University of St. Michael's College
3 1761 08051762 6

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — P. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 19, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

TRENTIÈME ANNÉE

TOME CENT QUATRIÈME

TOME XXIV DE LA QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

(Société Générale de Librairie catholique)

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

8, rue Treurenberg, 8

GENÈVE

H. TREMBLEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4, rue Corraterie, 4

1890

L'ÉVOLUTION SOCIALE

LE SOL DE FRANCE, HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN (1)

La concurrence de l'Inde et des nouveaux continents. — Les ennemis de la terre. — Le fisc. — L'homme de loi. — L'égorgement des petits propriétaires. — L'excès de l'impôt. — La tyrannie des majorités. — La transformation de la propriété et les droits d'usage. — Le régime de transmission des biens. — Le service obligatoire. — La diminution de la population rurale. — La grande et la petite propriété. — Les résultats sociaux du fermage. — Les préjugés contre l'agriculture. — Fermage et métayage. — Les syndicats agricoles. — Le régime de l'individualisme est attaqué.

Depuis que les hommes ont été créés, ils demandent leur nourriture à la terre. La marche du monde n'a rien changé à cela. Toute société repose donc sur la terre, à tel point que le mode de l'exploiter et de la posséder constitue un des traits caractéristiques d'une constitution. Statisticiens, économistes, scribes agricoles se sont extasiés sur les progrès de l'agriculture; le plus humble sous-préfet qui discoure devant un comice agricole partage la même admiration, en ne manquant pas de l'attribuer à la paternelle bienveillance du gouvernement ou aux bienfaits de la grande Révolution. Malheureusement, tout ce bruyant étalage de chiffres, tout ce vain bavardage ne peuvent dissimuler ce fait : la terre se montre plus ingrate envers ceux qui la cultivent, elle est entourée d'ennemis qui la guettent de toutes parts, et, à la fin, elle finit par être vaincue.

Le paysan qui, après avoir sué toute l'année sur son sillon, voit se réduire le gain qu'il attendait, ne se doute peut-être pas qu'il rencontre au-delà des mers, dans un maigre Indien ou

(1) Cet article forme la substance d'un livre en ce moment sous presse, dans lequel M. Urbain Guérin étudie le mouvement social et passe en revue le travail, l'agitation ouvrière, la situation politique, l'état de la religion, l'évolution des idées, les attaques contre les vérités morales, la physionomie de la société française. On comprend tout l'intérêt d'un tel sujet. (N. de la R.)

dans un robuste fermier du Far-West, un dangereux adversaire et que la petite journée de ces lointains agriculteurs triomphe de son labeur poursuivi sans trêve ni relâche. Les terres vierges écrasent en effet les vieux pays, surchargés de nombreux fardeaux, dévorés par le fisc, la procédure et victimes de leur gouvernement. Prenons quelques exemples. D'après M. Risler, le blé de Chicago revient à 18 francs au Havre par 100 kilogs, soit 16 fr. 80 l'hectolitre. Dans le Kansas, le prix s'abaisse jusqu'à 7 fr. 21, et l'hectolitre de blé revient, au Havre, à 13 fr. 02.

Toutes les conditions se réunissent dans l'Inde pour rendre sa concurrence particulièrement redoutable au point de vue de la culture du blé : le climat d'abord. Dans le Pendjabe, dans les bassins du Gange et de la Djemma, où se concentre principalement la culture du froment, une chaleur excessive règne, mais la mousson d'été verse des torrents d'eau sur le sol auquel elle apporte une fécondité extraordinaire. Avec leur intelligence pratique, les Anglais ont multiplié les travaux de canalisation et ajouté ainsi un territoire cultivable grand comme le cinquième de la France (1). Le plus puissant instrument de travail, une population pressée, dure à la besogne, sobre, docile, l'Inde le possède. Elle défie, sous ce rapport, la vieille Europe, cent millions d'habitants dans le seul bassin du Gange vivant de l'agriculture. Que peut faire en face de tels concurrents un paysan français, sur lequel pèse un budget de plusieurs milliards? La moyenne du salaire du journalier agricole ne dépasse pas 60 centimes; souvent même l'Indou, qui, pour toute pitance, se contente d'une poignée de riz et d'eau, ne touche pas plus de dix centimes. Afin de rendre plus facile l'exportation des blés, les Anglais multiplient les moyens de transport, percent des routes, creusent des canaux, mettent chaque année en activité de nouvelles lignes de chemins de fer. Le canal de Suez ouvre à l'Inde et à ses produits, au choléra comme au blé, la porte de la Méditerranée; elle nous les dispense avec une inépuisable libéralité, et Marseille voit fréquemment atterrir dans son port les navires de la puissante *Peninsular and Oriental Company*. Le canal de Suez a fait la fortune

(1) Voici quelques chiffres fort éloquents : de 1868 à 1878, les Anglais ont dépensé 261,450,000 francs en travaux de canalisation et ils ont ajouté, par ce moyen, 17,690,000 hectares cultivables. Il faut encore observer que, dans l'Inde, contrairement à ce qui se passe en Europe, le nombre des ouvriers d'industrie diminue au profit de l'agriculture.

de l'Angleterre. Avec tout autant de raison, M. de Lesseps pourrait être appelé le grand Anglais.

Sur le sol français, le paysan, l'agriculteur, le propriétaire foncier, ne comptent pas des ennemis moins à craindre. Ils en rencontrent un de vieille date, qui leur veut toujours mort et misère : c'est l'agent du fisc. Pénétré sans doute à son insu, des doctrines qui voient dans l'appropriation du sol une iniquité, dans les propriétaires des malfaiteurs auxquels il faut faire rendre gorge, l'agent du fisc malmène ceux-ci sans pitié. Beaucoup d'écrivains ont versé des flots d'encre attendris sur les exigences intolérables du fisc à l'égard des paysans sous l'ancien régime. Les exigences du fisc moderne auraient bien dû exciter leur verve indignée, car il frappe sans pitié tous les propriétaires, et ses coups s'abattent avec une violence encore plus grande sur les petits, comme s'ils exerçaient une industrie suspecte dont la malhonnêteté ne saurait se racheter qu'à prix d'or. Les guettant comme le chat guette la souris, il tombe sur eux chaque fois qu'ils remuent.

Le propriétaire hérite-t-il de son père, aussitôt il le prend à la gorge et lui réclame un droit de 1 pour 100; avec le double décime insidieusement ajouté à tous les droits, comme les centimes aux francs par les commerçants sur leurs marchandises, le droit de succession en ligne directe s'élève à 1,25 pour 100. Ailleurs, dans d'autres pays où l'État n'est pas sans cesse contraint d'inventer des expédients afin de suffire à ses prodigalités, notamment dans la plupart des États allemands, ce droit n'existe pas; la dévolution de père à fils semble un droit si naturel que la loi n'a pas à y intervenir. Qu'un héritier ne recueille rien de la succession, que les dettes s'élevant à 100,000 francs par exemple égalent l'actif, il ne doit pas moins payer, absolument comme s'il recueillait une fortune dont l'Etat lui garantirait la jouissance.

Voudrions-nous continuer le récit des méfaits fiscaux? notre énumération serait longue. Partout nous trouverions l'enregistrement sans pitié pour la terre. Il exige d'elle, en cas d'héritage, des droits trop élevés; mais la quotité de ces droits est encore plus élevée qu'elle ne semble à cause du mode défectueux de capitalisation des propriétés rurales. On ne déduit, en effet, rien pour l'impôt, rien pour les dépenses normales d'entretien, rien pour l'assurance, et c'est sur un revenu brut que le fisc asseoit ses prétentions. Apre au gain, il n'accorde pas à ses débiteurs la faculté de s'acquitter par

annuités. Le payement à bref délai, c'est pour le ménage la gêne, l'obligation de contracter un emprunt, quelquefois la ruine. Si une succession se divise en usufruit et en nue propriété, le fisc voit là deux personnes; il s'adresse à chacune d'elles. A l'une, l'usufruitier, il réclame un demi-droit; à l'autre, le nu propriétaire, le droit entier. Il n'y a qu'une terre, mais deux droits. Il invente, dans d'autres cas, une fortune pour exiger l'impôt. Il fait payer les contribuables sur une valeur double de celle qu'ils recueillent réellement (1).

Les arrangements de famille les plus nécessaires ne désarment pas sa voracité. Un père dont les bras fatigués lui refusent le travail, veut partager ses biens entre ses enfants. Il les confie, par ce moyen, à des travailleurs plus capables d'en tirer

(1) *L'Economiste français* a cité des exemples très topiques dans son numéro du 29 septembre 1888, p. 385.

« Prenons un immeuble d'un revenu brut de mille francs laissé par un père à son fils. L'usufruit de la moitié de cet immeuble a été légué conformément aux dispositions de la loi à la veuve.

« Le revenu de 1,000 capitalisé par 25 donne un capital de 25,000 fr. Le fils paiera à 1,20 0/0 sur 25,000.

« La veuve acquittera pour son legs : moitié en usufruit, soit un quart en propriété, à 3,75 sur 6250 fr. ou plutôt sur 6200 fr., puisque les sommes s'arrondissent de 2 0/0 en 2 0/0 pour le calcul des droits d'enregistrement; elle paiera donc 234,67. Le fisc aura ainsi encaissé tant du fils que de la mère 547 fr. 17.

« L'anomalie réside dans ce fait que les droits de succession sont payés sur une valeur supérieure à l'actif réel héréditaire.

« Les droits sont en effet payés : 1° sur 25,000 fr., 2° sur 6,250 fr., soit en tout 31,250 fr. Et cependant le défunt n'a laissé que 1,000 fr. de rente, je veux dire de revenu brut, soit un capital de convention de 25,000 fr. »

Voici deux autres cas non moins curieux :

« Si par exemple la réunion de l'usufruit à la nue propriété s'effectue par une renonciation de la part de l'usufruitier ou par une donation, un droit nouveau (toujours des droits) va s'ouvrir, à savoir : 1° un droit fixe de 5 fr. 63, décimes compris; 2° un droit proportionnel, dit de transmission, montant à 1 fr. 88 0/0. Ainsi l'extinction de l'usufruit lui-même donne très souvent matière à de nouveaux droits. »

D'autres faits non moins extraordinaires peuvent encore être cités.

« Un homme vient à décéder; il laisse une propriété de 100,000 fr.; sa femme s'est constitué par mariage 80,000 fr. Cette dot, conservée par l'hypothèque légale, a été touchée et dévorée par le mari. Qu'arrive-t-il? Au décès du mari, les droits sont acquittés sur 100,000 fr. comme si sa propriété se trouvait être entièrement liquide : et pour comble de malheur fiscal, si sa femme meurt sans avoir touché sa dot qui repose sur les biens du mari, les enfants communs du mariage paieront encore les droits de mutation sur cette dot; les enfants ont, dans la réalité des faits, recueilli une valeur de 100,000 fr.; or, ils paient les droits sur 180,000 fr. »

parti et sa présence empêchera peut-être de se produire les contestations que le partage de cette fortune exciterait après sa mort. Mais le fisc s'attache à rendre ces opérations nécessaires quasi impossibles; il les frappe d'un droit de 2,5 pour 100, décimes compris, droit écrasant pour de petits propriétaires. Lorsque l'acte ne semble pas appeler naturellement des droits, alors son imagination a recours à quelque fiction subtile au moyen de laquelle il déguise ses déprédations. Les soultes en argent, c'est-à-dire les sommes qu'un co-partageant doit à ses co-partageants, sont considérées comme des rentes et achats et par conséquent soumises au droit de 4 pour 100.

Le paysan ne doit pas lutter seulement contre l'agent du fisc; celui-ci trouve dans l'homme de loi, le noircisseur de papier timbré, un complice non moins madré, non moins pillard que lui. L'homme d'affaires pousse à la chicane; il fournit ainsi à son compère le moyen de vendre du papier timbré; plus les familles sont désunies, plus l'un et l'autre y trouvent leur profit. Ils s'entendent surtout pour égorger les propriétaires au moment où ils recueillent une succession dans laquelle des mineurs sont intéressés. Le légiste, pleurant sur ces pauvres mineurs comme le loup sur l'agneau, accourt prendre leur défense; mais ce sentiment chevaleresque ne recouvre que le désir de s'engraisser à leur détriment. De là une série de formalités qui ont toutes pour but de protéger cet innocent contre la convoitise de ses proches. Acceptation seulement permise sous bénéfice d'inventaire, inventaire notarié, réunion du conseil de famille ordonnant la licitation des immeubles, annonce de la vente par voie d'affiches et par annonces dans les journaux, vente à la barre du tribunal, et puis, s'il y a des dettes, répartition par voie judiciaire, nouvelle intervention du tribunal, en cas de contestation. L'homme d'affaires ne prête pas sa protection à la veuve et à l'orphelin sans puiser dans leur porte-monnaie, et il se rencontre avec l'agent du fisc qui l'aide dans cette œuvre de brigandage. Malgré leur humeur cupide, ils sont obligés de se contenir quand il s'agit de gens fortunés : ceux-ci ne se laisseraient peut-être pas écorcher de bonne grâce; mais en face de petites gens, ils s'en donnent à cœur joie. Comment ces derniers lutteraient-ils contre tout l'attirail de la justice? L'homme d'affaires qui les ruine leur inspire à la fois de l'aversion et une crainte révérencielle.

Cette spoliation systématique des mineurs s'accomplit-elle dans

l'ombre? nul ne soupçonne-t-il les iniquités légales dont sont victimes les petits propriétaires? En aucune manière. Tous les gardes des sceaux, dans les rapports annuels au bas desquels ils apportent leur signature, constatent que les frais de justice, en cas de licitation prématurée des biens de mineurs, absorbent une partie importante de l'actif, et même le dévorent tout entier quand il s'agit de successions modestes. On a justement appelé un tel système l'impôt progressif à rebours. Nos Chambres ont eu, il est vrai, un jour une velléité de réforme; mais la pauvre loi de 1884 ne vise que les successions d'une valeur inférieure à 2,000 francs; elle laisse de côté le petit propriétaire. Le propriétaire indigent a seul droit à sa protection, et quelle protection! L'ex-ministre Thévenet était obligé, peu de temps avant son départ du ministère, à la suite d'une interpellation à la Chambre, de demander une enquête sur les résultats de cette loi. Avant comme après, la petite propriété a été dévalisée. Et on soupçonne fort les hommes d'affaires d'avoir annihilé la réforme. Leurs complices du fisc n'ont rien lâché, seulement ils ont eu soin de réduire les frais dus aux procéduriers, et ceux-ci se seraient vengés de ce mauvais tour, en multipliant les incidents.

Montesquieu disait que Rome avait plongé les rois vaincus dans le silence. De tels faits prouvent que notre régime social a plongé les Français dans la stupidité. Un gouvernant, qu'il soit au haut ou au bas de l'échelle, ministre ou sous-préfet, n'ouvrira pas la bouche sans vanter la touchante sollicitude du pouvoir pour les robustes travailleurs de la terre. Ils donnent même de cette sollicitude une preuve concluante : la création du ministère de l'agriculture! La construction coûteuse du grand bâtiment de la rue de Varennes, l'installation d'un ministre avec tout le cortège de chefs, sous-chefs, chefs de bureau, rédacteurs, commis, expéditionnaires, attachés, huissiers, qu'il traîne, rendent, paraît-il, plus favorable la condition des agriculteurs. Emportés par une bouillante et subite ardeur pour les réformes sociales, les députés donnent pleine carrière à leur imagination législative; ils déposent projets de loi sur projets de loi, mais ils n'accordent qu'une attention distraite aux spoliations légales dont de pauvres mineurs sont victimes.

Pourtant le premier service à rendre à la terre, ce serait de l'alléger des charges qui pèsent sur elle, de débarrasser la petite propriété du fardeau que le fisc et la procédure lui imposent. La plus légère réduction de ces charges vaudrait mieux pour elle que la

création de nouveaux rouages bureaucratiques. Quelle réforme mériterait mieux le nom de démocratique? Elle sauvegarderait l'héritage de milliers de pauvres gens.

Et cela d'autant plus que le fisc n'est pas le seul ennemi qui s'attaque à la bourse de la propriété rurale. L'État a imaginé d'imposer aux communes des dépenses scolaires tout à fait inutiles, comme par exemple la construction de maisons d'écoles publiques, alors qu'une école libre satisfait dans une large mesure aux besoins de l'instruction. Puis la défectueuse organisation municipale ajoute encore ses effets aux prodigalités de l'État, la terre en supporte le poids. Dans les conseils municipaux, comme du reste dans le Parlement, la majorité plus un des électeurs fait la loi à la minorité. Si forte qu'elle soit, celle-ci est à la merci du vainqueur; les intérêts importants qu'elle représente, la générosité de ce dernier peut seule les sauver. Ainsi voit-on des conseils municipaux composés de gens qui ne paient pas un centime d'impôt; dans de telles occurrences, le fameux principe du consentement de l'impôt par ceux qui le doivent devient une mystification. Se modelant sur l'image de la Chambre, ces conseils imaginent sans cesse de nouvelles dépenses. Comme ils ne paient rien, ils n'en supportent pas les conséquences et y gagnent seulement de la popularité. Aussi les statistiques nous apprennent-elles que les centimes additionnels qui étaient en 1878 de 757,417,783 francs s'élèvent maintenant à 1,242,585,947 francs, soit une augmentation de 48 pour 100. Près de 4,000 communes paient plus de 100 centimes additionnels; dans quelques-unes, le chiffre s'élève jusqu'à 300, 400 et 500 même. Ce sont les communes comme les départements dans lesquels les républicains ont la majorité, qui équilibrent avec le plus de peine leurs budgets, réclament des contribuables les notes les plus élevées.

Remarquons-le encore, le chiffre tout sec des centimes additionnels ne rend pas d'une manière absolument exacte la véritable physionomie des communes au point de vue des charges de leurs habitants. Le taux de l'impôt foncier est, en effet, inégalement réparti entre les départements. Tel d'entre eux paie une somme fort inférieure à celle dont il devrait s'acquitter à l'égard du fisc; tel autre, au contraire, est surchargé, et avec les centimes additionnels l'impôt prend plus du tiers, quelquefois même presque la moitié du revenu, 42 pour 100.

Qui paie les frais de cette politique imprévoyante? La terre. Sur

quelle catégorie pèse-t-elle le plus durement? Sur les petits propriétaires.

Si encore il n'y avait que l'argent. Plaie d'argent n'est pas mortelle, dit un vieux dicton, quoiqu'une telle plaie soit bien cuisante pour ceux qui arrachent péniblement ses fruits à la terre. Mais ces assemblées locales qui écrasent le contribuable, le tyrannisent en même temps. L'État leur a donné des leçons qu'ils ont pieusement retenues. Des vainqueurs et des vaincus, telle pour lui comme pour eux se divise la France. Aux premiers toutes les faveurs, aux seconds toutes les charges, sans aucun droit. Aux premiers pleine liberté, aux seconds les vexations de toute sorte, dénonciations, procès-verbaux, interdictions de processions, tandis que les autres ne se gênent pas pour célébrer tous les saints laïques de leur calendrier, et pour les communes qui ont su se soustraire à cette domination, refus systématique de toutes les faveurs. Ministres, députés ou préfets ne se gênent nullement de l'avouer : seuls, les amis du pouvoir ont droit aux avantages qui se paient avec l'argent de tous les contribuables.

A la tyrannie du nombre, à la dévalisation systématique opérée par l'État, se joint encore la transformation de la propriété. Jadis, des biens communaux existaient dans la plupart des paroisses; les pâturages procuraient aux plus pauvres habitants le moyen d'entretenir un animal domestique, en même temps que les forêts leur donnaient le bois de chauffage. En un mot, les petites gens étaient considérés comme ayant une sorte d'hypothèque légale sur la terre dont les détenteurs jouaient le rôle d'intendants à leur égard. Mais les légistes des assemblées révolutionnaires, grands défenseurs en paroles des intérêts populaires, changèrent tout cela. S'appropriant la maxime qui reconnaissait au propriétaire la faculté d'user et d'abuser, ils proclamèrent la liberté absolue de la propriété, c'est-à-dire le droit pour le possesseur du sol de restreindre les droits d'usage qu'une longue coutume assurait aux petits. Les acquéreurs de biens nationaux : bourgeois enrichis, marchands avides de gain, fournisseurs s'étant arrondis en spéculant sur la vie des soldats, adoptèrent d'instinct cette nouvelle conception du droit de propriété. Ils ne se croyaient pas plus tenus à faire participer les pauvres aux produits de leur terre qu'aux intérêts de l'argent qu'ils avaient volé. Les biens communaux semblaient également suspects d'aristocratie. « Il ne doit pas y avoir, disait Cambon, de propriété intermédiaire entre l'individu et l'État. » La Convention aliéna donc

une partie de ces biens, l'Empire aussi aux jours sombres de l'invasion, et aujourd'hui ils ne sont pas seulement diminués comme nombre, mais leur mode d'administration ne garantit plus les intérêts qu'ils avaient en vue de servir. Dans beaucoup de communes, ils sont affermés, le produit du fermage entre dans la caisse municipale et les habitants n'ont plus la propriété sur laquelle ils avaient le droit de compter. Ailleurs les conseils municipaux, composés de marchands de biens ou de parvenus d'une autre espèce, dépouillent les petites gens pour lesquels ils affichent un insolent mépris de la jouissance des biens communaux. Tel ménage trouvait un utile supplément à son maigre salaire de journalier agricole dans l'entretien d'un troupeau d'oies, grâce au droit de parcours ou de vaine pâture et à la tolérance des propriétaires. Mais les conseils municipaux, dans le règlement du droit de parcours, se soucient peu des pauvres, en même temps que les propriétaires, âpres à la défense de leurs droits, entourent leurs terres de clôtures, et privent ceux-ci de droits qu'ils considéraient comme acquis. Les droits d'usage dans les forêts se restreignent également. Les familles peu fortunées voient donc le cercle se rétrécir autour d'elles, de là une irritation qui explique l'envie avec laquelle elles jettent un regard sur les propriétés voisines (1).

Les anciens propriétaires s'attachaient à respecter les vieilles coutumes ; ils laissaient les choses aller telles qu'elles étaient. A leur place s'installent des étrangers, pleins de dédain pour ces coutumes dont ils ignorent la raison d'être. Ils gèrent une propriété, au nom du droit strict, comme une fortune mobilière ; les anciens droits nés d'un long usage, n'existent plus à leurs yeux, et c'est ainsi que la mobilisation de la propriété rend plus aigus les rapports entre les diverses classes. Aucune aristocratie n'a jamais été plus dure que le sont ces nouveaux propriétaires, acceptant de la propriété les avantages et non les charges. Ils méconnaissent cette vérité sociale dont l'histoire tout entière proclame l'importance fondamentale : les propriétaires sont les dispensateurs des biens que la Providence a créés, et aux époques de paix sociale la propriété n'a jamais eu le caractère absolu qu'elle a revêtu depuis un siècle.

Le journalier agricole tend à n'avoir plus d'autres ressources que son salaire ; ce salaire fait-il défaut, il n'a plus à compter,

(1) Voir sur ce sujet plusieurs monographies de Le Play, notamment *le Tisserand de Mamers*, t. VI : *les Ouvriers européens.*

comme jadis, sur une assistance certaine. La misère, il est vrai, ne se manifeste jamais à la campagne sous une forme aussi hideuse qu'à la ville; le pauvre n'est pas relégué dans des taudis empestés, situés sous les combles de hautes maisons où les malheureux gèlent en hiver et étouffent en été, ou dans des rez-de-chaussée, véritables tanières que le soleil ne réchauffe jamais de ses rayons. Il n'est pas perdu au milieu d'une multitude d'inconnus. Le premier de tous les biens, l'air, il en jouit sans bourse délier, tout aussi bien que le plus opulent des châtelains. Ses voisins ont quelques rapports avec lui; par ci, par là, il peut encore glaner les menues productions du sol. Les maladies variées qui frappent le tempérament épuisé des citadins l'épargnent. Néanmoins il peut se trouver seul, sans famille. Où sont les ressources d'assistance locale? Jadis la piété chrétienne les avait multipliées, déjà à la fin du siècle dernier beaucoup de fondations avaient périclité. L'État moderne, ensuite, a prétendu faire le bonheur de tous les Français, mais il prétend le faire seul, et, sous sa domination jalouse, les fondations privées disparaissent. La campagne en est maintenant dépourvue.

Sans doute il existe des bureaux de bienfaisance. Mais ils ne disposent que de maigres ressources. La charité officielle a toujours pâli à côté de la charité chrétienne; celle-ci ne s'exerce plus que sous le bon plaisir de l'État qui s'attache avant tout à multiplier les entraves contre elle. Les faveurs des bureaux de bienfaisance de plus ne vont pas à tout le monde. Depuis que la France est traitée comme une nation conquise, malheur aux malheureux qui se permettent quelque indépendance. Le droit d'avoir une libre opinion ne leur appartient plus, ils ne recevront de secours que s'ils manifestent des sentiments agréables au gouvernement, et la tribune a souvent entendu les plaintes formulées par des députés de la minorité, contre les obstacles apportés au fonctionnement des bureaux qui ne s'inspiraient pas de préoccupations aussi égoïstes.

Plus dure aux journaliers, plus dénuée de secours pour les pauvres, la terre ne saurait s'applaudir non plus de la législation civile. Dans l'ancienne France, les coutumes étaient diverses, comme les lieux sur lesquels vivaient les familles dont elles réglaient le mode d'existence. Tout a été unifié, comme si le sol, partout uniforme, devait être soumis à un même mode d'exploitation, et ce sont les pays du Nord qui ont imposé leurs coutumes aux pays du Midi qui n'ont pas accepté, sans résistance, la suppression de leurs

anciennes coutumes. Aujourd'hui encore, après un siècle de Code civil, les familles de paysans luttent contre lui, car ce sont elles qui sont le plus atteintes. A peine la Convention, obéissant à des considérations exclusivement politiques, venait-elle de voter la loi du 7 mars 1793, que déjà les plus farouches conventionnels constataient ses fâcheuses conséquences pour les petits propriétaires. « Les petits propriétaires ont été atteints », disait Cambacérès dans une séance de la Convention, quelques mois après le vote de la loi.

De l'intérêt de la petite propriété, du souci de la stabilité des familles, la loi n'a cure. Elle n'a en vue que le fisc et les hommes d'affaires, dont les formalités prescrites multiplient la coûteuse intervention. Nous l'avons déjà dit plus haut, à l'occasion des partages de mineurs, ces formalités absorbent le patrimoine des familles de modeste condition ; les règles imposées pour les autres successions ne rendent pas du reste moins difficile le maintien du patrimoine. Les petits propriétaires s'épuisent en efforts stériles : bien peu parviennent à assurer sur des bases solides l'avenir de leurs enfants, et l'obligation notamment de composer les lots d'une manière identique, la restriction de la quotité disponible à mesure que s'accroît le nombre des enfants, les menaces de procès toujours suspendues sur la tête de ceux qui procèdent aux partages d'ascendants, imposent à ceux-ci des difficultés dont ils ne parviennent pas à triompher. Tout en les détachant trop souvent de la terre, la loi pèse moins durement sur les grands propriétaires qui trouvent dans la possession de valeurs mobilières le moyen d'échapper à l'aliénation du domaine, dont la conservation leur tient à cœur. Mais il n'en est pas de même des propriétaires moins fortunés. A leur mort, l'immeuble est licité, et avec lui s'en vont et les traditions qui s'y incarnaient, et l'union de la famille. Chacun se sépare de son côté, il ne reste plus de centre familial.

Maltraité de tous côtés, le propriétaire est encore sans défense contre le crédit. Les bons économistes vantent le crédit agricole comme un des procédés les plus sûrs pour relever la situation de l'agriculture. Ainsi le sabre de M. Prudhomme servait en même temps à défendre et à combattre les institutions. Le crédit en effet féconde la terre, mais tout propriétaire qui y fait appel court à la ruine. La première année, il paie avec peine les intérêts ; la seconde, il commence à trouver le boulet plus pesant. Puis les intérêts s'accumu-

lent; afin d'y faire face, il emprunte. C'est désormais un homme à la mer. Il ne conserve plus que l'apparence de la propriété sur laquelle il s'épuise en efforts stériles, jusqu'à ce que le prêteur juge le moment favorable pour l'exproprier. Mettre le domaine rural, c'est-à-dire la famille du paysan à l'abri de l'usure, telle a été une des premières préoccupations des races qui ont voulu asseoir leur constitution sociale sur une forte base. L'Amérique républicaine s'inspire aujourd'hui des leçons de la vieille Europe; elle protège le foyer rural contre les abus du crédit par la création d'*homestads*, c'est-à-dire d'une portion de terre insaisissable, portion sur laquelle une famille peut vivre largement. Cette idée est lancée en France; en dépit des préjugés sur l'efficacité du crédit agricole, sur la mobilisation de la propriété, elle finira par percer.

Le chiffre croissant des saisies immobilières qu'une pétition clairvoyante, due à M. Fourtinier et appuyée par le vœu de plusieurs sociétés d'agriculture a signalé à l'attention des pouvoirs publics, atteste la nécessité de sa prompte application (1). La terre avait pu supporter, non déjà sans grandes difficultés, les charges hypothécaires qu'elle avait assumées, avant que la crise eût éclaté; mais depuis son revenu ayant baissé, sans que les intérêts aient subi aucune diminution, elle est incapable de s'acquitter. De là la multiplication des saisies et aussi des ventes, qu'explique encore l'action du Code, détachant la famille du domaine auquel elle ne saurait plus s'attacher par des liens solides.

En 1880, le nombre des ventes de terres a été de 1,087,109, et la surface des terrains vendus a atteint 1,876,837 hectares. Pour 1887, la statistique officielle relève 1,124,232 ventes, lesquelles ont compris 2,170,675 hectares. Dans l'espace de huit années, 8,658,546 ventes ont eu lieu pour un nombre d'hectares ayant dépassé 15,716,000, soit plus du tiers de la superficie cultivable de la France.

A tous ces adversaires qui sont venus fondre sur la terre, est venu s'en ajouter un de forte taille, il appartient tout entier à notre époque. Les naïfs et les badauds de toute espèce, aussi bien l'ignorant qui jure par son journal, que l'écrivain comblé d'honneurs et auteur de lourds volumes, célèbrent avec lyrisme les progrès de la civilisation. Que de dithyrambes l'Exposition de 1889 a-t-elle

(1) Voir la *Réforme sociale*, 2e série. T. II, p. 548.

inspirés sur le rapprochement de tous les peuples, sur la supériorité de notre époque, et, au moment où ces fadaises se débitent, les peuples, pris de vertige, élèvent forteresses sur forteresses. Chaque jour les ministres de la guerre viennent demander des crédits pour la formation de nouveaux régiments ou l'accroissement des effectifs; les inventeurs se creusent la tête afin de découvrir des engins de destruction plus perfectionnés, mais comme chaque nation arrivant aux mêmes découvertes, grève à peu près son budget dans d'aussi fortes proportions, à la fin nulle ne peut se flatter d'arriver la première dans cette course insensée, leurs chances finissent par s'égaliser, non moins que si elles devaient maintenir leur armée sur l'ancien pied. Toutes arrivent seulement à la ruine, toutes épuisent leurs forces productives dans ces efforts sans cesse renouvelés.

Invention de la société moderne, puisque jadis les armées se recrutaient par l'engagement volontaire, le service obligatoire accable la terre. Il en déracine les habitants pendant trois ans et les lance dans un milieu qui leur était jusqu'à ce jour étranger; il les habitue à vivre dans une ville, leur en fait goûter les plaisirs, et les plus bas sont ceux qui obtiennent le plus de succès. Le séjour de la caserne ne leur inculque pas en revanche l'esprit militaire. Nous trouvant, il y a quelque temps à la campagne, un homme fort au courant des dispositions du pays les traduisait ainsi : « On ne veut pas de la guerre, plus on appelle de soldats à la caserne, moins ils veulent y rester. » Tout en n'acquérant pas la vocation militaire, ils perdent trop souvent la vocation agricole. Beaucoup d'entre eux ne veulent plus retourner dans leur village qu'ils trouvent trop triste, ils convoitent quelque occupation qui les transformera en citadins.

Et nous ne parlons pas des bras perdus pour la terre, du célibat forcé auquel ils sont condamnés. Or les mariages contractés de bonne heure sont les plus féconds, chacun peut le comprendre même sans les enseignements de la statistique. Ajoutons aussi que certaines maladies rapportées de la vie militaire ne contribuent pas à fortifier la race.

Le service obligatoire rencontre un puissant complice dans l'instruction telle qu'elle est donnée aujourd'hui. L'instituteur fait peu de cas des travaux des champs; ses plus brillants élèves, il les destine à des emplois urbains, fort supérieurs à ses yeux. Un

agriculteur, c'est un homme de peu! Fi donc! Mais un bureaucrate ou un boutiquier, c'est un monsieur. Surexcitant l'ambition des enfants et aussi des parents, l'instruction mal organisée détourne donc du travail agricole; dans notre voyage des Landes, nous avons recueilli de vives plaintes des paysans sur ce point : depuis que leurs filles se livrent à des travaux de couture perfectionnés ou ont contracté l'habitude de lire, elles manifestent de la répugnance pour les travaux des champs auxquels elles se livraient autrefois sans murmurer.

La campagne s'appauvrit encore par la diminution des familles nombreuses; elles diminuent surtout à mesure que l'on s'approche de la propriété (1), et là comme ailleurs, nous le verrons plus loin lorsque nous traiterons de la population, le faible accroissement est dû exclusivement aux familles imprévoyantes.

Les chiffres sur ce point abondent, je pourrais en couvrir plusieurs pages. Mais voulant autant que possible en épargner l'ennui au lecteur, j'en rapporte seulement quelques-uns relatifs au département de Seine-et-Oise. Ils montrent l'affaiblissement de la population agricole. D'une manière presque générale, les communes exclusivement rurales et dont la population est inférieure à 600 habitants voient leur population diminuer. Le canton de Marines par exemple qui ne comprend aucune ville, renfermait, il y a cinquante ans, 14,312 habitants; de nos jours, il n'y en a plus que 12.814. La majorité des communes, 25 sur 40, a participé à cette diminution, quelques-unes dans une proportion désastreuse, par exemple les communes de Noisy-sur-Oise, d'Haravilliers, de Sagy, de Seraincourt ont perdu dans le même espace de temps 122, 100, 175 et

(1) Voici quelques chiffres extraits de ma monographie du maraîcher de Deuil. On trouve parmi les cultivateurs trois familles ayant quatre enfants; deux en ayant cinq et trois en ayant six. Les ouvriers se répartissent en moyenne, par ménage, de la manière suivante : cultivateurs, 1.26; journaliers, 1.76; ouvriers de divers corps de métier, 1.52.

Nous pouvons encore citer ces chiffres extraits de la monographie d'un paysan d'un village à banlieue morcelée du Laonnais publiée dans le IVe volume des *Ouvriers des Deux-Mondes*.

Propriétaires	1.25
Cultivateurs propriétaires	1.49
Ouvriers propriétaires	1.72
Ouvriers domestiques	2.25
Ouvriers chefs de métiers	2 50
Ouvriers propriétaires indigents	4.14

96 habitants. Les mêmes faits sont observés dans d'autres parties du département; Vandherland dans le canton de Gonesse est tombé de 121 à 57 habitants. Deux autres cantons, ceux de Limay et de Bonnières sur le territoire desquels n'est située aucune agglomération urbaine ont perdu ensemble 4,401 habitants.

Que le mouvement continue, et d'après les causes qui persistent à agir, les mêmes effets se produiront dans cinquante ans, les hameaux ou petites communes ne renfermeront plus que quelques âmes, si même elles ne cessent d'être habitées. Qui cultivera la terre! Déjà aujourd'hui la population de ces communes est insuffisante pour faire face à tous les besoins des exploitations rurales. Plusieurs fermes emploient presque exclusivement des ouvriers bretons, aux prétentions peu élevées et d'un maniement facile. A Deuil, les familles de cultivateurs maraîchers appellent à leur aide des ouvriers émigrants, presque tous originaires du département de l'Yonne. Dans beaucoup d'endroits, si les propriétaires ne trouvaient pas au moment de la récolte des travailleurs belges, la récolte pourrirait sur pied. Les habitants de ces campagnes en viennent à considérer le travail des champs comme une tâche inférieure; ils rêvent des enfants employés ou institutrices.

Le premier instrument de la richesse, c'est l'homme, et peu à peu la terre en est privée. Un tel fait n'a pas pour cause la transformation du mode de culture, comme en Angleterre où la substitution des pâturages aux céréales a diminué le nombre des bras nécessaires; il résulte de l'évolution sociale qui s'est accomplie au cours de notre siècle.

Cette évolution n'a pas seulement tarifié la main-d'œuvre, stérilisé les familles de paysans, posé sur la terre le dur poids de lois mal conçues, elle lui a aussi enlevé le propriétaire. Nous n'écrivons pas un traité sur la propriété; peut-être un jour réunirons-nous nos leçons sur ce sujet faites à la Société d'économie sociale, aujourd'hui nous nous contenterons de rappeler, d'après l'observation, que l'heureux mélange des formes de propriété est la base d'une saine économie nationale. La petite propriété compte cependant des partisans exclusifs; elle seule, à leur avis, aurait la vertu de tirer un utile parti de la terre. Hantés par le spectre du latifundium, ils voient dans la concentration de la terre la bête à mille pattes. D'autres au contraire se représentent la petite propriété sous les traits d'un paysan routinier, rebelle aux améliorations, ils ne con-

çoivent l'exploitation de la terre qu'à coups de machines, et la grande propriété constitue pour eux le moyen le plus sûr d'améliorer la culture. Or, les uns et les autres se trompent. Dans une constitution sociale, aucun élément ne saurait prédominer d'une manière absolue, sur quelque terrain que nous nous plaçions. La science sociale le proclame avec une évidence irréfutable : de même que le sol ne présente pas un aspect uniforme, de même le mode de le posséder et de l'exploiter ne saurait être partout le même. Là, la petite propriété, comme pour la culture maraîchère, obtiendra seule par son labeur patient le maximum de rendement; ici au contraire, dans la culture forestière notamment, la grande propriété supportera mieux un présent peu rémunérateur au profit de l'avenir; elle aura le loisir de se montrer plus prévoyante, moins soucieuse de récolter sur-le-champ le fruit de ses peines.

Bref, le grand propriétaire joue un double rôle : il introduit les améliorations agricoles dont les propriétaires moins fortunés redoutent, non sans raison, les résultats incertains. Dans les temps difficiles, il sert de soutien aux populations qui l'entourent contre les empiètements de la bureaucratie et les oppressions du pouvoir central. Mais ce rôle, les grands propriétaires ne le rempliront que lorsqu'ils ne se seront pas séparés de la terre. Or, un mode d'exploitation en vigueur en donne la facilité aussi bien aux possesseurs de vastes domaines, que de petits et de moyens. C'est le fermage.

Au point de vue agricole, le fermage présente un inconvénient que saisirait du premier coup un homme qui ne saurait même pas, comme nos ministres de l'agriculture, distinguer le blé du maïs. Le fermier se montre peu disposé à améliorer une terre sur laquelle il ne fera que passer, et, de son côté, le propriétaire ne manifestera pas un grand empressement à dépenser pour des améliorations un capital dont l'emploi sera confié à une autre personne. Un auteur, M. Thaer, définit d'une manière incisive la situation différente du propriétaire et du fermier. « Le premier, a-t-il écrit, traite la terre comme une épouse légitime, le second comme une maîtresse. » Envisagé sous le rapport social qui nous occupe plus spécialement, le fermage n'entraîne pas de moindres inconvénients; il sépare le propriétaire de son sol, il le transforme peu à peu en rentier. Ces résultats sont atténués lorsque le propriétaire, résidant d'une manière continue sur son domaine, cultive personnellement une

réserve et conserve d'étroites relations avec les populations rurales. Mais le fermage donne des tentations auxquelles bien des propriétaires ont succombé. « Il est doux de ne rien faire », faisait chanter dans *Galathée*, à son ténor, l'aimable auteur des *Noces de Jeannette*. Il est doux de vivre sans s'imposer aucun labeur, ont pensé beaucoup de propriétaires qui se trouvaient fort heureux de recevoir, à heure fixe, les redevances de leur fermier, tout comme s'ils détachaient un coupon et se présentaient à un guichet. Au moment où les chemins de fer furent construits, la facilité donnée à l'exportation des produits donna une prospérité subite à certaines contrées. Les propriétaires en profitèrent naturellement pour hausser le prix des fermages; ils eurent ainsi le moyen de faire plus luxueuse figure à la ville, la terre leur parut une précieuse vache à lait, et ils s'habituèrent à lui demander beaucoup sans rien lui donner. Mais peu à peu ces heureux jours s'évanouirent, les chemins de fer, construits en plus grand nombre, égalisèrent leurs effets. Puis vinrent les traités de commerce, la guerre, les charges écrasantes qui la suivirent, l'avénement d'une majorité incapable et gaspilleuse; la poule cessa de pondre des œufs d'or.

Afin de colorer une telle conduite, de sots prétextes avaient été inventés par les citadins, trouvant plus commode de gagner sans travail le produit de la terre que de mettre eux-mêmes la main à la pâte. Un agriculteur se présentait à eux sous la figure d'un homme en sabots, remuant le fumier, ne sachant ni A ni B et ignorant tout procédé de culture, de même qu'aux yeux de certaines personnes, le soudard jurant, buvant et sacrant, constitue le véritable type du soldat. Les paysans se montraient seuls capables de cultiver; ce n'était pas affaire de « bourgeois ». A eux de flâner dans les villes, de passer la journée au cercle, de devenir fonctionnaires, avocats ou de toucher les rentes. S'ils se mêlaient d'agriculture, ils ne pourraient y faire que piètre figure. Et alors se répandait en même temps cette autre sottise : que les gens impropres à tout étaient bons pour devenir agriculteurs. Oui, on le dirait, il faut être doué d'une haute capacité pour noircir une feuille de papier, faire rentrer l'argent dans les caisses de l'État, attendre un avancement qui dépend maintes fois plus de la bonne grâce d'un chef ou du hasard que de sa propre énergie. Mais qu'est-il besoin d'intelligence pour faire pousser du blé ou engraisser des vaches?

En revanche, bonnes gens, nul ne joue cependant dans la société

un rôle aussi élevé que le grand propriétaire. Aujourd'hui, avec les progrès de la chimie agricole, l'agriculture réclame une véritable instruction. Le propriétaire doit, de plus, être animé d'une haute prévoyance, éviter de jouir du présent aux dépens de l'avenir. Véritable patron dans le beau sens du mot, il gouverne des hommes. Par son action bonne ou mauvaise, par ses exemples, il exercera sur eux une influence décisive : il devra les soutenir dans les heures de crise, il les mettra en garde contre les paroles insidieuses des meneurs qui cherchent à les égarer. Une telle mission, si elle est remplie, demande la première de toutes les qualités, celle qui fait l'homme, le caractère. Qu'est-ce à côté qu'un employé, encadré dans une hiérarchie, et qui n'a jamais des hommes à patronner?

Prétendre que l'agriculture est œuvre exclusive de paysans équivaudrait à dire que les usines ne peuvent prospérer qu'aux mains d'ouvriers; ceux-ci auront, sans doute, des connaissances pratiques plus complètes peut-être que celles des directeurs, mais non la haute instruction scientifique nécessaire aujourd'hui avec les progrès de la mécanique. Du reste les faits se chargent de réfuter un tel préjugé. L'agriculture anglaise a été citée toujours comme une des plus parfaites; elle est dirigée par des hommes appartenant aux classes lettrées, et de même l'agriculteur américain n'a pas réalisé le type de l'agriculteur en sabots cher à nos Français.

Le fermage reste donc chargé de certains méfaits sociaux. Aussi des attaques ont-elles été dirigées contre la légitimité de la rente foncière acquise sans travail et, entre autres, un écrivain italien, Loria, dans son livre, *la Rendita foncieria*, publié en 1880, en a fait le bouc émissaire de la société; il le dénonce comme le mauvais génie de l'économie nationale. Les propriétaires se détachent de la terre dans laquelle ils n'ont plus d'intérêt à faire de placements, ils s'agglomèrent dans les villes; une seule préoccupation dicte alors leur conduite : accroître la rente.

Si la valeur des institutions se mesure à la solidité qu'elles montrent dans les temps de crise, le fermage n'en aurait pas une très haute. C'est sur lui que la crise a le plus durement frappé. Les fermiers n'ont pu soutenir le choc; beaucoup d'entre eux ont abandonné leur bail sans payer le propriétaire; ils ne se sont pas saignés aux quatre veines pour une terre sur laquelle ils n'étaient pas sûrs de rester et, par suite de la concurrence des terres vierges, concurrenee que l'ouverture de l'Afrique rendra plus

redoutable, la terre n'est plus assez riche pour supporter un double bénéfice : celui du fermier, celui du propriétaire.

Alors le propriétaire a été maintes fois contraint de revenir à ses champs qu'il avait désertés; il a repris le domaine abandonné par le fermier, ou la diminution de ses revenus l'a conduit à abréger son séjour à la ville. Eclairés par l'expérience, beaucoup d'entre eux ont repris une ancienne coutume pour laquelle les économistes n'avaient pas eu assez de dédain : c'est le métayage, institution arriérée, disait-on, bonne tout au plus pour quelques pays pauvres, et qui, au milieu du perfectionnement des méthodes de travail, faisait l'effet de l'arquebuse à mèches en face du fusil Lebel. Ceux qui ont repris le métayage ne s'en sont pas mal trouvés; d'après l'enquête de la Société des agriculteurs de France, enquête confirmée par les travaux de M. de Garidel (1), le métayage n'est pas inférieur au fermage, sous le rapport du revenu. Il a, en outre, un avantage fort appréciable : lorsque le fermier ne paie pas, le propriétaire ne touche rien; il voit les fruits de la terre lui échapper, tandis qu'au moins, avec le métayage, il est toujours sûr de percevoir une part du produit, le plus souvent la moitié, et, de même, le métayer est assuré d'avoir un toit pour s'abriter; dans les plus mauvais jours, il a encore pour lui la moitié des fruits de la propriété. Combien d'ouvriers industriels, dépourvus de toute sécurité, envieraient une telle situation. Mais surtout, sous le régime du métayage, le propriétaire ne se transforme pas en rentier; attaché à la terre, il demeure attaché en même temps aux populations rurales, avec lesquelles il demeure en étroite communauté d'intérêts. On vit bien quand on vit ensemble, a dit M. Taine, et cet ancien mode d'exploitation, à laquelle notre époque, en dépit de son dédain et de son ignorance du passé, est obligée de revenir, garantit ainsi la paix sociale.

Il s'est, en outre, montré souple et résistant; car il s'adapte aux situations les plus diverses. Il défriche les terrains stériles, aussi bien que dans des pays riches, comme le Maine-et-Loire et la Mayenne, il s'est prêté à l'heureux perfectionnement des races domestiques. Si le métayage a perdu du terrain, ce n'est donc pas devant les progrès de l'agriculture, mais devant la désertion des campagnes par les propriétaires. Et toujours, depuis qu'il existe, il a mieux supporté les crises que le fermage. Déjà Pline le Jeune

(1) Voir *la Réforme sociale et le Centenaire de la Révolution*. Le Métayage dans l'Allier de 1883 à 1889, p. 545.

écrivait, il y a treize siècles, qu'il ne voulait plus cultiver avec des fermiers, à cause de la crise agricole, parce que ceux-ci ne parvenaient pas à s'acquitter de leurs redevances, mais avec des métayers. Vico n'avait-il pas raison de soutenir que l'humanité tourne toujours dans le même cercle?

En même temps qu'une lente évolution se dessine dans le mode d'exploitation de la terre, une autre évolution s'accomplit par la fondation des syndicats. Sans doute, beaucoup de ceux qui les ont fondés ne manifesteraient peut-être pas un moins grand étonnement que M. Jourdain, faisant de la prose sans le savoir, s'ils apprenaient que ces simples fondations constituent une date dans notre histoire sociale. Le hasard en a permis l'éclosion : un sénateur ignoré, M. Oudet, qui provoqua un jour l'hilarité du sénat par une phrase grotesque, stipula, dans la discussion de la loi de 1884, qu'elle devait s'appliquer aux associations agricoles. Nul n'y prit garde, et, à peine la loi était-elle votée, que les agriculteurs, rompant tout d'un coup avec les habitudes d'individualisme dans lesquelles ils semblaient ancrés depuis un siècle, se réunirent en syndicats, sous l'impulsion de quelques hommes dévoués. Ils ne cherchaient, pour la plupart, qu'un intérêt matériel, mais l'importance du fait n'en est pas diminuée. C'était la concentration des agriculteurs en face des marchands d'engrais et de machines. Les premiers, isolés jusque-là, s'unissent afin de tenir tête aux seconds qui, plus puissants que chacun d'eux, parvenaient facilement à les dominer.

Les syndicats ont eu encore un autre résultat. Ils ont rapproché le petit et le grand propriétaire qui jusque là n'avaient que trop souvent aucun point de contact. Ainsi nous connaissons une région dans laquelle se trouvait une population de vignerons, tous propriétaires. C'était comme un corps fermé à toute influence; ils vivaient côte à côte avec d'autres propriétaires plus fortunés, sans jamais se rencontrer avec eux. Un syndicat a été formé, pour unir des efforts communs contre les nombreux ennemis dont la vigne est assaillie, et les farouches vignerons commencent à apprécier les services que rend un propriétaire viticulteur fort expert. Les hommes dévoués au bien public retrouveront sur leur voisinage une influence spontanée qu'ils auraient difficilement acquise sans cela, à cause de préjugés enracinés. Constituant un embryon de vie corporative, et par là même représentants spontanés des intérêts agricoles, les syndicats

ont plus d'une fois élevé la voix, et non sans succès pour défendre ces intérêts. Un agriculteur réduit à ses propres forces aurait été impuissant à le faire; l'association a décuplé ses forces. S'ils ont libéré la terre du tribut trop fort que prélevait sur elle le marchand, quelques syndicats essaient de la soustraire à la rapacité du prêteur par l'organisation du crédit mutuel. Aussi devant ces essais d'association, comprend-on la parole de M. de Mun dans un de ses derniers discours. « Le siècle de l'individualisme est fini, celui de l'organisation commence. »

L'évolution sociale a donc chargé la terre de maux nombreux : impôts excessifs, législation oppressive, oubli trop nombreux par la propriété de ses devoirs, service militaire, et tout le mouvement dont nous ne voyons pas encore la fin se résume dans la diminution progressive de la population rurale. La nécessité ramène sans doute quelques propriétaires à la terre. A quel mode d'exploitation se sont-ils adressés pour réparer les maux dont ils souffraient? A un contrat du passé. Cette même nécessité a provoqué l'éclosion spontanée de nombreuses associations agricoles, instrument fécond de paix sociale et aussi de défense, premier retour peut-être d'une vie corporative, mais ce n'est encore qu'une lueur, les maux persistent.

Ames rêveuses, qui aimez à jouer des airs de flûte sur les charmes du vingtième siècle, attendez pour moduler vos morceaux sur un mode plus triomphant que la terre ait recouvré tous ceux qu'elle a perdus et perd chaque jour.

Urbain Guérin.

LES ORIGINES ET LES VICISSITUDES

DU

CALENDRIER DU BRÉVIAIRE ROMAIN[1]

III

LE CALENDRIER ROMAIN DE SAINT GRÉGOIRE LE GRAND A SAINT PIE V (604-1568)

Après avoir retracé, avec autant d'exactitude que la chose a été possible, vu la rareté des documents, quelles ont été les origines du calendrier romain, et quelles sont ses étapes successives jusqu'à la fin du sixième siècle, je vais maintenant poursuivre ce travail et rechercher semblablement quel a été le sort de ce calendrier pendant le moyen âge, et quelles vicissitudes il a dû subir avant de recevoir de saint Pie V ce qu'on peut, semble-t-il, appeler assez exactement sa forme définitive. Mais avant d'aller plus loin, une question s'offre à mon examen, et demande à être résolue. Elle jettera par avance un certain jour sur tout l'ensemble du sujet. Cette question, c'est celle de savoir s'il y avait un calendrier obligatoire pour toute l'Église avant saint Pie V, ou si les évêques dans leurs diocèses, les abbés dans leurs monastères et les autres supérieurs de communautés religieuses jouissaient du droit d'instituer ou de supprimer à leur gré des fêtes et des solennités annuelles.

§ I. — *Le calendrier romain était-il obligatoire avant saint Pie V?*

On serait tenté de s'imaginer à première vue que saint Grégoire le Grand, dont le rôle liturgique a été si considérable, a dû user de son autorité souveraine pour imposer au monde chrétien son sacramentaire et son antiphonaire, son responsorial et le calendrier de l'Église romaine. Or il n'en est rien du tout. A cette date des

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1890.

sixième et septième siècles, l'autorité pontificale ne descendait jamais dans de tels détails vis-à-vis de ses subordonnés. Nous en avons pour garant irrécusable, entre autres témoignages fort explicites, celui du saint lui-même, dans sa lettre si connue à son disciple Augustin de Cantorbéry, car il y laisse à l'apôtre des Anglo-Saxons toute liberté de suivre à son gré les usages de l'Église romaine ou ceux des Églises des Gaules, même pour la célébration de la messe (1).

Agnellus, qui écrivit au neuvième siècle l'*Histoire des évêques de Ravenne*, nous dit de son côté que de son temps tous les livres qui servaient au chœur et à l'office divin, avaient été copiés et enrichis d'ornements de prix par les soins de l'évêque saint Maximin, soit un demi-siècle avant que saint Grégoire le Grand montât sur la chaire de saint Pierre (2). La chose ne devient pas moins évidente si on vient à remarquer qu'à la date du pontificat de saint Grégoire le Grand, la fixation des évangiles dominicaux ou festifs n'avait, paraît-il, rien d'absolu, rien qui prévînt toute variété. Je n'en veux d'autre garant que le saint docteur lui-même. Il nous a laissé en effet une double homélie pour le second dimanche après la Pentecôte. Or si la première a pour objet la parabole du grand festin qui sert encore aujourd'hui de lecture évangélique pour le même dimanche, la seconde a trait à l'histoire aujourd'hui hors d'usage du mauvais riche et de Lazare, ce mendiant couvert d'ulcères. De même saint Grégoire a prononcé deux homélies, le jour de sainte Agnès, sur l'évangile de cette solennité ; mais si la première a pour objet la parabole des dix vierges, la seconde a trait

(1) *Regist. Epist.*, XI, LXIV. — L'authenticité de ce document jusque-là admise sans conteste vient d'être révoquée en doute par l'auteur des *Origines du culte chrétien* (p. 93 et suiv.), sous le futile prétexte que les clercs préposés aux archives de l'Eglise romaine vers 730 ne purent pas ou ne voulurent pas en fournir une copie à saint Boniface d'Allemagne. (Voir la lettre XVe de saint Boniface à Nothelme, archevêque de Cantorbéry.) Comme si un fait de ce genre ne pouvait pas être imputé à la négligence ou même à la mauvaise volonté des clercs en question! Comme si nous étions plus à même de porter une sentence équitable à cet égard que le vénérable Bède, qui a inséré la lettre en question comme pleinement authentique dans le premier livre (chap. XXVII) de son *Histoire des Eglises d'Angleterre*. Joignez à cela que s'il fallait en croire l'auteur dont j'ai le regret de me séparer ici, la lettre en question aurait été fabriquée à Cantorbéry par l'évêque Théodore (670-680), sans que le vénérable Bède, qui était presque contemporain, en eût eu vent, puisque pour lui il la fit venir directement de Rome. (Voir la préface de son *Histoire ecclésiastique*.) Par conséquent, elle s'y trouvait bien réellement.

(2) *Liber pontificalis Ravennatensis. Patr. lat.*, t. CVI, p. 610.

au trésor caché et au filet jeté à la mer (1), d'où je conclus avec toute vraisemblance qu'à Rome, du vivant de saint Grégoire le Grand, les Églises pouvaient choisir à leur gré, pour ladite fête de sainte Agnès, comme pour le dimanche désigné, l'un ou l'autre des évangiles dont il vient d'être parlé.

L'autorité pontificale fut-elle plus exigeante en ce qui concerne le calendrier, soit dans les jours de saint Étienne III, et de saint Paul II, quand les Gaules abandonnèrent leur liturgie particulière pour adopter celle de l'Église romaine, soit trois siècles plus tard, quand saint Grégoire VII réussit à amener l'Espagne à en agir de même? Rien ne le prouve, ou plutôt l'étude des documents liturgiques antérieurs à saint Pie V, et la grande variété d'usages et de textes que l'on y rencontre nous amèneraient presque à penser qu'embrasser alors la liturgie romaine consistait uniquement à accepter d'un côté, pour la célébration du sacrifice de nos autels, l'*Ordo et Canon Missæ Romanæ*, et de l'autre pour ce qui concerne l'Office divin, le *Psalterium dispositum per hebdomadam*. Il est certain que sur ces deux points l'Église romaine a toujours été inflexible. Mais prétendre néanmoins que tout le reste était laissé à l'arbitraire, ce serait exagérer les choses. Il n'est pas douteux, par exemple, et ceci nous intéresse directement, il n'est pas douteux que la Gaule n'ait été obligée, en 760, à adopter la date du 15 août pour la solennité de l'Assomption, comme l'Espagne dut considérer en 1080 comme non avenu le canon de Tolède qui prohibait la célébration en carême de la fête de l'Annonciation. Ce qu'il y a donc de vrai ici, c'est qu'en dehors des points essentiels ou d'une importance majeure, il y avait à ces dates, un peu partout, en liturgie, variété de textes et variété d'usages. Parfois même une concession formelle de l'autorité compétente rendait parfaitement légitime cette absence d'uniformité. En voici un premier exemple, aussi curieux que peu connu. Un ordo romain du dixième siècle renferme le texte suivant, sous la rubrique : DE FESTIS SANCTORUM : « Ceux qui veulent donner neuf leçons à une solennité, doivent aussi chanter neuf psaumes; quant à ceux qui n'en veulent que sept ou cinq, ils se contenteront de six psaumes (2). » On ne peut être plus conciliant : ici la chose paraît laissée à l'arbitraire. Second exemple,

(1) *Homil. in Evangelium*, 37e et 40e q.; 2e et 12e.

(2) *Ordo Romanus decimi sæculi*. — Voy. Tomassi, *Opp.*, édit. Vezzosi, t. IV, p. 321.

celui-ci relatif à la Gaule. Dans les huitième et neuvième siècles, la liturgie romaine ne comportait pas d'hymnes; le fait est incontesté, tandis que ces compositions poétiques dues au génie humain faisaient partie intégrante de la liturgie gallicane. Or nos ancêtres, en abandonnant leur liturgie pour embrasser celle de Rome, ne renoncèrent nullement à leurs hymnes, ils en conservèrent l'usage plein et entier. La chose est mise hors de contestation par un opuscule d'Hincmar de Reims, relatif à sa lutte contre Gothescalc, et dans lequel on voit les deux adversaires citer à l'envi en leur faveur un texte d'une de ces compositions comme ayant droit de faire autorité (1).

L'étude des écrits d'Amalaire de Metz et celle des manuscrits liturgiques du neuvième siècle et des siècles qui ont suivi, établissent également la certitude de l'opinion dont je m'occupe. Il en ressort, en effet, qu'à ces dates, en maintes occasions, il y avait réunion et groupement d'antiennes, de répons et de versets, le choix étant laissé à l'arbitraire (2). Parfois même on rencontrait dans les manuscrits en question deux offices totalement différents, accolés l'un à l'autre et relatifs à la même solennité (3) : ce qui prouve, si je ne me trompe, qu'on pouvait à son gré prendre l'un ou l'autre.

Enfin, au douzième siècle il y avait si peu d'uniformité dans l'office divin, que les liturgistes, qui n'étaient pas assez avisés pour remarquer l'importance capitale de la division du psautier, en venaient à prétendre faussement que l'office des chanoines réguliers, par exemple, différait de celui de Rome, et que chaque diocèse avait son office à part (4), comme si l'identité de la division du psautier entre Rome et les autres diocèses du monde chrétien ainsi qu'avec l'ordre des augustins ne suffisait pas pour constituer substantiellement l'unité liturgique de l'office divin. Le liturgiste

(1) Hincmar. Voy. opusc. *de una non trina Deitate*., *Patrol. lat.*, t. CXXV, p. 476 et seq.

(2) Amalar., de *Ordine Antiphonæ* c. LXVI et *passim*. — Voir aussi *Patrol. lat.*, t. LXXVIII, p. 726 et suiv., soit le Responsorial romain du neuvième siècle.

(3) *Patrol. lat.*, t. LXXVIII, p. 810 et 811. Double office de la Toussaint composé l'un en l'honneur de la sainte Vierge, reine des martyrs (3 mai); l'autre analogue à notre office actuel.

(4) Forma orandi (alia) domestica est..., alia monastica..., alia canonica, seu eorum, qui antonomasticà canonici regulares vocantur..., alia ecclesiastica quæ forma generalis est Ecclesiæ, quæ et ipsa secundum diversas diœceses plerumque solet variari. Guntherius Cisterciensis. (*Patrol. lat.*, t. CCXII, p. 205.)

dont il s'agit n'aurait pas dû oublier que les psaumes ne sont pas seulement la moelle et la substance de l'office divin, ils en sont encore le principe, le point de départ, le germe et le noyau primitif. Mais j'en ai dit assez sur la variété qui régnait dans l'office divin avant saint Pie V, sans altérer pour cela son unité substantielle; il est temps d'aborder la question particulière du calendrier et d'établir que ni les Anglo-Saxons au douzième siècle, ni les Francs au huitième, ni les Espagnols au onzième, ne se crurent obligés d'accepter, dans son intégralité, le calendrier de Rome, en embrassant la liturgie romaine.

Et d'abord, en ce qui touche les Anglo-Saxons, la chose ne saurait être un moment douteuse. Un canon du second concile national de Cloveshow, tenu en 745, plus d'un siècle après la mort de l'apôtre du pays, ordonna en effet, qu' « à *l'avenir* on célébrerait les fêtes des saints aux mêmes jours que Rome » : d'où il ressort qu'avant ce concile les Anglo-Saxons n'étaient astreints à rien, au moins d'une manière uniforme, en ce qui concerne les fêtes des saints (1). Il va sans dire aussi que les Pères de Cloveshow, en s'obligeant d'une manière générale à observer les mêmes fêtes que Rome, se réservaient le droit d'ajouter, de leur propre autorité, certaines autres fêtes particulièrement chères à leur nation : témoin celles de saint Augustin et des Rogations (2); comme aussi, sans nul doute, le droit de retrancher, à leur gré, celles qui, n'intéressant que Rome, ne leur paraîtraient pas de nature à devoir être implantées sur le sol de l'antique île de Bretagne.

Les choses ne se passèrent pas autrement dans les Gaules quand la liturgie romaine vint supplanter la liturgie nationale. Il paraît certain, en effet, que les évêques des diverses Églises n'adoptèrent le calendrier romain qu'à leur gré et dans une mesure restreinte. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer celui-ci avec ceux de Chartres, de Fleury, de Stavelo, d'Auxerre, etc., qui nous ont été conservés, ou plutôt avec tous ceux des bréviaires romano-gallicans antérieurs à saint Pie V, arrivés jusqu'à nous (3).

(1) Concil. Cloveshovensi, x, can. XIII : « Definitur... ut per gyrum totius anni natalitia sanctorum uno eodemque die juxta Martyrologium Romanæ Ecclesiæ, cum sua sibi convenienti psalmodia seu cantile ana venerantur. »

(2) Voir les canons XVI et XVII du même concile, qui instituent les Rogations et la fête de saint Augustin de Cantorbéry.

(3) Les documents auxquels j'en réfère sont épars dans les bibliothèques. La *Patr. lat.* (t. CXXXVIII, p. 1189 et seq.) en offre un certain nombre.

En Espagne, « l'introduction de la liturgie romaine n'amena non plus presque aucun changement dans l'ancien état de choses; à part le canon et l'ordre de la messe, tout resta ce qu'il était précédemment » (1). Ainsi parle explicitement un érudit espagnol qui avait fait une étude spéciale des anciens missels et bréviaires de son pays. Vilanueva aurait dû, sans doute, pour être exact et complet, placer à côté du *canon romain* la *division romaine* du psautier : car elle fit désormais loi dans toute la péninsule ibérique. Mais, en dehors de ces deux points, il y eut, de fait, peu de changement. Le calendrier en particulier ne dut pas être sensiblement modifié. Nous avons eu, à cet égard, occasion de comparer deux calendriers mozarabes, l'un du dixième siècle, l'autre du onzième, antérieurs l'un et l'autre au changement liturgique dont il s'agit, avec d'autres calendriers hispano-romains du douzième siècle et du suivant. Or, si le premier de ces calendriers n'offrait qu'un très petit nombre de saints et presque exclusivement des saints espagnols, le second en renfermait, en retour, un grand nombre. Il renfermait, en particulier, presque tous ceux, quelle que fût leur nationalité, qui ont mérité, par l'éclat de leur vie et de leurs miracles, de trouver place dans le calendrier romain actuel (2).

Il différait donc assez peu, sous ce rapport, des calendriers hispano-romains postérieurs à saint Grégoire VII et antérieurs à saint Pie V, qui nous ont été conservés. Mais aussi ce serait se tromper étrangement de s'imaginer que ces derniers n'étaient que la reproduction pure et simple du calendrier romain avec addition des saints espagnols. En Espagne, comme dans les Gaules et en Angleterre, on se croyait pleinement en droit de faire un choix, et de ne proposer à la vénération publique que les saints et les fêtes qui paraissaient de nature à promouvoir la piété et la dévotion de telle population prise en particulier (3).

En tenant ce langage, il n'entre nullement dans ma pensée, la chose est évidente, de prétendre que les papes de ce temps ne se reconnaissaient pas le droit d'imposer un calendrier unique au monde

(1) Vilanueva. *Viage literario á las Iglesias de España*, t. I, p. 96.

(2) Le premier calendrier dont je parle, se trouve dans la *Ciudad de Dios*, t. V, p. 105, 192, et le second, à Paris, manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, nouvelle acquisit. lat., nº 2171, fol. 28.

(3) Voir *España sagrada*, *passim*, dans tous les volumes; *item* Vilanueva, ouvrage cité, etc. J'ai sous les yeux, dans un manuscrit de Silos des années 1260-1300, un calendrier de ce genre, qui confirme toutes mes assertions.

chrétien, ou d'insinuer que ce droit leur était contesté; soutenir de pareilles opinions, ce serait aller contre l'enseignement de la théologie et de l'histoire. Tout ce que j'ai voulu affirmer, c'est qu'à cette époque, et jusques vers la fin du quinzième siècle, aucun abus par trop criant, aucune exagération par trop dangereuse, dans un sens ou dans un autre, n'ayant rendu nécessaire l'intervention de l'autorité pontificale pour une réforme de la liturgie, et en particulier pour la réforme du calendrier, les dépositaires de cette autorité ne voyaient eux-mêmes aucun avantage pour les âmes à s'immiscer dans ces sortes de questions, parfois même ils évitaient de presser avec trop de rigueur l'exécution de leurs ordonnances pour l'institution de nouvelles fêtes. Mais en voilà assez sur ce sujet. Je crois avoir mis suffisamment en lumière la question de la non-uniformité de calendrier pendant tout le moyen âge : je puis donc reprendre le tableau historique qui m'occupe dans ces pages.

§ II. — *Institution de la solennité de la Toussaint.*

(Septième-neuvième siècles.)

Les premières années du septième siècle furent témoins d'un fait qui suffit à lui seul pour prouver combien le culte et l'invocation des saints étaient alors en honneur. Nous voulons parler de la transformation à Rome (v. 607) de l'ancien Panthéon d'Agrippa, dédié à toutes les fausses divinités du paganisme, en temple chrétien, consacré au vrai Dieu sous le vocable de la sainte Vierge et de tous les martyrs. Si l'on ajoute que cet événement ne tarda pas à devenir le point de départ de l'institution de notre solennité annuelle du 1er novembre, l'une des principales de l'année, on comprendra encore mieux quelle est l'importance du fait dont il s'agit. Il est vrai que tout se borna d'abord à une fête locale, qui se célébrait le 13 mai à Rome seulement et uniquement en l'honneur de la sainte Vierge et des martyrs; mais plus d'un indice et plus d'un témoignage de haute valeur nous autorisent néanmoins à affirmer que dès la première moitié du huitième siècle la fête en question avait été transférée au 1er novembre, sous le nom nouveau qui lui a été maintenu par la piété publique, et qu'elle s'étendait déjà à plusieurs provinces de la chrétienté ; le vénérable Bède, mort en 735, nous est à cet égard un garant des plus dignes de foi (1). Il était contempo-

(1) Bède, *Hist. Eccles.*, lib. II, c. IV. — Chronicon mundi, anno 616.

rain, et parlait sans doute de choses qu'il connaissait pertinemment, lorsque en racontant l'institution de la fête romaine du 13 mai, il ne craignait pas de dire que de son temps, un siècle à peine après ladite institution, la solennité en question avait déjà pour objet non plus seulement la sainte Vierge et les martyrs, mais bien tous les saints de la cour céleste (1). Ailleurs, dans son *Martyrologe*, il mentionne formellement comme déjà accompli le transfert de ladite solennité au 1er novembre (2). Seulement, ici ses paroles ont été considérées comme sans force ni valeur, parce qu'un interpolateur, venu un siècle après lui, a ajouté à son texte la mention de ce que fit (v. 840) le pape Grégoire IV pour obtenir l'introduction de la même solennité dans l'empire carlovingien, qui jusque-là s'était tenu en dehors du pieux mouvement dont nous parlons. Mais, en y réfléchissant mieux, en pesant avec soin les termes employés par l'interpolateur, et en tenant compte de quelques autres témoignages postérieurs au vénérable Bède, mais antérieurs au pontificat de Grégoire IV, on est amené à affirmer en toute assurance que le transfert de la fête de tous les Saints au 1er novembre et son extension à l'empire carlovingien sont deux faits entièrement distincts et de date diverse. L'interpolateur en question dit en effet, en toutes lettres, que le pape Grégoire IV exhorta vivement Louis le Débonnaire à introduire dans ses États la fête de tous les Saints, qui se célébrait le 1er novembre. Par conséquent, la fête existait antérieurement sous ce même nom et elle se célébrait déjà le 1er novembre : elle n'avait donc rien de commun avec la fête locale du 13 mai. Or, si nous remontons d'un siècle dans les annales de l'Église romaine, nous trouverons de fait qu'un autre pontife du nom de Grégoire, le troisième de ce nom, avait fondé dans la basilique de Saint-Pierre du Vatican une chapelle dédiée à la sainte Vierge, aux saints apôtres, aux martyrs, aux confesseurs et à tous les justes.

En présence d'une assertion de ce genre, on se trouve disposé à

(1) H., *Martyrol.*, 1 *nov.* « Festivitas omnium Sanctorum. Petente namque Papa Bonifacio jussit Phocas imperator in veteri fano, quod Pantheon vocabatur, ablatis idololatriæ sordibus, ecclesiam beatæ semper Virginis Mariæ et omnium fieri martyrum, ut ibi deinceps *omnium fieret memoria Sanctorum :* quæ festivitas ab illo tempore in Kalendis novembris in urbe Roma generalis et celebris agitur. » (Ce qui suit est une addition.)

Sed in Galliis monenta Gregoris, sanctæ recordationis Pontificis, Ludovicus imperator, omnibus regni sui et imperii episcopis consentientibus, statuit uti solemniter perpetuo ageretur.

(2) *Liber pontific.*, édition Duchesne, t. I, p. 417 et 422.

admettre, avec Mabillon, que c'est à ce Grégoire III que revient l'honneur d'avoir donné à la fête du 13 mai le nom nouveau sous lequel elle sera à jamais connue, et de l'avoir transportée du 13 mai au 1er novembre (1). Sans doute, il faut bien l'avouer, le décret pontifical porté à cet égard ne reçut pas immédiatement force de loi dans toute l'Église; mais la même chose est arrivée en maintes autres circonstances, et ne saurait rendre douteux le fait lui-même, surtout si l'on considère que le Pénitentiel, dit de saint Théodore de Cantorbéry, qui appartient, au plus tard, à la fin du huitième siècle, et les statuts de Corbie, rédigés en 822, nous sont de sûrs garants que la fête de la Toussaint portait déjà son nom actuel et se célébrait le 1er novembre, longtemps avant que Louis le Débonnaire eut publié à cet égard son fameux capitulaire (2).

§ III. — *Progrès du culte des saints du septième au treizième siècle.*

Le septième siècle ne devait pas s'achever sans que deux autres fêtes vinssent prendre rang au nombre des principales solennités du cycle : ce sont celles de la Nativité de la sainte Vierge (8 septembre) et de l'Exaltation de la sainte Croix (14 du même mois). On a parfois attribué l'institution de l'une et de l'autre au pape saint Serge Ier (687-700). Mais la vérité est que ce pontife ne fit que donner plus de pompe et d'éclat à des fêtes qui existaient avant lui (3).

Le pape saint Adrien promulgua à son tour, dans les dernières années du huitième siècle, un décret qui n'a pas peu contribué au progrès de la piété envers les saints. Cette mesure eut pour but de revenir sur une prohibition de saint Gélase, ou plutôt de donner à cette prohibition une interprétation plus bénigne. Le pape Gélase, en effet, considérant que, de son temps, les hérétiques s'appliquaient à forger de faux actes de martyrs, de fausses vies de saints, et ne réussissaient que trop à faire passer pour authentiques ces récits fabuleux et dangereux, ne vit d'autre remède à un si grand mal, que d'en venir à défendre, d'une manière générale, la lecture des vies de saints et des actes des martyrs (4) pendant les offices

(1) *Annal. O. S. B.*, lib. XXXIII, nº 1, seu t. II, p. 646.

(2) V. *Pœnitentiel Theodori.* — *Patr. lat.*, t. LXXXIX, p. 36. — *Statuta S. Adalardi.* — *Ibid.*, t. CV, p. 538 et 546.

(3) *Liber Pontif.*, t. I, p. 270-275.

(4) Le décret de saint Gélase (*Concilia*, édit. Mansi, t. V, p. 388, ou Thiel : *Epistol. Roman. Pontif.*, t. I, p. 418) est assez ambigu en tant qu'il a trait

divins. C'était priver le clergé et les fidèles d'une source abondante de renseignements instructifs et édifiants; et comme le danger n'était plus le même au huitième siècle qu'au cinquième, le pape Adrien n'hésita pas à annuler une prohibition de ce genre (1). Sa décision fut accueillie avec une faveur marquée; c'est à elle, sans nul doute, que nous devons la conservation d'un nombre considérable d'actes de martyrs et de vies de saints, dont les annales du monde et de l'Église ont plus tard largement bénéficié. Pendant que le pape saint Adrien donnait ainsi un nouvel éclat à l'office divin et au culte des saints, son ami dévoué, l'empereur Charlemagne, travaillait efficacement à la même œuvre, en ordonnant de faire un recueil d'homélies et de sermons pour toutes les fêtes de l'année, et en chargeant de ce travail des savants aussi distingués que Paul Diacre, Alcuin et Alain de Farfa (2).

Au neuvième siècle, le zèle sans égal qu'apporta le pape saint Paschal Ier à rechercher et à recueillir les corps des martyrs de Rome, saurait d'autant moins être passé sous silence, que le pontife compta bientôt beaucoup d'imitateurs, non seulement parmi ses successeurs, mais aussi parmi les évêques et les abbés du monde chrétien, ce qui ne contribua pas peu à rendre général et universel le culte d'un grand nombre de martyrs romains et autres, comme Marcellin et Pierre, Vit et Modeste, etc., culte qui n'avait guère dépassé précédemment l'enceinte de Rome ou d'une autre cité isolée. Parmi ces ardents propagateurs de la piété envers les saints, on doit signaler nommément Angilbert, abbé de Saint-Riquier. Il fit venir de Rome, de Constantinople, de Jérusalem et d'autres lieux encore, des corps saints ou des parties de corps saints et cent autres objets précieux également dignes de vénération, comme vête-

aux lectures de l'office divin, et a parfois été interprété dans un sens diamétralement opposé; mais je ne vois aucune raison pour ne pas accepter l'interprétation romaine qui suit (page suiv., note 1). A mes yeux, elle fait autorité.

(1) Passiones sanctorum martyrum vel gesta eorum usque Adriani tempora non legebantur nisi ubi ecclesia ipsius sancti vel titulus erat. Ipse vero removere jussit et in ecclesia S. Petri legendas esse constituit. (*Ordo Romanus decimi sæculi*, apud Tommasi, t. IV, p. 325. — Voir aussi la lettre du Pape à Charlemagne. (*Patrol. lat.*, t. XCVIII, p. 1284.)

(2) La lettre de Charlemagne (*Patrol lat.*, t. XCV, an. 1159), n'est adressée qu'à Paul Diacre, mais on croit généralement qu'Alcuin et Alain, abbé de Farfa, s'occupèrent du même travail, sous la protection du grand empereur. (V. *Hist. littér. de la France*, t. IV, p. 337; t. V, p. x.) Le travail d'Alain de Farfa, qu'on croyait perdu, vient d'être retrouvé à la bibliothèque royale de Munich (manuscrits latins, n° 4564).

ments, chaussures, etc., de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, pour en enrichir les divers lieux de prière dont il avait la garde.

Le dixième siècle contribua aussi, d'une manière très efficace, à la diffusion du culte des saints et à l'établissement de nouvelles fêtes en leur honneur : ce fut par le transfert en divers lieux de leurs corps vénérés ou de partie de ces corps. On sait, en effet, comment le torrent des invasions normande, sarrasine ou hongroise, débordant alors de toutes parts, maintes populations se trouvèrent dans la nécessité de chercher leur salut dans la fuite, en emportant avec elles ce qu'elles regardaient avec raison comme leur trésor le plus précieux, nous voulons dire les corps saints dont elles avaient la garde. De là, des pérégrinations parfois lointaines, avec arrêts sur la route plus ou moins nombreux, avec opération de miracles et de prodiges surnaturels, avec distribution de reliques plus ou moins considérables; de là, par voie de conséquence, l'extension à de nouveaux pays du culte de saints et de thaumaturges qui jusque-là n'étaient connus que dans un cercle parfois très restreint; de là, l'institution de nouvelles fêtes en leur honneur sous le nom de Translation, Relation, Invention, etc.

Le onzième siècle nous apparaît de son côté comme ayant contribué dans une large mesure à enrichir le calendrier romain : c'est alors, en effet, que le nom glorieux de sainte Madeleine doit y avoir été inscrit; c'est alors aussi que saint Grégoire VII, qui domine toute cette époque de la hauteur de son génie et de sa fermeté indomptable de caractère, y ordonna à tout le monde chrétien de célébrer désormais annuellement la fête particulière de chacun des successeurs de Pierre qui avaient versé leur sang pour la foi, après avoir gouverné l'Eglise de Jésus-Christ pendant un temps plus ou moins considerable. C'est à ce décret, si je ne me fais illusion, que les saints papes Télesphore, Hygin, Anicet, Sotère, Clet, Marcellin, Eleuthère, Jean, Félix Ier, Sylvère, Anaclet, Evariste et Melchiade, doivent l'honneur de figurer aujourd'hui au calendrier de l'Eglise universelle.

Le douzième siècle, ère de renouvellement et de résurrection, entoura la sainteté des hommages les plus empressés, et produisit lui-même de grands saints; mais il ne fournit cependant aucun fait nouveau à l'histoire proprement dite du calendrier romain, en dehors de l'insertion des trois glorieux noms du martyr Thomas de Cantorbéry, du docteur de l'Église Bernard de Clairvaux, et

d'Ubald de Gubbio, si secourable contre les obsessions diaboliques.

Le treizième siècle, qui ne le cède peut-être à aucune autre époque des annales du monde sous le rapport d'un éclat extraordinaire de sainteté et d'illustrations en tout genre, eut la gloire d'enrichir le cycle ecclésiastique d'un de ses joyaux les plus précieux : la fête du saint Sacrement, et procura aussi au calendrier romain les noms nouveaux de François et Claire d'Assise, Dominique de Guzman, Pierre de Vérone, qui ont conquis une immense popularité. Mais il réalisa en outre une sorte de *rénovation* de ce même calendrier, sur laquelle je dois entrer dans quelques éclaircissements, tant pour en montrer l'importance et en déterminer la date, que pour la venger des assertions fausses et calomnieuses que certains liturgistes ont témérairement émises à son occasion.

§ IV. — *Classement des fêtes en doubles et semi-doubles. — Date et conséquences de ce fait. — Erreurs étranges auxquelles il a donné lieu.*

Au treizième siècle, les blasphèmes et les impiétés que les vaudois et les albigeois ne cessaient de vomir contre le culte de la sainte Vierge et des saints, comme aussi l'état de la controverse théologique, demandaient impérieusement que le culte et l'invocation des saints reçussent de nouveaux et plus importants développements. Les touches secrètes de l'Esprit-Saint poussaient également l'Epouse de Jésus-Christ à entrer dans la même voie, afin de procurer par là à ses enfants de nouveaux modèles et de nouveaux protecteurs, à la veille de la lutte formidable contre les grandes hérésies du quinzième et du seizième siècle. Or l'Église romaine réalisa, à cette date même, cette œuvre de salut; mais elle le fit, selon son habitude, sans rien brusquer ni bouleverser, en sorte que les contemporains y prirent à peine garde. Elle le fit, en effet, au moyen d'un simple classement nouveau des fêtes de son calendrier, lequel classement parut d'abord sans conséquence; seulement, au bout d'un siècle, ce même classement, par suite de l'abus qu'on en avait fait, — l'homme abuse de tout, — avait produit de tels résultats, qu'un liturgiste de grand renom, et ordinairement mieux inspiré, s'en effraya, et ne craignit pas de crier au scandale, comme s'il se fût agi de conjurer un danger public (1). Somme toute, il n'y avait

(1) Raoul de Rive, *de Concordia canonum, passim,* et surtout *proposit.* 22 *.

peut-être, de la part de Raoul de Rive, qu'un malentendu et une confusion d'idées assez étranges; mais, avant de l'établir brièvement, il est de mon devoir de rechercher d'abord quelle est la véritable origine et quel est le vrai sens des locutions : *fête double* et *fête semi-double*, qui jouent ici un grand rôle. Il sera indispensable pour cela de reprendre les choses d'un peu plus haut.

On se rappelle, sans doute, ce que j'ai déjà dit (1), à savoir que, dès le sixième siècle, les fêtes des saints éclataient en grand nombre sur le calendrier romain; mais, comme elles étaient toutes réparties en deux classes (les *festa majora* et les *festa minora*), comme en outre ces dernières, qui étaient de beaucoup les plus nombreuses, n'avaient d'autres psaumes que ceux de la férie, excepté à laudes, la suppression de l'office dominical était chose très rare, et la récitation intégrale du psautier hebdomadaire n'était elle-même que fort peu entravée. Or les choses n'avaient pas notablement changé du sixième au treizième siècle, bien que les noms et les appellations eussent subi quelque variation : on avait, par exemple, établi en diverses églises une distinction parfaitement légitime entre les *festivitates* ou *solemnitates* (les *festa majora* de l'âge précédent) et les autres fêtes de moindre importance, qu'on appelait simplement *festa novem vel trium lectionum*, au rite romain; *festa trium, octo vel duodecim lectionum*, au rite monastique (2). Par suite de l'augmentation du nombre de ces fêtes secondaires, surtout de celles qui avaient 9 ou 12 leçons, l'office férial avait dû subir plus d'une atteinte depuis les jours de saint Grégoire; mais l'office dominical avait gardé sa prééminence, et le psautier hebdomadaire n'était nullement tombé en oubli.

L'expression de *festa simplicia* fit elle aussi son apparition vers la fin du onzième siècle (3)? Comme actuellement elle fait en quelque sorte corps avec les expressions *festa duplicia* et *semi-duplicia*, on serait tenté de croire que celles-ci ont la même antiquité. Mais ce serait se tromper soi-même, et s'engager dans une

(1) Voir plus haut, art. II, § v, à la fin.

(2) Jean d'Avranches, mort archevêque de Rouen en 1079, est le premier liturgiste de notre connaissance qui mentionne l'usage romain des *solemnitates* comme distinctes des *festa novem seu trium lectionum* (*Patrol. lat.*, t. CXLVII, p. 60 39); mais, dès la fin du huitième siècle, S. Sturme, abbé de Fulde, nous apprend que les moines avaient déjà établi une distinction entre les fêtes de 12, 9 et 3 leçons. (*Patrol. lat.*, t. LXXXIX, p. 1261.)

(3) *Microlog.*, cap. XLIII.

fausse voie. Ce qui établit clairement à mes yeux que ces dernières expressions étaient totalement inconnues avant la seconde moitié du treizième siècle; c'est qu'on les chercherait vainement, non seulement dans Rupert de Deutz, Jean Beleth, et les autres liturgistes du douzième siècle ou d'une époque antérieure, mais même dans Sicard de Crémone, mort vers 1215, auquel on doit un ouvrage célèbre, le *Mitrale* (1), sorte de *somme liturgique* dont profita grandement, quelques cinquante années plus tard, Durand de Mende, pour composer un ouvrage analogue, le *Rationale divinorum officiorum*. Il y a plus : le terme de *festum simplex* est encore absent de l'immortelle bulle, *Transiturus de hoc mundo*, donnée en 1264 par Urbain IV, pour instituer la fête solennelle du saint Sacrement, à laquelle le pontife attribuait cependant une octave (2). De cet état de choses je crois pouvoir conclure qu'à la date de 1264 l'expression en question n'existait pas encore, ou du moins n'était pas encore consacrée. Or, il en était tout autrement quinze ou vingt années plus tard, témoin un ordo romain qui fut rédigé par ordre du bienheureux Grégoire X (1271-1276), et dans lequel l'expression de *festa duplicia* revient plus d'une fois, et est employée sans hésitation comme terme reçu et de plein usage; témoin aussi le même Durand de Mende, qui en use semblablement, et affirme en toutes lettres que la double locution *festum duplex* ou *semi-duplex*, signifiait qu'on doublait, ou qu'on ne doublait pas, les antiennes, c'est-à-dire que lesdites antiennes se chantaient avant et après les psaumes et cantiques, ou seulement après, au moins pour le double office de laudes et de vêpres (3). De ces rapprochements curieux il ressort manifestement que les expressions liturgiques *festum seu officium duplex* et *semiduplex* n'ont pas fait leur apparition avant la seconde moitié du treizième siècle; il ressort, en second lieu, qu'elles ont une origine romaine; il ressort, en troisième lieu, qu'on leur a donné dès l'origine le même sens qu'aujourd'hui (4).

(1) Voy. *Mitrale*, XI, LIV. — Les antiennes occupent l'auteur dans ce chapitre, mais il ne supposa jamais qu'on les double pour un motif quelconque.

(2) *Bullar Romanum*, edit. Oqueline, t. III, p. 404.

(3) *Ordo Romanus*, XIII, n° 28. — *Ration. divin. officior.*, VII, cap. I, nos 31 34.

(4) On doublait aussi les répons dans certaines circonstances et il y avait encore quelques autres usages analogues de moindre importance sur lesquels il serait inutile de m'arrêter. De même, dans les sixième et neuvième

La véritable origine et le vrai sens des expressions *fêtes doubles* et *fêtes semi-doubles* ainsi expliqués, je vais rechercher maintenant comment ce nouveau classement est devenu insensiblement le principe et le point de départ d'une sorte de révolution liturgique à la fois pacifique et salutaire, quoi qu'en ait dit Raoul de Rive.

En premier lieu, on comprendra sans peine pourquoi ledit classement contenait en germe et devait amener inévitablement, dans un avenir prochain, une diminution notable de l'office dominical au profit de celui des saints, si l'on vient à réfléchir que ledit office dominical, qui précédemment ne cédait qu'aux *festa majora*, se vit réduit au rang de semi-double dans le nouveau classement et par suite se trouva distancé par une double série de fêtes de saints; celles dont l'office était appelé *totum duplex*, et celles dont l'office était dit *simpliciter duplex* (1).

Si on me demandait à cet égard pourquoi on en avait agi de la sorte, pourquoi l'office dominical avait été placé ainsi dans un état d'infériorité, je serais obligé de répondre que les anciens liturgistes ne nous ont rien appris à cet égard. Voici cependant une solution qui ne me paraît pas dénuée de fondement. Rome, on le sait assez, Rome chrétienne surtout, a toujours été, par excellence, le pays de la temporisation et des sages tempéraments, ne rien brusquer, ne rien bouleverser, laisser agir le temps, sont des maximes pleines de sagesse, dont on ne se départ jamais dans les conseils des souverains pontifes. Or, précisément dans la circonstance, ne donner à l'office dominical que le rang de semi-double, c'était réellement poser un principe nouveau et gros de conséquences, mais c'était aussi agir sans rien brusquer, sans rien bouleverser, en laissant les choses à peu près dans le *statu quo*. Avec ce système, en effet, il n'y avait rien de changé dans l'office férial et dominical, le texte en restait exactement le même, tandis qu'un office dominical du rite double eût modifié notablement le *Psautier* et le *Propre du temps*. Avec ce système aussi, les changements introduits dans les offices des *festa majora* et des *festa simpliciter duplicia* ne durent pas

siècles, les fêtes principales de l'année avaient parfois double office de nuit, *duplex vigilia*. Amalaire, et les anciens ordos romains en ont parlé. Mais ce qui me paraît contraire à la vérité, c'est de prétendre avec Fronbeau (*Calendar. romanum*, p. 61, et Grancolas. *Commentaire sur le Bréviaire*, lib. I, cap. XLIV) que l'expression *festum duplex* signifiait primitivement qu'il y avait en ce jour absolument double office et double messe.

(1) *Ration. divin. officior. loco citato.*

être considérables, au moins dès le début : car les fêtes de cette catégorie étaient alors peu nombreuses.

Après tout, quoi qu'il en soit de ma conjecture et de mon explication, ce qu'il importe de remarquer, pour se rendre compte des conséquences que devait entraîner comme fatalement et qu'entraîna de fait le classement dont je m'occupe, c'est que le principe de l'infériorité de l'office dominical vis-à-vis d'un office festif, même de second ou troisième degré, y était érigé en règle ordinaire de conduite : car il était impossible, étant donnée la tendance native de l'homme à chercher ses aises, à se débarrasser des fardeaux dont ses épaules sont chargées ; il était impossible, dis-je, qu'on ne cherchât pas, dans un avenir plus ou moins éloigné, à profiter de ce principe, sous des prétextes plus ou moins plausibles, pour supplanter l'office férial ou dominical et le remplacer par un office festif beaucoup moins long et moins fatigant au rite romain.

Dès le onzième siècle, en effet, les réclamations contre la longueur de l'office dominical trouvèrent parfois tant d'écho, qu'on en vint dans certains diocèses à permettre de scinder en deux ledit office, en sorte que les dix-huit psaumes dont se composent les vigiles de nuit, fussent répartis neuf par neuf entre deux dimanches consécutifs. C'est Jean d'Avranches, un des meilleurs liturgistes de son époque, qui nous a révélé cette particularité (1).

Une telle pratique était abusive et aurait pu avoir des conséquences funestes : aussi Rome ne l'a jamais sanctionnée par son exemple. Elle aima mieux, si je ne me fais pas illusion, couper court à ce danger, en autorisant la substitution plus ou moins fréquente d'un office festif au lieu et place de l'office férial ou dominical. La chose devenait facile, on le comprend, après l'inauguration du classement des fêtes, dont je parle dans ces pages.

Il n'est pas impossible non plus que saint Grégoire VII et le grand Innocent III n'aient préludé à cette innovation, longtemps avant l'introduction des fêtes *doubles* et *semi-doubles*, en autorisant les clercs de leur chapelle privée à remplacer semblablement de temps à autre l'office férial par un office festif (2). Ce qui est encore moins douteux, c'est qu'après l'établissement desdites fêtes doubles

(1) *Joannes abrinvinsis, De Eccl. officiis, Patr. lat.*, toma CXLVII, p. 55.

(2) Radulphus de Rivo. (*Proposit.* 22ª). — Cet auteur ne parle explicitement que d'Innocent III, mais on a dit quelque part la même chose de saint Grégoire VII.

ou semi-doubles, on recourut avec tant d'empressement à ce moyen nouveau de faire brèche à l'office dominical, qu'au bout d'un siècle, celui-ci avait été en quelque sorte pratiquement supprimé dans un grand nombre de diocèses (1). De là, l'*ira* et les plaintes amères de Raoul de Rive, le liturgiste que je me vois obligé de prendre ici à partie. Mais, je me plais à l'affirmer aussi, personne ne songerait à blâmer le doyen de Tongres, s'il avait su contenir son indignation dans de justes bornes, s'attaquer aux vrais auteurs de l'abus, distinguer entre une chose bonne en soi et l'abus lui-même qui en est fait, enfin s'il s'était gardé de donner à l'abus lui-même des proportions démesurées, que les faits contredisent positivement.

A entendre, en effet, l'auteur de la *Concordia canonum*, ce n'est pas simplement la suppression parfois arbitraire de l'office férial et dominical qu'il fallait réprimer de son temps, il lui arrive encore de comprendre dans les mêmes anathèmes les développements légitimes donnés au culte et à l'invocation des saints (2).

En second lieu, ce n'est pas aux souverains pontifes Grégoire VII et Innocent III qu'il ose s'attaquer, et il eut raison : car ces immortels pontifes avaient usé de leur autorité souveraine pour sanctionner une dispense pleine de sagesse. Mais, en retour, le doyen de Tongres s'attaqua avec violence aux enfants de Saint-François. Or ceux-ci, en définitive, lui-même en convient par moments, n'étaient que les humbles satellites des Pontifes romains et leurs serviteurs dévoués (3).

Enfin, le même liturgiste ose prétendre, et c'est ici que l'audace de ses assertions dépasse toute mesure, il ose prétendre que l'abus dont il s'occupe avec tant d'acrimonie, eut pour résultat d'altérer gravement le texte de l'office divin, en sorte que celui-ci y perdit tout le parfum (4) d'antiquité qu'il tenait des siècles. *De Romain, il devint Franciscain*, nous dit-il en toutes lettres.

(1) Rive, *proposit.* 22ᵃ.

(2) *Id.*, *proposit.* 17ᵃ et 18ᵃ.

(3) *Id.*, *proposit.* 22ᵃ, *initio.*

(4) « Sciendum (est) quod Nicolaus papa III fecit in ecclesiis Urbis amoveri antiphonaria, gradualia, missalia et alios libros officii antiquos quinquagiuta, et mandavit ut de cætero ecclesiæ urbis uterentur libris et breviariis fratrum minorum .. Unde *hodie* in Roma *omnes libri sunt novi* et franciscani. » (*Proposit.* 22ᵃ, *in fine*). Je ne suis pas le premier à m'élever contre de pareilles assertions; je ne fais que marcher à la suite de Pagi (*Breviarum roman. pontificum*), de Nicolas III, nº 24) et de Benoît XIV (*De Beatif.*, lib. IV, part. II, cap. XIII, nº 2), en les déclarant tellement exagérées, qu'elles en deviennent l'antipode de la vérité. En outre, les

Comme si la réforme en question avait eu pour objet le texte même de l'office romain, et non uniquement un nouveau classement des fêtes du calendrier. Mais je ne puis entrer ici à cet égard dans une discussion qui serait nécessairement longue, sans m'écarter du but direct que j'ai en vue. Il doit me suffire pour aujourd'hui

chroniqueurs contemporains, qui n'étaient nullement indifférents aux choses de la liturgie, témoin le soin avec lequel ils ont mentionné le décret de Boniface VIII dont il va être question dans le paragraphe suivant (voy. Rinaldi, ann. 1295, nos 55 et 56), ayant gardé le silence sur le prétendu décret de Nicolas III et sur la pretendue *chose* qu'il aurait faite aux anciens livres liturgiques, le doyen de Tongres, seul et unique temoin, n'a pas droit d'être cru sur parole dans la circonstance. Ce qui prouve encore qu'il n'est pas digne de créance lorsqu'il affirme que, de son temps, à Rome, tous les livres d'office étaient franciscains, les autres ayant été anéantis par Nicolas III, c'est que le bienheureux Tommasi et bien d'autres après lui en ont rencontré bon nombre plus anciens que saint François et le treizième siècle. Ne sait-on pas également par Amalaire et les autres liturgistes, ainsi que par les nombreux manuscrits liturgiques des neuvième et treizième siècles qui sont conservés dans les principales bibliothèques de l'Europe, quelle etait la forme et quel était le texte de l'office romain avant l'âge de saint François? On peut donc comparer avec les textes qui sont postérieurs à la même époque. Or, de cette comparaison, il ressortira manifestement que les livres en question sont restés substantiellement *romains* et *grégoriens*. On a pu abréger les lectures, retrancher çà et là des versets à quelques répons ou à quelque antienne, mais c'est tout. Il est possible encore que l'influence des enfants de Saint-François ait fait introduire dans lesdits livres les offices propres de saint François d'Assise, de saint Antoine de Padoue, de saint Dominique, de sainte Claire; mais alors qu'on nous parle d'additions, et non d'une altération. Une dernière remarque, car ce n'est pas ici le lieu de consacrer de longues pages à ce sujet, quel que soit son intérêt. Je crois avoir trouvé le vrai motif qui a porté les liturgistes à donner créance aux assertions de Raoul de Rive : c'est qu'ils ont admis, sur la foi de Wadding (*Annal. Minor*, anno 1244, n° 45 et 1249, n° 10), que le quatrième général des frères Mineurs, Haymon, avait opéré une *correction* du *Bréviaire romain* par ordre de Gregoire IX. Or l'unique texte sur lequel repose une assertion aussi grave n'est autre chose qu'une lettre de Jean de Parme, le successeur dudit Haymon dans le généralat de son ordre, lettre qui n'est ni claire, ni précise, ou plutôt qui, à mon avis, devrait passer pour une impertinence, si elle avait le sens que lui attribue Wadding. Non content, en effet, d'affirmer que ledit Haymon corrigea le *Bréviaire* et le *Missel*, non content d'ajouter que cette correction fut sanctionnée par Grégoire IX, cet auteur prétend en outre que la *correction* susdite fut aussi approuvée par le Chapitre général de son Ordre. La chose se comprend si la correction ne s'etendait qu'aux bréviaires et missels en usage dans l'ordre, comme je le suppose; mais, s'il se fût agi, comme le veut Wadding, d'une correction du *Bréviaire* et du *Missel romains*, le chapitre général de l'ordre franciscain n'avait manifestement aucun droit de soumettre à son *visa* une correction ordonnée et approuvée par le Pontife romain en personne.

d'avoir établi quelle est la vraie date de ce classement et quelles ont été ses conséquences, pendant que je vengeais en même temps l'Église romaine et l'ordre de Saint-François des accusations calomnieuses qu'un fâcheux malentendu faisait peser sur l'une et sur l'autre à cette occasion.

§ V. — *Boniface VIII et son décret* Gloriosus. — *Sage réserve de ses successeurs. — Multiplication exagérée des fêtes des saints et des offices propres pendant les quatorzième et seizième siècles.*

Après avoir établi brièvement quelle est la date et quelles sont les conséquences du classement des fêtes du calendrier en doubles et semi-doubles, et vengé à ce sujet l'honneur de l'Église romaine et celui de l'ordre des frères Mineurs des accusations exagérées et calomnieuses qui pesaient sur eux à cette occasion, je dois rechercher maintenant comment le classement en question, parfaitement légitime et louable en soi, n'en devint pas moins la source d'un abus des plus déplorables. On devine par ce qui a été dit dans le paragraphe précédent que l'abus dont il s'agit n'est autre que la suppression arbitraire de l'office férial ou dominical. Ici encore on pourrait affirmer, avec une certaine apparence de raison et cependant à tort, que l'exemple vint de haut, qu'il fut donné par l'un des plus grands pontifes du moyen âge, Boniface VIII. Le fait est que ce pape, par son décret *Gloriosus*, qui remonte à l'année 1295, et en vertu duquel les fêtes des douze apôtres, des quatre évangélistes et des quatre grands docteurs de l'Église latine se trouvèrent du même coup élevés au rang de double, avec préséance sur les dimanches ordinaires ou *per annum* (1), donnait un exemple et créait un antécédent dont les autres évêques de la chrétienté pouvaient se prévaloir en plus d'une circonstance, à une époque où leur droit personnel d'instituer de nouvelles fêtes dans les limites de leur juridiction n'avait été, jusque-là, à ma connaissance, l'objet d'aucune contestation; seulement, en y réfléchissant mieux, on arrive à se convaincre facilement qu'autant la mesure décrétée par le souverain Pontife était légitime en soi, voulue et bénie de Dieu, en raison des circonstances et de l'état de la controverse théologique, autant les innovations de beaucoup d'évêques, en ce qui touche la multiplication excessive des fêtes des saints, furent maintes fois pure-

(1) Ce décret est inséré dans le Sexte, lib. III, tit. XXII, cap. I.

ment arbitraires et sans excuse valable au tribunal de la saine raison et de la conscience.

On le sait assez, en effet, la seconde moitié du treizième siècle vit commencer, contre la double autorité doctrinale et gouvernementale dont l'Église et ses chefs sont en possession, une série d'attaques non plus passagères, comme cela avait eu lieu de temps à autre par le passé, mais incesssantes, et en quelque sorte ininterrompues, en attendant que Jean Huss et Wiclef, Luther et Calvin en vinssent plus audacieusement encore à refuser au corps même de l'Église des privilèges aussi inaliénables que ceux de l'infaillibilité et de l'indéfectibilité, de la sainteté et de l'apostolicité, Boniface VIII eut à gémir personnellement sur les attaques dont je parle, car il y en eut qui furent dirigées spécialement contre l'exercice qu'il faisait de son autorité. Eut-il aussi le pressentiment intime des luttes encore plus formidables que l'avenir réservait au monde? C'est le secret de Dieu. Mais ce qui ne me paraît pas douteux, c'est que ce pontife, dans sa haute intelligence, ne vit rien de mieux à faire pour affermir le principe de l'autorité doctrinale et gouvernementale qui réside dans l'Église, que de recourir à la liturgie et de lui donner en quelque sorte mission de parler au cœur des multitudes pour les mettre en garde contre les enseignements des docteurs de mensonge. De là l'éclat inaccoutumé dont il voulut entourer simultanément les fêtes des apôtres, qui ont fondé l'Église au prix de leur sang, celles des évangélistes, qui sont comme les canaux au moyen desquels les enseignements de Celui qui s'est appelé lui-même *la lumière du monde*, sont arrivés jusqu'à nous; enfin, celles des quatre grands docteurs qu'on a droit de regarder comme les continuateurs des évangélistes, comme des lampes ardentes et lumineuses qui ont eu pour mission d'illuminer le monde de nouvelles clartés et d'empêcher les ténèbres de s'y implanter pour y faire la nuit (1).

La mesure décrétée par Boniface VIII se trouve de la sorte expli-

(1) Alma mater Ecclesia... Christi Redemptoris apostolos, numero duodeno contentos, qui viventes in carne prædictam Ecclesiam suo pretioso sanguine plantaverunt... quatuor evangelistas Domini, per quorum diligentissima et fidelissima studia eidem Ecclesiæ sacra Evangelia illuxerunt... egregios quoque ipsius Ecclesiæ... doctores... Gregorium, Augustinum, Ambrosium et Hieronymum... summis attollere vocibus, et specialibus denique honoribus venerari... Horum quippe doctorum perlucida et salutaria (fuerunt) documenta... per ipsos quasi luminosas ardentesque lucernas super candelabrum in domo Domini positas, errorum tenebris profugatis, totius corpus Ecclesiæ irradiæt. » (*Texte du même décret de Boniface VIII.*)

quée et pleinement justifiée. C'était quelque chose comme un démenti public et solennel opposé à l'audace toujours croissante des négations de l'hérésie et de l'impiété. Toutefois, on doit l'avouer, il y avait là un apport considérable ajouté d'un seul coup au calendrier, et si plusieurs des successeurs de l'immortel pontife eussent tenu à ne pas être en arrière de lui à cet égard, le calendrier romain eût bientôt été surchargé et n'eût pu suffire à contenir tant de fêtes. Mais l'Esprit-Saint était avec son Église et inspira au bienheureux Benoît XI et aux autres successeurs de Boniface VIII des pensées et des desseins plus en conformité avec les besoins et les nécessités de leur époque. En conséquence, ces pontifes montrèrent la plus grande réserve en ce qui touche l'institution de nouvelles fêtes. Il y eut çà et là des diocèses où le rang de double et la préséance sur le dimanche donnés à quelques-unes de fêtes en question parurent chose exorbitante, en sorte que lesdites fêtes ne furent insérées dans leurs calendriers qu'avec le rang de semi-double (1). Mais par ailleurs le décret *Gloriosus* fit vraiment loi dans toute l'Église et fut même ratifié dans plusieurs conciles provinciaux (2). Le bienheureux Urbain V, Grégoire XI et peut-être d'autres Papes se plurent de leur côté à le ratifier indirectement, en ajoutant le chant du symbole de la foi aux autres marques de distinction dont Boniface VIII avait entouré les fêtes des apôtres, des évangélistes et des docteurs de l'Église (3).

Ce point ainsi éclairci, je vais rechercher maintenant ce qu'ont fait en ce genre les successeurs de Boniface VIII, quelles fêtes nouvelles ils ont à leur tour instituées. On verra, comme je l'ai déjà affirmé, que, loin de s'abandonner à cet égard à un zèle indiscret, ils y ont mis au contraire une réserve et une prudence dignes des plus grands éloges. Près de trois siècles, en effet, séparent saint Pie V de Boniface VIII. Or, pendant tout ce laps de temps, le nombre des fêtes nouvelles qui furent ajoutées au calendrier, ne paraît pas s'élever à plus de dix ou quinze tout au plus.

En voici le relevé chronologique. Sans oser prétendre qu'aucune omission ne s'y soit glissée, je crois cependant pouvoir assurer que

(1) Merati cite, après Grancolas, le Bréviaire des dominicains de Paris et celui du roi Jean le Bon, l'un et l'autre du quatorzième siècle, parmi ceux qui maintenaient les apôtres, les evangélistes et les docteurs au rang de semi-double. (*Commentar in Rubric. Breviarii romani*, sectio IIª, cap. I, n. 4.)

(2) Ainsi le can. 41 du concile de Marsiat (Province d'Auch), tenu en 1326.

(3) *Ordo romanus*, XV, nº 121.

je n'ai rien négligé pour le rendre aussi exact et complet que cela m'a été possible avec la rareté des sources d'information que j'avais à ma disposition.

Et d'abord, le second successeur de Boniface VIII, Clément V, canonisa saint Pierre Célestin en 1313, et en fixa formellement la fête au 19 mai de chaque année; mais il oublia de déterminer quel office et quelle messe on célébrerait en son honneur. Aussi l'ordre relatif à la célébration de la fête du fondateur de l'ordre des célestins fut-il pour cela considéré comme non avenu, ce qui est arrivé en maintes autres circonstances (1) et l'insertion de ce saint pape au calendrier de l'Église universelle n'est due qu'au décret du 2 juillet 1668, émanant de Clément IX (2).

Jean XXII fit mieux pour saint Thomas d'Aquin, non seulement il le canonisa, mais il orna encore son front du laurier des Docteurs de l'Église et décréta que sa fête se célébrerait partout le 7 mars de chaque année. Ce même pontife revint aussi sur une décision d'un de ses prédécesseurs, Alexandre II (1061-1073). Celui-ci, instamment prié d'établir une fête annuelle ou plutôt de sanctionner l'institution déjà réalisée d'une fête annuelle en l'honneur de la sainte Trinité, n'avait pas jugé à propos de le faire, en raison de ce que la sainte Trinité était l'objet journalier de nos chants de triomphe et de nos supplications. Mais comme la piété publique n'en avait pas moins continué, même à Rome, de célébrer ladite fête, Jean XXII crut avec raison qu'il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à imiter son prédécesseur du onzième siècle. C'est pourquoi il ordonna qu'à l'avenir on célébrât une fête annuelle en l'honneur de la sainte Trinité et la fixa au dimanche, jour octaval de la Pentecôte.

Clément VI (1342-1352) avait cultivé la liturgie. On lui attribue la rubrique qui prohibe toute mémoire dans les fêtes solennelles; *item* la rédaction et l'insertion au Missel romain de la messe votive *Recordare, Domine, testamenti tui*, qui se dit *pro vitanda mortalitate seu pestilentia* (3). On croit aussi que ce fut lui qui éleva

(1) Benoît XIV (*de Beatificatione*, lib. I, c. XXXVIII) est le premier à reconnaître que les évêques et les fidèles sont dans leur droit en ne tenant aucun compte des ordres pontificaux en question, quand le rite de l'office à célébrer le jour ne sont pas déterminés avec précision.

(2) *Acta SS*, t. IV, Maii, p. 419 et 880.

(3) *Ordo Romanus*, n. XV, n° 101. — Pagi, *Brev. histor. rom. Pontif.*, de Clementina VI^a, n. 39.

saint Basile du rite simple au rite semi-double avec office à neuf leçons (1). Mais il n'ajouta aucun nom nouveau au calendrier de l'Église universelle.

Il n'en fut pas autrement du pieux Innocent VI, qui se contenta d'accorder à l'Allemagne et à la Bohême une fête spéciale en l'honneur de la sainte Lance et des SS. Clous, dont le corps du Rédempteur a été transpercé sur la croix (2). Cette fête est devenue le point de départ de l'institution de fêtes analogues en l'honneur des autres instruments de la Passion et de cette Passion elle-même, qui se célèbrent en beaucoup de lieux, depuis deux siècles, dans le temps de la Septuagésime et du Carême et qui sont si chères à la piété sacerdotale (3). On regrette seulement que les offices qui ont été composés à cette occasion, n'aient pas été rédigés d'une manière plus conforme à l'antiquité et aux modèles laissés par saint Grégoire le Grand.

Grégoire XI, non content d'importer d'Orient en Occident la douce fête de la Présentation de la sainte Vierge (4), qui compte aujourd'hui parmi les principales des séminaires diocésains et de plusieurs communautés religieuses, décréta en outre qu'à l'avenir celle de la Nativité (8 septembre) serait précédée d'une vigile avec messe propre et jeûne, pendant que la double fête de la Croix (3 mai et 14 sept.) aurait office plein et entier, et non plus partagé avec les saints martyrs Alexandre et ses compagnons d'un côté, Corneille et Cyprien de l'autre, comme c'était alors l'usage (5). Mais, si ce second décret a été mis à exécution, le premier ne reçut guère qu'en Espagne un commencement d'exécution. Aujourd'hui, dans ce pays comme ailleurs, il est entièrement tombé en désuétude.

Urbain VI, qui eut la douleur de voir commencer le grand schisme d'Occident, recourut à la protection de la sainte Vierge pour ramener la paix au milieu de son troupeau divisé et institua à cet effet (1389) la fête de la Visitation, en la fixant au 2 juillet et lui donnant un office entièrement propre, que saint Pie V supprima plus tard (6). L'intention du pontife était même de donner à cette fête vigile et octave. Mais il mourut avant d'avoir mis ses desseins à exécution; et bien que son successeur, Boniface IX, se soit fait

(1) Merati, *Commentar. in rub. Brev. rom.*, sectio VII^a, 14° junii.
(2) Benedictus XIV, *de Beatificat*, lib. IV, p. II, c. xxv, n. 55.
(3) *Id.*, *ibid.*, lib. IV, p. II, c. xxxi, n. 221.
(4) *Id.*, *de Festis B. M. V.*, xiv, n. 8.
(5) Pagi, *Op. citat.*, *de Gregorio XI*, n. 32.
(6) *Id.*, *ibid.*, *de Urbano VI*, n. 66.

un pieux devoir de publier dans sa teneur littérale la bulle du pape décédé, de fait, cependant, ladite fête de la Visitation n'a jamais eu dans toute l'Eglise ni vigile ni octave (1).

Boniface IX canonisa en outre sainte Brigitte et ordonna formellement d'en faire la fête dans tout le monde chrétien. Seulement, comme la légitimité de son élection était douteuse aux yeux d'une partie du peuple chrétien, la canonisation elle-même fut mise en suspicion, de sorte que Jean XXIII d'abord, Martin V ensuite, crurent devoir la renouveler (2). En définitive, Brigitte n'a été introduite dans le calendrier romain que par Grégoire XV, en 1623.

Les troubles et les désordres de tout genre qui désolèrent l'Eglise pendant la première moitié du quinzième siècle, ne laissèrent guère non plus de loisir aux pontifes romains qui gouvernèrent alors la barque de Pierre, pour songer à instituer de nouvelles fêtes. Les papes de ce temps devaient y être d'autant moins portés, que c'était l'époque où Jean Gerson, Pierre d'Ailly, Nicolas de Clémangis et d'autres personnages remarquables par leur piété, leur science et leur éloquence, ne craignaient pas de compter au nombre des abus qui régnaient de leur temps la multiplication des fêtes de saints. Martin V eut bien l'honneur de transférer d'Ostie à Rome le corps de sainte Monique, et dut à cette occasion, selon toute apparence, procurer une place dans le calendrier romain à cette sainte veuve; mais il ne lui accorda qu'une mémoire ou tout au plus une fête simple : par conséquent, l'office dominical n'en subissait aucune atteinte (3). Ce même pontife eut aussi la gloire de préparer de loin les voies à l'établissement de la fête du saint Nom de Jésus, si chère à tous les pieux chrétiens, car ce fut sous son pontificat que saint Bernardin de Sienne commença à se faire l'apôtre de cette dévotion. Or la voix et les enseignements du prédicateur eussent été étouffés sans doute pour longtemps par ses ennemis et ses envieux, si Martin V n'eût pris sa défense et ne se fût déclaré ouvertement son protecteur (4).

(1) Pagi, *ibid.*

(2) Benedictus XIV, *de Beatif.*, lib. I, c. IX, n. 10.

(3) Ni les chroniqueurs du temps, ni les liturgistes n'ont attribué formellement à Martin V l'insertion du nom de sainte Monique au calendrier romain; mais, comme ce nom n'apparait cependant audit calendrier que depuis le quinzième siècle, on est porté à croire que Martin V, l'auteur de la translation de la sainte veuve, n'a pas été étranger non plus à ladite insertion.

(4) Bened. XIV, *de Beatif.*, lib. III, c. XXX, n. 16.

Eugène IV canonisa saint Nicolas de Tolentino, et ordonna d'en faire la fête dans toute l'Église; mais ses ordres à cet égard demeurèrent lettre morte.

Ceux de Nicolas V à l'égard de saint Bernardin de Sienne, qu'il avait également canonisé, n'eurent pas un meilleur sort. La même chose arriva à Callixte III lors de la canonisation de saint Vincent Ferrier; mais la voix du même pontife fut docilement écoutée lorsqu'il institua la fête de la Transfiguration, en reconnaissance de la grande victoire que Jean Huniade avait remportée, en 1457, sous les murs de Belgrade (1).

A vrai dire, la fête de la Transfiguration n'était pas nouvelle : elle avait été longtemps célébrée en Orient, en Occident et à Rome même. Mais comme elle était tombée en désuétude presque partout (au moins en Occident), Calixte III fut bien inspiré lorsqu'il songea à la rétablir et à lui rendre son éclat pour toute la durée des siècles à venir (2).

Pie II canonisa sainte Catherine de Sienne et ordonna d'en faire la fête dans toute l'Église, sans réussir, lui non plus, pour le moment, à voir ses ordres mis à exécution.

Paul II ne fut pas plus heureux quand il voulut honorer d'une vigile la fête de la Présentation de la sainte Vierge (3).

Sixte IV vint ensuite, et occupe une place qui n'est pas sans honneur parmi ceux des successeurs de Pierre qui ont le plus contribué à enrichir le calendrier romain. Non content, en effet, d'y avoir introduit saint Bonaventure avec fête semi-double et titre de confesseur pontife, non de docteur (4), — c'est Sixte V qui devait entourer le front de Bonaventure de cette nouvelle auréole. — Sixte IV ajouta semblablement audit calendrier trois autres fêtes qui devaient acquérir bientôt une immense popularité et procurer aux âmes de grands fruits de salut : j'ai nommé la fête de saint Joseph, l'époux de la vierge Marie; celle de sainte Anne, la propre mère de la même Vierge, enfin et surtout la fête de l'Immaculée Conception. Au premier il n'accorda qu'une *fête simple* (5), sans doute pour ne pas être accusé de donner un démenti au docteur Jean Gerson, qui,

(1) *Bened. XIV, de festis D. N. Jesu Christi*, XV, n. 20.
(2) *Id., ibid.*, n. 23 et seq.
(3) *Id., de Festis B. M. Virginis*, XIV, n. 8.
(4) *Id., de Beatificat.*, lib. IV, p. II, c. XX, n. 19.
(5) *Id., ibid.*, n. 20.

tout en déployant récemment le plus grand zèle pour faire honorer saint Joseph, ne voulait pas cependant que sa fête fût élevée au-dessus du rite simple (1). Quant à la fête de la Conception de la sainte Vierge, elle avait été inaugurée en Orient dès le huitième ou neuvième siècle; l'Occident l'avait acceptée à son tour au douzième siècle; mais c'est à Sixte IV que revint l'honneur de l'avoir introduite légalement dans le calendrier romain (2).

Quant à sainte Anne, l'aïeule du Sauveur, elle jouissait aussi déjà d'un culte, mais local et peu étendu. Sixte IV lui accorda dès le début une fête à neuf leçons (3).

Innocent VIII éleva la fête de saint Joseph au rite double, sans doute par égard pour les désirs du clergé et des pieux fidèles (4).

Jules II, dont les qualités guerrières et politiques sont plus appréciées que les vertus religieuses, eut cependant l'heureuse idée de ne pas laisser dans l'oubli le nom et les mérites du père de la très sainte Vierge dans des jours où l'époux et la mère de la même Vierge devenaient partout l'objet des hommages les plus empressés de la vénération publique : c'est pourquoi il institua un jour de fête en l'honneur de saint Joachim, et la fixe au 20 mars de chaque année (5). Depuis elle a été transférée au dimanche dans l'octave de l'Assomption par Clément XII, en 1738.

De Jules II à saint Pie V, les pontifes romains paraissent avoir été plus occupés du soin de corriger le Bréviaire romain que de celui d'enrichir son calendrier de nouvelles fêtes. C'est qu'en effet, dans tout cet intervalle de temps, il n'y eut, si je ne me trompe, que deux nouveaux noms ajoutés au calendrier de l'Église universelle : celui de saint Francois de Paule, que ses miracles prodigieux avaient rendu si populaire, et celui de saint Antonin, archevêque de Florence. Encore les ordres formels d'Adrien VI, qui canonisa ce dernier, ne reçurent-ils qu'un commencement d'exécution. Ce fut le décret de 1623, porté par Urbain VIII, qui assura définitivement une place à saint Antonin de Florence, non plus comme docteur, titre dont Adrien VI et Clément VII auraient voulu le gratifier, mais simplement en qualité de confesseur pontife (6).

(1) Gerson, Epist. 116 et 117.
(2) *Extravag.*, lib. XI, n. 1.
(3) Benedictus XIV, *de Beatificat.*, lib. IV, p. II, c. xx, n° 20.
(4) *Id.*, *ibid.*, n. 19.
(5) *Id.*, *ibid.*, c. xvi, n. 47 et 55.
(6) *Acta SS.* Maïi, t. I, p. 354, seu de S. Anton, Proleg., n. 13 et 25.

Paul IV, de son côté, introduisit ou renouvela (?) la fête de la Chaire de saint Pierre à Rome en la fixant au 18 janvier de chaque année (1). C'était une manière éloquente et digne d'un pontife plein de foi et de piété de protester en face du monde chrétien contre les erreurs et les blasphèmes que Luther, Calvin et leurs sectateurs ne cessaient de vomir à l'endroit de l'autorité pontificale, en prétendant faussement, pour tromper les simples, que saint Pierre n'était jamais venu à Rome, et que tout ce qu'on disait de ses prédications et de son martyre dans la ville des Césars était purement fabuleux.

Le même pontife, par décret solennel, transféra du 5 au 4 août la fête de saint Dominique, fondateur de l'ordre des frères prêcheurs, afin de ne pas entraver la célébration de la fête de Notre-Dame des Neiges, qui tombe le cinquième jour du même mois d'août (2). Il ressort de là qu'à l'époque où Grégoire IX mit saint Dominique au nombre des saints, la fête de Notre-Dame des Neiges ne se célébrait guère en dehors de Rome : c'est la piété des évêques et des pasteurs des peuples qui lui avait donné insensiblement de l'extension, en sorte qu'il devenait indispensable au seizième siècle de lui laisser son jour fixe et invariable, en déplaçant celui du fondateur de l'ordre des frères prêcheurs.

Me voici arrivé à la fin du relevé chronologique des fêtes qui ont été instituées par les Pontifes romains, de Boniface VIII à saint Pie V. On le voit, le nombre en est très restreint : dix ou quinze environ; qu'est-ce que cela pour un intervalle de près de trois siècles? Rien assurément; et si les pasteurs des Eglises particulières avaient imité cette sage réserve des chefs de l'Église, la réforme de la liturgie romaine et de son calendrier en particulier ne se fût pas imposée comme une des nécessités de l'époque. Mais il en était arrivé autrement. Les évêques dans leurs églises, les abbés dans leurs monastères, et les autres supérieurs ecclésiastiques firent preuve, à la même date, d'une condescendance extrême pour les désirs de leurs inférieurs, quand ils ne se laissèrent pas éprendre eux-mêmes du goût de la nouveauté et de la passion des innovations. Par suite, en beaucoup de lieux et de diocèses du monde chrétien, les fêtes des saints, et particulièrement les fêtes doubles, se multiplièrent d'une manière exagérée et parfois uniquement dans l'intention de faire brèche à

(1) Merati. *Commentar. in rubricas Brev. romani* sectio septima, 18 janvier.
(2) Baronius, *Nott. in Martyr. romani die* 4ª Augusti.

l'office férial ou dominical, ainsi qu'à la récitation hebdomadaire du *Psautier* : tant l'esprit de foi et de piété des anciens âges s'était amoindri ! tant la charité première s'était refroidie dans les cœurs !

Pour me faire, à cet égard, une idée exacte de l'état des choses, je me suis appliqué à confronter, dans la mesure de ce qui m'a été possible, les calendriers des neuvième et treizième siècles avec ceux des quinzième et seizième (1). Or j'ai acquis par là la conviction que les calendriers des douzième et treizième siècles ne diffèrent pas sensiblement de ceux des neuvième et douzième siècles. Jusqu'à la date extrême du treizième siècle, nulle part, à ma connaissance, le nombre des fêtes des saints ne s'était encore accru dans une proportion exagérée; jusque-là, l'office dominical n'était pas sérieusement entamé, l'office férial et la récitation hebdomadaire du psautier continuaient également à être en honneur. Mais, à partir du quatorzième siècle et de l'introduction des fêtes doubles et semi-doubles, tout change d'aspect dans un nombre considérable de diocèses : les fêtes des saints envahissent peu à peu toute l'année, le Carême et l'Avent comme les autres temps, et ne laissent presque plus de place pour d'autres offices. J'ai compris alors pourquoi, à la fin du quatorzième siècle et dans le cours du quinzième, Raoul de Rivo d'abord, Jean Gerson ensuite, avec Pierre d'Ailly et Nicolas de Clémangis, élevèrent la voix avec tant de force pour protester contre un pareil désordre, et demander qu'on portât prompt remède à un mal qui préjudiciait si gravement à la vraie piété. Mais le remède ne vint point, peut-être parce qu'au lieu de s'adresser aux successeurs de Pierre, qui avaient mission et grâce pour cela, on porta le débat devant l'assemblée conciliaire de Bâle, alors en révolte ouverte contre le vicaire de Jésus-Christ.

(1) Pour ne pas allonger cette note outre mesure, je me contenterai de citer, comme m'étant mieux connus :

1° Le manuscrit 339 de Saint-Gall qui nous offre un calendrier du huitième siècle, avec additions des neuvième et onzième. (V. *Paléographie musicale* des bénédictins de Solesmes, t. I, p. 74 à 96.)

2° Les manuscrits de Chartres 193 (calendrier du dixième siècle), 229 (calendrier du onzième siècle), 473 (calendrier du quinzième siècle).

3° Les manuscrits de Santo-Domingo de Silos (Espagne), savoir : 1° un calendrier du onzième siècle, conservé aujourd'hui à Paris. — Bibliothèque nationale, nouvelles acquisitions latines, n° 2171; 2° un bréviaire romano monastique (texte et chant) de la fin du treizième siècle, encore aujourd'hui à Silos; 3° un collectaire de la fin du quinzième siècle, aujourd'hui propriété de M. Rosenthall, de Munich, qui l'a communiqué fort obligeamment.

Quoi qu'il en soit à cet égard, ce qui n'est que trop certain, c'est que le concile de Bâle ne remédia à rien. Le mal continua après comme auparavant à augmenter et à gagner du terrain. Le clergé romain en vint à s'engager lui-même dans cette voie, en adoptant un nombre considérable de nouvelles fêtes de saints (1). Il sembla aussi admettre en principe que toute fête qui avait neuf leçons et neuf répons propres, devait l'emporter sur le dimanche (2). C'est la conclusion que je tire de la teneur littérale du dernier des *Ordos romains* publiés par Mabillon. On y lit textuellement ce que je viens de dire de l'état d'infériorité auquel était réduit l'office dominical. Quant aux fêtes des saints qu'on avait alors à célébrer annuellement, elles étaient si nombreuses que le calendrier était parfois occupé le même jour par trois ou quatre; et, dans ce cas, l'ordo romain que j'ai déjà cité, donne pour règle à suivre que chaque fête doit être célébrée *per se* (3), c'est-à-dire isolément, par conséquent on ne célébrait jamais le même jour qu'une fête; les autres étaient renvoyées au premier jour libre, ce qui devait accroître l'embarras et multiplier les suppressions d'offices fériaux et dominicaux. On le voit donc, il était urgent de remédier à un si déplorable état de choses et de prévenir le retour de semblables abus, en rédigeant un calendrier si sagement composé, qu'il pût s'étendre à toute l'Église, et en mettant des limites, à cet égard, à l'autorité épiscopale. La Providence pourvut à cette nécessité, comme aux autres de l'époque, au moyen du saint concile de Trente. Celui-ci évoqua à son tribunal la question de la réforme du Missel et du Bréviaire romains comme celle de la correction du calendrier lui-même. Les Pères de cette sainte assemblée durent, il est vrai, se séparer sans avoir eu le loisir de mener à fin le travail d'enquête commencé pour ladite réforme du Bréviaire romain; mais néanmoins, avant de quitter Trente, ils eurent soin de confier au Pape en personne la charge de continuer et de conclure les travaux commencés à cet égard. Ce fut à saint Pie V qu'échut cette mission aussi délicate qu'épineuse et semée de mille difficultés. Elle ne pouvait être remise à de meilleures mains. Le respect de ce grand Pontife pour l'antiquité ecclé-

(1) L'*Ordo romain* XIV (*Patrol lat.*, t. LXXVIII, pages 1122-1274), rédigé vers 1360, nous donne (p 1226-1232) une longue liste des jours de fête qui empêchaient la tenue du consistoire papal.

(2) *Ordo romain*, XV, n. 101, etc., t. LXXVIII, p. 1340.

(3) *Ibid.*, n. 122, 123. *Ibid.*, p. 1344.

siastique, sa vénération pour la mémoire de saint Grégoire le Grand, son grand esprit de foi et de piété, pour ne rien dire de son érudition et de ses autres qualités éminentes, le mirent à même de réaliser une œuvre qui excita partout l'admiration. Le calendrier que saint Pie V plaça à la tête de son Bréviaire, en 1668, ne laissait, en particulier, presque rien à désirer, grâce au soin qu'on avait apporté pour laisser large place aux offices dominicaux et fériaux, sans négliger cependant non plus d'y insérer la plupart des saints qui avaient des droits spéciaux à cet honneur, en raison des titres dont ils étaient en possession, des services qu'ils avaient rendus à la cause catholique, ou encore en raison de l'éclat particulier de gloire qui rayonnait autour de leurs noms.

En terminant cette partie de mon *Essai sur les origines et les vicissitudes du calendrier romain*, je sens le besoin de prier le lecteur d'excuser ma faiblesse, s'il m'est arrivé plus d'une fois de trébucher ou même de faire quelques faux pas. La carrière que j'avais à parcourir était aussi longue que mal frayée et semée çà et là d'écueils et de précipices. Le terrain n'en était presque nulle part aplani, les ronces et les broussailles y foisonnaient; mais néanmoins, d'autre part, le sujet me tentait, en raison de son importance et de son actualité de tous les jours. Puis il m'offrait une occasion des plus favorables de promouvoir, d'une manière appropriée à mes forces, le culte et l'invocation des saints. Voilà pourquoi j'ai dirigé mes recherches du côté du calendrier romain et composé ce modeste travail, que j'espère continuer prochainement.

Dom François Plaine. O. S. B.

SHAKESPEARE ET SHAKSPERE

Née d'hier, la critique historique a fait déjà une besogne de géant, ce qui ne l'empêche pas d'être encore un enfant terrible. Elle va remuant tout, bouleversant tout, compulsant, argumentant, « sollicitant » les textes, démolissant impitoyablement renommées et traditions. Parfois, elle met son audace au service de la vérité; le plus souvent, elle soutient un parti pris ou travaille pour l'amour de l'art et pour faire pièce à l'histoire. N'a-t-elle pas tenté d'enlever à Homère sa lyre, à David sa harpe inspirée? naguère ne soufflait-elle pas sur la Béatrix de Dante qu'elle veut réduire à n'être plus qu'une ombre, un symbole...

Les temps presque modernes n'échappent point à ses entreprises, elle a prétendu dérober la gloire de Skakespeare au profit d'un autre, et, depuis trente ans, l'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne, retentissent du bruit qu'elle soulève à ce sujet. La France, sans mettre autant de passions dans la querelle, ne s'en est point désintéressée, on pourrait citer de nombreux articles publiés à cette occasion dans les revues ou dans les journaux. Nous ne croyons pas, cependant, que la *Revue du Monde catholique* en ait jamais entretenu ses lecteurs, et nous pensons que ceux-ci accueilleront volontiers un court résumé de l'état actuel de la question. Nous n'avons à prendre, cela va sans dire, aucun parti dans un tel débat; nous serons seulement l'écho des articles déjà parus, nous appuyant en particulier, sur un travail publié, il y a peu de temps, en allemand, par le docteur Paul Friedrich, lequel, contrairement à la plupart des critiques d'outre-Rhin, soutient avec chaleur le nouveau système...

Les adversaires de Skakespeare s'offenseraient, certainement, de cette expression; ils démontrent, pièces en main, que des doutes, au sujet du véritable auteur des drames de Skakespeare, se sont manifestés dès l'origine. Un poète contemporain comparait déjà l'ac-

teur Skakspere à « une corneille parée de plumes d'emprunt ». Ben Jonson s'abstenait de mettre le nom de Skakespeare sur la liste des grands écrivains de l'époque. Au dix-huitième siècle, la question fut vaguement agitée; quelques-uns ne lui trouvèrent d'autre solution que celle adoptée par nos modernes critiques; M. de Rémusat s'étonnait, en 1838, dans son livre sur Shakespeare, que de pareils doutes et de semblables incertitudes aient pu non seulement se produire, mais persister si longtemps. Mais ce ne fut qu'en 1856 que la question se précisa et finit par attirer l'attention générale. Une Américaine, mistress Lélia Bacon (1), soutint, contre la personnalité de Skakespeare, une polémique très vive qui mit en rumeur les érudits des deux mondes.

Plus récemment encore, un critique américain aussi, M. Ignatius Donnelly, membre du congrès et sénateur du Minnesota, raviva la discussion. Il appuyait sa thèse par des recherches et des travaux considérables. Avant d'exposer le système de cet intrépide investigateur, rappelons, en quelques mots, ce que la tradition transmet sur la vie de Skakespeare.

On sait combien elle est peu sûre et peu complète, cette tradition; les anecdotes qu'elle fournit ressemblent à des légendes. Pour excuser des lacunes aussi regrettables et des souvenirs aussi vagues, les Anglais rappellent que deux grands incendies détruisirent de nombreux papiers et mémoires concernant leur illustre poète.

Quelques versions veulent que Skakespeare ait été fils d'un boucher; boucher lui même, il exerçait, dit-on cette profession violente d'une manière peu commune, car il prononçait un discours chaque fois qu'il tuait un veau : « Sa jeune imagination étant incapable de s'assujettir à de vils emplois, sans y joindre quelque idée, quelque sentiment qui les ennoblît », remarque gravement M. Guizot. D'autres biographes assurent que le célèbre poète fut clerc d'avoué, ou garçon apothicaire; ils expliquent ainsi certains passages des drames skakspeariens, où l'auteur fait preuve de connaissances si spéciales, si techniques, en droit et en chimie...

On ne s'accorde même pas sur l'orthographe du nom de Shakespeare. Les registres paroissiaux, le testament de l'illustre auteur, un exemplaire des *Essais* de Montaigne qui lui a appartenu et qu'il a signé de sa main (2), démontrent que l'orthographe dont l'usage a

(1) Elle n'appartient point à la famille du grand chancelier.
(2) Exemplaire conservé au British Museum.

prévalu n'était pas celle dont se servait Shakespeare. Il écrivait et signait *Shakspere :* ainsi présenté, ce nom est d'origine normande, il se compose des deux prénoms : Jacques et Pierre, tandis que Shakespeare serait formé du verbe anglais *to shak :* « secouer », et du substantif *spear :* « lance ». Nous verrons plus loin, comment tout le système de M. I. Donnelly se base sur cette différence de noms.

William Shakspere, pour l'appeler comme il s'appelait lui-même, naquit en 1564 à Strafford-sur-Avon; il eut pour père un petit bourgeois de cette ville, ruiné peut-être par les vexations du gouvernement, car il était bon catholique. La gêne dura dans le ménage pendant toute la jeunesse de William, qui dut quitter l'école, vers l'âge de quinze ans, et se livrer à des travaux manuels; il n'apprit jamais ni le grec ni le latin, son instruction fut des plus élémentaires. Shakspere n'avait que dix-huit ans lorsqu'il épousa une femme qui en comptait vingt-six et qui probablement était une intrigante commère. Il l'abandonna bientôt, lui laissant trois enfants, pour s'enfuir à Londres sous le coup de poursuites judiciaires.

Dans la capitale, la difficulté de trouver un emploi lui fit accepter les plus infimes métiers. On raconte qu'il garda d'abord les chevaux des spectateurs aux environs des salles de théâtre, puis s'engagea parmi les comédiens, jouant les rôles les moins relevés : ceux de l'ombre du roi Hamlet, de Falstaff, le grossier favori de la populace anglaise etc.; sa grande taille le faisait choisir pour ce genre de personnages. Plus tard, William Shakspere obtint la direction du théâtre *le Globe*, avec un privilège royal, octroyé par Jacques Ier. Il se retira d'assez bonne heure à Strafford, non sans avoir amassé une certaine fortune. Il mourut en 1616 dans sa cinquante-deuxième année. Son fils, Hamlet, était mort à douze ans; sa fille aînée, Suzanne, avait épousé un médecin, le Dr John Hall; la cadette prit pour mari, à trente ans bien sonnés, un boucher de la petite ville, Thomas Quyney; elle ne savait point écrire et signait d'une croix.

Ainsi, l'auteur d'*Hamlet* aurait été un simple cabotin, presque sans lettres, un ancien boucher, un garçon d'écurie et, même devenu l'*impresario* d'une troupe de Londres, il ne serait guère sorti du milieu le plus méprisé.

Pour peu que l'on connaisse l'histoire du théâtre au seizième siècle, on est suffisamment édifié sur les acteurs de cette époque; mis au ban de la société, leurs mœurs dissolues et l'immoralité grossière

de leur répertoire justifiaient le peu d'estime qu'en faisaient leurs contemporains.

Or, l'œuvre shakespearienne suppose un auteur qui ait été, non seulement un des génies dramatiques les plus étonnants, mais un des plus profonds penseurs de l'humanité. Elle demande un homme rompu à la pratique des cours, un politique habile, un légiste ferré sur le droit, un physicien, un chimiste émérite, un savant capable de devancer son siècle, car il est question, dans les drames de Shakespeare, de la circulation du sang avant les découvertes de Harvey, de la loi de la gravitation avant Newton; un moraliste travaillant à épurer la scène; un patricien quelquefois dédaigneux de la plèbe; un homme d'État connaissant toutes les vicissitudes du pouvoir, toute l'inconstance de la faveur royale ou populaire; un orateur sachant mettre dans la bouche des rois des discours dignes de la majesté du trône, majesté alors si rude, mais si imposante et si sacrée.

Le génie seul, si grand qu'il soit, peut-il répondre à tant d'exigences de situation, d'expérience personnelle et de savoir acquis? On le soutient, les adversaires de Shakespeare ne l'admettent pas. Ils prétendent qu'un histrion de bas étage eût été incapable de concevoir et d'écrire de pareils chefs-d'œuvre. Ils refusent à l'acteur, dont la statue se dresse dans la cathédrale de Westminster, au milieu des rois et des héros, la paternité des drames shakespeariens.

Cherchant en Angleterre, sous le règne d'Élisabeth, un homme d'une naissance assez aristocratique, d'une position assez haute, d'un génie assez sublime, d'un savoir assez universel, pour expliquer cette œuvre admirable, ils n'en trouvent qu'un : Bacon!

Philosophe, homme d'Etat, poète, illustre écrivain, investigateur infatigable dans le champ de la science, souvent aux prises avec des fortunes diverses, Francis Bacon, grand chancelier d'Angleterre, ne réunit-il pas tous les titres voulus pour justifier encore celui d'auteur des drames shakspeariens?

« De tous les érudits, les songeurs et les chercheurs, qui, sous le règne d'Elisabeth, contribuèrent à la renaissance païenne, Francis Bacon, écrit M. Taine, fut le plus compréhensif, le plus sensé, le plus novateur... Ample et éclatant esprit, il se trouva, par nature, comme ses devanciers, enclin à recouvrir ses idées de la plus magnifique parure. Une pensée ne semblait achevée, en cet âge, que lorsqu'elle avait pris un corps et une couleur. Mais ce qui distingue

celui-ci des autres, c'est que, chez lui, l'image ne fait que concentrer la méditation. Il a réfléchi longuement, il a imprimé en lui-même toutes les proportions, toutes les liaisons du sujet; il le possède et, à ce moment, au lieu d'étaler cette conception si pleine en une file de raisonnements gradués, il l'enferme sous une comparaison si expressive, si transparente, qu'à travers la figure, on aperçoit l'idée comme une liqueur dans un beau vase de cristal. Il pense par des symboles, non par des analyses; au lieu d'expliquer son idée, il la traduit entière et jusque dans ses moindres parcelles, en enfermant le tout dans la majesté d'une période grandiose ou dans la brièveté d'une sentence frappante; de là, un style d'une gravité, d'une force admirables : tantôt solennel et symétrique, tantôt serré et perçant, toujours étudié et coloré. Il n'y a rien dans la prose anglaise, de supérieur à sa diction. »

Voilà un magnifique éloge de l'écrivain, passons à l'exposé succinct de la vie de Bacon; quel contraste avec celle de Shakespeare!

L'illustre auteur du *Novum Organum* était fils du grand chancelier de la reine Elisabeth, il naquit en 1561. Tout enfant, il montra un esprit si vif et, en même temps, un sérieux si précoce que la reine l'appelait en riant : « mon petit lord chancelier ». A l'âge de treize ans, on l'envoya étudier à l'université de Cambridge. En 1577, il fit un séjour à Paris, où il était attaché d'ambassade et put se former aux manières élégantes de la cour des Valois, si corrompue, mais si renommée alors, dans toute l'Europe, pour sa politesse et le culte des muses qu'on y professait.

La mort de son père rappela Francis Bacon dans sa patrie; n'étant pas l'aîné, il ne recueillit qu'un assez mince héritage et dut se créer lui-même une existence honorable. Membre de la Chambre des communes en 1584, il s'y fit remarquer, malgré sa jeunesse, par une singulière éloquence; il poursuivait brillamment sa carrière dans la magistrature, sans interrompre ses travaux scientifiques et philosophiques.

Bacon ne se montrait pas moins passionné pour les divertissements que pour l'étude, il aimait beaucoup le théâtre et joua quelquefois devant la reine, en vertu d'une coutume autorisant les jeunes magistrats de Grey-Inn à prendre part dans les représentations scéniques données durant les fêtes de Noël. Il composa même plusieurs pièces pour amuser Elisabeth.

Cependant, le jeune orateur de la Chambre basse, s'étant mis à

la tête du parti qui soutenait les droits du parlement contre les prétentions de la couronne, tomba dans une disgrâce dont il sut profiter en terminant plusieurs ouvrages commencés depuis longtemps. Ses *Essais de morale et de politique* parurent en 1597 et obtinrent un grand succès. Mais la philosophie n'armait pas plus Bacon qu'elle n'avait armé Montaigne, du courage pratique nécessaire dans les épreuves de la vie, petites et grandes. Lorsque le comte d'Essex, le protecteur, l'ami de Francis Bacon, fut accusé de haute trahison, après l'expédition d'Irlande, le philosophe n'eut pas honte de figurer comme accusateur, au procès de l'ancien favori d'Elisabeth.

Dès que la cruelle fille de Henri VIII eut disparu dans le tombeau, les partisans d'Essex revinrent au pouvoir avec Jacques Ier. Bacon essaya, alors, de justifier son injustifiable conduite; on se contenta sans doute de ses allégations, car l'ambitieux courtisan atteignit bientôt le faîte des honneurs. Il entra à la Chambre haute, devint grand chancelier, comme l'avait été son père, reçut les titres de baron de Verulam, vicomte de Saint-Alban, etc.

Toujours occupé de travaux scientifiques, il publia en 1605 le traité *de Dignitate et Augmentis scientiarum*, où il se montra l'égal des plus grands savants de son temps. M. Taine dit que, chez lui, l'esprit scientifique allait jusqu'à une sorte de « devination ». N'a-t-il pas décrit en propres termes, dans sa *Nouvelle Atlantide*, les aérostats, les bateaux sous-marins?

En 1613, quoique grand chancelier du royaume, Bacon dirigea les fêtes prodiguées à l'occasion du mariage de la princesse Elisabeth, fille de Jacques Ier, avec l'électeur Frédéric, et joua lui-même un rôle dans la tragédie d'*Othello*.

Cependant les puritains s'agitaient, des intrigues sans nombre se nouaient autour du trône; Bacon fut accusé de trafiquer des places et de la justice. On assure que ces accusations étaient très exagérées, les ennemis du grand chancelier le poursuivaient surtout en haine de Buckingham, dont il passait pour être la créature. Bacon n'eut pas moins la faiblesse de tout avouer à deux reprises et par écrit. Le roi le laissa enfermer à la tour de Londres, mais pour l'en faire sortir deux jours après, et lui remettre les amendes auxquelles il avait été condamné. Depuis ce moment, néanmoins, Bacon renonça à siéger dans la Chambre haute et resta volontairement éloigné des affaires. Il mourut le 9 avril 1628, des suites d'un refroidissement contracté pendant une expérience de physique. Il cherchait le moyen

de conserver les viandes de boucherie par l'action de la glace.

L'illustre savant laissait de nombreux traités scientifiques et philosophiques, des mémoires sur la jurisprudence, la politique, etc. ; le tout compris dans un recueil intitulé : *Instauratio magna ;* il s'était efforcé, avant tout, à faire prévaloir la méthode expérimentale sur l'empirisme professé de son temps. Quelques-uns de ses travaux d'histoire naturelle, ainsi que son *Histoire de Henri VII*, ne furent imprimés qu'après sa mort. Il a écrit aussi beaucoup de lettres, lesquelles sont d'un précieux secours pour ses biographes.

M. Taine s'est plu à placer Bacon parmi les hommes célèbres du règne d'Elisabeth qui, suivant lui, furent tous athées ou panthéistes. Joseph de Maistre, se refusant à admettre la valeur scientifique du chancelier, lui reproche sévérement son matérialisme, et la conduite même du philosophe anglais semble prouver qu'il ne fut guère chrétien ; cependant le vénérable abbé Emery a pris la défense de Bacon, essayant de montrer que, dans sa doctrine du moins, le grand chancelier ne s'écarta jamais des points fondamentaux du christianisme. L'auteur allemand que nous traduisons en partie, a réuni plusieurs citations qui témoignent des sentiments religieux du célèbre écrivain : « La religion, disait Bacon, est l'arôme nécessaire à la conservation de la science, sans cet arôme, cette dernière se corromperait promptement », etc., etc. Malgré la faiblesse si justement reprochée à l'homme politique, Bacon osa présenter, un jour, à la terrible fille de Henri VIII, un *memorandum* pour blâmer les atroces persécutions dirigées contre les catholiques ; il eut le courage de faire l'éloge des jésuites, dont la méthode pédagogique lui semblait parfaite. Son plus intime ami fut Tobias Mathew, lequel, fils d'un évêque courtisan, se convertit généreusement et retourna à la religion des aïeux. C'était à Mathew que le grand chancelier envoyait les manuscrits de ses œuvres littéraires, le priant de les corriger. « Lisez-les avec soin, écrivait Bacon, marquez-moi les passages où vous apercevrez que je me suis endormi, ou que j'ai donné trop libre carrière à mon imagination, ou encore, que j'ai employé des mots trop pauvres. Tout cela, notez-le : *super totam materiam* ; ainsi que toutes les phrases, tous les endroits qui pourraient vous déplaire ; vous savez combien j'estime votre jugement ! »

Notre critique veut qu'il soit question ici des drames shakspeariens, car Bacon soumettait, ordinairement, ses œuvres philosophiques à l'examen de l'évêque Andrew ; d'ailleurs, le célèbre écri-

vain recommande à son confident de ne parler de son manuscrit à personne; il lui écrit : « J'ai la tête remplie d'*inventions poétiques* », etc., etc. La collaboration de Mathew et l'amitié que lui avait, vouée Bacon expliqueraient peut-être bien des choses dans l'œuvre de Shakespeare. Il est certain que l'on ne peut nier au moins « la tendresse d'imagination de l'auteur pour le catholicisme », suivant l'expression de M. de Montagut; Bacon n'avait pas en lui l'étoffe d'un martyr; hélas! les âmes trempées comme celles de Thomas Morus, furent rares en Angleterre au seizième siècle! Lorsqu'on voyait, comme dit M. Guizot, « le défenseur catholique de la présence réelle marcher au supplice pour avoir soutenu la suprématie du Pape, et le Réformé monter au bûcher parce qu'il refusait de reconnaître la présence réelle, l'obéissance politique était le seul dogme auquel pussent se railler avec quelque zèle les consciences dociles. » Celle du grand chancelier ne le fut que trop souvent à la voix de son ambition ou de son intérêt, elle a néanmoins protesté quelquefois, et témoigné des sentiments intimes de Francis Bacon.

On devine, sans peine, la conclusion tirée du rapprochement de ces deux vies, de ces deux caractères, de ces deux hommes : William Shakspere et Francis Bacon, l'acteur de Londres et le grand chancelier d'Angleterre.

Rien, sinon un prodige de génie, ne prépare Shakspere à la composition de ses drames fameux, l'éducation de Bacon, les épreuves de sa carrière, son grand savoir, ses tendances philosophiques, tout se reflète dans l'œuvre shakspearienne « Donc plus de doute, s'écrie M. P. Friedrich, Bacon est Shakespeare, et Shakespeare est Bacon!... »

On répondra par une foule d'objections; on demandera, entre autres choses, pourquoi les pièces de Shakespeare qui indiquent une si vaste culture intellectuelle, trahissent aussi tant d'ignorances étranges; d'où viennent ces anachronismes risibles, ces locutions provinciales, ces énormités géographiques? Les Baconiens ne se laissent point déconcerter; ils soutiennent que l'auteur s'est conformé aux habitudes de l'époque, aux traditions populaires, au canevas dont il se servait pour ses drames, ne voulant pas heurter trop vivement les idées de son public...

Les défenseurs de Shakespeare sont, sans doute, les plus nombreux et peut-être les mieux armés, mais les tenants de Bacon ne lâchent jamais pied. Il s'est formé une association (*Baconian So-*

ciety) dont l'ardeur ne se lasse point. Les travaux de M. I. Donnelly ne l'ont pas peu encouragée et soutenue. « Avec une patience d'abeille », M. Donnelly rassemble les documents, les commente et les compare. Persuadé que Bacon avait dû, dès sa jeunesse, se servir d'une sorte d'écriture secrète ou de mots conventionnels; le critique en a cherché longtemps la clef dans les œuvres du philosophe anglais. Au cours de ses investigations, il s'est trouvé amené à compulser d'autres auteurs, et la première édition des *Œuvres complètes de Shakespeare*, parue en 1623, lui est tombée sous les yeux. Un examen attentif lui a fait découvrir, dans l'in-folio si rare qu'il avait entre les mains, beaucoup de particularités singulières. Par exemple, le nom de l'auteur imprimé sur le titre avec l'orthographe généralement adoptée : *William Shakespeare*; mais, au bas d'un portrait gravé et joint au texte, ce nom orthographié ainsi : *Shakspere*; puis, dans des vers accompagnant ce portrait, on retrouvait la première orthographe, celle du titre : *Shakespeare*. D'où venait ce nom de Shakespeare que le chantre de l'Avon n'avait jamais signé? se demanda M. I. Donnelly; sur quel registre de paroisse avait-il figuré? qui donc signait ainsi au seizième siècle, en Angleterre? S'il n'était dû qu'à une erreur typographique, pourquoi cette erreur était-elle répétée et pourquoi le portrait seul, était-il accompagné de la véritable orthographe? Cette circonstance bizarre ne cachait-elle pas un mystère? La lumière se fit dans l'esprit du patient chercheur; il se dit que *Shakespeare* ne pouvait être qu'un pseudonyme, et ce pseudonyme il ne manqua pas de l'attribuer à Bacon. L'acteur Shakspere devint à ses yeux un simple prête nom; plus il creusa la question, plus son système lui parut bien fondé; collationnant minutieusement les œuvres du grand chancelier et les drames shakespeariens, il y découvrit une parfaite similitude d'idées, d'expressions, de citations; similitude qui, du reste, avait frappé depuis longtemps les critiques.

Comment deux hommes aussi rapprochés par le génie que l'avaient été Shakespeare et Bacon, vivant dans le même temps, dans la même patrie, n'avaient-ils laissé aucune trace de leurs relations ou du moins d'une estime réciproque dans leurs lettres et leurs écrits? on pouvait s'en étonner. Comprendrait-on que Schiller eût ignoré Gœthe, ou que Corneille fût resté étranger à Racine? M. Donnelly faisait cesser cette anomalie; il identifiait Shakespeare et Bacon; il rapprochait, du même coup, l'acteur Shakspere du

grand chancelier, dont Shakspere aurait endossé les œuvres. Il prouvait l'unité de personne de Bacon et de Shakespeare, par les témoignages cent fois répétés de Bacon ou de ses confidents. Bacon n'écrivait-il pas à un attorney général, pour solliciter sa protection « en faveur des poètes anonymes »? Tobias Mathew, l'un des amis les plus chers du grand chancelier, remerciant celui-ci de l'envoi de ses *Essais*, n'ajoutait-il pas : « L'esprit le plus prodigieux que j'aie trouvé dans ma nation et de ce côté de la mer, porte bien le nom de W. S., quoiqu'il soit connu sous un autre nom, » etc.

On se souvient que Bacon avait pris sa retraite en 1621 et s'était voué entièrement à l'étude; ne peut-on supposer que ce fut alors qu'il revit et corrigea ses œuvres dramatiques, dont la première édition complète date, nous l'avons dit, de 1623? Dans les drames de Shakspeare, on relève une foule de situations, de rôles, d'allusions qui se rapportent à la vie intime ou politique du grand chancelier... Les Baconiens veulent que le personnage du roi Lear, entre autres, ait été créé par l'auteur sous l'influence des impressions que lui causa l'étrange maladie dont sa mère fut atteinte à un âge déjà avancé. L'édition de 1623 a été augmentée de scènes qui s'appliquent à la vie publique de Bacon. L'une des scènes ajoutées au drame de *Henri VI* n'est autre qu'une plaidoirie d'une application si facile qu'elle frappe les moins attentifs. Le grand chancelier y défend son intégrité professionnelle soupçonnée. « J'ai toujours rendu une justice indulgente, s'écrie-t-il par la bouche d'un des personnages, les prières ont pu me toucher, mais non les présents. »

Cette édition de 1623 a paru sous les noms d'Hermings et de Candell, deux acteurs, anciens camarades de Shakspeare, lesquels ne passèrent jamais pour des écrivains remarquables et ne furent jamais, non plus, des gens « bien posés »; cependant, la préface porte « l'empreinte de l'ongle du lion », et le livre est dédié à deux lords occupant de grandes situations : au chancelier Penbrock et à son frère, Philippe-Charles de Montgomery. L'auteur de la préface leur parle avec une familiarité surprenante et sur un ton de badinage qui serait fort déplacé de la part d'inférieurs. « On ne comprendrait guère, dit M. Friedrich, que deux mimes, dressés à courber l'échine devant les grands, osassent adresser, aux lords frères, une pareille dédicace. » Ce qui est non moins singulier, c'est que ces deux éditeurs traitent les drames de Shakspeare, déjà si renommés, de « puérilités ». Comment des acteurs de profession se seraient-ils

exprimés ainsi, sur les plus belles pièces de leur répertoire, sur celles que le public d'alors, admirait davantage? Et en l'admettant, comment se risquaient-ils à les offrir aux deux lords? L'auteur seul, des drames de Shakespeare, avait le droit de parler et d'agir de la sorte. Les amis de Bacon devaient être dans le secret caché au public; les lords de Penbrock et de Montgomery savaient certainement d'où leur venait cette dédicace...

Mais, demande-t-on, pourquoi tant de détours? et pourquoi, après le succès de ses pièces, Francis Bacon ne déposa-t-il pas le masque?

Les Baconiens allèguent, en premier lieu, la note infamante : « *levis notore macula* », qui, à cette époque, marquait le comédien. Sa profession était considérée comme vile et dégradante, entre toutes; cette honte rejaillissait nécessairement sur l'inventeur des pièces grossières, des farces grivoises, des bouffonneries souvent ignobles dont se composait le répertoire théâtral. On connaît la vie de Marlow, « ce gredin de génie », comme l'appelle un critique français; on sait jusqu'où allait la licence des pièces qui précèdent celles de Shakspeare et souvent leur servirent de fond. Au dix-septième siècle, Frédéric II traitait encore les comédiens de sa cour de « dangereuses canailles »; les protestants, en général, se montraient, à l'égard du théâtre et de son personnel, bien plus sévères que ne le furent jamais les catholiques.

Les partisans de Bacon se refusant à croire qu'un génie tel que Shakespeare ait pu surgir d'un pareil milieu, soutiennent, en même temps, que Bacon, magistrat, philosophe, membre du parlement, grand chancelier d'Angleterre, ne pouvait s'avouer, devant la foule, pour un auteur dramatique.

Ils rappellent que, si le grand chancelier ne dédaigna pas de remplir quelques rôles dans les pièces jouées à la cour, il n'y parut que masqué, suivant la coutume, et ne fut nullement confondu pour cela, avec la tourbe des acteurs de profession.

Jamais, disent-ils encore, la secte puritaine n'eût pardonné, à un homme de ce rang, d'écrire pour les théâtres populaires; Bacon, reconnu comme auteur des drames shakspeariens, eût été en butte aux calomnies les plus haineuses; on aurait excité contre lui sa propre mère, puritaine zélée, qui, peut-être, eût maudit son fils, si elle avait soupçonné la participation de celui-ci à l'œuvre de Satan.

D'autres dangers menaçaient, d'ailleurs, le dramaturge courtisan. On traversait une époque sanglante où la torture et la hache avaient

raison de ceux qui ne pensaient pas comme la reine, en fait de religion et de politique; où une phrase, un mot, pouvait briser l'avenir d'un ambitieux, quand il ne faisait point tomber sa tête. Comment, avec sa circonspection accoutumée et sa crainte de déplaire au gouvernement, Bacon se serait-il exposé aux poursuites que les allusions politiques, nombreuses dans ses drames, n'auraient pas manqué de lui attirer?

Un jour, Elisabeth visitait la tour de Londres, après la révolte du comte d'Essex; elle parcourait les registres d'écrou, lorsque, s'arrêtant soudain, elle dit au greffier Lambarde : « Je suis Richard II, savez-vous? »

Lambarde voyant où elle voulait en venir répondit :

« Cette très perverse imagination n'est le fait que d'un gentilhomme bien ingrat, la créature que Votre Majesté a le plus comblée.

« — Celui qui oublie Dieu, reprit sentencieusement la reine, oubliera aussi ses bienfaiteurs. Cette tragédie a été jouée quarante fois dans les théâtres et en pleine rue... »

Pour qui connaissait la vindicative souveraine, il y avait dans cette remarque de quoi trembler. La fille de Henri VIII ne faisait-elle pas condamner à la prison et n'avait-elle pas menacé de la torture sir John Hayward, l'historien de Henri IV, pour de simples allusions?

Les Baconiens sont persuadés qu'elle soupçonnait le secret de Bacon, s'il avait signé ses œuvres dramatiques aurait-il échappé à sa colère? La reine pouvait dédaigner un auteur obscur, elle aurait sévi contre l'homme politique. De même, les courtisans d'Elisabeth, qui applaudissaient quand le fouet d'un satirique sans importance, cinglait un de leurs rivaux, n'auraient fait taire ni leur fureur ni leurs inquiétudes s'ils avaient su que cet auteur vivait parmi eux et n'ignorait aucune de leurs intrigues.

On ajoute que, sous le voile de la composition dramatique et à travers les grossiers lazzi dont le goût du temps le forçait d'épicer ses pièces, Bacon cherchait à instruire, à moraliser ses contemporains. Placé comme il l'était, subissant des disgrâces ou profitant de la faveur royale, commettant des fautes commentées par le public, il n'aurait pu atteindre son but, s'il avait trahi le secret de son véritable nom.

Par toutes ces raisons, par d'autres encore qu'il serait trop long de développer, Bacon dut cacher sa personnalité lorsqu'il écrivit ses drames. Garder l'anonyme eût été tout aussi dangereux; un pseu-

donyme ordinaire ne parut pas même suffisant à l'auteur, il chercha et trouva un homme capable de le mettre complètement à couvert, de dérouter la piste et de faire illusion au public. Cette précieuse doublure fut l'acteur Shakspere, auteur et poète lui-même, dont les capacités rendaient assez vraisemblable le rôle qui lui était offert et qu'il joua consciencieusement.

William Shakspere se trouvait dans une condition trop humble pour que Bacon craignît d'aventurer la tête d'un sosie, en lui attribuant même ses pièces politiques; du reste, le pseudonyme, choisi avec une si légère différence d'orthographe, était une habileté de plus; il permettait de confondre ou de séparer à volonté le prête-nom et le véritable auteur.

Un écrivain du *Correspondant* (1), auquel nous avons fait plus d'un emprunt pour compléter l'étude de M. Friedrich, voudrait qu'on ne regardât pas l'acteur Shakspere comme un simple endosseur, mais comme le collaborateur intelligent de Bacon. Il demande qu'on lui laisse la gloire d'avoir créé les scènes et les personnages comiques dans l'œuvre shakespearienne; on lui accorderait ainsi, encore une belle place parmi les littérateurs anglais.

Cette solution du problème paraît fort acceptable; elle ne satisfera pourtant ni les Shakespeariens, ni les Baconiens... Le débat reste ouvert, peut-être ne décidera-t-on jamais, en dernier ressort, entre les deux concurrents.

En somme, la dispute ne porte aucune atteinte à l'œuvre de Shakespeare, qui reste tout entière. Résultat d'un merveilleux génie capable de tout deviner, ou *vécue*, en quelque sorte, par son auteur même, elle appartient désormais au trésor commun de la pensée humaine; elle est, suivant l'expression d'un écrivain allemand, « semblable à l'inépuisable Océan qui, toujours grondant ou chantant, ravit les yeux et les oreilles de l'homme par ses aspects et ses bruits divers, remplissant l'âme d'émotions étranges, parce qu'elle lui ouvre des horizons infinis ».

Si les Anglais ont exalté Shakespeare par amour-propre national, si le culte que lui rendent les Allemands est venu surtout, de leur désir de trouver un modèle, en dehors des grands auteurs français, nous sommes les seuls entièrement désintéressés dans notre admiration, car Shakespeare a plus d'une fois blessé, dans ses drames,

(1) M. Raynal, 25 août 1888.

notre fibre patriotique. Cependant, les hommages ne lui ont pas manqué chez nous, depuis que la réaction s'est faite contre les jugements si légers de Voltaire.

Dans ce siècle de doute et de malaise moral, de poignantes tristesses et de névroses latentes, qui n'a relu cent fois le rôle d'Hamlet? qui ne s'est senti soulagé en trouvant sa propre souffrance exprimée par de tels accents?

Quelques critiques ont soutenu que Shakespeare, en écrivant ce rôle incomparable, n'avait pas eu la conscience de son étonnante composition; ceux qui attribuent la paternité d'Hamlet à Bacon ont découvert un auteur capable de concevoir ce personnage immortel, un philosophe qui a dû ressentir tout ce qu'il met au cœur de son héros, un penseur qui a lutté contre le doute, qui, dans ses méditations, s'est posé souvent la terrible question : Être ou n'être pas?... mourir, dormir ou rêver? un ambitieux dont la conscience embarrassée, étouffée parfois, a dû se réveiller avec des cris sublimes... un homme qui, n'ayant pas eu toujours le courage d'écouter cette voix, a été profondément troublé, tantôt par le remords, tantôt par de trop vastes pensers.

Mais ne poursuivons pas ces rapprochements, peut-être nous laisserions-nous entraîner à conclure avec les Baconiens, pour lesquels le véritable auteur d'*Hamlet* et de toute l'œuvre shakespearienne ne saurait être que l'illustre philosophe dont la devise, empruntée au Psalmiste, résume si bien les luttes et les souffrances d'une grande âme :

Multum incola fuit anima mea!

J. de Rochay.

LES DÉBUTS DE LA POLITIQUE COLONIALE

LA FRANCE ET LE PROTECTORAT FRANÇAIS

A TAÏTI[1]

V

L'amiral Dupetit-Thouars quitta Papéiti au commencement de novembre 1843, après avoir installé le gouverneur et le conseil de gouvernement. La tranquillité n'avait cessé de régner depuis le jour de l'occupation. La reine habitait chez Pritchard, on ne la voyait plus; les officiers anglais entretenaient avec les nôtres des relations assez cordiales. Cependant les missionnaires protestants avaient conservé un empire absolu sur l'esprit de Pomaré et continuaient à pousser les indigènes à la révolte. Pritchard se distinguait comme toujours par son hostilité; « c'est lui », écrivait M. Bruat au ministre, « qui tient ici le fil de toutes les intrigues ».

Ses menées restèrent sans effet sur les grands chefs. Ceux-ci, plus instruits et plus intelligents que le reste de leurs compatriotes, comprenaient que leur pays avait tout à gagner à rester sous le régime français; ils n'étaient pas non plus fâchés de voir l'abaissement de cette famille Pomaré qui s'était élevée sur les ruines de leur ancienne puissance, et de ces missionnaires dont le joug leur était devenu insupportable. Mais les petits chefs et le peuple des districts éloignés

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1890.

qui ne nous connaissaient que par les calomnies et les mensonges des missionnaires se laissèrent entraîner dans le parti anglais.

L'insurrection commença à Taïarabou, dans le sud de Taïti. Quelques chefs dévoués à Pomaré refusèrent de venir à Papéiti saluer le gouverneur. Le vieux chef Tati, très dévoué à la France, avait contre eux des griefs personnels; il leur fit dire que s'ils ne venaient pas, on les mettrait aux fers comme quelques Kanaques qu'on avait arrêtés les jours précédents. Cette imprudente menace blessa leur fierté. Ils répondirent qu'ils ne reconnaissaient pas l'autorité de la France, et qu'ils n'avaient d'ordre à recevoir que de Pomaré. Le gouverneur voulut couper court à ces tentatives de révolte. Il déclara les chefs rebelles, mit leurs biens sous séquestre et menaça de frapper d'une contribution de guerre les districts qui leur donneraient asile (20 février 1844).

Pour contenir l'insurrection qui se préparait, M. Bruat n'avait à lui que 600 hommes de troupes; la ville de Papéiti était presque sans défense. Il commença par la mettre à l'abri d'un coup de main en faisant construire deux blockhaus sur des mamelons qui dominaient le pays. Puis il partit lui-même pour Taïarabou, sur l'aviso *le Phaéton*, avec 300 hommes, pour essayer d'intimider les rebelles et les faire rentrer dans leurs districts. Ceux-ci restèrent muets à toutes les propositions, et répondirent très fièrement qu'ils sauraient bien se défendre eux et leurs propriétés. Le gouverneur débarqua immédiatement ses troupes, et fit construire un fortin sur l'isthme de Taravao qui relie la presqu'île de Taïarabou à la grande terre. Les insurgés étaient au nombre d'environ deux mille; ils étaient bien armés, avec quatre canons, et étaient dirigés par des aventuriers anglais et américains qui ne cherchaient qu'à brouiller la situation et poussaient de toutes leurs forces à la guerre. Ils n'osèrent cependant pas résister à ce premier déploiement de forces et évacuèrent Taravao sans tirer un coup de fusil.

Pendant que M. Bruat essayait ainsi de comprimer les premières tentatives de révolte dans le sud, des événements très graves se passaient dans le nord, dans la capitale même de l'île, à Papéiti. Le gouverneur y avait laissé comme commandant particulier, M. d'Aubigny, capitaine de corvette; cet officier, très actif, très intelligent, était muni des pouvoirs les plus étendus; sa situation était très délicate; comme nous l'avons dit, Papéiti était à peu près sans défense; un grand nombre de rebelles rôdaient aux alentours de la

capitale, et l'on craignait que, enhardis par le départ des troupes, ils ne voulussent tenter un coup de main et mettre le feu à la ville.

A la suite des rapports qui lui dénonçaient l'effervescence des indigènes, M. d'Aubigny prononça l'état de siège (2 mars 1844), et prit les mesures les plus sévères pour se mettre à l'abri de toute surprise.

Le lendemain, dans la nuit du 2 au 3 mars, un matelot de la frégate *l'Uranie*, en faction sur le môle, fut brusquement assailli par un indigène, qui le renversa d'un coup de poing sur la tête et chercha à lui arracher son fusil. Aux cris du matelot les hommes d'un poste voisin accoururent et purent arrêter l'agresseur.

Cet acte audacieux inquiéta, avec raison, M. d'Aubigny : il pouvait craindre à tout moment des surprises de ce genre, et une attaque plus sérieuse lui paraissait imminente. Le lendemain, on lui apporta une lettre trouvée dans un sentier aux environs de la capitale; l'indigène qui devait la remettre à sa destination l'avait sans doute laissée tomber par mégarde. Elle était adressée à un chef de Huahine, une des îles voisines de Taïti, et le prévenait que Papéiti étant sans défense, il fallait que les indigènes des îles Sous-le-Vent en profitâssent le plus tôt possible pour nous attaquer. La lettre n'était pas signée, mais on reconnut l'écriture de Pritchard.

Par une maladresse incroyable, Pritchard, en amenant son pavillon, s'était dépouillé lui-même de son caractère d'inviolabilité consulaire. Il n'était plus qu'un simple résident soumis à la loi commune. M. d'Aubigny appela M. Prat, chef de la police locale, et lui donna l'ordre d'arrêter immédiatement Pritchard, pour le conduire au blokhaus. M. Prat sortit aussitôt avec l'aide de camp de M. d'Aubigny, et tous les deux, pour ne pas donner l'éveil, se dirigèrent vers l'habitation de Pritchard par des sentiers détournés.

L'ex-consul anglais habitait à une petite distance de la ville. Soit qu'il eût appris que sa lettre avait été interceptée, soit qu'il eût été prévenu par quelque espion qu'on allait l'arrêter, Pritchard venait de demander au capitaine de la corvette anglaise le *Basilisk*, M. Collie, de le prendre pour une huitaine de jours à bord. Au moment où l'enseigne de vaisseau et M. Prat arrivaient à la maison, Pritchard venait d'en sortir, en compagnie du capitaine anglais, et se dirigeait sous une pluie battante vers une cale de débarquement peu éloignée de sa demeure, où l'attendait un canot.

M. Prat se mit à courir pour le rejoindre. Les deux Anglais,

entendant qu'on les poursuivait, pressèrent le pas sans oser se retourner, et Pritchard prit le bras du capitaine comme pour se mettre sous sa protection. Il arrivait au canot, quand M. Prat parvint à le rejoindre et lui dit, sans autre préambule : « Monsieur Pritchard, le commandant particulier vous prie de venir lui parler immédiatement, il a une communication très importante à vous faire. »

Pritchard et son compagnon comprirent de quoi il s'agissait. Très émus, très intimidés ils n'eurent même pas l'idée de résister; Pritchard n'avait qu'un pas à faire pour descendre dans le canot; il y avait là une dizaine de matelots anglais qui, sur un signe de leur commandant, pouvaient se porter à son secours. Mais celui-ci resta comme hébété, ne sachant que faire. Pritchard, qui paraissait, lui aussi, stupéfait, lâcha le bras de M. Collie; M. Prat prit aussitôt le sien, et l'entraîna, moitié par force, moitié par persuasion, en lui répétant que M. d'Aubigny avait une communication urgente à lui faire et qu'il le priait de ne pas perdre un instant. Quand ils furent assez loin du canot, M. Prat lui dit simplement qu'il avait ordre de le conduire au blokhaus (1).

Le même jour, le commandant particulier fit afficher sur toutes les places de Papéiti la proclamation suivante :

« Une sentinelle française a été attaquée dans la nuit du 2 au 3 mars 1844.

« En représailles, j'ai fait saisir le nommé Pritchard, seul moteur et instigateur journalier de l'effervescence des naturels. Ses propriétés répondront de tout dommage occasionné à nos nationaux par les insurgés, et si le sang français venait à couler, chaque goutte en rejaillirait sur sa tête. »

Le commandant Bruat arriva quelques jours après. M. d'Aubigny étant malade ne put aller le voir à son arrivée il envoya son aide de camp lui rendre compte, en son nom, des événements qui venaient de se passer. M. Bruat comprit immédiatement la gravité de cette affaire; il en parut fort contrarié; cependant il fit répondre à M. d'Aubigny qu'il n'eût pas à s'en inquiéter et qu'il prendrait tout sous sa responsabilité. Puis, il fit transférer Pritchard à bord de la corvette *la Meurthe*, où il donna au commandant Guilvin, l'ordre de le recevoir à sa table. « M. Pritchard », écrivait-il au ministre, « se loue des soins qu'on a pour lui. »

(1) Nous tenons ces détails d'un témoin oculaire qui passa plusieurs années à Taïti et fut intimement mêlé à tous les évènements que nous racontons.

Puis, voyant que la présence de deux bâtiments anglais ne servait qu'à entretenir l'effervescence des naturels, il somma le capitaine du *Cormoran*, qui n'avait aucune mission pour Taïti de prendre immédiatement le large, mesure énergique qu'on hésiterait certainement de nos jours à prendre vis-à-vis des étrangers, mais qui, à cette époque où la France étant forte et respectée, ne souleva pas la moindre objection. M. Bruat permit au capitaine du *Cormoran* de prendre Pritchard à son bord, à la condition expresse qu'il ne le débarquerait sur aucun point des îles de la Société. « Je ne pense pas », écrivait-il au ministre, « qu'un gouvernement arrivé à des circonstances telles que l'état de siège puisse tolérer les intrigues d'un simple résident qui cherche à couvrir ses menées sous le titre de consul d'un pays où il n'a pas même cherché à se rendre, quoiqu'il en eût le temps et les moyens. » Si le capitaine du *Cormoran* n'avait pas consenti à le prendre, le gouverneur était bien décidé à le faire conduire de force à bord d'une goëlette de la station locale pour le transporter aux îles des Amis.

Le Cormoran débarqua Pritchard à Valparaiso; par une coïncidence bizarre, ce fut le même navire qui l'avait porté à Taïti, au commencement de 1843, qui le ramena banni et humilié dans son pays. Il trouva en effet à Valparaiso son ami Toup Nicholas dont la campagne touchait à sa fin, et ce fut sur *la Vindictive* qu'il revint en Angleterre. Il arriva à Portsmouth le 26 juillet et se rendit immédiatement à Londres pour rendre compte à lord Aberdeen, chef du *Foreign Office*, des événements que nous venons de raconter (1).

(1) Voici le récit que Pritchard fit de sa détention à lord Aberdeen à son retour à Londres :

« Le 3 mars, vers quatre heures, comme j'étais sur le quai près de mettre le pied sur le bateau pour me rendre à bord du *Basilisk*, le principal agent de la police courut sur moi et me saisit par le bras; il fut aussitôt rejoint par quelques soldats, on me conduisit à travers la ville jusqu'au haut d'une colline sur laquelle avait été construit un blockaus; nous montâmes par une petite échelle à l'étage supérieur qui formait le corps de garde; au milieu de la pièce était une trappe; je fus descendu par cette trappe dans le cachot situé au-dessous, et j'y fus tenu sans une goutte d'eau pour étancher ma soif et apaiser ma fièvre jusqu'au lendemain matin vers huit heures ou neuf heures. On me dit alors qu'on m'apporterait des aliments de chez moi deux fois par jour; l'humidité du cachot était telle que le troisième jour, je fus pris d'un violent accès de dysenterie; je demandai qu'un médecin pût venir me voir; cette faveur me fut accordée à certaines conditions; on mit dans le cachot une échelle sur laquelle je montai assez haut pour que le docteur pût me tâter le pouls, m'examiner et me faire des questions sur ma santé; il

Le récit de l'arrestation Pritchard produisit un effet immense en Angleterre. On sait comment le premier ministre l'annonça à la tribune du parlement : « Un outrage grossier, accompagné d'une « injure grossière (*a gross outrage accompanied by a gross indi-* « *gnity*), a été commis contre l'Angleterre dans la personne de son « agent. » Ces paroles si singulières dans la bouche d'un premier ministre, surtout d'un homme froid et réservé comme sir Robert Peel, constituaient elles-mêmes un sanglant outrage à l'adresse du gouvernement français. L'opinion publique prit feu aussitôt dans les deux pays avec une violence qui pouvait pronostiquer les plus graves événements. Au milieu de ce débordement de passions et d'injures, M. Guizot conserva seul un tact, une réserve qui contrastaient avec l'attitude que le cabinet anglais avait prise dès le début de l'affaire, et il réussit bientôt à amener la question sur le terrain diplomatique. Nous n'entrerons pas dans le détail des longues et délicates négociations qui suivirent, et qui furent plus d'une fois sur le point d'être rompues. Disons toutefois que si M. Guizot reconnut dès l'abord la nécessité et la justice d'une réparation à

écrivit au gouverneur que si je n'étais pas tiré de cet humide cachot je serais bientôt mort; d'après cette lettre je fus mené de nuit sur un vaisseau de guerre français à l'ancre dans le port; j'y fus tenu encore dans la solitude, mais tout était sec et clair et j'y étais beaucoup mieux que dans le cachot. Le vaisseau de Sa Majesté, *le Cormoran*, ayant reçu du gouverneur Bruat l'ordre de quitter le port, il fut convenu que je serais mis à bord de ce vaisseau quand il serait hors du port a condition que je ne serais débarqué dans aucune des îles de la Société, et que je serais emmené dans quelques-unes des îles de ma juridiction. *Le Cormoran* se rendant à Valparaiso, j'ai cru de mon devoir de venir ici et de mettre mon affaire sous les yeux de Votre Seigneurie, pour que le gouvernement de Sa Majesté la prenne en considération. »

Il est inutile de faire ressortir et l'exagération de ce récit. Nous savons par un témoin oculaire que Pritchard fut traité avec toute la bienveillance que comportait la situation. M. d'Aubigny lui donna même son propre matelas.

Voici du reste l'ordre de service relatif au prisonnier.

« Le chef de poste le traitera avec bienveillance et politesse; les soldats feront le service qui lui sera nécessaire, balayeront sa chambre, feront son lit, tiendront tout propre, *en un mot, on n'oubliera rien de ce que l'on doit à un prisonnier de distinction.* Le prisonnier aura de la lumière de cinq heures du matin à huit heures du soir; on éteindra la lumière au coup de canon du soir; à huit heures du matin, on lui enverra un panier contenant de la viande, des habits, des objets de toilette, des livres, etc.; à quatre heures de l'après-midi, on pourra lui envoyer un second panier.

« *Signé* : D'AUBIGNY. »

accorder au gouvernement anglais, il se refusa énergiquement à désavouer nos officiers de marine qui, en somme, n'avaient fait que leur devoir, et encore moins à laisser rentrer Pritchard à Taïti, comme le demandait le gouvernement anglais. Le cabinet britannique ne parlait de rien moins que de ramener l'ex-consul sur le navire de guerre le *Collingwood*. M. Guizot fut intraitable, et l'Angleterre dut céder. Tout ce qu'elle put obtenir ce fut l'expression d'un regret sur la manière dont l'arrestation avait eu lieu et la promesse d'une indemnité pécuniaire que les deux amiraux français et anglais commandant dans les murs du Sud devaient débattre sur les lieux.

Nous ne pouvons terminer le récit de cette affaire sans dire un mot de ce que devint le triste personnage qui par ses intrigues avait failli brouiller à mort deux puissantes nations. Pritchard avait été déjà nommé consul d'Angleterre aux îles des Navigateurs, quand il fut chassé de Taïti. Le gouvernement anglais confirma sa nomination, et en novembre 1845, il partit pour rejoindre son poste. Ses malheurs n'avaient pas calmé ses haines religieuses; à peine arrivé, il convoqua une assemblée de chefs pour les engager à interdire leur territoire aux missionnaires catholiques; mais il n'avait plus affaire à des hommes fanatisés par cinquante ans de domination méthodiste; les chefs refusèrent et lui témoignèrent énergiquement leur mécontentement. Le fougueux missionnaire ne put retrouver aux îles des Navigateurs l'influence dont il avait joui sur la reine Pomaré; ses rêves de fortune et d'ambition s'étaient évanouis, et il finit sa vie dans une position précaire. On nous a raconté qu'avant de mourir, il s'était fait catholique; mais nous n'avons pu vérifier cette assertion.

VI

Pendant que la France et l'Angleterre étaient près d'en venir aux mains, l'insurrection qu'avait excitée Pritchard suivait son cours, et le sang coulait à Taïti.

Nous n'avons pas l'intention de raconter ici les longues péripéties de cette lutte sanglante, dans laquelle ce petit peuple de Taïti déploya des qualités guerrières qu'on ne lui soupçonnait pas. Disons seulement que le courage de nos soldats et la haute valeur de leurs chefs furent toujours à la hauteur des circonstances les plus graves.

M. Bruat, en particulier, fut admirable de fermeté et d'énergie, et fit preuve, pendant toute la durée de la guerre, d'une habileté, d'un sang-froid, d'une ténacité, qui lui permirent de sortir toujours à son honneur des situations les plus critiques. Sans doute, la France serait certainement venue à bout des quelques milliers de sauvages, qui, trompés par les calomnies des missionnaires anglais, ne craignaient pas d'entrer en lutte avec nous. Mais rappelons-nous que les ressources militaires du commandant Bruat étaient des plus restreintes, et qu'avant l'arrivée des renforts qu'il avait demandés, il avait dix fois le temps d'être jeté à la mer par les bandes redoutables qui l'entouraient.

Le premier engagement eut lieu peu de temps après l'arrestation de Pritchard, au sud de Taïti, à Taravao; les Indiens nous y tinrent toute une journée en échec, et notre succès final fut chèrement acheté. Il fallut, quelques jours plus tard, une véritable expédition et une bataille en règle pour emporter les retranchements que les rebelles avaient élevés à Mahabéna; le canon seul put en venir à bout; presque tous se firent tuer dans leurs tranchées plutôt que d'abandonner leurs positions.

Quelque temps après, l'insurrection contenue jusqu'alors dans les districts éloignés de la capitale, parut aux portes mêmes de Papéiti. Pendant que nos soldats, guidés par le commandant Bruat, remportaient une seconde victoire sur les insurgés de l'est, à Hapapé, ceux des districts de l'ouest, après un demi-succès remporté sur le commandant Bonard, poussaient une pointe hardie jusqu'aux portes mêmes de la capitale qu'ils faillirent enlever par surprise. Le retour précipité de la colonne victorieuse et les mesures énergiques prises par le commandant d'Aubigny réussirent seuls à empêcher un désastre.

Le 17 juillet 1844, une frégate anglaise, *le Carrysford*, arriva de Valparaiso et apporta à la colonie des lettres de France; ce fut alors qu'on apprit le désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars et le rétablissement du protectorat. Sans attendre la confirmation de cette nouvelle par des dépêches officielles, M. Bruat envoya son chef d'état-major à bord du *Basilisk*, où se trouvait toujours Pomaré, pour lui annoncer que la France l'avait rétablie dans sa souveraineté et l'engager à revenir à terre. L'empressement que témoigna le commandant Bruat en cette circonstance était une preuve de son vif désir de ramener la paix. Pomaré montra une ténacité dont on ne

l'aurait pas crue capable; elle refusa de revenir à Taïti et répondit qu'elle préférait se rendre à Borabora pour attendre le règlement définitif de la question.

C'est ici que l'on voit clairement les conséquences du désaveu si prompt de l'amiral Dupetit-Thouars; on persuada aisément à Pomaré que l'Angleterre, qui avait forcé la France à la rétablir dans sa souveraineté intérieure, saurait bien lui faire rendre tôt ou tard sa souveraineté complète; elle attendait toujours l'arrivée de l'amiral anglais et du vaisseau de quatre-vingts canons qui, disait-elle, lui était annoncée. Elle se contenta d'adresser une proclamation à son peuple pour l'engager à ne pas faire de mal aux Français; et le lendemain, elle partit sur le *Carrysford*, qui la débarqua à Raïatéa, la plus importante des îles Sous-le-Vent.

Son départ amena une sorte de trêve qui dura plus d'un an. Une paix profonde succéda alors aux agitations et aux luttes sanglantes qui avaient si longtemps désolé ce pays enchanteur; la confiance sembla renaître de toutes parts; la plupart des insurgés mirent bas les armes et retournèrent dans leurs districts s'y livrer à leurs travaux habituels de la pêche et de la culture des champs; presque tous les chefs se rallièrent ouvertement à notre cause; les rares insurgés qui ne voulurent pas reconnaître le protectorat français, s'abstinrent de toute démonstration hostile; nos officiers pénétraient librement dans leur camp, et eux-mêmes venaient, sans être inquiétés, jusque dans les rues de Papéiti.

M. Bruat profita de cette période de tranquillité pour pousser activement les travaux de défense qui devaient mettre désormais la capitale à l'abri de toute surprise. Il entreprit en même temps de réorganiser l'administration civile et polique de Taïti. En l'absence de la reine, il avait choisi parmi les chefs dévoués à la France un des plus influents et des plus capables, le vieux Paraïta, auquel il avait donné le titre de régent, et qu'il entoura d'un conseil de gouvernement composé des hommes les plus notables de l'île. De concert avec eux et avec les députés de la plupart des districts, il réforma le code de lois que les missionnaires anglais avaient imposé à ces intéressantes populations, dans des vues étroites et mesquines, sans nul souci de leurs goûts et de leurs besoins véritables.

Il ne maintint que les prescriptions morales et religieuses, en les dépouillant seulement du caractère tyrannique et pharisaïque qui en rendaient le joug insupportable au peuple. C'est ainsi que les

chefs ayant voté la suppression de la loi qui prescrivait le repos du dimanche, le gouvernement pensa, avec raison, qu'il fallait réagir contre cette tendance funeste à l'indifférence religieuse, et il maintint la loi; il décréta seulement qu'il serait permis de se baigner, de faire sa cuisine, de se promener, de ramer dans les pirogues, les dimanches comme les autres jours.

L'assemblée des chefs avait aboli également la loi qui prohibait la fabrication et la vente des liqueurs fermentées, M. Bruat, qui connaissait le penchant funeste des indigènes pour les boissons alcooliques, opposa son véto, et il fut défendu, comme par le passé, de vendre des liqueurs sans la permission du directeur des affaires indigènes, ou d'en acheter à bord des navires en rade.

Le 12 août 1845, l'amiral anglais, sir Georges Seymour, arriva à Taïti avec le vaisseau le *Collingwood* et la corvette *la Modeste*, de dix-huit canons. Il laissa son vaisseau au large, mit son pavillon à bord de *la Modeste* et entra sur la corvette en rade de Papéiti.

Comme tous ses compatriotes, l'amiral anglais voyait avec dépit la France maîtresse de ce pays où sa patrie avait dominé jusqu'alors, et, bien qu'on lui eût fait l'expresse recommandation de ne pas soulever de conflit, il laissa percer tout d'abord des dispositions fort malveillantes. Comme toujours, ce fut la question du salut réglementaire qui amena les premières difficultés. Il est d'usage, comme nous l'avons déjà dit, de saluer la terre, dès qu'on arrive dans une rade, d'une salve de vingt et un coups de canon; négliger cette formalité, c'est faire insulte au pays. L'amiral Seymour avait reçu l'ordre formel de saluer le pavillon du protectorat; cependant, il tergiversa pendant deux jours, et ne céda que devant les remontrances énergiques du gouverneur.

L'amiral Hamelin, qui avait remplacé l'amiral Dupetit-Thouars, était aussi en ce moment sur rade de Papéiti; selon les instructions qu'ils avaient reçues, les deux amiraux se réunirent pour déterminer le montant de l'indemnité qu'on avait accordée à Pritchard. Le bruit qui s'était fait en Europe autour de cette question n'avait eu que peu d'écho à Taïti, et le règlement de l'indemnité ne donna lieu à aucune difficulté sérieuse; on tomba facilement d'accord sur le chiffre de la réparation demandée, qui fut fixée à 25,000 francs, et, le 25 août, l'amiral Seymour quittait Taïti avec sa division navale.

La présence dans les îles de la Société de ces forces navales imposantes, dont les missionnaires annonçaient depuis si longtemps

l'arrivée, et que la reine attendait avec tant d'impatience, l'hésitation qu'avait montrée l'amiral Seymour à reconnaître le protectorat et à saluer notre pavillon, la supériorité de ce vaisseau anglais, le premier qui eût paru à Taïti sur la frégate et les corvettes françaises, produisirent le plus déplorable effet. Les partisans de la reine reprirent courage; comptant sur l'approbation tacite et la protection de l'amiral Seymour, ils renouèrent leurs intrigues, et l'insurrection presque abattue releva la tête.

Les missionnaires anglais qui restaient à Taïti ou qui habitaient dans les îles Sous-le-Vent, poussaient de toutes leurs forces à une nouvelle prise d'armes, et, comme d'habitude, ne ménageaient ni le mensonge ni la calomnie. Ce qui était plus grave, ils fournissaient secrètement aux indigènes de la poudre et des munitions de guerre. On saisit plusieurs boîtes de cartouches qu'ils envoyaient aux camps de Papenoo et de Punavia, et les fusils que l'on trouvait aux mains des insurgés portaient la marque des manufactures anglaises.

Quelques-uns des chefs qui avaient fait leur soumission retournèrent parmi les insurgés, ceux qui restaient parmi nous étaient hésitants et timides, car on répandait partout le bruit que Pomaré allait revenir avec l'escadre anglaise et qu'après nous avoir chassés, elle ferait mettre à mort tous ceux qui s'étaient déclarés pour nous.

Les îles Sous-le-Vent étaient le centre de cette propagande hostile. Habitées par une population très guerrière, où les missionnaires anglais avaient conservé toute leur influence, elles formaient un foyer dangereux où couvait l'insurrection et d'où elle pouvait se répandre dans tout le reste de l'archipel. Le commandant Bruat était décidé, au premier signe d'hostilité, à y frapper un coup vigoureux.

En décembre 1845, les habitants de l'une de ces îles de Huahiné massacrèrent deux Français de passage dans leur pays. M. Bruat organisa aussitôt une expédition qui devait tirer vengeance de cet attentat et châtier sévèrement les menées des rebelles.

L'expédition commandée par le commandant Bonard échoua complètement; malgré des efforts désespérés, nos soldats et nos marins ne purent réussir à enlever les retranchements que défendait un ennemi courageux et bien supérieur en nombre; ils durent se retirer en laissant sur le terrain soixante et un hommes hors de combat, dix-huit morts, dont un officier, M. Clappier, et quarante-trois blessés (18 janvier 1846).

dant deux mois l'ennemi nous tint, en quelque sorte, enfermés, bloqués dans la capitale, nous harcelant par des escarmouches continuelles, mais évitant avec soin les batailles rangées qui lui avaient été presque toujours funestes.

Ce n'est qu'au mois de mai 1846 que le gouverneur ayant reçu quelques renforts de France, réussit à forcer le blocus ; il profita du séjour sur rade de la frégate *la Virginie*, portant le pavillon de l'amiral Hamelin, qui défendait la place, pour sortir à la tête de toutes ses troupes et tâcher de se donner un peu d'air.

Il enleva, sans trop de peine, le camp de Papenoo, qui était depuis deux ans, le centre de ralliement de tous les insurgés du district de l'est, mais il échoua devant les formidables retranchechements élevés par l'ennemi dans la vallée de Punavia. On dut se contenter d'en faire le blocus, et d'élever quelques blokhaus au débouché de la vallée pour empêcher les insurgés d'en sortir.

On espérait que la lassitude, la faim surtout, viendraient à bout de leur résistance; mais ils communiquaient par les montagnes du centre avec les districts du sud les plus éloignés de la capitale, sur lesquels nous ne pouvions exercer qu'une surveillance peu efficace, et ils recevaient par là les vivres et les munitions dont ils avaient besoin.

On essaya encore une fois de négocier. Aux propositions qui leur furent faites, les insurgés répondirent qu'ils mettraient bas les armes dès que leur reine les y inviterait, mais qu'ils n'écouteraient jamais des étrangers qui n'étaient pas autorisés à leur parler en son nom. De plus ils exigeaient, avant de se soumettre, que Pomaré rentrât en pleine possession de ses droits *légitimes* et que les Français démolissent tous les forts qu'ils avaient élevés sur la côte. De telles conditions étaient inadmissibles : on se décida à employer la force.

Les rebelles s'étaient principalement fortifiés sur un rocher à pic, haut de 600 mètres, qui dominait les abords de Papéiti, le rocher à tout jamais célèbre de Fautahua. C'était une position réellement formidable, véritable nid d'aigle, auquel on ne pouvait accéder que par des gorges et des crêtes où un homme seul suffisait pour arrêter une armée. Le commandant Bonard qui en faisait le siège avait voulu plusieurs fois lancer ses hommes à l'assaut de cette redoute naturelle; ils avaient dû reculer chaque fois devant une avalanche de pierres que les Indiens faisaient pleuvoir sur leurs têtes.

Ce grave échec, colporté rapidement dans tout l'archipel, ranima le courage de nos ennemis et fut le signal d'une prise d'armes générale. Papéiti faillit être enlevée une seconde fois de vive force et ne fut sauvée que par l'indomptable énergie de M. Bruat. Pen-

Un incident inespéré nous permit de sortir à notre honneur d'une situation qui ne laissait pas que de devenir embarrassante.

Un ancien oiseleur de la reine Pomaré, nommé Taïrii, vint dire au gouverneur qu'il connaissait un sentier par lequel on pouvait tourner le fort, et par où il se proposait de guider nos soldats. L'ascension qu'il proposait était si effrayante qu'on se moqua d'abord de lui et qu'on refusa de l'écouter. Cependant c'était la seule chance qu'il y eût de s'emparer du dernier rempart de l'insurrection, on décida de la tenter.

Nous ne raconterons pas ici, en détail, les péripéties de cette expédition fantastique pendant laquelle nos hommes montrèrent un courage, une énergie à toute épreuve. Après s'être hissés à la force du poignet, le long des rochers, sur une hauteur de 150 mètres, après être passés, en s'y tenant à cheval, sur des crêtes de rocher en saillie sur des précipices de plus de 300 mètres de profondeur, nos héroïques soldats se précipitèrent soudain dans le camp des Indiens qui s'enfuirent effrayés en criant : « Ce sont des diables! ce sont des diables! » Nos braves ne cherchèrent pas à abuser de la victoire. Avec une modération bien rare chez de simples soldats qui ont couru de si grands dangers, ils se contentèrent de coucher en joue les Indiens, en leur criant que, s'ils se rendaient, ils auraient la vie sauve. La plupart, en effet, jetèrent bas les armes et se rendirent à discrétion. Détail plus touchant encore : nos soldats, exténués de fatigue, partagèrent avec leurs prisonniers la modeste ration qu'ils avaient emportée dans leurs musettes (1846).

La paix de Fautahua termina la guerre. Terrorisés par ce hardi coup de main, tous les insurgés vinrent successivement mettre bas les armes. La reine Pomaré fut la dernière à se soumettre, elle ne consentit à rentrer dans sa capitale que lorsqu'elle se fut bien convaincue que l'Angleterre ne songeait plus à elle et qu'il ne lui restait plus un seul de ses partisans.

Peu après le remplacement des missionnaires méthodistes anglais par des calvinistes français, acheva la pacification de l'île. Les intrigues et les calomnies de ces singuliers ministres de paix avaient été la seule cause de la guerre. Eux partis, ni la reine, ni ses sujets

ne manifestèrent plus la moindre velléité de révolte, et ce fut sans la moindre secousse que, peu de temps après la mort de la reine Pomaré, l'annexion de l'île à la France acheva l'œuvre ébauchée par nos missionnaires et continuée par nos vaillants marins.

La religion catholique s'est fortement implantée à Taïti. Mais les conversions en masse que l'on pouvait espérer en 1838 ne se sont pas produites; les indigènes étaient disposés jadis à se faire tous catholiques, pour échapper à la domination tracassière des méthodistes anglais. Maintenant qu'ils sont libres et heureux sous la domination de la France, ils ne sentent plus autant le besoin de changer de religion. Les différences dogmatiques qu'ils ont pu constater entre leurs premiers pasteurs et ceux qui les ont remplacés n'ont pas peu contribué sans doute à affaiblir leurs croyances religieuses. L'indifférence est le caractère principal des Taïtiens de notre époque, et il faudra sans doute de longs efforts de la part de nos saints et dévoués missionnaires pour en venir à bout.

Pierre Courbet.

LE PORT DE CHERBOURG

SON PASSÉ, SON PRÉSENT, SON AVENIR

Mémoire sur les fortifications et le port de Cherbourg, par Vauban, 1686 (manuscrit). — *Mémoire relatif à la vérification des sondes de la rade de Cherbourg*, par M. de la Bretonnière. — *Cours de construction des ouvrages hydrauliques des ports de mer*, par M. Ménaud, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées (Dalmont) avec atlas 1848. — *Mélanges U. Mémoire sur la digue, la rade et la position de Cherbourg.* — *Mélanges n° 49 : les ports militaires de la France : Cherbourg, résumé historique.* — *Travaux d'achèvement de la digue de Cherbourg*, 1830-1853, par M. Borin, ingénieur de première classe (Dalmont) avec atlas 1846. — *Mémoire sur la digue de Cherbourg, comparée au break water ou brise-lames de Plymouth*, par Cachin, ingénieur général des ponts et chaussées. (Firmin Didot, 1820). — *Revue maritime et coloniale.*

Vauban paraît être le premier qui ait attiré sérieusement l'attention du gouvernement français sur la situation exceptionnelle de Cherbourg et sur la nécessité d'y établir des ouvrages défensifs. « Cherbourg, lit-on dans un mémoire écrit par lui dès 1686, c'est-à-dire bien avant ce qu'on est convenu d'appeler le désastre de la Hogue, Cherbourg est assis sur les bords de la mer, à 70 lieues de Calais et 80 d'Ouessant, qui font les deux extrémités de la Manche, à 21 lieues de l'île de Wight; à 28 de Porstmouth, l'un des plus considérables ports d'Angleterre. Le Havre-de-Grâce est distant de 73 lieues, Saint-Malo de 31, Caen de 25, Bayeux de 18, Carentan à l'entrée de la presqu'île, de 16; Valognes de 4. Les îles anglaises de Jersey, de Guernesey et Aurigny sont situées respectivement à 13, 15 et 10 lieues. »

Il ajoutait : « Cherbourg occupe à peu près le milieu de la presqu'île (le Cotentin), qui forme comme une avancée dans la Manche. » Il remarquait que la côte, à partir de Carentan jusqu'à Créances.

offre cinq endroits où une descente est possible, facile même, sans parler de la rade de la Hogue, qui est une des meilleures de France.

La rade est ce qu'on appelle foraine, ce qui signifie qu'aucun cap, aucune courbe ne la protège contre les vents du dehors, mais elle est d'une bonne tenue, et elle n'a jamais été attristée par un naufrage.

Cherbourg, faisait encore observer Vauban, « a une position audacieuse ». En effet, par sa position à l'extrémité de la pointe septentrionale de cette partie de la côte française, Cherbourg semble menacer l'Angleterre, en même temps que sa situation au milieu du canal qui sépare les deux nations rivales l'a justement fait nommer « l'auberge de la Manche ».

Avant d'aller plus loin, d'exposer les vues de Vauban, de montrer dans quelle faible mesure les plans que son génie avait conçus furent exécutés, et quelles furent les conséquences lamentables de cette incurie, il n'est pas sans intérêt de parcourir rapidement les annales du vieux Cherbourg, afin de se rendre compte des progrès successifs de l'idée de son importance et du rôle que cette ville était appelée à jouer.

Il est certain que Cherbourg a été occupé par les Romains, et qu'ils y avaient élevé une forteresse. Les médailles de Jules César, trouvée dans les ruines du château, sans parler des médailles grecques d'une date antérieure, en font foi. Titurius Sabinus, lieutenant de César, avait-il fondé Cherbourg? Il est permis d'en douter. Tout incline, au contraire, à faire croire, qu'il existait auparavant dans ce lieu si avantageusement situé, à l'embouchure de la Divette un oppidum gaulois du nom de Coriallum. Quoi qu'il en soit, cette station est mentionnée dans l'*Itinéraire d'Antonin*, et sur la carte de Peutinger.

Les destinées de Cherbourg se dessinèrent peu à peu. Clovis s'en empara en 497, quand les peuplades arboriques dont parle Procope (les Armoricains), reconnurent son autorité. Rollon en devint maître en 912, par suite du traité de Saint-Clair-sur-Epte. En 996, le duc Richard II y fonda une église collégiale, ce qui prouve son importance à cette date reculée. Dans le siècle suivant, Cherbourg fut loin de déchoir, ainsi qu'il résulte d'un passage curieux de la « Chronique rimée des ducs de Normandie, due à la plume de Robert Wace, chanoine de Bayeux et bien placé pour être exactement renseigné. Nous allons donner ce fragment.

Guillaume le Bâtard (dit plus tard le Conquérant), avait épousé sans dispense sa cousine Mathilde de Flandre. Pour cette infraction à la discipline de l'Église, ce prince fut excommunié par le pape Léon IX, au concile de Reims. Pour racheter sa faute et obtenir la réhabilitation de cette union, Guillaume dut faire une satisfaction que le chroniqueur expose en ces termes :

Le duc pour satisfaction
Et que Dieu leur fasse pardon
Et que l'Apostole (1) consente
Que tenir puisse sa parente,
Fit cent provendes établir.
A cent pauvres paître et revêtir
A Méhaignez et nos véants (2)
A langoureux et nos pouanz (3)
A Chierebourg et à Roën
A Bayeuz et à Caen.
Encore y sont, encore y durent,
Si com établis y furent.

Il est permis de conclure de cette fondation charitable que Cherbourg était une des quatre principales villes du duché de Normandie.

Cherbourg était devenu le siège d'un comté, car Gerbert, comte de Cherbourg assistait à la bataille de Hastings (1066).

Peu de temps après, les côtes de Cherbourg faillirent être témoins d'un événement tragique. La reine Mathilde, partie d'Angleterre, voguait vers les côtes de Normandie, lorsqu'une tempête affreuse se déclara. Le pilote désespéré se sentait impuissant à conjurer l'affreuse rage des vents et des flots courroucés. Dans cette extrémité, Mathilde fit un vœu. Sa foi fut récompensée : le ciel se rassénéra et la frêle nef put aborder au rivage. Au moment où Mathilde mettait le pied sur la terre ferme, le pilote ravi, s'écria : « Chante, reyne, et témoigne ta joie de te voir ainsi merveilleusement sauvée. » Le nom de Chantereyne est demeuré, depuis cette exclamation, attaché à cette partie du littoral, qui se trouve située entre la ville et l'arsenal. Mathilde reconnaissante fonda à Cherbourg même une abbaye et une église sous le nom de Notre-

(1) Le Pape.
(2) Non voyants, aveugles.
(3) Impotents.

Dame du Vœu. Le monument, ou du moins celui qui l'a remplacé, subsiste encore avec le même vocable, et ses deux flèches élégantes dominent la cité renouvelée qui s'étend à ses pieds.

En 1203, le château de Cherbourg renferme un prisonnier de marque, le jeune prince Arthur, qu'attend une cruelle destinée.

Peu de temps après, les Plantagenets perdent la Normandie, mais, en 1293, les Anglais y pénètrent et saccagent Cherbourg. Cet événement décide les Français à réédifier les fortifications qui étaient tombées en ruine. Grâce à cette précaution, Edouard III échoue devant ses murs, mais il prendra bientôt sa revanche à Crécy.

Charles le Mauvais, qui a Cherbourg dans son apanage, l'entoure de nouvelles et solides murailles qui durèrent jusqu'à Louis XIV. Ce feudataire infidèle livre la ville aux Anglais, et Duguesclin essaye en vain de s'en emparer. Richard Ier, époux d'une fille de Charles V, l'abandonne à son beau-père; mais peu de temps après la trahison la livre de nouveau aux insulaires qui en demeurent maîtres jusqu'en l'année 1450, date où le duc de Richemont, connétable de France, s'en emparera et la réunira pour toujours au royaume. A cette époque, Cherbourg est considéré, au rapport du célèbre historien Alain Chartier, comme la plus forte place de Normandie.

Pendant les guerres de religion, Cherbourg demeure catholique et tient pour le parti catholique. Les protestants de la basse Normandie font de vaines tentatives pour mettre la main dessus et la livrer aux Anglais, comme ceux de la haute Normandie l'ont fait pour le Havre. Montgomery échoua piteusement dans son entreprise antipatriotique.

On connaît les efforts de Richelieu pour restaurer notre marine. Le grand cardinal avait, en 1640, institué une commission pour visiter le littoral et étudier les points qui seraient susceptibles de recevoir et d'abriter les vaisseaux qu'il s'agissait de créer. Cette commission fonctionna, mais elle passa inattentive devant la situation de Cherbourg dont elle ne sut pas prévoir l'avenir. Ce fut en 1647 seulement, que l'on émit vaguement le projet de l'établissement d'un port de refuge dans la presqu'île du Cotentin, mais on jeta les yeux sur l'échancrure de Portbail.

Vauban seul, quarante ans plus tard, comme nous l'avons déjà dit, eut l'intuition des hautes destinées de Cherbourg; il sut, en outre, étayer ses pronostics sur des calculs sérieux.

En ce moment Cherbourg était déchu de son ancienne splendeur : le donjon, le château, les remparts étaient dans le plus mauvais état ; le port formé par l'embouchure de la Divette offrait un aspect lamentable : dépourvu de jetées, de fascinages, d'écluses, encombré par le lest que les bâtiments déchargaient pour le remplacer par des denrées du pays, n'étant bordé que par un méchant quai de pierres sèches aussi peu solide qu'insuffisant, il n'offrait qu'un abri douteux. Il était ce que l'on nomme un « port de marée », c'est-à-dire un port où la mer montante pousse les navires que la mer descendante abandonne, et qui se couchent alors sur le flanc, attendant le retour du flux.

Vauban, bien qu'il ne fût pas marin, affirma sur-le-champ la nécessité de remédier à cet état de choses. Il aurait voulu qu'on créât un bassin à flot capable de contenir de 25 à 30 frégates. Portant spécialement son attention sur la question militaire, il comprit et démontra parfaitement, dans le mémoire précédemment signalé, l'importance de Cherbourg pour les opérations de courses que le droit des gens autorisait alors, fit voir que cette place était facile à occuper par l'ennemi à cause des nombreux points de débarquement situés dans le voisinage, d'où la nécessité de la fortifier pour prévenir l'invasion possible de la Normandie. Il donna des instructions détailléesdans un devis montant à la somme fort ronde pour le temps, de 2,102,406 livres 6 sols et 4 deniers. La garnison de Cherbourg devait, dans sa pensée, être portée à trois mille hommes de pied et être fournie de trois cents chevaux. Cette force ne lui paraissait pas exagérée pour la sûreté d'une place qui « surveillerait le détroit ».

Les plans de Vauban reçurent un commencement d'exécution dans les années 1687-1688. Malheureusement des conseils pusillanimes prévalurent à la cour. On craignit, en faisant de Cherbourg une place de premier ordre qu'on ne se sentait pas la volonté de défendre sérieusement, — toutes les préoccupations, tous les efforts, en ce moment, étaient tournés du côté du Rhin, — de fournir à l'ennemi une citadelle d'où il eût été difficile de le déloger. Bref, on résolut, et on exécuta — chose lamentable à dire! — la démolition des ouvrages commencés. Les travaux maritimes furent également abandonnés.

Alors eut lieu la journée légendaire de la Hogue.

Pendant douze heures, Tourville, qui commandait la flotte fran-

çaise, lutta avantageusement avec 44 vaisseaux contre les 88 que comptait l'escadre anglo-hollandaise. Il ne perdit aucun vaisseau, les coalisés en perdirent plusieurs. Il s'en fallait de peu qu'on n'eût remporté une victoire glorieuse. Malheureusement, les éléments firent ce que n'avait pu la fureur des hommes. La marée changea et porta le corps de l'armée navale ainsi que l'arrière-garde dans le terrible raz de Blanchard, qui emmena les vaisseaux à la dérive. *Le Soleil-Royal*, *l'Admirable*, *le Triomphant* échouèrent à Cherbourg. En même temps, le vent favorisait l'ennemi qui faisait voile pour nous écraser. Tourville se trouvant dans l'impossibilité d'évoluer et ne voulant pas livrer de gages à ses adversaires, brûla quinze de ses vaisseaux. Le reste de la flotte se dispersa. Quelques vaisseaux allèrent à la côte; d'autres parvinrent à gagner les ports de Saint-Malo, de la rivière de Morlaix et de Brest. La plupart firent le tour des Iles-Britanniques en les contournant par le nord, preuve tangible qu'ils n'étaient pas désemparés de tout. La perte matérielle ne fut donc pas très sensible, mais l'assurance et la fierté de notre marine reçurent un redoutable atout.

Cet échec n'eût pas pris de telles proportions, si nous avions possédé dans le voisinage un port de refuge. On se prit alors à regretter de n'avoir pas écouté Vauban.

Louis XIV supporta, du reste, cette défaite avec son habituelle magnanimité. Pour consoler l'illustre vaincu, il lui écrivait ces mots qui résument bien l'événement : « Comte de Tourville, j'ai eu plus de joie d'apprendre qu'avec quarante de mes vaisseaux vous en avez battu cent de ceux de mes ennemis pendant un jour entier, que je n'ai eu de chagrin de la perte que j'ai faite. »

La fin du règne arriva, après les alternatives de revers et de succès que l'on sait. En 1739, on se décida enfin à exécuter une partie du plan de Vauban, le port fut creusé, deux jetées le protégèrent, un quai fut construit, des écluses, un pont tournant, une chaussée établis.

En 1758, pendant la guerre de Sept Ans, une inqualifiable défaillance attrista nos annales militaires. Cherbourg fut livré, sans coup férir, au général Bligh, qui ne commandait que des troupes peu nombreuses. Les Anglais se signalèrent par leurs dévastations. Peu après, les vainqueurs embarrassés de leur conquête, se rembarquèrent précipitamment.

On sentait de plus en plus la nécessité d'avoir dans la Manche

un port de ravitaillement fortement défendu; c'était la seule partie de notre littoral qui en fût privée. Le gouvernement de Louis XVI se préoccupait de cette question. En 1776, une commission fut nommée pour l'élucider. Le roi fit, lui-même, le voyage de Cherbourg, On hésitait entre Ambleteuse, Boulogne, Cherbourg et diverses autres anses situées le long du littoral. Cherbourg obtint enfin la préférence.

On ne s'était pas décidé à la légère, l'examen des nombreux documents publiés à cette époque le démontre aisément. Ainsi, la rivière de Portrieux, en Bretagne, avait attiré les regards de quelques ingénieurs; mais elle est d'un accès difficile, le chenal manque de largeur, le fond de corail offre des inconvénients et le voisinage du raz de la Horraine recèle des périls.

A Cherbourg, au contraire, on mouille sur du sable fin, et l'ampleur des lieux est telle qu'une flotte considérable peut sortir toute à la fois, condition très avantageuse, quand on veut prendre l'offensive en face de l'ennemi.

Mais pourquoi avoir dédaigné la Hogue, située dans le voisinage, et partageant, par conséquent, avec Cherbourg les avantages d'une position centrale dans la Manche? En voici la raison :

A Cherbourg, les navires n'ont pas à redouter les courants, les communications avec la terre sont faciles, la montagne du Roule domine la rade, la vigie qui y est installée surveille l'ennemi et dévoile ses projets, tandis que les forces navales françaises se dissimulent aisément. Enfin, de nombreuses carrières ont fourni les matériaux nécessaires pour les travaux à accomplir.

A la Hogue, il faut aller chercher un bon mouillage à plus d'une lieue en mer, le flux et le reflux sont très dangereux, nul promontoire voisin ne garantit les vaisseaux qui sont toujours en vue, les vents de l'est et du sud-est y gênent la navigation. Enfin, les pierres manquaient dans le territoire et il fallait aller en chercher jusqu'à Réville et à Montferville.

On doit au vicomte de la Bretonnière, commandant de la marine, à Cherbourg, un mémoire (1777) où, reprenant et agrandissant le plan de Vauban, il indiquait les idées qui ont prévalu depuis. C'est lui qui eut le premier la conception de la digue. Cette construction devenait indispensable, puisque la rade de Cherbourg est ouverte, si l'on voulait avoir un espace considérable pour abriter une flotte même victorieuse.

Deux questions se présentaient à résoudre immédiatement : quelle

direction donner à cette digue? quels moyens employer pour édifier cette œuvre gigantesque?

Pour comprendre la réponse à la première question, il est nécessaire de se faire une idée de la configuration des lieux. En l'absence d'une carte ou d'un plan, nous prions le lecteur de faire un léger effort d'imagination pour lequel nous allons l'aider. Qu'il se représente en esprit le littoral sous la forme d'un arc de cercle dont la concavité regarde le nord. Les deux extrémités nord-ouest et sud-est de cette vaste courbe, sont occupés par les forts de Querqueville et des Flamands, qui se relient, un peu en arrière du rivage, par une chaîne que forment la redoute, aujourd'hui abandonnée, des Fourches, le fort d'Octeville et celui du Roule. Au milieu et au fond de la baie se trouve la ville de Cherbourg, avec son port de commerce à droite et l'arsenal à gauche. Il convient de dire que la courbe se prolonge au nord-est par l'île Pelée, séparée aujourd'hui du fort des Flamands par un petit bras de mer qui n'existait pas encore dans la seconde moitié du seizième siècle. Eh bien! la corde qui sous-tend cet arc et qui va, par conséquent, de la pointe de Querqueville à l'île Pelée, indique, précisément, la direction de la digue. Cette construction hardie qui a près d'une lieue de long (exactement 3712 mètres à la base et 3550 au couronnement), ferme donc au nord la rade, laissant deux passages au nord-ouest, ménagés entre l'extrémité de la digue et la pointe de Querqueville, par l'édification du fort de Chavagne, qui s'élève au milieu des flots, et deux passages au nord-est, entre l'autre extrémité de la digue et le fort des Flamands. Disons tout de suite que les deux premiers passages sont presque seuls en usage; on les préfère à cause de la plus grande profondeur des eaux et de la sûreté de la navigation. Cependant les deux autres pourraient être utilisés.

La digue dont la plus grande distance de terre est d'environ 3 kilomètres, protège donc contre les vents et la marée un vaste espace qui a été calculé de façon à pouvoir contenir de cinquante à soixante vaisseaux à 200 mètres de distance les uns des autres. La plus belle flotte du monde entier pourrait donc y trouver un sûr abri. Ajoutons que quatre mille six cents sondes exécutées sous la direction de M. Meusnier, de l'Académie des sciences et lieutenant-colonel de génie, en font connaître exactement la profondeur dans toutes ses parties. L'emplacement de la digue avait été heureusement choisi. Si on l'eût reportée seulement 300 mètres au nord, en

dehors de la pointe de Querqueville et du fort actuel des Flamands, la force des courants eût considérablement gêné la navigation, que la violence des vents eût rendue souvent impossible. En outre, les batteries établies sur ces deux points ne protégeant que l'intérieur de la rade, eussent été sans efficacité contre l'agresseur.

Restait à exécuter cette œuvre gigantesque.

Pour en comprendre les difficultés, il faut savoir que les travaux hydrauliques, ceux surtout qui s'accomplissent sur le littoral, se font dans des circonstances particulières de nature à dérouter la science de l'ingénieur le plus attentif et le plus prévoyant. Sans déprécier le mérite des hommes distingués qui ont construit ces viaducs aussi solides qu'élégants qu'empruntent souvent nos voies ferrées, on doit reconnaître que ceux qui s'attaquent à la mer ont à résoudre des problèmes autrement compliqués. Il est nécessaire de tenir compte de l'action plus ou moins régulière de la marée et des diverses sortes de courants, aussi bien que de la force essentiellement variable des vagues et des vents. Un rapide coup d'œil sur les aspects multiples de la lutte courageusement entreprise contre les éléments, c'est-à-dire contre la nature elle-même, est nécessaire pour que l'on puisse se rendre un compte à peu près exact des phases diverses qui ont été traversées.

On peut se représenter l'intumescence de la marée sur le grand Océan, comme suivant le mouvement de la lune, et arrivant quelque temps après elle au méridien. L'ondulation se communique avec une vitesse qui va jusqu'à 300 mètres dans l'Atlantique, mais qui diminue beaucoup en approchant des côtes et en pénétrant dans les golfes ou détroits. La haute mer qui arrive trente-six heures après le passage de la lune au méridien de Brest ou à la pointe méridionale de l'Irlande, arrive à Londres vingt-quatre heures plus tard. Cet écart représente précisément le temps que cette marée emploie à passer à l'ouest de l'Angleterre, à doubler la pointe nord de l'Ecosse, à traverser les Orcades et à revenir par la mer d'Allemagne pour entrer dans la Tamise. La même ondulation, quand elle se présente au sud-ouest de l'Angleterre pénètre dans la Manche et n'avance vers le nord-est qu'avec une vitesse de 20 mètres, de sorte que ces deux marées partielles marchant en sens contraire vers le détroit du pas de Calais, se rejoignent près de Douvres.

Tel est le mouvement normal de la marée sur les côtes normandes; mais l'action des vents le modifie parfois considérablement,

soit qu'elle le favorise, soit qu'elle le contrarie. Le 4 janvier 1807, quatre jours avant la nouvelle lune, par conséquent en morte eau, c'est-à-dire à une époque où l'action du flux et du reflux est le moins sensible, il y eut à Flessingue, pendant une tempête de nuit, une marée qui manqua noyer la moitié des habitants : le flot s'éleva à 70 centimètres au-dessus des plus hautes mers connues.

A Plymouth, le 23 novembre 1824, un ouragan survenu pendant la syzigie souleva la mer à une hauteur de $7^{m},90$, au lieu de $5^{m},47$, qui était le niveau normal.

Les vagues produites par le vent ont une vitesse de transmission qui va jusqu'à 20 mètres par seconde : leur hauteur dans l'Océan atteint 5 et 6 mètres. Cette agitation n'existe au surplus qu'à la surface ; dans les tempêtes les plus violentes, le calme règne à une profondeur que l'on peut évaluer à 8 ou 10 mètres au-dessous du creux des vagues. Du moins, c'est ce qui a lieu au large ; le long des côtes, on constate de grandes modifications.

Indépendamment du mouvement normal des vagues, il se produit des courants, des contre-courants, des remous, des ressacs dont l'expérience seule enseigne la direction et la violence et que l'état de la marée change à chaque instant. Ces courants diffèrent suivant la profondeur et vont parfois dans des directions opposées. On s'explique ainsi que dans le goulet de Brest, un canot entre aisément en rade, tandis qu'un vaisseau de haut bord subit une impulsion en sens contraire.

Le courant du raz de Blanchard est d'une violence extrême : c'est à son action irrésistible qu'il faut attribuer, comme nous le disions plus haut, l'éloignement de la ligne de bataille des vaisseaux de l'amiral Tourville, déviation funeste qui changea une victoire en revers.

L'action de la mer et des courants finit, à la longue, par changer la configuration des côtes. Ainsi, les falaises de la haute Normandie reculent chaque année de 30 centimètres, quantité appréciable au bout d'un certain temps. En d'autres points, les alluvions sablonneuses agissent en sens contraire.

Près de la Teste, sur la rive droite du fleuve, la mer s'est avancée de 200 mètres en trente-six ans. En revanche, dans les Landes, la formation incessante des dunes accroît le continent.

Faut-il encore citer le cap d'Agde, dans la Méditerranée, où une jetée s'est ensablée et où, dans le court espace de dix-sept ans, la côte s'est avancée de 700 mètres?

La puissance des vagues, quand elles sont soulevées par les vents au point où elles se brisent, dépasse toute imagination. On a vu à Alger des blocs de pierre mesurant $3^m,40$ de longueur sur 2 mètres de largeur et $1^m,50$ de profondeur, et qui pesaient plus de 22,000 kilogrammes, déplacés à plusieurs mètres de distance. A la digue de Cherbourg, des blocs de béton, dont le poids dépassait 13,000 kilogrammes, glissaient le long des enrochements dont nous parlerons bientôt.

Le calcul démontre que l'action de la mer sur des blocs de forme semblable croît comme le carré de leurs dimensions, mais que la stabilité de ces blocs augmente comme leur cube.

A côté de l'action mécanique, il convient de mentionner l'action chimique et physiologique. Les pierres plongées dans l'eau ne tardent pas à se couvrir de végétations qui finissent par les désagréger, les mortiers sont décomposés. Le bois n'a pas meilleur sort, car il est rongé par les tarets, insectes autrefois inconnus dans nos mers, mais que les navires hollandais ont importés des Indes orientales. Un vaisseau échoué à l'île d'Aix, victime de ces minuscules destructeurs, devint impropre à la navigation : en six mois, il avait perdu la moitié de ses matériaux. Le fer s'oxyde avec une désolante rapidité.

Ce qui précède montre assez les difficultés de l'entreprise, surtout quand on réfléchit qu'il s'agissait avant tout de jeter à une profondeur moyenne de 20 mètres au-dessous du niveau des plus hautes eaux et de 13 mètres au-dessous du niveau des plus basses, la fondation d'un massif d'une telle longueur capable de résister à tous les efforts des flots, des courants et des vents réunis.

Comme on ne pouvait atteindre directement le sol sous-marin, l'ingénieur M. de Cessart eut une idée qui séduisit d'abord les esprits par sa grandeur et sa simplicité. Il proposa d'immerger une suite de cônes tronqués qui seraient construits en bois et remplis de lourdes pierres. Ces cônes devaient avoir des dimensions colossales : $14^m,50$ de diamètre à la base, $19^m,50$ au sommet, $17^m,50$ de hauteur. Immergés sur l'alignement de la digue au nombre de 90, ces rochers artificiels, dont toutes les bases devaient se toucher au fond de l'eau, tandis que les crêtes en excéderaient la surface de plusieurs mètres, avaient pour but de rompre les coups de mer et d'assurer la tranquillité de la rade. 80,000 pieds cubes de bois entraient dans la construction de chaque cône qui pouvait contenir

2,700 toises cubes de pierre et peser, après avoir été remplis, 100 millions de livres.

La première caisse descendit au fond des mers le 6 juin 1784. Une foule immense, pleine d'anxiété, assistait à ce spectacle nouveau. L'opération réussit parfaitement bien, ou, du moins, parut bien réussir : des cris d'enthousiasme saluèrent l'exécution. On voyait déjà l'Océan dompté, un solide rempart contre ses fureurs élevé, une rade tranquille, une flotte bravant impunément les tempêtes du dehors et prête à s'élancer à l'attaque de l'ennemi, si l'Angleterre, avec laquelle on venait de conclure une paix glorieuse, commettait la folie de la rompre.

La seconde immersion eut lieu le 7 juillet.

Voici comment on s'y prenait. Les appareils étaient construits à terre; une fois mis à l'eau, on les remplissait en partie seulement des matériaux qu'ils devaient contenir, de façon qu'ils eussent assez de lest pour naviguer, sans peser un poids trop considérable. On les soutenait d'ailleurs à la surface au moyen d'une double ceinture de barriques vides.

Des barques montées par de vigoureux rameurs les amenaient ensuite au lieu indiqué. Alors on rompait brusquement les amarres et l'énorme caisse s'enfonçait perpendiculairement dans la mer, pendant que les barriques sautaient en l'air, des chalands chargés de pierres et conduits sur l'emplacement de la digue versaient alors leur contenu dans les cônes entr'ouverts et achevaient de les fixer, en augmentant leur force de résistance.

Le 18 août, une tempête détruisit partiellement les résultats obtenus. Quand elle fut terminée on s'aperçut que le sommet de ce commencement de la digue avait été rasé. Le chargement des deux cônes, au lieu de se tasser, comme on l'avait espéré et d'opposer à la furie des vagues une masse inébranlable, avait été secoué « comme le grain dans un van ». Ce sont les propres expressions qu'on lit dans un mémoire écrit à ce sujet.

On s'attacha à réparer cette perte en précipitant dans les eaux des pierres perdues. Mais la cause destructrice existait et agissait toujours. Tant que la mer était calme, les matériaux agglomérés se tenaient tant bien que mal; mais si la brise soufflait un peu fort du large, les vagues irritées recommençaient à faire leur office, et tout ce qui dépassait le niveau de la mer était impitoyablement balayé. M. de Cessart s'obstinait dans son système. Au bout de cinq

ans, il avait immergé vingt cônes, sans pouvoir construire un édifice solide assez élevé pour arrêter le mouvement des flots et pour assurer la tranquillité de la rade.

Ce fut un moment très critique pour l'œuvre en cours d'exécution. 31 millions avaient été déjà dépensés sans résultat appréciable. La légèreté nationale commençait à se dégoûter d'une entreprise qui avait d'abord excité un engouement général. Heureusement que le maréchal de Castries, qui avait alors le département de la marine, ne désespéra pas du succès. C'est à sa persévérance et à son dévouement que l'on doit la reprise et la continuation des travaux. On renonça à ces fameux cônes tronqués qui ne servaient à rien, puisque leur charpente laissait s'échapper de tous côtés les matériaux solides et résistants. On se contenta de transporter sur les lieux et de précipiter dans la mer suivant la direction arrêtée, des pierres perdues, dans le but de former des enrochements qui serviraient de base pour y asseoir plus tard le massif tant souhaité.

Les travaux furent donc repris avec ardeur. Une commission nommée par la Législative les avait amenés au point que le niveau des hautes mers était dépassé de trois mètres, lorsque survint la Convention qui, s'acharnant sur les monuments anciens, n'avait guère de souci d'en élever de nouveaux. Les assemblées qui suivirent se montrèrent également insouciantes ou impuissantes. L'interruption dura dix ans.

Léonce de la Rallaye.

(*A suivre.*)

LES QUESTIONS HISTORIQUES

CONTROVERSÉES

Dans ma dernière causerie, je me suis volontairement limité l'analyse des articles, que contenaient les principales revues spécialement vouées au culte de l'histoire. Il est temps de porter mes regards sur une autre catégorie de périodiques, où les travaux de ce genre se trouvent imprimés côte à côte avec des chroniques littéraires et des romans, des poésies et des études de critique artistique, sur les revues en un mot qui s'adressent au grand public, non plus à une classe restreinte de lecteurs. Le hasard veut précisément que, depuis tantôt six mois, j'aie totalement négligé l'une de celles-ci, et non la moins en renom, — la *Revue des Deux Mondes*. J'y reviens avec d'autant plus d'empressement que nombre de pages historiques du plus haut intérêt y ont vu le jour durant cet intervalle.

I

Marquer nettement en quoi la conception de l'histoire dans l'antiquité différait de la façon moderne de comprendre cette science, tel est l'objet que s'est proposé M. Alfred Croiset (1). Ses savantes et sagaces investigations l'ont conduit aux conclusions suivantes :

« Les meilleurs historiens de l'antiquité étudient surtout les grandes forces historiques (individus, cités et armées) dans leur jeu extérieur et dans leur action. En fait d'explications, ils ne vont guère au delà des motifs moraux, des considérations politiques, au sens le plus étroit du mot. Quant aux causes lointaines, qui ont formé ces âmes, ces cités, ces armées (religion, mœurs, institutions), ou qui

(1) Livraison du 1er mai 1890.

rendent possible leur action (finances, économie politique, organisation), ils y touchent rarement et en peu de mots. L'histoire qu'ils écrivent n'est ni profonde ni complexe comme celle qu'écrivent les modernes.

« ... L'esprit antique, quand il écrit l'histoire, isole et détache deux ou trois ordres de faits (politiques, militaires, moraux), qu'il étudie à part dans leur suite logique et leur développement rectiligne : c'est une belle géométrie historique. L'esprit moderne, au contraire, a un sentiment profond et toujours croissant de la continuité des choses, de l'entrelacement indéfini des actions et des réactions, il s'aperçoit que tout est dans tout, que la chaîne des effets et des causes est illimitée, qu'elle a des replis et des détours surprenants, que la raison la plus directe et la plus apparente des choses, n'en est jamais la raison dernière et que, dans cette prodigieuse complexité de l'univers, c'est donner de la réalité une image imparfaite que de trop la réduire aux formes simples, où notre intelligence se complaît d'abord. »

Pour appuyer la thèse, dont la logique des choses lui avait démontré l'indiscutable évidence, M. Croiset a particulièrement porté son attention sur Hérodote, celui qu'on a appelé *le Père de l'histoire*. C'est moins pourtant ce glorieux surnom qui l'a séduit qu'une circonstance particulière à laquelle l'écrivain d'Halycarnasse dut son originalité et sur laquelle on me permettra de m'étendre après lui.

Conteur inimitable, inépuisable anecdotier, réunissant dans une immense et attrayante encyclopédie les fastes de milliers d'années et de maintes civilisations éteintes tour à tour, Hérodote est le chaînon intermédiaire entre les secs et froids *logographes* (chroniqueurs) des époques antérieures et les Thucydide ou les Polybe; aussi artiste que ces derniers, sans doute, mais ne bornant pas son regard, ainsi qu'ils firent, à une courte phase de l'existence nationale, regagnant en intérêt ce qu'il perd en exactitude.

J'ai dit *exactitude*, non *sincérité*. Hérodote est, en effet, toujours *sincère*, et, s'il se trompe, c'est qu'il a été trompé par ceux dont il a recueilli le témoignage. Interrogeons plutôt M. Croiset sur ses procédés d'information.

« L'histoire de l'Égypte, celle de l'Assyrie et de la Perse étaient conservées en grande partie, soit dans les inscriptions que la science moderne déchiffre, soit dans des livres aujourd'hui perdus. Hérodote

n'a pu se servir d'aucune de ces sources de renseignements. Il n'avait nul accès aux livres officiels des rois de Perse. Il ne pouvait lire ni comprendre les inscriptions, pas plus celles de l'Égypte que celles de l'Asie. Il n'avait qu'une ressource : interroger les gens du pays, de préférence les plus savants ou ceux qui passaient pour tels, en particulier les prêtres, gardiens des vieilles traditions et des vieux souvenirs », etc...

Et un peu plus loin :

« Sur l'histoire ancienne de l'Orient, qui, d'ailleurs, n'était qu'une partie accessoire de son sujet, on peut caractériser d'un mot le travail d'Hérodote : il en a écrit l'histoire légendaire et populaire. *L'histoire réelle de l'Égypte*, dit M. Maspéro, *Hérodote ne put la lire sur les murs, où elle s'étalait encore intacte. Les monuments furent pour lui comme un livre, dont il s'amusa à regarder les images, sans savoir du texte que ce qu'on voulut bien lui en dire... On lui conta le roman de la construction des Pyramides, on lui conta le roman de Sésostris, on lui conta le roman de Rhampsinitos... Nous ne devons pas trop regretter qu'il en ait été ainsi. Les monuments nous disent, — ou nous diront un jour, — ce que firent les Chéops, les Ramsès, les Thoutmôs du monde réel : Hérodote nous apprend ce qu'on disait d'eux dans les rues de Memphis.* »

On saura gré à M. Croiset d'avoir cité ce jugement fin et réservé d'un homme auquel ses travaux ont acquis une si haute place parmi les érudits. Aussi bien ne nous surprend-il pas de sa part. C'est le propre des esprits supérieurs de dédaigner pour leur compte les anathèmes des pédants, qui s'imaginent avoir découvert le nouveau monde quand, dans une œuvre considérable, ils ont dénoncé une erreur infime. Heureux, du reste, quand leur prétendue découverte n'est pas une illusion de vanité, comme il arriva à un quidam, qui ne pardonnera pas à M. Croiset d'avoir craint, en le nommant, d'effaroucher sa modestie, à propos de certain bas-relief d'un défilé d'Ionie. Hérodote en avait signalé le groupe essentiel : deux guerriers sculptés dans le roc, de grandeur naturelle, tenant un arc de la main gauche et une lance de la droite. Par quel hasard ces antiques images ont-elles survécu à tant de révolutions, je ne le saurais dire. Toujours est-il que, un beau jour, le monsieur en question les revoit et constate avec stupeur, — non, avec fureur :

1° Que les deux gardiens de pierre des gorges de Karabel avaient

leur arc dans la main droite et leur lance dans la main gauche, au contraire de ce qu'avait avancé « le Père de l'histoire »;

2° Qu'ils étaient deux fois plus hauts qu'il ne l'avait prétendu.

Émoi général. On discute, on consulte, on examine. Tout compte fait, si Hérodote avait tort sur le premier point, sur le second c'était son contradicteur qui errait!

En somme, la censure la plus grave que M. Alfred Croiset adresse à la mémoire d'Hérodote, c'est d'avoir jugé ces Égyptiens, ces Assyriens, ces Perses, qu'il a mis en scène d'une façon si vivante, comme s'ils eussent été des Hellènes. Aux sauvages guerriers de Ramsès, de Sinn-akhi-rib, de Cyrus il a prêté l'apparence extérieure, policée, correcte de ses contemporains, des contemporains de Périclès. Les modifications de la civilisation, suivant la double influence des latitudes et des siècles, sont pour lui demeurées lettre morte. Il n'a pas, en un mot, le respect de la couleur locale. Mais soyons justes : de son temps, qui s'en souciait de la couleur locale? Il y a cinquante ans, Augustin Thierry ne faisait-il pas le même reproche à la peinture des mœurs mérowingiennes par Vély? et sommes-nous bien sûrs que, parmi nos contemporains eux-mêmes, il n'en est pas qui sacrifient au même fétiche décevant, le rapprochement entre des sociétés aussi dissemblables que l'étaient alors les monarchies orientales et les républiques grecques, entre les Romains par exemple et les conquérants modernes de l'Algérie?

II

Telle est cependant l'étrange habitude d'un historien militaire estimé, l'amiral Jurien de La Gravière. Je l'avais déjà souventes fois remarquée dans ses précédents ouvrages, *Les Campagnes d'Alexandre*, *André Doria* etc. Mais je ne crois pas qu'elle soit nulle part aussi choquante que dans l'article qu'il vient de consacrer à l'empereur romain Julien l'Apostat (1). Cette tendance est d'autant plus regrettable qu'elle contraste étrangement avec les hautes qualités de style et de composition de l'auteur, avec sa rare habileté à disséquer les âmes antiques, à en montrer les vices rongeurs à côté des sublimes vertus. Je ne puis résister au plaisir de citer un spécimen de la manière du savant marin.

(1) Livraison du 1er avril.

C'est le résumé de la carrière de Julien :

« Elevé en séminariste, captivé plus tard par les philosophes, il s'improvise soldat, sauve les Gaules et se prépare à sauver l'Empire. Il est du métal dont se font les grands hommes et, par une faveur spéciale de la Providence, il mourra à la tête de ses troupes; ses derniers regards verront fuir l'ennemi. Il n'aura même pas soupçonné que ses adversaires politiques réservaient à sa généreuse mémoire le hideux surnom d'*Apostat*.

« Apostat, cependant, il l'était; apostat de son temps, apostat de la religion dans laquelle il avait été nourri. Que lui manquait-il? La fibre populaire. Il ne sentait pas, que la grandeur de Rome, c'était surtout l'écrasement des humbles au profit de l'insolence patricienne. Jamais âme ne comprit moins l'esprit du christianisme que l'âme de cet illuminé. Aussi ce fut comme un caillou que la Providence l'écarta du chemin. Seulement dans ce caillou, si nous voulons rester justes, reconnaissons le diamant caché. Une heure viendra, la dernière, où la pierre précieuse étincellera de tous ses feux. Il n'est donné qu'à de rares privilégiés de bien mourir. »

Est-il portrait plus achevé? Pourquoi faut-il que M. de La Gravière croie devoir le compléter ainsi : « Julien nous rend l'héroïque Béarnais? » Lancé sur cette piste, il ne saura plus s'arrêter, hélas! Dans les prédécesseurs immédiats de son héros, Constance et Constantin, il retrouvera avec joie les traits de Philippe II et de Charles-Quint. Ailleurs prennent place dans son récit les parallèles malencontreux dont je touchais un mot tout-à-l'heure : Mithridate devient un Abd-el-Kader avant la lettre; Lucullus, un maréchal Bugeaud; Pompée, un duc d'Aumale.

Les souvenirs des guerres napoléoniennes lui tiennent en particulier au cœur. Il les évoque à tout propos, — hors de propos. Crassus, battu et affamé par les Parthes, lui remémore le désastre de Baylen. Julien organise-t-il sur l'Euphrate une flottille de ravitaillement pour seconder ses opérations contre les Perses pendant la campagne de 363, aussitôt l'empereur Napoléon de reparaître : « Fort attentif à chercher des leçons dans l'histoire, quand il eut renoncé à envahir l'Inde par la mer Rouge ou par le Khoraçan, ce fut au golfe Persique et à la vallée de l'Euphrate qu'il songea. » Cela tourne décidément à la manie. Que Napoléon Ier ait été un grand conquérant, nul n'y contredit. Mais il ne fut pas *le seul* grand conquérant, et, puisque le hasard de ses voyages historiques con-

duisait l'amiral de La Gravière en Khoraçan, comment ne lui est-il pas venu à l'esprit de changer, pour une fois au moins, de terme de comparaison d'appeler à son aide, au lieu de l'ombre du vainqueur d'Eylau et de la Moskowa, les ombres de ceuxd ont le Khoraçan fut le champ de bataille, les ombres de Djenghis-Khan et de Timour-Lengh, ces autres apôtres du carnage sans cause, de la destruction sans trêve, de la conquête sans limite?

III

Lorsqu'il s'agit de fixer la physionomie d'un être ou d'un siècle, les analogies sont d'un puissant secours. Elles boitent toujours, la chose est incontestable. Mais, pour faire deviner l'inconnu, comme l'a dit l'éminent académicien qui a naturalisé chez nous les produits de la pensée russe, pour faire deviner l'inconnu, le comparer avec le connu est encore le procédé le plus rapide et le plus sûr. Il évite des explications longues et obscures : un nom de connaissance en tient lieu, c'est l'image qui éclaire le texte et permet de classer d'un regard les nouveaux venus par ordre de familles et de préséances. On fait ensuite les réserves nécessaires, on marque les différences entre ceux qu'on a momentanément rapprochés.

Toutefois, pour que le procédé reste légitime, il faut avoir soin de ne chercher ces relations qu'entre individus placés à peu près dans les mêmes conditions de vie intellectuelle et morale, et c'est à quoi n'a eu garde de manquer celui à qui je fais allusion. Quelques rares que fussent les points de contact de Stendhal, de Balzac ou de Flaubert avec Nicolas Gogol, Tourguénef ou le comte Léon Tolstoï, du moins subissaient-ils une influence commune, l'influence du courant d'idées qui entraîne notre époque vers on ne sait quelle rive mystérieuse. Ce n'est point parce qu'ils ont tous deux écrit des romans que M. de Vogüé s'est cru autorisé à étudier parallèlement l'auteur de *Bouvard et Pécuchet* et l'auteur du *Manteau*, mais parce que ces ouvrages, à côté de ressemblances frappantes, — même aspiration à rendre les faits dans leur réalité, même condition misérable des personnages, — présentent de frappantes différences d'interprétation, qui aident à mieux définir le genre de Flaubert et le genre de Gogol; ressemblances et différences également fécondes d'ailleurs, au double point de vue de la psychologie intime des deux romanciers et de l'éternelle morale.

A l'inverse, le seul fait pour Lucullus et Bugeaud d'avoir eu l'un et l'autre à combattre victorieusement un ennemi, dont il était réservé à leurs successeurs respectifs d'achever la défaite, ne suffit pas pour qu'il soit permis de transformer Lucullus en Bugeaud ou Bugeaud en Lucullus. Sans aller jusqu'à sonder les abîmes séparant l'âme romaine, fermée à toute notion de grandeur, voire de justice, uniquement soucieuse d'intérêts matériels, et l'âme française, avant tout éprise d'idéal, on peut se demander ce que M. de la Gravière a contre l'intègre mémoire du colonisateur de l'Algérie pour l'affubler de la défroque d'un homme qui, parmi les pillards, les débauchés, les voluptueux d'un temps où ils pullulaient, a su s'acquérir une réputation particulière de débauché et de pillard.

Ainsi pour les événements.

Autant il serait puéril de tenter des rapprochements plus ou moins ingénieux entre les journées de Zama et de Marignan, autant le droit, le devoir même du narrateur des guerres de Vendée ou des troubles intérieurs de l'Angleterre au dix-septième siècle est de comparer, de comparer sans cesse ces deux grandes convulsions sociales, si semblables et si dissemblables à la fois quant aux causes, aux péripéties et aux conséquences. Dans le premier cas, en effet, sauf le choc des armées ennemies, nul trait d'union, ni le but poursuivi, ni le résultat atteint, ni les moyens à la disposition des belligérants : l'armement, la tactique, etc. La lutte des *Cavaliers* et des *Têtes rondes*, en 1648, la lutte des *blancs* et des *bleus*, en 1793, sont, au contraire, l'une et l'autre, le conflit sanglant de l'idée démocratique et de l'idée aristocratique, féodale ici, unitaire là. En outre la façon dont furent engagées et menées les hostilités permet de saisir sur le vif les différences de caractère de l'Anglais et du Français, jetés dans une situation presque identique.

Et voilà comment, après avoir blâmé l'amiral de La Gravière d'avoir trop *comparé* dans son travail sur Julien l'Apostat, je suis amené à blâmer à son tour M. Émile Montégut de n'avoir pas *comparé* assez dans sa biographie du duc et de la duchesse de Newcastle (1), acteurs importants des démêlés de Charles Ier avec ses sujets rebelles.

Toujours d'une suprême élégance dans sa mise, passionné pour les divers exercices corporels, bel esprit intrépide, papillon de

(1) Livraisons du 15 avril et du 15 juillet.

salons aussi bien que pilier de salles d'armes et de manèges, ayant pour la satisfaction de ses fantaisies les trésors d'une grande imagination réfrénée par un goût exquis et les ressources d'une fortune qui dépassait un demi million de revenu de notre monnaie, Newcastle est le type par excellence de la noblesse dans ce qu'elle a de plus fascinant. Il passa dans la vie tel qu'un prédestiné, comblé de tous les dons que les fées d'ordinaire partagent parcimonieusement entre plusieurs de leurs favoris. Son existence ne connut qu'une mauvaise chance : il fut désigné pour commencer la guerre civile d'Angleterre.

« S'il y eut jamais âme qui fût en disproportion avec les pénibles devoirs qu'impose cette plus déplaisante des tâches, ce fut la sienne. Il y faut une âme ferme jusqu'à la dureté, froide jusqu'à la cruauté, maîtresse d'elle-même en apparence, mais avec une colère latente et permanente, pareille à un tonnerre sans éclairs ni grondements; et la sienne n'était que dilettantisme, aimable culture, élégante adresse et généreuse belle humeur.

« Ce qu'il avait ne lui nuisait pas moins que ce qui lui manquait. Il avait de la clairvoyance, de l'ouverture d'esprit, de la liberté dans les opinions et une absence presque complète de préjugés; mais cette clairvoyance ne servait qu'à attiédir son zèle, son ouverture d'esprit à enseigner le scepticisme et cette absence de préjugés à pratiquer l'indifférence. Eh! que n'avait-il plutôt l'aveugle ardeur, l'absurde opiniâtreté, les espérances erronées et les préjugés indéracinables du plus obtus des *squires* qui le suivaient! ou pourquoi sa culture d'esprit ne lui avait-elle pas présenté cette pensée profonde de son antagoniste Cromwell : « Un homme ne va jamais aussi loin que quand il ne sait pas où il va. » Il aurait compris que, en guerre civile, la véritable prudence, c'est d'aller toujours de l'avant, de ne jamais douter de la puissance de sa cause et de ne jamais admettre qu'une défaite soit irréparable.

« Avant que les troubles civils eûssent commencé, il avait toujours eu mauvaise opinion de la tournure que prenaient les événements, et il avait averti Charles Ier du danger qu'il courait... La prédiction se réalisa peu après par la révolte des Écossais, et alors, Newcastle, avec plus de loyauté que de confiance, offrit son concours à Charles Ier, sous la double forme de la bourse et de l'épée : il prêta 10,000 livres à ce malheureux prince, que les querelles avec son parlement laissaient fort à court d'argent, et se montra

disposé à accepter tous les commandements qu'on voudrait lui confier, mais sans y mettre aucun empressement marqué.

« ... Il fit la guerre civile avec entrain, avec verve, avec brio, mais en même temps avec une intermittence, dans l'action, qui semble accuser son énergie, et une indolence, qu'on a pu croire quelquefois calculée. Jamais il ne sut concentrer ses forces pour un grand dessein ou combiner un coup décisif. Il n'eut jamais de grandes batailles, mais seulement des combats plus ou moins brillants et plus ou moins heureux. Ce qui apparaît clairement c'est que son labeur militaire eut grande ressemblance avec la fameuse toile de Pénélope et qu'il lui fallait chaque matin recommencer le travail de la veille. Pendant trois longues années, malgré la surprise où les succès de ses premiers combats laissèrent les populations, il ne put faire un pas hors de ces comtés du nord, où il avait son commandement. Les forces qu'il dispersait se reformaient quelques lieues plus loin, les villes qu'il emportait sans trop de peine redevenaient rebelles dès qu'il s'en éloignait et le forçaient à revenir sur ses pas. La seule condition de succès pour le parti royaliste était cependant dans la jonction des forces du nord avec celles du centre et du sud, que commandaient le prince Rupert et Charles en personne. Enfin, un jour, il se vit enfermé dans Yorck par les rebelles et serré de si près qu'il fallut que Rupert, faisant ce qu'il n'avait pas pu faire, montât du sud pour le dégager.

« ... Il ne manqua jamais à la loyauté. Mais il y eut un jour où il fut trop clair qu'il céda au dépit et au ressentiment. Lorsqu'il eût été délivré par Rupert des troupes de Cromwell et de Fairfax, qui l'avaient tenu bloqué dans Yorck, les rebelles s'éloignaient peu à peu, décontenancés, sans faire mine de vouloir combattre. C'était un double succès pour les armées royales, puisqu'elles avaient forcé l'ennemi à lever le siège et qu'il se retirait sans essayer de reprendre l'avantage : mais Rupert voulut le contraindre au combat qu'il semblait éviter et ordonna de le poursuivre. Newcastle, plus prudent, s'y opposa, alléguant l'insuffisance des troupes dont il disposait, et demanda qu'on attendît au moins l'arrivée de certains renforts qui étaient en marche. Alors Rupert montra l'ordre du Roi qui enjoignait de combattre et lui remettait le commandement en chef des deux armées. Newcastle s'inclina et s'en alla dormir dans sa voiture, où il fut réveillé par une fusillade qui lui annonçait que la bataille était commencée. Cette bataille fut la bataille de

Marston-Moor. Le soir, Newcastle quittait l'Angleterre prétendant qu'il ne pouvait plus rien pour la cause royale; en réalité, il s'éloignait pour ne pas subir l'affront d'être commandé, là où il avai exercé un commandement sans contrôle et si étendu qu'il comprenait la plupart des attributions royales.

« Ce dépit était-il légitime? La question est délicate. Toutefois il est juste de convenir que Newcastle trouvait une excuse dans la manière dont son armée avait été formée. Par une coïncidence qui, à l'origine, facilita singulièrement sa tâche, les régions où il avait son commandement étaient précisément celles où se trouvaient ses immenses domaines. Lorsque la guerre civile commença, Newcastle trouva les éléments de son armée parmi ses tenanciers, vassaux, clients de toute sorte. Ces hommes étaient doublement siens, et parce qu'ils relevaient déjà de son autorité et parce qu'il les payait de sa propre bourse, le trésor royal étant à sec. Il considérait donc son armée comme lui appartenant. C'était une force qu'il prêtait au Roi, comme il venait de lui prêter au même moment 10,000 livres sterling.

« ... Il y eut encore probablement une autre cause à cet exil précipité : c'est que la guerre civile allait prendre une autre forme, tout à l'opposé de celle que Newcastle avait su lui conserver. Précisément parce qu'il avait levé ses troupes parmi ses tenanciers et qu'il possédait ses domaines là où il commandait, il avait épargné à ces régions du nord les horreurs qui accompagnent d'ordinaire les guerres civiles. Sa douceur, son humanité naturelles avaient été doublées par ces circonstances et par là s'expliquent ses intermittences d'action et sa modération envers ses ennemis. Pas d'exactions, pas de maraude, pas de vols impunis, pas d'incendies ni de dévastations et le moins de conseils de guerre possible contre les délinquants et les rebelles. Mais maintenant tout allait changer de face avec Rupert, dont la qualité de prince étranger ne gênait pas la violence naturelle, qui, en combattant les rebelles, n'avait pas à se souvenir qu'ils étaient ses compatriotes, et dont la marche était invariablement accompagnée par l'incendie et le pillage. »

Je serai plus sévère que M. Montégut dans ses conclusions. Tous les Anglais, avant d'être vassaux de tel ou tel lord, étant sujets du roi d'Angleterre, je trouve simplement extravagante la prétention du duc de Newcastle de considérer comme siennes les troupes de Charles Ier réunies sous son commandement, sous prétexte qu'elles

avaient été levées sur ses terres. D'autre part, quitter son poste au beau milieu des hostilités, pour quelque motif que ce fût, a toujours et partout passé pour une honteuse défection. Quant à la « douceur naturelle », dont il le loue et dans laquelle il cherche encore une excuse à sa criminelle conduite, que M. Montégut me permette de lui dire hautement :

— Vous avez été dupe d'un trompe-l'œil. Vous n'avez pas su démêler sous le vernis du gentilhomme accompli la tare qui aurait suffi à ternir des qualités cent fois plus brillantes. Vous vous étiez pourtant tracé la voie à vous-même, quand, dans un passage que je n'ai pas cru devoir reproduire afin de ne point allonger démesurément mes citations, vous montriez les craintes contradictoires qui, durant la première partie de la guerre civile, paralysèrent l'effort de la noblesse anglaise contre les révoltés. Dans le Roi, leur chef né, à eux, ceux-ci, il est vrai, attaquaient la caste entière. Mais, en les écrasant, ne risquaient-ils pas de faire la royauté trop puissante, de lui inspirer des rêves d'autorité absolue, au préjudice de l'aristocratie comme au préjudice du peuple, de se donner un Richelieu? Tels furent, en effet, les mobiles de la conduite des soi-disant défenseurs du malheureux prince, à si juste titre surnommé le Roi-martyr, Mais pourquoi en excepter Newcastle? pourquoi ne pas chercher dans son double jeu, bien plutôt que dans un froissement d'amour-propre ou dans le désarroi d'une conscience alarmée à la vision des maux qu'il n'est plus le maître de prévenir, la cause véritable d'une retraite ignominieuse? Et n'explique-t-il pas, mieux que l'incapacité ou l'indolence dont on a pu l'accuser, l'apparente incertitude de ses opérations militaires, antérieurement au siège d'Yorck?

Ces erreurs d'appréciations, M. Montégut se les serait épargnées si la pensée lui était venue de mettre en regard du drame qui se déroula, en 1648, de l'autre côté de la Manche, celui qui eut la Vendée pour théâtre, en 1793. Qu'ils fussent impitoyables comme le prince Rupert, ou bénins comme le duc de Newcastle, les Charette, les la Rochejaquelein, les Lescure, les Bonchamps, les Talmont, les Stofflet, les Cathelineau, les Cadoudal ne se demandaient pas si ceux pour qui ils bravaient la mort se souviendraient d'eux au jour du triomphe. Bien plus, l'ingratitude dont les royalistes, à bien des années de là, eurent à souffrir sous la Restauration, ils la prévoyaient eux-mêmes, ils en souriaient en allant au feu. Et cepen-

dant, ce fut parmi les tristes oubliés de la *guerre de géants* (1) ou parmi leurs enfants, nourris de ces vieux souvenirs au sein de la pauvreté, que se recrutèrent encore, en 1832, les combattants du Chêne et de la Pénissière. Ah! c'est qu'ils luttaient et mouraient ceux-là, pour une idée, non par intérêt personnel. C'est qu'ils ignoraient l'égoïsme, ver rongeur qu'un livre récent (2) découvrait au fond de l'âme de tous les artisans de nos malheurs, de l'âme de ces maréchaux de l'empire, tournés contre le régime qui les a gorgés d'or et de dignités, afin d'en jouir en paix; de l'âme de ces bourgeois aux oripeaux militaires, renversant, en 1848, par jactance, le trône qu'ils ont élevé de leurs mains par jactance, en 1830, sans autre but, dans les deux cas, que de donner la mesure de leur puissance.

Et voilà pourquoi, à quelque parti qu'on appartienne, on respecte, si on ne la vénère, la mémoire des Vendéens, pourquoi, au contraire, l'œil de l'historien se détourne avec dégoût, malgré son incontestable valeur, — que dis-je? à cause d'elle peut-être, parce que de grands talents, dons de Dieu, ont été mal employés, — de la figure d'un Berthier ou d'un Newcastle.

Revenons à ce dernier.

Il s'était retiré en France. Là, sans plus se soucier du sort de son souverain ni de ses compagnons d'armes, il se livra à ses instincts de fastueux dilettante, un instant comprimés par les préoccupations politiques auxquelles il venait de dire un éternel adieu. Nonobstant la loi morale qui veut que la faute commise reçoive d'elle-même son châtiment, à fouler aux pieds des devoirs sacrés, il ne gagna pas seulement la libre satisfaction de ses goûts : il lui dut le bonheur de sa vie.

A Paris, il trouva des compatriotes, la reine d'Angleterre et sa suite, fugitives aussi, mais fugitives involontaires du sol britannique, que le désastre de Marston-Moor avait laissé trop brûlant pour des pieds de femmes. Parmi les filles d'honneur de la reine, il en était une dont le dévouement méritait une distinction particulière. Marguerite Lucas, — c'était son nom, — appartenait à la *gentry*, la dernière classe de l'aristocratie anglaise. Son père et ses trois frères servaient sous les drapeaux de Charles Ier. Quant à elle, « elle avait

(1) L'expression même de Napoléon Ier pour caractériser l'insurrection de l'Ouest contre la Révolution.

(2) *La vertu morale et sociale du Christianisme*, par le comte Guy de Brémond d'Ars. Paris, Perrin, 1890, in-18.

fait acte de *royalisme* à sa manière. » D'une timidité quasi maladive, qui lui faisait considérer l'existence des cours comme le pire des supplices, à peine avait-elle appris que la Reine, alors à Oxford, où l'avait poussée la tempête, ne comptait plus autour d'elle le nombre habituel de ses dames d'honneur, qu'elle s'était aussitôt proposée pour prendre rang dans son humble cortège. Puis, quand il s'était agi de quitter sa patrie, elle n'avait pas plus hésité devant ce sacrifice que devant celui de sa chère solitude.

L'exil rapprocha ceux que leur passé aurait dû à tout jamais séparer. Newcastle et Marguerite Lucas se connurent, s'aimèrent. Bientôt sonna l'heure où la vaillante compagne des jours d'épreuves de la reine Henriette eut la joie de s'unir au chef renégat des Cavaliers.

Ce que fut la communauté intellectuelle et morale de ces deux êtres, M. Montégut l'a dit en de trop excellentes pages pour que je sois tenté de les résumer en quelques phrases sèches. Je préfère m'arrêter à la fin de la carrière de ses héros, à l'épilogue de son récit.

Newcastle persévéra dans l'attitude qu'il avait adoptée au lendemain de la journée de Marston-Moore. Il ne prit part ni à l'expédition de Charles II, ni à celle du marquis de Montrose. A la Restauration, il s'empressa de regagner ses domaines pour n'en plus sortir. Heureux en ménage entre sa femme, ses livres et ses chiens, il avait de bons prétextes pour ne pas abjurer sa rancune; aussi bien n'était-il pas à en chercher. Ce qui peut nous surprendre, c'est de voir la duchesse le féliciter, dans ses écrits, de n'avoir pas voulu être dupé une seconde fois, l'ayant été une première.

« Il était resté chez elle beaucoup de sa mère, calculatrice et prudente », dit à ce propos son biographe, en manière d'excuse. Je croirais plutôt y discerner un regrettable effet de l'admiration sans bornes qu'elle avait vouée à son mari et qui lui aurait ainsi fait admirer jusqu'à ses erreurs. Ce qui le donne à penser, c'est sa propre abnégation, avant son mariage, contrastant avec celle du duc, abnégation qui, d'ailleurs, était chez elle et les siens une vertu de famille. Tandis qu'elle descendait au niveau du transfuge adoré de Marston-Moor, songeait-elle à la mémoire généreuse de son plus jeune frère, sir Charles Lucas, tombé, martyr de sa foi, sous les murs de Colchester, sur la fosse de qui, selon la légende, le gazon ne poussait plus?

Léon Marlet.

PORTRAITS ALLEMANDS

II

EN HAUTE BAVIÈRE

I

Compagnons de voyage. — Lindau la jolie. — *Illustrirter Internationaler Fremdenführer Eisenbahn Journal*. — Choses désopilantes. — Une procession à Munich. — *Englischer Garten*. — Ce que c'est qu'une bonne bière. — La route de Munich à Burghausen. — Une petite ville de la haute Bavière.

Quand tout le monde vient s'engouffrer dans la fournaise parisienne pour y cuire sous un feu ardent; quand, au Champ de Mars et à l'esplanade des Invalides, on court voir la Tour de 300 mètres, le Dôme central et la galerie des Machines, ou s'extasier devant les tirailleurs annamites et sénégalais, les uns d'un si vilain jaune et les autres d'un si beau noir; j'ai trouvé curieux, moi, — bien entendu, après avoir contemplé ces merveilles, — de m'en aller bien loin admirer la grande exposition de la nature : les montagnes, les torrents et les prairies. Un beau soir, j'étais dans l'express de Bâle avec deux compagnons d'occasion, deux bons Suisses.

Un monsieur et une dame; ils m'ont d'abord regardé du coin de l'œil pour me jauger : oh! je ne suis pas bien terrible! la preuve, c'est qu'au bout de deux minutes, ils se livraient à un innocent badinage consistant en coups de poings sonores et amicales bourrades : ça faisait : plof, plof, plof!... un peu après j'entendis : glou, glou, glou! les deux bons enfants de Guillaume Tell donnaient de nombreuses accolades à la dive bouteille : ils en burent six à eux

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1890

deux. Comme c'est drôle! mais le moyen de faire autrement! ils étaient de Saint-Gall, à ce qu'ils me contèrent, un pays où l'on ne connaît pas la vigne; ils avaient vu l'Exposition; on était gai et content, et allez donc!...

Vers Chaumont ou Langres, on ronflait... Nous arrivâmes à Bâle vers six heures du matin sans encombre : là on change de train.

Chacun sait que si l'on va en Allemagne, pour éviter la désagréable formalité du passeport, on s'arrange pour passer par la Suisse et Lindau. En wagon suisse jusqu'à Zurich et Romanshorn; les voitures ont un couloir central, des lavabos et W. C... Mon Dieu! quand donc en France daignera-t-on nous donner ce que les étrangers ont depuis longtemps? Je sais bien que des ingénieurs m'ont promis il y a deux ans que ce serait pour bientôt; je sais bien que dans la galerie des Machines, à l'exposition des chemins de fer, on voit de beaux types de voitures avec des couloirs latéraux, etc.; tout cela c'est pour les voyageurs des premières et les heureux du monde. A-t-on pensé aux petits bourgeois et aux pauvres gens?

A Romanshorn, on s'embarque sur un petit bateau d'aspect piteux, qui, en deux heures, vous amène à Lindau, en traînant à la remorque un train de marchandises sur un lourd chaland; tout à fait les *ferry-boats* de New-York.

Oh! vraiment, Lindau est une jolie petite ville, comme le lac de Constance est une des curiosités de l'Allemagne. Celui-ci a 30 lieues de circonférence, 14 lieues de long; ses eaux sont d'un beau vert; des montagnes boisées s'élèvent dans le sud sur ses bords, et l'on aperçoit à l'horizon les sommets neigeux des Alpes; vers le nord, on voit longtemps, en suivant la route de Lindau, deux hautes tours qui produisent un effet grandiose et indiquent clairement la position de Constance.

L'entrée à Lindau est pittoresque : on entre dans le petit port, en passant aux pieds du lion de granit construit à l'extrémité de la jetée : le Lion de Bavière! il a fort bon air. Nous sommes donc en Bavière! Les douaniers vous reçoivent avec des airs de bons enfants : ils ne sont pas terribles et vous laissent aller aussitôt. On peut passer une agréable journée à Lindau, qui a une population de 5000 habitants environ et possède des coins assez curieux. Une vieille ville du moyen âge, c'est tout dire, et aussi une antique forteresse; des tours bien conservées, des remparts, des auberges

avec des enseignes qui grincent et se balancent au-dessus des portes, des voûtes sombres, des rues en arcades, des places où l'herbe croît entre les pavés, quelques églises intéressantes, sinon par leur architecture, au moins par leur mobilier; le tout est bâti sur une île reliée à la terre ferme par un pont en bois et celui du chemin de fer. Et là, à Lindau, la bière n'est pas trop mauvaise : on sent déjà Munich.

Sur la route de Lindau à Munich, il y a 220 kilomètres; on ne rencontre rien d'intéressant, si ce n'est peut-être Kempten, qui a 13,000 habitants et fut autrefois la résidence de puissants princes abbés, dont on voit encore le château. On va par Buchloe; c'est l'embranchement pour la ligne d'Augsbourg : petites collines boisées, grasses prairies, et puis les marais de Munich.

Un peu avant d'arriver dans la capitale, à Buchloe, précisément pendant l'arrêt, un homme vient déposer dans les compartiments, sur les banquettes, un journal à l'usage des étrangers qui s'appelle : l'*Illustrirter Internationaler Fremdenführer Eisenbahn Journal.* Inutile de traduire, n'est-ce-pas? c'est un journal d'annonces, avec des illustrations, s'il vous plaît, et une foule de renseignements précieux donnés en trois langues : allemand, anglais, français.

Je sais bien que nous autres Français, nous n'avons pas trop le droit de critiquer les étrangers qui parlent mal notre langue, puisque nous, nous n'en parlons aucune, si ce n'est la nôtre, ou à peu près. Mais vraiment, quand on imprime, ou bien il faut parler correctement, ou bien ne pas parler du tout. Comment voulez-vous qu'un Parisien ne tombe pas dans une attaque de folle gaieté, quand il lit des choses comme celles-ci, par exemple, et avec cette aimable et naïve orthographe germano-gauloise :

« *Guide de l'étranger à Munich et dans ces principales curiosités* Antiquarium : collection des bronzes et *terra cottes* antiques...

Bavaria et Salle de gloire, le plus grand monument *en* Allemagne.

Collection de tableaux du comte Shack; s'adresser au domestique de *Gallérie.* Café Aichinger. Curiosité de premier rang pour son style arabe-turc. (Mais c'est vous le Turc, ô bon rédacteur!)

Jardin de la Cour avec les arcades; sur les *mures* de l'intérieur, des fresques de l'histoire bavaroise, des tableaux de la guerre d'*indépendance grec* et des groupes *collossales* en bois *représentativ* des faits d'Herculès. (Cette phrase pénible a dû nécessiter un travail d'Herculès!...)

Jardin anglais renommé comme une des plus *célèbre* et plus

grande plantation du monde avec les *lieus* de *séjours*. Tour *chinois*, etc...

Monument et statues : *Statue colonnaire de la Sainte-Marie*, à Marienplatz. Statue colossale du roi *Maximilian II* dans *la rondelle* de la Maxilianstrasse. Statue de Fraunhofer *opticin*...

Musée *nationale*.

Musée de Schwanthaler : on donne *un purboir* au domestique.

Pinacothèque ancienne : *cabinet de vases*...

Pinacothèque nouvelle : mardi, etc... Peinture sur porcelaine *le même temps*.

Portes monumentales : les *Propylaes*...

Théâtre royal et national de la Cour, opéras et *dramas*. Théâtre populaire : comédies en langage *nationale bavaroise*... etc., etc.

Le lecteur est édifié pleinement; — qu'il me pardonne cette longue nomenclature : il est bon de se dérider quelquefois. — Pourtant Munich est une belle ville : la vieille ville et les quartiers nouveaux, tout me plaît, et il y a là-dedans des trésors incomparables, des richesses artistiques renommées, de beaux monuments, de larges rues, des places bien conçues, de vastes jardins.

Ah! il faut voir comme je l'ai vu une fois dans un précédent voyage, la procession de la Fête-Dieu se dérouler dans les grandes artères et sur les vastes places, et la ville tout entière qui y assiste, et le grand soleil qui brille sur ces magnificences : l'archevêque portant l'ostensoir, et le roi et le prince régent avec toute la cour et des milliers d'officiers de tout rang, marchant des heures entières derrière le dais, et le Dieu des armées traînant après lui des régiments, les escadrons et les batteries attelées : infanterie, cavalerie et artillerie, pendant que les fanfares militaires éclatent, que les cloches de la ville sonnent à toute volée, et que la voix puissante du canon proclame la gloire et la magnificence du Très-Haut. Non! rien n'est beau comme ce spectacle, qui étonne et enthousiasme les étrangers. Il n'y a qu'à Munich et à Vienne qu'on puisse le voir; et, en le voyant, le Français, s'il est chrétien, se prend à rêver tristement, car il est amené bien vite à faire des comparaisons désastreuses pour lui et pour les siens.

Ce qui me plaît à Munich, c'est cet admirable Jardin anglais. Un jardin anglais! qu'on ne se figure pas une pelouse large comme la main, avec de petits chemins tournants et deux ou trois géraniums entourant un rocher artificiel surmonté d'un kiosque lilliputien.

Pas du tout : un parc immense, un Bois de Boulogne dont on ne voit pas la fin, avec des prairies qui s'étendent à perte de vue, de larges allées, des rivières et des pièces d'eau, quelque chose de bien agreste, de bien champêtre, où l'on vous promène en voiture pendant deux bonnes heures, en offrant à vos regards ravis toujours un côté nouveau. J'aime cela : c'est le *parc anglais*, le parc américain, où le pauvre citadin peut vraiment jouir du repos, de l'air et de l'agrément de la campagne.

Après l'*Englischer Garten* et les musées, il n'y a plus que les brasseries que je veuille mentionner. Bons amis de France, cessez votre campagne contre la bière allemande : si vous lui préférez celle de Tourtel ou de Maxéville, c'est que jamais vous n'êtes venus en Allemagne d'abord, où toute bière est bonne, et, surtout à Munich, où elle est délicieuse. Laissez cette supériorité aux Allemands, aux Bavarois : ils la méritent absolument! pas de faux patriotisme! Voyez-vous! quand on a été en Orient, on ne devrait plus boire de café, rentré dans son *home :* quand on a été en Chine, les meilleurs thés du monde vous semblent bien fades; quand je reviens d'Allemagne, je ne veux plus boire de bière, même la bière allemande venue à Paris dans ces beaux wagons blancs qu'ils nous envoient de là-bas. Ce qu'il faut boire, c'est la bière fraîche, saine, non falsifiée, abondante, la bière au sortir du tonneau, de dix heures du matin à dix heures du soir; hormis cela, rien! Vous n'avez que l'embarras du choix à Munich. D'abord, à tout seigneur tout honneur : le *Hofbrauhaus*, la brasserie royale; c'est une infecte petite maison, située dans la vieille ville, derrière la Marienplatz : on entre dans une cour, pas jolie, et dans une salle moins belle encore, précédée d'un vestibule horrible, où l'on débite la bière au tonneau. Là, sur une table, sont rangées des quantités de pots en grès, de la contenance d'un litre : vous en saisissez un, vous le portez dans la cour, vous le rincez vous-même à la fontaine, et vous l'apportez au distributeur, qui, grave, solennel, silencieux, remplit votre récipient jusqu'aux bords et au delà, — car la bière coule par terre, — et reçoit les douze *plennigs* que vous avez préalablement préparés. La bière coule par terre, ai-je dit : comment voulez-vous qu'on prenne des précautions pour éviter cela? on serait débordé : c'est un flot de buveurs qui arrive et ce sont des torrents de liquide écumeux qui sont répandus, dans les gosiers d'abord, sur les tables massives et sur le parquet visqueux ensuite. Oh! cela n'est ni propre ni ragoû-

tant, certainement; mais qu'y faire? Autour de vous on s'accommode de cet état de choses, le professeur et le général qui sont là, fumant et buvant d'un air béat, comme le commis et le paysan, moins difficiles : j'ai vu cela à la brasserie de la Cour, puis au *Löwen*, au *Hacken*, au *Spaten*, au *Hirsch*, au *Pschor*, au *Franciscaner*, à l'*Augustiner*, et dans cent endroits divers; — à la brasserie de l'Évêque, par exemple, le *Bischof hof* de Ratisbonne, où l'on boit une des meilleures bières du monde entier.

Je prends le train pour Markt : c'est une petite station sur la ligne de Simbach, à trois heures de la capitale bavaroise, presqu'à la frontière autrichienne. De Markt, je sais que j'aurais deux heures de voiture jusqu'à Burghausen, la petite ville où je me rends.

Une grande plaine peu accidentée; pourtant, déjà un peu avant d'arriver, on voit le paysage se modifier, des collines apparaître, et l'Inn, au cours rapide et aux eaux glacées, qui se montre près de la voie. On passe à Mühldorf, ville industrielle de 2000 habitants, puis à Neu-OEtting; la forêt s'étend au loin profonde et noire. On voit pointer entre les arbres deux hautes flèches : c'est le fameux pèlerinage de Alt-OEtting, où l'on vient vénérer une Vierge noire renommée. J'aperçois dans la gare, sur les quais, un grand nombre de pèlerins, hommes et femmes : celles-ci portent sur la tête une jolie coiffure composée d'un long voile de soie noire coquettement noué, — la coiffure alsacienne, si l'on veut, mais non pas arrangée en papillon, car les bouts du voile noué retombent jusqu'au milieu du dos; l'effet est certainement gracieux.

A la station toute rustique, je trouve mon ami F..., un Parisien de Paris, mais qui est né en Bavière et parle l'allemand depuis sa naissance. Il m'apostrophe en français du plus loin qu'il m'aperçoit, au grand ébahissement des naturels du pays... D'abord, un arrêt dans une auberge, sous les tilleuls, au milieu d'une foule de paysans placides à l'air un peu abruti. Un ecclésiastique, à longue redingote et en *chapeau melon*, se promène au milieu d'eux en fumant un énorme cigare : il est évident que c'est un curé de village en chemin pour *Alt-OEtting* avec des paroissiens. Nous buvons un verre de bière, qu'on ne refuse jamais dans ce pays, même quand on n'a pas soif, et le *post-omnibus* de Burghausen nous attend là pacifiquement.

En route, nous nous hissons sur le siège de devant, à côté du conducteur, personnage un peu primitif, d'une grande naïveté, et qui

ne peut en revenir d'entendre autre chose que fes accents tudesques. F... m'interroge longuement sur Paris et l'Exposition; son babil me ragaillardit : je riposte, je lui conte les nouvelles, et le bon Bavarois qui est là ne se lasse pas de me dévisager, puis, de temps en temps, il rit silencieusement. Quel drôle de corps! Nous traversons la forêt, nous courons à travers les sapinières; une odeur exquise se dégage des arbres et du sol...

Une clairière, un vaste champ d'exercices, *marzfeld*, — car il y a des soldats à Burghausen, un bataillon d'infanterie avec musique; ce qui nous donnera le sujet de moult observations intéressantes; — puis nous commençons à entrevoir une vallée profonde et encaissée, sur laquelle on débouche tout à coup, pendant qu'en entend mugir dans le fond la Salzach. Un chemin creux, dominé, d'un côté, par de hauts rochers surmontés de restes de fortifications anciennes, s'enfonce dans la vallée; en quelques minutes, le *post-omnibus* nous amène par une pente rapide aux premières maisons du bourg.

Dans le moindre endroit, ici, on trouvera quelque chose d'intéressant. A Burghausen, par exemple, cette succession de tourelles en poivrières, reliées par un semblant de rempart, ombragées de beaux arbres, escaladant la colline : c'est le vieux château des électeurs de Bavière; à gauche, sur la rivière, l'ancien collège des Jésuites transformé en lycée ou gymnase et en caserne, avec une jolie chapelle; puis une longue place rectangulaire plantée d'arbres un peu maigres, mais ornée de belles maisons, avec un grand couvent d'Augustines, appelées aussi Dames anglaises, qui tiennent un pensionnat de jeunes filles; le *rathhaus* et l'église tout au bout, placée de travers, agrémentée d'un clocher original en forme de coupole, qui sent déjà l'Orient, la Russie; plus loin, le couvent des Capucins, la chapelle de Napoléon, un souvenir du passage des troupes françaises pendant la grande guerre du premier empire.

Tout ceci, vu d'en bas, en arrivant; mais d'en haut, du sommet du château, on me promet une vue splendide : vingt clochers, de nombreuses fermes, des forêts immenses, et, à l'horizon, les montagnes de Salzbourg, les glaciers alpestres, et jusqu'aux chaînes de Styrie, vers Gratz.

Le père de F..., l'excellent M. C..., est là, sur la place, qui se promène en m'attendant. Quelle accolade! quels cris de joie! et en bon français, avec l'accent lorrain, qu'il n'a jamais perdu, quoiqu'il parle toutes les langues depuis quarante ans qu'il est exilé.

Le postillon aurait bien envie de s'associer à cette exubérance en prenant son cor pour jouer son grand air, mais pendant six semaines cela est défendu. Pourquoi donc? La reine mère vient de mourir : la Bavière est en deuil ; de longs voiles noirs pendent aux fenêtres des édifices publics... J'avais déjà vu cela à Munich, et les officiers portent tous un crêpe au bras, sur les épaulettes et à la dragonne de l'épée. Plus de musique non plus, si ce n'est dans le service.

Mme C... et sa fille descendent sur la place pour me recevoir. Ils habitent là un grand premier étage, qu'ils ont loué 700 francs. C'est donc beau! Des chambres et des chambres... La mienne donne sur le derrière; elle est délicieusement située au soleil levant, sur la Salzach, nourrie de la neige des montagnes, et qui y entretient une perpétuelle fraîcheur. Au-delà de la rivière, des collines presque à pic; mais là ce n'est plus la Bavière, c'est l'Autriche. Un pont est là tout près; je le touche du doigt. Jusque sur le milieu, on voit aller et venir les douaniers allemands; à partir de là, ce sont les douaniers autrichiens au grand shako noir. Le pensionnat des Dames anglaises part en voyage pour l'Autriche : aller et retour, durée une demi-heure. Je m'explique leur calme et leur tranquillité; elles font cela tous les jours sans aucune émotion...

II

Le vieux château de Burghausen. — Concerts nocturnes. — Nos amis les Capucins. — Vilain tableau et joli catafalque. — La bière du couvent de Alt-Œtting. — Coup d'œil sur l'histoire de Burghausen. — Souvenirs français. — Ce que font les moines.

Mon Dieu! quel délicieux pays! Je ne parle pas des gens, des C..., la famille dont je suis l'hôte, ni des paysans, et encore! Les braves gens! Quel dommage qu'ils soient Allemands! Je parle de la terre, des montagnes, des vallées, des forêts, de l'eau, de l'air... Je suis monté au vieux château, par un chemin derrière l'église, après avoir assisté au service de la reine mère, où toute la garnison s'était rendue. L'église était tendue de noir avec beaucoup de goût; un catafalque s'élevait au milieu du chœur, surmonté de l'écusson de Bavière. Les soldats se tenaient au milieu de la grande nef, les officiers dans le chœur; un vieux colonel retraité était venu se

joindre à eux. Tout ce monde-là se tenait parfaitement, et, ce qu'il y a mieux, priait; beaucoup avaient des livres où ils suivaient pieusement la messe : quelle différence encore avec ce que nous voyons ou plutôt ne voyons pas en France. Bref! je suis donc parti après pour le château, où l'on monte par un chemin et des escaliers qui ressemblent à ceux qui conduisent au *schlossn* de Heidelberg; on passe sous des voûtes et par des portes au pied de murailles tout à fait semblables... En haut, le panorama est presque aussi beau sur les montagnes et les forêts. Je recommande aux touristes qui viendront ici le *aussicht punct* ou point de vue derrière le château : on se trouve au-dessus d'une pente abrupte, dominant un lac aux eaux claires et bleues; ce lac, autrefois, était renfermé dans l'enceinte, avec deux ou trois fontaines qui servaient à l'alimentation; on avait tout sous la main, et l'on pouvait désaltérer gens et bêtes avec beaucoup de facilité. Il ne faut pas croire que nous sommes ici au milieu de ruines croulantes; non pas! Les Allemands ont bien trop le sentiment de la poésie pour ne pas avoir profité de cet admirable site. Sur les vieux donjons, au-dessus des oubliettes et au milieu des murs de l'ancienne forteresse, on a élevé de jolies maisons entourées de jardins. Les portes et les fenêtres sont ogivales; telle chambre à coucher se trouve juchée comme un nid d'aigle dans un coin de tour, avec une ouverture grillée par laquelle on a une vue idéale. Il fait bon habiter là-haut, je vous en réponds, et, en effet, je ne sais quel historien allemand est venu s'installer ici, et certes il avait le plus joli cabinet de travail qu'on ait pu rêver entre le ciel et la terre; il y est mort, je crois, et il n'a fait que changer de paradis; heureux homme de lettres! J'en connais qui travaillent tout le long du jour dans une mansarde ou sur une cour humide et malsaine, sans pouvoir reposer leurs pauvres yeux, sans une autre verdure qu'un vulgaire pot de réséda; et notez que les logements ici sont à bon marché : je suis sûr que, pour 500 francs, on aurait un palais.

Par exemple, ce que je n'aimerais pas, c'est ce bruit strident qui part le soir de certaine pièce d'eau près de la chapelle : on dirait que les grenouilles veulent se venger de la tyrannie des hommes, qui, autrefois, selon eux, les ont empêchées, par des moyens violents, de se livrer à leur goût effréné pour la musique. On sait que, dans les beaux temps du moyen âge, disent les libres penseurs, les seigneurs prenaient les corvéables à merci et les obligeaient à battre les étangs pour pouvoir dormir tranquilles : à en juger par ce que

j'ai entendu certain soir ici, je crois que volontiers j'eusse été de l'avis du seigneur. Mais il n'y a plus de moyen âge; le château a changé de maître, la pièce d'eau existe pourtant toujours et les grenouilles, filles et petites-filles des grenouilles martyres, s'en donnent désormais à cœur-joie; un immense concert nocturne remplit les airs et trouble le calme des belles soirées; de temps en temps les croassements cessent, et alors on entend comme un autre concert lointain et du même genre; ce sont les grenouilles du lac inférieur qui alternent avec le premier chœur. Il ferait bon vivre ici, mais Dieu ne nous a point donné de bonheur parfait.

La chapelle voisine a été bâtie par le duc de Bavière George le Riche, et sa femme, la duchesse Hedwige de Pologne, en 1480; elle a été restaurée ces dernières années par le roi Maximilien II, dont la femme, la reine Marie, vient de mourir, et qui met tout le royaume en deuil. Les cloches sonnent, sonnent, sonnent pendant des heures entières, conviant le peuple à prier pour la royale défunte; et voilà qu'il est midi quand je descends en ville, et tous les clochers des alentours — il y en a au moins vingt — se mettent à chanter l'*Angelus* dans le ciel bleu...

— M. C. a de bons amis à Burghausen à qui il veut me présenter, ce sont les Capucins du couvent qui est tout au bout de la ville. Nous la traversons donc d'outre en outre, en longeant une grande et unique rue bordée d'assez jolies boutiques, où les paysans des alentours viennent s'approvisionner les jours de marché et nous entrons en passant à l'église de l'hôpital, ornée à l'intérieur comme une église espagnole, c'est-à-dire, d'une façon aussi criarde que possible, avec un mauvais goût évident, et des tableaux à faire frémir : — c'est encore l'Espagne. On a choisi des sujets consolants pour les malades qui viennent prier dans le saint lieu. Je ne me rappelle plus du tout quel est le saint qui a enduré ce supplice affreux : on lui aurait ouvert le ventre; puis, après l'avoir placé sur un dévidoir, on aurait enroulé ses entrailles autour d'un treuil en tournant la manivelle: c'est atroce, n'est-ce pas? Eh bien! à Burghausen, on voit un tableau qui représente cela : aussi nous ne restons pas longtemps ici, et, comme nous possédons des cœurs forts et une humeur joyeuse, sans être autrement impressionnés, nous voici arrivés devant le couvent des Capucins.

Un bon petit couvent bien simple et bien modeste, comme il convient; des murs pas trop haut, un toit moussu; quelques marches

donnant accès, ici au couvent proprement dit, là à côté à l'église où nous passons d'abord. Comme ici encore cela sent bon le moyen âge! Dans le milieu de la nef, des Frères vont et viennent, préparant pour le lendemain un catafalque pour le service de la reine mère; rien de lugubre dans cette représentation de la mort : il est orné de fleurs de haut en bas, tous les gradins sont couverts de pots de roses et de géraniums apportés du jardin; de la voûte tombent des guirlandes de mousse et de feuillage; l'écusson royal même est dessiné en fleurs et en verdure. On ressent comme une bonne impression de fraîcheur, l'odorat est agréablement chatouillé par ces parfums divers; excellent début que celui-ci.

Nous allons sonner à la porte de la clôture à l'intérieur; il y a un gros cordon formé de fils de fer entrelacés, terminé au bout par une croix. De petits enfants pauvres viennent chercher un morceau de pain; on m'en montre un qui étudie au collège et loge au séminaire, c'est-à-dire, dans la maison qui sert de pension aux élèves, qui sont tous externes. O moyen âge! ô vieille Allemagne!

Un bon Frère à l'œil doux, à la barbe blonde, vient nous ouvrir; un large sourire s'épanouit sur son visage quand il reconnaît M. C., il nous introduit immédiatement et court appeler le Frère gardien, qui arrive presque aussitôt. Le P. Erhard, gardien des Capucins de Burghausen, est un bel homme, grand, solide, à la longue barbe brune grisonnante, qui nous reçoit d'une façon très affable et parle un peu français. Il nous conduit au jardin, un vrai jardin de couvent; petites plates-bandes, potager sillonné d'allées bordées de buis et de touffes de pensées, jeu de quilles, charmilles et berceaux un peu partout; enfin, un bon endroit qui invite à la prière, au recueillement et parfois au repos et au délassement. Ici, les bruits du monde expirent; on se croirait dans une Thébaïde : d'un côté, le couvent, vieille construction irrégulière avec un petit clocher rustique; de l'autre, la rivière, la Salzach, avec sa rive escarpée, la rive autrichienne opposée à la nôtre; au loin les chaînes bleues des Alpes. Un grand silence, un ciel pur, un beau soleil, quel endroit pour oublier les misères de la vie!

La bière des Capucins est célèbre; ce ne sont pas ceux de Burghausen qui la brassent, mais bien leurs frères du couvent d'Alt-Œtting, qui leur en envoient de temps en temps une provision suffisante pour leur usage quotidien. De rares amis, comme le professeur C., sont admis à goûter ce nectar, et tout aussitôt que le

Père nous a installés au fond du jardin, dans un petit ermitage qui domine la rivière, nous voyons apparaître un bon religieux, qu'on appelle le F. Protasius; il vient compter combien nous sommes et réapparaît bientôt avec du pain bis, des radis noirs et quatre chopes d'un demi-litre (*half liter*). Elles sont recouvertes d'un couvercle d'étain, que l'on doit toujours abaisser quand on a bu, et on les a enjolivées avec des inscriptions bien senties; sur celle du gardien, par exemple, on lit : *Ein frisches Brunk gibt starke zum neuem tagewerke.* « Une bonne boisson fraîche donne des forces pour un nouveau travail journalier. » Et l'on boit, l'on boit, l'on boit!... mais en Bavière où et quand ne boit-on pas?

Il ne faudrait pas croire cependant que l'on boit toujours et exclusivement. Je suis retourné plusieurs fois chez les Capucins et j'y ai travaillé — à côté de ma chope, bien entendu! — j'ai traduit, avec l'aide de F. C., les principaux passages de la *Chronique* de Burghausen, un volume introuvable qu'un professeur avait promis de me donner, qu'il a oublié de me remettre, mais que les Pères possèdent. « Impossible d'emporter le livre hors du monastère, sous peine d'excommunication », dit le P. Erhard; puisque je vous dis que nous vivons ici en plein moyen âge.

L'auteur du précieux ouvrage est un prêtre de Lassau. C'est grand dommage vraiment que je n'aie pu voir, au musée de Munich, un tableau qui donne l'idée exacte de ce qu'était Burghausen au quatorzième siècle. Mais nous trouvons dans notre volume des renseignements assez nombreux sur toute l'histoire de cette intéressante localité.

Il paraîtrait qu'à l'époque dite païenne, on trouvait sur les bords de la Salzach des peuplades celtes ou germaniques; la localité qui nous occupe, aurait porté le nom d'*Isonta* ou *Ivaron*, ce qui veut dire « les Eaux hautes ». Cet endroit fait partie, ensuite, de la province de Norique ou cercle danubien, sous la domination des Romains, qui y avaient construit un *castellum* ou château fort. Le christianisme aurait pénétré dans ce pays vers l'an 788; mais jusqu'ici nous sommes dans le domaine de l'hypothèse.

En 1025, on voit figurer pour la première fois dans l'histoire le nom de Burghausen, à propos d'un échange de territoire entre l'archevêque de Salzburg et l'impératrice Cunégonde la Sainte. Puis on cite une longue liste des comtes de Burghausen de 1072 à 1180. C'est sous le gouvernement de ces comtes que furent fondés aux

alentours tous les couvents dont on retrouve encore les vestiges.

En 1255, la ville prend corps : du temps des Romains, en effet, il n'y avait guère, autour du *castellum*, que quelques chaumières de paysans.

Les comtes disparaissent ; ici les documents sont presque nuls, et le château tombe, on ne sait trop comment, entre les mains des ducs de Bavière. A cette époque régnait Henri XII dit le Lion. Ce fut l'époque grande et prospère de Burghausen, qui était vraiment une belle et vaste forteresse. Il y avait de grandes richesses dans l'intérieur du château : on y trouvait une *chambre d'or*, un trésor ; et quand plus tard le château fut démantelé, la chronique dit qu'on chargea douze chariots avec les monnaies et les objets de métal précieux qui y avaient été accumulés par les seigneurs du pays.

Mais là où l'intérêt grandit, surtout pour nous Français, c'est quand nous arrivons aux premières années de ce siècle. En 1800, après la bataille de Hohenlinden, gagnée par Moreau le 3 décembre, les troupes autrichiennes débandées se hâtent d'abandonner les quartiers de l'Inn pour traverser la Salzach, vers Salzburg. Arrive, le 7 décembre, la division du général Ney, qui établit un camp à Habsbach, à deux heures et demie de Burghausen.

Le 15 décembre, Burghausen fut livré aux Français. L'avant-garde des chasseurs parut vers neuf heures du matin aux portes de la ville, et les églises furent fermées jusqu'au 11 janvier suivant.

Le général Ney y établit son quartier général. Il avait été stipulé avec la municipalité que chaque soldat aurait droit, par jour, à un litre de bière ; chaque officier devait avoir une bouteille de vin, chaque commandant trois plats, chaque colonel six plats ; les généraux touchaient 66 florins.

Le 11 avril 1809, les Autrichiens passent par Burghausen, qu'ils mettent au pillage ; le 25 avril, ils sont obligés de fuir devant l'armée française, commandée par Napoléon Ier en personne, qui, à la tête de cent mille hommes et de la vieille garde, arrive, entouré de ses maréchaux et de ses généraux, à dix heures du matin, par un mauvais temps d'hiver ; il trouve déjà installé le maréchal Berthier, qui occupait le couvent des Dames anglaises et réparait le pont de la Salzach.

Une dame allemande, la comtesse de Berchen, se précipite aux genoux de l'empereur et demande l'élargissement de son mari, qui est aux mains des Français ; elle l'obtient. L'arrière-garde autri-

chienne se retire, après quelques coups de fusil, du côté de la Salzach.

Les bourgeois de Burghausen montaient la garde autour de la chambre de l'empereur, qui fit cadeau à la ville de deux canons pris sur les Autrichiens.

En deux jours, les ponts furent jetés. C'était Napoléon lui-même qui donnait les ordres du haut de la petite éminence qui domine la rivière à l'endroit où il y a un passeur, et qui est indiqué maintenant par une chapelle qui a déjà été mentionnée.

Le 30 avril, la garde défila devant l'empereur et passa les ponts; le passage dura jusqu'au 2 mai; ce jour-là, à six heures du matin, eut lieu le départ de Napoléon.

Un journal de la localité, fort enthousiaste assurément, — mais le moyen de ne pas l'être pour la Bavière alliée! — dit alors : « Aujourd'hui Burghausen est le centre de l'Europe, puisque Napoléon est le centre de l'Europe... » Il faut dire que le malin journal ajouta : « C'est aussi le centre de grandes calamités. »

Est-ce le journal ou est-ce l'auteur du volume qui a ajouté ce petit membre de phrase complémentaire? Toujours est-il que le grand empereur passa sept jours entiers dans ce petit Burghausen : il n'en fallait certes pas autant pour l'illustrer...

Je n'oublie pas qu'il y a eu une autre guerre qui nous a mis aux prises avec l'Allemagne, et j'interroge le père gardien pour lui demander si Burghausen n'y a joué aucun rôle. D'abord il y a ici, comme dans toute ville allemande qui se respecte, un monument, un obélisque commémoratif à la gloire des enfants du pays tombés à l'ennemi; ensuite on envoya ici en 1870 cinq cents prisonniers français. C'était à la frontière! Deux soldats tentèrent de gagner la rive autrichienne en plongeant dans la froide et impétueuse Salzach : l'un se noya, l'autre réussit à fuir; mais il arriva chez nos amis les Autrichiens dans un costume si sommaire, que tout le monde se sauvait devant lui en se signant : on croyait que c'était le diable... Enfin le malheureux put se faire reconnaître, et on lui apporta des habits.

Quelques autres de nos compatriotes sont morts à Burghausen; ils sont enterrés dans le cimetière de la ville...

M. C... invite le P. Erhard à venir chez lui le lendemain prendre une tasse de café; le P. accepte; il emmènera avec lui un de ses religieux... Après le dîner, vers une heure, à l'heure dite, le lendemain, les deux Capucins arrivent. Le compagnon du gardien est un homme

magnifique; il a trente ans à peine et une barbe comme je n'en ai jamais vu : elle descend à flots pressés jusqu'à la ceinture; cette figure mâle est éclairée par deux yeux d'une douceur infinie et par un sourire et une gaieté sans pareils. Le P. Andreas est une belle âme. J'admire ces hommes et j'envie leur bonheur, car ils sont heureux absolument : aucune charge, aucun souci; ils aident le clergé paroissial dans le ministère, disent la messe dans les églises de la ville et des villages voisins, président les processions nombreuses dans le pays, prêchent, administrent les sacrements. En retour, on leur donne le vivre et le couvert, s'il y a lieu; mais, généralement, ils reviennent au couvent après avoir acquitté leur tâche. Au couvent, il y a toujours un morceau de pain bis et une cruche de bière... Les Frères vont quêter à domicile, et on leur donne toujours généreusement; le gouvernement même ne leur fait pas payer les droits de douane... Enfin, si par hasard le couvent se trouvait à court, on sonnerait la cloche d'alarme, nous dit le gardien, et certainement le peuple de Burghausen ne laisserait pas les moines mourir de faim.

Lucien Vigneron.

(*A suivre.*)

LES LUTTES INTIMES

LE RENÉGAT[1]

CHAPITRE IV

L'AMOUR ET L'ARGENT

Isaac, ayant endossé une robe de chambre de soie jaune brodée de grandes arabesques chinoises, remit quelques pincées d'une poudre odorante dans un brûle-parfum de vieux bronze japonais, alluma un londrès, puis, ayant pris dans une pile de volumes non coupés un roman nouveau, s'étendit sur un canapé et tourna les feuillets, parcourant rapidement un passage, lisant des bribes de conversation.

Simon entra et brusquement interrogea :

— Eh bien?

Isaac laissa tomber son livre sur le tapis, secoua du petit doigt la cendre de son cigare et répondit lentement :

— Je conserve ce soir mes intentions d'hier, d'avant-hier, de deux mois : je trouve Célestine charmante, je l'aime et je l'épouserai.

— Je l'épouserai! reprit Deventer.

— Tu parais oublier que pour épouser Mlle Bonchamps, il te faut mon approbation, celle de son père, de sa mère, et son consentement.

— Votre approbation! s'exclama le jeune homme, se redressant et s'asseyant. Depuis quand un neveu a-t-il besoin de l'approbation de son oncle pour se marier?

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1890.

— Depuis que l'oncle fait vivre le neveu. T'imagines-tu que je te soigne depuis vingt ans comme mon fils pour te laiser commettre la sottise d'épouser Célestine qui aura tout juste 100,000 francs de dot, tandis que je peux te marier avec Rachel Stavoren qui possède 1 million? Tu devrais pourtant respecter mes avis. Tu sais où je t'ai ramassé...

— Oh, je le sais! répliqua Isaac. Vous me répétez assez souvent cette histoire pour que je ne l'oublie pas. Vous aviez perdu votre femme et quatre enfants dans une catastrophe dont vous me parlez sans cesse, mais que vous ne m'avez jamais racontée. — Il y a bien des recoins mystérieux dans votre existence. — Vous trouvant seul, sans affection, vous vous êtes souvenu du fils de votre sœur. Vous avez pensé que l'enfant — moi! — avait alors sept ans, qu'il était assez âgé pour s'attacher à un bienfaiteur. Vous m'avez cherché, vous m'avez trouvé, pauvre petit orphelin déguenillé allant de café en café, râclant sur un mauvais violon quelque ritournelle populaire, après laquelle j'allais de table en table, tendant la main aux consommateurs, récoltant des sous, des paroles dures, quelquefois des taloches. Vous avez eu pitié de moi. Je couchais dans d'infects garnis à cinq sous la nuit, vous m'avez donné un bon lit dans une chambre bien close, sous votre protection. Vous m'avez envoyé à l'école, vous m'avez fait suivre les leçons d'un maître de violon. Vous vous êtes privé pour moi. Le jour, vous vendiez des habits, le soir des programmes aux portes des théâtres, puis vous avez été courtier en vins, marchand de fonds de commerce, vous avez tenu un bureau de placement, maintenant enfin vous êtes un des principaux banquiers de Paris.

— Je n'aurais pas été réduit à essayer de tant de métiers, si mon associé de la Haye ne m'avait pas indignement volé 75,000 francs qu'il devait me remettre à mon arrivée à Paris.

— 75,000 francs! Vous m'aviez dit que vous étiez très pauvre, lorsque vous habitiez la Haye. Comment donc possédiez-vous cette somme?

— C'était ma part de bénéfices dans une opération... une opération... de banque, opération audacieuse, mais très habile.

— Vous aviez donc emprunté des capitaux pour cette opération?

— Tu m'en demandes bien long! fit Simon avec humeur. Revenons à tes projets de mariage. Tu viens de rappeler avec une émo-

tion qui me touche, ce que tu me dois. Tu comprends donc que la reconnaissance t'oblige à écouter mes avis.

— Mais non pas à épouser Rachel Stavoren qui est laide et qui me déplaît, tandis que Célestine.....

— Possède toutes les perfections! termina Simon d'un ton railleur.

— Toutes... je ne sais pas, mais, en tout cas, je lui en connais un grand nombre : une taille fine, des yeux câlins, rieurs...

— Moqueurs plutôt! Un petit nez retroussé...

— Toutes les femmes ne peuvent pas avoir un nez aussi recourbé que celui de Rachel. Puisque vous avez regardé son nez, vous avez dû remarquer les fossettes de ses joues.

— Oui, et j'ai vu aussi sa grande bouche qu'elle ouvre à chaque instant, pour montrer ses dents pointues dont je t'engage à te défier.

— Trouvez-vous mauvais qu'elle aime à rire?

— Oui, si c'est de toi, Isaac!

— Elle est trop femme pour se fâcher de mes hommages respectueux.

— A moins qu'elle ne te préfère ce petit gringalet de Marcel Beaufort.

— Il est pauvre comme Job.

— Qu'importe! Tu préfères bien, toi, Célestine, avec ses 100,000 fr. à Rachel, avec son million.

— C'est vrai! Enfin, pourquoi tenez-vous tant à me voir épouser le million?

— Pourquoi? Tout simplement parce que nous n'avons plus le sou.

— Des dettes! Avec la vie simple que nous menons!

— Tu as dépensé cette année plus de 40,000 francs.

— J'ai dépensé! Toujours ici, c'est moi qui dépense l'argent et vous qui le gagnez!

— Prouve le contraire.

Deventer se tut quelques minutes, puis reprit du ton de tendresse d'une mère :

— Je ne te reproche pas, Isaac, ta vie indolente. Il est juste que, dans notre association, tu sois l'artiste, l'enfant gâté, et que je sois, moi, le commerçant, le gagne-pain. Je suis trop âgé, trop laid, trop dépourvu d'instruction, pour pouvoir jamais briller dans le monde. C'est à toi que ce rôle appartient. Si tu es heureux, je ne te demanderai même pas de me témoigner de la reconnaissance. Si je te parle aujourd'hui de l'argent que tu dépenses, c'est que je me vois à bout

de ressources. Réfléchis à la distance qui sépare le marchand de contre-marques que j'étais, quand je te recueillis, du banquier que je suis maintenant. Cette distance est faite de dettes ajoutées les unes aux autres. Je compris que le meilleur moyen d'avoir des rentes c'est de faire des dettes. J'appliquai ce principe. Mais tout a une fin. Je dois 300,000 francs et mes créanciers crient. Je n'ai qu'un moyen de les apaiser, puisque je ne peux pas les payer, c'est de leur apprendre ton mariage avec Rachel. Ils n'oseront poursuivre l'oncle d'un neveu qui épousera une millionnaire. Cette dot ne mettra pas un sou dans les coffres de ma banque, mais les créanciers le croiront et me laisseront tranquille jusqu'au jour où je trouverai une affaire financière quelconque à lancer pour me remettre à flot. Du même coup, ton bonheur sera assuré, puisque tu auras pour vivre les 40,000 francs de rente de la dot de Rachel. Il en sera tout autrement si tu épouses Mlle Bonchamps. Mes créanciers, en apprenant ce modeste mariage, me tomberont sur le dos drus comme grêle. Et toi, comment feras-tu pour vivre avec les 4,000 francs de rente de ta femme, habitué que tu es à en dépenser dix fois plus? Donc, ton avenir est d'épouser Mlle Stavoren, et tu l'épouseras.

Isaac se leva lentement, sans dire un mot, ôta sa robe de chambre, enfila un veston, prit sa boîte à violon, posa son chapeau sur sa tête et se dirigea vers la porte.

— Où vas-tu? demanda Simon étonné.

— Reprendre ma vie d'autrefois, râcler du violon dans les cafés.

— Râcler du violon dans les cafés!

— Oui, pour vous rendre un peu de l'argent que vous avez dépensé pour moi. Je préfère vous payer en travaillant, qu'en épousant une femme que je n'aime pas.

Instinctivement, Simon s'était placé devant la porte. Il connaissait assez Isaac pour savoir qu'il n'était pas homme à exécuter ce qu'il disait, mais il trouvait la leçon dure à recevoir.

— Va te rasseoir! dit-il à son neveu.

Isaac obéit.

— Tu n'es pas un homme pratique, tu es un homme de sentiment. Je suis, moi, de la vieille souche des financiers, ne considérant que les affaires, désirant l'or parce qu'il donne la puissance; toi, tu es un homme moderne, tu veux jouir de la vie et te payer tes fantaisies d'artiste. Allons! Soit! Voilà vingt ans que je travaille pour toi; si c'est ton caprice d'épouser Célestine, je peux bien faire à ton

bonheur le dernier sacrifice de mon repos, de ma position. Tu as mon assentiment à ce mariage.

— Il ne me faut plus que celui de M. Bonchamps.

— Tu l'auras, affirma Deventer.

— Vous êtes sûr de son consentement?

— Il ferait beau pour lui me le refuser! Je le tiens. Il est forcé de m'obéir.

— Encore un secret?

— Oui, encore un secret.

— Pouvez-vous aussi m'assurer la bienveillance de Mme Bonchamps?

— C'est à toi de lui plaire, ainsi qu'à Mlle Célestine et à son oncle.

— Quel oncle?

— Ce missionnaire arrivé du Tonkin, le P. Dominique. Si tu m'en crois, c'est à le persuader que portera ton principal effort. Il semble posséder une grande autorité sur sa sœur qui lui dit *vous* avec un profond respect. A ta place, Isaac, je me soucierais peu d'avoir comme adversaire cet homme aux traits énergiques, qui me paraît un profond diplomate. As-tu remarqué ses yeux quand il interrogeait Bonchamps sur son séjour au Tonkin? on aurait dit deux diamants noirs.

— Pourquoi ce prêtre serait-il mon adversaire?

— Pour... rien. C'est une idée en l'air, un pressentiment.

— Voudriez-vous vous charger de sonder les intentions de M. Bonchamps?

— Je parlerai demain à Gustave.

Le lendemain, le premier mot de Simon à Bonchamps fut un compliment.

— Mon cher ami, je viens de lire, dans la *Grande Revue* de ce matin, votre article sur l'art annamite. C'est un pur chef-d'œuvre. C'est une digne suite à votre tableau d'un enterrement au Tonkin. Isaac l'a-t-il assez bien dit hier soir! Franchement, moi, qui ne possède pas une imagination aussi active que la vôtre qui est tout à fait remarquable, je croyais assister à cette scène, tellement les traits en sont nettement et fortement dessinés. Et quelle diction! Quels gestes expressifs! Isaac est artiste jusqu'au bout des ongles; ce qui ne l'empêche pas d'être le jeune homme le plus sérieux que je connaisse. Je ne dis pas cela parce qu'il est mon neveu, quoique je sois fier de l'éducation que je lui ai donnée, et de la façon dont il

en a profité; mais je parle de ses qualités comme tout le monde en parle, et parce que tous ceux qui l'approchent sont enthousiasmés de son talent et de sa distinction. Savez-vous qu'avec Mlle Célestine ils feraient d'excellents duos. Malheureusement, Mlle Bouchamps est souvent fatiguée. Elle ne devrait pas faire tant de courses pour les pauvres. Qu'est-ce que cela lui rapporte de courir les rues, de grimper des cinq étages pour voir des paresseux qui pleurnichent leur misère? Est-ce que ce sont là des tableaux riants à mettre sous les yeux d'une jeune fille? Elle éprouverait bien plus de plaisir à passer la soirée au bal et au théâtre qu'à se lever à des heures aussi matinales pour s'éreinter à voir des pauvres. Si, au moins, ça lui rapportait quelque chose, si ça la faisait connaître!

— Mais... voulut interrompre Bonchamps.

— Oui, oui, mon cher ami, continua Deventer lui fermant la bouche, vous me direz : la charité!... et vous trouverez d'excellentes raisons que vous développerez avec votre éloquence habituelle, assuré d'avance de me persuader à votre gré; aussi je ne veux pas vous écouter, et je vous dis que la charité ne peut pas ordonner à une jeune fille aussi charmante que Mlle Célestine de se fatiguer au point de ne pouvoir accompagner au piano un petit air de violon. Ce sont ces courses de charité qui vous privent de la musique que vous aimez tant, et vous avez raison de l'aimer, car rien n'est plus charmant que de voir jouer tous deux votre fille et mon neveu. Excusez-moi d'unir ainsi ces deux noms! Ils forment tous deux un groupe si gentil. Quand je les ai vus jouer ensemble, ma parole d'honneur! j'en rêve la nuit et je pleure d'émotion. Ils sont si beaux, si gracieux, si aimables! Ils semblent faits l'un pour l'autre. Mais je ne devrais pas parler ainsi des qualités d'Isaac, je craindrais que cela lui portât malheur.

Il se recueillit quelques instants, puis reprit :

— Je viens de prononcer, dans la chaleur de la conversation, des mots que je retenais depuis longtemps sur mes lèvres : « Ils semblent faits l'un pour l'autre. » Mais puisqu'ils sont dits, puisque je me suis trahi, laissez-moi vous confier l'affection irrésistible qui porte Isaac vers votre fille. Qu'il serait heureux s'il pouvait espérer qu'un jour Mlle Célestine accueillera favorablement ses hommages!

— Vous croyez que votre neveu fait attention à ma fille?

— S'il fait attention à...! Isaac me répétait encore hier soir, en sortant d'ici, qu'il ne voyait de bonheur pour lui que dans son union

avec Mlle Célestine. Si vous saviez en quels termes il la dépeint! S'il fait attention à elle!... Mais il en est fou. Elle est si belle, si bonne, si intelligente, si artiste!

L'écrivain sourit.

— Je conviens que M. Gorcum est un jeune homme charmant. Il me plaît beaucoup, mais... il y a un *mais*. Vous vous êtes peut-être aperçu que ma femme ne regarde pas d'un œil défavorable les attentions que Marcel Beaufort a pour Célestine.

— Votre secrétaire! s'exclama Deventer d'un ton très étonné. Il ne possède rien!

— Il est savant, il est travailleur...

— Comme Isaac.

— Que votre neveu cherche à plaire à ma fille et à ma femme. Je les laisserai libres. Célestine choisira.

V

LES POURQUOI?

A partir de ce jour, Isaac poursuivit son but par deux moyens : d'abord en se montrant plein d'attention pour Mme Bonchamps, ensuite en essayant de détruire Beaufort.

Geneviève, très intelligente, très ferme dans ses affections, se tenait instinctivement en garde contre le banquier et son neveu. Comme, de plus, elle était d'un caractère un peu hautain, très aristocratique, qu'elle n'aimait que les choses et les gens d'un goût délicat, et qu'elle s'était trouvée développée dans ses tendances nativement artistiques par la fréquentation de son mari, elle eut vite fait de démêler le but des menées d'Isaac, de sonder l'inanité de son talent de violoniste improvisateur, composé d'imitations et de réminiscences, de reconnaître combien était mince le vernis artistique dont il se recouvrait, et d'apercevoir le peu d'élévation de son caractère et de ses aspirations.

Deventer, s'étant moqué de nos revers en 1870, et ayant tourné en ridicule le métier militaire, fut remis vertement à sa place par Marcel qui lui demanda pour quelle patrie il avait jamais combattu. Simon répondit en frappant la terre du pied :

— Là où je suis, voilà ma patrie.

— C'est dire, répliqua le jeune homme, que vous sacrifiez patrie et concitoyens à votre intérêt. Donc, nous autres Français, nous

devons vous appliquer la loi du talion et vous rejeter comme des ennemis.

Tandis que Deventer et son neveu luttaient contre Mme Bonchamps et Beaufort, et concevaient contre celui-ci qui se montrait leur adversaire déclaré, une haine violente, le P. Dominique consacrait tout son temps à des œuvres de charité. Il répétait souvent cette belle parole : « Le monde appartiendra à qui l'aimera davantage » ; et il s'oubliait lui-même pour ne penser qu'aux malheureux. Il se faisait gronder par Geneviève.

— Comment, lui dit-elle un jour, vous avez le courage de sortir avec une soutane aussi usée?

— Elle est propre, elle n'a pas de trous, elle m'abrite du chaud e du froid : que faut-il de plus?

— Beau raisonnement! Je ne veux plus vous voir dans cet état. Il faut vous acheter un autre vêtement.

— Je n'ai plus d'argent : j'ai tout donné aux pauvres.

— Voilà 100 francs et demain je compte bien vous voir avec une soutane neuve.

Le lendemain le P. Dominique portait toujours sa vieille soutane.

Geneviève se fâcha.

— Eh bien! Et cette soutane neuve? Qu'est-ce que vous avez fait de mes 100 francs?

— Hier, en sortant d'ici, j'ai rencontré deux petits garçons déguenillés qui m'ont demandé l'aumône. L'un était orphelin, l'autre avait sa mère en prison.

— Charmants, vos protégés! fit Geneviève.

— Assurément, ce ne sont pas les enfants de bonne famille qui ont besoin de protection. Jésus-Christ a dit : « Je suis venu pour sauver ce qui était perdu. » Nous devons faire de même. Les enfants du prêtre ce sont les plus pauvres et les plus déshérités. Ils n'avaient pas mangé depuis la veille et ils ne savaient où coucher. Je leur ai fait servir à déjeuner chez un marchand de vin et je leur ai dit de venir me retrouver le soir aux Missions Étrangères. Je leur avais promis de leur trouver un gîte pour la nuit et je me demandais comment je tiendrais ma parole. Je me sentais tes 100 francs dans la poche : avec cela je réussirais toujours bien à les tirer d'embarras. J'allai aux Missions où j'appris le nom et l'adresse d'une vieille fille charitable qui avait déjà recueilli chez elle plusieurs orphelins. J'y allai et je trouvai une femme très âgée, logée avec quatre petits

garçons, à un cinquième étage, dans deux étroites mansardes. Il lui était de toute impossibilité de se charger de deux nouveaux pensionnaires. Elle n'avait ni place, ni lit, ni nourriture à leur donner, et, de plus, elle allait être mise à la porte faute de pouvoir payer son terme. Je lui promis de m'occuper d'elle et me voilà parti, tout désolé, par les rues, récitant mon bréviaire et priant Dieu de m'envoyer une bonne inspiration. Dans la rue Notre-Dame des Champs, j'aperçois un écriteau : ATELIER A LOUER, POUR TOUTE INDUSTRIE. Je demande à visiter. Un hangar fermé, de dix mètres de long sur cinq de large, avec une petite pièce vitrée ayant servi de bureau. Le tout donnant sur une cour, au fond d'un passage. C'était parfait! Je vois le propriétaire, je débats le prix, j'obtiens une forte réduction, je loue pour quinze jours et je reviens tout triomphant trouver la vieille demoiselle. Celle-ci va trouver le gérant de sa maison, l'apitoie sur sa situation, obtient la permission de déménager sans payer et, immédiatement, transporte ses orphelins et ses pauvres hardes dans le hangar de la rue Notre-Dame des Champs. Je lui donne de l'argent avec lequel elle se procure des paillasses, des couvertures, du pain et de la charcuterie, et il me reste encore assez pour habiller mes deux protégés avec un pantalon et une blouse de toile bleue... Tu vois Geneviève que tes 100 francs ont été bien employés.

— Et votre soutane?

— J'aime mieux savoir mes petits malheureux à l'abri de la pluie et de la faim.

— Savez-vous, mon oncle, dit Célestine, qu'il ne fait pas bon vous confier de l'argent? vous ne tardez guère à en trouver l'emploi.

— J'en conviens, mais c'est si bon de faire du bien!

— Oui, mais vous voilà toujours avec votre vêtement râpé! réfléchit Mme Bonchamps, Je ne puis pourtant pas en essayer un pour vous! Puisqu'on ne peut pas vous confier d'argent, nous allons nous arranger autrement. Achetez une soutane et faites-la envoyer ici, je payerai la facture.

— Ce sera une grosse dépense, et, dans quinze jours, il faudra trouver de l'argent pour la location du hangar.

— Mon oncle, si vous allez essayer demain une soutane, je vous donnerai 20 francs pour vos Enfants Bleus.

— Mes *Enfants Bleus!* C'est vous, ma nièce, qui les avez baptisés. Vous voilà leur marraine. Ce titre vous oblige à les protéger.

— Je les protégerai donc! répondit la jeune fille d'un petit air vaillant.

C'est avec raison que l'on a loué la pauvreté comme la génératrice des grandes œuvres. C'est la mère de la puissance pour les hommes comme pour les peuples. L'Irlande et la Russie ont devant elles un large avenir, et l'on a répété avec juste raison que c'est l'or du nouveau monde qui ruina l'Espagne.

Le P. Dominique se multipliait en quêtes, en sermons, en démarches, pour soutenir l'œuvre des Enfants Bleus. Tel était pourtant son besoin d'activité, qu'il ne se contentait pas de cette besogne qui en eût accablé d'autres. Il pensait aussi à ses Annamites. Il faisait dans les Cercles Catholiques des conférences sur le Tonkin et en envoyait le produit à ses confrères restés là-bas.

Il communiquait l'élan à une quantité d'œuvres de charité et encourageait Célestine qui consacrait tout son temps aux pauvres.

Elle avait imaginé une association entre les petites filles d'une école, qui versaient chacune un sou par semaine dans un tronc, avec le produit duquel on achetait un pot-au-feu et un pain de quatre livres qu'on portait un matin de dimanche dans une famille pauvre, jamais la même.

Elle recueillait les joujoux cassés abandonnés par les enfants riches, elle les rafistolait tant bien que mal, et, aux environs du jour de l'an et de Pâques, elle conduisait des petites filles qui prenaient un air grave, en faire cadeau à des enfants pauvres.

Il existe ainsi à Paris et dans les grandes villes comme un réseau de charité aux mailles infinies. Les enfants apprennent à faire et à aimer le bien. C'est dans le spectacle de la misère qu'ils puisent les pensées qui, plus tard, les rendront généreux et dévoués aux grandes causes.

Depuis qu'elle s'occupait des Enfants Bleus, Célestine mettait en coupe réglée la bourse de Gorcum et de Deventer. Simon essayait de se dérober en promettant de la réclame dans les journaux où il avait des accointances, mais elle le serrait de près et le forçait à vider son porte-monnaie.

Mille circonstances permettaient au P. Dominique d'approfondir le caractère des deux Hollandais. Ils étaient d'une mauvaise santé et rongés par une tristesse inquiète dont ils ne parvenaient à sortir que par la blague grossière. Ils aimaient à tourner en plaisanterie les expressions les plus pures, les plus élevées de l'art. Ils se

pâmaient aux parodies des plus belles œuvres. Ils avaient en horreur le travail manuel, méprisaient l'ouvrier, le soldat et le prêtre. Ils ne comprenaient pas les grands sentiments, l'honneur, le dévouement, l'amour passionné, le désintéressement. L'instinct commercial les poussait toujours et toujours à chercher en toute chose l'intérêt qu'on en pouvait tirer. C'était un souci constant de ne perdre ni un sou, ni une parcelle de temps, ni la renommée d'une qualité, ni le plus petit moyen de se pousser en avant.

Chez Simon, ces traits caractéristiques étaient très apparents; chez son neveu, ils étaient cachés. Un sourire sceptique, une amabilité de commande, voilaient la tristesse du jeune homme. C'était moins dans l'expression, que dans la pensée, qu'il s'éloignait de la noblesse du caractère français.

Quand il composait quelque morceau de musique, il travaillait péniblement, avec acharnement. Il se cachait, de crainte qu'on ne soupçonnât combien sa production était laborieuse. Il prétendait au contraire à une grande facilité.

— Je possède si bien mon art, disait-il avec fatuité, que je compose naturellement, sans effort, au courant de la plume.

Quand il lui arrivait d'improviser, Mme Bonchamps, musicienne savante, reconnaissait les morceaux de maîtres dont il se souvenait, peut-être à son insu.

Une chose étonnait, intriguait, inquiétait même le P. Dominique, c'était la raison de l'intimité de Bonchamps avec Deventer. Comment un lien d'amitié avait-il pu se nouer, et surtout pouvait-il se conserver entre deux hommes si disparates? Pourquoi l'écrivain, en qui le missionnaire découvrait un orgueil énorme, se montrait-il parfois si petit garçon devant Simon, un ignorant?

Quel sentiment aussi poussait Bonchamps à se proclamer le plus heureux de tous les hommes? avait-il par hasard besoin de se le persuader à lui-même?

Quelle importance devait-on attacher à ces paroles qu'il avait prononcées un jour d'expansion, devait-on les lui appliquer à lui-même? « Sait-on jamais qui est maître ou qui est esclave? Ce riche banquier, fort de ses millions, se prétend libre. Examinez sa conduite. Il n'agit que d'après l'opinion de son sous-caissier qui lui parle d'un air moqueur. Il se sent dominé et le cache le plus qu'il peut, en contredisant sans motif les paroles de son employé. Lequel est le plus libre? celui qui gagne de modestes appointements ou celui qui

emprunte ses pensées? celui qui n'a pas de quoi remplir son ventre ou celui qui n'a pas de quoi remplir sa tête? »

Enfin, pourquoi Bonchamps, menant une vie régulière, avouant des sentiments chrétiens, ne pratiquait-il pas, quand il n'avait pour cela presque rien à ajouter à sa conduite ordinaire?

Des suppositions étranges naquirent en l'esprit du P. Dominique. Il les repoussa, mais elles prirent malgré lui une telle consistance, elles l'obsédèrent à un tel point qu'il se dit : « J'en aurai le cœur net », et qu'il trouva le moyen de faire promettre à Bonchamps de l'accompagner à la cérémonie de l'Ordination qui allait bientôt avoir lieu à l'église Saint-Sulpice.

Là peut-être éclaterait la lumière.

VI

L'ORDINATION

Le matin du samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte, le P. Dominique vint prendre Bonchamps chez lui, et tous deux s'acheminèrent vers l'église Saint-Sulpice. Il était près de neuf heures quand ils s'assirent à des places réservées.

Des séminaristes s'avançaient par le milieu de la nef vers l'autel, marchant deux par deux, revêtus de l'aube, le cou entouré d'un linge blanc appelé amict, et portant, pliée sur le bras gauche, une tunique d'une étoffe raide.

Ils se rangèrent en demi-cercle devant l'évêque assis dans un fauteuil, la mitre en tête, et lisant à haute voix dans un grand livre à couverture rouge, qu'un séminariste en surplis tenait ouvert devant lui.

— L'évêque commence l'ordination des sous-diacres, dit le P. Dominique en se penchant à l'oreille de Bonchamps.

— Oui, je sais, répondit Gustave qui ouvrit le petit *manuel des ordinations*, qu'il avait acheté à une pauvresse à la porte de l'église.

L'évêque achevait de lire. A un appel lancé du pied de l'autel par un des officiants, les séminaristes qui devaient être ordonnés sous-diacres, diacres et prêtres, se levèrent et vinrent se ranger dansla nef de l'église.

A un signal, d'un même mouvement automatique, tous tombèrent d'abord à genoux, puis s'étendirent complètement, la face contre terre, le front sur les bras croisés, les talons réunis.

En ce moment, le ciel s'éclaircit. De grandes plaques de lumière tombèrent des hautes fenêtres du chœur, inondèrent d'éclats le tabernacle et ses colonnes d'or, les grands chandeliers, les broderies de la mitre de l'évêque, firent briller les marbres de la grande balustrade en demi-cercle de la table de communion, les cristaux des lustres, jetèrent des reflets sur les colonnes, et s'étendirent sur les ordinands, les faisant paraître plus éclatants sous leurs aubes blanches.

Le pontife se mit à genoux devant son fauteuil, et, au-dessus des dix rangées de corps prosternés huit par huit, des chants éclatèrent : d'abord comme des cris d'angoisse et d'appel vers le ciel : *Kyrie, eleïson! Christe, eleïson! Kyrie, eleïson!* puis des invocations en plain-chant, rapides, cadencées : *Christe audi nos! Christe exaudi nos!* puis des supplications à la Vierge, aux anges, aux patriarches, aux prophètes, aux apôtres, aux évangélistes, aux disciples, aux martyrs, aux pontifes, aux confesseurs, aux docteurs, aux prêtres, aux moines, aux solitaires, à tous les prédécesseurs de ces hommes qui, couchés dans leurs blancs vêtements sacerdotaux comme dans des linceuls, mouraient au monde pour se relever soldats du Christ.

Ce sentiment de mort à la vie commune et de résurrection à la vie sacerdotale éclatait si évidemment dans les chants d'un rythme monotone, sans accompagnement d'orgue, dans les postures des corps immobiles comme des cadavres, que tous les assistants se sentaient émus, et que les sceptiques, venus à cette cérémonie pour faire plaisir à un parent, à un ami, se demandaient étonnés, inquiets : « Que se passe-t-il donc ici? »

Le P. Dominique se reportait à vingt-cinq ans en arrière, quand il était venu, à quatre reprises différentes, s'agenouiller dans cette même église, la première fois, pour y recevoir les ordres mineurs de portier, de lecteur, d'exorciste et d'acolyte, les autres fois, pour y être ordonné sous-diacre, diacre et prêtre.

Il n'avait pas pris le chemin le plus direct pour arriver au sacerdoce, et, celui qui, à vingt ans, lui aurait annoncé qu'à vingt-six il entrerait au séminaire des Missions étrangères, l'aurait fort étonné.

Libre très jeune par la mort de son père et de sa mère, Dominique Lorrain avait mené une vie fiévreuse. Avide d'essayer de tous les plaisirs, parfois ivre de passion, parfois lassé de tout, dégoûté de la vie, avancé au bord du suicide, extrême dans le bien comme dans

le mal, incapable seulement de forfaire à l'honneur et de se montrer dur aux malheureux, il s'était jeté à corps perdu dans la politique, voulant, suivant son expression ambitieuse : « Devenir quelque chose, *per fas et nefas !* » en employant, suivant le besoin, le crime ou la vertu.

A vingt-six ans, un événement, insignifiant en lui-même, changea brusquement la direction de sa vie. Un matin d'hiver, après une nuit de débauche, il rentrait chez lui accompagné de trois amis. Mal dégrisés par le froid piquant, ils marchaient en se donnant le bras, se soutenant à grand'peine les uns les autres. Ils fredonnaient d'une voix pâteuse une rengaine de café-concert, quand, au détour d'une rue, ils buttèrent dans un tas noir sur un tas blanc. Ils regardèrent : le tas noir était une chiffonnière sale, haillonneuse, tombée sur un tas d'ordures couvert de neige.

Les jeunes gens crurent qu'elle était ivre et voulurent s'en amuser. Ils lui secouèrent la main.

— Eh ! La vieille ! Dansez donc un quadrille avec nous pour vous réchauffer.

La femme ne répondit pas. Sa main, lâchée, retomba inerte sur la neige.

— Du sang ! fit tout à coup Dominique en indiquant des taches sur la neige près de la tête.

— Un crime ! dit un des jeunes gens. Je n'aime pas à être mêlé à ces affaires-là. Je m'en vais.

— Nous ne pouvons pas abandonner cette femme, répliqua Dominique que la vue du sang avait dégrisé.

— Il est tard. Nous avons sommeil, allons nous reposer, lui répondit-on.

— Portons-la auparavant dans une pharmacie.

— Fais ce que tu veux. Pour nous, nous allons dormir.

Et ils s'éloignèrent.

— Égoïstes ! s'exclama Dominique.

Il examina la tête de la blessée. Il y avait eu accident et non pas crime. Entraînée sans doute par le poids de sa hotte pleine, elle avait glissé en arrière si malheureusement qu'elle était tombée sur son crochet dont l'extrémité avait crevé l'enveloppe du crâne et s'y était brisée.

Le jeune homme essaya de la ranimer en la frictionnant avec de la neige, mais sans y réussir. Alors, sans hésiter, il enleva son par-

dessus, y roula la vieille, puis la souleva dans ses bras, lui appuya la tête sur son épaule et l'emporta. Des ouvriers se rendant à leur travail, des maraîchers allant aux Halles le rencontrèrent et se retournèrent stupéfaits à la vue de ce beau jeune homme élégant, en habit et cravate blanche, portant avec précaution, blottie sur sa poitrine, une chiffonnière à cheveux blancs, aux haillons couverts de boue.

Dominique se fit ouvrir la porte d'une pharmacie. On pansa alors la plaie, on ranima la pauvre femme. Le jeune homme, ayant trouvé un fiacre, la transporta à l'Hôtel-Dieu. Grâce à un interne qu'il connaissait, il la fit admettre immédiatement, et laissa quelque argent pour elle.

Quel revirement cet incident produisit-il dans l'esprit de Dominique? Il n'en confia rien à personne, mais, le soir du même jour, il monta dans l'express de Lyon, et se rendit à la Grande-Chartreuse. Il y demeura quinze jours, vivant de la vie des moines, réfléchissant et conversant avec le supérieur.

Au bout de ce temps, il revint à Paris, employa sa fortune en bonnes œuvres, fonda des lits chez les Petites Sœurs des Pauvres, dans les hôpitaux, et entra au séminaire des Missions Étrangères.

Le seul aperçu qu'il donna sur la révolution qui s'était opérée en lui, ce furent ces paroles d'une lettre à sa sœur Geneviève qui était élevée chez une de ses tantes : « Je n'ai fait que changer le but de mon ambition. Je trouve un bonheur étonnant à courber mon orgueil sous l'humilité du prêtre et à me faire librement l'esclave de Dieu. »

Maintenant qu'il se retrouvait, après vingt-cinq années de mission, dans cette église où il avait été fait prêtre, les détails de son ordination lui revenaient très nets à la mémoire. Il était étendu là-bas, au bout du premier rang, à la place de ce grand blond, le visage au-dessus d'une fleur rouge du tapis. Comme lui aussi, il portait une aube toute simple, sans dentelle, par humilité, par charité aussi, car il avait voulu que l'argent que Geneviève comptait dépenser pour ce vêtement, fût versé dans les mains des pauvres.

A l'invocation : « De la foudre et de la tempête, délivrez-nous, Seigneur ! » il avait tout particulièrement prié le Sauveur qui marcha sur les vagues et apaisa la tempête, de lui accorder d'heureux voyages. Au moment où il avait cette pensée, il entendait sa sœur Geneviève, placée au premier rang des places réservées, étouffer ses sanglots dans son mouchoir. Plus tard, elle lui raconta qu'à cette invocation, elle s'était senti le cœur serré comme par une tenaille, à

la prévision des dangers qui le menaçaient dans les pays de mission.

L'évêque, debout, la crosse en main, allongeait d'un beau geste son bras couvert d'une manche rouge, et envoyait sur les ordinands une triple bénédiction, en traçant en l'air six grands signes de croix, et les appels du commencement des litanies retentissaient de nouveau, clamés plutôt que chantés : *Kyrie, eleïson! Christe, eleïson! Kyrie eleïson!* Puis l'ordination des sous-diacres continuait. Ils écoutaient à genoux les enseignements que l'évêque lisait d'une voix claire, posée, marquant fortement l'accent latin, observant la quantité des syllabes brèves ou longues.

Deux à deux les ordinands montaient s'agenouiller devant le pontife, touchaient le calice, les burettes pleines d'eau et de vin, le bassin, le manuterge, puis revenaient se placer à la file, et s'avançaient encore pour recevoir l'amict, le manipule, la tunique, et toucher le livre des Épîtres.

Deux maîtres des cérémonies guidaient les allées et venues des ordinands dont les mouvements s'accomplissaient avec un ensemble, un recueillement, une simplicité, une dignité extraordinaires.

De la vue de ce spectacle se dégageait une forte impression de foi et de respect.

Après l'épître, ceux qui devaient être ordonnés diacres, s'avancèrent vers l'autel, revêtus de l'amict, de l'aube, du cordon, du manipule, de l'étole tombant près du coude gauche, et portant sur le bras gauche la dalmatique. L'évêque les avertit de leurs devoirs.

Une phrase plus distinctement prononcée vint frapper les oreilles du P. Dominique : « Bienheureux les pieds des missionnaires de la paix, des missionnaires des vrais biens! »

Il pensa que ces paroles s'appliquaient à lui, et cet apôtre qui avait travaillé un quart de siècle dans un pays malsain où il avait perdu sa santé, qui, à travers les abattements de l'esprit, les souffrances du cœur, les incertitudes et les terreurs des persécutions, avait converti, civilisé plus de dix mille hommes, se trouva stupéfait de ce que Dieu eût daigné se servir de lui pour faire sa besogne.

Il se souvint de la conviction qui, au cours de son apostolat, s'était fixée dans son esprit, que le christianisme est la source de tous les biens, même des biens physiques. Que de fois il avait comparé les Annamites idolâtres, sales, galeux, paresseux, misérables, aux Annamites chrétiens, chez qui la religion rétablissait la propreté, la santé, le travail et l'aisance! Ils apprenaient le respect de

soi-même, la charité, l'amour de la vérité, l'esprit de justice, ces vertus qui forment la distinction profonde entre les nations élevées par le Christianisme et les autres peuples.

Les prières continuaient, et ces mots adressés par l'évêque à Dieu : « Tu connais les secrets, tu scrutes les cœurs », rappelèrent au missionnaire la présence de son voisin. Gustave, très pâle, tenait la brochure des ordinations ouverte devant ses yeux, mais son esprit était évidemment ailleurs. Une pensée pénible l'oppressait, faisait passer des nuages sur son front, lui plissait les sourcils, lui creusait les joues. Que s'agitait-il en cet homme? Se sentant regardé, il agita les épaules d'une légère et brusque secousse, et suivit des yeux les mouvements de l'évêque.

De la seule main droite, étendue sur la tête, il consacrait les diacres, un par un, en prononçant quelques paroles; puis il pria sur tous, plaça à chacun, sur l'épaule gauche, l'étole qui tombait auparavant jusqu'au coude, les revêtit de la dalmatique, leur fit toucher le livre des Evangiles, et les bénit une dernière fois.

La cérémonie arriva au moment le plus solennel : à l'ordination des prêtres. Les ordinands, revêtus des ornements des diacres, moins la dalmatique, s'agenouillèrent en cercle devant l'évêque. Celui-ci, après avoir demandé aux assistants s'ils ne connaissaient aucun empêchement à la consécration de ceux qui se présentaient pour être prêtres, après avoir prononcé une allocution descendit les marches de l'autel, et vint, imposer les mains aux ordinands.

Gravement, lentement, au milieu d'un silence solennel que ne rompait ni un mot, ni un chant, ni un accord de l'orgue, il appuyait ses deux mains ensemble sur les têtes humblement inclinées.

Après l'évêque, tous les prêtres qui se trouvaient dans l'église, vinrent, en surplis, faire la même imposition; puis le pontife, debout devant l'autel, et les prêtres rangés autour de lui, étendirent la main droite en avant, et l'évêque, d'une voix haute et claire, pria Dieu, au nom de tous, pour les nouveaux prêtres.

A ce moment, Bonchamps, les jambes cassées par l'émotion, tomba à genoux, et pleura, la tête dans ses mains.

Le pontife avait croisé sur la poitrine des ordinands l'étole, que, jusque-là, ils portaient en écharpe, il les avait revêtus de la chasuble, que Gustave se cachait toujours le visage. Il ne releva la tête qu'au chant du *Veni Creator*, pendant lequel les ordinands recevaient, avec l'huile *des Catéchumènes*, une double onction dans

l'intérieur des mains, par une première ligne tracée de l'extrémité du pouce de la main droite jusqu'à l'extrémité de l'index de la main gauche, puis, par une seconde de l'extrémité du pouce de la main gauche à l'extrémité de l'index de la main droite.

Le P. Dominique vit alors Bonchamps se lever brusquement, et, d'un coup d'œil égaré, regarder la paume de ses mains. Ce fut instinctif, très rapide.

— Allons-nous-en! dit-il au missionnaire.

— Êtes-vous souffrant?

Il hésita un instant. Oui, répondit-il.

Prenant le prêtre par le bras, il l'entraîna dehors à grands pas. Ils traversèrent la place Saint-Sulpice, montèrent la rue Bonaparte, entrèrent au Luxembourg. Ils firent un grand tour en silence, marchant très vite. Bonchamps, tantôt pâlissait, tantôt rougissait violemment. Tout à coup, il tourna sur ses talons, revint sur ses pas, entraînant après lui le missionnaire. Ils revinrent place Saint-Sulpice, entrèrent dans l'église.

La cérémonie était achevée. L'évêque partait précédé des ordinands marchant en procession et chantant le *Te Deum*. Ces paroles retentissaient : « *Te martyrum candidatus laudat exercitus!* »

— Entendez-vous? dit Bonchamps : « L'éclatante armée des martyrs chante vos louanges! » C'est pour moi ces mots-là! Vous souvenez-vous des martyrs du Tonkin?

— Je m'en souviens, répondit le P. Dominique que l'émotion gagnait. Vous en avez connu?

— Si je les ai connus! s'écria Bonchamps. Je...

Il approcha vivement les mains de sa bouche pour retenir les mots qu'il allait prononcer. J'allais vous révéler des secrets que je dois garder. Je ne comprends pas ce que je ressens aujourd'hui. Cette cérémonie m'émeut. Je suis poussé par une force inconnue à vous raconter ma vie, mes fautes, mon crime.

— Votre crime!

— Allez-vous-en! quittez-moi, ou je vais parler!

Puis, se reprenant : Non! Accompagnez-moi plutôt chez moi.

Paul Verdun

(*A suivre.*)

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. *Stanley, ses aventures, ses voyages*, par M. Adolphe Burdo. (Kolb.) — II. *L'Algérie telle qu'elle est*, par M. Raoul Bergot. (Savine.) — III. *Sadi*, par M. Guy-Valvor. (Savine.) — IV. *Le Voyage au pays du Déficit*, par M. Edmond Neukomm. (Kolb.) — V. *Les Fédérations en Franche-Comté et la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790*, par M. Maurice Lambert. (Perrin.) — VI. *Conférence sur la Bretagne*, par Mme V. d'Ambroyse. (Caillière, Rennes.) — VII. *Fleurs d'hiver, Fruits d'hiver, Histoire de ma maison*, par M. Legouvé (de l'Académie française). (Ollendorff.) — VIII. *Evolution des genres dans l'histoire de la littérature*, par M. F. Brunetière. (Hachette.) — IX. *Poésies Eucharistiques*, par M. Jean Casier. (Baltenweck.) — X. *Garcia Moreno*, par M. Augustin Paul. (Gautier.) — XI. *La Lengua católica ó sea proyecte de un idioma internacional sin construcción grammatical*, par M. Alberto Liptay. (Roger et Chernoviz.)

I

Personne mieux que M. Adolphe Burdo, explorateur de l'Afrique centrale, ne pouvait raconter la vie de *Stanley, ses aventures, ses voyages* (Kolb). John Rowland naquit en Angleterre, mais tout jeune encore, il ne put se faire à la douce motonie du *home* et il partit : on peut dire même qu'il s'enfuit. Mousse sur un bateau en partance pour la Nouvelle-Orléans, employé de commerce, adopté alors par le négociant Stanley dont il prend le nom, officier dans la marine fédérale, journaliste, reporter du *New-York Herald*, il est envoyé par Gordon Bernett en 1869 à la recherche de Livingstone. Parti de Zanzibar, il s'enfonce dans les terres; guerroie contre le fameux empereur nègre Mirambo, et après des obstacles sans nombre, après deux cent trente-sept jours de marche au travers de forêts, de montagnes, de jungles, de marais pestilentiels, sur les bords du lac féerique de Tanganika, il rencontre enfin Livingstone!

En 1874, Stanley recommence une expédition à travers le continent mystérieux. Il arrive au lac Nyanza, et continue ses recherches dans l'intention de découvrir les sources du Nil. C'est alors qu'il entra dans la Mitamba, « forêt sinistre dont, avec raison, les indigènes avaient fait à Stanley un véritable épouvantail, et où il fallut dire adieu au soleil et subir une foule de misères... Le terrible sous-bois qu'eut à traverser Stanley était un miracle de végétation. Il se composait de fougères, d'herbes tranchantes, de roseaux, d'orchidées, mêlés à des lianes, des acacias, des tamariniers, des vignes folles, des palmiers de toutes races : élaïs, dattiers, borassus, rotangs et cent autres; inextricable fourré dont toutes les plantes se disputaient chaque pouce du terrain, d'où elles s'élançaient avec une luxuriance que peut seule donner une serre chaude.

« La marche y était des plus pénibles; à un certain moment, elle devint impraticable pour les porteurs du bateau, et Stanley dut organiser un corps de pionniers pour ouvrir une passée à coups de hache... »

Le récit de M. Burdo a tout l'intérêt d'un roman, et d'un roman vécu, se déroulant dans un milieu bien fait pour attirer et fasciner l'imagination. Voici la conclusion de cette histoire : elle est peu flatteuse pour l'ancien petit mousse, que les souverains d'aujourd'hui traitent d'égal à égal : « En rencontrant Wissmann, Stanley n'a pas craint de s'écrier : « Le manteau de Livingstone m'est tombé sur les épaules » ; comme s'il existait un seul point de comparaison entre le grand apôtre africain et lui, le *conquistadore!* » La patience de Liwingstone sut conquérir et pacifier les peuplades les plus hostiles. Grâce à cet homme de bien et aux explorateurs qui, depuis dix ou quinze ans, ont pénétré dans la région qui va de Zanzibar aux Grands Lacs, on pouvait considérer comme acquis à la civilisation ces vastes territoires. Aujourd'hui ces travaux semblent anéantis; la rudesse, le mépris, le sang versé, ont allumé chez les naturels la crainte, la défiance et la haine de l'étranger; tout est à refaire là-bas et le pourra-t-on jamais? »

II. — III

Toute œuvre de civilisation est et, surtout, devrait être une œuvre de patience. M. Raoul Bergot le prouve avec toute évidence, en étudiant la grave question du colonat algérien : *l'Algérie telle qu'elle*

est (Savine). Il s'applique à peindre le colon, tel qu'il le connaît, avec ses jalousies, ses bons côtés, ses dires.

« Non seulement l'Algérie offre des sites merveilleux pour les curieux, les artistes, mais cet ancien grenier de Rome, avec ses plaines encore désertes, doit être une espérance pour le penseur que le paupérisme grandissant et menaçant effraye en France; car avec une sage organisation politique, ces terres pourraient redevenir aussi peuplées qu'autrefois et assurer le repos de la patrie en augmentant sa puissance. » On ne connaît pas les colons, on ne leur donne pas assez d'initiative ni d'autorité : ils sont trop dépendants vis-à-vis des Arabes; la loi les traite un peu en interdits, et les protège mal en les protégeant trop. Ces faits sont malheureusement exacts, il y aurait des remèdes à appliquer pour changer cet état de choses, mais on se demande si le meilleur remède est celui qu'indique M. Bergot : les colons seront méconnus, dit-il, jusqu'au jour où M. Emile Zola aura écrit un roman sur le colonat algérien. Traversant la province de Constantine descendant jusqu'à Biskra, il ne pouvait rester insensible à l'aspect des merveilleux paysages qu'il lui était donné d'admirer. Il décrit avec charme Constantine, la ville aérienne que l'on prendrait pour un nid d'aigle sur un rocher inaccessible, et retrouve à El-Kantarah un peu de cet enthousiasme qui ravit Fromentin devant la merveilleuse oasis; El-Biskra, qu'il aperçoit d'abord des hauteurs du col de Sfa, le ravit. « Du sommet des montagnes où se trouve le col de Sfa se découvre le désert. De cette hauteur, pendant le jour, apparaît dans toute son immensité cette terre bouleversée, stérile, abîmée par une formidable brûlure. Les premiers soldats qui arrivèrent au sommet en 1844 furent stupéfaits et restèrent muets d'émotion. Les troupiers ignorants, trompés par l'illusion devant cette immensité houleuse qui s'étendait au-dessous d'eux et s'enfonçait à perte de vue encore enveloppée dans les brumes des nuits sahariennes, s'écriaient : La mer! la mer! Et après cette surprise du premier regard, chaque homme s'asseyant à terre restait les yeux fixés et perdus sur ce Sahara qui fascine et absorbe. C'est l'infini, l'étrange dans tout le merveilleux de sa puissance. » Et, de fait ceux qui contemplèrent le désert, du penchant du col de Sfa, se souviennent longtemps de l'inoubliable jouissance éprouvée devant cette vision de l'Orient.

Malheureusement quelques détails excessifs sur les mœurs dans les bas quartiers des villes algériennes, certains dialogues inutiles et

lourds jettent de temps à autre sur cet ouvrage une teinte de vulgarité qui lui nuit.

Nous n'adresserons pas le même reproche à M. Guy-Valvor, et ses récits de mœurs algériennes : *Sadi* (Savine), sont empreints d'un grand charme. Il a réuni en trois récits différents ce qu'il avait à dire sur l'Algérie, les réflexions que lui inspirait cette terre splendide et mystérieuse. *Sadi*, c'est l'histoire de l'Arabe des villes, l'histoire de sa vie au milieu de la civilisation européenne, de ses désirs, de ses pensées. *Les Sœurs de la maison rouge* racontent l'existence du colon algérien, ses difficultés, ses luttes, *Zaklia* nous transporte au cœur du désert, sous la tente des nomades, au pays des razzias et des caravanes. M. Guy-Valvor a renfermé dans ces trois cadres le détail multiple de ses observations : les mœurs religieuses, les confréries musulmanes, les cafés maures, les conteurs, les écoles, l'ont intéressé ou surpris tour à tour. Il écrit avec simplicité, avec un peu de cette grâce mélancolique et monotone qui distingue Loti : ses descriptions sont heureuses et frappent l'imagination. Ceux qui ont vu les Aïssaoua les reconnaîtront bien vite dans ces quelques lignes : « Mais eux, enlacés bras à bras le long des murailles, les yeux levés au plafond dans une fureur extatique, le visage inondé de sueur, ils continuent à se balancer uniformément d'arrière en avant, au rythme monotone des flûtes et des tarboukas en rugissant, d'un seul cri, tous vers le ciel, leur profession de foi furibonde : *Hou! hou! hou!* Dieu est! »

Et l'école musulmane? « C'est un nid de petits Arabes qui gazouille, juché ordinairement dans les dépendances de quelque zaouïa ou d'une koubba. L'école s'ouvre à hauteur d'appui parmi les autres boutiques, dont la plupart du temps rien ne la distingue. Là-dedans, entassés coude à coude sur plusieurs rangs, posent accroupis une vingtaine de petits bonshommes, têtes alertes et vives, sous la rouge chachia, figures d'un blanc de cire et jolettes, pleines de douceur et d'intelligence. Ils sont sagement assis sur les nattes, les jambes repliées, vêtus du large seronal et de la veste, ou du burnous; et tout cela se balance à la fois, de droite à gauche, d'arrière en avant, rythmant, de ce balancement monotone, le verset du Koran que vient de leur dicter le maître, ou que porte écrit devant eux le petit tableau noir à la muraille, et que répètent en cadence leurs petites voix nasillardes. »

IV

Le *Voyage au pays du Déficit* (Kolb) est un tableau de la *nouvelle Italie*. M. Edmond Neukomm oppose aux affirmations de Crispi « l'énumération fidèle des misères dont l'Italie pâtit, des compromissions dont elle souffre, des dangers qui la menacent et surtout des malentendus dont elle commence à s'inquiéter et qu'il est grand temps de faire disparaître ».

L'énoncé des chapitres explique assez l'esprit de cet ouvrage anecdotique et curieux : *l'Alliance fatale*, *l'Invasion* (il s'agit ici de l'acclimatation germanique à laquelle on essaye de soumettre les Italiens), la *Micrania*, « migraine, est une expression populaire qui, dans le dialecte romain, correspond à ce qu'on appelle vulgairement en français la *dèche* », *Quirinal et Vatican*, *la France et l'Italie*. Les souvenirs historiques abondent sous la plume de M. E. Neukomm, et la lecture de son livre est d'un abord plus facile, plus alerte que n'est la lecture du volumineux dossier de M. Xavier Merlino, sur *l'Italie telle qu'elle est*. C'est d'ailleurs plus encore un mémoire pour servir à l'histoire que l'histoire même.

L'Italie est aujourd'hui au nombre des grandes puissances, mais à quel prix a-t-elle acheté cette satisfaction d'orgueil! Ses folies coloniales l'ont entraînée dans des aventures et des dépenses qui l'épuisent : la terre ne produit plus suffisamment, et malgré les émigrations, les suicides, la misère devient effrayante et prend, au-delà des Alpes, les proportions d'un vrai danger national. « Nous payons, en liberté intérieure et en bien-être matériel, l'honneur de faire partie de la ligue des potentats européens, comme nous payons en bonne monnaie, l'honneur des visites impériales données et rendues. »

« L'histoire détaillée et documentée de l'enrichissement de la bourgeoisie, de l'accaparement du sol, de la création du capital, des artifices et moyens du gouvernement, enfin de la division à nouveau de l'Italie, unifiée politiquement en deux classes, en deux nations opposées et ennemies, la bourgeoisie et le prolétariat, voilà le sujet des chapitres traités.....

« Il passe en revue les procédés de capitalisation adoptés par la bourgeoisie italienne; il la voit puiser sans scrupule dans les caisses de l'Etat, s'aider des malheurs publics pour accroître sa fortune et se lancer sans fonds dans de vastes entreprises...

« Aujourd'hui, en Italie, les moyens de gouvernement en honneur sont ceux mêmes qui, employés jadis par les ministères de la droite, soulevaient les protestations hypocrites de l'opposition libérale : même usage inconsidéré de la force contre de paisibles citoyens, mêmes violations systématiques des libertés statutaires que le peuple italien est censé avoir conquises au prix de son sang...

« Puis après l'unification, qu'y eut-il? Uniformité passive en tout; l'Italie fut étendue dans un lit de Procuste... L'unification accomplie, est venu le besoin de systématiser, de discipliner la nation italienne. Partant militarisation du pays, politique d'aventure et d'expansion, à l'extérieur; à l'intérieur, loi qui oblige au serment les députés; loi communale, qui fait du maire un subordonné du ministre et surtout un officier gouvernemental; nouvelle loi de police, consacrant l'infâme institution de l'*ammonizione* et du *domicilio coatto*; code pénal unique, qui consacre l'horrible peine de l'ergastolo et sévit contre les crimes politiques.

« Il est impossible d'imaginer un traitement plus odieux que celui que la bourgeoisie fait supporter aux paysans. Les rapports entre elle et la classe qu'elle a expropriée de la terre, se résument dans un mot : le paysan n'est rien, n'a pas d'existence civile, n'a pas de droits...

« D'où la conclusion navrante que la féodalité a été abolie, mais que le féodalisme et les féodaux restent; que le changement du titre de possession, les révolutions économiques et politiques n'ont pas suffi à arracher la mauvaise racine du sol italien. »

Voilà donc ce qu'il en est aujourd'hui au point de vue politique et social de ce pays enchanté, que tous les poètes ont aimé, et qu'ils aimeront encore, car il y a de par le monde des lieux et des choses d'une éternelle beauté et qui restent aussi pour nous l'objet d'une éternelle admiration.

Le livre de M. Xavier Merlino, livre touffu, bourré de faits puisés à la source même avec indications à l'appui, esquisse un bien sombre tableau : peut-être y a-t-il quelque exagération. Quoi qu'il en soit, il est aujourd'hui de notoriété européenne que l'Italie est épuisée, ses charges ont augmenté et ses ressources ne sont plus les mêmes; elle a voulu édifier sur des devis dépassant de beaucoup ses forces : d'illustres et dangereuses amitiés n'ont servi qu'à sa ruine, et l'omnipotent et vaniteux ministre qui la domine mainte-

nant, ressemble fort à ce geai de la fable qui s'était insolemment paré des plumes du paon :

Un paon muait : un geai prit son plumage,
Puis après se l'accommoda;
Puis parmi d'autres paons tout fier se panada,
Croyant être un beau personnage.
Quelqu'un le reconnut : il se vit bafoué,
Berné, sifflé, moqué, joué,
Et par messieurs les paons plumé d'étrange sorte;
Même vers ses pareils s'étant réfugié,
Il fut par eux mis à la porte.

Les allures à la Bismarck ne vont guère à un Crispi : l'Allemagne et la Prusse cachent en elles assez de puissance pour ne rien craindre, pour agir même avec brutalité et cynisme. Comment qualifier en effet l'odieux *Régime des passeports en Alsace-Lorraine* (Lahure)? En traitant à nouveau cette question, qui reste pour tout Français l'objet d'une tristesse patriotique et constante, M. Heimweh, expose la dureté des autorités allemandes, leur arbitraire dans la façon d'accorder le passeport : la perspective d'une autorisation ou d'un refus devient un moyen d'intimidation : qu'importe à ces spoliateurs, après tout, que le traité de Francfort soit violé à ce sujet?

« Mais Dieu merci! l'Alsace-Lorraine n'est pas près de céder. En dépit de quelques défaillances elle résiste énergiquement. Mais, dût-elle un jour plier sous le joug, il n'en adviendrait pour les Allemands que ce qui est advenu pour tant de preneurs de provinces, des conquêtes qu'ils n'ont su maintenir que par des moyens tyranniques. Si bas que tombent les opprimés, ils gardent comme un dernier vestige de leur dignité d'hommes, la nostalgie de l'indépendance et la haine de ceux qui les ont asservis... Que l'Alsace-Lorraine soit appelée à se prononcer demain ou dans un demi-siècle, ses habitants en masse se déclareront Français. »

V. — VI

Les Fédérations en Franche-Comté et la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, par M. Maurice Lambert (Perrin). — Après la prise de la Bastille, des milices armées s'organisent à Paris et dans toute la France; mais en province, elles forment des groupes dont les membres s'engagent à se porter mutuellement secours.

Près de Vesoul et de Besançon, on commençait à saccager les châteaux et les monastères sur des ordres faux signés *Louis*, adressés aux paysans.

Les milices reçurent d'abord des fusils et des sabres provenant des arsenaux; ces ressources étant insuffisantes, les maréchaux fabriquèrent des piques qui furent les armes du plus grand nombre : L'uniforme n'était pas obligatoire, mais chacun portait la cocarde tricolore.

C'est à Vesoul, dans une délibération datée du 18 septembre 1789, qu'il est parlé pour la première fois d'une *confédération*.

Sur l'invitation du marquis de Laugerou, qui commandait à Besançon, les quatorze villes bailliagères de Franche-Comté (Arbois, Besançon, Dôle, Gray, Lons-le-Saunier, Orgelet, Ornans, Poligny, Pontarlier, Quingey, Saint-Claude, Salins et Vesoul) envoyèrent chacune trois députés pour établir une alliance entre elles. Ils se réunirent le 2 novembre 1792 et adoptèrent un traité fédératif qui visait particulièrement les accapareurs et les « ennemis de la régénération de l'État » c'est-à-dire les *aristocrates*.

« Dans les premiers mois de 1790, les fêtes fédératives se multiplient dans toute la France. Elles offrent parfois des réunions de quinze, vingt, trente, cinquante mille hommes. Les gardes nationales ne sont plus seules à y participer ; l'armée de ligne y vient aussi. Comme on n'y parlait que des bienfaits de la Révolution et de la Liberté, il est à présumer que la discipline militaire n'en était guère fortifiée. Néanmoins le roi, ne pouvant s'opposer à ces réunions, prit le parti de les autoriser. »

L'auteur, après avoir décrit les fédérations provinciales, nous conduit à la grande fédération nationale qui réunit au Champ de Mars, le 14 juillet 1790, les représentants de toutes les gardes nationales de France. Il signale en particulier la présence des délégués francs-comtois à Paris, et leur retour dans leurs foyers, au milieu des acclamations enthousiastes de leurs concitoyens.

La fête de la Fédération fut célébrée le même jour dans toutes les villes et même dans tous les villages de France. Partout elle s'accomplit avec la même pompe religieuse et civique et toujours aux cris de *Vive la Nation! vive le Roi! vive le Roi!* souvent même *vive notre bon Roi!*

« En achevant ce récit des fédérations franc-comtoises, il convient de constater qu'elles n'avaient pas été tout à fait une vaine

parade. Elles avaient eu d'abord un but réellement utile : celui de remédier à l'anarchie et de prévenir la disette. »

Cette bonne et consciencieuse étude, écrite d'un style clair et précis, est illustrée de vignettes qui ajoutent encore à l'intérêt du livre.

Il existe aujourd'hui tout un groupe d'écrivains dont le but principal est de mieux faire connaître nos provinces, leur histoire, leurs singularités, leurs beautés; l'utilité de pareilles publications est incontestable; leur agrément est extrême, quand des plumes aussi délicates que celle de Mme V. Vattier d'Ambroyse, l'auteur couronné du *Littoral de la France*, concourent à des œuvres de ce genre. Dans son charmant langage, Mme d'Ambroyse redit les grâces attrayantes de la Bretagne (*Conférence à la mairie de Rennes*, 1er *juillet* 1890, Caillière, Rennes). Assurément, « en la comparant aux autres terres, on se sent mieux pénétré de sa poésie profonde, de son impérissable beauté, de son charme inoubliable mystérieux », mais la Bretagne, si chère aux Bretons et à tous les Français, n'est pas tout en France, c'est ce que les Bretons, avec leur enthousiasme exclusif, n'ont jamais eu l'air de comprendre.

VII

De quoi se compose le joli bouquet de *Fleurs d'hiver*, de *Fruits d'hiver*, que M. Legouvé adresse à ses amis connus et inconnus? qu'y a-t-il dans toutes ces pages remplies de bonhomie, et nuancées d'un peu de cette coquetterie qui sied si bien aux vieillards quand elle s'allie à l'indulgence et à la distinction? Quelques souvenirs personnels intimes très simplement racontés, (l'*Histoire de ma maison*), quelques portraits d'amis, disparus mais restés présents au cœur et au souvenir de l'auteur, des réflexions pleines de finesse, profondes, malgré leur apparence naïve, de délicates pensées sur les amitiés nouvelles, des développements éloquents sur la beauté du culte catholique, sur la place qu'il tient dans le monde, dans les arts, dans les lettres depuis dix-huit siècles; voilà ce que le lecteur, séduit, recueille dans ce livre.

« Les *Fleurs d'hiver* sont comme les regains d'imagination et de pensée que j'ai taché de recueillir, çà et là, sur le chemin de la vieillesse. Ma petite récolte faite, il m'a semblé en regardant autour de moi que l'âge nous laisse encore d'autres joies plus profondes et

plus vives, que j'appellerai volontiers *Fruits d'hiver*; ce sont les joies d'affection, les joies d'action. »

Les jolies pensées peuvent se glaner au hasard.

« Les pessimistes ont fort contribué à me rendre optimiste. Leur trait caractéristique, c'est que leur mécontentement de tout se traduit par un immense contentement d'eux-mêmes. Quel sentiment de leur supériorité!... Mon Dieu! que je déteste tous ces petits ou grands Schopenhauer qui ne voient dans le fruit que la tache, dans la fleur que le poison, dans le ciel que le nuage, dans le cœur humain que le vice, dans l'homme que la bête et dans la lutte pour la vie que le crime...

« On a bien raison d'envoyer les paysans à l'école, mais on devrait bien nous envoyer à l'école des paysans... »

Les plus ravissants souvenirs du livre entier sont consacrés à Labiche, nous pourrions presque dire à tous les Labiche, car il y avait plusieurs hommes, et tous curieux à connaître, chez ce grand rieur, qui s'était appliqué à vivre le sourire aux lèvres; le sourire est parfois si commode pour déguiser les larmes!

« On a cité sa réponse à une maîtresse de maison, quelque peu précieuse, qui lui demandait à table ce qu'il pensait de Shakspeare... « Est-ce pour un mariage? »

On a répété son admirable mot à je ne sais quel matérialiste..... « Oh! pardon, Monsieur, moi, le bon Dieu c'est mon homme!..... »

En voici un qui nous montre un Labiche tout nouveau. C'était chez Véfour à un dîner d'auteurs dramatiques. « Pensez-vous nous faire accroire, lui dit quelqu'un, qu'au milieu de toutes les tentations de coulisses, vous n'avez pas fait d'infidélité à votre femme? — Moi répond Labiche, avec calme, comment aurais-je pu en aimer une autre? j'aimais celle-là... » Ce mot, admirable de simplicité, de candeur fit tomber tous les rires et laissa en nous tous pour Labiche un sentiment de respect.

« Nouvelle figure : Labiche républicain! Oui, Labiche a été républicain... Pas longtemps! En 1848, dans une assemblée électorale on l'interroge; il répond avec cette netteté courageuse qu'il portait en en tout : « *Sur la table!* » s'écrie un spectateur, « qu'il monte sur la table pour que tout le monde l'entende! » Il y monte... mais quel coup de théâtre! La table était très haute, Labiche était très grand, le plafond était très bas, de façon qu'en levant la tête il va heurter le plafond et... il se fend le crâne? Du tout! il crève le plafond qui

était en papier, et sa figure disparaît dans le vide, et l'on ne voit plus que ses deux bras qui gesticulent. Ne dirait-on pas une scène d'une de ses pièces? »

Il faudrait tout citer de ces pages exquises, où s'étale un bon sens si calme, si robuste, que les quatre-vingts ans de l'auteur semblent avoir rendu plus robuste encore; et puis, c'est un plaisir bien rare de voir tant de raison et tant d'expérience unies à une si complète et si douce indulgence!

VIII

L'indulgence! certes ce mot ne fait guère songer à M. Brunetière : il veille aujourd'hui au bon renom de la littérature avec un soin si jaloux et si sévère, que l'on se demande s'il n'a pas un souci quelque peu exagéré des responsabilités qui pèsent sur lui. Chargé du cours de littérature à l'École normale, il traita de l'*Evolution des genres dans l'histoire de la littérature*, et ce sont les leçons professées à l'École qu'il livre au public dans ce livre premier. Ce n'est à vrai dire qu'une introduction, dans laquelle il étudie l'évolution de la critique, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. La doctrine darwiniste a été généralisée, et s'applique maintenant à toutes les sciences, si bien que M. Brunetière a cru, à bon droit, faire œuvre de critique originale et nouvelle, en cherchant quelle pouvait être l'application de ces doctrines, dangereuses d'ailleurs, à la littérature. Il appuie sa thèse sur de nombreux exemples, il recherche ainsi « la façon dont un genre naît, grandit, atteint sa perfection, décline et enfin meurt! » Son premier exemple lui est fourni par l'*histoire de la tragédie française*; genre illustré s'il en fut, genre fameux, aujourd'hui mort et bien mort.

Dans un second exemple, il étudiera *comment un genre se transforme en un autre*, et pour cela il montrera sous l'action de quelles influences du dedans et du dehors l'éloquence de la chaire est devenue, de nos jours, la poésie lyrique de Lamartine...

Enfin, pour dernier exemple, il prendra l'*histoire du roman français* et verra là comment, quand le temps est venu, *un genre se forme du débris de plusieurs autres*. Mais il lui a semblé, avant tout, que l'introduction naturelle et même nécessaire d'une recherche pareille était une histoire sommaire de l'évolution de la critique en France, depuis ses origines jusqu'à nos jours.

« En effet, comment la critique, de la simple expression d'un

jugement ou d'une opinion qu'elle a été longtemps, qu'elle est encore pour beaucoup de gens, comment la critique est-elle devenue, non pas une dépendance ou une province, mais véritablement une science analogue à l'histoire naturelle?...

« De *confuse* et de *vague* en devenant *systématique*, de *systématique* en devenant *naturelle*, et de *naturelle* en devenant *généalogique*, la classification toute seule, par son progrès même, a bouleversé les sciences de la nature et de la vie. Il en sera quelque jour ainsi, il en est ainsi dès aujourd'hui de la critique. »

Des dix leçons publiées aujourd'hui, toutes sont curieuses à lire; mais les développements consacrés, par exemple, à préciser la part de Mme de Staël, de Chateaubriand, de Sainte-Beuve et de Taine dans le renouvellement de la critique, ont un intérêt particulièremnt moderne ou actuel. Le travail de M. Brunetière est un livre scientifique et d'une érudition profonde : il montre chez l'auteur les connaissances vastes et approfondies qu'on lui supposait d'ailleurs; mais l'abus des mots spéciaux, qui demanderaient eux-mêmes une explication, le tour voulu, mais trop exclusivement scientifique du style, fatiguent le lecteur.

IX. — X

M. Jean Casier, un poète belge déjà connu, vient de faire paraître un volume de *Poésies eucharistiques* (Baltenweck). En général, pour aborder ce genre, il faut ou beaucoup d'audace ou beaucoup de naïveté, la poésie religieuse étant la plus haute et la plus sublime expression de la poésie; il faut en effet se tenir constamment à des hauteurs qui effrayent ou éblouissent la pensée humaine, et cependant ce genre aussi admirable qu'inaccessible est un de ceux qui trouvent le plus d'adeptes. En poésie cependant, les bonnes intentions et les bonnes pensées ne suffisent pas : il faut en outre ce quelque chose d'aérien, d'éthéré et de profond, que possèdent seules certaines âmes méditatives. M. Jean Casier est un téméraire, à qui sa témérité n'a pas nui : il a traduit dans de bons vers, où le souci de la rime forte était constant, quelques-unes des pensées qu'inspire à tout chrétien le mystère de l'Eucharistie; il a puisé le sujet de ses poèmes dans l'Évangile, dans sa foi ardente et mystique surtout.

D'autres ont dit l'amour du cœur qui s'émancipe,
Mystérieux levain,

L'amour pur quelquefois même que le temps dissipe
Et dont le terme est vain;
Moi, je dirai l'amour dans son plus haut principe,
Dans sa plus haute fin,
L'amour d'un Dieu voulant que l'homme participe
A son être divin!

Oh! si vous connaissiez cette oasis bénie,
Vous pour qui le matin pèse lourd comme un soir,
Voyageurs dévorés d'une angoisse infinie,
Qui ne rencontrez plus d'ombrage à vous asseoir;
Si vous vous souveniez de la halte première,
Que votre mère, enfants, vous fit faire au saint lieu,
Et des torrents de paix, de joie et de lumière
Que dans vos cœurs un jour a versés votre Dieu :
Comme vous viendriez, malgré tous les obstacles?...

Voilà le ton général des pièces renfermées dans ce pieux recueil : beaucoup d'élan dans la prière, beaucoup de foi dans l'adoration, un certain bonheur et quelquefois du talent dans l'expression : les séminaires voudront sans doute se procurer cet excellent livre; de même que les collèges et les maisons d'éducation à la recherche d'une pièce à faire jouer, trouveront un modèle satisfaisant dans le *Garcia Moreno* de M. Augustin Paul (drame en trois actes, en prose, musique de M. Léon Delgay) (Gautier). M. Paul a traité son sujet sous la forme des pièces de collège, puisque tout rôle de femme est écarté; il a su mettre cependant de l'intérêt dans son drame : il s'est conformé en grande partie aux données historiques : sa pièce est écrite en bonne prose, sans excès mélodramatique; la note est juste. Ce magnifique sujet toutefois avait déjà tenté un poète d'un grand talent, le P. Tricarts, et il devient imprudent de le reprendre après lui.

XI

M. le docteur Alberto Liptay, chirurgien de la marine du Chili, vient de faire publier à Paris un livre en langue espagnole, sous le titre suivant : *la Langue universelle, ou projet d'un idiome international sans construction grammaticale* (Roger et Chernoviz). Il n'y a pas là une rêverie plus ou moins sérieuse et prêtant au ridicule, comme dans le volapük : le volapük aura servi surtout aux vaudevillistes en quête de mots plaisants un peu nouveaux; il y a dans le livre de M. Alberto Liptay un travail de linguistique très sérieux, très approfondi, irréalisable peut-être, mais qui n'en dénote

pas moins chez l'auteur beaucoup d'érudition et d'ingéniosité.

« En premier lieu, l'auteur présente un projet d'une langue neuve, et en réalité de la seule langue possible pour l'usage international. Dans son système linguistique, il substitue à la fiction poétique la réalité historique, et il laisse de côté toute imagination de l'invention pour se placer sur le terrain du sens commun.

« En second lieu, il prétend poser les jalons d'une science nouvelle, la philologie appliquée.

« Il réunit dans une troisième partie tout un groupe de choses intéressantes et capables de plaire au lecteur qui apprécierait cette création d'un idiome universel. »

Il n'a pas visé à la fantaisie; la devise qu'il a placée en tête de son étude dit assez qu'il n'a pas cherché l'esprit et les jeux de mots. « La seule originalité de mon projet est l'exclusion absolue de toute originalité. » Il y a des mots aujourd'hui universellement employés, et dans le curieux chapitre : *el Vocabulario internacional*, les exemples fournis sont très nombreux; les mots se terminant en *al*, en *or*, *sor*, *tor*, *on*, *ien*, *amen*, *an*, *ent*, *ible*, *uto*, *oire*, *ancia*, *udo*, *er*, mots à peu près identiques dans toutes les langues dont le radical est partout le même, forment un chiffre imposant. Certaines considérations sur la langue employée par les grands écrivains de tous pays, sur la langue de Dante, Cervantes, Camoëns, Molière, Shakespeare, Gœthe, donnent au livre de M. Liptay une tournure littéraire et laissent deviner chez l'auteur une étendue de connaissances et une largeur de vues peu communes. Il est à souhaiter, aujourd'hui surtout que les questions de ce genre semblent à l'ordre du jour, que l'ouvrage de M. Alberto Liptay trouve en France un traducteur fidèle. Quoi qu'il en soit, on ne peut que souhaiter bonne chance à M. Liptay, dont la tentative, fût-elle une utopie, ne cache en résumé qu'un but philanthropique : les rapports internationaux seraient plus aisés et plus fréquents encore, si l'accord s'établissait en effet sur le langage, et si jamais l'union linguistique devenait possible.

Georges Maze.

P. S. — Nous apprenons à l'instant, l'apparition du troisième volume de *l'Hémysphère Sud*, du grand voyage catholique, M. Ernest Michel. Voilà un beau livre que nous étudierons dans notre prochain article.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Statistique municipale de la Ville de Paris; rapport constant entre le nombre des décès par fièvre typhoïde et l'alimentation en eau de rivière. Vérification nouvelle pour plusieurs arrondissements. Utilité de faire connaître ces faits aux administrations publiques. Infection de l'Orge et de la Seine par l'établissement d'aliénés de Vaucluse, à l'imitation des populations suburbaines et de la Ville de Paris elle-même. Nécessité de confier la direction des établissements hospitaliers civils à des médecins ou à des administrateurs connaissant l'hygiène; exemple favorable tiré de l'armée depuis que les médecins ne sont plus sous la surveillance de l'intendance; citation empruntée au professeur Dieulafoy. La typhotoxine sera-t-elle un vaccin chimique? expériences de MM. Chantemesse et Widal. Comment se fait l'infection? Théorie du professeur Bouchard au congrès de médecine de Berlin; le phagocytisme, l'état bactericide, théorie de la vaccination. Comparaison entre le transformisme et le protestantisme; opinion de M. de Quatrefages. Une nouvelle *Histoire des variations?* — M. Gaudry et *les Enchaînements du monde animal dans les temps géologiques secondaires.*

Consultons le *Bulletin hebdomadaire de la statisque municipale* de la Ville de Paris et voyons les renseignements qu'il fournit pour éclairer la question du rapport qu'il y a entre la production de la fièvre typhoïde et l'alimentation de la Ville en eaux de rivière, qu'on substitue pendant l'été à l'eau de source, dans certains arrondissements.

C'est le lundi 23 juin que l'eau de rivière a été substituée, pour une durée de vingt jours au plus, à l'eau de source d'une grande partie des IXe et X^e^ arrondissements. Au commencement de l'année, ces régions avaient présenté quelques décès par fièvre typhoïde, mais depuis la semaine finissant le 17 mai, on n'en avait constaté aucun.

Comme la statistique ne peut faire connaître exactement tous les

cas de fièvre typhoïde, on ne peut se baser que sur le seul élément à peu près certain, le nombre de décès par cette maladie, je dis « élément à peu près certain », parce que la statistique municipale base ses indications sur les constatations des médecins de l'état civil contrôlées autant que possible par les indications du médecin traitant.

Donc le 23 juin, la plupart des habitants des IXe et Xe arrondissements n'ont plus que l'eau de rivière pour leur alimentation. Depuis quarante-six jours, cette population n'avait plus eu de décès par fièvre typhoïde. Un cas se produit dans le quartier Saint-Georges, IXe arrondissement, pendant la semaine du 22 au 28 juin, et on ne peut pas encore en accuser l'eau de rivière. Un nouveau cas se produit dans le quartier de la Porte-Saint-Denis, Xe arrondissement, pendant la semaine du 13 au 19 juillet. La semaine suivante, le même quartier en présente un nouveau cas, ainsi que son voisin, celui de la Porte-Saint-Martin. La même chose a lieu pendant la semaine du 27 juillet au 2 août. L'incubation a donc commencé et pendant la semaine du 10 au 16 août, cinq décès ont lieu dans les deux arrondissements infectés par l'eau qui contient le bacille de la fièvre typhoïde. Trois nouveaux décès surviennent, pendant chacune des deux semaines suivantes, deux pendant celle du 31 août au 6 septembre, et deux également pendant celle du 7 au 13 septembre. Quand s'arrêtera cette infection?

Dès le 28 juin, l'eau de rivière était substituée à l'eau de source, pour une durée de vingt jours, au plus, dans les Ier et IIe arrondissements entiers, moins la Cité, ainsi que dans la partie est du Xe. Depuis longtemps, cette partie de Paris présentait de rares décès par fièvre typhoïde, un, deux, rarement trois par mois. Deux décès avaient été observés en mai, quatre en juin. Or, deux décès surviennent pendant la semaine du 20 au 26 juillet, trois, pendant celle du 27 juillet au 2 août; un, pendant celle du 17 au 23 août; quatre, pendant la suivante; trois, pendant celle du 31 août au 6 septembre, et deux pendant la suivante. Quand s'arrêtera cette plus grande fréquence de la maladie?

Le 2 août, on substituait de la même façon l'eau de rivière à l'eau de source dans le IIIe arrondissement entier, dans la plus grande partie du IVe et du XIe et dans tout le XIIe. Bientôt la fièvre typhoïde devient plus commune dans cette région de Paris, quatre décès, pendant la semaine du 3 au 9 août; trois, pendant la sui-

vante; deux, pendant celle du 17 au 23 août; un, pendant la suivante; quatre, pendant celle du 31 août au 6 septembre; huit, pendant la suivante. Voilà la fréquence qui s'accentue.

Quoique peu nombreux et plus ou moins discutables, ces quelques faits ne prouvent pas moins que la relation que M. Chantemesse a établie, entre l'alimentation par les eaux de rivière et la plus grande fréquence de la fièvre typhoïde à la suite, est exacte et que les administrations publiques doivent faire grand cas de ces notions hygiéniques. Une administration intelligente, soucieuse de la santé des administrés, peut désormais, en appliquant, dans la mesure de ses moyens, les notions que nous connaissons sur la prophylaxie de la maladie, les en préserver presque complètement.

Il est donc indispensable que la Ville de Paris cesse de faire couler l'eau de rivière dans les tuyaux destinés à l'alimentation et qu'elle promène ainsi dans les divers quartiers successifs l'infection typhique, c'est-à-dire son agent infectieux, le bacille d'Eberth. L'eau de rivière ne coule que pendant vingt jours, mais l'infection dure encore pendant tout le temps que l'eau de source met à laver complètement la canalisation contaminée. Enfin quoique peu contagieuse, la fièvre typhoïde l'est, et chaque nouveau malade devient un foyer de contagion. Que de fois n'ai-je pas vu cette maladie frapper successivement plusieurs membres de la même famille!

Comment la Seine et la Marne ne seraient-elles pas souillées par le bacille d'Éberth, quand nous voyons ce qui se passe aux environs de Paris, dans une institution départementale dépendant de la préfecture de la Seine. Allez ou plutôt n'allez pas au Perray-Vaucluse, contempler ou visiter ce magnifique établissement consacré aux aliénés, car votre odorat serait fort désagréablement incommodé. On n'a rien trouvé de mieux que de répandre à la surface des champs cultivés par cette population hospitalière, les vidanges de l'établissement. Or, il est de notoriété publique que la fièvre typhoïde règne depuis le commencement de l'année dans une partie de l'établissement appelé *la Colonie*, celle qui est consacrée aux enfants arriérés, aux idiots, aux crétins, etc.

Or, qu'arrive-t-il? C'est que les matières contenant certainement les bacilles de la fièvre typhoïde et répandues sur le sol pendant les chaleurs de la première quinzaine de septembre ont évaporé leur eau et sont devenues pulvérulentes. Le vent en a entraîné une cer-

taine quantité en même temps qu'il en emportait aux environs les effluves désagréables.

Les pluies survenant, ces matières plus ou moins desséchées et imprégnées dans le sol se diluent et sont entraînées par les eaux dans l'Orge, qui traverse l'établissement bâti à quelque distance de ses deux rives.

Les eaux ainsi polluées, — car elles contiennent le bacille d'Éberth, — se jettent un peu plus loin dans la Seine, avant la traversée de Paris. Voilà comment, du fait de l'administration préfectorale, la Seine va être polluée plus qu'elle ne l'était déjà. Car, par une négligence coupable, on a laissé toutes les agglomérations populeuses des environs de Paris, déverser leur égouts dans la Seine et dans la Marne, de sorte que constamment les eaux de notre beau fleuve sont contaminées. Comment empêcher ces populations d'agir comme le fait la Ville de Paris, qui, à partir d'Asnières, en déversant ses égouts dans la Seine, transforme le fleuve en un cours d'eau infect, puant et semant la maladie sur son parcours.

Au moins, la Ville de Paris a tâché d'atténuer, dans une certaine mesure, ces inconvénients en amenant dans ses murs de l'eau de source, en quantité encore insuffisante, il est vrai, mais les malheureux habitants de toutes ces régions n'ont d'autre eau potable que l'eau de Seine, souillée par leurs propres déjections.

Il serait donc intéressant que les médecins des environs de Paris engageassent leurs municipalités respectives à dresser une statistique exacte des causes de décès, pour savoir jusqu'à quel point la fièvre typhoïde sévit sur ces populations, dont la plupart fuient Paris pour aller respirer, croient-ils, un air plus pur et s'abreuver à des ondes moins infectieuses.

On sait que les municipalités ont grand intérêt à étudier ces questions d'hygiène et à faire disparaître ces causes d'insalubrité; car, lorsque ces faits arriveront aux oreilles du grand public, qui finira par les connaître, on le verra déserter les environs de Paris pour aller plus loin chercher un air pur et des eaux réellement hygiéniques.

On ne s'explique vraiment pas comment un établissement départemental comme celui de Vaucluse infecte de gaieté de cœur une partie de cette belle vallée de l'Orge, où tant de Parisiens vont, en villégiature, passer la belle saison? Qui rendre responsable de pareils faits? C'est ce qu'il faudrait savoir, mais ce qu'on ne nous dira pas.

Nous aimons à croire que les médecins placés à la tête de cet important établissement ne sont pour rien dans ces faits regrettables. On ne les aura sans doute pas consultés, ou, du moins, on n'aura pas tenu compte de leurs observations. Il en est ainsi dans un grand nombre d'établissements hospitaliers, où des gens non seulement ignorant la médecine, mais encore, trop souvent, d'une intelligence peu développée, permettent tout au plus aux médecins de soigner leurs malades, sans qu'ils puissent savoir l'origine et la préparation des médicaments qu'on leur administre, ni connaître la nature des aliments et des boissons qui servent à leur nourriture, comme si l'hygiène et le régime ne jouaient pas le premier rôle dans le traitement des maladies!

Nos malheurs et nos désastres militaires en 1870-71, ont instruit notre armée sur les inconvénients d'attribuer à des gens qui n'ont pas fait d'études spéciales tout ce qui concerne la direction des hôpitaux. On a enlevé à l'intendance les pouvoirs exorbitants qu'elle possédait sur les médecins. Ceux-ci se sont noblement vengés de l'infériorité dans laquelle on avait trop longtemps laissé leur initiative, en améliorant non seulement les hôpitaux, mais encore les casernes; c'est-à-dire qu'ils ont pu réaliser des progrès dans le traitement des maladies, et surtout qu'ils ont prévenu l'éclosion de ces maladies, en dotant les casernes et les hôpitaux d'eau potable, en améliorant le régime et en veillant à la bonne préparation des aliments. Le résultat a été une diminution considérable de la fièvre typhoïde dans l'armée et l'absence presque complète de la variole, par la revaccination incessante de tous les nouveaux arrivants.

Ce n'est pas de nos jours qu'on verrait un maréchal de France, ministre de la guerre, écrire de sa propre main, sur le dossier d'un médecin proposé pour la croix : « Jamais je ne reconnaîtrai une action d'éclat chez un médecin. » Cependant, c'est grâce à ce médecin que nos soldats ont pu vivre dans cette Algérie qu'ils avaient conquise, et que nous avons pu coloniser ce pays. Il y a encore aujourd'hui non seulement des vieilles filles, mais des hommes qu'on pourrait croire intelligents, qui pensent comme cet ancien ministre de la guerre.

Il est donc utile d'ajouter que les notions que nous rappelons plus haut sont aujourd'hui classiques, et que l'ignorance ne peut plus être une excuse. Voici, en effet, ce que M. le professeur Dieulafoy, dans son *Manuel de pathologie interne* (t. II, p. 583,

6e édition, 1890, G. Masson, éditeur), dit du bacille d'Eberth :

« L'eau lui offre un milieu de culture naturelle excellent. C'est grâce à cette propriété qu'on tend à expliquer, aujourd'hui, la plupart des épidémies de fièvre typhoïde. Les infiltrations des fosses d'aisance et des fumiers, sur lesquels on déverse parfois, dans les campagnes, les déjections des typhiques, suffisent pour souiller l'eau des puits, des citernes, des cours d'eau, etc. Il en résulte, suivant les cas, des épidémies locales, des épidémies de maisons, ou bien, au contraire, l'épidémie apparaît dans une ville éloignée du foyer primitif de contagion, mais située sur la même rivière. Les épidémies récentes de Zurich, d'Auxerre, de Plymouth, de Pierrefonds, de Clermont-Ferrand, du Havre, en sont la preuve. C'est ce qui explique aussi comment, dans une ville, les habitants qui boivent l'eau d'une source peuvent être atteints, tandis que ceux des quartiers limitrophes, dont les réservoirs sont alimentés par une eau différente de la première, peuvent échapper à la contagion. A Paris, le fait a été maintes fois constaté. L'eau de la Seine, en amont et en aval de Paris, contient, d'une façon presque constante, des bacilles typhiques, tandis que l'eau de la Vanne et celle de l'Ourcq (1) n'en contiennent habituellement pas. A certaines époques de l'année, lorsque l'eau de ces dernières rivières vient à manquer, on livre à la consommation de certains quartiers de l'eau de Seine : presque aussitôt la fièvre typhoïde apparaît, sous forme épidémique, dans ces mêmes quartiers, et, presque toujours, on a pu s'assurer que l'eau livrée à la consommation contenait des bacilles pathogènes. Il est donc nécessaire de faire bouillir l'eau de Seine destinée à être bue.

« L'air peut aussi servir de véhicule à l'agent contagieux. Les matières fécales des malades atteints de fièvre thyphoïde, mélangées au sol, finissent par se transformer en poussière, les bacilles qui y sont contenus, par suite de leur grande vitalité, conservent, à l'état latent, leurs propriétées pathogènes pendant un espace de temps plus ou moins long, puis, mélangés à l'atmosphère, ils finissent par pénétrer dans les bronches et la contagion se produit ainsi quoique beaucoup moins fréquemment que par l'ingestion d'une eau souillée.

« C'est par un procédé analogue que les linges imprégnés des

(1) L'auteur a certainement voulu dire la Dhuys, car l'eau de l'Ourcq passe pour une des plus fertiles en microbes, et elle est tout au plus bonne pour laver les rues et les cours.

matières fécales des typhiques arrivent à être, dans certaines familles, un élément de contagion important. »

Le bacille d'Éberth est facile à cultiver sur des plaques de gélatine. Il secrète un poison spécial, une leucomaïne appelée typhotoxine qui, injectée au cobaye, provoque, d'après M. le professeur Dieulafoy, une forte sécrétion des glandes intestinales et salivaires, et anéantit chez l'animal la motibilité volontaire. MM. Chantemesse et Widal ont essayé de faire avec ce produit une matière vaccinante, une sorte de vaccin chimique. Ils ont constaté, en effet, que des souris blanches, inoculées avec des bouillons, ensemencés avec le bacille d'Éberth et stérilisés trois jours après, résistaient souvent à l'inoculation d'un nouveau bouillon non stérilisé, tandis que celles qui n'avaient point été soumises à cette inoculation préventive périssaient toutes. Nous ne savons pas si ces études fort intéressantes ont été poursuivies.

On n'a pas encore expliqué d'une façon satisfaisante comment une maladie infectieuse arrive à pénétrer dans l'organisme. Il faut certainement deux choses : le microbe pathogène et un état particulier de l'organisme qu'on appelle aujourd'hui *réceptivité* et qui autrefois était la *prédisposition*.

M. le professeur Bouchard a essayé cette explication au congrès de Berlin, dans une communication fort remarquée. Voici comment il procède dans son *Essai d'une théorie de l'infection :*

Il analyse d'abord les moyens par lesquels l'organisme agit sur les microbes, ensuite les procédés par lesquels les microbes peuvent influencer l'organisme.

1° *Moyens par lesquels l'organisme agit sur les microbes.*

Certaines espèces animales sont complètement réfractaires au développement de certains microbes. On dit qu'elles possèdent l'*immunité* absolue. D'autres, au contraire, sont tout à fait favorables à l'évolution microbienne, c'est la *réceptivité* absolue. Entre les deux, il y a tous les degrés de réceptivité.

D'où vient l'immunité? Elle peut provenir de la nature des tissus et des humeurs de l'animal, puisque l'animal mort résiste à l'invasion de ces microbes aussi bien que l'animal vivant. Mais généralement cette immunité n'existe que pendant la vie et M. Bouchard l'explique par la phagocytisme et l'état bactéricide.

Le sang et la lymphe contiennent des globules blancs généralement appelés *leucocytes*, qui sont plus gros que les globules rouges

ou hématies dont ils se distinguent, outre leur couleur, par leur forme sphérique et leur propriété de présenter des noyaux quand on les traite par l'acide acétique. Or ces globules blancs ont toutes les propriétés des amibes, c'est-à-dire de ces êtres microscopiques qui n'ont, pour ainsi dire, point de forme, tellement elle est changeante (ἀμοιβή = changement). Ces globules, comme les amibes, ont la propriété d'émettre des prolongements qui facilitent leur progression et leur permettent d'envelopper les particules propres à leur alimentation. Or, quand les microbes envahissent un organisme, ils sont rapidement enveloppés et digérés par les globules blancs, qu'on appelle encore cellules lymphathiques. C'est dire que le microbe disparaît. On a donné à cette fonction des globules blancs le nom de *phagocytisme*.

Mais cette fonction ne s'exécute qu'à l'état normal. Si, par une cause perturbatrice, elle est entravée, le phagocytisme disparaît et la destruction des microbes n'a plus lieu. C'est ainsi qu'agirait le froid en produisant les maladies dites *a frigore*, dont la pneumonie peut être considérée comme le type. Sous l'influence du froid, les globules blancs n'absorbent plus les microbes, qui peuvent pénétrer librement dans l'organisme et l'intecter s'ils sont pathogènes.

La *Gazette des hôpitaux*, à qui j'emprunte le résumé de la communication de M. le professeur Bouchard au congrès de Berlin, ajoute que, d'après M. Pasteur, le sang d'un animal bien portant ne renferme jamais de bactéries. Ce fait est en désaccord avec les expériences de MM. Richet et Olivier, qui ont constaté des microbes à l'état normal chez les poissons et autres animaux.

Or, en refroidissant lentement et progressivement un animal, son sang mis en culture donne des colonies bactériennes, tandis qu'il n'en donnait pas avant cette opération.

C'est d'une façon analogue que doivent agir toutes les causes perturbatrices de l'organisme, alimentation mauvaise, intoxication par les alcools et autres boissons funestes, habitation insalubre, immobilisation prolongée, surmenage, épuisement nerveux, peines, chagrins, etc.

C'est ainsi que par le phagocytisme, on explique l'introduction possible des microbes dans l'organisme et le degré d'infection qui en dérive. Malheureusement, le phagocytisme n'est pas encore une vérité en dehors de toute contestation, ce n'est qu'une théorie qui, d'après M. Koch, perd chaque jour de son importance.

M. le professeur Bouchard appelle *état bactéricide*, cet état des humeurs de l'organisme dans lequel les microbes qui y pénètrent sont tués, dissous ou ralentis dans leur nutrition ou leur multiplication.

Cette propriété tient évidemment à la composition chimique de ces humeurs, et quand on sait quelle faible dose de substance suffit à arrêter ou activer la multiplication des microbes, il n'y a rien d'étonnant à cela. Raulin a fait à cet égard des expériences on ne peut plus démonstratives sur l'*Aspergillus glaucus*, qui ne peut végéter là où il y a la moindre quantité d'argent et dont les cultures s'arrêtent dans des vases en argent. C'est par la composition chimique des humeurs et des bouillons de culture qu'on peut s'expliquer la modification si grande que les microbes pathogènes éprouvent dans leur virulence qui s'accroît, diminue ou disparaît suivant les conditions variées de l'opération.

Seulement nous ne savons pas encore assez nettement ce qui constitue l'état bactéricide pour pouvoir le reproduire à volonté, mais on pense qu'il est amené par la *vaccination*. L'existence d'un microbe dans l'organisme peut déterminer l'état bactéricide pour une autre variété de microbes. C'est là un fait scientifiquement et expérimentalement établi pour cinq microbes.

2° *Moyens par lesquels les microbes agissent sur l'organisme.*

D'après M. Bouchard, les microbes n'agissent pas directement sur l'organisme, mais indirectement par les produits qu'ils secrètent. Ces produits deviennent rapidement abondants, grâce à l'effrayante multiplication de ces êtres. Un seul vibrion peut en moins de dix heures en produire un million.

Ces sécrétions bactériennes sont nombreuses et douées de propriétés différentes. Les unes attaquent les tissus de l'organisme en les hydratant, les dédoublant et amenant leur dissolution; les autres sont seulement irritantes, amenant à leur suite des troubles qui se traduisent par du gonflement, de la karyokinèse (division du noyau des cellules) et des dégénérescences cellulaires. En même temps, du côté des vaisseaux se produit de l'exsudation et de la diapédèse. On donne ce dernier nom à la propriété que possèdent les globules blancs de traverser la membrane des vaisseaux et de s'épancher au dehors.

Cette diapédèse jouerait un grand rôle, elle serait active, due à un réflexe, et en quelque sorte chargée de veiller à la préservation

de l'individu. Sous l'influence des matières irritantes sécrétées par les microbes, les vaisseaux se dilateraient activement, les globules blancs accourraient en grand nombre et traverseraient ses parois pour se livrer à un actif phagocytisme.

Ce qui amène M. Bouchard a adopter cette manière de voir, c'est que quand l'infection se généralise d'emblée, les microbes sécrètent, en dehors des matières irritantes, une substance qui empêche la diapédèse de s'effectuer. On obtient le même résultat, en ajoutant un produit microbien qui empêche la diapédèse et s'oppose ainsi au phagocytisme.

Un microbe existant déjà dans l'économie abolit le phagocytisme vis-à-vis d'un autre microbe. Ainsi le lapin, naturellement réfractaire à l'inoculation du charbon symptomatique, perd son immunité si, comme l'a démontré M. Roger, on lui injecte préalablement le *Bacillus prodigiosus*

En outre, les microbes peuvent sécréter des *matières vaccinantes*, ce qui constitue les vaccins chimiques dont le nombre augmente pour ainsi dire chaque jour. Ces matières vaccinantes ne sont ni toxiques, ni pyritogènes, ce qui les distingue des diastases et des alcaloïdes (ptomaïnes et leucomaïnes) que ces mêmes microbes sécrètent également.

Ces données étant admises, M. Bouchard explique ainsi le mécanisme de l'infection.

« Il faut, pour qu'il y ait infection, que le microbe traverse le revêtement épithélial, évite l'action des cellules lymphatiques, et, une fois transporté dans la lymphe, trouve un état non bactéricide favorable à son développement. S'il se développe, l'intensité de la maladie est proportionnelle à la pullulation des microbes et à la virulence des produits sécrétés. La résistance de l'organisme sera le résultat combiné du phagocytisme et de l'action bactéricide de ces humeurs. »

Enfin, pour M. Bouchard, les matières vaccinantes n'agissent qu'en développant le pouvoir bactéricide des cellules de l'organisme.

L'hypothèse qui essaie d'expliquer l'origine et la différenciation des êtres vivants par la *transmutation* ou, comme on dit aujourd'hui, par le *transformisme*, ressemble fort au protestantisme, qui a fini par se diviser en une multitude de sectes dont quelques-unes n'ont pour ainsi dire plus rien de religieux. C'est que, comme le dit M. de Quatrefages, « le mot de *transformisme* ne désigne pas une

doctrine définie, mais seulement une idée vague qui s'est traduite par les conceptions les plus différentes, parfois les plus opposées. »

Il faudrait citer, en effet, tout le passage dans lequel le savant professeur du Muséum oppose les uns aux autres les différents coryphées du transformisme. Lamarck, Darwin, Romanès, Hæckel, regardent la transformation comme s'accomplissant avec une lenteur qui demande des siècles. Geoffroy, Owen, Mivart, reconnaissent uniquement des transformations subites et complètes.

Lamarck attribue la transformation aux habitudes causées par les besoins et les désirs de l'animal lui-même; Darwin et ses disciples, à la sélection naturelle, conséquence de la lutte pour l'existence; Omalius, élève en cela de Buffon et de Geoffroy, à l'action directe du milieu; Owen et Mivart, à une tendance ainsi réglée par la volonté suprême.

Lamarck croit à la mobilité constante des types, Bory de Saint-Vincent et M. Naudin admettent la stabilisation progressive, Darwin regarde une foule d'animaux inférieurs comme définitivement arrêtés dans leur marche évolutive. C'est aussi l'avis de M. Gaudry.

Darwin, Hæckel, etc., invoquent la sélection naturelle, tandis que Romanès en fait un simple agent d'adaptation et lui substitue la sélection physiologique.

Darwin, Lamarck, Hæckel, etc., croient à une filiation progressive des espèces, ce qui correspond aux enchaînements de M. Gaudry, d'Owen et de Mivart, tandis que Geoffroy, Kœlliker et M. Naudin admettent des sauts brusques.

Lamarck, Darwin, Geoffroy, etc., n'admettent que le mode de reproduction ordinaire, Kœlliker et M. Naudin rattachent la transformation des espèces à la métamorphose des insectes, à la généagénèse des méduses. M. Thury recourt à des corps reproducteurs spéciaux d'où sort un végétal qui engendre un animal.

Darwin et Hæckel sont généralement monophylétistes, Vogt et Gaudry sont franchement polyphylétistes.

Darwin fait reposer ses théories sur les deux grandes lois de divergence et de caractérisation permanente, Vogt signale le rôle joué par la convergence et l'effacement progressif des types.

Darwin et presque tous ses disciples avancent que les animaux progressent constamment et s'élèvent à mesure qu'ils se transforment, Huxley démontre la permanence des types, Vogt signale la dégradation de plusieurs.

Voilà pour les animaux.

En ce qui concerne l'homme, les divergences ne sont guère moindres.

Darwin, Hæckel et leurs disciples donnent à l'homme, pour ancêtre animal immédiat, un singe bien caractérisé, un catarhinien avec ou sans queue. Vogt, Filippi et Huxley rattachent l'homme et les singes à un ancêtre commun qui n'était encore ni l'un ni l'autre, mais qui tenait de tous les deux. Hæckel a même donné de l'homme une généalogie détaillée que Vogt a spirituellement raillée.

D'après Darwin et ses adhérents, la sélection a eu le pouvoir non seulement de façonner le corps de l'homme, mais encore de donner naissance à toutes ses facultés intellectuelles et morales, tandis que Wallace tire le corps de l'homme de celui d'un animal et attribue ses facultés à une sélection divine, et Mivart veut que son âme soit le résultat d'une création spéciale et directe.

Que serait-ce si l'on descendait dans les détails et si nous racontions les véritables tempêtes qu'a soulevées en Allemagne l'origine du premier vertébré, les uns, soutenant la cause des Vers, les autres, celle des Mollusques.

On voit que dans ce brillant résumé, M. de Quatrefages ne dit pas un mot de M. de Mortillet, l'inventeur de l'anthropopithèque.

Pour M. de Quatrefages, *la doctrine du transformisme est fondamentalement inacceptable* et aujourd'hui, en effet, ce mot a une signification bien vague. On ne peut mieux le comparer sous ce rapport qu'à celui de protestantisme, et un Bossuet scientifique pourrait écrire une nouvelle *Histoire des variations*.

Au reste, quels sont les arguments invoqués en faveur du transformisme. Quand on descend au fond des choses, on ne trouve, nous dit encore M. de Quatrefages, que la conviction personnelle, la possibilité, l'accident, l'inconnu. « Eh bien ! ajoute-t-il, en physique, en chimie, en physiologie, admettrait-on ces appels comme preuves? Vous savez bien que non. Un anthropologiste a donc le droit de ne pas les accepter, voilà pourquoi je les récuse. » (*Revue scientifique*, 23 août 1890, p. 232.)

Nous appelons sur ces réflexions l'attention des futurs membres du prochain congrès scientifique international des catholiques.

« Il est un autre mode d'argumentation que je repousse également, ajoute M. de Quatrefages. Parmi les hommes éminents que j'ai eu le bonheur de combattre, il en est qui invoquent à l'appui

de leurs théories, les uns, leurs convictions religieuses, les autres, ce qu'on appelle la libre pensée. Par là ils portent la question sur le terrain de la lutte entre le dogme et certaines philosophies; ils sortent du champ de la science qui doit rester neutre et être respectée. Le rôle du savant n'est pas de se mêler aux controverses. Sa tâche est de mettre aux mains des adversaires la vérité scientique. A eux de la concilier avec leurs croyances religieuses ou philosophiques.

« L'homme de science a un autre devoir à remplir. Quand il ne peut expliquer un phénomène, il doit l'avouer franchement. Voilà pourquoi, au sujet de l'origine des espèces, j'ai dû dire souvent : *Je ne sais pas.* Mais je ne répéterai pas pour cela le mot désespéré de Dubois Reymond. L'éminent physiologiste termine un de ses discours en disant : *Ignorabimus!* Nous ignorerons à jamais! Je me borne à dire : *Ignoramus!* Nous ignorons pour le moment. Qui donc, en présence des merveilleux progrès accomplis dans ce siècle, peut s'arroger le droit d'assigner des limites au savoir de l'avenir?

« Toutefois bien qu'étant hors d'état d'expliquer un fait, le savant peut souvent reconnaître la fausseté des explications données par des confrères plus hardis. Mais il doit combattre l'erreur avec d'autant plus de persévérance qu'elle est plus séduisante et qu'elle a entraîné un plus grand nombre d'esprits. Voilà pourquoi j'ai combattu et combattrai encore les théories transformistes. » (*Op. cit.*)

S'il combat les doctrines, M. de Quatrefages n'en rend pas moins justice aux savants qui, par leurs travaux en dirigeant la science sur une voie qu'il croit fausse, donneront ou ont donné une impulsion puissante à l'histoire naturelle, suscité et provoqué les recherches de toutes parts. Il cite en particulier M. Carl Vogt et M. Gaudry, qui, sans cesser d'être transformistes, ont également senti la nécessité de substituer la réalité aux *a priori* et aux rêves.

C'est ce passage qui nous amène à parler plus longuement du beau livre de M. Gaudry, que nous avons signalé dans notre dernière chronique : *les Enchaînements du monde animal dans les temps géologiques*, *Fossiles secondaires* (in-8°, F. Savy, éditeur).

M. Gaudry, professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle, écrit comme il enseigne, c'est-à-dire avec une clarté intéressante, poétisant la nature et en tirant des sentiments qui élèvent son âme et son intelligence vers Dieu, qui a fait la nature charmante, nous dit-il. Il est transformiste, c'est-à-dire qu'il admet

que les groupes dérivent les uns des autres, mais il n'y met pas d'acrimonie ni d'insistance. Quand il n'a plus de fil conducteur, il le dit franchement et il passe à un autre groupe. Voilà pourquoi la lecture de ses ouvrages très scientifiques est si intéressante, non seulement pour le vrai savant, mais encore pour celui qui désire voir clair dans toutes ces hypothèses transformistes. Nul plus que lui n'a contribué à la recherche des affinités entre les animaux fossiles et vivants. Il applique dans ce nouvel ouvrage la marche qu'il avait déjà suivie dans les deux volumes précédents consacrés aux fossiles primaires et aux Mammifères tertiaires.

Après les différentes divisions adoptées par les auteurs pour les études des formations secondaires qui comprennent le trias, le jurassique et le crétacé, il aborde la série animale en commençant par les forammifères dont les différenciations suivant l'âge et le milieu prêtent beaucoup aux considérations transformistes, puisqu'on a cru y voir non seulement des passages entre les genres et entre les ordres, mais même entre les classes et les embranchements. Malheureusement, la supposition et la possibilité jouent toujours le rôle d'arguments principaux dans ces considérations qui sont très intéressantes, quand on cherche à trouver les ressemblances entre les êtres, mais qui n'expriment plus la réalité quand on veut faire descendre ces êtres les uns des autres. Qu'on en juge par la citation suivante où nous avons souligné quelques mots : « Cela nous explique pourquoi les naturalistes ont, au début de l'étude des forammifères, considéré ces animaux comme des mollusques microscopiques. On a reproché à d'Orbigny d'avoir partagé cette croyance dans son premier ouvrage sur les forammifères, alors que Dujardin n'avait pas encore publié ses remarquables observations. Je me demande si l'erreur a été aussi grande qu'on le *suppose* généralement. Les êtres, même les plus élevés, ont commencé par être dans un état analogue à celui des forammifères, puisqu'il y a eu un moment où ils n'étaient encore qu'une sarcode. Ne *pourrait*-on *supposer* que, parmi les animaux inférieurs, quelques-uns ont eu leur sarcode frappée d'un arrêt de développement et sont restés forammifères, tandis que d'autres se sont successivement développés au point de *devenir* des mollusques. La substance minérale, qui est d'un caractère moins élevé que la substance organique, n'aurait pas été également frappée d'un arrêt de développement chez les forammifères et ainsi ces animaux auraient eu des coquilles analogues à celles des mollusques.

« Ce qui m'*entraîne* vers cette *hypothèse*, c'est qu'*entrevoyant* dans la nature l'idée d'unité et *ne trouvant guère* de passages entre les classes d'un même embranchement, je les *cherche* entre les classes d'embranchements différents. Quoique les gastropodes et les céphalopodes soient également des mollusques, il m'en *coûterait* moins au point de vue embryogénique de *supposer* un gastropode ayant pour lointain ancêtre un foraminifère, que de le *supposer* devenant céphalopode. »

Puis, au bas de la page, une note pour démontrer l'invraisemblance de l'hypothèse.

Passons sur les cœlentérés pour arriver aux échinodermes qui, sous la forme d'Oursins, ont été très nombreux dans les temps secondaires, si nombreux même que leur distribution en genres et en espèces est très difficile et que les auteurs ne sont pas toujours d'accord sur la classification. D'où l'auteur cherche naturellement à conclure que les espèces ne sont pas bien distinctes des variétés. C'est là un vieil argument valable contre la fixité absolue des espèces, mais il n'a plus de valeur quand on observe la nature et qu'on voit les espèces varier dans certaines limites. Qu'y a-t-il d'étonnant que pour des espèces fossiles il y ait quelquefois doute pour savoir si tel échantillon est réellement une espèce ou une variété, quand, pour résoudre une semblable question avec un être vivant, on est obligé de multiplier les observations dans différents lieux et à différentes époques et même, quand on le peut, de recourir à l'expérimentation.

Nous recommanderons tout particulièrement le chapitre des Mollusques, car les nombreuses figures qui leur sont consacrées permettent de se rendre compte des formes si multiples qu'ont revêtues les Ammonitidés et les Bélemnitidés, alors à l'apogée de leur développement et aujourd'hui disparus.

Arrivons aux reptiles secondaires, dont l'étude est si importante, qu'un naturaliste qui ne connaîtrait que les reptiles vivants n'aurait qu'une idée incomplète de cette classe, tellement les formes paléontologiques ont été nombreuses, étranges et gigantesques. Il faut lire ce qui concerne les Labyrinithodontes si nombreux au musée de Stuttgard, les Thériodontes, les Ichthyosauriens, les Simosauriens, les Mosasauriens, les gigantesques Dinosauriens, dont le squelette a tant de rapports avec celui des oiseaux, les Ptérosauriens ou reptiles volants, les Téléosauriens, etc., etc.

Plusieurs de ces animaux avaient des dimensions gigantesques, et

l'étude des formes si variables de leur squelette est des plus intéressantes.

On n'a pas encore rencontré un grand nombre de débris d'oiseaux, de sorte que leur étude est loin d'être complète, mais nous nous reprocherions de ne pas mentionner l'*Archæopterix lithographica* trouvé à Solenhofen, à cause des arguments qu'il a fournis aux transformistes. Cet animal avait le corps couvert de plumes comme un oiseau, mais sa mâchoire portait des dents. Les métacarpiens des membres antérieurs (ailes) n'étaient pas soudés; le métacarpien interne soutenait deux phalanges, celui du milieu, trois, et l'externe, quatre. La dernière phalange de chaque doigt était mobile et en forme de griffe, de sorte que les mains servaient à saisir comme chez les reptiles, en même temps qu'elles servaient au vol, comme chez les oiseaux actuels. Les trois os : ilion, pubis et ischion, soudés aujourd'hui chez les oiseaux adultes pour former l'os coxal, sont distincts chez l'*Archæopteryx*. Le corps de cet oiseau étrange se terminait par une longue queue garnie d'une rangée de plumes de chaque côté. Les vertèbres étaient biconcaves, les côtes étaient dépourvues d'apophyses récurrentes et le péroné était placé au-devant du tibia à son extrémité inférieure ou, comme on dit maintenant, à sa partie distale. Il s'ensuit que l'*Archæopteryx* présente des affinités avec les reptiles, surtout avec les Dinosauriens et que son squelette affecte des caractères embryonnaires, c'est-à-dire des caractères semblables à ceux qu'on observe dans les oiseaux actuels, à un âge peu avancé de leur évolution. Il a aussi plusieurs rapports avec les autruches actuelles.

Les mammifères secondaires sont peu nombreux, ceux dont on a trouvé les restes fossiles appartiennent à l'ordre des marsupiaux.

Nous ne suivrons pas M. Gaudry dans son magnifique résumé. Il faut lire ce livre qui sue le transformisme par tous ses pores, mais qui ne présente au lecteur attentif qu'une savante et consciencieuse recherche des affinités des animaux fossiles avec ceux qui peuplent aujourd'hui la terre.

Dr Tison,
Médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

30 septembre.

C'est le mal de notre société politique d'être régie par le suffrage universel. Tout ce qui touche à l'exercice du pouvoir, au gouvernement, aux lois, y devient nécessairement affaire de manœuvres et d'intrigues, lesquelles ont pour objet de s'assurer la majorité. Les principes ne sont rien, les droits ne comptent pas, puisque tout dépend du plus grand nombre. Il n'y a plus qu'une chose : avoir la majorité pour s'en servir selon ses intérêts. En matière d'élections, les conservateurs sont donc obligés d'avoir recours aux mêmes moyens que les républicains; ils doivent, comme eux, se servir du suffrage universel, en vue du succès, afin de n'être pas livrés à la merci de leurs adversaires politiques et de pouvoir sauvegarder les intérêts essentiels de la société. C'est la raison de toutes ces compromissions et tactiques électorales qui se reproduisent plus ou moins chaque fois qu'il s'agit de voter.

A les juger en elles-mêmes, elles seraient fâcheuses, indignes des principes que les conservateurs représentent, compromettantes pour la dignité de leurs auteurs et la cause qu'ils servent. Mais, en fait, avec un régime fondé sur la souveraineté du peuple, avec l'obligation de se servir du suffrage universel comme d'un instrument nécessaire, sans lequel on serait réduit à n'exercer aucun droit, à n'avoir aucune part aux affaires, il faut bien s'y prendre de manière à s'assurer l'avantage au jeu politique. Est-ce là une honteuse forfaiture, une étrange contradiction ou une inconséquence injustifiable? Non, c'est simplement de la tactique.

Il ne s'agit pas d'honneur et de principe avec le suffrage universel.

il s'agit de succès. Le tout est de l'emporter aux élections, en vue du bien, fut-ce au prix d'alliances, de marchés que désavouerait une conscience politique établie sur des principes absolus. Des compromis, des accords de ce genre, il y en a toujours eu.

Pour les condamner, il faudrait condamner le suffrage universel lui-même et non seulement en droit, ce que doivent faire les royalistes fidèles au principe de la légitimité et les catholiques soumis à la doctrine de l'Église, mais aussi en fait, comme moyen obligatoire de participer à la chose publique. Il faudrait réprouver même tous les procédés de propagande et d'action mis nécessairement en œuvre pour gagner les suffrages populaires.

Au fond on ne voit pas autre chose qu'un compromis électoral dans les affaires du « boulangisme » si bruyamment jetées en pâture à la curiosité publique en ces derniers temps. Toutes ces prétendues révélations, qui n'ont rien appris de nouveau que des détails, plus ou moins authentiques, montrent simplement qu'il y a eu, à un certain moment, des pourparlers, des transactions, une certaine entente entre quelques-uns des représentants de la cause royaliste ou des chefs parlementaires du parti conservateur et les agents du général Boulanger. Qu'aux négociations se soient mêlées des intrigues, que des ambitions personnelles, des convoitises privées aient trouvé l'occasion de se faire jour à travers les intérêts généraux, qu'il y ait eu des démarches obliques, des entrevues quelque peu suspectes, des équivoques plus habiles que loyaux, des marchés d'argent plus ou moins avouables : ce sont là les conséquences, en quelque sorte inévitables, de ces sortes d'accords où il y a des concours à obtenir, des concessions à se faire de part et d'autre, des intérêts opposés à concilier.

Est-il vrai que certains aient joué un rôle incompatible avec la dignité de caractère que l'on voudrait toujours trouver chez les représentants de la bonne cause? Est-il vrai que les conservateurs ne sortent pas intacts de l'aventure boulangiste? Ce n'est pas des individus ni de leurs procédés, ni de leurs calculs personnels qu'il faut s'occuper, mais du but qu'on poursuivait. Assurément, le but était légitime. Royalistes et catholiques n'ont cherché dans l'entente avec le général Boulanger qu'un moyen de l'emporter aux élections contre les républicains, contre les hommes qui détiennent le pouvoir depuis quinze ans et qui sont encore plus les ennemis de la France qu'ils ne sont les adversaires du parti conservateur. Oui, il y a eu

collaboration entre le comité républicain national, qui représentait l'action boulangiste, et le comité des droites; oui, les conservateurs et les républicains révisionnistes ont conclu un certain accord pour arriver à la révision de la constitution, qui était alors le but poursuivi en commun. Cela, en vérité, n'était pas un secret. La publication des *Coulisses du boulangisme* n'a rien appris de nouveau à cet égard.

Évidemment, à droite comme à gauche, on a cherché à bénéficier de la popularité du général Boulanger; on a voulu profiter du courant qui le portait au pouvoir pour susciter un mouvement électoral contre la république opportuniste et parlementaire; on a compté se servir de lui pour se débarrasser d'un régime devenu à charge à la meilleure partie du pays. Il est, dès lors, assez naturel que cet accord plus ou moins explicite entre entre les deux comités électoraux ait eu pour résultat la mise en commun des ressources morales et matérielles qu'on emploie communément dans les élections. Argent dépensé, propagande par la parole et par la plume, action des comités locaux et des journaux : tout cela, c'est de l'ordinaire; il n'y a eu là ni plus de manœuvres, ni plus de corruption que d'habitude.

Ce qui ressort le plus clairement de l'aventure boulangiste, c'est la misère de notre situation. Il faut que la France soit bien désorganisée, bien abandonnée au hasard pour qu'un personnage comme le général Boulanger ait surgi tout à coup avec une telle popularité, et qu'il ait paru à la fois aux républicains révisionnistes et aux conservateurs royalistes et catholiques, comme le seul homme capable de faire sortir le pays de la crise politique où il se débat depuis si longtemps déjà, et de le conduire à une solution. Des deux côtés, on a cru qu'il était capable, une fois rendu maître des événements par la consécration populaire, soit de provoquer une restauration royaliste ou bonapartiste, en faveur des princes prétendants, soit d'établir une autre sorte de république, dont il eût été le président. Ce qui donne un air d'intrigue à l'alliance électorale des conservateurs et des boulangistes, ce sont les démarches parallèles faites, de part et d'autre, auprès du général Boulanger pour se le rendre favorable; ce sont les compétitions simultanées qui mettaient Monsieur le comte de Paris en présence du prince Napoléon; ce sont les combinaisons inconciliables proposées à la fois, les promesses contradictoires faites ou obtenues de chaque côté, les intempérances

des officieux et des intrigants, qui auraient été jusqu'à compromettre la personne même du chef de l'Église dans l'aventure boulangiste.

Toutes ces divulgations bruyantes, plus ou moins vraies, n'ont pris, il faut bien le dire, de l'importance et n'ont ému l'opinion, que par suite de l'échec de l'entreprise et, surtout, du discrédit dans lequel est tombé le condamné de la Haute-Cour de justice. Le succès n'eût-il pas fait paraître habile tout ce que l'on considère aujourd'hui comme une maladresse et comme une compromission dont il semble que les honnêtes gens n'aient plus qu'à avoir honte? C'est la faute de notre état si troublé de réduire les hommes de bonne volonté à des démarches, à des rôles parfois indignes de grands caractères. Aujourd'hui, on reconnaît qu'on a eu tort de croire à Boulanger et, surtout, de contracter avec lui des compromis où la sincérité faisait quelque peu défaut. Mais, vraiment, les élections pouvaient-elles se faire contre la république, sans le concours de toutes les oppositions, de toutes les résistances, que le général Boulanger résumait en sa personne, parce qu'il paraissait le seul instrument possible de destruction? On ne peut même pas dire que les chefs des groupes de la droite, qui ont négocié les conditions d'une action en commun, ont eu le tort de manquer de discernement en se trompant sur le compte du général Boulanger. Il n'y avait pas alors à juger la valeur réelle du personnage; pour les élections, il valait ce que les circonstances, ce que l'opinion l'avaient fait. Or, personne plus que lui, alors, n'était capable de décider du succès, parce que, avec sa situation morale, consacrée par une série de succès électoraux, il représentait la délivrance aux yeux de tous ceux qui attendaient la fin du régime actuel. Autour de lui devaient se grouper, naturellement, tous les mécontents, tous les opposants, et l'on pouvait croire que la majorité se trouverait de ce côté. Il s'en est fallu de peu, du reste, que l'événement ne répondît à l'attente. Et qui sait si le résultat n'eût pas été tout autre, sans les corruptions et les fraudes auxquelles le gouvernement et ses candidats ont eu recours avant et après le scrutin?

C'est la perspective de ce résultat qui avait décidé le parti royaliste, ou, du moins, une fraction notable de ce parti, sur les conseils de Monsieur le comte de Paris, à s'unir aux amis du général Boulanger pour mener d'accord la campagne contre le gouvernement républicain. Le prince s'en est expliqué franchement dans la lettre qu'il vient d'adresser à M. Bocher. Loin de nier la part prise

par lui dans l'action électorale commune, il déclare avoir voulu, en cela, servir la cause monarchique. Il ne regrette pas de s'être servi des armes que la république elle-même lui fournissait pour la combattre et pour diviser les républicains. Et, comme le dit le prince, le trouble de ceux-ci avant les élections, leurs violences après, montrent qu'elles eussent été les conséquences du succès.

Oui, le succès remporté en commun eût ébranlé le régime actuel et porté un coup profond au parti républicain, aujourd'hui au pouvoir. Mais n'y avait-il pas, du côté des royalistes, quelque illusion sur les suites de cet avantage? Monsieur le comte de Paris revendique hautement, dans la lettre à M. Bocher, le devoir de ne négliger aucune occasion de préparer le triomphe de la monarchie. C'est parler en vrai chef de parti. Mais le résultat eût-il répondu aux espérances?

Le défaut de l'alliance des conservateurs et des boulangistes, défaut irrémédiable, c'est qu'elle ne pouvait aller au-delà d'une victoire électorale et du vote de la révision, qui en eût été la conséquence. Elle ne pouvait amener un changement, à l'amiable, de gouvernement. On s'engageait donc sur l'inconnu avec Boulanger. Car qu'eût-il fait au lendemain de la victoire? Chacun des partis, après avoir compté sur lui, n'aurait-il pas été dupe de ses illusions? Et, finalement, le général Boulanger n'aurait-il pas gardé pour lui le pouvoir que le suffrage universel aurait mis aveuglément dans ses mains?

Ce pouvoir suprême, il est bien tentant. Si on ne l'eût pas déjà su, on l'aurait appris par la seconde partie des révélations boulangistes, qui concerne les républicains. Elle est bien curieuse celle-là. Oh! les purs, les désintéressés, les incorruptibles! Ceux qui accusent le général Boulanger et ses amis et ses alliés de conspiration ont été les premiers à conspirer. Ce que l'on a appelé bien pompeusement « la nuit historique » est l'épisode marquant des manœuvres et des intrigues auxquelles se sont livrés les chefs du parti à l'époque où les scandales de l'Élysée obligèrent M. Grévy à se retirer. Il y eut un véritable complot pour empêcher M. Jules Ferry de lui succéder. On le connaissait; mais le plus plaisant, c'est le rôle de M. de Freycinet et de M. Floquet qui, se croyant sûrs l'un et l'autre d'être élus à la présidence de la république, ne voulurent pas d'abord se prêter aux combinaisons des radicaux et faillirent, en maintenant leur candidature, empêcher le plan de réussir. Ils

voulaient modestement, tous deux, être chef de l'État et chacun attendait, du patriotisme de l'autre, qu'il se désistât.

Après tout le bruit fait au sujet de ces révélations, la rentrée des Chambres, qui paraît décidément fixée au 20 octobre, s'annonce comme devant être assez orageuse. Les plus ardents ne parlaient de rien moins que de recommencer le procès de la Haute-Cour de justice en y impliquant les chefs du parti monarchique et conservateur, et peut-être Monsieur le comte de Paris lui-même. Les habiles ne sont pas sans reconnaître l'inconvénient qu'il y aurait à rouvrir des débats aussi passionnés qui, cette fois, seraient contradictoires et amèneneraient d'étranges contre-révélations. Ni les opportunistes, ni les radicaux ne sont assez innocents pour affronter la lumière d'un procès où figureraient d'aussi honorables personnages que les membres du Comité de la droite. MM. de Freycinet, Floquet, Clémenceau et les autres ne gagneraient rien à s'exposer à voir leur conduite mise au jour. Mais empêchera-t-on les interpellations de partir d'un côté ou de l'autre? M. Constans sera-t-il assez habile et assez fort pour retenir des intransigeants avides de scandales et de bruit?

On parle de bien d'autres interpellations qui, selon les uns, mettraient l'existence du ministère en péril et selon les autres, au contraire, la consolideraient.

L'existence du ministère est, comme tout ce qui tient à notre situation, précaire et incertaine. Un mois, huit jours d'avance on ne saurait dire si le cabinet durera ou s'il succombera aux embarras de sa position. Il y a la question des nouveaux impôts sur les congrégations religieuses, question qui passionne les journaux radicaux, et au sujet de laquelle M. Brisson somme le ministre des finances d'agir au plus vite, alors que M. Rouvier connaît, mieux que personne, les difficultés de droit et de fait qui s'opposent à l'exécution des nouvelles lois de 1880 et 1884 dont M. Brisson a été l'instigateur. Il y a la question du budget, demeurée en suspens et dont la solution reste aussi difficile qu'avant les vacances; car il y a toujours les 13 millions du dégrèvement de la propriété non bâtie à trouver et l'équilibre à réaliser. La plus grosse affaire paraît être celle de la réforme électorale du Sénat. A l'approche du renouvellement triennal, les radicaux ont entrepris de réclamer pour la Haute-Chambre l'élection par le suffrage universel. Une agitation est commencée dans les journaux et les réunions publiques. Pourra-

t-on persister à méconnaître les droits du suffrage universel, le principe de l'égalité d'origine des deux Chambres? Voilà bien des sujets de débat et des causes de crise qui attendent le cabinet de Freycinet.

Mais toutes les questions politiques du moment ne sont rien auprès de la question sociale qui domine tout aujourd'hui. On s'en occupe partout. Que sortira-t-il de ce vaste mouvement qui agite la fin d'un siècle que M. Gladstone aura justement appelé le siècle des ouvriers? Le problème de la condition du travail est mis partout à l'étude. De grosses difficultés de principe et de fait surgissent dans la confusion d'un débat qui est, à vrai dire, beaucoup moins d'ordre théorique que pratique. La question sociale devrait être résolue par les faits et d'elle-même. Il est aussi absurde de vouloir créer une organisation sociale que de fabriquer une constitution politique. Pour qu'on en soit arrivé à discuter sur les conditions dans lesquelles doit s'effectuer le travail, il faut que tout soit bien désorganisé dans la société. Et c'est là, en effet, la gravité de la situation. On n'agite aujourd'hui le problème social, on ne discute des théories de réforme que parce que l'ordre normal est partout troublé, et qu'il y a au fond de tout une anarchie universelle.

La question sociale ne devrait pas en être une; elle n'en est pas moins posée et il faut chercher à la résoudre de quelque manière. Mais que l'on ne s'y trompe pas, la question sociale est, avant tout, dans les conditions où elle se présente, une question religieuse. C'est à juste titre que l'Eglise se propose comme ayant seule la vraie solution. C'est d'elle que viendront principalement les lumières et les secours. Elle laisse les discussions se produire, elle encourage tous les efforts, toutes les bonnes volontés; elle offre son concours aux gouvernements, son appui aux classes ouvrières; mais, c'est à elle que le dernier mot appartient. Quand on aura discuté, cherché, légiféré, essayé, fait et défait, il faudra bien en venir à reconnaître que la question était plus simple qu'on ne croyait et qu'elle consiste uniquement dans la pratique réciproque des devoirs de justice et de charité, telle que l'entend et la définit souverainement l'Eglise.

En attendant, le clergé et les catholiques prennent part activement dans tous les pays à l'étude des réformes proposées pour améliorer la condition de la classe ouvrière. Le congrès international catholique tenu à Liège en septembre a traité cet important sujet. Les lettres d'encouragement du Souverain Pontife, les lettres

d'adhésion des prélats les plus marquants par leur rôle social, tels que les cardinaux Manning, Gibbons, Mermillod, la présence d'évêques les plus qualifiés des différentes nations et, à leur tête, Mgr Korum, évêque de Trèves, représentant spécial du Saint-Siège, le concours de catholiques notables de Belgique, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, d'Autriche, de Pologne, donnaient une importance particulière à cette assemblée.

Une question aussi complexe que la question ouvrière ne pouvait pas être agitée dans une réunion même catholique sans mettre en présence, et quelquefois aux prises, les deux tendances, les deux systèmes contraires qui se disputent l'avantage de la résoudre au mieux des intérêts et des droits réciproques du patron et des ouvriers. Il y a, en effet, la théorie de ceux qui veulent recourir à l'État pour imposer légalement les réformes jugées utiles ou nécessaires dans le régime industriel, et la théorie de ceux qui ne demandent à l'État que la liberté et s'adressent uniquement à l'initiative privée.

Tandis que les premiers réclament l'intervention du gouvernement et de la loi dans la réglementation du travail, les seconds limitent le rôle de l'État aux mesures d'ordre général et de protection strictement nécessaires. D'après les uns, il appartiendrait à l'État de régler les heures et de déterminer certaines conditions limitatives du travail; d'après les autres, il devrait se borner seulement à faire disparaître les abus criants, manifestes, des mœurs industrielles, tels que le travail de trop jeunes enfants et le travail de nuit dans la plupart des cas. Ceux-ci objectent qu'il n'y a aucune raison, si l'État détermine le maximum de travail, huit heures par jour comme on le voudrait généralement dans le monde ouvrier, pour qu'il ne détermine pas aussi le minimum de salaire, vu que la question de la journée du travail et celle du salaire n'en font qu'une et qu'elles sont toutes deux essentiellement solidaires. Or, l'intervention de l'État dans la fixation des salaires, c'est une ingérence en matière de propriété. Et si l'intérêt commun justifie, dit-on, une pareille immixtion, comment refusera-t-on à l'État le droit de s'ingérer dans les questions de mariage et d'éducation qui intéressent aussi le bien général? On en arrive donc ainsi à la pratique du socialisme et au despotisme d'État le plus absolu. Car, le principe admis, il n'y a plus de droit personnel et particulier qui tienne devant l'État et la raison d'intérêt général. C'est la confusion

sociale la plus complète. Les droits de l'individu et de la famille préexistent à la constitution de la société civile, et le premier devoir du pouvoir civil ou de l'État est de s'y conformer, de les respecter et de les garantir. Accorder à l'Etat un autre pouvoir que celui de protecteur et de gardien des droits préexistants, c'est lui permettre de se substituer à l'individu, à la famille, à l'Eglise.

Les adversaires de l'intervention de l'Etat dans les questions d'ordre intérieur de l'industrie ne méconnaissent pas pour cela les souffrances de la classe ouvrière et les abus dont se plaint légitimement le monde du travail; mais ils demandent le remède à l'initiative privée, moyennant la liberté qui permette à l'influence de l'Eglise de s'exercer auprès des patrons et des ouvriers, à l'action individuelle d'opérer et de réaliser par l'association, par l'entente, par la propriété corporative, les réformes désirables dans le monde du travail. La seule chose, en effet, que l'Etat à qui on demande de tout faire n'ait pas encore faite et qu'il ne fera vraisemblablement pas, c'est d'accorder les libertés nécessaires, les libertés pratiques de droit et d'action, à la faveur desquelles on arriverait plus vite qu'avec les lois à une meilleure organisation et à un meilleur régime pour la classe ouvrière.

Du reste, il ne pouvait y avoir de dissentiment entre les catho- du Congrès de Liège sur le rôle légitime de l'État, dans la mesure indiquée plusieurs fois par Léon XIII. Tout le monde reconnaît sa compétence lorsqu'il s'agit de la santé, de la dignité, de la moralité, de la vie domestique de l'ouvrier. Et ceux qui se refusent le plus radicalement, au nom des principes, à admettre une législation d'État en matière d'industrie, reconnaissent les premiers à l'État des attributions de haute justice et de haute police pour la sauvegarde et la protection des droits de l'ouvrier.

Le Congrès de Liège a-t-il été au-delà de la juste limite dans les vœux qu'il a adoptés? Cette limite est bien difficile à préciser, car les droits que l'on peut reconnaître à l'État sont eux-mêmes assez mal définis. Partant de ce principe, admis de tous, que s'il n'appartient pas à l'État de régler directement les conditions de la libre activité de l'homme, il lui appartient de réprimer les abus qui portent atteinte tant à la santé publique qu'à la vie de famille, le Congrès a déclaré que l'établissement, par convention internationale, d'une limite de la journée normale de travail à l'usine, suivant les pays et les industries, est désirable. Le Congrès a étendu

ses vœux à une fixation de la limite d'âge pour l'admission des enfants dans les établissements industriels, à l'interdiction du travail de nuit pour les femmes et les enfants jusqu'à dix-huit ans, à l'inadmission des femmes dans les usines pendant un laps de six semaines après leurs couches. Il resterait après cela à traiter du salaire et des moyens d'existence pour les ouvriers, qu'une prohibition plus ou moins étendue prive d'une partie nécessaire de leur travail et c'est là qu'on saisit la difficulté et le danger d'une réglementation légale, qui devrait avoir pour conséquence un système de secours et de subventions de l'État aux familles ouvrières.

Du reste, ces réformes, plus ou moins opportunes et efficaces, dans le régime industriel, sont donc loin de contenir la solution du problème social qui s'est posé en ce siècle. Il ne s'agit pas seulement de quelques améliorations dans les conditions du travail. Les vœux, les revendications de la classe ouvrière vont bien au-delà des mesures inspirées par la philanthropie. C'est donc une organisation sociale nouvelle qui se prépare. Dans l'évolution révolutionnaire inaugurée en 1789, on en est à l'avènement du quatrième état. La démocratie monte et grandit; elle a fait irruption dans le domaine de la politique et de là elle tend à une transformation de la société. Un avenir inconnu s'annonce. Comme l'Église le proclame par la voix de son chef et de ses évêques les plus autorisés, le terrible problème des luttes sociales de l'avenir ne peut avoir sa solution que dans l'esprit catholique renouvelant les mœurs de toutes les classes et vivifiant toutes les institutions. L'Église seule est capable d'établir et de faire régner dans toutes les conditions sociales la justice, la paix et l'ordre.

« L'Église, écrivait au Congrès de Liège, l'illustre cardinal Mermillod, l'Église marche entre deux erreurs : la violence du socialisme révolutionnaire et le communisme légal; elle ne doit accepter ni la révolte, ni la statolâtrie. Ce qu'elle demande, c'est d'avoir sa liberté, afin d'aller avec toutes ses forces, avec ses doctrines et ses dévouements à cette démocratie du travail, bouillonnante de jeunesse et de vigueur, peu instruite en religion, saturée de préventions, mais qui a de secrètes aspirations vers les lumières évangéliques et des admirations pour l'héroïsme des vertus qu'elle croit sincères..... Les origines du péril social sont évidemment dans la négation de la loi naturelle, qui enseigne et consacre les droits et les devoirs de tous et de chacun. Il y a des fautes à réparer, un

immense danger à éviter et la réconciliation sociale à obtenir. Pour atteindre ce but, ce n'est pas trop de toutes les forces vives de la société. L'Église n'abdiquera pas ce devoir maternel. Délivrée de ses entraves, elle ira au peuple travailleur, comme elle est allée aux esclaves antiques, non pas pour s'en servir, mais pour le servir, pour l'élever à toutes les noblesses d'ici-bas et à toutes les espérances du ciel. »

Là, en effet, est la solution de l'avenir. Mais, comme le proclame aussi l'éminent prélat, « la liberté de l'Église, l'indépendance de son Chef, le Vicaire de Jésus-Christ, sont les conditions essentielles pour que la pacification se fasse. »

Un vœu tendant à l'adoption de l'arbitrage pontifical, en matière de conflits économiques, a été acclamé au Congrès de Liège. Aucune autre autorité n'est plus capable que celle du Saint-Siège de maintenir la paix sociale, au milieu des vives compétitions qui éclateront de toutes parts, en maintenant les conditions de la justice et en prescrivant à chacun son devoir : aux patrons « de considérer l'ouvrier comme un frère, d'adoucir son sort, dans les limites du possible, par des règlements équitables, et surtout de ne se départir jamais à son égard des règles de la justice en visant à des profits et à des gains rapides et disproportionnés » ; — aux ouvriers « de se soumettre avec résignation au travail et à ses conséquences pénibles, de se montrer toujours paisibles et respectueux envers les patrons et de s'abstenir de tout acte capable de troubler l'ordre et la tranquillité » ; — aux pouvoirs publics « d'intervenir à propos, lorsque, dans les conditions qui règlent le travail et l'exercice de l'industrie, il se trouve quelque chose qui offense la moralité, la justice, la dignité humaine, la vie domestique de l'ouvrier ».

Qui sait si ce n'est pas le besoin qu'aura un jour le monde de la Papauté qui la fera rétablir, en dépit de l'Italie, dans l'indépendance qui lui est nécessaire pour l'exercice de sa haute mission spirituelle? On peut dire que la restauration du pouvoir temporel des papes est intimement liée à la question sociale. Les vœux du Congrès de Liège ont naturellement abouti à l'arbitrage international du Pape et, par cela même, au rétablissement de sa souveraineté. En Allemagne, au Congrès de Coblentz, qui était la trente-septième assemblée annuelle des catholiques, les deux questions n'ont pas été séparées non plus. Là aussi, après de nombreuses résolutions pour l'amélioration du sort de la classe ouvrière, pour la reconstitution

du foyer domestique, pour l'apaisement social, une motion spéciale a été votée, sur l'initiative de l'illustre chef du parti catholique allemand, M. Windthorst, pour la restauration du pouvoir temporel de la Papauté et l'institution, au Vatican, d'un haut tribunal arbitral des conflits industriels.

C'est dans le monde du travail qu'il est le plus nécessaire d'établir la paix ; car là seront les grandes luttes de l'avenir, si l'on n'arrive pas à les prévenir par une meilleure organisation sociale. En politique, nous voyons les souverains faire de réels efforts pour maintenir la paix. L'empereur d'Allemagne s'y emploie avec un zèle que l'on finira par croire sincère, tant il est actif. Il a pris, vis-à-vis des puissances, le rôle de courtier de la paix. Démarches, voyages, entrevues, il n'épargne rien. En réalité, le jeune empereur ne travaille que dans son intérêt. Il n'est pas le prince belliqueux que l'on supposait; il ne veut pas la guerre pour la guerre, il ne rêve pas de gloire militaire : son ambition se borne à conserver l'empire qu'il a reçu et à maintenir la suprématie allemande en Europe. C'est une tâche suffisante, et pour laquelle la paix lui semble justement préférable à la guerre. L'Allemagne ne cesse pas d'avoir les yeux sur la France, et elle ne suit pas sans inquiétude, d'un côté, les progrès constants de notre puissance militaire, que les grandes manœuvres des 1er et 2e corps d'armée viennent encore d'attester, de l'autre, les tendances de plus en plus marquées qui rapprochent la Russie de la France. Il y a là, pour elle, un sujet constant de souci, un obstacle à la réalisation de ce plan d'hégémonie allemande, qui semble être l'objectif actuel de sa politique.

Peut-être l'entrevue de Narva, brusquement écourtée, n'a-t-elle pas entièrement satisfait le jeune empereur d'Allemagne. En quittant l'empereur de Russie, Guillaume II est allé au camp prussien de Liegnitz recevoir la visite de l'empereur d'Autriche, visite qu'il lui rendra prochainement à Vienne. Autrefois, les entrevues de souverains étaient des événements; aujourd'hui, elles sont de politique courante. Où veut en venir Guillaume II avec cette diplomatie ambulante? Est-il vrai qu'il s'agisse de réunir un congrès européen, où toutes les questions pendantes seraient résolues pacifiquement? On a bien dit, après l'entrevue de Narva, comme on ne manque pas de le répéter, depuis quelque temps, à toute occasion, que la paix est plus assurée que jamais. Est-ce en raison de l'espoir que l'on a de voir les difficultés actuelles terminées à l'amiable?

Jusqu'à présent, le résultat de la triple alliance, qu'il est d'usage de représenter comme la garantie la plus efficace de la paix, n'a eu d'autre effet que de partager l'Europe en deux, en opposant à l'alliance effective de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie l'union virtuelle de la France et de la Russie. Une telle politique concourt aussi bien à l'extension de la guerre qu'au maintien de la paix. Elle n'est rien moins que favorable à la tranquillité de l'Europe.

Du reste, la triple alliance qui expire en 1892 et n'a pas encore été renouvelée, est soumise à des épreuves qui menacent de ne pas lui donner une très longue vie. Si l'Autriche a eu bien des concessions à faire à l'Allemagne, l'Italie est obligée d'en faire davantage encore à l'une et à l'autre. En somme, cette alliance violente son caractère, ses aspirations nationales, la politique d'où est sortie l'unité italienne. L'Italie ne s'est faite qu'aux dépens de l'Autriche. Entre elles il y a toujours cette question de « l'irrédentisme », ou des revendications italiennes sur Trente et Trieste; c'est la continuation de la politique de nationalité des Cavour, des Garibaldi, des Victor-Emmanuel. Mais l'Autriche n'est point prête à sacrifier ses droits et elle n'entend pas se prêter à de nouveaux demembrements, à la faveur de la triple alliance. Elle a signifié au gouvernement italien qu'il eût à dissoudre les associations irrédentistes du royaume, et M. Crispi, un de ses anciens membres les plus ardents, a dû s'exécuter, au risque de perdre la popularité d'en bas où est toute sa force.

Ce n'est pas la seule déconvenue imposée à l'Italie par la politique de la triple alliance. Il s'est produit un incident qui trahit, d'une manière assez piteuse, les difficultés de cette situation. L'Italie, qui aime à faire parade de ses forces navales, comptait se donner en spectacle à l'Europe le jour du lancement de son nouveau navire cuirassé, la *Sardegna*, le plus grand des monstres marins de ce genre. Le roi d'Italie devait assister à la fête. De lui-même, ou sur une invitation officieuse, le gouvernement français crut qu'il ne pouvait manquer l'occasion de rendre au roi Humbert la politesse que celui-ci lui avait faite en envoyant, dernièrement, ses vaisseaux saluer M. Carnot, à Toulon. La flotte française de la Méditerranée allait donc se rendre à la Spezzia. Une escadre anglaise devait rendre aussi le même honneur au roi italien. Tout à coup, on apprend que le roi Humbert ne vient pas à la Spezzia, que la fête maritime est contremandée. Notre flotte reste donc à Toulon et

l'escadre anglaise s'y arrête, comme si le but de son voyage n'avait été que de permettre à ses officiers de fraterniser avec les nôtres. Que s'était-il passé? on le devine. A Berlin, ou peut-être même à Rome, on a craint que la visite de la flotte française à la Pezzia ne fût l'occasion de démonstrations inopportunes. Ce n'est pas M. Crispi qui, de lui-même, a privé l'Italie et son roi de l'éclat des fêtes de la Spezzia. Il a dû déférer à des avis impératifs ou céder à des calculs de prudence. Voilà donc une alliance qui devient aussi gênante qu'onéreuse pour l'Italie, et la pauvre nation doit commencer à se demander quand elle en verra les avantages.

Non, ce n'est point une base bien solide de paix pour l'Europe, que cette alliance de trois puissances, si peu unies au fond, qui en ont devant elles deux autres assez fortes pour leur faire équilibre. On conçoit que l'empereur d'Allemagne et ses conseillers soient préoccupés de l'étendre et de la fortifier, qu'il voyage incessamment à travers l'Europe, qu'il s'abouche avec tous les souverains, qu'il fasse des avances, tantôt à l'Angleterre, tantôt à la Belgique, tantôt même à l'Espagne.

Un congrès de toutes les puissances ferait-il mieux pour la stabilité de l'Europe que ce système d'alliances en partie double? Serait-il seulement possible?

En attendant, la paix se maintient d'elle-même, par la force des choses, en quelque sorte. La guerre aurait de trop graves conséquences et chaque État cherche à l'éviter. Même les conseils de sagesse ont prévalu en Bulgarie. Pour le moment, la petite principauté est en repos; la Serbie reste tranquille aussi. Peut-être la diplomatie travaille-t-elle à réaliser l'idée que l'Angleterre aurait mise en avant de constituer en fédération indépendante les petits États du Balkan.

Il n'y a eu de troubles qu'en Suisse. Depuis 1848, on était accoutumé au calme dans ce petit pays. Les luttes de partis s'arrêtaient à la violence; les querelles religieuses n'avaient pas été jusqu'à la guerre civile. Une révolution inopinée s'est produite, le 11 septembre, dans le Tessin. L'émeute suscitée par les radicaux a réussi à renverser le gouvernement catholique du canton. Depuis longtemps, les radicaux s'y préparaient, comptant sur l'appui du pouvoir fédéral. Les passions sont vivement surexcitées au Tessin. Radicaux et conservateurs s'y disputent le pouvoir. Aux dernières élections, les catholiques l'avaient emporté. La lutte n'en est devenue

que plus vive. Depuis, les radicaux n'ont cessé d'attaquer le gouvernement et de lui créer toute sorte de difficultés. Dans les petits pays, les moindres incidents ont l'importance des plus grandes affaires. La malversation d'un caissier d'Etat, ancien radical, qui avait réussi à capter la confiance du gouvernement cantonal et de son chef, M. Pedrazzini, vint fournir le prétexte des plus violentes attaques contre le parti catholique. Les partis devenaient plus ardents que jamais. Au mois d'avril, le conseil d'Etat, formant le gouvernement, avait donné sa démission ; mais le grand conseil, où la députation conservatrice restait toujours en majorité, avait reconstitué un pouvoir catholique, sous la présidence de M. Respini, chef de la droite. Il ne restait plus aux radicaux qu'à porter la lutte sur un autre terrain. C'est ce qu'ils firent en organisant une pétition qui, à l'aide de moyens frauduleux, réunit dix mille signatures pour demander la révision de la constitution cantonale. Les radicaux, forts de ce succès apparent, voulaient que l'on votât tout de suite; le gouvernement était d'avis, pour que le vote fût sincère, de l'ajourner à la fin du mois d'octobre, afin de permettre aux électeurs des campagnes d'y prendre part.

Ce fut le prétexte de l'émeute clandestinement organisée par les radicaux. Le 11 septembre, à Bellinzona, deux mille individus, parmi lesquels beaucoup de bandits italiens, enrôlés pour la circonstance, envahissaient, à main armé, le palais gouvernemental; un des conseillers d'Etat présents, Rossi, tombait héroïquement sous les coups des insurgés, et deux autres étaient faits prisonniers. A la même heure, à Lugano, où se trouvait le président avec un autre conseiller d'Etat, un mouvement insurrectionnel semblable éclatait; M. Respini était fait prisonnier. Bientôt un gouvernement provisoire, composé des chefs de l'émeute, s'installait dans la capitale, et convoquait le peuple à des élections pour le 14 septembre.

Il y avait eu surprise. Ce n'était point là un mouvement populaire, mais un guet-apens organisé par quelques meneurs. A la nouvelle de l'insurrection, les conservateurs s'étaient armés sur tous les points du Tessin, prêts à rétablir le gouvernement légitime. Ils y auraient promptement réussi, sans l'intervention équivoque du conseil fédéral Suisse qui, après avoir désarmé l'émeute en envoyant des troupes à Bellinzona et à Lugano, a empêché le gouvernement catholique de reprendre le pouvoir. Tout serait rentré dans l'ordre au Tessin, si l'autorité fédérale avait permis aux conservateurs de

se faire justice eux-mêmes. La connivence du gouvernement de Berne avec les révolutionnaires tessinois aggrave la situation. Son calcul semblait être de gagner du temps jusqu'au jour du vote sur la révision de la constitution, fixé au 5 octobre, afin de permettre aux radicaux d'agiter le pays avec cette question et d'essayer de se rendre régulièrement maîtres du pouvoir, à la faveur du suffrage universel. A Berne, où les influences libérales et antireligieuses dominent, on eut vu volontiers au Tessin le gouvernement passer des catholiques aux radicaux. Mais l'attitude énergique des catholiques a obligé du moins le conseil fédéral à déclarer qu'il ne reconnaissait pour légitime que le gouvernement renversé par l'émeute. C'est aux électeurs maintenant à prononcer. Plus l'intervention fédérale a été suspecte, plus aussi les conservateurs veilleront à ce que le vote du 5 ne soit pas une nouvelle surprise.

Arthur Loth.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LES ANCIENNES PAROISSES MONASTIQUES

I

Au moyen âge, presque toutes les paroisses se trouvaient unies à des chapitres, des collégiales, des monastères. Marmoutier, Ligugé, Ainay, l'île Barbe, Saint-Claude, etc., possédaient des centaines de paroisses. De même les chapitres de Paris, de Lyon, de Besançon, etc Qu'on parcoure, en effet, les anciennes chartes des rois et des empereurs, les diplômes des évêques, les bulles des papes; qu'on examine les anciens pouillés des églises, on constate que dans toute la France, dans toute l'Europe, les paroisses étaient dépendantes des communautés ecclésiastiques ou monastiques.

« La multitude des prieurés à charge d'âmes, administrés par des moines et annexés aux grandes abbayes, dit Darras en parlant du neuvième siècle, absorbait la plus grande partie des paroisses rurales. » Ainsi parlent tous les autres historiens.

Quelles sont les causes d'un fait aussi universel?

Nous pouvons indiquer trois raisons principales.

En premier lieu, les évêques se proposaient d'assurer aux paroisses de dignes pasteurs.

Jusqu'au douzième siècle, le monastère envoyait le plus souvent des religieux dans les paroisses qui lui étaient confiées par les évêques. Les religieux eux-mêmes devenaient pasteurs et exerçaient les fonctions sacrées; le presbytère devenait un prieuré; la vie religieuse descendait du monastère dans la paroisse et se trouvait en contact immédiat avec le peuple.

Plus tard, le monastère n'envoya plus des religieux à la tête de la paroisse; mais il avait, dans son école, le moyen de préparer de dignes ministres. Comme ce fut longtemps encore l'usage de prendre

dans le lieu même ceux qui devaient y remplir les fonctions saintes, le monastère choisissait les enfants les plus intelligents et les plus vertueux, spécialement des orphelins, les préparait longuement à l'exercice de la charge pastorale, les présentait à l'évêque pour qu'ils reçussent de ses mains, s'ils en étaient dignes, l'initiation aux saints ordres. Puis ces prêtres, administrant la paroisse d'un monastère, formés par les moines, demeuraient soumis à l'évêque sous la direction et la responsabilité des religieux, qui eux-mêmes composaient l'élite des sujets de l'évêque, et soutenaient son autorité par l'ascendant de leurs vertus. Ces prêtres étaient en relation perpétuelle avec les moines, se faisaient volontiers les hôtes du monastère, recevaient en mille manières les influences de la vie religieuse. Ainsi en fut-il, tant que l'observance régulière se maintint dans les monastères et que le relâchement n'eut point fait déchoir les moines des hauteurs de la perfection convenable à leur état.

La paroisse, desservie par les moines ou par des séculiers formés par eux, était comme baignée dans une atmosphère toute monastique. Elle se trouvait étroitement unie à une maison religieuse, associée à sa vie, participant en conséquence plus pleinement à la vie chrétienne. Elle était en quelque sorte le membre du monastère, et, par cette union à cette source de perfection, était plus fortement dominée par l'opération sanctifiante de Jésus-Christ. Les paroisses monastiques étaient des rameaux dans lesquels la sève circulait largement, parce qu'ils étaient rattachés à des troncs puissants. C'étaient des canaux où l'eau coulait à pleins bords, parce qu'ils prenaient leur origine à des sources profondes et immenses.

En second lieu, les pontifes des Églises aimaient à rattacher les paroisses aux monastères, afin de rendre les fidèles participants des mérites des religieux en les faisant coopérer à leur entretien.

C'est en effet, une antique doctrine établie par toute la tradition que les fidèles participent aux mérites spirituels des serviteurs de Dieu en contribuant à leur subsistance temporelle : le Nouveau Testament comme l'Ancien est rempli de prescriptions et de faits qui attestent cette divine économie.

Sur ce fondement, les évêques voulaient que la paroisse contribuât à l'entretien des moines, pour qu'elle fût associée à leurs prières et à leurs pénitences. Ils donnaient aux monastères, les dîmes et les autres revenus ecclésiastiques, afin que les fidèles, en subvenant aux nécessités des monastères, pussent acquérir un droit

sur leurs bonnes œuvres, et les présenter à Dieu comme étant à ce titre leurs propres mérites.

A notre époque, où les notions de la foi sont affaiblies, on croira que cette union de la dîme et des revenus paroissiaux était uniquement au profit des monastères. Autrefois on y voyait surtout un bienfait pour la paroisse : appréciant les biens temporels et les biens spirituels à leur juste valeur, comme dans ce mutuel échange de services, l'avantage temporel était pour le monastère et le spirituel pour la paroisse, on regardait cette association comme plus favorable à la paroisse qu'au monastère.

Aussi quelque faibles que fussent les dons de la paroisse au monastère, alors même, comme on le voyait souvent, que le monastère, même dans l'ordre temporel, donnait plus à la paroisse qu'il n'en recevait, néanmoins parce qu'elle contribuait en quelque manière à l'entretien des religieux, elle pouvait offrir à Dieu, à toutes les heures du jour et de la nuit, les adorations faites dans le chœur du monastère, le silence du cloître, les pénitences des cellules. Toutes les bonnes œuvres des moines lui appartenaient par communication. Les bénédictions promises aux monastères se trouvaient étendues aux paroisses, et les paroisses étaient élevées, aux yeux de la foi chrétienne, jusqu'à faire en quelque sorte partie du monastère.

Du sixième au onzième siècle, une multitude de fidèles établissent eux-mêmes sur leurs héritages des cens envers les monastères ; ils vont jusqu'à renoncer à leur liberté pour se constituer les serfs ou les mainmortables de Dieu et de ses serviteurs. « Tout le monde sait » dit saint Grégoire de Tours « que ceux qui recouvrent la santé au tombeau de saint Martin, s'obligent à payer des cens à son église et viennent fidèlement au jour anniversaire de leur guérison acquitter leur tribut (1). » De toutes parts, remarque Perréciot, « l'homme libre engage aux saints sa liberté et les traitant comme le serf en usait à l'égard de son maître, leur payait le cens de tête. » « Saint Martin », pour ne citer qu'un exemple, « acquit par cette voie un nombre prodigieux de serfs. L'on sait que la ville d'Altrech avec son territoire se donna toute entière à lui, en sorte que les bourgeois ne prenaient point de titre plus honorable que celui

(1) « Testisque est ipse populus hodieque qui cum sanitatem recipiunt, statim se tributarios loco illi faciunt ac recurrente circulo anni pro redditæ sanitatis gratiâ tributa dissolvunt. » (*De Gloria confes.*, c. cv.)

d'esclaves de saint Martin. » — « La dévotion convertit ainsi une multitude d'alleux en terres létiques » ou mainmortables; « on peut l'inférer avec certitude de la multitude d'exemples qu'on en trouve dans les livres et dans les chartes. » Certains historiens modernes se sont montrés scandalisés de cette dévotion des pieux fidèles de ces anciens âges. Certes, avouons-le plutôt humblement, nos pères avaient des vues plus hautes que nous : ils comprenaient qu'en payant, à l'imitation d'Abraham, la dîme de leurs biens au pontife qui n'a ni père ni mère, ils recevaient, par l'effet de sa bénédiction, l'héritage de la paix et de la justice en ce monde et en l'autre; ils savaient que servir Dieu et ses saints c'est régner, c'est entrer dans le royaume des cieux, dans ce royaume qui a les promesses de la vie éternelle et même de la vie temporelle.

Enfin rien n'a été fréquent à toutes les époques, même dans les meilleurs siècles du moyen âge, comme les usurpations des biens ecclésiastiques. Les puissants de ce monde se trouvent souvent pressés par l'indigence, parce que le luxe et l'ambition les poussent à des dépenses supérieures à leurs revenus. Dans ces nécessités, ils se laissent aller aisément à convoiter les biens de la veuve et de l'orphelin, c'est-à-dire le patrimoine de l'Eglise et des pauvres. Le moyen âge fut témoin de mille usurpations sacrilèges; une multitude de décrets conciliaires, de chartes pontificales ou royales attestent le mal en cherchant à le réparer ou à le prévenir.

Or la paroisse se trouvait bien faible contre un seigneur cupide et ambitieux; il fallait lui donner l'appui d'une institution plus forte. On le faisait, en unissant la paroisse à un monastère. Le monastère, possédant souvent le droit de haute et de basse justice, maître quelquefois d'une vaste principauté territoriale, ordinairement protégé par des bulles apostoliques et des chartes impériales ou royales, opposait plus de résistance aux entreprises de la cupidité. La paroisse unie au monastère était sous la sauvegarde de toute sa puissance.

Telles sont les raisons principales de cette union, autrefois à peu près universelle, des paroisses aux monastères.

Les trois raisons que nous venons d'exposer n'ont pas toujours contribué également à cette union; l'une ou l'autre a dominé selon les temps et les lieux.

Du sixième au douzième siècle, les évêques confièrent surtout leurs paroisses aux moines pour que ceux-ci y remplissent les fonc-

tions des pasteurs; en d'autres termes, le don de la paroisse au monastère eut pour objet le service spirituel de la paroisse par les moines. Aussi, durant ces siècles, dans la multitude des églises dépendantes des monastères, c'étaient les religieux eux-mêmes qui baptisaient, prêchaient et remplissaient tous les devoirs de la charge pastorale.

Et en effet, selon les règles canoniques anciennes, « le don d'une église ou d'une chapelle renferme celui du bien même de l'église ou de la chapelle à charge de la desservir ou de la faire desservir. » Or, à l'origine, était-il convenable, était-il possible même que les moines reçussent les revenus de la paroisse et la fissent desservir par d'autres? La dîme est essentiellement le service temporel dû par celui qui reçoit le service spirituel; les religieux auraient-ils pu usurper le salaire des ouvriers évangéliques, s'ils n'avaient point pris eux-mêmes le labeur de l'Évangile? A notre époque, verrait-on jamais trois ou quatre trappistes s'établir dans une paroisse pour en percevoir les revenus tout en demeurant étrangers au ministère des âmes? Qui procurerait, qui approuverait des établissements dont le but serait d'épuiser les ressources de la paroisse, sans y apporter aucun secours? Mais ce qui est impossible maintenant était impossible autrefois, car l'ordre naturel exige que les profits appartiennent à ceux qui rendent les services.

Au contraire, rien n'est plus facile d'admettre que les religieux aient consenti à donner les secours spirituels aux malheureux peuples désolés par les invasions. On voit, de nos jours encore, les moines les plus étrangers par leurs habitudes au ministère évangélique, annoncer la parole de Dieu et administrer les sacrements. Quoi d'étonnant qu'à une époque où ils étaient volontiers des apôtres, ils se soient laissés aller, sur les instances des évêques et à raison des nécessités des peuples, à se charger d'une multitude de paroisses?

Ajoutez qu'au huitième et au neuvième siècle, plus de dix conciles prescrivent à tous les prêtres de mener la vie commune (1). Com-

(1) Decrevimus ut canonici et clerici... simul manducent et dormiant... et in suo claustro maneant. (Conc. Mogunt, can. IX; Apud Labbe, t. VII, col. 1244.) Canonici et clerici civitatum... ut in claustris habitantes simul omnes in uno dormitorio dormiant, simulque in uno reficiantur refectorio, quo facilius possint ad horas canonicas celebrandas occurrere. » (Conc. Turin, III, c. XXIII; Labbe, t. VII, col. 1264, etc., etc.)

ment fournir chaque paroisse de quatre ou cinq ministres sacrés vivant ensemble? Les évêques confient les paroisses aux communautés des clercs ou à celles des moines : ce sont elles qui établiront la vie commune dans les presbytères. Le séminaire de la vie commune ne peut être qu'une communauté, semblent dire les évêques; puisque l'Église veut que la vie commune fleurisse dans toutes les paroisses, unissons les paroisses aux monastères : les monastères organiseront le presbytère paroissial sur leur modèle.

Aussi les évêques, en donnant les paroisses aux monastères, n'avaient pas précisément pour but, en général du moins, d'augmenter les revenus du monastère, mais bien de procurer aux paroisses des pasteurs établis dans l'état de perfection chrétienne et vivant en communauté. Ou si parfois ils étaient heureux de procurer de nouvelles ressources à une abbaye qu'ils fondaient ou qu'ils voulaient rendre florissante, ils ne laissaient pas d'avoir en vue l'intérêt de la paroisse, se proposant d'y créer un petit établissement monastique qui mît toutes les puissances de la vie religieuse au service des âmes.

II

Est-il besoin de prouver longuement que cette union des paroisses aux monastères s'accorde avec les principes constitutifs de l'Église et qu'elle est conforme à son esprit?

Dans les beaux siècles de l'Église, l'évêque et les prêtres ont vécu en communauté, comme Jésus-Christ et ses apôtres. Assemblés au chœur pendant la nuit et aux différentes heures du jour pour présenter à Dieu la louange liturgique, ils demeuraient unis hors du chœur par la communauté d'habitation et de table. Mais la vie commune est précaire et sujette à de soudaines et terribles révolutions, quand le *mien* et le *tien* persévèrent; c'est pourquoi dans les églises les plus florissantes, tous les clercs embrassaient le renoncement universel et perpétuel. Tel a été le clergé de Verceil sous saint Eusèbe, celui d'Hippone sous saint Augustin, celui d'Arles sous saint Césaire. Tel fut généralement au huitième et au neuvième siècle, avec quelques tempéraments cependant dans la pratique de la pauvreté et le régime de la propriété, le clergé de France, d'Allemagne et d'Italie.

Cette communauté, composée de l'évêque et de ses prêtres, ou,

pour employer l'ancienne expression, ce *monastère de l'évêque* est à la fois un *presbytère* et un *séminaire*. Il est un presbytère parce que les clercs qui en font partie sont au service quotidien d'une église, l'église épiscopale elle-même; mais il est aussi un séminaire, car les nécessités mêmes du service liturgique, les conditions normales de la vie de ce presbytère demandent qu'on y reçoive sans cesse des membres nouveaux qui montent lentement les degrés de la hiérarchie sacrée et se préparent, en servant l'Église dans les ministères inférieurs, à la servir un jour dans les degrés supérieurs.

Mais autour de la cité épiscopale sont ordinairement des églises trop peu considérables pour avoir un évêque en propre. Elles se rattachent à la cité épiscopale, pour que l'évêque étende jusqu'à elles le manteau de sa fécondité, pour qu'il vienne, de temps en temps, dresser sa chaire au milieu d'elles, qu'il les pourvoie de prêtres et de ministres, et même quand il est absent de corps, qu'il soit présent en elles par les mystérieuses communications d'un sacerdoce supérieur dont elles dépendent.

Ces églises moindres, rattachées et soumises à l'église épiscopale, et ayant pour chef le pasteur éloigné de celle-ci, sont les paroisses et forment, avec l'église principale à laquelle elles sont attachées, le diocèse.

Si la paroisse est grande, si surtout la foi y est vive, elle pourra posséder un clergé nombreux, vivant lui aussi de la vie commune, comme le chapitre épiscopal, presbytère et séminaire tout ensemble. L'évêque paraît de loin en loin au milieu de ce presbytère fervent, élève les jeunes clercs aux ordres supérieurs, maintient par son autorité les institutions établies et anime tous les cœurs aux désirs de la perfection de leur état. Mais, sous cette haute dépendance de l'évêque, la collégiale a sa vie propre, elle suffit à se recruter, elle garde toutes les observances cléricales et religieuses et exerce toutes les fonctions du ministère sacré.

Si au contraire la paroisse est petite, si surtout la vie chrétienne y est languissante, il lui est difficile d'avoir constamment à sa tête un nombreux collège de clercs, elle devra se contenter peut-être d'un prêtre et de quelques ministres. Puis la formation des clercs, et quelquefois leur recrutement lui-même, seront difficiles dans la paroisse. Où l'évêque prendra-t-il des prêtres et des ministres pour cette église dépendante et infirme? Dans son propre presbytère; là, en effet, est l'abondance de la vie ecclésiastique et, par conséquent,

la facilité du recrutement et la vigueur de la formation pour les jeunes clercs. Le presbytère de la cité épiscopale, le monastère de l'évêque seront ainsi le séminaire des paroisses du diocèse.

Mais quand une multitude d'églises sont rattachées à la chaire épiscopale, quand les institutions de la vie commune se sont un peu relâchées dans le presbytère de la cité, il devient difficile à l'évêque de trouver dans son monastère assez de prêtres et de ministres pour les paroisses. Car d'une part, le presbytère épiscopal est avant tout le corps des clercs de la cathédrale, ce n'est point une réunion d'étudiants sans attache à aucune église particulière et destinés à être envoyés dans la suite à un poste indéterminé. D'autre part, les clercs du monastère épiscopal tiennent souvent à demeurer auprès de l'évêque, dans la cité épiscopale elle-même, au lieu de leur éducation, au milieu des splendeurs des offices pontificaux et d'une vie liturgique plus pleine, chargés d'exercer leur ministère auprès d'une population connue et sympathique (1).

Qu'est-il résulté de ces circonstances naturelles? Le diocèse comprenait, à côté des églises formées du peuple fidèle et de laïques engagés dans le mariage et les affaires séculières, d'autres églises plus parfaites dont tous les membres avaient embrassé la pratique des conseils évangéliques, et où les laïques eux-mêmes menaient la vie parfaite, telle qu'en faisaient profession les clercs du monastère de l'évêque. Ces églises étaient les monastères des moines; car bien que la plupart des moines dans les premiers temps ne fussent pas revêtus des ordres, ils gardaient souvent avec une humilité, une pauvreté, une obéissance plus étroite encore que les clercs, la vie commune tant recommandée à ces derniers.

Les évêques allèrent demander à ces églises parfaites des secours pour le commun du peuple chrétien, des secours que ne suffisait point à leur donner leur propre presbytère; ils unirent les paroisses aux monastères des moines. Par là ceux-ci furent appelés à suppléer au monastère de l'évêque et à concourir avec lui dans le service des églises unies à la chaire épiscopale.

On s'est demandé comment, dans ces siècles lointains, au milieu des invasions des barbares, parmi tant de calamités, les évêques ont pu tout à la fois gagner à l'Église les envahisseurs et achever la conversion des anciens habitants, dont un si grand nombre étaient

(1) V. D. Gréa, *l'Église et sa divine constitution.*

encore païens et qui pour la plupart gardaient, dans les habitudes de leur vie quotidienne, des restes profonds des superstitions idolâtriques. On s'est demandé comment ils avaient pu accomplir cette œuvre immense alors qu'ils n'avaient point à leur disposition pour recruter et former des apôtres et des pasteurs, les institutions modernes, les séminaires créés dans ces derniers temps par le concile de Trente, tandis que, sous nos yeux, aidés de toutes les ressources que donnent ces nouveaux établissements, ils ne réussissent qu'avec peine à préserver de la décadence des paroisses autrefois toutes chrétiennes.

Non, sans doute les évêques n'avaient point au septième, au huitième et au neuvième siècles, des séminaires semblables à ceux qui ont été établis dans ces trois derniers siècles ; mais ils avaient d'autres séminaires qui leur donnaient des secours au moins aussi abondants et aussi efficaces.

Tous les monastères en effet, le monastère des clercs de l'évêque d'abord, les autres monastères de clercs ensuite, les monastères de moines enfin : tels étaient les anciens séminaires où les évêques puisaient sans cesse des coopérateurs. Du sixième au douzième siècle, les monastères donnent tous des pasteurs aux paroisses. Dans les campagnes désertes, ils y établissent des granges qui y attirent des colons et donnent le plus souvent naissance à des villages ou a des hameaux. Dans les villages déjà formés, ils établissent de petits prieurés chargés du ministère pastoral. Chaque monastère a créé et tient sous sa dépendance un grand nombre de petites communautés, semblables à la communauté mère, vivant de la même vie, entretenues par elle, portant les secours de la religion avec l'ascendant de leur vie plus austère partout où il y a un groupe d'habitations séculières.

Au lieu d'un séminaire unique donnant aux paroisses des prêtres séculiers remplis des vertus et de l'esprit de leur état, mais qui ne gardent envers la maison qui les a formés d'autre lien que celui de la reconnaissance ; chaque diocèse possédait alors autant de séminaires que de monastères, et ces monastères ne cessaient de retenir dans le devoir et les règles de la vie enseignés à son foyer, les prieurés et les petites communautés placés dans les paroisses, communautés dont les membres lui demeuraient attachés par les liens de la profession religieuse. « Partout à l'origine des choses, ainsi que le confesse un de nos antiquaires, les couvents ont organisé le

culte dans les campagnes; tout dépendait d'eux ou de leur institution. Ils desservaient de grands cantons où il n'y avait encore aucun clerc » séculier.

III

Répondrons-nous à une objection souvent répétée, depuis deux cents ans? « Les moines, a-t-on dit, en prenant la direction des paroisses, sortaient de leur vocation; car les moines ont pour fin, la contemplation et non le service des églises. »

Cette objection procède d'un concept incomplet de l'état religieux. Guillaume de Saint-Amour et plus tard les jansénistes, se sont représenté le religieux comme étant essentiellement l'*habitant du désert*. Aussi demandaient-ils que les moines fussent chassés des villes et relégués dans les solitudes (1). Avant tout, disaient-ils, il faut leur interdire le ministère sacré, car « l'état religieux ou des moines est de sa nature incompatible avec la charge des âmes et avec les fonctions du ministère pastoral, et l'on ne peut leur ouvrir l'entrée de la hiérarchie ecclésiastique, sans contredire de front les principes de la vie monastique » (2). Pie VI dut condamner ces erreurs : car, aux yeux de l'Église, l'état religieux ne consiste pas essentiellement dans la retraite corporelle au désert, mais dans le renoncement spirituel à tout ce qui retient l'âme dans les préoccupations inférieures, c'est-à-dire aux richesses, aux plaisirs et à la volonté propre : il est essentiellement, comme l'enseigne saint-Thomas d'Aquin dans ses traités sur l'état religieux, « la perfection du sacrifice conduisant à la perfection de la charité ». On l'appelle l'*état de perfection*; car le renoncement aux embarras du siècle, est le moyen d'arriver plus sûrement, plus aisément et plus vite, à la perfection de la vie chrétienne.

En conséquence, il est manifeste que tout en s'alliant facilement avec une vie purement contemplative, l'état religieux n'exclut pas nécessairement la vie active ou le service du prochain. Il est manifeste que s'il peut être embrassé par les laïques, il convient mieux

(1) « Unum tantum in unaquaque civitate admittendum monasterium, idque intra mœnia civitatis, in locis abditioribus et remotioribus collocandum. » (Bulla *Auctorem fidei*, prop LXXXIV.)

(2) Statum regularem aut monasticum natura sua componi non posse cum animarum curâ, cumque vitæ pastoralis muneribus, nec adeo in partem venire posse ecclesiasticæ hierarchiæ, quin ex adverso pugnet cum ipsiusmet vitæ monasticæ principiis. » (*Ibid.*, prop. LXXX.)

encore à l'état ecclésiastique. On doit en effet affirmer, avec les anciens Pères de l'Eglise, que l'état ecclésiastique appelle à lui, par de hautes convenances, l'état religieux, car il est désirable que les pasteurs des âmes tendent à la perfection la plus haute, et l'on ne saurait méconnaître que l'état religieux, sans être la perfection elle-même, est la voie instituée dans l'Eglise pour y conduire ceux qui l'embrassent. Rien donc d'anormal à voir les religieux, exercer, dans l'antiquité et le moyen âge, les fonctions cléricales, à les voir revêtus de l'épiscopat, du sacerdoce et des autres ministères sacrés.

Aussi saint Sirice, dans sa lettre décrétale à Himer, archevêque de Tarragone, condamne ceux qui veulent interdire aux moines l'entrée de la cléricature et l'exercice des fonctions hiérarchiques (1). « La vie de ceux, qui ont renoncé au siècle, définit plus tard de son côté le bienheureux Urbain II, au concile de Nîmes, (1096), est conforme à l'institution apostolique; ils retracent en acte l'exemple de la primitive Eglise, alors que tous les fidèles, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, mettaient en commun tout ce qu'ils possédaient. Sous ce rapport, elle est plus rapprochée de la perfection que celle des prêtres séculiers. Il nous semble donc que les moines, qui ont tout abandonné pour Dieu, sont dès lors plus dignes que les autres, quand ils sont promus au sacerdoce, d'administrer le baptême, de donner la communion, d'imposer la pénitence, d'absoudre les péchés. Rappelons-nous quel mérite aux yeux de Dieu acquièrent des hommes qui pratiquent le précepte du Seigneur : Quitte tout ce que tu as, viens et suis moi. Et ainsi comprenons que, vivant de la vie des Apôtres, ils ont le pouvoir de prêcher, de baptiser, de donner la communion, de recevoir les pénitents, de délier les péchés (2). »

De saint Sirice, au bienheureux Urbain II, plus de dix papes répétèrent le même enseignement. Et le Saint-Siège n'a cessé de condamner tous ceux qui ont prétendu trouver une incompatibilité entre l'état religieux et les fonctions sacrées. Pie VI, à la suite de tous ses prédécesseurs, condamne ce système comme faux, pernicieux, injurieux envers les Pères et les saints évêques qui ont uni les insti-

(1) Monachos quoque, quos tamen morum gravitas et vitæ ac fidei institutio sancta commendat, clericorum officii aggregari et optamus et volumus. (*Epist.* ad Him, epis. Tarrac, cap. XIII. Migne, *Patr. lat.*, t. XIII, col. 1144.)

(2) Ap. Labbe, t. X, col. 607.

tutions de la vie régulière, avec les fonctions de l'ordre clérical, contraire à la pratique pieuse, ancienne et éprouvée de l'Eglise et aux sanctions des souverains pontifes (1); car, conclut le grand Pontife, les moines que recommandent la gravité des mœurs, la pureté de la foi et la sainteté de la vie, peuvent être employés aux fonctions cléricales, non seulement sans violation d'aucun précepte et sans détriment pour la religion, mais avec beaucoup de profit pour l'Eglise, *sed et cum multa utilitate Ecclesiæ* (2).

Au huitième et au neuvième siècles, alors que tant de conciles prescrivirent à tous les clercs de mener la vie canonique, *canonice vivere*, c'est-à-dire de vivre en communauté, les monastères des clercs, *monasteria clericorum*, *monasteria canonicorum*, ne sont pas moins nombreux que les monastères de moines, *monasteria monachorum*.

Or, prétendra-t-on interdire aux monastères de clercs le service des paroisses? En quoi des clercs vivant en communauté, appliqués aux exercices spirituels, au silence et aux pratiques de la mortification par une règle qui leur prescrit à tout instant les œuvres les plus saintes, seraient-ils moins propres au ministère des âmes que des clercs isolés, que des clercs sécularisés? On ne pourrait sans folie accuser les monastères de clercs d'oublier la fin de leur vocation quand ils se chargent du soin des paroisses et y envoient leurs membres comme pasteurs.

Ce reproche serait-il mieux fondé à l'égard des monastères de moines?

Autrefois, tout monastère établi dans une région se croyait chargé de répandre la vie surnaturelle comme les bienfaits temporels sur toute la contrée : il convertissait les païens qui s'y rencontraient encore, il donnait aux chrétiens tous les secours spirituels dont ils

(1) Regula prima quæ statuit et universe ac indiscriminatim statum regularem aut monasticum natura sua componi non posse cum animarum cura, cumque vitæ pastoralis muneribus, nec adeo in partem venire posse ecclesiasticæ hierarchiæ, quin ex adverso pugnet cum ipsiusmet vitæ monasticæ principiis, falsa, perniciosa, in sanctissimos Ecclesiæ Patres et præsules, qui regularis vitæ instituta cum clericalis ordinis muneribus consociarunt, injuriosa, pio, vetusto, probato Ecclesiæ mori, Summorumque Pontificum sanctionibus contraria, quasi monachi, quos morum gravitas et vitæ ac fidei institutio sancta commendat, non rite nec modo, sine religionis offensione, sed et cum multa utilitate Ecclesiæ clericorum officiis aggregentur. (Bulla *Auctorem Fidei*, prop. LXXX.)

(2) *Ibid.*

manquaient. L'état des peuples l'appelait à leur rendre ce service, les évêques applaudissaient à son zèle. De nos jours, une admirable congrégation d'enfants de Saint Benoît applique ses membres aux missions : qui songe à accuser ces moines de transgresser la règle de leur père? Les anciens moines ont tous été, plus ou moins, ce que sont aujourd'hui les membres de cette nouvelle famille monastique : appliqués avant tout à leur sanctification par la pratique de la vie religieuse, ils ne refusaient point de travailler à la sanctification du prochain partout où ils trouvaient le prochain dans la néces sité spirituelle : cet exercice de la charité pourrait-il être blâmé

IV

Une autre objection a été faite, quoique plus rarement, contre cette ancienne union des paroisses aux monastères. « Les moines, a-t-on dit, prenaient le gouvernement des paroisses, mais l'évêque le perdait, l'autorité épiscopale se trouvait affaiblie de tout ce que gagnait l'influence des réguliers. »

Quel évêque hésiterait, de nos jours, à sacrifier quelque chose de son autorité sur les paroisses, quand à ce prix il devrait arrêter cette lamentable décadence de la religion que nous devons tous déplorer? La loi du pontificat à toutes les époques a été de procurer le plus grand bien des âmes : si par des coopérateurs et des aides qu'il se donnera l'évêque peut exercer une action plus salutaire, il n'hésitera pas à appeler dans le champ du père de famille ces ouvriers pour travailler à le féconder.

Mais il y a plus, l'autorité épiscopale n'est point diminuée sur les paroisses parce qu'elles ont des moines à leur tête. L'évêque a le premier la charge de la paroisse, le religieux appelé à la desservir est essentiellement son aide; il gardera d'autant mieux dans le ministère pastoral la dépendance qui lui convient vis-à-vis de l'évêque qu'il s'est plus exercé à l'humilité; il mettra d'autant plus de soin à observer toutes les ordonnances épiscopales qu'il est plus habitué à une observance plus parfaite dans son monastère.

Autrefois, moins encore qu'aujourd'hui, l'évêque ne pouvait craindre de porter préjudice à son autorité par l'introduction des moines dans les paroisses. Car, du sixième au douzième siècle, les monastères des moines comme ceux des clercs étaient généralement soumis à la juridiction épiscopale. Les évêques avaient le droit d'y

présider l'élection des abbés, de la casser même si elle n'était pas faite régulièrement; ils faisaient des règlements pour la réforme ou le maintien de la discipline et la sauvegarde de tout leur état intérieur.

En un mot, les monastères dépendaient alors des évêques, comme en dépendaient toutes les paroisses de leur diocèse, comme en dépendent aujourd'hui les séminaires et tant de communautés religieuses si utiles et si florissantes.

Il n'y avait donc point, il ne pouvait y avoir de rivalité entre l'évêque et le monastère, pas plus qu'aujourd'hui entre l'évêque et son séminaire. Le monastère était comme la famille même de l'évêque, celui-ci s'en remettait volontiers à l'abbé de pourvoir de pasteurs les paroisses.

Ajoutez encore une considération. Dans la discipline de ces anciens temps, celui qui fonde une église a le *droit de patronage*, c'est-à-dire le droit de la pourvoir d'un service convenable sous la juridiction de l'évêque. Le patron, duc, comte, baron, homme libre, présente à l'évêque les clercs qui rempliront les fonctions sacrées dans l'église qu'il a bâtie et dotée. L'évêque, après avoir accepté ses services pour la construction et la dotation de l'église, lui reconnaît le droit de l'aider dans la tâche d'y placer de dignes ministres.

Or, bien plus que les particuliers, les monastères sont appelés à prêter un concours actif à l'évêque pour bâtir des églises et les pourvoir de saints ministres. C'est pourquoi l'évêque, si empressé partout d'accueillir l'aide des particuliers, est bien plus avide encore de recevoir celle des monastères.

Et grâce aux monastères, en effet, de nouvelles églises s'élèvent de toutes parts, des paroisses sont fondées dans tous les lieux. Les paroisses reçoivent des pasteurs longuement formés à la vie spirituelle et au dévouement par la sainte discipline de l'état religieux, pleins du plus pur esprit de l'Évangile; elles ne reçoivent pas seulement un ministre isolé, mais une petite communauté d'hommes apostoliques, qui, sous l'autorité des évêques et avec leur participation, font fleurir la religion dans le peuple chrétien.

V

Plus tard, au douzième et au treizième siècle, les religieux abandonnèrent peu à peu aux clercs séculiers le service des paroisses. Rappelons en quelques mots les causes de ce changement.

Les monastères de clercs, après avoir été si florissants au huitième et au neuvième siècle, tombèrent dans un effrayant relâchement au dixième et au onzième. Saint Grégoire VII en entreprit la restauration et, dans trois conciles romains, il prescrivit à tous les clercs d'Occident le retour à la perfection de la vie canonique. Mais, sur ce point, le génie du grand pape rencontra des obstacles que nous n'avons pas à raconter ici; la restauration de la vie canonique ne fut que partielle : la plupart des clercs d'Occident, contents de pratiquer la chasteté, abandonnèrent la vie commune et la pauvreté religieuse; depuis cette époque, le plus grand nombre des clercs furent séculiers.

D'autre part, les grandes abbayes de moines perdirent la sévérité de l'antique observance. En se relâchant dans la pratique de la mortification, elles se privèrent de la fécondité spirituelle, inséparablement attachée à la croix de Jésus-Christ. Alors, les grands monastères, qui avaient compté autrefois six cents, cinq cents, trois cents moines, n'en eurent plus que cinquante, trente et moins encore. Comment, dans ces conditions, pouvaient-ils continuer de donner des moines aux nombreuses paroisses qui leur étaient unies? D'ailleurs, ces moines relâchés se soucient peu d'exercer les fonctions pastorales qu'ils trouvent trop pénibles. Il en résulte que les monastères abandonnent le service spirituel des peuples à des prêtres séculiers. Ils partagent avec ceux-ci les revenus de l'église, se réservant ordinairement la plus grosse part et réduisant autant que possible celle du clerc desservant. Ils nomment ce clerc en vertu du droit de collation qu'ils conservent, débris d'une paternité plus haute. Le plus souvent, ils cessent d'habiter le prieuré ou la maison paroissiale; parfois, ils continuent à y résider pour y mener une vie oisive et plus libre qu'elle ne serait au monastère.

Dans ces paroisses, les moines perdent partout leur ancienne popularité, parce qu'ils n'y sont plus connus que par le droit de percevoir les revenus. La dîme, autrefois payée avec tant d'amour au pasteur désintéressé et dévoué qui la dépensait au service de l'Eglise et des pauvres, commence à devenir odieuse, parce qu'elle n'est plus la rémunération d'un service social et apparent.

Il est vrai qu'auprès des anciennes abbayes en décadence, de nouvelles s'élèvent pleines de ferveur : telles sont les innombrables abbayes de l'ordre de Cîteaux et de l'ordre de Prémontré. Mais les nouvelles abbayes, à la différence des anciennes, n'aiment pas à

multiplier les petits prieurés, les celles, les granges. L'expérience a montré que le relâchement s'introduit facilement dans les petits prieurés et que de là viennent les abus qui pénètrent dans les grandes maisons.

A raison de ce danger, les abbayes cisterciennes et prémontrées montrent une grande répugnance, en général du moins, pour les petites fondations. Il en résulte que la vie religieuse ne descend plus comme autrefois dans les paroisses, elle ne se trouve plus en contact immédiat et journalier avec le peuple. Les religieux se renferment dans les abbayes et laissent le clergé séculier s'étendre et occuper la plupart des paroisses. Les églises cessent presque universellement d'être monastiques pour être séculières.

D'autre part, les évêques, auparavant si favorables à l'union des paroisses aux monastères, la voient désormais avec une certaine défaveur. A l'origine, cette union avait eu pour effet d'engager les monastères à pourvoir les églises paroissiales de ministres sacrés; maintenant au contraire les religieux ont abandonné aux séculiers les fonctions pastorales, et l'union des paroisses aux abbayes n'a d'autre effet que de soustraire aux évêques le droit de nommer les pasteurs, et aux paroisses elles-mêmes la meilleure partie de leurs revenus. Le droit de patronage ou le titre de curé, gardés souvent par les communautés *curés primitifs*, n'est plus le droit des religieux à se dévouer eux-mêmes comme pasteurs à la sanctification des âmes, c'est le droit de désigner des pasteurs en substituant cette désignation à celle que la constitution primordiale de la hiérarchie assure à l'évêque diocésain, et sans justifier cette dérogation à la juridiction épiscopale par aucun avantage spirituel des populations.

De même les prêtres séculiers qui remplissent désormais le ministère sacré se disent que la dîme est proprement et originairement due par les paroissiens à ceux qui leur donnent la nourriture spirituelle. Ils subissent à regret l'état des paroisses unies au monastère, puisque cette union les prive d'une partie considérable de leurs revenus naturels. Les pasteurs eux-mêmes sentent ainsi peu à peu de l'éloignement pour les moines, patrons et collateurs, et arrivent ensuite à concevoir de regrettables préjugés contre l'état monastique lui-même. Quant aux populations, encore que les monastères ne cessent de se montrer bienfaisants, toujours sensibles au côté fiscal des institutions, elles oublient peu à peu les ser-

vices anciens qui ont donné lieu à la perception des revenus ecclésiastiques par les monastères, services qui ne leur sont plus rendus par les moines, et elles portent avec peine ce qui leur paraîtra une charge sans compensation.

L'union des paroisses aux monastères, aux collégiales, aux chapitres subsiste cependant encore quelques siècles, tant que l'ensemble des institutions religieuses ne subissent pas de crise. Mais quand éclate la Révolution, elle disparaît sans laisser de traces. Devons-nous la regretter? Nous ne regrettons que la vie commune au sein du clergé paroissial. Le Saint Esprit agite de toutes parts le monde et remue les cœurs pour ramener cette grande restauration. Puissent un jour nos paroisses revoir à leur tête comme dans les beaux siècles, des clercs vivant dans l'état de perfection évangélique!

DOM BENOÎT.

DE

L'INSPIRATION DE JEANNE D'ARC [1]

APPEL A LA FRANCE ET A L'ÉGLISE

Voici un débat qui dure depuis plus de quatre siècles; un débat où la gloire d'une des plus pures, des plus rayonnantes figures de notre histoire nationale, et la gloire de la France elle-même, sont intéressées, engagées. Jeanne d'Arc fut-elle inspirée de Dieu, ou ne fut-elle qu'une hallucinée de la superstition? fut-elle une jeune fille ignorante et simple, séduite par son imagination, à laquelle l'esprit du temps prêta des ressources pour une séduction universelle et pour des prodiges de vaillance et de patriotisme? Ou fut-elle un ange envoyé du ciel pour faire éclater la protection visible de Dieu sur la France, et ramener, par un ascendant surnaturel, dont ses hauts faits d'armes n'étaient que comme des éclairs, les esprits à l'ordre, les cœurs à l'union, les caractères à l'obéissance; la France enfin à elle-même et à ses rois?

L'histoire, depuis trois siècles, tourne autour de cette apparition du salut, sans oser prononcer le jugement qu'elle porte en sa mémoire, en son cœur et sur ses lèvres. Elle est éblouie par l'évidence des événements; l'admiration et la reconnaissance l'entraînent; mais son peu de foi paralyse sa raison et lui enlève le bonheur de rendre hommage à une vérité qu'elle aime. La crainte de paraître crédule la

(1) Je fais ici les protestations prescrites par N. S. P. le pape Urbain VIII dans ses décrets des 13 mars et 5 juillet 1634. Mon intention n'est pas de donner les faits que je raconte et qui passent la nature, comme approuvés par la sainte Église romaine, mais seulement comme certifiés par des témoignages privés, etc.

rend ingrate et inconséquente. Plutôt que de reconnaître la main de Dieu sur nous et sur nos destinées nationales, elle se résigne à balbutier des contradictions entre ce qu'elle voit et ce qu'elle croit, et à laisser flotter son burin sans conscience en des hésitations douloureuses, qui accusent presque également sa sincérité et son courage.

Toutefois, si elle n'est pas décidée comme il faudrait, l'histoire au moins laisse entrevoir assez clairement, à travers le réseau des incertitudes de sa parole, de quel côté penche son cœur. Parmi cette foule d'ouvrages inspirés par la mémoire de Jeanne d'Arc, et dont, selon G. Gœrres, le nombre dépasse celui des années qui se sont écoulées depuis le martyre de cette héroïne, à peine s'en trouve-t-il où sa mission surnaturelle ne soit assez nettement accusée pour tous les yeux qui savent et veulent voir. Shakespeare lui-même, tout Anglais qu'il est, subit l'empire des faits; et, pour échapper à la flétrissure dont la mort de la Pucelle a marqué sa nation pour tous les siècles, et cependant n'admettre point des phénomènes sans cause, il aime mieux la dire inspirée, armée, conduite par les puissances de l'enfer.

Un seul homme s'était levé, après trois siècles d'hommages plus ou moins explicites, mais universels, pour *profaner effrontément ce grand nom* et traîner cette sainte renommée dans des pages d'un cynisme sacrilège qui *étonne le vice*. Mais cette *grande insulte à la patrie, cette débauche du talent, ce crime du génie*, comme l'appelle Chateaubriand, n'était *pour cet insolent blasphémateur* qu'une de ses mille manières *de braver Dieu et de se déclarer l'ennemi personnel du Sauveur des hommes* (1). Il fallait peut-être à Jeanne d'Arc, après son bûcher allumé par la haine du nom français, cette suprême gloire d'être attachée à la colonne d'*infamie* avec la religion, avec Jésus-Christ, et par la même main *infâme*.

La conscience publique s'est détournée avec horreur et dégoût de cette prostitution de l'esprit et de la langue. La France a flétri le sacrilège et revendiqué sa propre gloire. La poésie s'est empressée de réparer les outrages dont le *dernier des hommes* l'avait rendue coupable. Il suffit d'indiquer, entre autres, les chants inspirés par Jeanne d'Arc, à Schiller, à C. Delavigne, à A. Soumet. De grands peintres sont venus pieusement transfigurer dans la lumière de leur pinceau cette victime de la religion et de la patrie, qu'avait salie une plume criminelle. D'illustres princesses ont mis la gloire de leur

(1) J. de Maistre.

génie et de leur foi à venger par leur ciseau, dans un marbre immortel, la pureté, la piété, le courage, l'humilité, l'inspiration de la simple et radieuse fille des champs. Par crainte d'être jugée complice d'un attentat sans nom, l'histoire est devenue, en cet endroit, plus explicite et plus chrétienne, et le roman lui-même n'a osé toucher depuis à cet épisode de faits de notre honneur national qu'avec un respect patriotique et religieux. « Aujourd'hui, dit Chateaubriand, Voltaire lui-même serait forcé d'être Français par ses sentiments comme par sa gloire. »

Nous en étions là, et nous pouvions espérer que c'en était fait désormais de toute entreprise coupable sur la vierge d'Orléans. Les moins crédules, les moins chrétiens disaient avec Chateaubriand : « *Quelque chose de miraculeux* dans le malheur comme dans la prospérité se mêle à l'histoire de ces temps. Une vision extraordinaire avait ôté la raison à Charles VI, des *révélations mystérieuses* arment le bras de la Pucelle; le royaume de France est enlevé à la race de saint Louis par une cause surnaturelle; il lui est rendu *par un prodige.* — On trouve dans le caractère de Jeanne d'Arc la naïveté de la paysanne, la faiblesse de la femme, *l'inspiration de la sainte*, le courage de l'héroïne. » Mais voici qu'un poète français, de la famille des Chateaubriand, un homme que nous avions tous aimé, que nous voudrions pouvoir toujours honorer, s'en vient hier, dans un recueil destiné à devenir populaire, sous de beaux prétextes de *civilisation*, avec l'apparent dessein de glorifier la patrie, ravir ouvertement, et par un jugement délibéré, à notre *sainte héroïne* l'auréole de son inspiration, à sa mission le caractère surnaturel, à ses actions le caractère miraculeux. Après avoir dit que l'historien ne doit pas discuter, mais raconter des événements de l'ordre de ceux qui remplissent la courte vie de Jeanne d'Arc; après avoir reconnu que *cette histoire est plus semblable à un récit de la Bible qu'à une page du monde nouveau;* après avoir reconnu que *lorsqu'on veut analyser la flamme, on s'y éblouit et on s'y brûle*, M. de Lamartine, dans le deuxième numéro de son *Civilisateur*, pose et soutient toute une thèse philosophique contre les *révélations mystérieuses* qui *arment le bras* de la libératrice de la France. Il s'arme lui-même de dédains très hautains contre ce qu'il appelle les *crédulités populaires*, *les puérilités de l'imagination populaire*, et tombe ainsi, sans le vouloir, j'aime à le croire, dans ce qu'il avait *réprouvé*, *le sarcasme*, *cette impiété contre l'admiration*, *dont un grand homme*, ajoute-

t-il, *a profané son génie en cherchant à profaner cette pauvre martyre de la patrie.*

Il faut l'entendre dans sa langue sonore et trop peu articulée. « Jeanne d'Arc fut *pour son temps* non seulement l'inspirée du patriotisme, mais l'inspirée de Dieu. — Ces inspirations, dont les *crédulités populaires* font des merveilles, sont-elles, en effet, des *miracles surnaturels;* des évocations matériellement divines, appelant par leurs noms des jeunes filles dans la foule, pour leur donner la mission de sauver leur nation? Ou sont-elles simplement des *miracles naturels*, des sommations muettes de l'inspiration intérieure, des contrecoups épars et répercutés de l'impression d'un peuple entier résumant ses souffrances dans un seul cœur, son cri dans un seul cri, et opérant ainsi par une seule main le prodige du salut de tous? L'*historien sérieux* ne se pose seulement pas ces questions et ces doutes; il n'introduit pas dans l'histoire les *puérilités de l'imagination populaire.* » Lors même que la plupart de ces syllabes se tiendraient debout sur un sens quelconque, qu'il y aurait quelque antithèse raisonnable entre *des sommations muettes de l'inspiration intérieur* et *des évocations matériellement divines*, M. de Lamartine, quoique grand poète et historien sérieux, sans doute, pourrait bien se poser des questions qui ont occupé Chateaubriand, Schiller et Shakspeare, G. Gœrres, de Barante, Lebrun des Charmettes et tous les autres princes de l'histoire et de la poésie. Que parlez-vous de *crédulités populaires* devant ces grands noms? que parlez-vous *des temps* de Jeanne d'Arc devant l'autorité des plus grandes illustrations de votre propre siècle? que parlez-vous de *puérilités de l'imagination* devant une instruction qui se poursuit depuis plus de quatre cents ans en présence du monde entier? Un historien sérieux sait parfaitement que : « cette histoire merveilleuse a paru à la postérité plus digne que toute autre d'une attention spéciale et d'un examen approfondi. Tous les états et toutes les classes ont trouvé, dans son infinie variété, une matière inépuisable. Jeanne d'Arc a été célébrée dans les domaines les plus divers de la science humaine, par des historiens, des romanciers, des théologiens, des philosophes, des jurisconsultes, des tacticiens et des politiques, des généalogistes et des écrivains héraldiques, des prédicateurs et des orateurs, des poètes épiques, tragiques et lyriques, des magnétiseurs, des démonologues et amateurs de sorcellerie, des rapsodes, des encyclopédistes, des journalistes, des critiques... Et toujours, le souvenir de

la Pucelle brille au ciel des temps passés, comme une étoile rayonnante, signe admirable de la miséricorde divine (1). »

Avant d'être ainsi soumise au van de la postérité, l'inspiration de Jeanne d'Arc avait subi la contradiction passionnée et l'incrédulité universelle de ceux-là mêmes que Dieu voulait sauver par elle. Elle ne fut acceptée ni de sa famille, ni du roi, ni des hommes d'armes, ni des hommes d'Église, qu'après mille efforts et sur les preuves multipliées de sa mission divine. Son père parlait de la jeter à l'eau, le sire de Beaudricourt voulait la souffleter, le curé de Vaucouleurs venait pour l'exorciser; la petite escorte qui était chargée de la conduire près du roi, à Chinon, eut le dessein, la prenant pour une folle et redoutant les dangers auxquels elle l'exposait, de *la mettre en lieu sûr*, après l'avoir outragée. Le roi refusa d'abord de la voir, et la remit aux mains des conseillers ecclésiastiques, juges autorisés pour le discernement des esprits. Ce ne fut qu'après de longues discussions, et lorsqu'après avoir souvent vu et entendu la merveilleuse jeune fille, les principaux seigneurs et prélats commencèrent à croire qu'elle était inspirée de Dieu, comme elle-même le disait, qu'on décida enfin que Jeanne serait présentée au roi. Charles VII, à ce moment encore, voulut la renvoyer dans son pays sans l'entendre. Sa prudence ne se croyait pas suffisamment abritée contre la surprise et le ridicule. Sur les instances de la cour, dont l'incrédulité était déjà vaincue, le roi consentit néanmoins à soumettre la prétendue inspirée, qui lui promettait la victoire à Orléans et le sacre à Reims, à une double épreuve de son choix, où devait éclater l'esprit auquel elle obéissait. L'épreuve fut en effet décisive en faveur de la Pucelle. L'incrédulité du roi fut vaincue, comme l'avait été celle de la cour. Cependant la mission de Jeanne n'est pas encore assez reconnue pour que le secours de son bras soit accepté. « Elle est de nouveau interrogée sur ses desseins par une respectable assemblée à laquelle assistaient, entre autres, quatre évêques et le duc d'Alençon. Elle répondit, comme la première fois, qu'elle venait de la part de Dieu... Mais tous ces hommes réunis n'osèrent pas prononcer dans une affaire aussi importante. Ils craignaient les railleries de l'ennemi... C'est pourquoi l'on résolut de l'envoyer à Poitiers. Là se trouvaient un parlement et une Université, où l'on comptait un grand nombre de savants et de maîtres,

(1) Gœrres.

qui durent interroger Jeanne derechef... Le roi s'y rendit pareillement. Ainsi fut convoquée dans cette ville, par ordre du Conseil royal, sous la présidence de l'archevêque de Reims, chancelier du royaume, lequel ne voulait pas croire aux promesses de la Pucelle, une grande et solennelle assemblée de docteurs, de professeurs et de bacheliers, versés dans les saintes Ecritures et dans le droit civil et ecclésiastique, à l'effet d'examiner la doctrine et la foi de cette jeune fille qui se disait envoyée de Dieu pour rétablir le roi dans sa puissance. Ils devaient déclarer au roi, leur maître, *si elle disait vrai*, et s'il pouvait en bon chrétien, accepter son secours...

« Les professeurs, les docteurs et les bacheliers commencèrent l'un après l'autre à lui démontrer, par toutes sortes de preuves savantes, qu'on ne pouvait ajouter foi à sa mission divine. Jeanne ne se laissa point embarrasser. Elle opposa à toutes leurs raisons, à toutes leurs questions, à toutes leurs subtilités, de si solides et si belles réponses, que les professeurs et les docteurs secouèrent la tête, en disant qu'un savant ne parlerait pas mieux. Puis quand elle leur raconta comment les anges et les saints lui étaient apparus, et lui avaient parlé de *la grande pitié qui était au royaume de France;* comment là-dessus elle avait pleuré, et comment les saints lui avaient ordonné d'aller trouver le capitaine de Vaucouleurs et lui avaient promis de la conduire heureusement dans son dangereux voyage vers le roi; quand elle exposa tout cela, ce fut avec tant d'élévation et de dignité, que les savants furent étonnés d'entendre une simple et ignorante bergère dire des choses si merveilleuses et répondre d'une manière si habile et si sage à toutes les questions et à tous les doutes. »

Ils ne se rendirent pas pour cela. Les difficultés de la science s'amoncelaient; les interrogatoires se multipliaient; les informations et les questions ne finissaient pas. Ainsi se réalisait ce qu'elle avait annoncé, chemin faisant : « En mon Dieu, je sçay bien que j'auray beaucoup à faire à Poictiers où on me meine; mais Messire m'aydera. » Dieu, en effet, l'assista d'une manière visible dans cette lutte acharnée qu'elle eut à soutenir pendant plusieurs jours, en public et dans le secret, contre l'incrédulité raisonnée, savante des docteurs. Il lui fut probablement plus facile de délivrer Orléans des Anglais que de débarrasser de leurs doutes les professeurs et les bacheliers. Elle en vint cependant à bout. Le parlement et l'université avaient beau prétendre que ce qu'elle disait leur semblait impossible à faire,

disans que ce n'estoit que resveries et fantaisies; il n'y eust celluy, quant il en retournoit et l'avoit ouye, qui ne dist après que c'estoit une créature de Dieu.

Christophe d'Harcourt, évêque de Castres, déclare enfin qu'il la croyait envoyée de Dieu, et les savants examinateurs formulèrent leur avis, en disant qu'elle était bonne chrétienne et vraie catholique; que, vu ses bonnes mœurs, sa simplicité, sa réputation sans tache, la sainteté de sa vie et la sagesse de ses paroles, ils estimaient qu'on devait tenir ses réponses pour des inspirations de Dieu ; et que le roi pouvait accepter ses services et l'envoyer à Orléans.

La réserve et la prudence avaient, ce semble, pris des précautions en rapport avec l'importance de l'affaire ; l'historien le plus grave s'en fût montré satisfait ; le tribunal le plus sévère n'eût pas poussé les minuties de la procédure aussi loin que le firent le parlement et l'université de Poitiers. Le roi Charles VII ne s'en contenta pas ; il voulut encore consulter les prélats et les personnages les plus considérés du royaume, et ce ne fut que sur leur réponse favorable qu'il se décida à donner à Jeanne d'Arc la permission de paraître devant l'ennemi à la tête de la chevalerie française, pour accomplir la volonté de Dieu.

On le voit avec évidence : alors, comme aujourd'hui, les affaires graves étaient soumises à un sérieux examen ; alors, comme aujourd'hui, on savait que c'eût été une légèreté condamnable de confier, sur de simples paroles, les destinées du royaume aux mains d'une jeune fille inconnue. Les hommes de cette époque n'étaient pas aussi superstitieux qu'il nous plaît de le dire. « Ils savaient y regarder de près lorsqu'il le fallait ; mais ils ne fermaient pas dédaigneusement les yeux à toutes les choses miraculeuses et divines, sans même daigner approfondir les faits où il plaît à l'éternelle Sagesse d'agir autrement que ne le conçoit l'entendement humain dans sa vanité et son indigence (1). »

A ces faits, M. de Lamartine se contente d'opposer l'autorité de ces paroles tombées hier de sa plume : « La jeunesse, la beauté, l'innocence et la sainte candeur de la jeune fille furent sans doute le *charme surnaturel* qui fléchit les cœurs... Les femmes de la cour, faciles à croire, portées à séduire et à être séduites, sentaient que les moyens humains de relever la cause du roi était épuisés, et qu'un

(1) G. Gœrres.

ressort surnaturel, vrai ou supposé, pouvait seul rendre l'enthousiasme avec l'espérance aux soldats et aux peuples. *Politique ou crédulité, tout était bon* pour une cause vaincue et désespérée! » Lorsqu'on fait ainsi l'histoire, on n'est plus un historien assez sérieux pour avoir le droit de parler *des crédulités populaires et des puérilités de l'imagination*.

Nous savons maintenant quelles barrières Jeanne d'Arc eut à renverser pour arriver jusqu'au *roi de Bourges*, quelles luttes elle eut à soutenir pour faire accepter son inspiration et ses services. A ce point de son histoire, la critique doit se recueillir et se demander, chercher avec sévérité, mais avec impartialité, le mot de cette difficile victoire. Par quels moyens la bergère dédaignée, moquée, méprisée, repoussée, parvint-elle à triompher de tant et de si invincibles obstacles? La Hire avait beau s'écrier :

. . . . . Il n'est dans le malheur,
De prodiges pour moi que ceux de la valeur.
. . . . . .
. . . Préférons, sous les murs d'Orléans,
Aux luttes d'une femme, un combat de géants!

La Hire subit, comme le roi, comme Dunois, comme la cour, comme le parlement, comme l'université, comme les évêques, comme le peuple, l'ascendant d'une enfant dont il devint, comme tous les héros ses compagnons d'armes et les émules de sa vaillance, le docile et fidèle chevalier, l'écoutant au conseil et la suivant au combat, lui obéissant partout. Quel fut le secret de ces étranges événements? Ce ne fut pas la surprise : jamais envoyé de Dieu, ou ministre des puissances de la terre, ne fut arrêté si longtemps au seuil de sa mission; jamais prétention ne traversa plus d'épreuves. Ce ne fut point la cabale; Jeanne d'Arc fut toujours seule et contre tous, à Domremy, à Vaucouleurs, à Chinon, à Poitiers, partout; elle n'eut de complices que ses vertus et les esprits qui, disait-elle, lui parlaient. Ce ne fut pas la science : elle ne savait ni *a* ni *b*, elle ne signait pas son nom, et la science la persécutait. Ce ne fut point une longue préparation mystérieuse et des moyens de séduction élaborés dans l'ombre : sa vie avait été et resta toujours exposée à tous les regards; elle était surveillée, épiée par la curiosité et par l'autorité. Que pouvait d'ailleurs une jeune fille de dix-huit ans, dépaysée de lieux et d'habitudes, au milieu d'un camp hostile, en face d'une

cœur molle, qui trouvait dans le plaisir une suffisante compensation à la perte d'un royaume; en présence de guerriers dont l'impénétrable armure et la lance aussi fière que le cœur n'avaient pu sauver la patrie de sa ruine? La houlette de Jeanne d'Arc relever, rétablir tout ce que n'avait pu défendre et préserver Dunois, La Hire et Xaintrailles, avec leurs invincibles épées et leurs vaillants hommes d'armes! Ce seul énoncé accuse une folie ou présage un miracle. Il n'y a que Dieu qui puisse confondre la force par la faiblesse, et renverser ce qui est par ce qui n'est pas. Dieu se plaît à ces jeux de sa puissance, pour pousser à bout nos présomptions, et nous démontrer qu'il ne se dessaisit jamais du gouvernement des choses d'ici-bas.

Jeanne d'Arc affirma, soutint et prouva son inspiration devant ses juges de toute robe et de tout esprit; voilà tout son secret, le secret qui ressort des faits les plus avérés, et qui seul explique sa première comme ses dernières victoires. Sa parole, ainsi qu'il arrive toujours chez les inspirés que Dieu fait parler, portait avec elle son autorité, sa lumière et son efficacité, son propre témoignage: un témoignage qui subjugue les plus rebelles, et leur fait dire : Vraiment, le sceau de Dieu est ici! Elle se présentait au nom du Ciel, sans rien perdre de sa simplicité; elle promettait les événements les plus incroyables pour l'avenir le plus prochain, avec cette assurance sereine qui parle parce qu'elle sait, et sans enthousiasme. Elle sanctifiait la plus belle des causes, et authentiquait ses affirmations par une vie irréprochable devant la science, devant la foi, devant la vertu. D'elle aussi il fut proclamé *qu'elle était une femme de sainteté, et il ne se trouvait personne qui dît contre elle une parole de mal.* (1)

Cependant son inspiration avait besoin encore d'autres témoins. Il faut révoquer en doute toute son histoire, ou bien il faut reconnaître que Jeanne d'Arc fut ce qu'elle devait être pour obtenir créance; elle avait reçu, *en sa main et sur ses lèvres, la parole des signes* (2); elle fut thaumaturge et prophète. Elle faisait des miracles et rendait des oracles. Il le fallait bien, puisque le miracle et la prophétie sont les moyens adoptés de Dieu pour autoriser les siens auprès des peuples, et puisque les peuples ne reconnaissent avec sûreté les ambassadeurs de la majesté divine qu'à ce double carac-

(1) Judith, VIII, 8.
(2) Psaume CIV, 27.

tère extérieur et sensible (1). Jeanne d'Arc sait et annonce, sept ans à l'avance, les deux grands événements dont elle est appelée à être l'instrument; et, dès cette époque jusqu'à l'heure où la bannière du salut de la France lui fut confiée par ordre du roi, elle se frayait la voie à la réalisation de sa mission par un public et continuel colloque avec l'avenir, auquel l'avenir ne manqua jamais de répondre. A ceux qu'elle devait convaincre, elle donnait rendez-vous devant telles ou telles manifestations libres de la volonté divine, et la volonté du Ciel se manifestait toujours au jour et à l'heure fixés d'avance, en la manière qui avait été prédite. C'est ainsi qu'elle annonça, et que se réalisèrent, sa réussite auprès du sire de Baudricourt, son heureux voyage à Chinon, son audience à la cour, la mort si prochaine du cavalier qui l'outrageait de son regard et de sa parole, à son entrée au château; son triomphe à Poitiers, et finalement toutes les péripéties de ses longues et douloureuses épreuves. C'est ainsi que son œil découvrit, sous l'autel du sanctuaire de Fierbois, cette épée merveilleuse et inconnue qui, dans sa main, devait toujours vaincre sans jamais blesser; c'est ainsi qu'elle sut aller droit au roi malgré son déguisement, et lui découvrir le secret et l'inquiétude de ses propres pensées, quoique Dieu seul en eût été le confident. Chacune de ses paroles avait un écho certain dans les faits qu'elle annonçait. Voilà pourquoi l'on ne la crut plus folle lorsqu'elle disait : « Je suis envoyée de Dieu ici pour vous porter secours à vous, gentil sire, et à votre royaume; et le Roi du ciel vous commande par ma voix de vous faire sacrer et couronner dans la ville de Reims, et vous deviendrez le vicaire du Roi du ciel, comme tout vrai roi de France doit l'être. » On remit en ses virginales mains les destins de la patrie, naufragée entre la démence d'un roi, les déportements d'une reine dépravée et dénaturée, et l'isolement découragé d'un dauphin trahi par sa mère, exilé par sa capitale, découronné avant d'être monté au trône, réduit à un trésor de quatre écus, et au dévouement désespéré de la ville d'Orléans qui, déjà, avait ouvert des négociations avec ses ennemis.

(1) Et voici comment l'entendaient les examinateurs de Jeanne. C'est F. Seguin qui lui adresse la parole : « Dieu ne veut point qu'on croie à vos paroles, à moins que vous ne fassiez voir un signe par lequel il demeure évident qu'il vous faut croire. Nous ne conseillerons donc point au roi, sur votre simple assertion, de vous confier des gens d'armes pour que vous les mettiez en péril, si vous ne nous dites pas autre chose. » A la bonne heure !

Nous touchions à ces jours où, dans leur sang plongées,
Les grandes nations de forfaits surchargées
Périssent... si bientôt, rétablissant leurs droits,
Dieu même ne s'assied au conseil de leurs rois,
S'il ne vient sous les murs des villes alarmées
Marcher à découvert en avant des armées!

C'était l'heure du miracle : le miracle se fit; et la suite démontra surabondamment, de Tours à Blois, de Blois à Orléans, d'Orléans à Reims, de Reims à Paris, à Compiègne et à Rouen, que l'esprit de Dieu était sur cette vierge de salut. Elle savait, elle annonçait tout ce qui devait arriver; la fin des tempêtes et les suspensions d'armes; ses victoires et ses blessures; les attaques et les capitulations; la mort prochaine, inévitable de cet insolent Anglais, l'arrivée inattentendue de ce héros fidèle, de ce convoi si nécessaire. Ses *voix* la venaient exactement informer des conseils du Très-Haut, et elle n'ignora rien ni des malheurs qui l'attendaient, sa mission accomplie, ni de l'issue de son procès, ni même l'heure de sa mort. Elle fut assistée et inspirée jusqu'à la fin. Le procès de Rouen ajoute autant à sa gloire d'Orléans et de Reims, à sa gloire d'envoyée de Dieu, que ses hauts faits d'armes avaient ajouté d'évidence et de certitude à ses promesses et à ses affirmations de Chinon et de Poitiers.

Demandez maintenant à M. de Lamartine d'où venaient à la Pucelle toutes ces lumières sur les choses qui n'étaient pas encore, il vous répondra que *son cœur l'illuminait, que le génie est une inspiration du cœur*. Evidemment cette explication est aussi simple que celle donnée par l'illustre poète de l'ascendant de Jeanne d'Arc sur la cour et l'armée de Charles VII. Mais ne serait-elle pas trop naïve pour un grand historien? O poète, ô historien, ayez moins peur de trouver Dieu! Vos devanciers écrivaient : *Gesta Dei per Francos*, pourquoi n'auriez-vous pas écrit : *Gesta Dei per puellam?* Est-ce que l'héroïsme de Jeanne d'Arc serait amoindri par son commerce avec les anges et les saints? Est-ce que l'inspiration ôterait quelque chose à génie et à son patriotisme? Ne dites pas :

La France dans le ciel tient-elle tant d'espace?

Vous ne seriez plus assez Français pour chanter nos gloires nationales. Chrétien éperdu dans le vague de vos pensées, vous avez encore commis cette phrase qui offense du même trait de plume la

France et la foi : « Quand tout est désespéré dans une cause nationale, il ne faut pas désespérer encore s'il reste un foyer de résistance dans un cœur de femme ; qu'elle s'appelle Judith, Clélie, Jeanne d'Arc, la Cava, V. Colonna, Charlotte Corday. A Dieu ne plaise que je compare celles que je cite. Judith et Charlotte Corday se dévouèrent, mais se dévouèrent jusqu'au crime... Leur dévouement fut célèbre, mais il fut flétri. C'est juste ! » Charlotte Corday flétrie ! et par qui, je vous prie ? Vous-même ne l'aviez pas osé dans vos *Girondins*. Mais Judith criminelle et flétrie ! Ceci peut bien faire comprendre pourquoi vous ne croyez pas à l'inspiration de Jeanne d'Arc ; mais qui peut respecter désormais vos jugements ? Si les licences de votre verve ne s'arrêtent pas sur les limites du blasphème, on flétrira deux fois votre plume comme coupable de forfaiture contre le bon sens et contre la religion ; et ce sera juste !

Il est remarquable, pour le dire ici en passant, que M. de Lamartine, on ne sait par quel faux point de vue et dans quel intérêt, n'a de sévérités que pour les types vertueux de l'histoire, tandis qu'il n'a que des caresses pour les criminels de tout étage, pourvu qu'ils soient fameux. Il semble obéir à un égal besoin d'entamer les vertus de Louis XVI, par exemple, et de sa fille Marie-Thérèse, et de célébrer les vertus domestiques et publiques de leurs bourreaux. Le plus ferme jugement qu'il se permette de porter sur les mémoires les plus sinistres, est celui-ci, avec ses variantes :

Et vous, fléaux de Dieu, qui sait si le génie
N'est pas une de vos vertus !

Mais, enfin, il est des figures dans l'histoire auxquelles le pinceau de M. de Lamartine n'a plus le droit de toucher ; des vertus qu'il ne lui est plus permis de peser dans sa balance faussée. Celles de Judith sont de ce nombre, la gloire de la main de Dieu la protège. Je voudrais, et il me semble que tout Français et tout chrétien doit vouloir qu'il en fût ainsi de celles de Jeanne d'Arc. Et c'est pour cela que je me permets d'adresser cet appel à la France et à l'Eglise : à la France, pour qu'elle prenne en main la revendication de toute la gloire de celle qui fut le salut de ses rois, la libératrice de son sol. la protectrice de sa foi ; à l'Eglise, pour qu'elle mette en lumière, à la face de l'univers, et consacre, s'il y a lieu, par son jugement solennel et irréfragable, la vérité de son inspiration, l'héroïsme de ses vertus, la sainteté de sa vie. Le temps est peut-être venu de

cette suprême réparation. La France nouvelle doit, pour se faire pardonner, acquitter noblement toutes les dettes de notre passé, et elle semble le vouloir faire. Or, quelle dette plus sacrée que celle de la reconnaissance? et quelle reconnaissance la nation française ne doit-elle pas à Jeanne d'Arc! Nous n'avons qu'un moyen de l'élever jusqu'à la hauteur des services rendus, c'est de provoquer, par un élan national, le procès de canonisation de celle qui, de par Dieu, au prix de ses humiliations, de ses héroïques travaux et de la mort la plus cruelle, nous conserva notre nom, notre nationalité et notre religion (1). L'exécrable procès de l'héroïne fut revisé pour l'honneur de la patrie et la honte de l'Angleterre. Le procès de la sainte devrait enfin être jugé par le seul juge compétent, par l'Eglise, à l'instance de la France, seule partie digne de poursuivre une pareille vengeance contre les faiblesses de l'histoire, et d'arrêter ainsi à tout jamais l'audace des écrivains les moins Français et les moins chrétiens. Quelque blasphémateur obscur pourrait bien encore attenter à l'auréole de la sainte, mais le jugement de la postérité serait irrévocablement fixé. Chacun, depuis l'enfant qui apprend les éléments de nos fastes, jusqu'à l'annaliste qui enregistre les événements de notre gloire, serait débarrassé de ce chaos d'incertitudes et de contradictions qui font que celui-ci n'ose risquer son jugement, et que celui-là n'entrevoit, dans le plus merveilleux instant de notre vie nationale, qu'une espèce de conte arabe et n'ajoute presque pas foi à sa réalité.

Il en serait à l'avenir de Jeanne de Domremy comme de sainte Geneviève de Nanterre. Leurs personnes et leurs vies seraient également sacrées pour tous les honnêtes gens, de même que leur mission fut également providentielle, également salutaire à la France. Il a plu à Dieu que la nation la plus fière, la plus guerrière, la plus hardie de la terre, deux fois, en dix siècles, ait dû sa défense et sa délivrance à deux simples jeunes filles appelées à leurs miraculeuses destinées parmi la paix des champs et la sainteté de la vie pastorale. Oui, une bergère, quoi qu'en disent les *Débats* d'hier, nous fut donnée, à notre premier âge, pour nous préserver des ravages d'Attila, le fléau de Dieu; une bergère nous fut donnée, à notre

(1) Tout le monde sait qu'un siècle après Jeanne d'Arc la royauté et l'épiscopat d'Angleterre se séparèrent de l'unité catholique et entraînèrent violemment la nation dans leur apostasie. Que fût devenue notre foi, si nous n'avions pas été délivrés du joug étranger?

âge moyen, juste mille années après, pour nous délivrer des étreintes du léopard anglais, l'ennemi le plus puissant et le plus terrible qu'ait connu la France. L'une et l'autre furent remplies de l'esprit du Seigneur, dès leur plus bas âge; l'une et l'autre eurent quelque chose à souffrir de leurs familles, et furent calomniées par l'incrédulité; l'une et l'autre virent leur inspiration reconnue par les gardiens de la foi et les juges des esprits; l'une et l'autre commandèrent des convois guerriers; l'une et l'autre possédèrent l'amitié des rois de France, leurs contemporains; elles eurent la même dévotion à leurs saints de prédilection, le même zèle de la foi, le même amour de la France, la même pratique des plus belles vertus; mais l'une mourut chargée de jours et de grâces, au milieu de la vénération publique; et l'autre, chef-d'œuvre accompli en quelques jours, météore de salut pour les siens, de terreur pour l'ennemi, s'éteignit à la première fleur de sa jeunesse, dans les flammes de son martyre, laissant après elle, dans l'histoire de sa passion et de sa mort, l'éclat éblouissant de la sainteté la plus héroïque. Et celle-ci, c'est Jeanne d'Arc.

A l'heure où s'écrivent ces lignes, la patrie reconnaissante et repentante rouvre et purifie, par son pieux concours et par ses prières, le temple longtemps profané de la vierge de Nanterre, patronne de Paris (1). Ces hautes et magnifiques voûtes, ce dôme splendide ont enfin retrouvé leurs échos : la France s'en applaudit, la religion en est consolée. Vienne maintenant la réparation que j'ose proposer en faveur de la vierge de Domremy, et le parallèle entre ces deux pures créations de l'amour de Dieu sur nous sera complet! Jeanne d'Arc n'a pas de temple parmi nous; elle n'en pouvait avoir jusqu'à ce que l'Église eût inscrit son nom sur ses diptyques sacrés. Mais c'était à la France à provoquer, suivant l'ordre des temps modernes, le jugement de l'Église, ainsi que, suivant l'ancien usage des fidèles, elle s'était empressée d'élever un oratoire sur le tombeau de Geneviève. Lors même que l'Église aurait cru devoir différer, refuser, si l'on veut, sa sentence, la démonstration de la France n'en eût pas moins couronné la mémoire de la Pucelle d'une nou-

(1) En 1853, le grand et magnifique temple élevé par le roi Louis XV et bâti par Soufflot, à la gloire de sainte Geneviève, était purifié des souillures d'une double révolution et rendu au culte de la sainte patronne de Paris. Depuis, il a été profané de nouveau par une troisième sanglante et sacrilège révolution. (Note de 1890.)

velle auréole de respect et de piété pour toutes les générations.

Eh bien! c'est cette tardive mais si juste démonstration de la France qu'il faudrait provoquer. Qui sait de quels Anglais et de quels barbares nous pouvons être menacés (1)? Nos ancêtres marchaient à la victoire en invoquant saint Denys; l'invocation de Jeanne d'Arc, cette humble et douce terreur de nos ennemis, ne serait-elle pas un cri de guerre merveilleusement adapté à une époque où il faut réveiller le patriotisme sans provoquer à l'effusion du sang? D'ailleurs, la vie de Jeanne d'Arc, consacrée par la religion, deviendrait plus populaire qu'elle n'a été jusqu'ici, et porterait l'heureuse contagion de ses exemples, la sainte chaleur de ses paroles dans toutes les âmes.

Quatre cents ans écoulés depuis sa mort ne sont pas un obstacle à sa canonisation : les témoins de ses vertus, les hérauts de son innocence, les juges de son inspiration, les preuves de sa constance dans les voies de Dieu, les traces du triple martyre de sa prison, de son jugement et de son bûcher, sont là devant l'univers entier qui remplissent l'histoire et réclament hautement contre notre ingratitude.

Je n'ignore aucune des conditions que suppose une poursuite en canonisation. Je sais que « l'héroïsme qui caractérise les saints, plus facile à sentir qu'à décrire, est comme l'empreinte générale que doivent porter les vertus de ceux que l'on canonise. C'est lui qui donne à leurs mérites le poids qu'on ne saurait assez apprécier. Des obstacles puissants à surmonter, des ennemis redoutables à vaincre, des violences continuelles à se faire à soi-même, voilà l'objet du courage des saints; des entreprises vastes, des desseins importants, des travaux rudes et constants, voilà celui de leur zèle; des sacrifices amers à la nature, des épreuves rigoureuses, de longs supplices, voilà la matière de leur pénitence; un goût sensible pour la prière, des effusions fréquentes d'un cœur embrasé d'amour, des transports d'une âme affamée de justice, des efforts soutenus pour atteindre au comble de la perfection chrétienne, voilà l'exercice continuel de leur piété (2). » Je sais que, pour l'Église, « ce n'est pas assez qu'on lui montre quelques œuvres éclatantes, ou certaines vertus portées même à la plus haute perfection. La sainteté doit être entière, et, pour imposer silence à la cause, il ne faudrait qu'un seul vice capable d'en ternir l'intégrité. L'esprit de la religion doit

(1) *Des Béatificat. et des Canonisat.*, p. 158.
(2) *Id., ibid.*

percer partout dans les saints, et bannir jusqu'à l'ombre de l'imperfection, autant que le peut la fragilité de la nature. Le mérite du héros du christianisme doit être pur et sans tache; il doit être inaltérable et persévérer, avec des progrès sensibles, jusqu'au dernier soupir (1). » Je sais tout cela, et ma confiance en l'heureuse issue d'un procès fait par l'Église à la mémoire de Jeanne d'Arc n'est pas ébranlée. Pour encourager, s'il était besoin, les catholiques de France à porter aux pieds du souverain pontife Pie IX l'humble supplique dont j'émets l'idée, il suffirait de ces paroles glorieuses pour notre héroïne, écrites de la plume du pape Pie II, son contemporain : « Le dauphin, craignant d'être trompé, fit examiner Jeanne par son confesseur, l'évêque de Castres, théologien d'une science éminente, et la confia à la surveillance de nobles dames. Quand elle fut interrogée sur sa foi, elle ne donna que des réponses conformes à la religion chrétienne; et, quand on scruta ses mœurs, on ne trouva en elle qu'une pureté virginale et l'honnêteté la plus sévère. L'examen dura plusieurs jours et l'on ne découvrit en elle rien de feint, aucune ruse, ni aucun mensonge, » Toute l'histoire, dont les documents sont infinis, est conforme à ces solennelles paroles. Contemporaine de Charlemagne et de Clovis, la Pucelle eût partagé les honneurs de sainte Geneviève et de sainte Clotilde, et reçu de la piété plus d'hommages que n'en reçut le grand empereur auquel elle eut elle-même une si constante dévotion.

Il serait digne, on me pardonnera l'expression de ce vœu, il serait digne de S. Em. Mgr le Cardinal-Archevêque de Reims (2), déjà si illustre pour tant d'autres réparations plus difficiles peut-être; de Mgr l'Archevêque de Rouen (3), dont la ville épiscopale fut souillée par le procès de la Pucelle; de Mgr l'Evêque de Beauvais (4), à qui son prédécesseur P. Cauchon légua comme un remords, dont il doit alléger son cœur et son église, la lâcheté de la double trahison du devoir et de la patrie; de Mgr l'Evêque d'Orléans (5), si sensible à nos traditions de gloire et si intéressé par son siège même à notre reconnaissance envers Jeanne d'Arc; de Mgr l'Evêque de Poitiers (6), qui

(1) *Des Béatificat. et des Canonisat.*, p. 158.
(2) S. E. le cardinal Gousset.
(3) Mgr de Bonnechose.
(4) Mgr Georges.
(5) Mgr Dupanloup.
(6) Mgr Pie.

consacra les premiers élans de son grand esprit à célébrer, dans la cathédrale d'Orléans, notre héroïne, qui peut-être trouvera dans son palais épiscopal les procès-verbaux de ces scéances du Parlement et de l'Université où éclatèrent si victorieusement la vertu, le génie, la sainteté, l'inspiration de Jeanne d'Arc; il serait digne enfin de tous nos illustres évêques dont les prédécesseurs ou les sièges eurent un rôle dans la courte vie de notre libératrice, d'élever ensemble la voix pour convier notre foi et notre reconnaissance à un effort unanime pour obtenir, si c'est la volonté de Dieu, sa béatification et sa canonisation. Nos rois anoblirent sa famille; notre piété doit faire plus, elle devrait lui dresser des autels à elle-même.

Sur le tympan du portail d'une des églises de Paris (1), un artiste de renom a peint, autour du Sauveur en croix, les plus saints personnages de l'histoire de France. Or, entre saint Louis et sainte Geneviève, un peu en avant de saint Denys, se voit une figure sans nimbe, la tête et le corps humblement inclinés, le front jeune et pur, mais voilé d'une calme tristesse; les yeux baissés dans une modestie angélique; appuyant sa main droite sur une hache d'armes renversée et portant, noire de feu et presque cachée dans les plis de son vêtement, la palme du martyre. Cette jeune fille si humble, qui n'ose lever les yeux sur son maître crucifié, est présentée à Jésus-Christ par le saint roi et par la patronne de Paris : ils ont l'un et l'autre cette confiance assurée que donnent les lumières et la possession de la félicité éternelle. Ils savent les mérites de leur protégée et la place qu'elle occupe dans l'amour du Fils de Dieu; ils semblent se reconnaître inférieurs à cette victime de la religion et de la patrie, dont le visage et les vêtements paraissent encore, à l'entrée du ciel, éclairés par un reflet des flammes qui consumèrent son corps.

Et cette ombre si pure et si belle, c'était
La vierge d'Orléans qui vers son Dieu montait.

Je bénis l'artiste de l'avoir placée dans cette page pleine de foi, en la compagnie des saints, non couronnée encore, mais suppliante, et attendant, sous le patronage de saint Louis et de sainte Geneviève, dans cette place où ne sont admis que les amis de Dieu, le

(1) Saint-Germain-l'Auxerrois.

moment où l'Église l'admettra dans sa gloire de la terre, comme le Seigneur l'a reçue dans sa gloire des cieux (1).

L'abbé R. Ravailhe,

Curé de Saint-Thomas d'Aquin.

(1) Malheureusement, cette page de peinture religieuse et patriotique a beaucoup souffert des injures de notre climat humide et trop froid pour des œuvres de ce genre exposées au grand air.

Les lecteurs voudront bien remarquer que presque tous les prélats, auxquels l'auteur avait fait appel, ont commencé la réparation à laquelle il s'était permis de les inviter. Toute l'Eglise de France connaît le zèle ardent déployé, à la gloire de Jeanne d'Arc, par Mgr Pie, depuis cardinal, et Mgr Dupanloup. Le successeur du cardinal Gousset, à Reims, S. E. le cardinal Langénieux, a fait avancer l'œuvre de cette association, de manière à ne laisser presque plus de doutes sur le résultat final et prochain. Il en est de même de Mgr Thomas, archevêque actuel de Rouen.

UNE UNIVERSITÉ AU MOYEN AGE [1]

Un vent de réforme souffle sur l'Université. M. le ministre de l'Instruction publique a déposé sur le bureau des Chambres un projet de loi tendant à substituer à l'Université unique, telle qu'elle fonctionne depuis Napoléon Ier, un certain nombre d'Universités provinciales, qui seront personnes civiles, s'administreront elles-mêmes, confèreront les grades et porteront les noms des villes où elles seront établies. Mais tous les professeurs et hauts dignitaires resteront, comme devant, fonctionnaires salariés de l'État ; le gouvernement continuera d'exercer son action, sa pression sans limites sur l'enseignement, c'est-à-dire sur la pensée de la France. C'est le cas de rappeler l'axiome juridique : donner et retenir ne vaut, — qui contient nos conclusions sur la portée du projet ministériel. La transformation qui se prépare, importante et sérieuse en apparence, sera en réalité superficielle et vaine, et tout changement qui ne tourne pas à un mieux, aboutit presque toujours à un pire. L'on sait ce que coutent les essais de cultures nouvelles qui ne réussissent pas : ils ruinent le propriétaire d'abord, la terre ensuite. Ici, la terre qui est en jeu, c'est notre plus précieux patrimoine, c'est l'esprit, c'est l'âme de la jeunesse française. Les universités provinciales que l'on va

(1) Voir : Crevier, *Histoire de l'Université de Paris*; Duboulay, *id.*; Monteil, *Histoire des Français des divers états*; P. Henri Denifle, *Documents relatifs à la fondation et aux premiers temps de l'Université de Paris*; Rance, *Réforme de l'Université de Paris sous Henri IV*; Berty et Tisserand, *Histoire générale de Paris*; P. Dubreul, *Antiquités de Paris*; Hoffbauer, *Paris à travers les âges*; *Histoire littéraire de la France*, par les P. P. Bénédictins de Saint-Maur; Ch. Yriarte, *Histoire de Paris*; E. de Ménorval, *Paris depuis ses origines*; Ch. Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris aux dix-septième et dix-huitième siècles*; *Bibliothèque de l'Université de Paris en* 1475; Dom Félibien et Lobineau, *Histoire de Paris*; Léon Legrand, *Université de Douai*; Raphaël Blanchard, *les Universités allemandes*; Jules Simon. *Réforme de l'enseignement secondaire.*

créer ne reront que les pâles, les débiles fantômes de celles d'autrefois.

Au moment où ces graves questions sont à l'ordre du jour, il nous a paru intéressant de fouiller le passé, d'exhumer les glorieux squelettes des vieilles universités gothiques, pour faire ressortir les différences capitales qui les distingueront de leurs contrefaçons d'aujourd'hui. Nous tâcherons de les montrer telles qu'elles ont été, sans dissimulation, sans atténuation d'aucune sorte. Les esprits judicieux et impartiaux sauront faire la part des temps où elles naquirent, des époques si souvent troublées pendant lesquelles elles se développèrent, et, sous la grossièreté des mœurs, sous les erreurs momentanées, à travers les périodes d'obscurcissement, reconnaîtront l'énorme effort qu'elles eurent à fournir pour conduire l'esprit humain de la barbarie et de l'ignorance à la civilisation et à la lumière.

I. — Origines de l'Université.

La monarchie a fait la France politique; le clergé fit la France intellectuelle. C'est aux moines renfermés dans les monastères que l'Occident doit la conservation des littératures grecque et latine, dont ils furent pendant plusieurs siècles les uniques dépositaires. C'est la Papauté que nous verrons présider à la naissance et aux destinées premières de cette institution colossale qu'on nomma l'Université.

L'opinion d'après laquelle Charlemagne serait son véritable fondateur, bien que s'appuyant sur des auteurs fort anciens comme Gaguin et Gilles de Beauvais, ne compte plus guère aujourd'hui de partisans. Les écrivains contemporains, qui furent les collaborateurs même du grand empereur, Eginhard, son gendre, Alcmon, Réginon, Sigebert, et surtout Alcuin, moine d'origine saxonne, réputé l'homme le plus instruit de son temps, ne prononcent pas une fois ce nom d'Université dans leurs ouvrages.

Les nombreuses fondations de Charlemagne, l'*Ecole Palatine*, les *Capitulaires*, les *Missi Dominici*, etc. lui constituent des titres assez beaux pour ne pas essayer de lui attribuer faussement une institution évidemment postérieure à son règne.

Aidés du clergé et des moines, ses successeurs, Louis-le-Débonnaire et Charles-le-Chauve continuèrent ses traditions studieuses. Louis-le-Débonnaire passait pour un grand astronome de son temps. De nombreuses écoles se créèrent : Hincmar et Foulques, archevêques

de Reims, en entretenaient une, fort brillante, à côté de leur palais. Nous y voyons deux diacres d'Auxerre, Heiric et Rémi, professer avec éclat; ils quittent un peu plus tard Reims pour Paris, où ils vont relever les écoles de Charlemagne qui, sous la tyrannie des Maires du palais, sont fort déchues de leur splendeur première.

A la faveur des intrigues de cour, des déchirements et des morcellements dont la France était victime dans cette période de gestation laborieuse qui préludait à son développement définitif, la barbarie peu à peu avait repris son domaine. Au dixième siècle, surnommé le siècle de fer, on ne savait plus ni lire ni écrire; les livres étaient si rares que Grécie, comtesse d'Anjou, donna, sous Philippe Ier (1060-1108), pour l'acquisition d'un recueil d'homélies, deux cents brebis, trois muids de grain et plusieurs peaux de martre.

Avec les Capétiens, l'autorité royale reprit son prestige, et les écoles purent refleurir. Citons, parmi les plus brillantes, les écoles de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor. C'est là que les écoliers, les clers (*clerici*), comme on les appelait alors, commencent à affluer, venant de tous les points de la France et se groupant, dans la grande ville, par nations, par provinces.

Nous arrivons au règne de Louis-le-Jeune (1137-1180). C'est à cette époque qu'il faut placer la naissance véritable de l'Université, bien que l'ensemble des écoles porte plutôt le nom de « *studium generale* » que celui d' « *universitas* ». Ce dernier mot n'est pas employé une seule fois dans l'ordonnance de Philippe-Auguste (1200), dont nous allons reparler bientôt; mais on le voit figurer en 1209 dans les débats du procès intenté à l'hérésiarque Amaury de Chartres et à ses disciples. Quoi qu'il en soit, l'existence de la charge de recteur est établie vers 1191 et permet de considérer l'Université comme née; antérieurement, elle était sous la direction des chanceliers de Notre-Dame et de Sainte-Geneviève.

II. — Universités provinciales et étrangères

L'université de Paris est la plus ancienne de celles de France par rang de date; elle est aussi la première par l'importance de sa personnalité, par le rôle considérable qu'elle joua jusqu'à la Révolution vis-à-vis de la Papauté et de la Royauté; les universités provinciales, au point de vue de leur constitution, de leur enseignement,

des mœurs et des privilèges de leurs écoliers, étaient en petit ce que celle de Paris était en grand.

Néanmoins, avant de passer à l'université de Paris, nous allons donner la liste de ses cadettes, en y joignant la date de leur création et le nom du roi ou du pape qui les établirent :

Toulouse, 1228, pape Grégoire IX. — Montpellier, 1289, pape Urbain V, confirmée en 1537 par François Ier. — Avignon, 1303. — Orléans, 1312, pape Clément V. — Cahors, 1332. — Perpignan, 1339. — Orange, 1355, Raymond V. — Angers, 1398, le roi Charles V. — Aix, 1409. — Dol, 1426, Philippe-le-Bon, (transférée à Besançon sous Louis XIV). — Poitiers, 1431, pape Eugène IV. — Caen, 1452, domination anglaise. — Valence, 1452, dauphin Humbert II, (avait pris naissance en 1339 à Grenoble). — Nantes, 1460, pape Pie II. — Bourges, 1464. — Bordeaux, 1473, le roi Louis XI. — Strasbourg, 1538. — Reims, 1558. — Douai, 1563, domination espagnole. — Besançon, 1564. — Pont-à-Mousson, 1573. — Dijon 1700. — Pau, 1700.

Comme on le voit, les Papes fondèrent directement et sans l'intervention royale plusieurs universités, notamment les trois qui furent, après celle de Paris les plus célèbres de la France au moyen âge : celle d'Orléans, surnommée « la mère et la nourrice du droit civil », — celle de Montpellier, dont l'éclat de l'enseignement médical s'est perpétué jusqu'à nos jours, — et celle de Toulouse qui se proclamait « la rivale de Paris. »

Grande était déjà l'émulation, voire la jalousie entre Paris et la province. Ecoutons cette apologie, amusante en son emphase méridionale, faite par un contemporain, de l'Université de Cahors :

« ... Il n'y a pas à la réception des gradués ces dispendieux et longs festins de l'Université de Paris que les ordonnances royales ou l'autorité pontificale ne peuvent rendre ni plus réglés ni plus courts. Il n'y a pas non plus ces chants, ces chœurs de musiciens, ces danses de votre Université de Toulouse que les statuts de réformation ont été obligés de tolérer. A Cahors, tout se fait à propos, tout se fait avec mesure, tout se fait bien... et cependant l'Université de Cahors demeure dans l'obscurité, tandis que l'Université de Paris, où on ne lit comme ailleurs en théologie que le maître des Sentences, en décret que les Décrétales, en médecine qu'Avicène, en philosophie qu'Aristote, attire par son éclat la plus illustre jeunesse de l'Europe.

« L'Université de Cahors est fille de notre siècle. Aucune bonne institution de nos âges n'y manque; aucune bonne institution des âges précédents n'y a été admise sans avoir été revue et corrigée par l'expérience... »

Voilà j'espère une bonne et vigoureuse réclame que ne désavouerait pas notre siècle de prospectus et d'hommes-sandwichs !

*
* *

La Papauté ne limita pas à la France seulement son action civilisatrice. De Rome, naturellement, son influence rayonna d'abord sur l'Italie dont le renouveau intellectuel précéda même le nôtre.

A l'époque où le reste du monde était encore plongé en pleine barbarie, Rome eut la première des écoles remarquables. On conçoit sans peine que la moindre semence jetée sur ce sol, riche de toutes les traditions des antiquités grecque et latine, ait produit plus rapidement qu'ailleurs des moissons abondantes. Cependant l'Université romaine n'apparaît guère avec une existence personnelle que sous le pontificat d'Urbain IV qui y appela saint Thomas d'Aquin.

Plus ancienne est celle de Bologne, nous voyons le savant Wernerius y enseigner dès 1140 les *Pandectes* de Justinien, retrouvés à Amalfi en 1135. Notons en passant que les Pandectes furent traduits sous Louis VII en langue vulgaire. Mais longtemps les Papes, craignant que leur étude ne mît en discrédit celle du droit canon, en détonrnèrent les universités et renchérissant encore, le concile de Tours, en 1180, interdit formellement la lecture des Pandectes aux clercs.

L'université de Salamanque existait en 1104; le pape Clément V ordonnait, à cette date, qu'on y enseignât l'hébreu, l'arabe et le chaldéen. C'est là que saint Ignace de Loyola fit ses premières études.

A Valence (Espagne), au quinzième siècle, saint Dominique professe la philosophie et plus tard, saint Vincent, la théologie.

Dans les Pays-Bas, brillent l'université de Louvain, approuvée par le pape Martin V en 1426, enrichie par les bienfaits de Charles-Quint et de Philippe II, et celle de Liège, où, au quatorzième siècle, écrit un auteur anglais, « se trouvaient en même temps les fils de neuf rois, de vingt-quatre ducs, de vingt-neuf comtes sans parler des barons et petits gentilshommes. »

L'université d'Oxford est fondée au douzième siècle; au treizième, elle compte trois mille étudiants. Celle de Cambridge possède au seizième siècle quinze collèges.

Cologne (1388, pape Urbain VI); Heidelberg (1346); Bâle (1459, pape Pie II); Erfurth (pape Boniface IX); Leipsick (pape Alexandre V), furent des centres universitaires très considérables. Aeneas Sylvius rapporte sur cette dernière une anecdote qui nous initie aux mœurs des étudiants allemands. Un gentilhomme, du nom de Léonard, allant visiter l'un de ses jeunes parents qui étudiait à Leipsick, et s'enquérant de lui auprès de quelques uns de ses camarades, en reçut cette édifiante réponse : « Certes, il va admirablement, car, sur quinze cents bons goinfres que nous sommes à l'Université, il a mérité le titre de premier franc-buveur!... »

L'Université de Wittemberg, qui devait être le berceau des hérésies de Luther ne fut pas fondée par les papes; elle fut créée en 1502 par l'électeur Ernest.

Cette courte excursion faite à travers les universités provinciales et étrangères, abordons maintenant l'historique de celle de Paris.

III. — Constitution de l'Université de Paris.

Nous avons dit que dès le règne de Louis-le-Jeune les écoliers se groupèrent par nations et par provinces.

Il y avait :

La nation de *Gaule* ou de France qui comprenait tous les peuples qu'avait soumis Charlemagne, de l'Espagne à la Grèce;

La nation d'*Angleterre*, renfermant les peuples de sang germain, y compris les Polonais, les Norwégiens et les moscovites, et qui prit au quinzième siècle le nom de nation d'*Allemagne;*

La nation de *Normandie*,

Et la nation de *Picardie*, qui étaient, comme leur nom même l'indique, moins étendues que les deux autres.

La nation de Gaule se divisait en cinq tribus ou *provinces :* Paris, Sens, Reims, Tours et Bourges. Ces provinces se subdivisaient elles-mêmes : ainsi, Bourges comprenait les écoliers d'Italie, d'Espagne, d'Égypte et de Perse.

La nation de Picardie se divisait pareillement en cinq tribus : Beauvais, Amiens, Noyon, Laon et Térouanne. Et ainsi de suite des autres.

Les quatre nations furent, à l'origine, distinctes des *Facultés*, qui ne paraissent qu'un peu plus tard, sur la fin du règne de Louis-le-Jeune (1180).

Chacune des quatre nations avait son école dans la rue du Fouarre, dont nous aurons occasion de reparler.

*
* *

Les *Facultés* furent la division des sciences enseignées alors à l'Université.

Il n'y en eut d'abord que deux : la Faculté des Arts et la Faculté de Théologie.

Les Facultés de droit canon et de médecine ne s'établirent en France que dans les premières années du treizième siècle.

La Faculté des arts enseignait le *trivium* et le *quadrivium*. Le *trivium* se composait de la grammaire, de la logique et de la rhétorique : c'étaient les lettres. Le *quadrivium* comprenait l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie : c'étaient les sciences.

Posséder à la fois les sept arts, comme Abeilard, constituait le savoir suprême : la *clergie*.

La Faculté des arts englobait les quatre nations, qui avaient chacune un procureur chargé de l'administrer et de soutenir ses intérêts;

Les autres facultés, celle de théologie, et, un peu plus tard, celles de décret et de médecine, eurent chacune un doyen.

La réunion des quatre procureurs des Arts et des trois doyens formait la représentation, le conseil supérieur de l'Université.

Au-dessus d'eux, chef jouissant d'une autorité quasi sans limites et d'immunités importantes, se trouvait le *recteur*.

La Faculté des arts venait hiérarchiquement la première, elle possédait de grosses prérogatives; ainsi, ses plus bas gradés avaient le pas sur les plus hauts gradés des autres Facultés. Le recteur ne pouvait être choisi que dans son sein. Il était élu exclusivement par des députés des quatre nations qui prenaient le nom d'*Intrants*.

L'élection du recteur se faisait à la durée d'une chandelle allumée. Si, pendant le temps qu'elle mettait à brûler, une majorité ne parvenait à se former, l'élection était remise, et de nouveaux députés étaient nommés pour y procéder. L'intronisation du recteur donnait lieu à une procession solennelle de toute l'université, les maîtres en chapes écarlates, bannières déployées. Elle était aussi l'occasion de ces pantagruéliques repas qu'a raillés l'apologiste de Cahors.

La durée de la charge rectorale fut d'abord de six semaines. En 1265, le cardinal Simon de Brie, légat du Pape, la porta à trois mois. Plus tard, elle s'étendit à deux années.

Au moyen âge, moins encore qu'aujourd'hui, la science n'avait de frontières; il n'y avait ni Pyrénées, ni Alpes, ni Rhin pour le savoir. En octobre 1352, c'est un Anglais, Wisknin, qui est élu recteur de Paris; en mars 1365, c'est le danois Machaire; en juin 1366, le hollandais Wulneh; en juin 1377, l'allemand Ulrich de Constance.

En 1203, le Saint-Siège créa une fonction nouvelle, celle de *syndic*, dont la mission était de veiller au maintien de l'orthodoxie de la doctrine. Peu à peu, l'action du syndic s'élargit; il soutint les intérêts généraux de l'Université, surveilla la discipline et les thèses, dressa les réquisitoires dans les contestations des écoliers, soit entre eux, soit avec les bourgeois, soit avec le pouvoir civil. Grâce à ce minutieux contrôle, l'Université échappa à la contagion de la réforme et fut même le boulevard de l'Eglise dans la guerre qu'elle fit aux hérésies de Luther et de Calvin.

IV. — Enseignement et règlements.

Avant d'examiner ce que fut l'enseignement universitaire, nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les nombreuses écoles où les enfants et les adultes s'initiaient aux éléments des sciences, avant d'aborder les cours plus savants du clos Bruneau et de la rue du Fouarre.

D'un ouvrage anonyme, *De recuperatione Terræ sanctæ* (*Gesta Dei per Francos*, t. II), Monteil, dans son *Histoire des Français des divers Etats*, a extrait tout un plan d'éducation qu'il est intéressant de reproduire :

« Au quatorzième siècle, l'éducation commençait vers neuf ou dix ans par le *Doctrinale puerorum* (sorte de grammaire), de Villedieu. On les exerce, la nuit de préférence, sans lampe, à la récitation des déclinaisons et des conjugaisons. Dès qu'ils sont un peu avancés, ils ne parlent qu'en latin avec leur précepteur. Qu'il leur enseigne en même temps la musique par la lecture et le chant du Psautier; qu'ils chantent, à leurs récréations, les psaumes et les hymnes de l'Église. Plus tard, les petits auteurs latins, le Graduel, le Bréviaire, la Légende des Saints, ensuite les historiens, enfin les

poètes; et le grec, ensemble ou séparément. Un peu d'arabe (utile à cause des relations que les croisades du quatorzième siècle créèrent avec la Terre-Sainte).

« Vos enfants sont un peu familiarisés avec les langues anciennes, c'est le moment de les envoyer aux grandes écoles de la ville. Apparemment, vous voudrez que le jeune clerc qui les élève n'en continue pas moins leur éducation. Dans ce cas, voici pour lui quelques avis qui ne lui seront pas inutiles. Je suppose que vos fils ont terminé leur cours d'humanités, ils commencent leur rhétorique : point de Lulle, son art oratoire est au moins frivole; point de poésie érotique ni satirique, surtout point de poésie italienne; j'aimerais mieux trouver sous la main de vos enfants une vipère que Dante ou Pétrarque.

« Quand ils seront entrés en logique, que le jeune clerc les tienne aux catégories, aux analytiques, aux topiques, aux sophistiques; qu'il les y tienne longtemps, qu'il y exerce, qu'il y aiguise leur raison.

« A la philosophie succèderont la physique et l'histoire naturelle. Le jeune clerc doit être muni d'un bon Pline qu'il commentera d'après les Arabes.

« L'esprit de nos jeunes gens est maintenant assez formé pour recevoir les connaissances de Dieu et de l'âme. En leur parlant de l'ontologie et de la psychologie, que leur précepteur prenne garde à lui et à eux : dans ces matières, la vérité et l'erreur sont voisines,

« Vos fils ont passé ensuite aux éthiques, aux sciences morales; enfin, ils sont hors de classes.

« Voulez-vous que vos enfants donnent dans les mathématiques? Je ne vous en détournerai pas, si vous y tenez; mais il faut que l'enseignement en soit fait avec précaution et prudence, c'est-à-dire dans un appartement intérieur, sans se permettre de tracer sur les planchers, sur les murs, des figures de géométrie, des caractères ou grimoires d'algèbre. Il ne faut scandaliser personne, et surtout se garder de donner une réputation de sorcellerie à la maison d'un magistrat.

« Les mathématiques les mèneront à l'astronomie nécessairement, mêmes et peut-être plus grandes précautions.

« Je ne serais pas fâché qu'ils joignissent à ces études celle du droit public. Sur cette matière, ils ne sauraient trouver un meilleur ouvrage que le livre du *Gouvernement des Princes*, par Gilles de Rome, Augustin.

« En général, ne leur permettez pas d'étudier dans des traductions, dans des abrégés; car, de nos jours, comme si le Pape allait jeter un interdit sur les langues anciennes, ou comme si la trompette du jugement dernier allait interrompre le cours universel des choses, on abrège tout. Aussi nous n'avons que des demi-savants, et encore est-ce beaucoup dire!...

« Le moment de prendre un état est enfin venu, guidez vos fils, ne les contraignez d'aucune sorte. Bien qu'ils appartiennent à une famille de gens de loi, ne les forcez pas à aller à l'Université étudier le droit; qu'ils soient entièrement libres. »

Que de bons et sages préceptes dans ce lointain programme d'études! Et quel cercle étendu de connaissances on faisait embrasser aux jeunes esprits : le *surmenage* n'était pas né.

*
* *

Le chantre de Notre-Dame était, avant la fondation de l'Université, le chef des écoles, établies principalement sur la rive droite de la Seine. C'est lui qui délivrait aux maîtres les *licences* d'enseigner, renouvelées chaque année moyennant une taxe minime. Les maîtres ne devaient enseigner que les garçons, les maîtresses que les filles. Sous peine *de la corde*, maîtres et maîtresses devaient mener leurs élèves chaque dimanche à la messe de leurs paroisses. La fête des petites écoles se célébrait le jour de la saint Nicolas, tandis que celle de l'Université avait lieu en grande pompe le jour de la saint Charlemagne.

Pour se soustraire à la taxe du chantre, beaucoup de maîtres ouvraient, sans licence, des écoles clandestines : c'est là l'origine de l'expression *faire l'école buissonnière*, que nous avons, on le voit, beaucoup détournée de son sens primitif.

*
* *

Quand l'Université exista, que le recteur fut à sa tête, le Chantre, qui portait alors le titre plus relevé de chancelier de Notre-Dame ne conserva de sa prérogative de délivrer les licences d'enseignement que le côté honorifique, car il ne pouvait plus refuser la licence aux clercs qui avaient passé par l'approbation rectorale.

Comme aujourd'hui, le premier grade à conquérir était celui de *bachelier*, mot que les uns font dériver de *bas chevalier*, et les

autres de : *baux*, repas qui suivait l'obtention du grade, et de *laurier*, à cause de la couronne dont on ceignait le front du gradué.

Après le bachelier, venaient le *licencié*, puis le *maître* ou *docteur*.

Les dispenses des grades universitaires furent d'abord gratuites. Ensuite, Pierre-le-Mangeur, chancelier de Notre-Dame (1179), qui tirait son sobriquet de ce qu'au dire de Trithème, « il dévorait les livres, » obtint du Pape la permission de percevoir une redevance modique sur les dispenses. En 1275, les bacheliers paient un droit de « deux bourses de 6 sols chacune. »

En 1215, le légat du Pape, Robert de Courson, édicta le règlement suivant : « Nul n'enseignera les arts, s'il n'est âgé de vingt-et-un ans, et s'il ne les a étudiés six ans ; la philosophie, s'il n'a six ans d'études et vingt-cinq ans d'âge ; la théologie, s'il n'a huit ans d'études et trente-cinq ans d'âge ; on expliquera la dialectique d'Aristote et les deux Prisciens, ou au moins l'un d'eux ; — les jours fériés, seulement la philosophie, la rhétorique, les mathématiques et la grammaire ; — on ne lira ni la métaphysique, ni la physique d'Aristote, ni rien de David de Dinant, de l'hérétique Amaury ou de Maurice l'Espagnol ; point de festins aux assemblées des Maîtres ; — assistance aux funérailles ; — taxe des logements réservés aux écoliers ; — forme des habits et de la chaussure ; — les leçons ne seront pas dictées, mais prononcées par cœur, les écoliers en écriront ce qu'ils pourront. »

L'étendue des études préliminaires amenait plus tard que de nos jours les écoliers aux cours de l'Université. On en comptait peu au-dessous de vingt-cinq ans, et il n'était pas rare d'en voir de quarante et cinquante ans. Ignace de Loyola, à trente-deux ans, était encore sur les bancs du collège Sainte-Barbe (fondé en 1460 par Geoffroy Lenormant), et l'on rapporte qu'à cet âge, pour une peccadille, il eut à s'y soumettre une fois à la peine de la fustigation.

Le clerc faisait un stage de six mois avant de recevoir le privilège de *scolarité*, d'être « écolier juré. » Une interruption de six mois dans ses études lui enlevait ce titre auquel étaient attachées tant d'immunités. En entrant dans l'Université, il quittait ses habits de couleur pour revêtir la « robe de classe », sorte de soutane noire à rangée de boutons serrés, et chausser les souliers noirs et couverts.

La Faculté des Arts avait ses écoles dans la fameuse rue du Fouarre ou du *Feurre*, ainsi nommée à cause de la botte de paille qui était l'unique siège de l'écolier, et qu'il traînait chaque matin

au cours ; le pape Urbain V, de qui émanait cet usage, avait voulu par là « écarter d'eux toute tentation d'orgueil. »

Le maître seul, dans sa chaire élevée, bonnet carré en tête, jouit du privilège de s'asseoir sur un escabeau.

A cinq heures du matin, hiver comme été, la cloche de Saint-Julien-le-Pauvre, l'église préférée des écoliers, les appelle à la messe, puis annonce l'ouverture des cours, à la chandelle. Les horloges ne sont pas encore répandues. Ce sont les sonneries des cloches qui leur indiquent les divisions de la journée : *prime*, *tierce*, *none* et *vêpres*, qui correspondaient à six, neuf, midi et trois heures.

La Faculté de théologie, après avoir débuté rue du Fouarre, ne tarda pas à émigrer dans trois bâtiments dont lui fit don, en 1252, le roi saint Louis. Ils étaient situés rue Coupe-gueule, vis-à-vis le palais des Thermes, local peu confortable, d'ailleurs, puisqu'il s'appela d'abord la *Pauvre Maison*, avant d'être baptisé le collège de *Sorbonne*, du nom de Robert de Sorbon, qui avait aidé Louis IX dans son œuvre. En même temps que de ces bâtiments, le roi fit don à la Faculté d'une rente de 2 sols par semaine, pour aider les écoliers. On y enseignait exclusivement la théologie. Parmi les plus brillants maîtres de ces premiers temps, citons Odon de Douay, Guillaume de Saint-Amour et Gérard d'Abbeville.

La Faculté de Décret ou droit canon avait élu domicile au clos-Bruneau, faisant face aux dépendances de la commanderie de Saint-Jean-de-Latran. Ses professeurs, d'abord au nombre de six, portaient le nom particulier d' « antécesseurs. » On n'y enseignait que le droit ecclésiastique, d'après le recueil de canons rédigé en 1152 par le pape Eugène III, et connu sous le nom de *Décrets*. Cette jurisprudence s'efforçait de réformer les mœurs grossières et barbares de ces temps, prônait la *trève de Dieu*, s'élevait avec vigueur contre les duels et les épreuves judiciaires. Un siècle plus tard, on substitua au recueil d'Eugène III les *vraies Décrétales*, compilation où le pape Grégoire IX avait rassemblé toutes les décisions authentiques de ses prédécesseurs.

De droit civil, de droit romain, point. Le pape Honorius III en avait interdit absolument l'étude à l'Université. Le roi Charles IX (1560-1574), dans son ordonnance de Blois, réserva l'enseignement du droit civil et du droit romain aux facultés d'Orléans et de Poitiers. Ce fut Louis XIV qui, le premier, ordonna que l'enseigne-

ment du droit civil et du droit romain fût répandu dans toutes les universités du royaume.

La Faculté de médecine eut des débuts difficiles. Pendant longtemps, elle n'a aucun local spécial. On la voit errer tantôt dans les écoles de la rue du Fouarre, tantôt dans l'église de Sainte-Geneviève-des-Ardents, tantôt autour des grands « bénoictiers » qui sont sous les tours de Notre-Dame. Ce n'est qu'en 1483 qu'on trouve trace de son établissement fixe au coin de la rue de la Bucherie et de la rue des Rats.

A Paris, au seizième siècle, les droits à payer pour l'ensemble des grades de médecine s'élève à 2000 livres, somme très considérable pour le temps. A la même époque, ils ne montaient qu'à environ 400 livres à la Faculté de Montpellier.

*
* *

Voici quels furent, du douzième au quinzième siècle, les principaux écrivains dont les ouvrages servaient à l'enseignement universitaire :

Théologiens : Gerson (1363-1429) qui fut chancelier de l'Université de Paris, et qui combattit la méthode scholastique et l'astrologie judiciaire, auteur probable de l'*Imitation de Jésus-Christ.* — Thomas A-Kempis (1380-1471), à qui l'on a également attribué l'*Imitation.* — Jehan Raulin. — Biel. — Raymond Sebonde. — Clavassius.

Philosophes : Marsile Ficin. — Hermolaus Barbarus, de Venise. — Pic de la Mirandole.

Naturalistes : Cuba, auteur du *Jardin de santé.*

Mathématiciens et astronomes : Regiomontanus (1436-1476), le premier qui observa le cours des comètes d'une manière astronomique. — Le grand Faber. — Léonard de Pise. — Lucas de Borgo.

Poètes grecs : Merula. — Strozza. — Les deux Philelphes.

Poètes latins : Mapheus Vegius, qui ajouta à l'*Eneïde* un treizième chant aussi beau, au dire des contemporains, que ceux de Virgile. — Ugolinus, chantre de l'épopée de Charlemagne. — Andrelinus. — Ravisius Textor. — Collatius, qui raconta les malheurs de Jérusalem.

Poètes français : Martin Franc, surnommé le *champion des Dames.* — Villon. — Martial d'Auvergne. — Jean l'Orfèvre.

Orateurs : Cordelier Maillard. — Cordelier Menot.

Historiens (*en latin*) *:* le chanoine Paul-Émile. — Gaguin.

(*En français*) *:* Les deux Chartier, Jehan et Alain. — Monstrelet. — Juvénal des Ursins. — Froissart. — Nicole Gilles. — Jehan de Troyes, *Chronique de Louis XI.*

Grammairiens : Annius. — Ange Politien. — Béroalde. — Brant. — Alexandre. — Niger.

*
* *

Au-dessus de tous ces écrivains, c'est Aristote qui eut le plus d'influence, — et une influence aussi pernicieuse que considérable, — sur l'enseignement du moyen-âge.

Ses écrits, traduits des versions arabes, commencent à pénétrer en France vers le neuvième siècle. En peu de temps, l'engouement général se porte sur ces ouvrages, et non sur les meilleurs d'entre eux, tels que la Rhétorique, la Poétique, les Météores, la Politique, l'Histoire naturelle, mais sur sa Dialectique, sur ses livres de Métaphysique et de Physique générale, profondément obscurs, soit par eux-mêmes, soit par suite des altérations commises par les traducteurs. Aristote ne tarde pas à faire autorité dans toutes les questions, non seulement philosophiques, mais même théologiques. Sous cette influence naquit la *méthode scholastique*, qui s'appliqua indifféremment à la théologie, à la jurisprudence, à la philosophie et à la médecine, malgré les origines et les natures si diverses de ces sciences. Les livres d'Aristote répandirent dans les écoles le goût des généralités et des abstractions, genre qui ne demande ni lectures, ni expériences, ni calculs. Au seuil de chaque branche des sciences, on entassait des divisions vaines, les catégories, les propositions, les syllogismes auxquels on tenta de tout ramener.

L'ère des stériles disputes est ouverte : au onzième siècle, naît la querelle des *réalistes* et des *nominaux*. Les écoles de l'Université, pour la plupart, se jetèrent dans le camp des Réalistes, qui, faisant de la philosophie l'étude d'un monde essentiel et intelligible, antérieur et supérieur à celui qui frappe nos sens, donnaient ainsi le pas à la philosophie sur la théologie, à la raison humaine sur la révélation divine.

Vainement, en 1209, les professeurs de Paris condamnèrent les doctrines philosophiques d'Aristote; vainement, en 1215, nous l'avons dit plus haut, le légat Robert de Courson exclut de l'ensei-

gnement ses livres sur la Métaphysique et la Physique ; rien ne peut détourner de lui les esprits, même les plus éclairés de ce temps, et, à partir du treizième siècle, soutenu par saint Thomas d'Aquin, Aristote reparaît dans les écoles plus universellement étudié et prôné que jamais.

Voici quelques-unes des graves questions autour desquelles les intelligences les plus sérieuses d'alors se débattaient :

— Si Dieu n'eût rien créé, qu'aurait été sa prescience?

— A-t-il pu faire autre chose que ce qu'il a fait?

— Ses œuvres auraient-elles pu être meilleures?

— En quel sens peut-on dire qu'il a voulu sauver tous les hommes?

— Quelle est la structure intérieure du paradis?

— Les vêtements avec lesquels se montra Jésus ressuscité étaient-ils véritables ou apparents?

— Monta-t-il au ciel avec ces vêtements?

— Que sont-ils devenus?

— Le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ est-il nu ou habillé dans l'Eucharistie?

— L'eau se change-t-elle en vin avant de subir, avec le vin, la transubstantiation eucharistique?

Il est aisé de s'imaginer le nombre d'hérésies éphémères qui naissaient de ces absurdes controverses, — hérésies d'ailleurs aussitôt nées, aussitôt étouffées, grâce aux répressions énergiques dont usait le Saint-Siège à l'égard des esprits trop aventureux. Un évêque de Paris, Étienne Tempier, condamna à lui seul deux cent vingt-deux propositions sur Dieu et sur l'âme; par malheur, dans le nombre, il s'en trouva de saint Thomas d'Aquin, lesquelles étaient absolument orthodoxes, et le trop zélé pasteur fut obligé de retirer sa censure, sur les points du moins où elle avait frappé l'éminent théologien.

Peu à peu, l'Église arriva à détruire presque complètement le prestige d'Aristote; mais pendant la période où l'influence de ce philosophe avait rayonné sur l'Université, elle avait arrêté sensiblement le mouvement intellectuel et scientifique, en favorisant la logique, la physique et la métaphysique, au détriment de l'étude des Sept-Arts, qui reprirent ensuite leur essor.

V. — Privilèges, luttes, rôle politique de l'Université.

Fondées sous l'inspiration directe ou indirecte des Papes, les Écoles qui précédèrent l'Université furent entourées d'immunités importantes, qui durent se reverser sur l'Université elle-même, dès sa naissance. Toutefois, ce n'est qu'en l'an 1200, sous Philippe-Auguste, que nous apparaît la première concession connue de privilèges considérables.

Au milieu d'une rixe sérieuse entre écoliers et bourgeois de la cité, comme il en éclatait si souvent, et dans laquelle le prévôt était intervenu, cinq écoliers furent tués. L'Université porta plainte près du roi, qui lui donna gain de cause. Le prévôt et ceux de ses gens qui avaient pris part à l'échauffourée furent condamnés à la prison perpétuelle, avec interdiction des droits civils, leurs maisons rasées, leurs arbres et leurs vignes arrachés.

Philippe-Auguste ne s'en tint pas là. Pour éviter le retour de pareils drames sanglants, il publia une ordonnance (1200) qui soustrayait les écoliers à la justice criminelle et les rendait justiciables seulement du tribunal du recteur. — Le roi déclare leurs demeures inviolables. — Il enjoint aux bourgeois de dénoncer et arrêter ceux qui frapperaient les écoliers. — Ces dispositions sont applicables à leurs serviteurs. — Les personnes accusées par un écolier ne peuvent se défendre par l'épreuve de l'eau ou par le combat judiciaire. — Enfin, le prévôt, à son entrée en charge, devra prêter serment, devant l'Université assemblée, de respecter ses privilèges.

C'est en l'église Saint-Julien-le-Pauvre qu'avait lieu cette cérémonie solennelle.

Par l'effet de cette ordonnance, les écoliers se trouvaient placés dans cette singulière, mais avantageuse, situation : l'autorité qui avait le pouvoir de les arrêter n'avait pas le pouvoir de les juger; et celle qui avait le pouvoir de les juger n'avait pas le pouvoir de les arrêter. Il en résultait que, le plus souvent, ils n'étaient pas arrêtés ni jugés du tout.

Saint Louis confirma à l'Université les privilèges que lui avait concédés Philippe-Auguste, et lui en accorda de nouveaux. Les Papes, de leur côté, notamment Urbain IV et Clément IV, ne lui ménagèrent pas les avantages et les prérogatives.

Le recteur avait droit d'appeler à son tribunal et de juger les magistrats de la Cité.

Il ne pouvait être excommunié.

Mais il pouvait excommunier les fermiers des aides et les officiers de finances qui empiétaient sur les privilèges de l'Université.

L'écolier en procès avec un bourgeois assignait son adversaire devant le tribunal spécial du recteur, pourvu que cet adversaire ne demeurât à plus de quatre journées de distance de la ville universitaire.

L'Université avait le droit de censure sur les hauts dignitaires et sur le gouvernement même; nous trouvons dans Froissart plusieurs cas où elle adressa des remontrances au roi.

Parfois elle sanctionne les traités de paix, concurremment avec les grands corps de l'État; témoin le traité conclu entre Louis XI et Maximilien d'Autriche.

Enfin, les réceptions des gradués se font au milieu de la plus grande pompe, souvent en présence des souverains étrangers qui se trouvent être les hôtes du roi de France, tous les dignitaires de l'Université en chappes rouges, entourés des trente appariteurs ou *bedeaux* (du saxon : *bidèle*, proclamation) à masses d'argent.

En 1218, les écoliers sont devenus si turbulents et si batailleurs que l'official leur interdit le port d'armes. Mais cette interdiction ne tarda pas à être levée.

Les désordres recommencèrent bientôt, le roi saint Louis se vit obligé de sévir contre l'Université. Le sang avait coulé à flots et les maîtres avaient pris fait et cause pour leurs disciples. Le pape Grégoire IX intervint auprès de la reine Blanche de Castille pour tempérer la sévérité royale. En effet, tout se borna à une verte semonce adressée aux Docteurs. Ceux-ci, au lieu de reconnaître leurs torts se mutinèrent (1227), encouragèrent les écoliers à la résistance et quittèrent Paris en masse. Pendant quelque temps (1227-1231), l'existence de l'Université fut suspendue. C'est de cette période troublée que les Dominicains et les Franciscains profitèrent pour ouvrir à Paris des écoles de théologie. L'Université leur céda même, pour cet usage, une maison rue Saint-Jacques, près de l'église Saint-Etienne-des-Grès.

Les religieux gagnèrent rapidement du terrain : en 1252, sur douze chaires de théologie qui existent à Paris, il y en a sept d'occupées par les réguliers, frères prêcheurs, cisterciens ou pré-

montrés, trois par des chanoines de Notre-Dame et deux seulement par des professeurs séculiers. L'Université se récria contre cet état de choses, se plaignit au roi, au pape, et finit par expulser les Dominicains de son sein. En cette circonstance, unique peut-être, le roi et le pape se liguèrent contre l'Université. En 1255, Alexandre IV, par sa bulle *Quasi lignum vitæ*, confirma et maintint les moines dans la possession de leurs chaires. Les Ordres mendiants semblèrent prendre à tâche de payer largement, à force de gloire, leur droit d'entrée dans l'Université de Paris, en s'y faisant représenter par des maîtres tels que saint Dominique, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure. Avec Alexandre de Halès, Guillaume de Saint-Amour et Albert-le-Grand, qui professait sur la place Maubert, à laquelle il a, dit-on, donné son nom, quelle superbe pleïade de hautes intelligences plane sur ce treizième siècle!

Philippe le Bel (1268-1314), dans ses difficultés avec le Saint-Siège comprit le besoin de s'appuyer sur l'Université. Pour se la concilier, il lui accorda un privilège important : il exempta ses membres du droit de péage dans toute l'étendue du royaume, et même sur les terres de ses vassaux. Dans deux rescrits adressés au bailly d'Amiens, ce roi invoque les égards « que l'on doit, dit-il, aux travaux, aux sueurs, à la disette de toutes choses, aux peines et aux périls que subissent les clercs pour acquérir la perle précieuse de la science. »

Vers cette époque, les étudiants étrangers sont exemptés du droit d'aubaine.

En dépit de la tolérance dont le Saint-Siège faisait preuve envers les membres de l'Université, fréquemment les écoliers encouraient les peines de l'excommunication. Ils entreprenaient alors le voyage de Rome pour s'en faire relever. Qu'arrivait-il? C'est que ce pieux pèlerinage à la Ville Éternelle devenait pour ces incorrigibles l'occasion de nouveaux désordres, de nouvelles débauches. Le remède était pire que le mal. Pour obvier à cet inconvénient, le pape Innocent III délégua à l'abbé de saint Victor le pouvoir d'absoudre sur place les écoliers excommuniés. Il se délivra ainsi d'hôtes aussi fâcheux.

Albert MAZERON.

(*A suivre.*)

LE ROMAN INTÉRIEUR[1]

Jusqu'à présent, le roman, dans toutes les littératures et à toutes les époques, pourrait se définir : une histoire intéressante dont les aventures et les héros n'ont jamais existé. L'art du romancier consiste précisément à présenter et à décrire ce monde imaginaire avec toute l'exactitude de la réalité, de façon à nous le rendre présent et à nous y faire vivre nous-mêmes.

Il ne faut pas, comme le vulgaire n'est que trop porté à le faire, s'imaginer que ceux-là seuls sont dignes d'intérêt dans le monde qui se trouvent doués de facultés supérieures ou jetés dans des circonstances exceptionnelles. Ce piédestal, que les auteurs se hâtent de construire au-dessus de nos têtes pour y élever leurs personnages et les mettre plus en vue, nous fait illusion la plupart du temps, et nous nous persuadons aisément que ceux-là seuls méritent nos regards qui s'arrangent pour les provoquer. La vérité est au contraire que ces existences exceptionnelles sont faites plutôt pour piquer notre curiosité que pour servir à notre instruction. Il y a entre eux et nous trop de distance pour que nous puissions tirer de leur vie des exemples qui nous soient directement applicables.

Au contraire, prenez dans cette foule si nombreuse et en apparence si insignifiante, tel homme, non pas qu'il vous plaira de choisir mais qu'il vous arrivera de rencontrer. Cet homme, qui vous paraît commun, insignifiant, vulgaire, porte en lui, si vous savez y lire, toute l'explication de la nature humaine. Toutes les âmes sont faites sur ce modèle. On peut discerner en lui toutes les opérations de notre pensée et tous les mouvements de notre cœur, de la même façon qu'en histoire naturelle le plus infime individu suffit à éclairer l'idée du genre.

(1) Cet article, où notre très distingué collaborateur, M. Rondelet, expose une théorie nouvelle du roman, servira d'introduction à un livre : *Une Femme bien malheureuse*, qu'il doit publier prochainement, et qui confirmera sa théorie. — *Note de la rédaction.*

Cet homme dont nous parlions tout à l'heure, et que nous nous représentions à plaisir vulgaire et banal, n'en est pas moins, comme tous les hommes, sujet à passer par des états divers qui tantôt se précipitent et tantôt se ralentissent, qui se succèdent et se remplacent, aujourd'hui avec la soudaineté d'un changement à vue et demain avec la lenteur majestueuse de la nature. De ces deux sortes de changements, l'un rapide comme la répercussion d'un écho et l'autre insensible comme la croissance des fleurs, ce sont les premiers auxquels se complaît la littérature extérieure, la littérature actuelle. Lorsqu'un père voit son fils égorgé sous ses yeux, son âme entre soudainement dans un état nouveau dont il n'est pas besoin, ni d'analyser l'origine ni d'expliquer la violence. Ce sont là les grands courants par lesquels toute âme se trouve entraînée. L'auteur ici borne sa tâche à trouver des expressions suffisantes pour en rendre les effets, et son vrai triomphe consiste à en faire partager les émotions. L'analyse en pareil cas ne joue donc qu'un rôle secondaire : les impressions du lecteur peuvent bien se multiplier, ses connaissances intellectuelles ne se trouvent point agrandies, ni sa pénétration augmentée.

Il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de ces transformations lentes, de ces métamorphoses insensibles qui s'accomplissent en quelque sorte dans les profondeurs invisibles de la nature humaine. Cette évolution psychologique n'est point, comme on est porté à se l'imaginer, un phénomène étrange et peu fréquent : tout au contraire, c'est le fond permanent de notre vie, et pour ainsi dire, le tissu dont elle se compose. Il vous arrive chaque jour et à chaque instant de vous trouver en contact ou en relation avec des personnes dont les idées et les sentiments paraissent arrêtés, la pensée tournée obstinément et pour jamais d'un certain côté. Le temps passe, la vie se continue; il n'est arrivé aucun événement d'imporportance ni même aucun changement de détail dans ces existences paisibles et immobiles : aucun incident ne les a surprises, aucune catastrophe ne les a atteintes, aucun conseil ne les a éclairées, et cependant, sans motif apparent, sans raison imaginable, elles ont dévié de leur état moral et intellectuel, elles sont devenus les adversaires des idées qu'elles soutenaient auparavant, elles ont passé au pôle opposé de leur propre pensée. Vous vous trouvez ainsi en présence d'un homme nouveau sur lequel vous ne comptiez pas et qui déconcerte toutes vos idées.

II

Le philosophe Leibnitz a signalé en passant ce phénomène étrange des motifs obscurs, des affirmations inconscientes, des mouvements inaperçus qui se passent dans l'âme ; et, depuis Leibnitz, on a singulièrement abusé de cette première théorie de l'*Inconscient*. La vérité est que si ces faits s'accomplissent en nous sans être aperçus, ce n'est en aucune façon parce qu'ils sont insaisissables, mais parce que la conscience ne se donne pas la peine et ne prend pas le temps de les discerner. Ce qui le prouve, c'est qu'au moment même où cet homme, tout entier à la spontanéité, n'a qu'une vue confuse et indistincte de ce qui se passe au dedans de lui-même, le philosophe avec lequel il s'entretient n'éprouve aucun embarras ni aucune difficulté à pénétrer cette pensée ouverte et sans défense. Il distingue parfaitement ce qui se passe dans l'âme de cet interlocuteur naïf et, grâce à ses habitudes d'analyse, il lui serait facile de dévoiler à lui-même ce cœur qui s'ignore et qui se méprend peut-être sur ses propres intentions. Il y a donc là, comme on le voit, un champ immense et tout à fait nouveau ouvert aux expériences et aux descriptions de la psychologie. Un homme du monde, du goût le plus fin et le plus délicat, que je consultais sur cette nouvelle variété du roman, eut un mot charmant pour la dépeindre : « Ce sera, me dit-il, une romance sans paroles. » Il est impossible de mieux comprendre et de mieux caractériser cette littérature intérieure dont il est ici question.

III

S'il est du plus haut intérêt de sonder ces profondeurs de l'âme humaine et de faire ressortir comme avec le scalpel et le microscope ces métamorphoses intérieures qui changent la face d'une destinée, il ne faut pas croire que ce soit là un travail facile pour l'écrivain. Il va sans dire qu'avec les habitudes prises et les traditions établies ce qu'on cherche avant tout dans cette sorte de livres, ce sont les aventures *romanesques*. C'est que, impuissants à représenter ce fond mystérieux de la nature humaine, les romanciers trouvent plus commode de se rejeter sur le dehors et de chercher l'intérêt non pas au dedans de l'homme, mais à l'extérieur. De là les innombrables espèces de romans par lesquels on s'est efforcé de saisir les imagi-

nations, d'occuper les esprits, d'émouvoir les cœurs de la foule. Ils ont tous ce caractère commun de chercher à éclairer le dedans par le dehors et de multiplier les inventions pour dissiper l'attention au lieu de la recueillir.

Le roman d'intrigue et d'aventures a précisément pour but de déplacer la réflexion, de la suspendre, de la disperser.

Il se fait dès les premières lignes comme un accord tacite de l'auteur avec le lecteur. Il est entendu, sans qu'on ait pris la peine de le demander d'une part et d'y consentir de l'autre, qu'on ne se montrera pas trop sévère sur la vraisemblance des événements, la probabilité des rencontres, l'heureuse fortune des dénouements. Cette convention met tout le monde à l'aise; l'imagination peut se donner carrière. Ce n'est même pas sans un certain plaisir que le lecteur se sent transporté dans le monde de l'impossible. Par une sorte de mirage, ce monde impossible lui fait l'effet d'un monde idéal. A tout le moins, il l'éloigne de la réalité et lui procure ainsi une sorte de soulagement qui se changera plus tard en dégoût. Le roman historique, dont on a fait grand cas et qui a eu sa vogue et son règne, enchérit pour ainsi dire sur les œuvres de pure imagination. Non seulement il invente les situations et les intrigues, mais il aborde sans reculer le difficile problème de les représenter telles qu'elles ont pu ou dû se passer dans un milieu qui n'est pas le nôtre et dont les témoignages de l'histoire ou les découvertes de l'érudition peuvent seules nous faire entrevoir la réalité. En dépit de toutes les recherches et de tous les efforts possibles pour être exact, l'écrivain compte bien sur le crédit que lui fera le public. Celui-ci, en effet, ne demande pas à l'auteur les mérites de l'archéologue ou de l'archiviste; ce qu'il réclame avant tout, c'est un récit intéressant, et il se félicite d'un anachronisme qui favorise son émotion.

IV

Le roman historique, malgré ses licences et ses inexactitudes, demande pour être apprécié une certaine connaissance et un certain goût de l'histoire. N'est-il pas plus facile, sans sortir des temps présents, d'imaginer une action qui se déroule dans quelqu'un de ces milieux moins connus auprès desquels il nous arrive souvent de passer sans nous en douter. Ce genre de roman est fort à la mode à l'heure présente et il se subdivise en un nombre infini de variétés.

Je ne sais pas trop comment on l'appelle. On dit volontiers qu'une œuvre est *documentaire* lorsqu'elle nous initie aux mœurs, aux coutumes, aux pratiques d'une classe de citoyens dont il ne nous était point venu à la pensée de nous inquiéter jusqu'alors. Rien de plus simple et de plus facile que de prendre l'une après l'autre chacune des professions qui peuvent occuper l'activité humaine. Il est très certain que chaque profession, avec ses habitudes traditionnelles et ses procédés techniques, transforme pour ainsi dire l'individu qui s'y voue tout entier : elle le transforme, elle le refait à son image, elle lui donne un caractère et une physionomie propres. Le lecteur se trouve ainsi en présence d'une variété de l'espèce humaine qu'il n'avait pas même soupçonnée et qui était demeurée pour lui aussi inconnue que le sauvage des pays à découvrir. Ce type qu'on lui offre, ce milieu qu'on lui décrit ont pour lui tout l'attrait de la nouveauté. Ces déformations de la nature humaine par le métier et par la routine piquent sa curiosité. De la même façon que le roman historique paraît aux ignorants une leçon et un enseignement de l'histoire, il ne manque pas de lecteurs qui, pour justifier leur curiosité, prétendent trouver dans ces descriptions fantaisistes de véritables documents d'économie politique.

On voit du reste que cette sorte de littérature n'est pas faite pour agrandir en nous l'idée de l'homme moral et l'estime que nous pouvons avoir de sa dignité. Le vrai fond de toutes ces études est un fatalisme latent plus dangereux sous cette forme du réalisme pratique que sous la forme avouée d'une doctrine. Le dernier mot de l'auteur dans tout roman documentaire n'est-il pas de considérer l'homme comme un effet du milieu auquel il est soumis et un résultat des causes qui le modifient? Il ne faut plus parler ici d'originalité, de personnalité, d'indépendance, il est bien entendu que chacun des échantillons offerts comme type, n'est qu'un produit de plus du même moule où sont façonnés ses pareils. Dès lors, ce qui est intéressant, ce n'est pas cette unité banale semblable à toutes les autres unités, c'est le moule lui-même, c'est-à-dire le milieu choisi par l'auteur qui doit seul attirer nos regards. C'est ainsi qu'on peut dire qu'il y a dans le roman ainsi entendu quelque analogie avec les études d'économie sociale.

Si les romans conçus dans cet esprit et exécutés d'après cette méthode n'avaient pour soutenir la curiosité du lecteur que ce mérite de l'information, l'intérêt serait bien vite épuisé malgré les li-

cences qu'en pareil cas l'auteur ne manque point de se donner. Il a beau pousser à l'extrême les couleurs, grossir les moindres détails, exagérer ses remarques et ses exemples, les esprits frivoles éprouvent une vraie contrariété et comme une répulsion dès qu'ils s'aperçoivent du dessein qu'on peut avoir de les instruire. Par contre, les esprits sérieux se disent avec juste raison qu'on n'a que faire de cette fantasmagorie romanesque et que le plus simple serait encore de laisser son vrai caractère à cette étude. Il est donc bien probable que le roman documentaire n'aurait trouvé aucun crédit et n'aurait offert aucun charme sans la ressource dont il s'est avisé, ressource qui constitue l'appât et assure si vite le succès de ce genre d'écrit.

Dès qu'on exploite la curiosité humaine, il n'est pas bien difficile de s'apercevoir que cette curiosité n'est pas toujours disposée à rester dans les limites du vrai et de l'honnête. C'est ici qu'intervient cette malice humaine qu'il faut avoir le courage de discerner et de reconnaître en nous, perversité déplorable qui dès qu'on lui laisse prendre le dessus devient la maîtresse absolue de notre volonté et suffit pour nous précipiter dans les dernières corruptions. Combattue avec toute l'énergie et toute la persévérance que nous pouvons y mettre, elle ne laisse pas de se soulever contre nous et de nous solliciter par les tentations les plus diverses et les plus imprévues.

Ne voilà-t-il pas une source d'intérêt toute trouvée? il suffira pour que la curiosité du lecteur une fois excitée ne se ralentisse plus, que l'auteur fasse appel à ce besoin d'apprendre ce qu'il vaudrait mieux ne pas savoir. En présence de cette immense scène qui se développe devant nous, les regards adroitement dirigés se sentent fixés et retenus sur un point relativement imperceptible du tableau, où une main indiscrète autant qu'habile a perfidement laissé entrevoir quelque perspective voluptueuse, quelque épisode troublant. Le romancier s'en empare avec avidité; il prend pour tâche, non seulement d'éveiller, mais de satisfaire vos mauvaises pensées. Il se demande avec sollicitude quels sont les endroits où vous avez évité avec le plus de soin de mettre le pied. Il compte sur une composition de votre conscience, si votre moralité et votre pudeur se sont à bon droit révoltées d'entrer en contact avec de telles gens ou de franchir le seuil de ces lieux suspects. L'écrivain, spéculant sur votre faiblesse, se dit que vous ne serez peut-être pas fâché de connaître par son livre tant de choses que vous rougiriez assurément d'avoir vues. Il attend que vous fassiez le sacrifice de vos répugnances et de

vos délicatesses et il est tout prêt à vous faire un mérite de votre défaillance.

Une fois que le lecteur est entré dans cette voie, il se sent bien vite entraîné au delà de tout ce qu'il aurait pu prévoir ou consentir. Au début, il s'est donné à lui-même pour excuse l'intérêt de la science pour ne point détourner les yeux de cette étude, et à mesure qu'il pénètre plus avant dans ce monde repoussant et pervers, il se dit, pour justifier cette avidité malsaine, qu'après tout, ce monde-là avec ses mœurs inavouables et ses raffinements de corruption, n'a rien de commun avec lui, que, malgré ses impressions et peut-être ses vices, il est encore bien loin d'une telle perversité, plus loin encore d'une grossièreté semblable, et il lui semble que ces excès, dont il devient le témoin, tournent à l'apothéose de son propre caractère.

Cette remarque s'applique peut-être d'une façon toute spéciale à une variété du roman documentaire à laquelle on s'accorde aujourd'hui à donner le nom de roman psychologique.

Le roman psychologique tel qu'il a été pratiqué, non sans succès, dans les dernières années, semble avoir entrepris de dire le dernier mot dans la peinture du mal, il ne cherche plus seulement à satisfaire les inquiétudes d'une curiosité malsaine par le spectacle détaillé de nos infirmités, il va plus loin : il prétend nous introduire dans le secret et dans le débat de nos passions. Pour y mieux réussir, il prend son point de départ dans une hypothèse qu'il n'a pas eu l'audace d'avouer, mais dont il ne craint pas de suivre impitoyablement la logique.

On ne s'était point avisé jusqu'ici de supposer les hommes sans aucune conscience, sans aucun sentiment du devoir, de telle sorte qu'il ne leur vienne pas à l'esprit de délibérer avant de commettre le mal ni de le regretter après l'avoir fait. De toutes les chimères que les romanciers ont imaginées, celle-là est assurément la plus neuve et la plus imprévue. Un assassin fameux, qui a écrit ses mémoires dans la cellule du condamné à mort, n'a pas craint de dire : « Le plus grand des bonheurs est de tuer sans remords. »

Aveu naïf et moral qui prouve combien le meurtrier était loin de son idéal. Le roman psychologique nous montre des natures plus énergiques et plus libres. Il n'est jamais question à aucun chapitre et dans aucun passage, du moindre souvenir de la loi morale. Elle n'est plus là pour provoquer de fâcheux remords et

pour troubler l'âme par une intervention inopportune. Dès lors, les passions peuvent se donner toute carrière, rien ne gêne leur essor, ni n'entrave leur développement. Elles ne peuvent plus trouver d'obstacles qu'en elles-mêmes dans les combats qu'elles se livrent et les violences qu'elles exercent les unes envers les autres.

Pour que le roman se livre à ces audaces et dépeigne les mœurs telles qu'elles pourraient être si le sens moral n'avait jamais existé, il faut que la société soit bien corrompue et le lecteur bien complaisant. Ces excès, loin de l'effaroucher ou de le révolter, ont quelque chose qui leur plaît et qui représente pour eux une sorte d'idéal du crime. Mais tout le monde n'en est pas là et il y a encore des natures honnêtes qui refusent de se prêter au scandale de ces peintures. Le romancier ne l'ignore pas. Autre chose, en effet, est de passer par-dessus certaines délicatesses, autre chose de heurter les scrupules et de provoquer les répugnances. Le remords lui-même, le combat, la défaite, après une lutte impuissante, sont autant d'éléments d'intérêt que ce genre de littérature n'aurait garde de négliger.

De là découle la loi essentielle du roman tel qu'à bien peu d'exceptions près, il a été compris et pratiqué jusqu'à ce jour. Il s'agit toujours de représenter la nature humaine luttant contre le mal et traversant, parmi les différentes phases de la vie, les orages des tentations. Seulement, ce qu'il faut remarquer et ce qui ne souffre aucun démenti, c'est qu'on représente avant tout sous nos yeux l'amoindrissement graduel des caractères, l'affaiblissement du tempérament moral, en un mot la défaite qui se dénoue le plus souvent par la violence et par les dernières extrémités.

Ce n'est donc point sortir de la vérité que de regarder le roman comme un incessant plaidoyer en faveur du mal. S'il n'ose pas essayer une justification complète ou même un panégyrique du coupable, il s'arrange autant qu'il le peut, pour en faire un innocent. Tous les épisodes qu'il imagine, toutes les circonstances qu'il accumule, tous les mouvements de l'âme qu'il décrit, sont autant de circonstances atténuantes destinées à prévenir des jugements trop sévères.

Si l'auteur respecte en nous la conscience et le sens moral, il les retourne en quelque sorte contre nous. Il se fait dans notre âme un travail de rapprochement secret. Nous comparons, sans nous l'avouer peut-être à nous mêmes, ces natures inférieures, ces carac-

tères débilités et avilis, avec nos propres mœurs et notre propre conduite. Il nous semble, non sans raison, que nous valons bien ces tristes personnages. A voir ces faiblesses, ces vilenies, nous nous sentons devenir des héros; le mépris et le dégoût que nous éprouvons pour eux nous relèvent à nos propres yeux et c'est ici que s'applique, dans toute sa force, le mot si souvent cité : « Je me trouve peu quand je m'estime, et beaucoup quand je me compare. »

Cette méprise de notre orgueil est encore moins funeste à notre caractère que ne peut l'être cette analyse perpétuelle du mal et cette contemplation incessante des défaites de l'humanité. On sait bien qu'une des grandes ressources de l'homme coupable, lorsqu'il ne se fait pas un orgueil de sa faiblesse, est de répéter avec autant de conviction que s'il le croyait effectivement : « Ce n'est pas ma faute; les circonstances ont fait tout le mal. » Ce sont bien là ces circonstances atténuantes dont nous parlions tout à l'heure : le romancier met tout son art à les faire valoir et le lecteur tout son empressement à les accepter.

Le dernier résultat auquel conduit la lecture des romans est donc une sorte d'anémie morale. Ceux qui s'y complaisent et s'y adonnent perdent le sentiment de la réalité et le goût même du possible, leurs jugements les plus vifs s'émoussent, leur délicatesse s'humanise avec ce qui leur paraissait douteux et condamnable, tout ce qu'on leur a raconté n'est après tout que l'histoire d'une déchéance, et la route de l'humanité n'est ainsi éclairée que du côté du mal.

Il faut remarquer que, dans l'âme humaine, le mouvement de bas en haut, s'il est permis de s'exprimer ainsi, vient de nous-mêmes, et c'est en nous qu'il prend son point d'appui : le mouvement de haut en bas, au contraire, celui par lequel l'âme descend et déchoit, a son point de départ hors de nous : c'est un entraînement auquel nous cédons et que nos propres passions accélèrent. Le roman extérieur, pour les comprendre tous sous une même dénomination, se borne donc, au fond, à représenter ce recul de la nature humaine, et le point d'arrivée du livre est toujours au-dessous du point de départ.

Il appartient au contraire au roman intérieur d'assister à ce spectacle fortifiant d'une âme s'établissant dans la possession d'elle-même, prenant en main la conduite de ses facultés et les dirigeant dans leur effort intime vers le bien. Les circonstances les plus heu-

reuses, les conseils les mieux inspirés ne sauraient en aucune façon suppléer à ce travail intérieur de l'âme sur elle-même.

C'est cet ensemble de phénomènes dont nul ne se trahit au dehors qu'il s'agit de saisir et de rendre par une analyse directe. Lorsque la chenille s'enveloppe dans l'enceinte fermée du cocon qu'elle a tissé et qu'elle s'en dégage sous la forme brillante d'un papillon, il n'est pas douteux qu'il s'est accompli à l'abri de ce voile impénétrable, une transformation mystérieuse dont les regards vulgaires ne sont point informés. La science pourtant ne laisse pas de se rendre compte des différentes phases de cette métamorphose. C'est là précisément l'œuvre du roman intérieur et le résultat qu'il ne doit point perdre de vue.

C'est bien là, je crois, la raison pour laquelle le philosophe Jouffroy s'est épris de cette forme de roman qui représentait à ses yeux la vraie psychologie : l'exécution n'en est possible qu'au moyen de l'observation la plus pénétrante et la plus scrupuleuse. Il s'agit tout à la fois de ne rien inventer et de tout découvrir. Il s'agit de saisir et de rendre, non pas seulement ceux des mouvements de la pensée et du cœur qui se trahissent pour ainsi dire d'eux-mêmes, mais de saisir tout au fond de l'âme ces légères fluctuations, sorte de courants sous-marins par lesquels les âmes se trouvent emportées.

Si ce spectacle est difficile à saisir, plus difficile encore à rendre, il est assurément bien utile et bien beau à contempler. Nous n'assistons point dans la vie ordinaire au spectacle de cette marche ascendante de l'âme vers le bien, c'est un secret entre elle et Dieu, et le jour où ces grands caractères se révèlent, où cette perfection éclate, le sentiment que nous éprouvons a toujours quelque chose de l'étonnement et de la surprise, tant nous nous rendons peu compte des différents degrés que cette âme a eu à parcourir, alors que nous prenions son silence pour de l'immobilité.

Il n'est pas même besoin de supposer quelqu'un de ces grands progrès par lesquels l'âme, prenant tout son essor, arrive à l'héroïsme ou à la sainteté, le courant le plus ordinaire de la vie amène chaque jour sous nos yeux des transformations semblables, et, quoique nous n'y songions guère, il serait du plus haut intérêt de saisir le secret de ces transformations.

Voici par exemple un jeune homme qui tient tête à ses parents : il est là, debout, devant eux, dans l'attitude de la révolte, le front

menaçant, le regard sombre, sa parole est brève, son accent irrité. D'où vient qu'une heure après on le voit reparaître calme, soumis, respectueux? Peut-être même cette conversion a-t-elle été plus rapide; peut-être, au lieu de prendre la fuite, vous le verrez se jeter en pleurant dans les bras de sa mère : alors il ne pense plus rien de ce qu'il pensait, il ne défend plus rien de ce qu'il soutenait; on dirait qu'il lui est venu une autre âme, tant cette nouvelle inspiration l'a transfiguré.

Ce même phénomène se renouvelle dans toutes les occasions de la vie. Cet homme qui menaçait de mort et de vengeance et qui cherchait son ennemi pour le tuer, rentre en lui-même, et à la lueur de la réflexion il découvre les motifs qui excusent son adversaire et désarment son propre courroux. Que de différends entre mari et femme terminés par un heureux retour de la tendresse, et au point de vue moral quelle infinie variété de nuances entre cette séparation et ce retour!

Le bon Rollin a laissé échapper un jour cette parole : « Ennuyeux comme la vertu. » Ce mot, qui paraît désolant, est pourtant d'une saisissante vérité en même temps que d'une singulière profondeur. Il n'est pas donné à tout le monde, en effet, de goûter les charmes de la vertu. Il faut être vertueux soi-même pour s'en faire une juste idée. L'aveugle-né ne saurait se représenter la lumière du soleil. Il n'est donc pas douteux que, pour le plus grand nombre, le spectacle de la vertu a quelque chose de languissant et de monotone: il ne présente à l'imagination rien de piquant ni d'imprévu. La remarque se trouve confirmée par ce fait que les voies du mal sont infinies dans leurs variétés; les combinaisons de la malice humaine sont inépuisables et le spectacle en est toujours nouveau.

Au contraire, la voie du sacrifice et du devoir est toujours étroite et toujours la même. Il ne faut pas penser, comme les utopistes de la morale moderne, à rien découvrir de nouveau : les lois du bien sont inflexibles et uniformes. Il n'y a pas deux manières de se retenir, de s'examiner, de se conduire. Quelle que soit la complication des circonstances extérieures, la grandeur ou l'humilité des situations, la variété des événements, c'est toujours au dedans de notre cœur et non point ailleurs que se livre le combat. Ces luttes et ces déchirements sont familiers à tous les hommes, et il faudrait n'avoir jamais voulu le bien pour ne pas les connaître.

C'est là précisément ce qui donne au roman intérieur son prix et

son efficacité. Une fois qu'on s'est résolument placé à ce point de vue, tout ce qu'on peut nous dire s'applique directement à nous; toutes les particularités s'anéantissent et disparaissent, il ne reste plus que l'âme dans ce qu'elle a d'essentiel.

Il en résulte que toute étude accomplie par le romancier moraliste devient un enseignement direct. Ce qu'on nous demande, en effet, ce n'est point d'admirer les inventions d'un auteur et de lui accorder ainsi une approbation littéraire toute platonique, mais on entend bien nous associer au courageux effort que poursuit sous nos yeux cette âme vaillante. Le roman intérieur n'est donc point du tout une étude qu'on nous propose, mais une action qu'on nous demande. Nul ne peut devenir meilleur que dans la mesure où il le veut bien. L'écrivain doit donc attendre ici du lecteur quelque chose de plus qu'un consentement à se divertir, il lui faut trouver chez lui la bonne volonté de s'instruire et le ferme propos de s'y intéresser.

Si de telles études nous étaient jamais données par les maîtres de la pensée, nous apprendrions à mieux connaître les chemins étroits qui conduisent à la vertu, et cette analyse des âmes jetterait de singulières clartés sur notre propre cœur. Le premier défaut de l'humanité est de s'ignorer elle-même. Nous ne connaissons pas toutes les ressources que nous portons en nous. Notre âme, pour la plupart d'entre nous, est comme une immense bibliothèque dont les livres n'auraient jamais été ni rangés ni ouverts. C'est à peine si, à nos heures de lassitude ou de découragement, nous nous laissons aller à une vue confuse de ce qui peut se passer en nous : rien ne se distingue à notre regard et nous ne daignons pas même chercher dans notre conscience les motifs secrets qui nous emportent et qui nous perdent.

Le roman intérieur est donc au plus haut degré une œuvre morale. Par sa méthode il est destiné à provoquer et à augmenter en nous la force de la réflexion : son but est de relever notre courage par les exemples qu'il nous propose, et de nous associer aux efforts de ceux qui veulent le bien.

Antonin Rondelet.

LA QUESTION SOCIALE

ET L'ÉMIGRATION COLONIALE

Un fait important vient de se passer dont l'insouciance générale n'a pas tenu compte sérieux. Cependant, il semble être un symptôme très significatif d'aspirations nouvelles chez celles de nos populations rurales les plus opposées, jusqu'ici, à tout changement d'habitudes.

Neuf familles de cultivateurs du Périgord ont répondu aux offres de la *Société d'Emigration* et se trouvent, actuellement, en route pour la Nouvelle-Calédonie. Les avantages concédés ont paru, à ces familles, mériter un véritable empressement et balancer même le sacrifice des inévitables retours en pensée vers la Mère-Patrie.

Jusqu'ici, nous le répétons, peu d'entre nos populations rurales ont songé à la vie coloniale, les Basques exceptés.

Mais, chez les Basques, une autre pensée avait déterminé le mouvement qui a peuplé de leurs compatriotes une grande partie de l'Uruguay et de la République Argentine principalement : c'était la répugnance pour la conscription et les ennuis d'une longue servitude militaire.

Non, certes, que le peuple basque soit pusillanime, maintes fois il a prouvé une indomptable vaillance et donné au Livre d'Or de nos gloires nationales des noms illustres.

Seulement, il se souvient encore de ses anciennes « libertés et franchises ». Il est prêt à verser son sang pour le pays, si le pays en a besoin ; mais, essentiellement laborieux, grand voyageur par surcroît, il trouve énervante la vie de caserne et, imitant les ancêtres, véritables rois de la mer, il s'est élancé vers les pays où la liberté, au moins de nom, lui semblait assurée.

A ces motifs, se sont ajoutées des considérations tenant aux liens de famille très étroits chez le Basque. Aussi, est-il vrai de dire qu'une sorte de prise de possession d'une partie de l'Amérique méridionale se fait pacifiquement, mais sûrement, par nos compatriotes béarnais.

A leur tour, les Savoisiens ont imité cet exemple sur une assez large échelle. Peut-être, encore, trouverions-nous à leur côté des Limousins et des Auvergnats. Toutefois, nul n'ignore que le cultivateur français est plus qu'aucun autre attaché à la terre natale. Il veut vivre, travailler et mourir au foyer familial. Avec une véritable surprise, sinon même avec terreur, il entend dire que de longues théories d'émigrants allemands, anglais, italiens vont se fixer dans les pays les plus lointains de leur propre pays, et la pensée de les imiter ne lui vient pas, si durement que puisse lui peser la tâche quotidienne!

Il faut donc tenir un compte sérieux du fait que nous avons signalé. Le Périgord n'est, certes, pas une province marâtre au travail de ses habitants. Par suite, on comprendrait moins la résolution des familles qui l'ont abandonné, s'il ne convenait d'étudier les causes de découragement pesant sur nos cultivateurs.

C'est, avant tout, le régime économique dont on se plaint avec force. En effet, telle mesure excellente pour le Nord de la France, devient désastreuse pour l'Ouest ou pour le Midi, et *vice versâ*.

Ajoutez-y des impôts bien lourds, des exigences mutuelles entre propriétaires, voulant tirer un gros revenu de leurs terres, et fermiers, qui sentent combien le travail rural augmente chaque jour en difficultés et réclame de sacrifices pour lutter contre la concurrence étrangère.

D'autre part, si nos campagnes ne semblent plus guère offrir une rémunération suffisante au laboureur, des voix autorisées apprennent à ce même laboureur que la France possède d'immenses espaces où les bras manquent pour faire jaillir du sol de merveilleuses moissons.

Oui, peut-être, s'il ne fallait pas risquer de grosses avances; s'il ne fallait pas, d'abord, consacrer une ou plusieurs années à des travaux de défrichements; s'il ne fallait pas, enfin, redouter les dangers de l'acclimatation; oui, peut-être, le cultivateur, fatigué ici, se prendrait à espérer que, par-delà les mers, il rencontrerait une oasis de paix où ses efforts ne resteraient pas inutiles pour l'amélioration du sort de sa famille.

Toutes les difficultés énumérées existent ou du moins existeraient si les sociétés d'émigration SÉRIEUSES ne prenaient soin de les annihiler dans la mesure du possible.

Les avances, elles les font, en achetant des terres et en les défrichant sommairement, puisque les cultures de l'avenir restent à la décision du futur concessionnaire, mais assez, cependant, pour éviter à l'arrivant la plus pénible et la plus dangereuse cause de non acclimatation.

Nous voulons dire le bouleversement primitif du sol vierge qui dégage, alors, les émanations telluriques, meurtrières pour l'étranger.

En général, ces défrichements sont exécutés par des indigènes ou par des travailleurs habitués à la région. Il convient, enfin, de dire que, dans le plus grand nombre de cas, l'acclimatation est affaire d'hygiène. Ce n'est pas le labeur qui tue, mais bien les excès dont on n'a pas toujours le courage de s'abstenir.

Sur ce point, les témoignages sont unanimes, et j'en trouve un plus que piquant dans la préface d'un ouvrage considérable :

A travers l'Hémisphère Sud, second voyage autour du monde, entrepris par M. Ernest Michel, dans un but que, tout à l'heure, nous apprécierons.

« Plusieurs, écrit M. Michel, croient impossible d'aborder les grands voyages à moins d'une constitution robuste. Je peux affirmer le contraire. J'ai partout rencontré les Anglais et les Américains, de santé délicate, voyageant pour la fortifier; je les ai vus s'en allant aux antipodes avec femme et enfants. J'en ai rencontré un bon nombre voyageant autour du monde *en voyage de noces!*

« En voyage de noces! « répèterons-nous. Voilà bien un trait particulier à la race anglo-saxonne. D'humeur essentiellement pratique, elle veut tout voir, tout peser, afin de mieux choisir. Et si, une fois, elle s'est trompée dans ce choix, sans hésitation, elle abandonnera l'entreprise commencée pour recommencer ailleurs avec un courage nouveau.

Là est le secret de l'expansion prodigieuse de l'influence anglaise, comme de l'influence américaine, appelées un jour, si nous n'y prenons garde, à faire échec à notre propre diffusion.

Un dernier rival, l'Allemand, entre en lice. On le trouve partout et, avant très peu, il établirait promptement sa suprématie sur nos colons, si les lois de la métropole ne viennent calmer sa fièvre

envahissante et ne rendent plus sérieusement efficace la protection due à nos compatriotes.

Mais où, parfois, échouerait l'initiative d'un seul, l'entreprise de plusieurs, réunis en société, brisera les obstacles et obtiendra tous les secours, tous les genres de succès.

Les Sociétés anglaises et américaines d'émigration l'ont compris à merveille. Les Sociétés commerciales, industrielles et de banque des mêmes nations l'ont compris, à leur tour.

Des villes florissantes, des débouchés nouveaux, des ressources immenses sont maintenant l'apanage de pays regardés encore chez nous, à l'heure actuelle, comme croupissant dans la sauvagerie!!

Mais le réveil est proche. Toutefois, si nous devons une mention spéciale à des *Sociétés françaises* organisées comme celle dont l'action vient de décider les neuf familles périgourdines à émigrer vers nos antipodes, il faut reconnaître la constance avec laquelle des *écrivains français* luttent pour la prospérité de nos colonies, en général, trop oubliées.

II

Parmi les écrivains dont nous venons de parler, M. Ernest Michel tient un rang flatteur. Il n'a pas consulté, chez lui, l'extraordinaire masse de renseignements que renferment ses ouvrages. Hardiment, il est parti, à plusieurs reprises, pour des voyages autour du monde, accomplis avec une aisance merveilleuse et dont, aujourd'hui, l'utilité est grande pour tous ceux que préoccupent les questions menaçantes de socialisme ou de colonisation.

Écoutons M. Michel qui, dans la préface du premier volume de : *A travers l'Hémisphère Sud*, nous donne l'origine de sa résolution d'affronter une seconde fois le tour du monde.

« Sur la route de Londres à Brighton, un jeune Anglais monte dans mon wagon et s'assied en face de moi. Il a l'air pressé et fatigué, et accepte volontiers les petites provisions que je lui offre. — Qu'est-ce qui vous rend si essoufflé? lui dis-je. — Je viens du Mont Blanc et j'ai passé plusieurs nuits en route ponr ne pas manquer le navire qui part demain pour la Nouvelle-Zélande où je vais m'établir. — Vous allez donc chercher fortune? — Non, j'ai mes capitaux, mais, ici, ils me rapportent 3 pour 100, et en Nouvelle-Zélande, 10 pour 100. Dans mon village, je ne suis rien, là-bas, un

des premiers. Je viens de parcourir le globe dans un voyage d'investigation qui a duré deux ans; j'ai visité tous les pays, je les ai comparés, j'ai pesé, pour chacun, le pour et le contre et j'ai arrêté mon choix sur la Nouvelle-Zélande.

« Par son climat tempéré, ses terres fertiles, c'est celui qui présente en ce moment les plus grandes ressources et le séjour le plus agréable. Tous les objets de première nécessité y sont à bon marché et les capitaux y trouvent un emploi lucratif. Je viens donc chercher ma famille et nous partons demain; je ne voulais pas quitter l'Europe sans avoir vu le Mont Blanc, pour le comparer au Mont Cook des Alpes New-Zélandaises. »

Le même Anglais, voyant qu'il parlait à un Français, ajouta :

« Pour quelle raison, je l'ignore, mais j'ai constaté que vos compatriotes réussissent peu dans les divers pays. Là où ils sont venus avec nous, comme en Chine et au Japon, ils disparaissent peu à peu, laissant la place aux Anglais et aux Allemands. »

Cette dernière observation fut très sensible à M. Ernest Michel, qui résolut aussitôt d'en vérifier l'exactitude.

Pour cela il entreprit, nous le savons, deux voyages autour du monde. Nous venons de lui faire un premier emprunt, continuons cette moisson fructueuse.

« L'essentiel, dit M. Michel, exigerait que notre jeunesse voyageât, non en touriste, pour s'amuser, en gaspillant le temps et l'argent, mais en observateur, pour rapporter des connaissances étendues, des faits nombreux bien étudiés. Nous pourrions alors, par la comparaison de ce qui se passe chez les peuples divers, adopter ce qui leur réussit et préparer notre réforme, non sur des théories, mais sur l'expérience.

« Après un arrêt en Portugal et au Sénégal, *que nous aurions déjà dû relier à l'Algérie*, nous aborderons au Brésil, où nous verrons comment des vues courtes et une étroitesse d'esprit font que les ressources précieuses de cet immense pays demeurent inexploitées et perdues, aussi bien pour les habitants que pour le reste de l'humanité. (Ceci était écrit en 1884.)

« Dans les républiques de race espagnole, nous verrons le triste état où les guerres civiles périodiques réduisent des populations qui devraient pourtant prospérer et se multiplier sur d'immenses terres fertiles.

« Au Chili, une race plus virile se rencontre, mais elle abuse, elle aussi, des Indiens qu'elle tient dans un état bien misérable.

« Au Pérou, il faut déplorer la corruption générale, fruit de la richesse, suivie du désastre d'une guerre sanglante et malheureuse.

« En revanche, à la Jamaïque, on est frappé des infinis résultats obtenus par le génie colonisateur des races anglo-saxonnes qui ont centuplé le chiffre de la population, tandis que Cuba et les Antilles espagnoles, trop souvent déchirées par la guerre civile et affaiblies par l'incurie du gouvernement, restent stationnaires au point de vue du nombre et de l'industrie.

« Aux États-Unis, partout le travail est en honneur, et l'énergie fait mettre en valeur, par le concours des immigrants de toutes les nations, les richesses minières, agricoles et pastorales de cette immense contrée.

« Dans les îles Sandwich, nous constaterons que les populations indigènes de race polynésienne savent se gouverner elles-mêmes et ne dédaignent pas *les conseils de la femme capable*, parfois élevée à la dignité de sénateur.

« Dans la Nouvelle-Zélande, en Tasmanie, en Australie, il faut admirer le courage de ces jeunes colonies qui, en cinquante ans, ont couvert le pays de routes et de chemins de fer, de maisons et de troupeaux. Il faut *louer* leur sens pratique et leur attachement à la loi morale. *Non seulement certains abus de nos grandes villes ne sont pas tolérés, mais encore le travail du dimanche, le blasphème, les mauvais propos sont sévèrement punis. Le bonheur de la famille et de la communauté étant en raison de sa moralité*, TOUT INDIVIDU QUI PORTE ATTEINTE A CETTE MORALITÉ EST CONSIDÉRÉ COMME UN ENNEMI PUBLIC.

. . . . . .

« Et, cependant, la prise de possession du monde par nos rivaux nous laisse beaucoup à faire, si nous voulons que notre race, qui occupe aujourd'hui une large place dans la petite Europe, ne soit pas effacée à côté des Anglais, des Russes, des Chinois, des Allemands dans la possession et le gouvernement des autres parties du globe. Pour cela, on verra bien vite que les hommes étant la matière des peuples, il importe d'arrêter, au plus tôt, notre stérilité systématique par de justes réformes dans les lois successorales, dans l'instruction et dans l'éducation, faisant effort pour nous affranchir de la routine sur bien des points et nous débarrasser de nombreux préjugés. »

C'est ici, croyons-uous, que se résume d'une façon magistrale le bien à tirer des observations de M. Michel. La préface qui ouvre le troisième et dernier volume de : *A travers l'Hémisphère Sud*, est une fort belle page d'étude sociale en même temps qu'un précis net, lumineux, basé sur des faits irréfutables, de gouvernement colonial.

Ce que nos rivaux accomplissent, pourquoi ne l'accomplirions-nous pas, nous dont, l'ancienne expansion coloniale fut si merveilleuse et si forte que l'empreinte laissée dans les pays jadis possédés n'est pas, ne sera peut-être jamais effacée!

Les idées de M. Michel se fondent sur un patriotisme élevé qui lui fait ne rien négliger d'utile pour la réalisation de réformes, si désirables que notre puissance intérieure et extérieure y est absolument attachée.

Nous ne pouvons résister au plaisir de détacher de cette page les arguments les plus significatifs et de les proposer aux méditations de tous ceux que préoccupent justement des questions aussi vitales pour le Pays.

III

« Pour combattre les abus du siècle dernier, nous sommes allés aux abus contraires. Nous nous sommes laissés gagner par la manie de l'égalité, que nous poursuivons sans cesse, sans l'atteindre jamais, parce qu'elle est contraire à la nature. Nous avons détruit l'autorité paternelle, en faisant du *père un usufruitier, et du fils le propriétaire; nous avons rabaissé la mère en ne lui accordant aucune part sur l'héritage du mari; nous avons donné libre cours à la débauche, en décrétant l'impunité du séducteur*. Le résultat d'une telle législation a été que la population qui, en Angleterre, s'accroît chaque année de 15 pour 1000 et, en Prusse, de 13 pour 1000, ne s'accroît, en France, que de 2 pour 1000, grâce encore à l'immigration des peuples voisins; en sorte que les étrangers sont déjà montés, chez nous, au 3 pour 1000 de la population.

« Et, pourtant, pour prendre notre part au mouvement d'expansion qui pousse les autres peuples sur tous les points du globe, il importe de coloniser; mais comment coloniser, lorsqu'il y a à peine assez de monde pour la Mère-Patrie! Sur ce point, les chiffres ont leur éloquence. En cinquante ans, nous n'avons réussi à mettre qu'un peu plus de 200,000 Erançais en Algérie, qui est à notre porte; et, dans le même espace de temps, l'Angleterre peuplait l'Aus-

tralie de 3 millions de colons, la Nouvelle-Zélande de 600,000; elle en envoyait de nombreux millions au Canada, aux États-Unis, dans les autres colonies, et la Mère-Patrie s'augmentait encore de 10 millions! Or, pour les peuples, les hommes sont la matière première. Est-ce à dire que notre race soit moins prolifique? Le Canada est là pour le démentir. Les 59,000 Français que nous y laissions en 1763, en un peu plus d'un siècle, sont, maintenant, 1,100,000 au Canada, et 400,000 aux États-Unis.

« Tout observateur impartial conviendra donc que la stérilité actuelle des familles françaises est le résultat d'autres causes complexes et multiples, dont nous allons indiquer quelques-unes en signalant le remède. Nous commençons par nos lois de succession, qui imposent le partage forcé, laissant à peine le quart disponible. Elles produisent les conséquences ci-après : dans la classe aisée, le désir de conserver le foyer après soi, et de laisser les enfants dans la même aisance à laquelle on les a habitués, fait redouter une nombreuse famille, et, à l'heure actuelle, la France est la seule nation à commettre ce crime contre nature, qui consiste à arrêter la vie par calcul. D'autre part, les enfants, propriétaires de par la loi, comptent sur le bien paternel et maternel, et ne se soucient pas d'aller chercher fortune au loin. Dans la classe populaire, le droit au partage produit d'autres conséquences encore plus fâcheuses. Non seulement, dans la plupart des cas, la liquidation forcée et la vente aux enchères ruinent les familles au profit des gens de loi, mais, dans plusieurs départements, on ne trouve presque plus d'enfants qui veuillent rester avec les vieux parents, parce que, à la mort de ceux-ci, les frères et les sœurs, déjà établis, viennent, de par la loi, réclamer leur part des hardes, des instruments du travail et même de la récolte pendante. Ceci explique comment les hospices des Petites-Sœurs des Pauvres n'ont jamais assez de place pour toutes les demandes...

« Dans les conditions de notre manière de comprendre l'éducation, il faut presque des natures exceptionnelles pour échapper au naufrage. Mais on se console en disant : « Il faut que jeunesse se « passe; les bons principes conservent leur germe, et on y revient « tôt ou tard. » Oui, un bon nombre reviennent vers trente ans, lorsqu'ils ont compris que la vie est une lutte et qu'ils doivent s'y faire leur place par le travail et la vertu. Mais, en attendant, ils ont perdu les dix plus belles années de la vie! A trente ans, l'Anglais

revient d'Australie, d'Amérique et d'ailleurs, où il est allé avec un petit capital. Son capital est décuplé; il se marie et élève une nombreuse famille...

« Par la restauration de la famille sur ses véritables bases et par le retour au christianisme, on reviendra aux familles nombreuses, on pourra peupler les colonies et envoyer des nationaux à l'étranger. Il ne suffit pas d'avoir des colonies et de les peupler, il faut encore les diriger *pratiquement. Si nous voulons qu'elles prospèrent, il faut renoncer à les gouverner de Paris.* Il faut les laisser se gouverner elles-mêmes, comme les colonies anglaises, et établir à Paris un ministère des colonies dont le but sera, avant tout, de développer l'initiative privée, de faciliter la formation de compagnies, etc., en utilisant tous les renseignements utiles, toutes les bonnes volontés.

« La Société de géographie commerciale de Paris a formé un comité gratuit de renseignements. Le Ministère des colonies pourrait l'utiliser en échangeant avec lui des informations. En Angleterre, les voyageurs qui arrivent des divers points du globe se font un devoir de renseigner, non seulement les comités de ce genre, mais le ministre lui-même, sur ce qui intéresse les colonies, sur ce qui peut les menacer, sur les agissements des autres nations. Le ministre les accueille avec empressement, contrôle leurs dires avec celui de ses agents, et souvent, s'il y a contradiction, il envoie sur place un homme de confiance pour vérifier les faits. Les décisions sont alors prises en parfaite connaissance de cause...

. . . . . .

« Le militarisme, tel qu'il sévit aujourd'hui sur l'Europe, la met en état d'infériorité, non seulement vis-à-vis de l'Amérique, mais même d'une partie de l'Asie. Il faut dénoncer ce retour à la barbarie et préparer les esprits au désarmement par la substitution de l'arbitrage aux guerres sanglantes dans le règlement des différends entre nations. Pourquoi des milliers d'hommes se tiennent-ils l'arme au bras, prêts à s'entre-égorger pour s'arracher un lambeau de terre de quelques centaines de kilomètres carrés, lorsqu'ils peuvent en acquérir des milliers qui ne demandent qu'à être occupés sans le sacrifice d'un sou ni d'un homme, et sur lesquels on pourrait faire vivre des millions d'Européens!

« Il faut combattre les préjugés par la presse et par la parole, et, avant tout, faire disparaître chez nous, comme chez les autres nations latines, cette opinion absurde qui veut que le commerce,

l'industrie, l'agriculture, soient moins honorables que les carrières libérales ou administratives.

. . . . . .

« Il est d'usage de dire et de croire que le Français n'émigre pas parce qu'il est trop bien en France. C'est une erreur! Le jeune homme qui, après *douze ans d'études* et *vingt mille francs de dépenses*, arrive à gagner *cent cinquante* ou *deux cents francs par mois*, *dans un bureau du gouvernement*, en abdiquant son indépendance, ne trouve pas qu'il soit si bien en France, mais il *ignore* qu'avec moitié moins d'études et de dépenses, il aurait pu se faire une meilleure place ailleurs.

« Les fausses idées des mères, en ce qui concerne les pays étrangers, sont aussi un obstacle à l'émigration. Elles croient ces pays habités par des sauvages et ne consentent jamais à y marier leurs filles. J'ai vu à Shangaï deux jeunes Français employés à la douane chinoise. Dès la première année, ils gagnaient de 10 à 12,000 francs, avec la perspective d'arriver jusqu'à *soixante-quinze mille francs par an. Malgré cela, ils n'ont pu trouver une épouse française.*

« Enfin, faisant appel, sinon au patriotisme, du moins à l'intérêt, bien entendu, des capitalistes, il faudrait les décider à abandonner les jeux de bourse par la connaissance que leur donneraient nos agents des grands travaux publics entrepris dans les deux hémisphères. Si on entrait dans cette voie, *le chemin de fer transaharien serait bien vite entrepris et ouvrirait l'Afrique à notre profit; le chemin de fer de la vallée de l'Euphrate, qui est la porte de l'Asie, deviendrait une ligne française.*

« Que tous ceux qui aiment le pays se mettent à l'œuvre. Qu'ils ne craignent pas de regarder et de sonder nos plaies. Mal connu est à moitié guéri! Sans nous préoccuper des défauts des autres peuples, étudions ce qui leur réussit, imitons-les et nous verrons bientôt notre Mère-Patrie se relever et reconquérir la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre. »

On ne pouvait mieux dire, mais il y a encore quelque chose à ajouter à ces conseils, quelque chose d'essentiel et de grave que nous allons exposer en aussi peu de mots que possible.

IV

Notre insouciance générale est devenue extrême, et trois causes, croyons-nous, bases de cette insouciance, doivent être combattues avec la dernière énergie, si nous voulons réagir utilement contre le mal qui nous mine au plus grand profit de nos ennemis :

1° Il faudrait que l'Administration intérieure française stimulât l'indolence des communes et se stimulât en elle-même pour ce qui concerne les ventes et échanges de biens communaux ou domaniaux.

2° Il faudrait que de nouvelles et très précises instructions fussent données à ceux de nos agents répandus sur le globe entier.

3° Il faudrait faire appel à la bonne volonté de la Presse, pour que les questions intéressant la vitalité nationale pussent enfin obtenir la place prépondérante dans les discussions et polémiques de chaque jour.

Nous allons développer sommairement ces assertions.

Qui donc n'a été frappé, au cours des voyages en France (car nous souhaitons parler seulement de notre pays), de l'aspect général de la petite propriété rurale? Bien entendu, nous ne voulons pas dire que tout y soit pour le mieux, que la routine n'entre pas encore, pour une large part, dans l'exploitation; mais, ce sur quoi il faut appuyer, ce qu'il faut mettre en évidence, c'est l'effort, le travail, accomplis.

Aimant passionnément le petit coin de terre dont il est maître, le cultivateur ne regarde pas à la peine. Une seule chose étant coûteuse pour lui : l'argent, il tâchera, dans nombre de cas, de le remplacer par un peu plus de fatigue. Et, vraiment, le succès vient; et le fabuliste n'avait fait que traduire une chose bien connue, lorsqu'il écrivit l'admirable apologue intitulé : *le Laboureur et ses Enfants*.

Un trésor est toujours caché, même dans les terres les plus ingrates, pourvu que le travail s'entête à le découvrir.

Autre face de la question, la petite propriété, s'il est permis de s'exprimer ainsi, favorise l'extension de la famille, car, plus il y a d'enfants au foyer d'un cultivateur, et plus la dépense sera réduite : le produit du travail augmentant en raison du nombre de bras qui s'y acharnent.

Eh bien! dès lors, comment est-il possible que tant de terrains vagues, propriétés de communes ou de l'État restent encore en friche?

Pourquoi ne les pas lotir aussi impartialement que la chose est faisable et ne les pas *donner*, nous disons bien : DONNER à des familles, qui s'estimeraient heureuses de mettre en valeur ces terrains, sous la seule condition d'un impôt proportionnel percevable *après* que le travailleur aurait commencé à recueillir le fruit de sa constance?

Plusieurs heureux exemples seraient à citer de terrains, dits très mauvais, vendus, presque pour rien, par des communes avisées et qui, maintenant, leur produisent de bons revenus.

Au lieu de cela, mille formalités entravent souvent, pour ne pas dire toujours, ces opérations, qui transformeraient rapidement la physionomie rurale de la France, accroîtraient la population et, par suite, fourniraient une source certaine de revenus nouveaux.

A quand cette réforme?

En ce qui concerne nos agents d'ambassade ou de consulats, un reproche unanime leur est fait par ceux qui tentent une installation hors France.

Le plus grand nombre d'entre eux, se regardant comme exilés et prenant peu en patience un semblable mal, reçoivent avec défiance ceux qui ne voyagent pas uniquement pour leur plaisir.

Quoi! abandonner la France! Mais c'est folie, à moins que ce ne soit chose nécessaire pour cacher un passé mauvais!

Alors, un véritable déluge d'ennuis écrase les prétendants à la vie coloniale, sans compter que souvent, disons-le tout bas, nos agents, même très en vue, sont fort mal renseignés sur le pays où ils représentent la Mère-Patrie!

Faut-il ajouter que nos rivaux bénéficient d'une bienveillance très mesurée à nos compatriotes? *Cela est absolument vrai*, parce que nos rivaux sont appuyés par tous les moyens possibles, et que l'on craint de mécontenter le gouvernement de leur pays!

Mais nos nationaux peuvent se plaindre, qui les écoutera? Qui les protégera et leur fera rendre justice?

Inutile de citer des noms, de raconter de lamentables odyssées. Mieux vaut demander avec instance qu'une enquête très sérieuse élimine de notre corps consulaire les agents au-dessous de la mis-

sion ultra-honorable qui leur est confiée. Nous ne devons placer à de pareils postes que des Français instruits, actifs, patriotes.

En ce faisant, nous aurons accompli un grand pas vers notre régénération coloniale.

Maintenant, un dernier vœu : celui de la transformation de la Presse.

Depuis longtemps, la presse est devenue l'instrument par excellence qui agit sur la masse de la population avec une puissance incontestable.

Mais, par une déviation bien fâcheuse pour le pays, la presse, ou s'attarde en de vaines, de stériles polémiques concernant des ambitions, des avidités; ou elle se plonge dans une frivolité qui la mène aux plus tristes conséquences morales et sociales.

Nous ne voulons pas même salir notre plume en parlant de ces feuilles, la honte de la presse française, qui semblent avoir pour mission de faire tomber la conscience publique aux plus horribles monstruosités de mœurs.

Nous désignons simplement des publications dites « boulevardières » en possession d'une riche clientèle ou des feuilles populaires avec un tirage prodigieux.

Sont-ils, ces journaux, dans une voie vraiment patriotique?

Non, à coup sûr. Voyons-les à l'œuvre.

Les journaux « élégants » font une large place aux scandales mondains, aux échos de salon. Ils exaltent la vie à outrance, et le plus clair de ce qu'ils appellent leur esprit consiste à établir la suprématie de Paris, non seulement sur le reste de la France, mais sur l'univers entier.

« Comment vivre loin de Paris! » répète-t-on sur tous les modes plus ou moins lyriques.

« Mais, pourrait-on répondre, comment vivrait Paris, si des millions de créatures humaines ne consentaient à travailler pour lui donner des moyens d'exister? »

Faut-il ajouter que, sans le fort contingent apporté à Paris par la province, la vie intellectuelle y serait moins active : C'est chose trop connue.

Cependant, au milieu de ces frivolités, surnagera-t-il, parfois, une étude heureuse de grands projets de la vie industrielle ou commerciale?

Oui, si une puissante Compagnie a intérêt à voir paraître cette étude, pour favoriser une émission de titres.

D'autre part, de quoi se nourrissent les lecteurs des feuilles populaires? De romans ineptes, quand ils ne sont pas immoraux. Aussi, l'ensemble de la presse française est loin d'occuper le rang auquel elle prétend. L'étranger la regarde avec une sorte de dédain et affirme qu'elle ne prend pas le meilleur moyen de faire aimer et respecter son Pays.

L'étranger a raison souvent. C'est à nous à profiter de cet avertissement si grave. Que, désormais, les questions dont peuvent dépendre la prospérité nationale aient le pas sur toutes les autres.

Que, loin d'encourager la frivolité et la paresse mondaines, on parle de travail énergique, de réformes sociales sérieuses.

Que les soucis de la « haute vie » disparaissent pour d'autres plus dignes d'occuper des cœurs et des esprits dévoués au Pays.

Ils ne manquent pas, ces soucis.

La France se débat au milieu d'une crise économique redoutable. Nous sommes menacés de tous côtés, et lorsque le fameux bill Mac-Kinley sera devenu l'unique loi des États-Unis, il y a fort à craindre que notre commerce et notre industrie reçoivent un coup mortel, si nous n'avons préparé de nouveaux débouchés.

Attendre ce moment serait agir en aveugles, en inconsidérés.

C'est le cas ou jamais d'établir, dans nos possessions coloniales, des marchés accessibles *avant tout aux produits français;* c'est le cas de livrer généreusement les ressources de ces mêmes colonies au travail de jeunes hommes *français* qui, trouvant un champ d'action bien préparé, n'hésiteront plus à fonder un foyer sur ces terres lointaines.

Beaucoup d'entre eux ne possèdent que leur volonté. Eh bien! favorisez une énergie aussi heureuse par une protection efficace, par tous les moyens de stimulation en notre pouvoir.

Plusieurs Sociétés SÉRIEUSES se sont fondées, qui ont pour objectif ce but éminemment national. Soutenez-les et, au besoin, fondez-en de nouvelles.

Attirez les *capituux français* sur ces terres qui, bien aménagées, seront promptement rémunératrices.

Et puis, desserrez les mille liens de la tracasserie administrative, de la routine paperassière.

Allez, ensuite, notre puissance d'expansion n'est pas épuisée, elle

n'est que contrainte. Vite, elle s'épanouira comme, jadis, elle s'est épanouie aux Indes et en Amérique,

Seulement, oh! seulement, une fois que, de nouveau, elle aura repris sa marche ascensionnelle et civilisatrice, ne l'abandonnez pas, comme elle l'a presque toujours été!

La presse, nous nous l'imaginons, aurait une part bien large dans cette rénovation, le jour où elle consentirait à s'occuper *surtout et avant tout des intérêts français*.

Elle aurait à son actif une noble page, si, mettant à profit les conseils de M. Ernest Michel, elle combattait avec résolution, avec foi, les préjugés qui entravent le rayonnement de la France dans les pays soumis à son drapeau.

Paul DE LAURIÈRES.

LES EXTASES, LA MÉDECINE ET L'ÉGLISE [1]

LES VISIONS

XVI

OPINION DE LA MÉDECINE CONTEMPORAINE SUR LES VISIONS

En somme, les stigmates dont nous avons parlé dans de précédents articles, sont un phénomène encore assez rare dans les personnes les plus avancées dans la sainteté et la vie contemplative. Il n'en est pas de même des visions qu'on signale très fréquemment dans la vie des saints et dans l'histoire ecclésiastique. Or, il n'y a pas actuellement un livre de médecine qui, parlant de ce phénomène, ne pose en principe incontestable qu'il n'est pas autre chose qu'un cas d'hallucination. Ainsi raisonnent spécialement tous les écrivains rationalistes que nous avons eu l'occasion de nommer, tels que Charcot, Richer, Warlomont, Charbonnier, Mantegazza et les autres. Il serait aussi ennuyeux que superflu d'en citer les paroles, puisque, d'après leur système, nous savons que tel doit en être le sentiment.

Le *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie*, très justement estimé et consulté à cause de la renommée des auteurs qui ont concouru à sa compilation, se croit obligé de parler des visions sous le mot *hallucination*, et il ne doute pas même de l'identité des deux phénomènes. On y lit, en effet, les paroles suivantes : « Dans les temps anciens et jusqu'à la moitié du dix-huitième siècle.., selon les doctrines dominantes et les tendances générales, on attribuait les hallucinations aux influences surnaturelles les plus opposées entre elles. Regardées tantôt comme l'œuvre de Dieu, tantôt comme l'œuvre du diable, elles ont conduit ceux qui les éprouvaient aux fins les plus contraires; car, tantôt elles allumèrent les bûchers du moyen âge, tantôt elles engendrèrent les plus étranges exagérations d'un culte poussé

(1) Voir la *Revue* du 1er août 1889.

jusqu'à l'idolâtrie. Il serait trop long d'énumérer la variété des jugements que, depuis Socrate jusqu'à nos jours, l'homme a portés sur ce phénomène, que la pathologie revendique désormais comme lui appartenant d'une manière définitive. Il n'a fallu pour cela que des procédés scientifiques plus sérieux, une observation clinique plus subtile et l'abandon de certaines doctrines philosophiques qui embarrassaient la science et lui interdisaient tout progrès; » etc. (Tom. XVII, p. 160, art. *Hallucination.*)

Il paraît incroyable qu'un ouvrage destiné à donner la quintessence de la science moderne sur chaque branche de la médecine offre des pages écrites avec tant de frivolité. Ce serait chose aisée de ramener au vrai cet amas de phrases sonores et sans fondement. Mais n'ayant pas de temps à perdre, il nous vaudra mieux de chercher dans ce même article l'exposé de ces fameux *procédés scientifiques plus sérieux*, de ces *observations plus subtiles*, puis l'indication et la réfutation des *vieilles théories philosophiques ;* en un mot, la nouvelle et convaincante démonstration que le *domaine pathologique* s'est accru non seulement des hallucinations qui lui ont toujours appartenu, mais, encore du même coup, de toutes les visions dont il est ici question. Mais vainement chercherions-nous cette démonstration dans ledit article; non seulement, il ne la donne pas, il n'essaye même pas de la donner, et l'on peut en dire autant de tous les écrits modernes qui traitent de cette matière et qui sont passés par nos mains.

En voici un bien récent, puisqu'il porte le millésime de 1890; il a pour titre : *Traité pratique des maladies mentales*, par Cullerre, directeur de l'asile des aliénés de la Roche-sur-Yon. On lit à la page 64 : « Parmi les hallucinés sains d'esprit, quelques-uns reconnaissent leurs hallucinations... d'autres, bien qu'ils se conforment aux règles de la raison, croient néanmoins à la réalité de leurs sensations, soit par ignorance, soit par superstition (hallucinations religieuses collectives, hallucinations des extatiques et des illuminés). Il y a quelques hallucinés célèbres parmi les grands hommes doués d'une constitution névropathique. On cite, entre autres, Socrate, Mahomet, Luther, Jeanne d'Arc, Pascal et quelques grands saints et fondateurs d'ordres religieux. »

Il est bien entendu que le bon Cullerre n'apporte pas plus de preuves que les autres dans ses assertions. Pour tous la démonstration consiste simplement à affirmer et à confondre pêle-mêle

les exemples de visions avec ceux d'hallucinations, comme s'ils n'étaient et ne pouvaient être qu'une seule et même chose.

Si ces doctes médecins se contentaient de mettre en relief l'affinité qui existe souvent entre ces deux phénomènes, la grande difficulté qu'il y a quelquefois, non toujours, à discerner les hallucinations des vraies visions, et, par conséquent, l'extrême circonspection nécessaire pour ne point confondre avec un don surnaturel ce qui ne sera qu'un effet naturel ou le résultat d'une imagination exaltée; s'ils s'en tenaient là, ils resteraient dans le vrai; mais ils ne nous apprendraient rien qui ne fût connu de la médecine et de la philosophie antiques, qui ne soit dit et enseigné avec une singulière insistance par les théologiens anciens et modernes, ainsi que nous le démontrerons plus loin.

Mais lorsque, par un vice de méthode devenu trop fréquent de nos jours, de quelque ressemblance entre deux phénomènes, ils concluent à leur identité, et qu'ils tiennent pour bonne toute explication qui supprime le surnaturel, ce qu'ils ont montré dans les précédentes questions discutées jusqu'ici nous avertit de ne pas nous fier à de pareilles diagnoses sommaires, à de telles conclusions systématiques où la science est la première à être foulée aux pieds. Si les théories du matérialiste et de l'incrédule ont réellement la raison pour base, ils ne devraient pas avoir peur d'examiner les faits et de les discuter tranquillement, surtout quand cela n'a jamais été fait, comme on le voit clairement dans la question présente. En telle occurrence, le mépris qu'ils affectent chaque fois qu'on mentionne des effets surnaturels, pourrait bien n'être qu'une voile destiné à couvrir la peur qu'ils ont de devoir reconnaître un ordre de phénomènes contraire au système philosophique par eux adopté. Ainsi en est-il. Aussi l'incrédulité avec ses dogmes négatifs empêche-t-elle le libre examen beaucoup plus que ne le fait la foi. Il est certain que la foi ne nous défend nullement d'établir une comparaison entre ces deux ordres de phénomènes; de mettre, d'un côté, les visions, selon que les exemples nous sont affirmés et décrits par des témoins indubitables, et, de l'autre, d'accueillir avec estime les intéressantes connaissances que la médecine moderne a su ajouter aux anciennes, relativement au phénomène souvent merveilleux des hallucinations. Exposons clairement les faits; il nous sera facile ensuite de décider s'ils appartiennent ou n'appartiennent pas au même ordre. C'est ainsi et non autrement qu'on crée la science positive.

XVII

LES VISIONS EN DEHORS DE LA MYSTIQUE : L'APPARITION DE LA SAINTE VIERGE A LA SALETTE ET A LOURDES; APPARITIONS RELATÉES DANS L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT.

Nous ferons d'abord observer que le phénomène de la vision, telle qu'un grand nombre de faits pleinement certifiés nous l'ont fait connaître, ne présuppose pas un sujet adonné à la vie contemplative ou prédisposé à l'exaltation de l'imagination par un vif sentiment de foi et de piété. Non, tout au contraire; dans les cas très nombreux que l'on rapporte, le sujet, loin d'être porté au mysticisme, en était incapable, et très souvent il était ou indifférent ou étranger à la piété. Examinons quelques exemples survenus en notre siècle et même de notre temps, par conséquent, plus propres à un examen scientifique puisque nous en connaissons en détail toutes les circonstances.

C'était au mois de septembre 1846; on approchait de la fin de la saison pendant laquelle on mène paître les troupeaux sur les montagnes des Alpes couvertes de neiges durant la plus grande partie de l'année. Précisément dans les Alpes du Dauphiné, à 1040 mètres au-dessus du niveau de la mer, non loin du hameau des Ablandins, dans la commune de la Salette, un garçonnet de dix ans et une fillette de quatorze gardaient quelques vaches à eux confiées par leurs patrons (1). Le jeune garçon s'appelait Maximin Giraud, et la jeune fille, Mélanie Mathieu. Maximin était une bonne nature, étourdi et sans malice, bien qu'il lui échappât de temps en temps quelque mot incorrect lorsqu'il cherchait à réunir à coups de pierres les vaches dispersées, ainsi qu'il en fit plus tard et très simplement l'aveu. Il n'avait aucuen aptitude pour apprendre. Son père a déclaré qu'il avait mis trois ou quatre ans à lui faire entrer dans la tête le *Pater* et l'*Ave Maria*; le curé perdit son temps et sa peine à vouloir le préparer à la première communion et il dut y renoncer. Sous ce rapport, Mélanie ne valait pas mieux. Occupée dès le plus bas âge à garder les bêtes, elle n'allait que rarement à l'église. Privée de mémoire, elle ne parvenait

(1) Pour tous les détails rapportés ici, voir *la Vérité sur l'événement de Salette...* ou *Rapport à Mgr l'évêque de Grenoble sur l'apparition de la sainte Vierge à deux petits bergers sur la montagne de la Salette... par l'abbé Rousselot, etc. — avec approbation de Mgr l'évêque de Grenoble*, 1848. — On y expose les conclusions du procès-verbal dressé sur les lieux par la commission déléguée pour examiner le fait.

pas à retenir deux réponses du catéchisme; et c'est pourquoi, elle aussi avait été exclue de la première communion. Timide de caractère, nonchalante ou plutôt paresseuse, elle était parfois désobéissante et têtue au point que, certains jours, on ne pouvait obtenir d'elle un mot de réponse. Depuis la vision qui nous occupe, elle devint plus active et plus soumise.

Les deux petits bergers ne se connaissaient que depuis cinq jours. Mélanie était depuis neuf mois au service de Baptiste Pra, propriétaire cultivateur près du bourg de la Salette. Avant d'aller chez lui, elle avait servi deux ans à Quet et deux ans à Sainte-Luce. Maximin demeurait à Corps et n'était venu que par hasard aux Ablandins, parce que le paysan Pierre Selme, ayant son garçon malade et ne sachant comment le remplacer, pria le père Giraud de lui céder son fils pendant huit jours pour mener les vaches au pâturage. Le brave homme se fit prier un peu, il finit par consentir; et, le lundi suivant, Maximin se rendit aux Ablandins. La connaissance de Maximin et de Mélanie ne datait donc que de cinq jours au plus, quand la vision eut lieu le samedi 19 septembre. Il ne faut pas dire non plus qu'il y eût entre les jeunes gens la moindre intimité ou sympathie. Même depuis la vision, ils furent indifférents l'un pour l'autre; séparés dès le lendemain, ils ne cherchèrent pas à se voir; et, dans la suite, lorsque les interrogatoires des supérieurs ecclésiastiques, des personnes dévotes et des curieux commencèrent, ils ne manifestèrent jamais le désir de se communiquer les demandes qu'on leur avait faites ni les réponses qu'ils avaient données.

En outre, ni leurs parents ni eux-mêmes ne songèrent à tirer profit de la piété de ceux qui croyaient à la vision ni des offres de ceux qui se montraient incrédules et voulaient acheter leur silence.

Toutes ces circonstances furent relevées et prouvées jusqu'à l'évidence par les procès-verbaux; notre devoir était de les rapporter succinctement pour éloigner tout soupçon de fraude ou de supercherie.

Il résulte également de l'instruction de cette affaire, l'impossibilité de supposer que la dame qu'ils disaient avoir vue et entendue fût une personne vivante de ce monde. Elle ne pouvait pas être du pays, parce que dans ces déserts alpins il n'y avait pas de dame, et cependant elle ne paraissait pas étrangère puisqu'elle parlait le dialecte de la localité. Avec le costume étrange qu'elle portait, elle

n'aurait pu se dérober aux regards des pasteurs, au nombre d'au moins quarante, qui gardaient les troupeaux sur des montagnes absolument privées d'arbres; et enfin elle s'éloigna et disparut dans les airs aux yeux des deux enfants qui étaient à trois pas d'elle et la contemplaient. Il est donc hors de doute qu'il y avait là une vision; toute la question est de savoir si cette vision était une simple hallucination.

Voici comment se passèrent les choses. Le jour susindiqué, Maximin et Mélanie, conduisant leurs vaches, arrivèrent ensemble sur le plateau appelé Sous-les-Baisses. Le ciel était serein et sans nuages; le soleil resplendissait. Vers midi, les deux petits bergers prirent leurs provisions et s'en allèrent pour manger près d'une petite fontaine; puis, contrairement à leur habitude, ils se sentirent pris de sommeil, et s'étant mis à l'aise, l'un d'un côté, l'autre, de l'autre, ils s'endormirent.

Laissons raconter le reste à Mélanie : « Deux heures après environ, je me réveillai et je ne vis pas mes vaches. Je réveillai Maximin. « Maximin, lui dis-je, dépêche-toi, et allons voir où sont nos vaches. » Nous franchîmes le fossé, nous montâmes sur un tertre qui était en face de nous, et nous vîmes de l'autre côté nos vaches couchées non loin de nous. Alors je redescendis la première, et lorsque je fus à cinq ou six pas du fossé, je vis une clarté comme celle du soleil et plus brillante encore, mais pas de la même couleur, et je dis à Maximin : « Viens vite voir une clarté ici en bas. » Maximin descendit en disant : Où est-elle? Je la lui indiquai près de la petite fontaine, et, quand il l'aperçut, il s'arrêta. Alors nous vîmes une dame au milieu de la clarté; elle était assise tenant la tête entre ses mains. Nous eûmes peur et je laissai tomber mon bâton. Maximin me dit : Ne laisse pas ton bâton, s'*il* nous fait quelque chose, je le frapperai. Alors, la dame se leva debout, croisa ses bras et nous dit : « Avancez, mes enfants, n'ayez pas « peur; je suis ici pour vous raconter une grande nouvelle. »

Et alors, parlant toujours en français, elle reprocha au peuple ses péchés, spécialement la non-observation des fêtes et abstinences de l'Église et les blasphèmes; elle annonça de grands fléaux qui viendraient, si l'on continuait à mal faire, entre autres, les maladies du blé et des pommes de terre.

En France comme en Italie, chaque province a son dialecte, et les gens du peuple ne comprennent qu'imparfaitement ceux qui

parlent une langue cultivée. Ainsi en fut-il de Mélanie lorsque la Dame appela en français *pommes de terre* ce qui se nomme en dialecte de la Salette *truffas*. — « C'est pourquoi, dit-elle en continuant son récit, ne comprenant pas bien ce que signifiait le mot de *pommes de terre*, j'allais le demander à Maximin, lorsque la Dame reprit : « Ah! mes enfants, vous ne comprenez pas; je vais « vous le dire d'une autre manière », et elle reprit son discours en langue vulgaire. »

La Dame ne manqua pas de faire une petite exhortation aux deux jeunes bergers. « Faites-vous votre prière, mes enfants? — Pas guère, » répondirent-ils ensemble. Et la Dame reprit : « Il faut bien la faire, mes enfants; matin et soir, vous direz au moins un *Pater* et un *Ave Maria*, si vous ne pouvez davantage; et quand vous pourrez en dire plus, n'y manquez pas. »

Enfin, après avoir confié à chacun d'eux un secret qu'on n'a jamais pu leur arracher, et leur avoir recommandé de nouveau la nécessité de faire pénitence, « la Dame, — continue Mélanie, — nous dit en français : « Eh bien! mes enfants, vous ferez savoir « tout ceci à mon peuple. » Puis, elle traversa le fossé et répéta les mêmes paroles; puis, elle monta jusqu'à l'endroit où nous avions été pour regarder les vaches. Elle ne touchait pas l'herbe, elle glissait au-dessus. Nous la suivions; je passai devant la Dame et Maximin un peu de côté à deux ou trois pas. Ensuite, cette belle Dame s'est élevée un peu plus haut (en disant cela, Mélanie indiquait de la main une hauteur d'un peu plus d'un mètre), elle regarda le ciel, puis la terre; nous ne vîmes plus la tête d'abord, les bras disparurent ensuite, et enfin les pieds, nous n'aperçûmes plus qu'une clarté en l'air, et la clarté disparut à son tour.

« Je dis à Maximin : C'est peut-être une grande sainte. — Il répondit : « Si nous avions su que c'était une grande sainte, nous « lui aurions dit de nous emmener avec elle. » J'ajoutai : Ah! si elle était encore là! »

Lorsqu'on demanda à Mélanie comment la Dame était vêtue, elle sut indiquer toutes les particularités du costume : souliers blancs garnis de roses, bas jaunes, tablier jaune, robe blanche couverte de perles, etc., etc.

Tel était le récit de Mélanie, et celui de Maximin lui était absolument conforme. On a coutume de dire que la torture morale des interrogations et des objections insidieuses, accumulées et répétées

à divers intervalles, comme on la pratique aujourd'hui dans les procès, est infiniment plus efficace pour découvrir le vrai que n'importe quelle autre torture matérielle. Si l'individu interrogé ne s'en tient pas strictement à la vérité qui ne peut jamais être en opposition avec elle-même, il est impossible qu'il ne tombe pas bientôt dans quelque contradiction, surtout avec son complice, s'il en a un. C'est à cette torture que furent soumis ces deux enfants bornés, par des milliers d'inquisiteurs; d'abord par leurs compatriotes, par des commissaires ecclésiastiques, par des prélats, par des hommes de loi, par des croyants et par des incrédules, les uns furieux des manifestations de foi provoquées par l'apparition (en un seul jour, on a vu jusqu'à 60,000 pèlerins à la Salette), les autres se flattant de convaincre les fidèles de vaine superstition. Or, jamais, si incultes qu'ils fussent, ces enfants ne se sont embrouillés, ni contredits dans leurs dépositions. Certainement, ils avaient eu tous les deux la même apparition; non seulement tous les deux avaient vu la même Dame, ses mêmes mouvements, et lui avaient entendu prononcer les mêmes paroles, — puisque parfois ils répondaient simultanément à la même question, — changer son langage, passer du français à leur patois et puis revenir de nouveau du patois au français. Finalement, après l'avoir aperçue de la même manière se retirant, puisque tous les deux la suivirent dans la même direction et du même pas, observant ensemble qu'elle ne touchait pas la terre, ils la virent également tous les deux s'évanouir au même endroit et de la même manière, en commençant par la tête et finissant par les pieds.

Ces diverses circonstances ne confirment pas seulement le fait de la vision, elles en démontrent jusqu'à l'évidence, l'objectivité.

Il est possible que l'imagination exaltée d'un individu lui représente comme réelle une scène qui n'est qu'imaginaire; il se peut encore que deux ou plusieurs personnes à l'imagination exaltée, se trouvant ensemble, aient successivement les mêmes hallucinations quand l'une d'elles suggère à l'autre ce qu'elle se figure voir et à mesure qu'elle le voit; mais retranchez cette espèce de direction mentale; si la scène distinguée par un individu est vue simultanément par un autre, clairement, dans toutes ses circonstances et son développement, l'uniformité des deux représentations ne peut être produite que par un objet externe qui, dans ses divers actes et mouvements, agit à la fois sur les sens des deux regardants! Ceci

est un axiome de sens commun; et les hommes n'iront certainement pas en demander la confirmation à la médecine, absolument incompétente sur ces points. Cela regarderait plutôt la psychologie, qui affirme, contrairement aux sceptiques insensés, que nos perceptions sensitives peuvent nous donner une véritable certitude sur la réalité de l'objet. Dans l'hallucination morbide également, si la raison n'est pas troublée, l'halluciné peut très bien s'assurer qu'il voit de travers; dans l'hésitation, il n'aurait qu'à demander à son entourage s'il voit ou entend comme lui; et, quand il en est ainsi, personne ne doute qu'il ne s'agit d'une réalite et non d'une illusion.

Mais notre intention ici n'est pas de trancher la question relative à la nature des visions nous voulons uniquement faire connaître le phénomène de la Salette : phénomène qui a été observé et certifié par plus de témoins, d'observateurs et de preuves, qu'aucun des milliers de cas de la clinique n'en produira jamais.

Continuons donc en passant à un autre fait, encore plus fameux; l'apparition de la bienheureuse Vierge à Lourdes. Comme le récit en a été fait dans de nombreux ouvrages très répandus dans le peuple chrétien, nous nous bornerons à mettre en relief les circonstances qui ont plus spécialement rapport à l'étude que nous avons entreprise (1).

Cette fois, les visions n'ont eu pour témoin qu'une seule personne, la célèbre Bernadette Soubirous, jeune fille de quatorze ans, née à Lourdes (Hautes-Pyrénées) le 7 juin 1844. Bernadette était d'une constitution grêle, si bien qu'à quatorze ans, elle ressemblait à une fillette de dix à douze. De plus, elle était affligée d'un asthme qui ne l'a jamais quittée du berceau à la tombe. Il faut ajouter qu'elle était mal nourrie, qu'elle appartenait à une famille pauvre dont le père et la mère parvenaient à peine, à force de travail, à nourrir leurs deux enfants. Bernadette avait grandi dans la piété; elle avait grand plaisir à réciter le saint-rosaire, d'autant plus que, ne sachant pas lire, il lui était impossible d'apprendre d'autres prières.

Or, le 11 février 1858, comme il ne restait pas une bribe de combustible à la maison pour faire cuire la soupe, Bernadette voulut sortir avec sa jeune sœur et une autre enfant pour aller dans la campagne ramasser quelques broussailles ou débris de bois mort. La mère s'y opposait à cause de l'asthme; elle finit pourtant par

(1) *Apparition à la grotte de Lourdes*. Notice rédigée par M. l'abbé Fourcade, approuvée par Mgr l'évêque de Tarbes. 1862.

consentir. Arrivées devant une espèce de ruisseau, les deux plus petites filles, étant pieds nus, se mirent dans l'eau et passèrent. Bernadette qui, en raison de son infirmité, portait des bas, s'arrêta pour les ôter, lorsque, par deux fois, elle entendit un bruissement qui lui fit lever la tête; elle regarda et vit dans un enfoncement, au-dessus d'une grotte qu'elle avait en face, une clarté et, au milieu de cette clarté, la figure d'une Dame, dans l'attitude et le vêtement tels qu'on les aperçoit maintenant dans les images de Notre-Dame de Lourdes. L'enfant pâlit, tombe à genoux, et instinctivement prend en main son chapelet; elle voulut faire le signe de la croix, mais elle s'arrêta à moitié. Alors, la Dame, qui, elle aussi, tenait un chapelet à la main, se signa la première; Bernadette, encouragée, en fit autant, commença la récitation du chapelet, et, quand elle l'eut achevée, l'apparition s'évanouit. Cette fois, tout se borna là.

On comprend que la jeune fille retourna volontiers les jours suivants en ces lieux, même sans que la Dame le lui demandât, comme elle fit le troisième jour. Les apparitions se succédèrent pendant dix-huit jours et toujours au même endroit. Pendant la vision, Bernadette paraissait transfigurée et parfois ravie comme hors d'elle-même; mais, d'autres fois, elle restait dans son état naturel; elle recevait de ses compagnes les questions à faire à la Dame qu'elle voyait; elle leur transmettait les réponses et leur disait ou leur insinuait ce qu'elles avaient à faire.

Le jour de la neuvième apparition, qui fut le 25 février, la Dame dit à Bernadette : « Va boire à la fontaine, lave-toi et mange de l'herbe qui pousse à côté. » Bernadette, ne voyant aucune fontaine et n'en connaissant aucune aux environs, se retourna pour descendre vers le Gave qui coule non loin de là, mais la Dame l'arrêta en lui disant : « Je ne t'ai pas dit de boire dans le Gave, mais bien à la fontaine, elle est par ici »; et du doigt elle montra le fond de la grotte. Bernadette s'y rendit. Aucune source ne paraissait; mais, par pure obéissance, elle se mit à gratter avec les doigts l'endroit qui semblait plus humide. Elle avait à peine commencé que le petit trou qu'elle venait de creuser se remplit d'une eau trouble et bourbeuse. La jeune fille en but avec quelque répugnance, elle se lava et mangea une pincée de l'herbe qui était tout autour. En même temps, l'eau déborda du petit creux et commença à former un filet de ruisseau, qui remplit bientôt le fond de la grotte, et, grossissant de jour en jour et d'heure en heure, devint, en moins d'un mois,

ce qu'on la voit aujourd'hui, c'est-à-dire une source qui fournit 100,000 litres par vingt-quatre heures. Les anciens et les familiers du pays ne se souvenaient point d'avoir jamais vu dans la grotte une source quelconque; tout au plus apercevait-on quelquefois un tout petit marécage, un suintement d'eau, à peine de quoi entretenir le terrain humide; et il ne serait venu à l'idée de personne d'appeler cela une fontaine, à moins de savoir ce qui devait arriver plus tard. Le fameux hydrogéologue abbé Richard, ayant examiné le sol quelques années après, concluait que l'eau devait se trouver naturellement dans ces parages; mais il se déclarait incapable d'expliquer comment la source qui, existant là, devait avoir sous terre une autre direction, a pu quitter son cours pour venir sourdre entre les doigts de Bernadette et prendre la direction qu'elle a maintenant. Un autre fait qu'il ne savait expliquer naturellement, c'était que la jeune fille fût allée chercher là une source ignorée de tous et d'elle principalement.

Quoi qu'il en soit, le bruit que firent les apparitions et le jaillissement de la nouvelle fontaine s'étant promptement répandu, les populations y virent quelque chose de miraculeux. De nombreux malades ayant bu de cette eau ou s'en étant servis pour lotionner leurs membres atteints d'infirmité, on a constaté et l'on constate encore de fréquentes guérisons. Il faut que ces guérisons aient été bien évidentes dès le principe, puisque les incrédules s'empressèrent de les attribuer aux qualités médicinales de la nouvelle source. Ils ne tardèrent pas à trouver un chimiste complaisant pour déclarer que l'eau de Lourdes, en raison des minéraux qui s'y trouvent en solution, doit être rangée parmi les eaux les plus thérapeutiques des Pyrénées.

Évidemment, ce respectable chimiste n'était pas médecin : s'il l'avait été, il aurait déclaré sans aucune réserve que l'eau de Lourdes était la plus merveilleusement thérapeutique, non seulement des Pyrénées, mais encore du monde entier. Oui, qu'on nous nomme une autre source qui, ayant lotionné un œil crevé depuis vingt ans par une explosion de mine, l'a guéri instantanément. L'individu qui en fit l'épreuve se nomme Bouriette. Rencontrant M. Dozous, son médecin, le lendemain de la guérison : « Docteur, lui dit-il, la bonne Vierge m'a exaucé; mon œil est guéri! » Sans s'amuser à disserter, le docteur tire de sa poche un portefeuille, et il y écrit au crayon : *Bouriette a une amaurose incurable; il ne*

guérira jamais. Puis, fermant de la main gauche l'œil non crevé du mineur : « Voyons, lui dit-il, lis ceci! » Et Bouriette de lire couramment la phrase susdite. Le docteur stupéfait s'écrie : « C'est un miracle, oui, un vrai miracle! »

Ce fut une des premières guérisons opérées par l'eau de Lourdes; il s'en est opéré et s'en opère continuellement d'autres très nombreuses et très variées. Cette eau est donc, sans aucun doute, thérapeutique au suprême degré, et tout médecin devrait être curieux de connaître la nature et la dose des minéraux qui lui communiquent une vertu si prodigieuse. Leur étonnement a dû être d'autant plus intense qu'un autre chimiste, non plus anonyme comme le premier, mais très bien connu, M. Filhol, professeur de chimie à l'université de Toulouse, a déclaré publiquement, le 7 août 1858, qu'ayant analysé l'eau de Lourdes, il n'avait trouvé qu'une eau naturelle, potable, pareille à celle du Gave, en somme l'*aqua fontis* qui entre dans presque toutes les ordonnances, mais qui n'y paraît jamais seule, tandis qu'ici elle constitue par elle-même et toute seule une ordonnance universelle. L'analyse faite par M. Filhol n'a été contredite par personne; et qui voudra la contrôler le peut facilement, car il y a partout de l'eau de Lourdes.

Après les dix-huit apparitions de la Vierge, Bernadette rentra dans son obscurité et ne parla jamais plus de visions. En vain fut-elle soumise, elle aussi, à d'innombrables interrogatoires et à des vexations de tout genre par l'inquisition incrédule. Croyants et incroyants durent reconnaître avant tout qu'elle était au-dessus de tout soupçon d'imposture et de mensonge. Deux médecins, délégués par l'autorité civile pour l'examiner, la déclarèrent « absolument saine d'esprit, ayant toutes ses facultés dans un état parfaitement régulier ». Mais, concluaient-ils, « comme elle persiste dans ses affirmations (belle diagnose vraiment!) il peut se faire qu'elle soit hallucinée. » Et sur ce bel indice *il peut se faire*, on avait déjà délibéré d'envoyer la jeune fille à l'asile d'aliénés de Tarbes!

Nous n'avons pas à retracer l'histoire de ce drame magistralement décrit par M. Lasserre; si nous sommes entré dans quelques détails étrangers au phénomène même des visions, c'est uniquement parce que la bonne méthode diagnostique l'exige. Cette méthode ne se restreint pas à la symptomatologie, elle demande la lumière à toutes les circonstances, quelles qu'elles soient, capables d'éclairer la nature et l'étiologie du cas.

Dans les deux faits que nous avons relatés jusqu'ici, nous voyons intervenir la vision sans qu'elle ait été préparée ou par l'extase ou par l'exaltation de l'imagination, ou par n'importe quelle disposition morale inclinant l'imagination ou le cœur vers l'objet de la vision. Mélanie et Maximin n'étaient pas pieux; pas plus que Bernadette, ils ne reconnaissent la Vierge dans la figure qui leur apparaît; les deux bergers l'apprirent de l'interprétation du peuple, et dans les premiers jours, Bernadette était indécise sur l'identité de la Dame qu'elle voyait.

Une grande partie des visions mentionnées dans l'histoire ecclésiastique appartient à cette classe, et c'est une circonstance qu'il faut noter chaque fois qu'elles se présentent, non pas qu'elle suffise à faire trancher la question de la nature des visions, mais parce qu'elle éloigne immédiatement une explication qui paraîtrait la plus obvie. Même observation pour les très nombreuses visions dont il est parlé dans l'Écriture sainte, soit dans le Nouveau, soit dans l'Ancien Testament. Telles furent les apparitions du Seigneur, sous forme visible, à nos premiers parents, à Caïn, à Noé, à Abraham et autres, tels aussi les discours de ce même Seigneur en langage sensible, soit pendant les visions, soit en dehors d'elles. Sans parler de tant de visions décrites aux livres des prophètes, rappelons uniquement celle qui troubla si fort le festin de Balthasar, ces trois doigts mystérieux qui, du côté opposé au candélabre, juste pour que la vue en fût plus facile, et sur le mur en face du roi, pour qu'il ne perdît rien de la majesté du spectacle, écrivirent ces trois mots : *Mané*, *Thécel*, *Pharès*, qui signifient : Il a compté! Il a pesé! Il a partagé! Balthasar les comprit si peu qu'il dut en demander l'explication à ses savants. C'est Daniel qui la lui donna, en lui prédisant qu'il allait bientôt perdre et la couronne et la vie : ce qui arriva cette nuit même. (Daniel, v)

Un autre personnage qui était loin de s'attendre à la vision qu'il eut, ce fut Héliodore, commissaire royal, chargé de s'emparer des trésors du temple, sous le pontificat d'Onias, grand prêtre. S'étant rendu au temple avec une grande escorte de curseurs et de satellites, — nous dirions aujourd'hui gendarmes et policiers, — il s'apprêtait à exécuter les ordres qu'il avait reçus, lorsque, à la vue de tout le monde, apparaît, s'avançant vers lui, un cavalier dont le cheval le heurte du poitrail et le renverse par terre, pendant que deux jeunes gens, sortis, eux aussi, on ne sait d'où, se mettent à le fouetter,

l'un d'un côté, l'autre de l'autre, en présence de toute cette force armée, frissonnante de terreur, *ex utraque parte flagellabant, sine intermissione multis plagis verberantes*, c'est-à-dire le frappant de toute part, pendant longtemps, sans perdre haleine, jusqu'à ce qu'ils le laissèrent pour mort.

Le plus intimement convaincu de l'objectivité de cette vision fut, sans doute, le pauvre Héliodore lui-même, qui, abandonné enfin par les flagellants, fut ramassé, tout pantelant, par les siens et porté dehors, dans une litière, plus mort que vif. Guéri ensuite par une parole de ces mêmes jeunes gens, qui grâce aux prières d'Onias, lui apparurent de nouveau, il offrit un sacrifice d'action de grâces pour la faveur dont il avait été l'objet, et, *recepto exercitu*, ayant réuni toute sa troupe de policiers et de gendarmes, pour qu'il ne manquât pas un seul témoin du fait, il revint vers son roi par le même chemin qu'il était venu, *repedabat ad regem*. (II Macch., ch. III, v. 7 et suiv.)

Le Nouveau Testament aussi débute par des apparitions de la même classe, c'est-à-dire sans extase et sans préparation : celles de l'ange à Zacharie, de l'archange Gabriel à la bienheureuse Vierge, des anges aux bergers de Bethléem, et tant d'autres. Une peut-être, plus remarquable encore à cause de l'indisposition du sujet, fut la vision de saint Paul sur le chemin de Damas, quand Jésus-Christ lui apparut, et que, de persécuteur qu'il était, il en fit un apôtre.

Que le lecteur se représente tous ces faits, fût-ce d'une manière confuse; qu'il note dans l'individu l'absence de toute préparation, la pleine possession de ses facultés mentales dans l'acte de la vision, et enfin la correspondance des circonstances extrinsèques avec l'objet même de la vision, il conclura immédiatement à l'impossibilité de réduire tous ces faits à de pures phénomènes subjectifs, tels que les hallucinations. Mais ne nous hâtons pas de conclure : examinons auparavant la seconde classe de visions, qui peuvent offrir moins de certitude, comme, par exemple, lorsque l'individu y a ou paraît y avoir des dispositions subjectives.

B. Gassiat.

(*A suivre.*)

PORTRAITS ALLEMANDS

III

Dans le bureau du brigadier de la douane. — Comment on comprend la religion en Bavière. — En Autriche. — Nous visitons une ferme. — Idylle. — La chapelle mortuaire de Hochburg et l'épitaphe du grenadier Johann Wagner. — Ce que c'est que le *Parade Marche*. — A Braunau, première ville autrichienne. — Les Allemands. — Français, garde à vous!

Ma chambre est gentillement située; quatre grandes fenêtres à rideaux violets à fleurs, dont deux donnent sur la Salzach; le pont de la rivière est là, les douaniers s'y promènent. De l'autre côté, l'Autriche; cette rive étrangère m'attire : allons nous promener de ce côté-là aujourd'hui.

Nous sommes en très bons termes avec les douaniers. L'un d'eux, le chef, qui est décoré d'un ordre bavarois, et porte, pour tout uniforme, je ne sais pourquoi, une simple casquette, nous invite à entrer au bureau de la douane. Nous lui offrons un cigare, et il nous montre les tarifs. Sur le pont de Burghausen, venant d'Autriche, il ne passe guère que des bestiaux, des cuirs travaillés et du bois de construction. Les chevaux payent 20 marcs (le marc vaut 1 fr. 25) par pièce; les bœufs, 30 marcs; les cuirs travaillés, 36 marcs par 100 kilogrammes; les cuirs bruts, 18 marcs. On passe aussi un peu de vin, à raison de 48 marcs par 100 h.; mais, le croirait-on? il s'en présente sur le pont, dans le courant d'une année, à peine 18 hectolitres, qui forment à peu près la provision envoyée au couvent des Capucins. Ceux-ci, nous l'avons dit, sont exempts de droits : ce vin est considéré comme une aumône en nature, et le déficit est porté au compte de l'État bavarois, qui verse le montant, des droits à l'union douanière (*Zollverein*).

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1890.

Le rendement annuel pour Burghausen monte à environ 82,000 marcs, et il passe à la frontière, sur ce point, près de 2,000 têtes de bétail dans les douze mois. A Simbach, qui est, nous dit-on, une des stations douanières les plus importantes, les droits payés arrivent à un million par mois.

Nous continuons notre promenade. En passant au milieu du pont, voici le poteau de délimitation des frontières : il est surmonté de l'écusson de Bavière et bariolé de blanc et de bleu. Tout à côté, un grand crucifix; plus loin, un tableau représentant la Vierge Marie et l'Enfant Jésus; une lampe brûle devant jour et nuit. Oh! c'est que ce pays est profondément religieux : je n'en veux pour preuve que les groupes de pèlerins qui passent sans cesse à côté de nous, tête nue, le chapelet à la main, en récitant d'une voix grave : *Fater unser, der du bist in dem Himmel... Gegrusezeist Maria...*, Ils vont tous à Alt-OEtting; plusieurs, en arrivant, feront le tour du sanctuaire à genoux. Il y a par an 322,000 pèlerins qui viennent visiter la célèbre Vierge noire. Nulle part le sentiment religieux n'est aussi développé : personne ici ne manque à la messe; le prêtre et le moine, comme dans le Tyrol, sont en grande vénération; une foule de chapelles et d'images pieuses s'élèvent dans la campagne à tous les carrefours; sur toutes les éminences, le nom de Jésus-Christ et celui de la Vierge sont gravés partout, ils sont sur toutes les bouches; on s'aborde en disant : *Kruss Gott!* « que Dieu soit loué! » ou : *Gelobt sei Jesus!* « que Jésus soit honoré! »

Quand l'*Angelus* sonne, toutes les têtes se découvrent et tous les fronts s'inclinent; pareillement aussi lorsqu'on entend tinter la cloche qui annonce l'élévation pendant la messe. On me raconte qu'un jour un baladin exécutait ses plus beaux tours sur la place de la petite ville, devant un grand nombre de badauds qui le contemplaient avec admiration; tout à coup le signal de la bénédiction du saint Sacrement retentit, et aussitôt les spectateurs tombent à genoux, l'artiste dut s'arrêter en plein succès; il eût continué... qu'on, eût démoli son matériel et qu'on lui eût fait un mauvais parti. Je passais un jour devant une auberge, au moment du dîner, vers sept heures; en regardant par une fenêtre qui donnait sur la route, je vis sept ou huit grands gaillards à genoux autour d'une table, où l'on avait servi la soupe, flanquée de plats tout chauds et qui fumaient : les braves gens disaient leur *Benedicite* avec dévotion.

Si le Pape devait malheureusement un jour quitter Rome et le

Vatican, ce n'est pas en Espagne qu'il devrait aller; c'est en Bavière : il arriverait triomphalement ici, en marchant, comme autrefois Jésus, sur les vêtements que le peuple jetterait sous ses pas, et toute une nation monterait la garde à la porte du plus beau palais mis à sa disposition.

Nous voici maintenant devant les douaniers autrichiens, bons hommes à la figure placide, qui font bon ménage avec leurs confrères bavarois, sans leur dénoncer jamais les petites peccadilles commises journellement au détriment de ceux-ci. La Bavière, c'est le royaume de la bière : on boit le jaune liquide jusqu'à extinction. « Combien un gosier bavarois peut-il absorber de litres de bière? » demandai-je un jour à un gros cocher, « pour aller jusqu'à la limite de l'ivresse? » — « De 7 à 20 litres », me fut-il répondu : « cela dépend des gens. » Quand les habitants de Burghausen sont fatigués de la bière, ils passent de l'autre côté de la rivière et viennent dans le petit village d'Ach; on y trouve une excellente auberge, où l'on sert de très bon vin d'Autriche ou de Hongrie : je recommande celui qu'on appelle « Perle du Danube », *Lonau-Perle*, de la marque Franz Leibenfrost, de Vienne. Et quand on est fatigué du tabac allemand, on recourt à la régie autrichienne : il y a à Ach deux ou trois sortes de bons cigares, entre autres les *virginia*, ces cigares longs avec paille, qui sont les préférés de l'empereur Franz-Joseph.

On monte un chemin escarpé, qui longe un précipice. Passant, faites bien attention! et pas d'imprudence! Sur les poteaux plantés çà et là, on a cloué des tableaux, sur lesquels on voit de grossières peintures qui rappellent plusieurs accidents arrivés à cet endroit. Oyez : « Simon Paffauer, maître tonnelier, voulant passer par le nouveau chemin de la montagne, fut appelé par Dieu, sans s'y attendre, dans l'éternité, à 72 ans!!! »

Quand on est en haut, on remarque avec surprise que le plateau est presque dénudé, eu égard aux immenses espaces boisés que l'on rencontre dans ce pays : c'est l'Autriche que nous avons devant nous. On n'est plus en pays ennemi, au moins, et l'on respire. Pour signaler notre satisfaction et notre joie, nous ne voyons rien de mieux à faire que d'entrer dans la brasserie Sinzinger, qui se trouve là tout à point. Hélas! l'Autriche n'est pas le pays de la bière! celle qu'on nous apporte nous fait regretter l'Allemagne, et nous partons bientôt.

J'ai grande envie de visiter cette ferme qui est là, un peu plus

loin. On entre dans les fermes autrichiennes comme dans un moulin français : personne pour nous en empêcher, pas même un chien. Nous voilà au milieu d'une cour pleine de fumier entre le bâtiment d'habitation et les écuries, où il y a. ma foi! de très belles vaches : c'est ça qui donne envie de boire un verre de lait, pour faire passer la bière. Nous appelons : une jeune fille sort de l'écurie et vient gracieusement nous demander ce qu'il nous faut. Blonde comme les blés, les yeux bleus comme des bluets, la taille fine, élancée comme les épis des champs voisins, un joli sourire sur les lèvres, une voix douce : voilà les vachères d'Autriche. La bonne fille se rend à notre désir, elle prévient immédiatement son maître, et nous apporte deux tasses de lait tout chaud, qu'elle vient de traire devant nous; et quand nous voulons la récompenser par une pièce de monnaie, elle refuse absolument.

Bien mieux encore! le fermier nous invite à voir sa maison. En bas, une vaste salle, avec des tables et des bancs le long des murs; un grand poêle en faïence, dans un des coins; une antique horloge, qui sonne mélancoliquement les heures, toujours pareilles. Le poêle n'est pas la seule chose qui rappelle que nous approchons de la Russie et de ses hivers; dans un endroit bien apparent, on a suspendu les saintes images : le Sauveur Jésus d'un côté, la Vierge Marie de l'autre.

En haut, où l'on accède par un bel escalier à rampe de bois, une longue chambre, qui sert de dortoir, avec cinq ou six lits, rangés l'un à côté de l'autre; deux vieux bahuts en marqueterie, assez curieux; un cor de chasse, un vieux képi militaire, souvenir du régiment; sur une tablette, la « Collection des lois de l'Empire », ou Code autrichien.

Le fermier nous montre sa maison avec une bonne grâce et une aisance parfaites. Ce n'est pourtant qu'un simple paysan. Comme tous les paysans, du reste, il se plaint : les impôts sont assez lourds, et il est difficile d'écouler son bétail sur les marchés; les droits de douanes notamment, sont trop chers pour l'entrée en Allemagne : on souffre ici du voisinage de la frontière, qui est une véritable barrière et un obstacle pour le commerce.

Quand nous revenons dans la salle du bas, un jeune homme de bonne mine est installé à une table et il joue de la cithare; il se lève pour nous recevoir, mais nous le prions de continuer. C'est un paysan de la contrée, qui vient d'accomplir son service militaire à

Linz; il a l'air fort intelligent; il joue avec sentiment, et pourtant il n'a jamais appris une note de musique. Cet instrument a des sons d'une exquise douceur, et notre artiste rustique en tire un admirable parti : tantôt c'est un air vif et joyeux, tantôt des accents mélancoliques, qui sortent de cette petite cithare, qui est comme un diminutif de la harpe ou un piano en miniature.

Soudain la porte s'ouvre : entre dans la salle une jeune et jolie paysanne, qui vient, sans façons et sans embarras, s'asseoir à côté du musicien. « Est-ce votre sœur? » lui demande F. Signe de tête négatif. « Votre femme? — *Nein!* — Votre fiancée? » Regard intraduisible jeté sur nous et un autre échangé entre les deux jeunes gens, avec une expression indicible...

Si l'on fait quatre kilomètres de chemin du côté de Simbach, on rencontre Hochburg, le premier village autrichien, dont l'église offre une particularité intéressante. Qu'on se figure une chapelle mortuaire accolée à l'édifice principal, où la piété des habitants a rassemblé, sur les gradins, tout autour de l'autel, toute une collection de crânes et de têtes de morts : ces têtes, on sait à qui elles appartenaient, et les noms sont inscrits dessous, en gros caractères, avec la date de la mort. Il en est qui remontent jusqu'à deux cents ans et plus. Parfois on a eu la bizarrerie de peindre en bleu cette pauvre dépouille, et le nom est inscrit en lettres d'une autre couleur. Les chandeliers, la croix de l'autel sont plantés dans des têtes de mort; le bénitier est un crâne humain. Pour peu que vous ayez l'imagination vive et exaltée, je ne vous engagerais pas à venir passer la nuit dans ce funèbre caveau. Voyez-vous un rayon de lune se jouer sur ces têtes luisantes, aux yeux caves, à la figure grimaçante? à certain moment, il vous semblera peut-être qu'elles se remuent, s'agitent, s'unissent entre elles pour je ne sais quelle danse macabre et quelle horrible fête!

Allons-nous-en bien vite; mais n'allons pas bien loin, seulement sous le vestibule de l'église. Nous trouverons encore là des emblèmes de la mort, mais peut-être avec un élément de gaieté. Qu'on nous le pardonne, pour une pauvre petite fois!

Les enfants de Hochburg qui sont morts au service du pays, n'ont point, naturellement, de place dans le cimetière; mais, pour éterniser leur mémoire, on a fait peindre leurs traits énergiques et leur figure martiale, et l'on a suspendu ces tableaux militaires aux murs du vestibule, avec des épitaphes plus ou moins senties, mais qui

peuvent devenir divertissantes et attendrissantes tout ensemble. Écoutez-en une, entre autres; elle est écrite en vers :

Adieu! mes chers parents et amis!
Adieu! mes frères et sœurs!
Je suis là, enterré dans le sable,
Au milieu d'un pays étranger.
Je ne peux plus aller en congé;
Vous ne pouvez plus me voir,
Parce que, dans le lazaret,
J'ai trouvé mon lit de mort.
Vous ne pouvez pas aller à mon enterrement,
Et vous ne verrez pas mon tombeau;
Vous pouvez cependant prier pour moi,
Afin que Dieu me prenne en pitié.

SOUVENIR
DE L'HONORABLE JEUNE HOMME
JOHANN WAGNER
DÉFUNT FILS DE PAYSAN
DANS LE BIEN (TERRE) DE STANDERER
A STANDERER
QUI, APRÈS AVOIR REÇU LES TRÈS SAINTS SACREMENTS
DE MORT, EST MORT A L'HÔPITAL DE VIENNE
DE LA FIÈVRE NERVEUSE
LE 29 SEPTEMBRE 1842
A TROIS HEURES DU MATIN
DANS LA VINGT-SEPTIÈME ANNÉE DE SON AGE
APPARTENANT A LA 1re COMPAGNIE DE GRENADIERS
DU GRAND-DUC DE BADE

Adie! liebe Eltern und Freunde!
Adie! liebe Geschwisterte heunte!
Ich liege verscharrt im Sande
In einem fremden Lande.
Ich kann nicht mehr auf Urlaubgehn,
Ihr werdet mich nicht, mehr sehn,
Weil ich in dem Lazareth
Gefunden hab mein todten Beth.
Ihr könnt mit der Leich nicht gehn
Und werdet auch mein grab nicht sehn,
Doch beten kannt ihr für mich
Dass mein Gott erbarmet sich.

Dans le même vestibule, on voit une statue que l'on rencontre partout en Bavière et en Autriche, et qui représente le Christ au

jardin des Olives, à genoux devant le calice d'amertume, pendant que les anges accourent pour le consoler : le Sauveur tient toujours entre les mains un beau mouchoir brodé, qu'on renouvelle de temps en temps avec soin. Inutile d'expliquer que la foi naïve de ces populations de l'Allemagne méridionale a voulu témoigner sa piété et sa compassion au sujet de la sueur de sang et de l'agonie de l'Homme-Dieu.

J'ai voulu pousser un peu plus loin en Autriche, et certain dimanche j'ai pris, à six heures du matin, en compagnie de mon ami F., la diligence qui va à Braunau, la ville la plus rapprochée de la frontière. Ce n'était pas sans regrets que je m'éloignais, même pour un jour, de Burghausen, et surtout ce jour-là, un dimanche! On me comprendra mieux quand j'aurai dit que tous les dimanches il y a messe militaire à l'église paroissiale, à dix heures du matin.

Le bataillon qui tient garnison ici, est réparti en deux casernes : l'une, située à l'extrémité du château; l'autre, dans l'ancien collège des Jésuites, à l'entrée de la ville. C'est dans cette dernière que le bataillon se réunit tous les dimanches pour se rendre de là à l'église; la musique joue, les soldats passent, toute la ville les regarde, ses 3333 habitants sont là. C'est bien! mais à la sortie c'est encore plus beau. Pourquoi? Parce qu'il y a *Parade Marche*, la parade!

Celui qui n'a pas vu une fois, dans sa vie d'homme et de Français, la parade militaire allemande, n'a rien vu, et il doit gémir sur sa malchance et son triste sort; mais je déclare que celui qui en a été témoin a emmagasiné de douces joyeusetés dans sa mémoire pour le reste de ses jours : au milieu des circonstances les plus solennelles, quand il aura toutes les raisons d'être triste et malheureux, sur son lit de souffrances, de mort même, le sourire viendra sur ses lèvres s'il pense au *Parade Marche*...

Voici donc ce que c'est que le *Parade Marche :* Quand le bataillon des habits bleus bavarois sort de l'église, musique en tête, et que le tambour-major fait des grâces, brandissant sa canne de la main droite et le poing gauche appuyé sur la hanche; que les soldats marchent raides, compassés, le cou droit, les jambes lancées en avant, l'une emboîtant l'autre, avec le sublime mouvement des petits soldats de bois qui ont fait le bonheur de nos jeunes années, de façon que tout le bataillon s'aplatirait par terre, sur le dos, au

cas où l'une de ces jambes dévierait d'une demi-ligne; quand les jeunes lieutenants, rouges comme des coqs, fiers de porter le casque pointu au lieu du casque à chenille d'antan, sanglés dans leur redingote ouatée et leur écharpe de service, ont l'air d'affirmer leur supériorité sur toutes les milices passées, présentes et futures, y compris les légions romaines, l'infanterie d'Espagne et les grenadiers de Napoléon; à un moment donné, la musique se range d'un côté de la place, le major ou l'officier le plus élevé en grade lui fait face, tenant la main à la hauteur du casque, et les compagnies défilent. Mais chaque soldat, arrivé à deux mètres du chef, avant de passer devant, prend un air féroce, on ne sait pourquoi, tourne la tête de son côté d'un mouvement sec et le fixe avec des yeux flamboyants, comme s'il voulait l'avaler par le travers. Cela s'appelle le *Parade Marche!!!*...

Que j'aime mieux les bons soldats de François-Joseph! Au sortir d'une luxuriante forêt, un peu plus loin que l'endroit où l'on découvre de la route un admirable panorama, presque au confluent de l'Inn et de la Salzach, nous rencontrâmes, ce dimanche-là, deux sous-officiers que je m'empressai de saluer et qui me rendirent mon salut très cordialement. Plus rien de guindé; de l'aisance dans les manières, de l'élégance même : on aurait dit des Français pour le costume et l'allure.

Braunau n'a rien d'intéressant : c'est une ville de 3300 habitants, ayant une vaste place rectangulaire et un mauvais petit square, où l'on remarque la statue de bronze de Palm, par Knoll. Palm, libraire de Nuremberg, fut fusillé dans cette ville, en 1806, par ordre de Napoléon, pour avoir répandu un pamphlet intitulé : *l'Allemagne dans son plus profond abaissement*. C'était vrai alors; depuis, l'Allemagne s'est relevée. Cela durera ce que Dieu voudra.

Nous allâmes assister à la messe dans une église du quinzième siècle qui possède une jolie tour. Une voix de femme fit entendre à l'orgue l'*Ave Maria* de Gounod; il y avait à côté de nous un jeune et charmant sergent-major (*feld webel*) qui lisait ses prières dans un paroissien et montrait beaucoup de piété : je voudrais voir comment nos sous-officiers se tiendraient en pareille circonstance...

Relevé cette inscription sur une des tombes qui abondent dans les chapelles de cette église, et où l'artiste a évidemment jonglé avec les mots :

LEGE *viator* ac LUGE
Qui hic conditus
Illustrissimus Lotharius
L. B. deWeickel
DOCTOR *simul et* DUCTOR
MICABAT *dum* DIMICABAT
Triomphalem canitiem
Victoriis laureavit
Hostium sanguine purpuravit
Pietate christiana candidavit. (1732.)

Après avoir jeté un coup d'œil sur l'Inn, qui affecte des façons de grand fleuve devant la ville, nous donnons rendez-vous au conducteur de la diligence qui doit nous prendre dans une brasserie des faubourgs, et nous partons. Pourquoi faut-il qu'après avoir admiré les beaux officiers autrichiens, qui portent le skako, une coiffure militaire bien française, nous en ayons vu quelques-uns fraterniser avec des officiers allemands, de rudes reîtres à la moustache hérissée, au sabre traînant sur le pavé? Nous eûmes une consolation : rencontrant, quelques instants après, de braves soldats, nous leur offrîmes des cigares en avouant notre qualité de Français. Le cigare fit un tel effet, que l'on se sépara au cri de : « Vive l'Autriche! vive la France! » J'avais besoin de cela après mon petit séjour à Burghausen.

Je voudrais dire que nous trouvâmes une autre consolation dans notre demi-litre de bière : non! la bière allemande, décidément, rend difficile à jamais. Ce qu'il y a de joli, par exemple, ce sont les peintures que l'on découvre sur les chopes qu'on vous sert : un homme à genoux devant une délicieuse créature, et qui avoue qu'il la trouvera bien plus à son goût, si elle consent à payer ses dettes :

Du bist wie eine Blume
So hott, so schön und rein!
Bezahl mein schulden
Du wirst noch schöner sein!

Comme ces vers sont poétiques! et comme c'est bien allemand!

Toujours le même enchantement, soit que vous vous égariez dans les sapinières du côté de Marktl, soit que vous remontiez la vallée de la Salzach : c'est une succession de collines, de bois, de fermes joliment entourées de prairies; de clochers de chapelles, qui luisent entre les bouquets de noisetiers et de chèvrefeuilles; et toujours la forêt de charmes et de hêtres, où bondissent les chevreuils, les

lièvres et les écureuils, où chantent les coucous et les fauvettes à tête noire. Telle est la route de Mariahilf et de Reitenhaslach. On est tout étonné de rencontrer au milieu de ces campagnes une église comme celle de Mariahilf (Notre-Dame de Bon-Secours), enrichie au siècle dernier par un peintre de Munich de fresques qui ont une grande valeur, et tenue avec une excessive propreté. Quand on arrive là, on trouve un brave menuisier qui vous remet les clefs de l'église, des tribunes et du clocher, et qui s'en va sans vouloir de pourboire. Je me rappelle notre ascension dans une des tours, où nous voulûmes monter pour avoir la vue du pays, et un grand balancier d'horloge monumentale s'en allant de ci, de là, avec un tic-tac solennel et lugubre comme le bras tendu de la mort indiquant l'éternité : « Toujours! jamais! » Il ne fallait rien moins que l'admirable vue que l'on a de là-haut pour nous remettre de notre émotion.

Quant à Reitenhaslach, c'est un château et une brasserie. Autrefois, sur cet emplacement, on voyait une riche abbaye de cisterciens; les armes de l'abbé sont encore gravées sur la porte d'entrée de la brasserie, avec la date de 1815. Si l'on descend vers la rivière, on trouve une petite auberge où l'on vous sert du cidre et où la jeunesse du village danse au son de la cithare.

Reverrai-je encore ces beaux sites et ces fraîches campagnes parcourues par la froide Salzach, nourrie elle-même par les neiges des glaciers et des montagnes? pourrai-je encore cheminer de compagnie avec l'excellent M. C..., qui me contait sans cesse ni répit ses histoires à *la mode de Thuringe*, c'est-à-dire, des histoires qui commencent *ab ovo* pour ne jamais finir, parce qu'il y a toujours un détail nouveau à donner, détail arrivé il y a quarante ans, mais retenu avec une sûreté de mémoire étonnante? C'est dans le cours de ces conversations à bâtons rompus que j'ai appris mille choses étonnantes, comme cette bizarre coutume des paysans du nord-est de la Bavière, qui bordent leurs chemins dans la campagne avec des planches et des madriers sur lesquels on a inscrit le nom de tous les défunts de la localité, rappelant ainsi sans cesse aux vivants le souvenir des morts; c'est là qu'on me narrait tout au long les mystères fameux de la Passion d'Oberammergau, que représentent tous les dix ans des artistes rustiques et habiles, en m'inspirant l'idée de revenir pour les voir; c'est là qu'on faisait de si bonnes causeries avec les passants, bons paysans en veste jaune clair et pantalons en

peau de cerf, tout en saluant de la main le postillon de la diligence de Tittmoning, qui en notre honneur prenait son cor et jouait admirablement le *Waldendacht* de Abt...

Tous les paysans, encore une fois, sont simples, naïfs, hospitaliers ; dans les villes, hélas ! c'est autre chose : je ne m'y fierais pas ! On ne nous aime guère, et pourtant nous sommes les vaincus ; nous avons perdu deux belles provinces, payé cinq milliards, sans compter les rançons épouvantables qui ont été exigées dans chaque cité, chaque village, sans parler des sacoches bien remplies de tous les officiers et autres revenant de France. J'ai su qu'il y a deux ans, un major, le baron *von*... X. avait osé dire : « Que les Français ne se figurent pas que, lors de la prochaine guerre, nous agirons comme autrefois et que nous ferons autant de prisonniers ! » Le misérable voulait donc faire entendre qu'on égorgerait les pauvres blessés ! Il ne valait, celui-là, ni plus ni moins que les autres ; il disait ce qu'on répète souvent en Allemagne... Les excellents Français qui voyagent ici, par hasard, peuvent se laisser tromper quelquefois par des dehors polis et séduisants : on affecte les formes courtoises, on prodigue les saluts et les compliments. Est-ce politesse ? Non ! ils s'admirent, ils étalent leur élégance, leur grâce : ils posent ; rien de plus. Un ancien diplomate, M. de Menneval, en disant à peu près la même chose, les a bien jugés. Et je veux finir cette petite relation en criant à mes compatriotes : Oui, allez en Allemagne, étudiez les Allemands ; mais n'oubliez pas, et... prenez garde !

AUX ALENTOURS DU RHIN

I

La frontière alsacienne. — Les soldats allemands. — A Lichtenthal, près Baden. — Pourquoi l'empereur Guillaume Ier logeait en garni. — L'honneur et le bon goût allemands. — Paix du soir. — La Fête-Dieu dans la montagne. — Table d'hôte anglaise.

Juin 188... Après deux étapes successives — à L... et à M..., me voici à la frontière, puis à Strasbourg. Une excursion toujours jolie ici est celle du Rhin. On prend le tramway à la gare (*central Bahnhof*), et l'on va jusqu'à la place Kléber ; là on prend la correspondance pour la voiture qui conduit à la Metzgerthor, et enfin une

troisième voiture qui est un tramway à vapeur et qui vous amène jusqu'au *Rheinbrücke* ou pont de bateaux sur le Rhin.

C'est vraiment un beau et splendide spectacle que celui du grand fleuve qui coule là à pleins bords : Kehl est de l'autre côté, se profilant au-dessus de l'eau avec des manières de forteresse en miniature et des brasseries au milieu des bosquets. Il y a deux ponts sur le Rhin : le pont métallique qui est une merveille architecturale et où passe le chemin de fer, le pont de bateaux pour les voitures et les piétons. Sur l'ancienne rive française, du côté de Strasbourg, on a construit depuis deux ans seulement un restaurant très confortable appelé *Lust Rhein*, « les plaisirs du Rhin » ; c'est en face du bureau des tramways, situé lui-même tout près d'un petit bois touffu. Il fait bon déjeûner là, devant le Père Rhin, *Fater Rhein;* mais pourquoi faut-il que la vue soit attristée par tous ces pelotons de fantassins à casques à pointes qui passent continuellement sur le pont. Mon Dieu! que de soldats! que de soldats! que de fer! que de fer! Comme le roi des Lombards, dans la vieille chronique du temps de Charles le Grand, je suis terrifié. C'est trop vraiment, Strasbourg en est remplie, les environs en regorgent... et ils ne sont pas beaux, là! ni beaux, ni aimables.

On connaît le type : figure rougeaude à cheveux blonds, favoris épais ou pas du tout de barbe. Cette tête est coiffée du casque ou plus souvent d'une affreuse toque sans visière pour les soldats, avec une visière minuscule pour les officiers et sous-officiers. La toque est haute et large comme une boîte à fromage de Gerardmer; une petite cocarde noire et blanche, comme un point microscopique sur l'étoffe bleue du couvre-chef si déplaisant. Tunique courte, bleue de prusse, à boutons plats et jaunes, économiques, sans indications d'aucune sorte; pattes de couleur sur les épaules, avec le numéro du régiment, collet rouge très haut, pantalon noir, bottes montantes!

Non! ils ne sont point beaux! et ceux que j'aime le moins ce sont les sous-officiers, qui, le cou monté sur leur collet, agrémenté d'un galon d'or et d'un bouton insigne de leur grade, ont l'air de porter un carcan et vous regardent en roulant des yeux terribles et en tourmentant fièvreusement la poignée de leur sabre court où s'enroule une dragonne argentée. Certains officiers ne sont pas plus jolis; j'aime assez pourtant les larges parements de leur tunique plus tombante et leur casquette a quelquefois meilleure tournure;

mais nos lieutenants d'infanterie et nos capitaines de cavalerie sont des Adonis et des Apollons du Belvédère à côté de tous ces Teutons qui ont beau faire; ils auront toujours du Hun et du Goth dans leur allure...

... Arrivé à Baden-Baden un mercredi, veille de la Fête-Dieu, qu'on célèbre ici le jour où elle tombe. Cette fois je n'ai pas été me loger en ville, comme à un premier voyage; la campagne *for ever!* Quittant la gare, je me dirige par l'admirable allée de Lichtenthal, tout droit vers le village qui porte ce nom et qu'on trouve tout au bout. Ah! mes amis, faites cela quand vous viendrez ici. Il y a à l'entrée du village, en face de la vieille abbaye grand-ducale, deux hôtels; l'un est l'autel de l'Ours (*Boeren*), de vieille réputation. Une dame de Strasbourg, exilée depuis la guerre, que j'avais rencontrée dans le train et qui pleurait aux approches de la chère ville me disait : « Quand nous allions à Baden, dans le bon temps, nous descendions toujours à l'Ours, prenez mon ours ». Ma foi! je ne l'ai pas pris, j'ai pris l'autre à côté, l'hôtel *Ludwigsbad*, un très bon endroit, où la chambre coûte 1 marc 50 pfennigs, la pension 5 marcs par jour seulement. On ne peut désirer mieux; c'est excessivement propre. L'entrée s'ouvre sous une galerie à jour; les chambres donnent sur un jardin qui longe l'extrémité de la magnifique allée... Mais qu'est-ce qui donne donc l'idée de cette allée en France? Ah! c'est cela! la promenade de Blanche-Fontaine, à Langres...

J'étais à peine installé pour dîner sous la galerie, quand le garçon, voyant passer une voiture, s'écrie : *die Kaiserin!* « l'impératrice » ! Oui, l'impératrice d'Allemagne, la reine Augusta en personne, faisant sa promenade quotidienne de Lichtenthal, en compagnie de sa fille la grande-duchesse de Bade. Maintenant, je comprends pourquoi tout le monde saluait un monsieur en voiture, que j'ai rencontré près de la *Conversation*, se dirigeant vers la maison Mesmer, *Mesmercheshauss;* c'était le Grand-Duc!

Qu'est-ce que cette maison Mesmer, dont je viens de parler? Tout simplement un hôtel garni situé dans *Werderstrasse*, la rue Werder, en face de la *Conversation*. C'est là que l'empereur logeait quand il venait à Bade. Mais pourquoi ne logeait-il pas au *Nouveau château* grand-ducal? Mystère! Les uns disent que l'empereur aimant à se promener à pied dans l'allée de *Lichtenthal*, en était tout près en logeant là. Les autres affirment que Guillaume était avant tout un soldat, et qu'en cette qualité il aimait ce qui rappelle les camps, les

campements, les lits de camps, les tentes... J'avale difficilement cette explication.

Le plus beau c'est ceci : *Mesmer Hauss* est bien et dûment un hôtel garni; quand l'empereur y venait, on congédiait les hôtes qui l'habitaient. Mais quand l'hôte impérial était parti, vite on raccrochait aux balcons de la maison et aux grilles du jardin la pancarte : *Zimmer zu fermieten!* « Chambres à louer! » On m'a assuré qu'on avait pourtant la pudeur de ne pas louer la chambre à coucher du souverain. Mais ce n'est pas certain; ce sont des Juifs de Francfort ou de Berlin, des négociants très riches qui se précipitaient pour arriver au plus tôt, et à prix d'or pouvoir s'installer là. *Great attraction!* Un Français, naturellement, ne louerait pas, ni un Espagnol; Herr Messmer n'est pas de cet avis; il estimait qu'il y avait deux empereurs en Allemagne! l'un s'appelait *Wilhem;* l'autre... l'argent. *Der kaiser Geld!*

Après mon dîner, promenade dans le village. Un village! qu'on ne s'y trompe pas! un village propre, coquet, bien stylé!... Les étrangers y passent à toute heure. On n'est pas cinq minutes sans entendre le roulement d'une voiture qui va à la *Fischkültüre*, établissement de pisciculture situé à *Geroldsau*, la charmante vallée voisine. Mais enfin! c'est un village comparé à Baden-Baden. Je me dirige instinctivement vers l'église; les rues sont pavoisées de drapeaux et d'oriflammes bordées de chaque côté, par une rangée de branches d'arbres verts et de feuillage coupés dans la forêt prochaine; un ou deux reposoirs attirent mon attention, ils sont simples mais font preuve de goût. Vraiment il n'y a donc que dans mon pays que le goût, au moins dans les classes inférieures, ferait défaut? Il est certain qu'en Italie on a du goût, qu'en Espagne on a du goût, ici on en a, j'en ai donné la preuve. Nous en avons à Paris beaucoup, beaucoup quand il s'agit d'ornementation publique ou privée; aussi dans certaines villes de France; mais, voyez nos cimetières populaires, nos quartiers ouvriers, les logements à bon marché, les faubourgs des grandes villes, les guinguettes des barrières et des banlieues; il a fallu un François Coppée pour poétiser cela; mais c'est un F. Coppée : un autre y eût perdu son latin et ses vers.

Tout en pérégrinant, me voici à l'extrémité du village au pied d'une colline couronnée d'une jolie église en pierre rose tendre. On y accède par de nombreux escaliers; mais c'est haut et ce doit être rude en hiver. En été passe! et le coup d'œil sur l'allée de Lichten-

thal, le village, l'abbaye et Baden tout au fond, vaut la peine qu'on se donne en montant. J'ajoute qu'il est huit heures, la journée a été superbe, le ciel est du plus pur azur, les oiseaux lancent dans les airs leurs dernières chansons, les cloches elles aussi se mettent à chanter, de tous les côtés retentit dans la montagne le joyeux *Angelus* du soir. Ces moments-là sont toujours bons dans la vie. Paix, calme, sérénité, repos de l'âme, oubli des misères de la vie, voilà ce que cela veut dire.

Le lendemain, jeudi 4 juin, je suis réveillé par le bruit des bombardes qui annoncent la fête à grand fracas; à huit heures, messe dans l'église paroissiale. Dès huit heures moins le quart, elle est envahie par la foule; j'ai donc bien fait de venir ici à temps pour avoir un coin et m'asseoir en attendant la messe. Je dis m'asseoir; on ne s'assied point aujourd'hui, pendant l'office du moins. D'un côté, à droite, les hommes en masse, ils sont bien un millier; des paysans, laboureurs ou artisans, maçons, scieurs de long, à la figure rasée ou à la longue barbe jaunâtre, aux cheveux allemands, c'est-à-dire blonds, un peu longs, mal taillés. Ils ont tous un livre et ils prient avec recueillement, les jeunes gens comme les hommes d'âge mûr et les vieillards. Non seulement ils prient; mais le saint Sacrement est exposé et ils restent à genoux tout le temps de la messe sans s'asseoir un moment.

L'autel est paré très convenablement, les tentures sont rouges partout, c'est plus ou moins liturgique; n'importe! il se dégage de cette enceinte un profond sentiment de religion et de piété. Voici que le suisse qui porte une redingote noire, un large ruban rouge et une canne à pommeau d'or vient d'ouvrir la grande porte à deux battants : c'est la confrérie du Saint-Sacrement qui entre, précédée de son drapeau tenu militairement par un beau gars, vrai type de grenadier prussien; les confrères ont tous à la boutonnière un ruban rouge comme insigne, ils vont se ranger dans les premiers bancs près du chœur.

Les femmes, blanchisseuses pour la plupart, en cheveux (encore une dérogation aux règles ecclésiastiques données par l'Apôtre) sont rangées dans les bancs à gauche.

L'officiant arrive et expose le saint Sacrement; le canon tonne, le porte étendard vient devant l'autel et abaisse son drapeau avec une majesté que je ne saurais redire, la sonnette retentit, les cloches sonnent; c'est vraiment très beau et comme je ne suis pas un

huguenot, je pleure presque d'émotion et d'attendrissement en songeant aussi à la France.

L'orgue joue assez bien : les voix de femmes sont mêlées à celles des chantres et cela ne nuit pas à l'harmonie au contraire, il y a même là un mariage heureux de voix. A la prose du *Lauda Sion*, ce chant triomphal, le célébrant prend l'ostensoir et reste tourné vers le peuple après avoir chanté par deux fois : *Ecce panis angelorum*, *In figuris præsignatur ;* le peuple continue le verset, le drapeau s'incline toujours. Oui cela est fort beau ! De même au *Tantum ergo* final, le prêtre prend encore entre ses mains le saint Sacrement et reste tourné vers les fidèles, puis il les bénit au verset suivant. Pourquoi n'avons-nous pas cette coutume chez nous ? L'effet en est très grand !

Et maintenant la procession se déroule dans les rues du village et dans la forme ordinaire ; les hommes sont tous là sur deux longues files, les étrangers qui passent mettent le chapeau à la main ; combien parmi eux ne sont pas catholiques ; mais qu'est-ce que cela fait ? Eh bien ! oui, je regrette qu'en France on ne comprenne pas que les Juifs et les protestants ne réclameraient jamais contre nos processions catholiques et nos processions dans la rue ; il y a là une guerre non pas seulement odieuse contre nous, mais ridicule. C'est bien français, mais ce qui serait français davantage ce seraient nos pompes et nos rites catholiques transportés au dehors. Qui redira l'effet d'une procession marchant sur les grands boulevards, du Château-d'Eau à la Madeleine, avec deux ou trois musiques militaires et la troupe faisant cortège et les ornements sacrés des vingt paroisses riveraines, déployés au grand jour et nos gouvernants marchant derrière le dais où le Cardinal-Archevêque porterait lui-même l'ostensoir d'or ! Hélas ! que nous sommes loin de ce rêve et qu'il faudrait peu pour nous en donner la réalité et que nos Parisiens en seraient charmés et surpris à la fois !...

Table d'hôte à une heure, à l'hôtel Ludwigsbad. La salle à manger très ombreuse, suffisamment luxueuse et décorée, présente le coup d'œil ordinaire ; le service est bien fait. Je m'occupe du reste surtout des convives ; trente personnes à table ! Au haut bout, un monsieur d'une trentaine d'années, figure rasée, dos voûté, air distingué, c'est un Russe ; il vient ici depuis vingt ans, tous les ans. Deux dames, Russes, elles aussi ; une dizaine d'Allemands, une collection d'Anglaises, — deux ou trois familles, — une, com-

posée de la mère et de *cinq ou six misses*, le tout originaire de Nottingham, mais n'y habitant jamais et voyageant sans trêve ni repos. Oh! elles ne sont point belles! Non! taille mince et élancée, grands pieds, tête chiffonnée, toilette multicolore, sans trop de goût; mais elles sont gentilles, discrètes, très unies entre elles, et trouvent toujours quelque sujet de conversation calme et intéressant.

II

Un Belge enthousiaste. — La route de Lichtenthal à Baden. — Le *maître de chapelle* du 3e régiment d'infanterie. — Les temps passés. — Un bon point au grand-duc. — Cascade et forêts. — Une distraction romaine à Baden. — Une messe orthodoxe.

Le journal de Baden *Badeblatt* annonce cet après-midi une foule de concerts à la maison de conversation; concert le matin, de 7 heures à 8 heures; concert à 3 heures; concert double à 8 heures du soir; l'un est donné par la musique de la ville, l'autre par le 3e régiment d'infanterie, en garnison à Carlsruhe. Les deux orchestres installés chacun dans un kiosque, à la façon viennoise, joueront alternativement leurs morceaux, huit ou neuf morceaux l'un, autant l'autre. La musique militaire est dirigée par le *maître de chapelle* N..., lisez chef de musique; tous les chefs de musique sont maîtres de chapelle en Allemagne, même quand ils portent l'épée et l'uniforme. Je me rends à Baden pour 8 heures du soir. Quelle admirable et toujours plus admirable promenade que l'allée de Lichtenthal, et comme je comprends les lignes suivantes, écrites par celui qui a chanté la Forêt Noire sur tous les tons, M. Fernand Gueymard, un Belge enthousiaste et à bon droit : « En arrivant, j'admirai d'abord l'élégante cité, la colline sur les flancs de laquelle elle étage ses vieilles maisons coiffées de toits écarlates, ses grasses prairies, où dorment des villas et des chalets sans nombre, ses hautes montagnes emmitouflées dans un épais et sombre manteau de sapins; puis je me demandai quel était le peuple assez heureux pour vivre dans une pareille contrée...

A Bade, la nature est si belle et si riante, les forêts sont si mystérieuses et si poétiques, les vallons si fleuris et si coquets, qu'ils exercent sur ceux qui ont le bonheur de les connaître un irrésistible attrait. On voudrait y passer sa vie toute entière. Le boudoir le mieux capitonné y devient une vilaine et noire prison, dès que le

soleil éclaire de ses premiers rayons les appas enchanteurs de la vallée de l'Oos. On s'y sent mal à l'aise et comme l'oiseau qui aspire à la liberté, quelque douce et dorée que soit sa cage, on brûle du désir de prendre la clef des champs. Parmi tant de charmantes promenades, on n'a que l'embarras du choix; mais encore ce choix n'est-il point facile, car ces allées, ces routes, ces sentiers, sont si pittoresques, si séduisants, qu'on ne sait auxquels donner la préférence... » (*Au pays du Kirschwasser.*)

Exact, absolument exact! Et moi aussi, je me suis trouvé embarrassé pour choisir; que de jolies promenades autour de Lichtenthal et de Baden qui, malgré tout, ne valent pas peut-être *l'Allée!* Je la partage en trois parties : en marchant d'un pas ordinaire, il faut un quart d'heure pour chacune. En quittant Bade, la promenade commence immédiatement à la Conversation, devant le Théâtre. A droite des deux grandes rangées de chênes séculaires, un jardin anglais; à gauche, des pelouses vertes et des bouquets d'arbustes exotiques, des corbeilles de rhododendrons incomparables, puis la petite rivière de l'Oos, large de quelques mètres, profonde de 20 centimètres, et courant gaiement sur les cailloux. Au-delà une partie de la ville neuve, les riches hôtels Victoria, de Hollande, etc., la rue de Lichtenthal, la Maria Victoria Strasse, l'église luthérienne, la petite église anglicane de la rue Berthold, la coquette église gréco-russe, des villas de tout genre.

Deuxième partie : l'allée se continue, bordée à droite de splendides parcs et de quelques monumentales habitations : celles de Thurr, de Menschikoff, etc., bordée à gauche d'un immense vert tapis, qui est la propriété de l'*International Lawtennis Club*, et où les raquettes et les maillets font des prouesses.

Troisième partie de l'allée : à droite, une grande et grasse prairie qui s'étend jusqu'à la brasserie Heck, près l'abbaye de Lichthenthal, aux pieds du *Cecilienberg*, mont de Cécile, et à gauche, de l'autre côté de l'Oos, toujours des habitations modestes et charmantes s'élevant au milieu de massifs fleuris et embaumés: chaque maison semble un paradis, où l'on arrive par une passerelle légère et gracieuse, jetée sur le pétulant ruisseau.

On conçoit que j'allais à Baden autant pour jouir de ce spectacle que pour entendre la musique; à 8 heures moins un quart pourtant, j'étais assis sur un banc, près de l'orchestre militaire. Oh! le chef! *le maître de chapelle* de ces musiciens soldats, quel type!

Figurez-vous un homme gros, ventripotent, qui fait crever sa tunique; il a des épaulières comme tous les musiciens militaires et des franges d'or qui pendillent à l'extrémité; toute une ferblanterie décorative couvre sa poitrine. Ce sont des croix, des médailles; on voit qu'il a été à Sadowa, à Sedan, à Paris. Il a un geste fréquent, il tourmente ses longs favoris, qui lui donnent un faux air de ressemblance avec son souverain, l'empereur Guillaume; il gourmande ses hommes, il les fait aller sur un geste de la main, il se tourne et se retourne sur sa chaise pour voir s'il a produit son petit effet sur les masses, sur le pauvre vulgaire, comme moi, qui le regarde de tous mes yeux, l'étudie, et au fond, me moque de lui très sincèrement.

Pendant que ses cuivres font rage et nous servent toute sorte de choses, du Wagner, *Lohengrin* ou *Tannhauser*, des valses de Strauss, etc., les élégants et les élégantes se promènent ou sont assis sur un triple rang de chaises devant la Conversation. Où est le temps, le beau temps, où quinze mille Français venaient tous les soirs dans la *Spielzimmer*, le salon des jeux, apporter leur or, leur bon or de France, et dépenser joyeusement leur gain en noces et festins, en parties et en promenades, dont on se souviendra longtemps dans les hôtels de Bade et des environs? Maintenant, depuis le 31 octobre 1872, plus de tapis vert et plus de Français depuis la guerre. C'est la guerre qui a tué le jeu. Il y a bien toujours quelque quarante mille touristes qui viennent ici respirer et chercher la santé. On y vient surtout en famille. « Les étrangers donnent moins, me disait mon hôte, mais donnent plus régulièrement. »

Je reviens le soir à dix heures par l'allée de Lichtenthal sans faire aucune mauvaise rencontre, sans rencontrer même personne. C'est une chose digne de remarque que les voleurs sont à peu près inconnus dans ce fortuné pays, bien que les étrangers ne manquent pas, au contraire, et que la plupart d'entre eux ne sortent guère dans la campagne à pieds, sans avoir sur eux d'assez fortes sommes souvent. On n'entend jamais dire qu'ils aient été rançonnés par les gens du pays. Ceux-ci, du reste, braves gens, dont les étrangers font un peu la fortune et avec lesquels ils sont habitués à vivre, n'ont point de désirs illicites; ils gagnent beaucoup, paraît-il, dépensent en proportion et travaillent de nouveau pour gagner et dépenser. Tout le monde, naturellement, s'en trouve bien; et voilà un pays à peu près heureux, si le bonheur peut se trouver sur terre.

Vendredi 5. — Promenades sur le Cécilienberg, la montagne qui domine les deux vallées de Lichtenthal et de Geroldsau. Le grand duc est décidément un homme intelligent. J'ai vu son portrait et celui de la famille grand-ducale dans la salle à manger de l'hôtel; d'abord, il est beau et ses enfants sont beaux; ensuite, il a eu le talent de nous vaincre, ce qui n'est pas peu; — nous lui revaudrons cela quelque jour, je pense; mais passons; — ensuite, il a eu le talent de se marier à la fille de l'empereur, rien que cela! puis il a marié ses enfants : l'une avec le prince héréditaire de Suède, l'autre est entrée dans la famille de Nassau, la plus riche famille princière d'Allemagne après les La Tour et Taxis de Ratisbonne. Mais là où j'admire l'intelligence du grand duc de Bade, c'est en pleine campagne, dans les bois; partout où il se trouve un point de vue, il se trouve un banc très commode pour s'asseoir, s'appuyer et contempler à l'aise; partout où il y a une bifurcation de routes, il y a un écriteau et un poteau indicateur pour vous renseigner sur le chemin à prendre. Certes, je lui décerne un bon point à lui et à ses gardes forestiers. C'est ainsi que, perdu dans les allées du bois de Cécilienberg, je n'ai pas été longtemps sans trouver l'indication : « *Zur müehle Geroldsau*, 35 *minutes* — pour aller au moulin de Geroldsau, 35 minutes »; et un peu plus loin, même renseignement avec 5 minutes en moins; on n'est pas plus exact... L'exactitude est la politesse des rois; quel malheur que ces rois parfois brûlent et prennent Strasbourg!!!...

Lucien VIGNERON.

(*A suivre.*)

LES LUTTES INTIMES

LE RENÉGAT[1]

VII

HISTOIRE D'UNE CHUTE

Bonchamps et le P. Dominique marchèrent rapidement jusqu'à la rue Notre-Dame des Champs. L'écrivain introduisit le prêtre dans son cabinet de travail.

— Je ne sais quelle fatalité me force à me confier à vous. Votre présence m'arrache les paroles de la bouche. Pourquoi faut-il que ce soit à vous, plutôt qu'à un autre, que mes aveux doivent arriver?

— Parlez! Parlez! C'est la voix de Dieu qui vous y pousse. Écoutez-la. Je pensais bien que le souvenir de quelque faute vous tourmentait au dedans. Vous affectiez trop d'être heureux.

— Heureux! Moi! Avec le secret que je porte! J'en mourrai!

— Eh bien! Confiez-le moi ce secret pesant. Avouez-le. Dieu vous donnera ensuite le repentir. D'ailleurs, vous éprouvez déjà la honte et le regret de vos fautes, puisque vous êtes poussé à les raconter à un prêtre. Il n'y a pas de faute impardonnable.

— Oh! La mienne!...

— La vôtre pas plus que celle d'un autre homme. La bonté de Dieu est infinie. Si grande que soit votre faute, infiniment plus grande est sa clémence. Votre secret sera moins lourd à porter quand nous serons deux sous ce fardeau. Vous savez qu'un prêtre ne révèle jamais un aveu. Il le voudrait qu'il ne le pourrait pas.

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1890.

Maintenant *il n'y a plus en moi un homme, il n'y a plus que le ministre de Dieu*, prêt à vous absoudre si vous vous repentez.

— Mon crime ne peut pas s'avouer.

— A un missionnaire! Et à un missionnaire d'Annamites! Que pouvez-vous avoir dans votre existence que je n'aie déjà entendu? Et puis, qu'importe ma personnalité! C'est à Dieu que vous parlez par mon oreille, et Dieu connaît vos fautes mieux que vous.

— Je ne parlerai pas. A vous moins qu'à tout autre je puis faire cet aveu.

— Ne vous arrêtez pas en chemin. J'ai connu les abattements du missionnaire isolé, les heures de doute et d'incrédulité, le désespoir se glissant irrésistiblement dans toutes mes pensées. *Homo sum et nihil humani a me alienum puto.* « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. » Dieu avait ses desseins en permettant que nous fussions mis en présence, en m'inspirant la pensée de vous emmener malgré vos résistances à cette Ordination, car vous ne vouliez pas tout d'abord, et Dieu s'est servi de votre femme pour triompher de vos hésitations. Vous voyez bien que Dieu veut cet entretien. Allons! du courage!

— Si j'avais tué un homme?

— Seriez-vous le premier qui aurait commis pareil crime et en aurait reçu le pardon?

— Si j'avais volé?

— Jésus-Christ pardonna au larron. Je sens que votre faute ne doit pas être de cette nature. Vous obéissez peut-être à quelque haine héréditaire, à quelque promesse de vengeance? Mais non, ce n'est pas cela. Vous n'êtes pas d'un tempérament assez énergique pour éprouver ce sentiment violent.

— Il est vrai, ma faute est d'une autre nature. Si j'avais, par exemple, trahi ma patrie, méconnu une obéissance jurée solennellement, abusé d'un dépôt confié, d'une mission, causé un scandale énorme?

— Le Sauveur pardonna à saint Pierre.

— Si, tout en paraissant mener une existence régulière, je vivais dans une situation fausse et criminelle?

— L'Église compte au nombre de ses saints sainte Madeleine et saint Augustin.

— Si ma faute, ou plutôt mes fautes avaient entraîné des conséquences irréparables?

— Il est dit : « Paix aux hommes de bonne volonté ! »

— La miséricorde de Dieu a donc réponse à toutes les fautes?

— A toutes, sans exception.

— Et si Dieu me pardonne, l'homme de Dieu doit-il aussi me pardonner?

— Il le doit.

— Quelle que soit sa douleur?

— Quelle que soit sa douleur.

— Eh bien! Pardonnez-moi, Père Dominique, car je vous ai gravement offensé.

— Moi! Que voulez-vous dire?

— Que l'homme qui est devant vous, Gustave Bonchamps, ou plutôt Gustave... Mais qu'importe un nom pour un autre à qui a trahi sa patrie : l'Eglise, trahi ses serments, abusé d'un dépôt confié, méconnu sa mission, causé un scandale énorme et vit dans une position fausse, et qui vous offense si grièvement, que, si vous ne portiez pas la soutane du prêtre, vous auriez, de par les lois du monde, le droit de le tuer, non pas d'un coup d'épée dans un duel, mais d'un coup de révolver, comme un malfaiteur nocturne! Car je suis un... Ce mot! Ce mot! Je ne peux pas le dire. Il me brûle les lèvres. Écoutez mon histoire. Mieux vaut que ma confidence soit entière.

Je naquis à Lacroix-sur-Meuse, en Lorraine. Fils d'un père et d'une mère déjà âgés, j'étais d'une complexion délicate et trop tranquille pour mon âge. Doux, rêveur, craignant les batailles où j'aurais subi tous les coups sans pouvoir les rendre, je reçus de mes camarades le surnom de *la Demoiselle*. Dès mon enfance, je sentis se développer en moi un goût artistique qui me portait à la recherche constante et inquiète du mieux. Je rêvais surtout un idéal vague de dévouement, et je pleurais quand un vieux prêtre qui s'était retiré à Lacroix, son pays natal, pour y finir ses jours, me parlait de la misère morale des pauvres de Paris. A cette époque, je croyais que Paris était un réceptacle de coquins. Je sais maintenant que c'est, par excellence, la ville des contrastes, la ville de la charité, des opinions extrêmes, et que, si l'on y trouve beaucoup de corruption, elle y est du moins plus intelligente qu'ailleurs et atténuée par de grandes qualités. C'est de cet amour à distance, amour idéal et non pratique, pour les pauvres de Paris, que naquit ma vocation ecclésiastique.

J'appris un peu de latin à Lacroix, et, après ma première communion, j'entrai dans un collège de Verdun. J'y fus un *bûcheur*. Exalté, sentimental, je m'enthousiasmais facilement pour les caractères d'un idéalisme absolu, martyrs, héros, utopistes, amis de l'impossible. Je me rends compte maintenant que, dès ce moment, ma volonté était insuffisante, que je n'avais pas assez d'initiative, que mon obéissance provenait plus de l'impossibilité où je me trouvais de résister à la volonté de mes professeurs, que de mon libre consentement. Si, à ce moment, j'avais eu le bonheur qu'un malheur précoce, en me jetant aux prises avec les difficultés de l'existence, m'eût obligé à exercer ma volonté, je n'aurais pas souffert toute ma vie du manque d'équilibre entre mon esprit exalté et mon caractère trop faible, et je n'aurais pas à vous confier aujourd'hui l'aveu de la plus grande faute qui se puisse commettre. Je me souviens d'une circonstance dans laquelle se manifestait cette faiblesse de volonté. Pendant les vacances annuelles du collège, je me trouvais, à Lacroix, en relations avec un certain oncle Casimir, vieux voltairien, dont moi, prêtre en herbe, j'approuvais les railleries contre la religion. Dès cette époque, mon attention, en causant avec quelqu'un, s'appliquait à deviner ses pensées et à les lui servir anticipées. Malgré ce défaut, comme j'étais bien dirigé, je fus un sage écolier et un pieux séminariste. Je résistai avec succès aux assauts des passions de la vingtième année, mais je devins orgueilleux. Je n'y pris pas garde et je me dis qu'une fois arrivé en mission, je serais si occupé que je n'aurais guère le temps de me complaire dans l'admiration de moi-même.

— Un homme qui connaissait le cœur humain, dit le P. Dominique, a écrit : « Si la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elle les ébranle toutes. »

— Cette observation se vérifia pour moi, répondit Bonchamps. Je fus ordonné prêtre dans l'église Saint-Sulpice. En m'y retrouvant ce matin, à tant d'années de distance, et si différent de ce que j'y étais entré autrefois, aux matins de mes ordinations, je fus brisé par l'émotion. Quand l'évêque fit l'onction sur les mains des nouveaux prêtres, je sentis que mes mains me brûlaient.

Quelque instruction qu'au séminaire j'eusse reçue des mœurs des Annamites, quelque exacts qu'eussent été les renseignements fournis par les vieux missionnaires, je me trouvai tout étonné à mon arrivée. Je m'étais imaginé qu'on m'exagérait à plaisir les diffi-

cultés afin que mon esprit prévenu ne se trouvât pas découragé dès les premiers temps de mon séjour. Je m'aperçus bien vite que tout ce qu'on m'avait dit était vrai. Au milieu des Annamites paresseux, sales, stupides, efféminés, indifférents à leur religion, au gouvernement qui les exploite, prêts à subir le joug du premier venu, plats, perfides, dénués de toute idée élevée, incapables de comprendre un sentiment délicat, bornant leurs désirs à remplir leur ventre de riz, adonnés au bétel et à l'opium, je regrettai la patrie qui seule donne à l'âme et au corps toute leur nourriture, et je sentis que je ne possédais pas l'énergie nécessaire pour être un missionnaire. J'aurais dû écrire immédiatement à mes supérieurs, leur exposer ma faiblesse, les prier de me rappeler en France, où j'aurais pu encore être utile. La vanité m'empêcha d'accomplir cette démarche. Je vivais à l'écart de mes confrères, cachant mes pensées. Si j'avais eu l'humilité de les avouer, je serais peut-être encore un excellent prêtre. Votre humilité, c'est la vertu qui vous rend différent de moi, et qui fait de vous un saint prêtre.

— Savons-nous jamais, dit le P. Dominique, si nous sommes dignes d'amour ou de haine? L'humilité est un don de Dieu, et nous devons bien prendre garde à ne pas tirer vanité d'une façon d'être qui nous vient plus de la bonté divine que de notre propre vertu.

— Peu à peu, reprit Bonchamps, dans l'isolement où je me plaçais, mes pensées se modifièrent, glissèrent par une pente insensible à l'indifférence et au scepticisme. Je me liai d'amitié, plus qu'il ne convenait pour un missionnaire, avec un lettré païen dont toutes les conversations aboutissaient à ce raisonnement : « Vous êtes venu ici, me disait-il, pour propager votre religion et aussi les idées fondamentales de votre civilisation, qui découlent naturellement de vos croyances. Je reconnais que beaucoup de vos idées seraient bonnes à appliquer au peuple annamite et à l'attacher à ses gouvernants. »

J'ai toujours soupçonné ce lettré qui était préfet d'une province, de rêver de se créer un petit royaume indépendant.

« Seulement, continuait-il, il est impossible, ou du moins extrêmement difficile, de faire adopter toutes vos idées aux Annamites dans l'état actuel de leurs mœurs. Faites des concessions à nos coutumes. Quittez la pratique publique de votre religion, tout en conservant ses principes au fond de votre cœur. Devenez mon conseiller et aidez-moi dans le gouvernement de ma province. Ainsi, vous ferez du bien avec beaucoup plus de facilité qu'en restant ouvertement chrétien. »

— Quels misérables raisonnements! fit le P. Dominique. C'est toujours la fable du traité intervenu entre les brebis et les loups de notre bon La Fontaine.

— Oui, mais il n'y avait personne là pour m'en faire souvenir. Et j'étais découragé, et j'étais malade. Ah! Le martyre en pleine Rome, devant cent mille spectateurs qui vous maudissaient, mais qui appréciaient votre courage, qui malgré eux frémissaient d'admiration; le martyre, sous le chaud soleil, se présentant comme la lutte glorieuse d'un seul homme contre tout un peuple; le martyre rapide et violent sous la griffe d'un lion ou la hache d'un licteur, quel beau rêve! C'était, drapé d'un pourpre sanglante, le portique ouvert sur les cieux entrevus, où déjà se tressaient les palmes de la gloire. On expirait, les yeux au firmament, l'âme remplie de la vision bienheureuse.

— Poète! fit le P. Dominique.

— Oui, poète! trop poète! car, lorsque je comparai mon rêve désiré avec la réalité présente, quand je fus emprisonné, j'eus peur, je faiblis. Après la lente obsession de ce rusé lettré me représentant à moi-même comme un conducteur de peuple, chargé d'amener des milliers d'hommes au Christianisme par des voies lentes et détournées, je trouvai la persécution vile, bête et sale : la vermine, l'infection, la dysenterie dans des paillottes humides, la faim, la pluie, le temps triste, et, autour de vous, l'indifférence de brutes habituées à voir mourir et qui meurent, comme des animaux, sans lutte, sans dignité, presque sans regrets, car ils n'aiment personne. C'est dans les longues heures d'oisiveté, de position douloureuse, que le patient a besoin d'énergie. D'ailleurs, vous le savez, puisque vous êtes resté dix-sept jours courbé dans un cachot trop bas.

— Dieu le voulait, répondit simplement le P. Dominique.

— J'avais perdu ma foi, ou plutôt l'énergie de ma foi, et j'avais cessé depuis longtemps d'être chrétien au dedans, tout en restant prêtre au dehors. Si j'avais eu à lutter contre de violents supplices, j'eusse sans doute mérité le martyre. Il n'en fut pas ainsi. Je n'eus pas l'énergie d'apostasier ouvertement. Je ne marchai pas sur la croix. Je promis de ne pas me montrer chrétien extérieurement. Le préfet de la justice, grâce à l'influence de mon ami, le préfet politique, se contenta de cette déclaration qui était une lâcheté dans une lâcheté. C'est bien ainsi que les autres missionnaires apprécièrent la conduite de l'apostat Leloup.

— C'est vous le P. Gustave Leloup!

— C'est moi! Vous en avez entendu parler, n'est-ce pas?

— Oui.

— Mon malheur, c'est de me juger sévèrement et de ne pas avoir le courage d'obéir à ma conviction. Ma pensée, une fois le premier effarement de mon crime passé, se reporta vers ma mère. Pour moi, prêtre, auquel toute autre affection humaine était défendue, l'amour de ma mère avait accaparé toutes les forces de mon cœur. O maman! Qu'allait-elle penser de moi? Je n'ai jamais osé lui écrire la vérité. Je l'ai laissée volontairement dans l'ignorance de ma conduite. Maintenant encore qu'elle reçoit de mon notaire une pension que je lui fais servir, et qu'elle croit prise sur les bénéfices de la publication en volume de mes lettres de missionnaire, elle s'imagine que je dis encore la messe là-bas, à l'autre bout de la terre, parmi mes Annamites. Chaque année, je me rends en Lorraine, je fais un grand détour pour arriver à Lacroix par l'ancienne route de Seuzey, je me cache derrière une haie et j'attends que ma mère passe. Je la vois et je reviens à Paris.

Après mon apostasie, je n'avais plus d'amis, les chrétiens se détournaient de mon passage, et les païens m'admettaient difficilement dans leur société. Je n'avais plus de passé, je me trouvais en face d'un avenir inconnu, devant des besoins matériels à satisfaire. Je devins quelque chose comme le secrétaire de mon ami, le préfet politique de la province. Bientôt, je fus dégoûté des injustices, des exactions que je voyais. Je sentais autour de moi du mépris et de la défiance. Je reconnus l'impossibilité de vivre au milieu d'hommes si dissemblables de moi par leurs idées, leurs goûts, leur passé, leur avenir, et je désirai rentrer en France. Le faire sous mon nom, c'était m'exposer à tous les mépris. Une circonstance favorable s'offrit alors à moi de changer de personnalité. Un explorateur français, Gustave Bonchamps, après avoir traversé la province chinoise du Yunnam, était entré au Tonkin par la route de Langson, où il se trouvait en ce moment malade. Il y mourut de la fièvre. Je parvins à me procurer ses papiers. Il était du même âge que moi, ne possédait plus aucun parent en France qu'il avait quittée depuis une dizaine d'années. J'entrai dans son personnage, j'achevai son voyage et revins à Paris. Geneviève vous a raconté comment elle m'avait épousé. Comprenez-vous maintenant d'où vient mon désespoir? Je suis un défroqué. Ma femme que j'aime, croit être la femme légitime de Gustave Bon-

champs. Je l'ai trompée, puisque je ne m'appelle pas Bonchamps, et puisque je suis prêtre, prêtre pour l'éternité, et que j'ai fait serment d'être chaste, et que mon mariage est nul, et que ma femme n'a pas le droit de porter mon nom, ni ma fille non plus. Ah! Dites-moi, est-ce que les Pierre, les Madeleine, les Augustin, que vous me citiez tout à l'heure, avaient commis un crime comparable au mien, et peut-il y avoir un pardon pour moi, l'apostat?

— La bonté de Dieu est infinie.

— Peut-être? Mais celle de l'homme?... Pourrez-vous me pardonner?

— Pourquoi me demandez-vous cela?

— Si vous ne me pardonnez pas, Dieu me pardonnera-t-il?

— Ah! Je vous ai dit que le prêtre vous écoutait, mais non pas l'homme. Parlez au ministre du Dieu de miséricorde, mais ne réveillez pas en mon cœur les sentiments humains.

— Quelle réparation croyez-vous que je vous doive, et que je doive à Geneviève, et que je doive à Célestine? Comment voulez-vous que je m'en acquitte?

— Prions Dieu et ne me tentez pas.

— Vous ne me répondez pas? Vous voyez bien que ma faute est sans issue, et mon crime sans pardon. Défroqué, réprouvé! Et je crois à Dieu, je crois à sa vengeance, je crois à l'enfer. Mais comment Dieu me pardonnerait-il, puisque son ministre me repousse?

— Non, non, je ne vous repousse pas. Seulement, l'homme qui est en moi, souffre. Je vous... je veux vous pardonner... oui, vous pardonner. Mais repentez-vous... repentez-vous!

— Que dois-je faire pour cela? Dois-je quitter ma femme? Je lui ai juré aide et protection, et elle ne sait pas qui je suis. Puis-je répondre à son dévouement par la révélation de mon affreux secret? Et ma fille? Est-elle responsable de ma faute?

— Prions Dieu, car seul il peut dénouer cette situation. Je consulterai les autorités ecclésiastiques sur votre cas particulier et je vous indiquerai la ligne de conduite à tenir.

— Non, non! Gardez ce secret pour vous seul, pour vous tout seul. Si on allait deviner que c'est de moi qu'il s'agit! Vous m'avez dit qu'en m'écoutant, c'était le prêtre seul qui m'entendait, et non l'homme. C'est un secret de confession. Il vous faut mon autorisation pour en parler. Je vous défends de dire un seul mot de mes aveux.

— Vous ne voulez donc pas être pardonné?

Bonchamps resta quelques minutes silencieux, puis, brusquement :

— Non! Non! Je ne veux pas! Je ne peux pas!

Et il s'enfuit.

Le P. Dominique tomba sur une chaise, la tête dans ses mains.

— Oh! Ma pauvre Geneviève!

DEUXIÈME PARTIE

MARTYRE

I

MAMAN!

Le soir de cette conversation avec le P. Dominique, Bonchamps, bouleversé par ses aveux et brisé par l'émotion, ayant peu mangé et sans appétit, se coucha à neuf heures.

A minuit, Geneviève dont la chambre séparait celle de son mari de celle de sa fille, se réveilla en sursaut, croyant entendre marcher dans le couloir qui desservait les trois pièces. Elle écouta inquiète et perçut un très léger frottement qui s'arrêtait, puis reprenait à de courts intervalles. Elle sauta à bas de son lit, ouvrit la porte de la chambre de son mari et appela : « Gustave! »

Rien ne lui répondit. Elle appela de nouveau : « Gustave! » Et ne recevant pas plus de réponse que la première fois, elle alluma une bougie et s'approcha du lit. Il était vide. Les draps et les couvertures étaient rejetés en désordre vers les pieds, l'oreiller était froissé.

Pleine d'anxiété, elle parcourut la chambre du regard, et s'aperçut que la porte donnant sur le couloir était ouverte. Elle y alla et resta stupéfaite du spectacle qu'elle vit.

Gustave, en chemise, le visage pâle, les yeux grands ouverts, fixes, les prunelles sans vie, regardait ses mains. Il les frotta l'une contre l'autre, d'abord lentement, puis plus rapidement, fit le geste de les essuyer et les examina. Il laissa échapper sourdement le mot « Encore! » et recommença à faire semblant de les laver.

Il y mit plus de soin que la fois précédente, les frotta plus longuement et plus fort, les essuya de nouveau, doigt par le doigt,

le pouce et l'index plus que les autres. Ensuite il les regarda et s'exclama d'un ton où perçaient la terreur et la colère : « Encore! Encore! »

Alors il frotta ses mains très vite, avec des mouvements brusques, nerveux, convulsifs. Ses bras se raidissaient, sa peau faisait un bruit sec et continu de feuilles sèches.

De temps en temps il s'arrêtait, portait ses mains près de son visage, en examinait l'intérieur, et toujours le pouce et l'index avec plus d'attention.

Son visage, de pâle, devenait blafard, se couvrait de plaques verdâtres. Il parlait avec des intonations rauques, la langue embarrassée.

Geneviève s'approcha et distingua ces mots :

« Oh! cette huile, elle ne veut pas s'effacer. J'ai beau frotter. Toujours elle marquera mes mains... Toujours!... »

Il répéta plusieurs fois : « Toujours!... » puis il s'apaisa. Ses mouvements devinrent moins rapides, s'alanguirent, puis cessèrent tout à fait. Il parla de moins en moins distinctement, plus rarement, puis se tut; son teint quittant les teintes cadavéreuses redevint d'un blanc uniforme.

Il s'avança d'un pas mécanique, passa auprès de Geneviève sans la voir, rentra dans sa chambre dont il ferma la porte et se recoucha.

Geneviève ne dormit pas de la nuit, se demandant ce que pouvait révéler cette scène de somnambulisme, quel secret tourmentait son mari, quelle huile marquait ses mains ineffaçablement? Il lui vint à l'esprit les explications les plus étranges. Elle s'arrêta à celle-ci qui lui parut le plus plausible.

Gustave, tourmenté par son imagination, venait de lui donner involontairement la représentation d'une scène qu'il lui offrirait plus tard à lire dans un de ses ouvrages.

Le lendemain elle ne parla pas à son mari des événements de la nuit dont lui-même ne s'était pas aperçu, mais elle en garda une vague inquiétude et l'attente de quelque malheur.

Les Bonchamps devaient aller passer l'été en Anjou. Gustave, embarrassé de se retrouver en présence du missionnaire, prétexta le besoin de surveiller lui-même les apprêts à faire dans la maison qu'ils allaient habiter au bord de la Loire, et partit un soir en annonçant qu'il allait prendre le train pour Angers. La voiture avait à peine tourné l'angle de la rue, qu'il appela le cocher.

— Ce n'est pas à la gare Saint-Lazare que vous allez me conduire, mais à la gare de l'Est. Dépêchez-vous!

Le cocher grommela pour prouver qu'il avait entendu et pensa :

— C'est sans doute un banqueroutier qui file en Allemagne.

— Hue cocotte! Ces gens-là n'aiment pas les tortues.

A la gare de l'Est, Bonchamps prit un billet pour Bannoncourt, dans la Meuse, d'où il devait gagner Lacroix. Il allait voir sa mère. C'avait toujours été là son refuge, sa consolation dans ses grandes afflictions, et, chaque fois, il était revenu de Lorraine plus fort pour lutter contre le désespoir.

Tout le long du trajet, l'attente de la vue du vieux visage aimé, qui lui rappelait les joies pures de son enfance et de sa jeunesse, le remplit d'allégresse. Tout en sommeillant, il se rappelait vingt anecdotes du passé, et quand, au petit jour, le train traversa la percée des Argonnes, au-delà desquelles commence la vallée de la Meuse, le cœur lui battit délicieusement. Il aimait ces grands bois pleins de sources, et ces collines maigres et ces vallées herbues, parce qu'il y avait été heureux. Ce sont les souvenirs que nous y retrouvons, qui nous rendent les sites agréables, bien plus que leur beauté elle-même. Comme les Grecs et les Romains peuplaient leurs bois et leurs sources de dryades et de nymphes, ainsi nous, nous les peuplons de nos pensées et des parcelles de nos fragiles bonheurs.

A Bannoncourt, Bonchamps descendit du train et, d'un pas vif, suivit la route qui, au milieu de grandes prairies, traverse la Meuse et rejoint Lacroix au bas de sa colline. Il respirait à pleins poumons le vent âpre qui soufflait du nord.

Au lieu d'entrer dans Lacroix, il en fit le tour assez loin des habitations et gravit la colline qui monte vers Seuzey.

Au sommet, il s'arrêta et se retourna. Devant lui, le village dévalait vers la prairie. où un ruisseau glissait en une traînée bleuâtre jusqu'aux larges nappes étincelantes de la Meuse.

Devant l'église dont il distinguait le grand cadran blanc, s'étendait une place triangulaire où jouaient quelques gamins dont les cris montaient en notes claires jusqu'à ses oreilles. Lui aussi y avait joué souvent, il y avait des années et des années, avant un long temps écoulé, qui ne pouvait plus revenir, hélas!

A sa gauche, au bout du village, dans les champs, il apercevait le cimetière où dormaient les os du vieux brave homme de père

Leloup dont la main s'était montrée rude à l'ouvrage et dont le sourire silencieux était bon.

A droite et sur les plus lointaines collines en face, des forêts très sombres bornaient l'horizon. Sur les sommets plus proches, des terres remuées de forts et de batteries s'étendaient en chapelet, commandant le cours de la Meuse et les vallées adjacentes.

Ramenant ses regards plus près, il vit la maison de sa mère, qui, la dernière au bout de la rue la plus haute, dominait de son faîte d'ardoise tous les autres toits du village. Il avisa à une vingtaine de mètres de la porte une haie de derrière laquelle il pourrait surveiller les allées et venues et apercevoir sa mère, puisqu'il ne pouvait pas lui parler.

Il se dirigeait vers cette cachette, quand il entendit un pas derrière lui. Il se retourna. C'était la mère Leloup. Courbée, ratatinée, vêtue d'une jupe et d'un caraco noirs, elle portait un pain rond sous le bras gauche et marchait d'un pas encore assez vif, la main droite sur un bâton noueux.

A la rencontre de cet étranger, d'un *monsieur*, elle s'arrêta et, redressant son visage tout raviné par une foule de petites rides sèches, où le menton saillait et où les lèvres rentraient faute de dents, elle le regarda en clignant deux ou trois fois des paupières, qui étaient toutes tirées et qui ne laissaient qu'entrevoir les prunelles. Sans lâcher son bâton, elle étendit sa main droite comme un petit auvent au-dessus de ses yeux et examina l'inconnu.

Il restait là, saisi. Il oublia sa prudente réserve et se jetant les bras ouverts au cou de la vieille :

— Maman!

Elle lâcha son bâton et son pain, tremblante. Soudain, elle le reconnut :

— *Mon fieu!*

Elle écarta la tête pour le voir à la portée de sa vue. Elle l'examinait, le tenant à deux mains. De petites larmes brillaient à l'angle de ses yeux ridés.

— Il y a bien des années que vous ne m'avez écrit, mon fils. Je vous croyais mort.

Il comprit la sottise qu'il avait commise en se faisant reconnaître, et la difficulté de répondre aux questions de sa mère. Il lui fallait mentir.

Quand, là-bas, au Tonkin, son courage manqua à sa raison, il

ne se douta pas que le mensonge dont il se rendait coupable vis-à-vis de lui-même, en soutenant avec mauvaise foi des objections contre le Catholicisme, que ce premier mensonge l'obligerait à toute une vie de tromperie.

— J'ai dû me cacher. J'ai été emprisonné, j'ai failli souffrir le martyre. Les hommes qui portaient mes lettres ont été arrêtés, quelques-uns ont été massacrés.

Elle fut prise d'un doute.

— Vous êtes habillé comme un monsieur et non comme un prêtre. Vous ne me trompez pas au moins? Vous êtes bien mon fils, Gustave Leloup?

— Je suis bien votre fils, Gustave Leloup.

— Vous n'êtes donc plus prêtre?

— Si, je suis prêtre. Vous savez bien, ma mère, qu'une fois prêtre, on l'est pour toujours.

— Pourquoi donc ne portez-vous pas de soutane?

— Parce que l'habit civil est plus commode pour voyager.

— Alors, vous allez venir avec moi chez le curé, et demain vous direz la messe pour mon défunt mari.

— Je suis obligé de reprendre le train pour Paris dans une heure. Je n'ai obtenu de mes supérieurs que vingt-quatre heures pour venir vous embrasser.

— Et que ferez-vous, revenu à Paris?

— Je repartirai aussitôt pour le Tonkin, en mission.

— Oh! Mon fils, ne soyez pas aussi longtemps qu'autrefois sans m'envoyer de vos nouvelles. Moi qui n'ai que vous comme enfant, si vous saviez combien j'ai pleuré de fois en me demandant ce que vous deveniez. Songez donc que j'ai plus de quatre-vingts ans, et que je n'ai comme compagnie que la tombe de mon pauvre Leloup. Comme je voudrais vous voir en habits de prêtre!

Et elle ajouta timidement :

— Si vous vouliez, Monsieur l'abbé, nous irions jusque chez le curé. Il vous prêterait sa soutane, vous la mettriez, et je vous verrais en prêtre comme quand vous dites la messe.

Gustave était au supplice. Il prit un air digne :

— Ma mère, on ne joue pas avec les vêtements sacerdotaux.

La vieille femme devint tout humble.

— C'est vrai, mon fils, vous savez mieux que moi ce qui convient. Une mère, voyez-vous, a parfois de drôles d'idées.

Alors, vous êtes toujours bien prêtre?

Cette insistance martyrisait Gustave.

— Comment pouvez-vous supposer?...

Si je n'étais plus prêtre j'aurais tout le temps que je voudrais pour rester auprès de vous, tandis qu'il faut déjà que je m'en aille.

— Pardonnez-moi cette idée, mon fils. C'est qu'on dit que, dans les pays d'où vous revenez, on tue les prêtres, et qu'il y a, paraît-il, des lâches qui jettent leur soutane aux orties, parce qu'ils ont peur de souffrir. Je remercie le bon Dieu que vous soyez resté un bon prêtre, et mon pauvre mari le remercie aussi dans sa tombe.

— Adieu, ma mère.

— Vous vous en allez déjà!

— Oui. Pensez à votre pauvre Gustave qui a déjà bien souffert et qui va retourner souffrir encore.

— Quand c'est pour Dieu!... Je ne vous reverrai peut-être plus, mon fils. Je me fais bien vieille, et je ne tarderai sans doute pas à rejoindre mon pauvre homme. Bénissez-moi donc comme vous me béniriez, si j'étais au moment de trépasser.

Et la vieille lentement, péniblement, accrochée des deux mains à son bâton, s'agenouilla dans la poussière du chemin.

Gustave devint affreusement pâle, de grosses gouttes de sueur froide perlèrent à la racine de ses cheveux et coulèrent sur son front. Des larmes brûlantes comme des gouttes de plomb fondu jaillirent de ses yeux, et son cœur fut serré comme entre les mâchoires aiguës d'un étau.

Tremblant de tout son corps, il étendit les mains au-dessus de la coiffe noire de la vieille Lorraine et commença :

— *Benedicat te, mater, Deus omnipotens.....*

Il ne put achever. Il enleva sa mère dans ses bras, l'embrassa, lui mouillant le visage de ses pleurs, l'embrassa encore et encore en sanglotant et s'enfuit en courant.

Paul Verdun

(*A suivre.*)

JÉSUS-CHRIST

Par le R. P. DIDON (1)

On ne prétend pas écrire ici un examen détaillé d'un ouvrage aussi considérable; on tient seulement à en mentionner l'apparition annoncée avec retentissement, et, après une première lecture, à exposer quelques-unes des réflexions qu'il suggère.

C'est, il faut le dire immédiatement, une œuvre faite avec gravité, avec étude, avec piété, et où l'auteur a apporté tous ses soins et appliqué toutes les forces de son esprit. Il n'est pas nécessaire de l'avoir lu en entier pour reconnaître qu'il est digne d'estime et de la plus sérieuse attention.

L'auteur est véritablement savant : il a étudié et cherché tout ce qui pouvait l'éclairer; il a visité la Terre sainte, il a lu les exégètes Français et étrangers; on juge des grands travaux auxquels il s'est assujetti par les cartes et plans qu'il a tracés, les tableaux chronologiques des faits relatifs à la vie de Jésus et à la généalogie du Sauveur, qu'il a dressés, avec autant de conscience que de peine, et que l'on consulte dans les appendices très utilement.

Il est plein de foi et profondément convaincu, on a à peine besoin de le dire; les objections, il les connaît, il ne s'arrête pas longtemps à refuter les incrédules : il expose en quelques lignes leurs systèmes; ces systèmes, les uns sont contradictoires, plusieurs déjà disparus et oubliés, il les dédaigne; les autres sont absurdes ou inacceptables, sans preuves d'ailleurs et sans témoignages, rêves, imaginations germaniques; d'un mot il les refute et passe : la grandeur, la majesté du sujet, ne lui permet pas de s'attarder davantage.

Il va en avant, les yeux fixés sur le Christ, avec une ardeur qui

(1) 2 vol. in-8°, Plon et Nourrit.

ne se lasse pas; il y a en lui un enthousiasme intérieur, qu'on sent plutôt qu'il ne s'exprime, ce qui donne plus de confiance et ce qu'il faut admirer plus que les exclamations dramatiques et outrées. Aussi, cette profondeur d'impression lui fournit-elle des traits excellents, des arguments dont chacun comprend la justesse, comme lorsqu'il dit, à propos de nouveaux historiens de Jésus que tout le monde nomme : « Ne voir dans le Christianisme primitif que l'antagonisme des Judéo-Chrétiens représentés par Pierre, Jacques et Jean, et du Christianisme universaliste représenté par Paul, c'est borner à plaisir l'horizon, donner à un détail la valeur de l'ensemble, *prendre un trait qu'on force outre mesure pour en composer toute une physionomie.* » Et il ajoute avec non moins de vérité : « L'homme prévenu est indigne d'écrire l'histoire, il ne sera jamais qu'un faussaire. »

On ne saurait laisser échapper, en effet, un caractère de ce livre, les allusions à notre état présent, non des allusions nettement marquées et sur lesquelles appuie l'historien, mais discrètes et comme voilées, et cependant très sensibles pour le lecteur attentif. Je ne lui en fais pas un reproche : le P. Didon est trop de son temps pour ne pas y penser souvent, et ces allusions sont si délicatement indiquées, qu'on lui sait gré des réflexions qu'elles font naître.

Quoiqu'il semble peu se préoccuper de la composition littéraire, il en connaît les secrets et les emploie avec habileté : voyez, par exemple, les citations des prophètes sur le Christ dans l'*Introduction*; elles sont en grand nombre et remplissent plusieurs pages; il n'a pas hésité, néanmoins, à les donner toutes; leur répétition, leur redoublement, produisent sur le lecteur un effet comparable aux véhémentes répétitions des grands orateurs; ce sont des coups de marteau qui enfoncent de plus en plus la conviction et finissent par la river.

Quant aux commentaires des Évangiles, qui sont le fond même du livre, il développe et analyse les récits évangéliques avec autant de force que de sagacité : il cherche tout ce que renferment ces récits, il expose et montre toutes les vérités qu'ils révèlent à l'homme, qui peuvent le faire réfléchir, l'ébranler et le changer.

Ce sont là les principales qualités du livre : ce n'est pas qu'il soit exempt de défauts, surtout dans la forme. Il est composé de deux volumes, et, à certains moments, on peut le trouver un peu long.

Cela tient à deux causes : le caractère particulier de l'auteur, et la manière dont il a compris son sujet. L'auteur est un orateur, il écrit en orateur, comme les hommes qui parlent, avec abondance, trop d'abondance, avec redondance. Mais, dit-on, Bossuet était un orateur, et voyez avec quelle précision il écrit! — Non, Bossuet, avant d'être orateur, était écrivain, historien, théologien; il écrivait, c'est-à-dire, il pensait avant de parler, témoin ses *Sermons* et quelques-unes de ses *Oraisons funèbres;* avant tout il enseignait, c'était un *docteur;* voilà pourquoi il est un des quatres grands écrivains de la langue Française.

L'auteur du livre de *Jésus-Christ*, qui est un orateur, va vite, comme les orateurs : il ne choisit pas toujours ses mots; il emploie des termes philosophiques que tout le monde ne comprend pas (la science est fondée sur le *Déterminisme*), des néologismes que se permettent des écrivains sans autorité (*Historicité*). Il dit *saint* Clément d'Alexndrie, qui n'est pas saint; c'est plutôt fait, mais cela ne satisfait pas complètement les esprits délicats et difficiles, et ce sont ceux-là qui, en dernier ressort, prononcent le jugement sans appel.

En ce qui concerne la composition du livre, l'auteur n'a pas eu seulement en vue d'écrire une vie et un portrait de Jésus, d'après les Évangiles; il a voulu aussi présenter une histoire de son temps, et le tableau du pays où a vécu Jésus. De là plusieurs chapitres étendus, des dissertations, telles que l'état de la société juive, la description de paysages, de déserts, etc., qui sont de véritables hors-d'œuvre. Ce n'est pas tout à fait une nouveauté, plusieurs historiens de Jésus ont usé de ce procédé; celles-ci sont souvent intéressantes et instructives, mais on ne leur avait jamais donné cette étendue. L'attention est parfois détournée du fait, du grand sujet, qui devrait tout absorber. Si l'on retranchait tous ces incidents et ces épisodes, l'ouvrage pourrait être réduit à un volume.

Ce sont là des défauts de détail qui peuvent facilement être corrigés, diminués et disparaître.

Si, maintenant, on demande quelle impression donne le *Jésus-Christ*, du R. P. Didon, on croit pouvoir dire que l'auteur est partout d'une orthodoxie parfaite. Ceux qui se rappelaient quelques audaces du prédicateur, il y a une dizaine d'années, et qui en redoutaient de nouvelles, ne les trouveront pas. Le P. Didon n'a

publié son livre qu'après qu'il a été examiné à Rome ; il a obtenu l'*imprimatur*, accompagné des éloges motivés des examinateurs ; il fait, en outre, une déclaration expresse de soumission complète : « Je remets ce livre, dit-il, au jugement absolu de l'Église. » On ne peut rien exiger de plus.

La lecture en sera, on le doit espérer, salutaire et saine pour les lecteurs de bonne foi. Il est difficile qu'elle ne fasse pas réfléchir les ennemis de la Religion. L'homme qui a consacré plusieurs années à ce travail, est aussi instruit qu'eux, et a approfondi son sujet au moins autant que le plus savant des exégètes Allemands. On ne peut penser que tous se rendront, mais n'y en eût-il que quelques-uns, un seul même, le P. Didon devrait se féliciter, il aurait atteint une partie de son but. Quant aux vrais fidèles, cette lecture produira des effets qu'on ne saurait trop apprécier : elle fera mieux pénétrer dans le mystère de la vie du Sauveur, elle appellera la méditation, elle inspirera la piété, et, l'on ose ajouter, augmentera l'admiration et l'amour pour l'Homme-Dieu ; elle donnera, enfin, des appuis et des forces à leur croyance ; elle contribuera à les rendre plus chrétiens. N'est-ce pas la meilleure récompense que puisse désirer l'auteur?

Eugène Loudun.

LES ROMANS NOUVEAUX

I. *Ni Dieu, ni Maître* (pièce en quatre actes), par Georges Duruy (Ollendorf). — II. *Toutes les deux*, par Albert Delpit (Ollendorf). — III. *Francette*, par Paul Gall (Plon). — IV. *Pour la France*, par M. Geoffroy. — V. *Vidocq le roi des amoureux*, par Marc Mario et Louis Launay (Savine). — VI. *Le Roman d'un propriétaire*, par Charles d'Héricault (Perrin). — VII. *Marie à quinze ans*, par Georges du Vallon (Bibliothèque des Mères de famille, Didot). — VIII. *Mer bleue*, par Pierre Maël (Didot). — IX. *Trop petite*, par Gabrielle Béal (Gautier Bléricot.) — X. *Madame de Staal Delaunay* (Mémoires avec une biographie de l'auteur), par Mme Carette, née Bouvet (Collection pour les jeunes filles (Ollendorff). — XI. *Les Romanciers allemands contemporains*, par Edouard de Morsier (Perrin).

I

Ni Dieu ni Maître. La réponse donnée par M. Georges Duruy à cette audacieuse formule révolutionnaire, vient de réjouir les lecteurs catholiques, et, certes, nous partageons leur satisfaction; quant aux inévitables critiques, elles sont prévues d'avance et l'auteur leur répond aussi, dans une préface dialoguée, très spirituelle, très piquante et très courageuse. Se sentant, dit-il, « une sorte d'horreur pour *la blague*, les mots, l'esprit parisien », il cherche à réagir contre « une frivolité » criminelle, surtout au temps où nous sommes. Il suppose donc qu'il présente à un membre de la société des auteurs dramatiques le manuscrit de sa pièce *Ni Dieu ni Maître*, avertissant l'examinateur que cette pièce ne sera « ni fin de siècle, ni amusante, ni gaie; qu'on y traitera de choses graves : de l'éducation avec ou sans Dieu, de la douleur, de la mort, de l'au-delà de la mort. » — « Pure folie! » s'écrie le critique. « Pourquoi? demande l'auteur, n'est-ce pas la vie, en somme? » La vie vraie, non pas celle qu'on étudie sur le boulevard,

mais celle qui se déroule tous les jours, dans l'intérieur des familles. « Qu'y a-t-il de plus humain que la souffrance et que la mort? »

Laissons, du reste, M. Georges Duruy expliquer lui-même le sujet choisi. Rien de plus simple; point d'événements, point de décors, pas le moindre piment, aucune épice à l'usage des gens blasés. Ecoutez plutôt : « Un homme, un médecin, n'a pas fait baptiser le fils et la fille qu'il a d'un premier mariage. Il dédaigne sa seconde femme, parce qu'elle est chrétienne fervente, tandis qu'il est acquis lui-même aux doctrines matérialistes. Bien portant, riche, heureux, cet homme est soudain frappé par une maladie terrible qui lui enlève, en même temps, la fortune et la santé. Sa femme se résigne à la médiocrité de cette condition nouvelle et le soigne avec un dévouement admirable; son fils et sa fille, au contraire, s'irritent, s'aigrissent, se détachent de lui. La maladie et la ruine deviennent, pour ce malheureux, le point de départ d'une lente et profonde évolution, dont l'auteur dramatique devra se résigner à ne pas noter les phases et le progrès avec tout le soin qu'il y aurait mis, s'il avait tiré de son sujet un roman au lieu d'une pièce. A la fin de son petit drame intime, on verra cet homme plein de gratitude, de tendresse, de respect pour l'épouse dont il n'avait pas discerné d'abord les hautes vertus, et on le verra, en même temps, incliné, par les mêmes causes, à proclamer la valeur qu'il méconnaissait de l'idée religieuse. » S'il était pédant, l'auteur nous dirait qu'il a voulu montrer « les *réflexes* de la maladie et de la souffrance sur l'ordre de nos sentiments et de nos idées ».

Ainsi, le docteur Nogaret trouve un *maître* dont on ne brave pas la puissance, et la pièce finit par une conversion complète, car le malade demande lui-même un prêtre. Voilà de quoi horripiler le clan entier des libres penseurs... On connaît ces fanatiques toujours tremblants pour eux-mêmes, qui, chaque fois qu'on les rencontre, déclarent à brûle-pourpoint, toute conversion impossible. Inutile de leur rappeler tant d'illustres exemples; ils répliquent par des gros mots ou d'odieuses insinuations. Le critique de M. G. Duruy se montre plus modéré : il se borne à quelques observations polies; seulement il demande, avec un peu d'impertinence, à l'auteur : « Ah ça, vous êtes donc un clérical? » Notre écrivain s'en défend assez mollement. Il a « parlé avec respect, avec sympathie même, de croyances qui, peut-être, ne sont pas les siennes ». Il a renoncé au voltairianisme, depuis qu'il a vu fusiller les prêtres, tandis que

l'ennemi faisait le gué autour de Paris en flammes. Il croit qu'on peut être spiritualiste sans être un imbécile, dévote sans être une pie-grièche; il comprend que la science, malgré ses admirables découvertes, ne rassasie pas les âmes affamées et il veut qu'on laisse la religion leur offrir le pain dont elles ont besoin. C'est là tout son cléricalisme. Il va de soi, d'ailleurs, que le critique trouve la pièce inacceptable, il le démontre aisément; aucun directeur de théâtre ne pourrait la faire jouer; aussi conseille-t-il à l'auteur de la porter au Théâtre-Libre, où elle fournirait un curieux contraste. M. G. Duruy repousse ce moyen, il respecte trop « les idées qui ont inspiré sa pièce pour les produire sur des planches où règne en maîtresse une littérature qu'il abomine». Voilà pourquoi, s'il faut en croire la préface, *Ni Dieu ni Maître* paraît sous forme de volume; nous ne nous en plaignons point, car autrement nous n'aurions pas eu le plaisir de recommander l'œuvre excellente d'un romancier dont nous avons dû parfois blâmer les tendances, tout en reconnaissant son talent.

Une telle publication expose sans doute M. Duruy aux colères d'une critique toujours si complaisante quand il s'agit de la littérature sensualiste, et si dédaigneuse pour les œuvres saines et morales; mais, outre, que l'écrivain n'a pas l'air d'en prendre grand souci, il recueillera, comme dédommagement, avec le suffrage des lecteurs honnêtes, la gratitude de beaucoup de nobles âmes dont sa *Thérèse* restera la touchante personnification. L'émotion profonde qu'on éprouve en lisant ce plaidoyer prouve qu'il est bon, qu'il est écrit « de main d'ouvrier », guidée par le cœur d'un homme droit et sincère que révoltent enfin les turpitudes de la presse, du théâtre et du roman contemporains. M. Ohnet amène d'une façon plus dramatique la conversion du docteur Rameau; celle du docteur Nogaret nous impressionne pourtant davantage, car on nous la présente sous une forme qui ne choque jamais le sentiment chrétien, et sans mélange du moindre alliage impur. Le dessin des caractères est sobre et exact, il y a des nuances très fines dans celui de l'institutrice libre penseuse fanatique, contrastant avec le jeune docteur « fin de siècle », que n'émeut aucune idée de l'ordre moral et dont toute la philosophie se borne à l'intérêt personnel. On le remarquera, aujourd'hui comme autrefois, le personnage du médecin est souvent appelé sur la scène; il y a une sensible différence entre le rôle ridicule des médecins de Molière et les rôles graves de nos

docteurs actuels, et pourtant, aujourd'hui encore, les auteurs et le public se vengent volontiers des guérisseurs qui guérissent si peu; on aime à les voir chargés d'avouer la vanité des promesses de la science. Cette superbe trompeuse qui ne peut nous préserver des accidents de la vie, ni nous délivrer des infirmités, ni encore bien moins nous sauver de la mort; cette cruelle qui nous propose, comme unique fin, les évolutions éternelles de la matière, a-t-elle le droit d'empêcher la « religion de nous aider à vivre et surtout à mourir? » demande M. G. Duruy. — « On se croirait à Notre-Dame! » murmure le critique. Mais l'auteur soutient que « si, au théâtre, il est bon de faire rire, il n'est pas mauvais de faire quelque fois penser. » Pour ce que penser est, beaucoup plus encore que rire, le propre de l'homme, n'en déplaise à Rabelais »... Souhaitons d'apprendre bientôt que les directeurs de théâtre, convaincus par M. G. Duruy, ouvrent enfin leurs portes à un art rappelé au sérieux, à la dignité, qu'il n'eût jamais dû perdre, et capable de relever l'esprit public si déplorablement abaissé.

II — V

Cet abaissement moral, cette dépravation du goût, cet oubli des principes les plus élémentaires, on en trouverait au besoin, la preuve dans le nouveau roman de M. Albert Delpit : *Toutes les Deux*. Toutes les librairies de Paris, de la province, de l'étranger, ont étalé ce volume, et nos voisins ont eu, une fois de plus, le double plaisir de contenter leurs instincts sensuels en acquérant le droit de se récrier sur l'immoralité française. Mais comment, chez nous, ceux qui se respectent excuseraient-ils la lecture de cette nouvelle production? Le style y est plus vulgaire encore que dans les autres romans du même auteur, l'intrigue se traîne au milieu des lieux communs du roman de l'adultère, l'inévitable crime de la fin réveille à peine, l'intérêt engourdi. M. Albert Delpit aime à mêler le prêtre parmi le monde très boulevardier de ses romans; dans *Toutes les Deux*, il fait un personnage sympathique de son abbé Mingral ; c'est l'exagération de l'*Abbé Constantin*, poussée jusqu'au bout. « Comme prêtre », l'abbé Mingral ne peut bénir l'union d'une femme divorcée; il déclare que cette union le réjouit « comme homme » et voici l'exhortation qu'il adresse à son étrange « paroissienne » la veille du mariage : « Faites-vous belle; soyez jolie, bien

jolie, n'oubliez pas que vous avez bien mérité les joies qui vous sont promises, » etc., etc. Elle est si pieuse cette jeune femme, qu'elle s'enferme dans un couvent pour se préparer au mariage civil; femme aimante et dévouée elle sait « sacrifier ses scrupules religieux » à sa passion pour un homme dont elle n'ignore pas les coupables relations avec sa sœur jumelle. Ainsi Maurice, que l'embarras du choix inquiétait d'abord, car les deux sœurs l'attiraient également, les aura *toutes les deux!* Et quels épisodes enjolivent cette honteuse donnée! Tous les héros de M. Albert Delpit sont des jouisseurs; les hommes du monde et les dévots se valent sur ce point, avec cette différence que les uns y vont ouvertement et que les autres, sur le conseil d'un confesseur, cachent leur dévergondage, ceux-là seuls, sont blâmables, ou du moins, entendent mal la vie; la morale du « moineau » étant maintenant la morale courante des romanciers comme M. Albert Delpit ou des poètes comme M. Richepin.

L'auteur de *Francette* ne va pas aussi loin, quoique sa morale ne soit pas très sévère non plus. Il se plaît dans les scènes d'atelier et nos lecteurs se souviennent peut-être, qu'il a publié déjà un roman du même genre en collaboration avec un de ses confrères. Il y a dans *Francette* quelques jolies pages et des situations assez dramatiques, mais aussi, des scènes d'une crudité révoltante, le tout s'appuyant sur une sorte d'honnêteté naturelle, mais vague et de bonté d'âme qu'on voudrait plus éclairée.

Le héros de M. Gall repousse une tentation indigne d'un homme de cœur, en songeant à sa mère; l'héroïne éprouve quelques scrupules d'une faute qu'elle trouve délicieuse à commettre, parce que cette faute constituerait une sorte d'ingratitude envers son bienfaiteur... Voilà tout. Le romancier s'écrie quelque part : « Que de déboires on s'épargnerait et combien ne serait-on pas plus heureux, si l'on consultait, avant tout, sa conscience! » Mais il ne s'agit que d'une conscience *laïcisée* et d'une singulière largeur. L'intention et une certaine ignorance, excusent, sans doute, bien des choses; de tels livres n'en sont pas moins fâcheux et même dangereux. Ils marquent l'acheminement progressif des habitudes, des idées, des mœurs, vers un état social dépourvu des principes religieux qui seuls, peuvent soutenir les principes moraux et il n'y a là, rien de rassurant pour l'avenir!

Pour la France. — M. Geoffroy écrit des romans populaires, dictés par un ardent patriotisme; malheureusement, à notre avis, ce patriotisme manque d'appui religieux. Les héros antiques combattaient *pro aris et focis;* la patrie de M. Geoffroy n'a plus d'autels... On chercherait en vain, d'un bout à l'autre de son livre, le mot *Dieu;* l'auteur a mis un tel art à l'éviter que nous n'avons pu le découvrir qu'une seule fois, et encore nécessité par une citation! De là une sorte de boursouflure dans l'expression d'un sentiment si sérieux. On ne peut s'empêcher de penser à ces ouvrages scolaires et officiels, où l'exagération des termes produit l'effet d'un réfrigérant. Le romancier est partisan aussi, de la morale indépendante; il introduit, dans un livre destiné à l'éducation du peuple, son type préféré : celui de la femme esclave de l'homme qu'elle aime, et chez laquelle l'amour excuse ou légitime toutes les passions, toutes les défaillances. M. Geoffroy poétise ainsi certaines situations que la masse accepte avec trop de complaisance, mais qu'elle désigne, encore avec des mots assez crus pour rappeler l'ancienne sévérité de la morale chrétienne. Tous les personnages de cette histoire sont, d'ailleurs, étrangement idéalisés : cette famille de vieille noblesse vivant en Cincinnatus, cette grande patriote, Geneviève du Fouchard, préférant le fils d'un meunier à un prince slave, son parent; ces domestiques russes mourant pour la France, en déclamant des tirades patriotiques, ce traître lui-même, expiant son crime en héros; tous ces gens sont par trop « sublimes »! L'intrépide Mlle du Fouchard fait sauter son château afin d'ensevelir avec elle cinquante officiers allemands; nous sommes encore bien près de la guerre de 1870 pour la raconter sous une forme légendaire. Elle est bien forcée aussi, cette combinaison du romancier qui croit devoir faire de la coquetterie patriotique avec le czar, et associe aux souvenirs de la guerre Franco-allemande, le nom des Russes et de la Russie, la seule chose qu'il nomme *sainte!*

Vidocq, roi des amoureux fait suite à *Vidocq, roi des voleurs*, le roman se continue sous le *Directoire*; aux scènes de bagne, succèdent d'horribles scènes où les *Chauffeurs* et les conjurés royalistes jouent des rôles tantôt atroces, tantôt ignobles; le style ni les milieux ne changent guère. Vidocq, qui a quitté sa femme légitime, mais qui voue une fidélité inviolable à l'adroite et rusée Francine, lutte contre les séductions d'une jolie et entreprenante saltimbanque; ce

qui lui vaut, probablement, le titre de *roi des Amoureux*. Bref, il résume, en sa personne, le parfait modèle des « escarpes » de tous les temps. Comme nous ne sommes point chargé d'indiquer, à ces messieurs des lectures édifiantes, nous ne voyons pas trop, à qui nous pourrions recommander le roman de *Vidocq*.

VI à IX

Le Roman d'un propriétaire. Toutes les fois que nous sortons des boues noires de certains romans modernes, nous songeons, involontairement, au plongeur de la ballade, et nous éprouvons une véritable reconnaissance pour qui nous fait respirer une atmosphère plus saine: M. Charles d'Héricault est un de ceux-là; non qu'il ignore les turpides de ce monde; mais, parce qu'en peignant les mauvais qui servent d'exercice aux bons, il respecte ses lecteurs et se respecte lui-même. La première partie de ce nouveau roman nous semble excellente et d'une très spirituelle originalité; le dénouement paraîtra peut-être un peu forcé, mais, en somme, on lit avec grand plaisir cette œuvre parfaitement honnête. Elle ne convient pas, sans doute, aux pensionnaires, et M. Charles d'Héricault n'y est point tombé dans les fadeurs du genre édifiant. Son héros a des passions qu'on ne nous cache nullement; il les domine par la pratique chrétienne. Ce n'est ni un mystique, ni un ascète, mais un homme de l'époque, lancé au milieu du courant de la vie ordinaire. Philippe s'est battu à Patay pour son pays; le général d'Aurelle l'a décoré de sa main, en pleine ambulance; personne n'oserait mettre en doute sa bravoure; seulement il manque d'une certaine habileté de conduite, il s'engage imprudemment parmi d'inextricables difficultés. Des radicaux de village, vrais petits bandits, organisés par la franc-maçonnerie, profitent de ses maladresses ou de sa trop grande bonté, pour le compromettre, puis pour le perdre de réputation, comme ils savent si bien le faire, quand il s'agit d'un clérical. Philippe souffre d'autant qu'il vit fort isolé. Il aimait Claire; Claire s'est mariée, il la croit parjure, ne pouvant guère soupçonner que ce mariage n'a été qu'un subterfuge imaginé par la jeune fille, afin de lui garder sa foi. Fatigué de regrets qui lui paraissent stériles, dégoûté de son existence de garçon, si féconde en mésaventures, notre propriétaire se décide à solliciter la main d'une jeune et charmante voisine de campagne; celle-ci accueille sa demande avec

des transports un peu vifs; puis comme le mariage est ajourné, les sentiments de Blanche finissent par changer, elle croit aux calomnies répandues sur le compte de Philippe et, de nouveau. tous les projets du pauvre garçon échouent tristement. Une jeune paysanne, Jacqueline, s'est prise de passion pour le riche propriétaire de la ferme où vivent ses parents, et, dans son dépit, elle s'est faite l'instrument volontaire des bruits semés contre Philippe, puis elle se meurt de chagrin et de repentir, et notre infortuné héros se débat au milieu du plus triste imbroglio entre les trois femmes qui l'aiment. On conçoit que l'auteur se sente lui-même saisi de pitié et se hâte enfin de rendre tout le monde heureux. Après tant d'épreuves supportées chrétiennement, Philippe mérite bien une large compensation.

M. Charles d'Héricault, on le sait, ne cesse de travailler sous toutes les formes à répandre les idées saines et morales que tant d'autres s'efforcent de détruire; puisque l'occasion s'en présente, nous rappellerons qu'il continue à publier son excellent petit *Almanach de la Révolution* (Gaume), et nous recommandons spécialement cet opuscule, destiné à éclairer le peuple sur la valeur des légendes politiques qu'on lui débite tous les jours.

Mariée à quinze ans s'adresse aux jeunes lectrices; malgré son pseudonyme masculin, l'auteur doit être une femme. Il aborde avec beaucoup de tact quelques situations délicates, et met dans son récit toute la prudence d'une mère qui voudrait instruire sa fille des dangers de la vie et la prémunir contre les séductions du monde.

Mer bleue pourrait presque figurer aussi dans la bibliothèque des jeunes filles: les éditeurs ont jugé sans doute ce roman un peu trop romanesque, car ils le placent dans une catégorie à part. Nous y trouvons un généreux combat entre deux cousines, éprises du même idéal masculin, et toujours sur le point de se sacrifier mutuellement leur amour, jusqu'à ce qu'enfin la plus jeune, l'Indienne, délicate et maladive, prenne vers les cieux son vol « d'ange », léguant à sa parente sa fortune et son fiancé. Tout cela est touchant, attendrissant et poétique, mais on se fatigue un peu d'une lecture de plus de 400 pages, dans lesquelles il n'y en a pas deux sans pamoisons ni sans exagération sentimentale.

Trop petite contient deux nouvelles d'une grande fraîcheur d'idées et de style; *Trop petite* surtout, simple histoire d'une âme,

racontée avec beaucoup de sensibilité. On plaint et l'on admire cette petite Lia; l'exiguïté de sa taille eût dû lui faire comprendre que le bon Dieu ne la destinait point au mariage; mais, comme le cœur humain désire d'autant plus passionnément l'impossible, Lia souffre d'une façon cruelle, quand elle voit celui qu'elle aime épouser sa sœur. Elle ne s'aigrit pas, néanmoins, et se dévoue plus tard, avec une abnégation sans bornes, au bonheur de ses neveux, devenus orphelins. Inutile d'insister en indiquant ce petit roman; les familles chrétiennes savent quelles garanties leur présente la collection auquel il appartient.

X

Madame de Staal de Launay. L'idée d'offrir aux jeunes lectrices « un choix de mémoires et d'écrits des femmes françaises des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles », en y joignant les biographies est, certes, une idée excellente, mais le choix sera mal aisé, sous plus d'un rapport. Mme de Staal de Launay elle-même, par laquelle on commence, peut-elle bien être proposée aux jeunes filles comme un modèle, à moins que ce ne soit un modèle de style? Ce style merveilleux fait, il est vrai, passer bien des choses, et la spirituelle confidente de la duchesse du Maine sait tout dire, sans jamais dire trop.

Ses mémoires renferment un grand intérêt historique, dont les jeunes filles ne se préoccuperont, peut-être, pas assez. Ils peignent, avec des couleurs d'une extrême vivacité, un passé curieux; nous ne parlons ni des détails donnés sur ces couvents de femmes du dix-septième siècle, devenus de simples asiles mondains, ni des renseignements sur la petite cour de la duchesse du Maine, si souvent cités, mais de ce que Mlle de Launay raconte de la Bastille où elle « passa le plus beau temps de sa vie. » Elle eût voulu ne jamais quitter cette abominable forteresse de la tyrannie dont on nous contraint, chaque année, de célébrer la destruction et dont on met, sous toutes les formes, la mensongère histoire à la portée des badauds. Jamais la pauvre fille ne jouit d'une existence plus agréable, entre un geôlier dont elle avait fait la conquête et un galant compagnon de captivité qui échangeait, avec elle, force madrigaux et billets doux, dînant tous les deux jours chez le gouverneur en noble compagnie, adulée, enfin, comme une grande dame,

et oubliant la terrible misère de sa vie, son titre odieux de « femme de chambre » d'une princesse.

Mlle de Launay était, hélas! ce que nous appellerions une *déclassée*, une fille sans dot, mais non sans prétentions; son esprit, son caractère, l'éducation qu'elle tenait de protectrices imprévoyantes, tout la mettait au-dessus de la condition servile où elle se voyait réduite; elle se consuma en efforts pour y échapper. Compromise au service de la duchesse du Maine, dans la conspiration de Cellamare, elle eut l'adresse de ne trahir, à la Bastille, aucun des secrets qui lui avaient été confiés. Sa maîtresse récompensa fort mal un tel dévouement. Ce fut la mauvaise volonté de la duchesse qui empêcha le mariage de Mlle de Launay avec le savant Dacier, veuf alors; Mlle de Launay, pour complaire à cette impérieuse maîtresse dût épouser le baron de Staal, officier de la garde suisse, d'un esprit aussi médiocre que sa fortune. Mme de Staal de Launay raconte, sans se plaindre et sur un ton de piquante naïveté, ses liaisons ébauchées, ses espoirs déçus, ses regrets d'avoir manqué l'occasion de perdre un mari au bout de quinze jours, en gagnant un douaire; bref, tous les déboires d'une course au mari, ou plutôt aux écus, déboires dont le plus amer fut encore cette triste conclusion d'un mariage peu assorti, Mme de Staal de Launay, mal conseillée par une ambition, excusable pourtant, manque parfois de dignité et le laisse voir sans vergogne; elle manque surtout de l'esprit chrétien. Cependant, son biographe exagère lorsqu'il la place parmi les femmes « philosophes ». Il insinue aussi, sans beaucoup de fondements, que le père de Mlle de Launay aurait été calviniste et se serait vu obligé de quitter la France à la veille de la révocation de l'édit de Nantes. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa mère était « très dévote », et que Mlle de Launay, élevée dans les couvents, conserva toujours un fond d'idées et d'habitudes catholiques, comme le témoignent plusieurs endroits de ses mémoires; elle songea même, un instant, à entrer au Carmel. Quoi qu'en dise le biographe, les ressources de l'esprit, si brillant qu'il soit, ne suffisent guère pour soutenir « une vie d'épreuves et de renoncement. » Mlle de Launay aurait eu besoin d'un appui plus solide, elle y recourut trop rarement et ne sut pas se défendre assez contre le scepticisme de son siècle. Ce scepticisme fut sans doute, une des causes de la sécheresse de cœur qu'on lui reproche; nous ne sommes pas de l'avis de Mme Carette, son biographe, nous lui

reprocherions volontiers aussi, son pédantisme; certaines pages de ses mémoires font songer aux modernes lycéennes. Un ami très sensé, écrivait à Mlle de Launay fort jeune alors : « Servez-vous, je vous prie, des expressions les plus simples, et surtout, ne faites aucun usage de celles qui sont propres aux sciences. » Elle transcrit le conseil, s'y conforme même, mais en ayant soin de nous faire savoir qu'elle étudiait la géométrie et qu'elle est, peut-être, la femme de son temps la plus familiarisée avec l'anatomie du corps humain. Elle constate, à chaque page, avec de nombreuses formules d'humilité, le pouvoir extraordinaire de son esprit; elle prétend même qu'on rendait à cet esprit : « une espèce de culte ». La meilleure excuse de sa vanité c'est que ce petit bagage scientifique, joint au charme de sa conversation, constituait sa seule fortune et l'unique moyen qu'elle eût de ne pas rester confondue avec la valetaille. En épousant le baron de Staal, la pauvre fille espérait parvenir du moins, à la situation qu'elle ambitionnait depuis si longtemps; elle s'aperçut, hélas, que le sacrement de mariage n'efface pas, comme celui de baptême, la tache originelle... »

Ses mémoires s'arrêtent à peu près là; ils ne nous peignent ni une existence heureuse, ni une âme très indépendante, au milieu des petites misères de ce bas monde. Mme Staal de Launay ne sut pas vaincre le sort par de hautes vertus; mais, en se bornant au point de vue littéraire, son biographe a raison de le dire : « Elle fut une femme remarquable, une charmeuse, digne entre toutes, par mille dons délicats, d'être placée au premier rang de nos écrivains » féminins. Les jeunes filles pourront apprendre, en lisant ses mémoires, à bien écrire, à « exprimer leur pensée avec un tour ingénieux et fin », mais il eut fallu les mettre en garde contre certains dangers de ce style éblouissant et leur rappeler qu'on doit envisager la vie d'une façon plus élevée que ne l'a fait Mme de Staal de Launay.

XI

Les romanciers allemands contemporains. — M. de Morsier eut mieux intitulé son livre : *Quatre romanciers allemands contemporains*, car il comprend toute la littérature romanesque d'outre-Rhin sous quatre noms, un peu arbitrairement choisis. A ses yeux, F. Spielhagen personnifie le roman philosophique et social; Paul Herse, le roman d'amour; Freytag, le roman populaire et le roman

historique; Raab, le roman humoristique. Une longue introduction précède l'entrée en matière; le critique y reprend, avec d'ingénieuses variations, le parallèle, si souvent essayé, entre la race latine et la race germanique, le caractère français et le caractère allemand, le sel gaulois et la rêverie de nos voisins. Maintenant la balance d'une main impartiale, M. de Morsier la laisse parfois pencher d'elle-même, du côté des Allemands; il ne cache point ses sympathies pour « ce peuple de penseurs », dont chaque individu sait si bien garder son originalité; pour ces fils de Luther toujours en révolte contre le pouvoir spirituel, quitte à courber l'échine devant César, parce que César, au moins, n'a rien à prétendre sur leur for intérieur... Il propose à notre envie cette nation chez laquelle, d'après lui, la liberté d'exprimer sa pensée reste absolue; nous répétant, d'ailleurs, les phrases stéréotypées sur l'innocuité des spéculations philosophiques outre-Rhin, tant que les Français ne s'en mêlent point. « Avant que M. Renan ait publié son *doux poème* », dit l'écrivain, on s'inquiétait peu, en Allemagne, d'entendre Strauss « traiter le Fils de Dieu d'halluciné ». M. de Morsier calomnie les gens dont il entreprend l'éloge; lorsque Strauss attaqua la divinité du Sauveur, les théologiens protestants n'avaient point encore émigré en masse dans le camp des rationalistes et nous apprenons des Allemands eux-mêmes, que la *Vie de Jésus* causa, dans leur pays, une « émotion immense ». En Allemagne, pas plus qu'ailleurs, les esprits sages ne peuvent ignorer, comme le soutient notre critique, « ce que c'est qu'une idée subversive, une théorie malsaine, une doctrine néfaste ». Les Allemands savent très bien que, si tout cela pénètre lentement chez eux, au sein des masses l'effet n'en devient pas moins désastreux à la longue. Ils savent que, si leurs hommes d'action commencent par essayer en France les systèmes des « penseurs », l'expérience sera continuée un jour, sur le sol même où naquirent ces systèmes périlleux, et ils tremblent pour l'avenir. Aussi la gaieté de M. de Morsier semble-t-elle passablement macabre, lorsqu'elle s'exerce en sarcasmes contre les cléricaux qui s'effraient de phrases comme celles-ci : « Le vice et la vertu sont des produits aussi bien que le vitriol »... Vice et vertu, vieux mots assez lourds, disent les maîtres de M. de Morsier; mais, en somme, difficiles à remplacer. Notre critique s'inquiète assez peu de la difficulté. « Qu'importe », demande-t-il en parlant des jeunes Allemandes qui, pour mieux expérimenter la vie et l'amour, exposent

leur blanche robe à plus d'un accroc, oui, qu'importe la morale? « On n'est jamais bien coupable quand on est vraiment sincère. » La sincérité, voilà encore une qualité que M. de Morsier fait toute allemande. Laissons-le discourir sur la naïve franchise de nos voisins, pour arriver au vœu qui termine sa préface, vœu généreux auquel on pourrait s'associer, car l'écrivain souhaite de voir s'établir une union solide entre deux races faites pour « se compléter parfaitement l'une l'autre; car, si le génie de la France est *amour*, celui de l'Allemagne est *science* », et de leur rapprochement jaillirait une lumière nouvelle dont profiterait « le monde entier! »

M. de Morsier déteste Joseph de Maistre, cela se conçoit; il reproche au grand penseur catholique de n'être pas français; nous n'offenserions point, cependant, croyons-nous, le jeune critique, en lui souhaitant de l'être autant, du moins par le style, ce qui ne nous empêche, en aucune façon, de reconnaître les qualités de son étude; mais il nous faut maintenant rendre compte, très sommairement, de la manière dont il traite les quatre romanciers qui font l'objet de son livre : F. Spielhagen lui fournit, surtout, l'occasion de développer des idées fort libérales. Quant à Paul Heyse, il l'analyse *con amore*, et d'une façon si séduisante, que nous nous y arrêterons un peu, afin de mettre en garde le lecteur catholique : « Paul Heyse, nous écrivait naguère un publiciste allemand, très bon juge et très apprécié par nos coreligionnaires d'outre-Rhin (1). Paul Heyse est, chez nous, le favori des salons, l'enfant gâté de la critique libérale. Il prêche l'évangile de la nature, et, styliste merveilleux, il n'a pas de peine à se faire écouter; la morale, dans ses romans, joue toujours le rôle d'une *gêneuse* qui trouble la félicité des amoureux. Heyse professe, dans ses deux œuvres principales : *Les Enfants du siècle* et *En Paradis*, une haine profonde, non seulement contre le catholicisme, mais contre toute religion positive. » De son côté, un critique protestant s'exprime ainsi : « Le mépris effronté de Heyse pour la morale, son frivole dédain pour la religion, n'ont été égalés par aucun romancier français (2). » C'est beaucoup dire, on le sent, de la part d'un Allemand. M. de Morsier ne se préoccupe point de réserves de cette nature, et dans son éloge de Freytag, celui que les Allemands regardent comme le plus

(1) M. F Binder, directeur de l'excellente revue intitulée : *Historisch-Politische Blatter* (Munich).

(2) Otto Kraus (*Heyse Novelle und Romane*. Francfort, 1888.)

grand de leurs romanciers, il n'indique pas non plus la moindre restriction; l'auteur de *Doit et Avoir* s'est toujours montré fort hostile aux catholiques, nous devons le rappeler. Raab tient une place assez secondaire parmi les romanciers d'outre-Rhin; le critique eût tout aussi bien pu associer aux trois premiers : Paul Lindau, le feuilletoniste de la presse libérale; Mme de Hiller, dont le talent a été, dernièrement, bien mal employé à profaner le drame sacré d'Oberammergau, ou, surtout, G. Ebers, dont les romans historiques ont tant de vogue; mais M. de Morsier voulait disserter sur l'*humour*, et Raab lui en fournissait le prétexte. L'*humour*, notre critique la définit longuement et la réduit à de minutieuses classifications; un grand catholique, qui fut également un grand écrivain allemand, Hettinger (1), l'a définie, lui aussi, et d'une manière charmante, mais le critique ne cite jamais les catholiques... De l'*humour*, M. de Morsier arrive au panthéisme germanique, dont la poésie le ravit. Il répète, après son auteur favori, Bœrne, l'ami, puis le rival de Hein, que les Allemands « ne prisent rien et ne méprisent rien non plus; que rien ne leur est sacré, parce que tout leur est sacré »; et, là-dessus, il va se perdre au milieu d'idées nébuleuses, à l'allemande, et de considérations sur les « états d'âme » des peuples germaniques sur le « sentiment de la nature » chez l'Allemand. « Ce sentiment, inconnu des anciens, nous dit M. de Morsier, est d'origine sémitique; il a paru avec la croyance, à une dernière incarnation de *Javé;* effacé pendant le moyen âge, il s'est réveillé avec la Renaissance, se mêlant alors aux éléments de progrès retrouvés dans l'antiquité païenne; il a ouvert à l'âme moderne des horizons immenses, depuis que les entraves des religions ont été brisées, depuis qu'il est permis au penseur de rêver son rêve sur le divin et de chercher l'infini où son vol l'entraîne, sans être obligé de se le figurer sous l'image d'un Dieu. » Telle est, en effet, la religion que nous enseignent les orgueilleux apôtres et de d'un Bouddhisme savant, religion capable d'en imposer au vulgaire séduire les esprits blasés qui cherchent le vieux neuf, mais impuissante à consoler, à moraliser, à fortifier une seule âme. Tantôt disciple de la philosophie épicurienne de M. Renan ou de la philosophie pessimiste de Schopenhauer, M. de Morsier termine en se plongeant, comme l'*Obermann* de Sénancourt, au sein de « l'illusion infinie... »

(1) *Welt und Kirche.*

Quand donc trouverons-nous, à côté de tant d'études sur l'Allemagne qui, toutes, se ressentent de l'influence juive, protestante ou libre-penseuse, une étude sur la lutte si vaillament soutenue, au pays de Luther, depuis le commencement du siècle, par les catholiques enfin réveillés de leur torpeur? Quand donc auprès des hommes célèbres de l'Allemagne incroyante, verrons-nous, peintes d'une manière digne d'elles, les grandes figures des hommes de foi : politiques, orateurs, écrivains, publicistes, romanciers même, qui combattent là-bas, sous le drapeau de la croix? On juge à présent l'Allemagne avec plus de calme et comme on doit juger les adversaires eux-mêmes; les catholiques de ce pays ont droit, de notre part, à une justice au moins égale; ils ne se sont guère montrés plus sympathiques, pour la France, que ne l'ont été leurs compatriotes protestants, mais ils luttent, comme nous et avec nous, pour l'Eglise, et leur héroïque ténacité pourrait, quelquefois, nous servir d'exemple. Une de leurs armes, sachons-le, c'est le roman populaire, arme puissante quand il s'agit du mal, très efficace aussi pour le bien, si l'on s'entend à la manier. Il y a, chez nos voisins, toute une littérature romanesque, dont la critique ne parle jamais et dans laquelle, pourtant, se montrent des talents qui seraient appréciés, s'ils se produisaient ailleurs. Si ce que nous venons de dire du livre de M. de Morsier inspirait la curiosité de connaître la littérature allemande par son côté inexploré de nos critiques, nous conseillerons la lecture d'un ouvrage intitulé : *les Conteurs catholiques du temps actuel* (1). L'auteur affecte de n'y faire figurer aucun romancier français, il loue avec un peu d'exagération ses compatriotes, mais il donne une foule de renseignements très utiles pour ceux qui veulent lire, ou faire lire à la jeunesse, des romans allemands non malsains.

J. de Rochay.

(1) *Katholische Erzähler der Neuesten Zeit*, par H. Keiter. (Paderborn, 1889.)

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Les dernières années du roi Charles-Albert*, par le marquis Costa de Beauregard, (Plon) — II. *Souvenirs du baron de Barante* (Calmann Lévy.) — III. *Amélie de Vatrolles*. (Perrin.) — IV. *Saint Grégoire VII et la Réforme de l'Eglise au onzième siècle*, par l'abbé Delarc. (Retaux.) — V. *Un divorce royal* par Mlle Blaze de Bury. (Perrin.) — VI. *Le Travail*, par Tolstoï et Boundareff. (Marpon.) — VII. *Le comte de Ruolz-Montchal, musicien*, par Prost. (Savine.) — VIII. *Réponse au pamphlet de « Equal rightes »*, par l'honoré Mercier. (A Québec.) — IX. *Un an d'exil*, par Lamouroux. (Savine.) — X. *L'Europe à la veille de la guerre*, par Notovitch. (Savine) — XI. *Le Berceau de Christophe Colomb*, par l'abbé Casabianca. (Welter.) — XII. *Saints de Rome au dix neuvième siècle : V. Pallotti*, par Mme de Belloc. (Téqui.) — XIII. *Edmond Schérer*, par Gréard. (Hachette.)

I

Les Premières années du roi Charles-Albert, dont nous avons rendu compte ici même, appelaient une suite et un complément. Cette suite et ce complément, nous les trouvons dans « Les Dernières années du roi Charles-Albert » (Plon). L'intérêt déjà puissamment éveillé dans le premier ouvrage s'accroît encore et devient vraiment poignant dans le second. Au poème héroï-comique si primesautier, si étincelant succède le drame tragique avec toutes ses péripéties et, si nous osons dire, toutes ses horreurs. Quelles que fussent les brillantes qualités déployées dans ses premières années par celui qui devait être l'illustre vaincu de Novare, quelque héroïsme qu'eût montré l'intrépide volontaire du Trocadéro, on ne pouvait parfois se dispenser de sourire, non sans quelque amertume, hélas! en voyant le prince étrangement compromis dans le soulèvement révolutionnaire de 1821, partir gaillardement en guerre contre les libéraux espagnols, accepter un dur exil comme une salutaire pénitence pour ses équipées politiques, et enfin consentir, pour rentrer en grâce auprès du vieux et soupçonneux monarque et conjurer le

courroux tenace du trop clairvoyant Metternich, à l'humiliant engagement de ne rien changer, une fois qu'il serait monté sur le trône, aux principes de gouvernement adoptés et pratiqués jusque-là par la maison de Savoie. Cet acte d'allégeance envers l'Autriche, doublé d'une sorte d'inféodation au despotisme, trahissait une souplesse de caractère, imposée, il est vrai, par les circonstances, mais qui laislait planer quelques ombres sur la figure de ce personnage à demi moderne et à demi féodal.

Les pages que nous avons sous les yeux, et qui complètent le tableau de cette vie demeurée longtemps énigmatique, contribuent largement à réhabiliter cette mémoire. Elles nous montrent Charles-Albert esclave du devoir, honnête, loyal jusqu'au scrupule, partagé entre l'obligation créée par un serment peut-être imprudemment prêté, et la charge que lui imposent les destinées du peuple qu'il a été appelé à gouverner et jusqu'à un certain point les traditions séculaires de ses ancêtres et de ses prédécesseurs. Charles-Albert n'est pas seulement fidèle aux règles de la probité humaine, dans ce qu'elle a de plus rigide, de plus inflexible, il est religieux, il est pieux, il est mystique. Adonné aux macérations corporelles, comme s'il voulait faire expier à sa chair les erreurs ou les fautes d'un esprit hanté par des rêves ambitieux, il est debout, hiver comme été, à quatre heures du matin et il entend une messe, quelquefois deux avant de se livrer au travail. Il écoute son confesseur, il consulte l'évêque de Verceil qui est un saint, pour savoir s'il peut en conscience, malgré l'engagement de sa jeunesse, donner une constitution à ses peuples qui paraissent la réclamer, et le jour où, après avoir pris les avis d'un conseil extraordinaire, où toute liberté de parole et de vote est donnée aux délibérants, il se décidera à ce dernier parti, il aura communié le matin. En présence de ces luttes intérieures, de cette délicatesse, de ces précautions en quelque sorte excessives, de cette modestie, disons mieux, de cette humilité chrétienne, comment ne pas se sentir désarmé devant des contradictions apparentes, comment ne pas absoudre l'homme qui en signant tout à l'heure un chiffon de papier et bientôt en brandissant l'épée, va donner le signal de la Révolution et provoquer ce déchirement furieux de passions multiples, dont il tombera la première victime, que d'autres exploitent après lui, et qui finiront par amener cette suite d'usurpations et de destructions sacrilèges qui ont fait de la Péninsule un objet de dégoût, de douleur et d'effroi?

Le grand attrait de ce volume, c'est la peinture de ce caractère unique entre tous, par les éléments dont il était composé, et qui s'est manifesté au milieu d'une singulière complexité de circonstances. A côté du récit si varié, si patriotique, si mouvementé des événements auxquels l'Italie et l'Autriche, d'abord, bientôt toutes les puissances européennes, ont pris une part plus ou moins directe, de ces batailles, de ces conspirations, de ces menées diplomatiques, dont l'écheveau fut plus embrouillé que jamais ; à côté de l'exposé lumineux de ces intérêts, de ces passions, qui s'attaquaient non seulement à l'ordre politique, à l'ordre social, mais à l'Église elle-même, l'auteur nous présente, dans les plus menus détails, une étude psychologique des plus attachantes. En même temps que la curiosité de l'amateur des grandes scènes historiques est amplement satisfaite, celui qui se plaît à scruter les mystères du cœur humain suit avec une anxiété qui n'est pas dénuée d'un charme poignant cette succession d'impressions diverses, par où passèrent cet esprit ondoyant et ce grand cœur. Les relations étroites de famille qui ont existé entre M. le marquis Costa de Beauregard et deux des plus dévoués confidents de l'infortuné prince lui ont permis d'entrer dans des détails intimes, qui nous montrent à nu cette âme si belle et si héroïque. Nul, non plus, n'était mieux placé pour nous initier aux sentiments secrets et aux démarches les plus cachées des divers personnages de l'entourage du roi. L'auteur a connu admirablement la cour et les courtisans.

Les exaltées sont rarement logiques : Charles-Albert n'a pas démenti la règle. Il est impossible de concilier entre eux les actes de ce règne étrange, tant ils paraissent inspirés par des sentiments contraires! Le langage même du prince se ressentait de ces contradictions, au point de le rendre suspect de mauvaise foi. Ce reproche est, croyons-nous, immérité. Il serait plus vrai de dire que le personnage a, suivant les impressions du moment, passé par divers états d'une sincérité successive. Comment expliquer et, surtout, comment justifier autrement que par un manque d'équilibre des facultés intellectuelles, la conduite du souverain, qui affirme à l'empereur d'Autriche l'intention de respecter les traités, peu de temps avant de lui déclarer une guerre dès longtemps préparée? Il est vrai que, dans le manifeste qui précéda l'ouverture des hostilités, Charles-Albert fit un grief à son adversaire d'avoir violé, sinon la lettre, du moins l'esprit des traités de 1815, en occupant

militairement les duchés de Parme et de Modène. Mais ce grief ne datait pas d'hier, et l'occupation n'avait eu lieu que du consentement des princes légitimes, qui se sentaient menacés à la fois par la révolution et par l'ambition piémontaise. Au fond, le roi de Sardaigne avait plutôt trouvé un prétexte qu'il n'avait cherché une raison. Le véritable motif de cette levée de boucliers, c'était la haine de l'étranger, le souci de l'indépendance. Pour tous les patriotes de la Péninsule, l'Allemand, c'était l'ennemi héréditaire, celui qui avait fait, sans droit, acte d'usurpation, et contre lequel les représailles étaient toujours permises : *Adversus hostem æterna auctoritas.* Peut-être aussi considérait-il les sanglantes journées de Milan et l'impitoyable répression dont le maréchal Radetzki se fit l'instrument, comme une provocation suffisante. Mais à qui imputer les premiers torts? Qui avait tiré le premier coup de fusil? Était-on fondé à croire que le vieil homme de guerre avait fomenté exprès la révolte, pour en triompher à coup sûr, afin d'acheter trente ans de paix par une saignée de trois jours? *Chi lo sa?*

Mais si Charles-Albert interprétait le droit des gens à sa façon, qui était, il faut bien l'avouer, la façon révolutionnaire, tous les vrais amis de l'Italie ne se croyaient pas obligés de le suivre dans cette voie. Pie IX, à qui l'on a reproché injustement l'initiative du mouvement de l'indépendance nationale et qui n'avait fait, en réalité, que suivre, un peu imprudemment peut-être, un courant préexistant, Pie IX ne voulut jamais se donner le tort de fouler aux pieds le droit international. Il déplorait publiquement l'organisation politique de la Péninsule, il alla même jusqu'à supplier l'Autriche, dans un acte officiel, de renoncer à la domination d'un peuple étranger qui réclamait le respect de sa nationalité, mais il refusa, au moment décisif, de l'y contraindre par les armes. Nul ne saurait lui en faire un crime, et nous ne pouvons nous dispenser de trouver M. Costa de Beauregard bien sévère à l'égard du consciencieux pontife, lorsqu'il lui reproche d'avoir, par ses tergiversations d'abord, puis par le rappel de ses troupes, fait avorter le mouvement italien dont Charles-Albert avait pris la direction et assumé la responsabilité. Le portrait qu'il trace de Pie IX est aussi irrespectueux qu'infidèle, il approche de la caricature. Les rumeurs dont il se fait l'écho sont-elles toutes bien fondées? Qu'importe, d'ailleurs, que le Pape ait demandé à certain prélat un mémoire sur les motifs qui pouvaient légitimer son intervention dans la

guerre? Cette anecdote, si elle n'est pas controuvée, prouverait seulement que Pie IX hésita jusqu'au dernier moment. Cette attitude fait honneur à la délicatesse de sa conscience, car le cas était grave et embarrassant. Il ne sert de rien d'alléguer l'exemple opposé d'autres pontifes. Qui oserait soutenir que Pie IX n'a pas été mieux inspiré en refusant de tirer l'épée, que Jules II en endossant la cuirasse? Qui oserait même nier que les deux Papes n'ont pas, l'un et l'autre, agi sagement bien que diversement, suivant les convenances et les nécessités des temps? Il est faux, du reste, que l'abstention commandée au général pontifical Durando ait causé l'échec de la campagne de 1848. Il résulte des faits racontés dans le volume même que nous avons sous les yeux, que le mal vint avant tout de l'inconsistance de l'insurrection. Les Vénitiens, après s'être soulevés, ne surent pas protéger leur territoire contre le retour offensif des Autrichiens, et, quand Milan fut défendu par la petite mais vaillante armée piémontaise contre les forces de Radetzki, ses habitants refusèrent de courir aux remparts. Quant à Durando, il fit bravement son devoir en luttant contre l'agression allemande, car Pie IX lui avait, sur ce terrain, généreusement laissé carte blanche.

Une autre cause de la défaite des Italiens, ce fut la profonde incapacité militaire dont fit preuve le roi de Sardaigne. Son panégyriste est contraint de le reconnaître, il va même plus loin, car il l'accuse formellement d'avoir, dans son plan de campagne, déféré aveuglément aux avis que lui transmettait de son couvent une religieuse à moitié fourbe et à moitié visionnaire. C'était plus que du mysticisme, c'était une véritable aberration.

En dépit de ces erreurs et de ces fautes, la mémoire de Charles-Albert est demeurée en honneur, parce qu'il se montra grand dans l'infortune, et subit avec une résignation touchante une expiation méritée. En butte aux critiques et aux calomnies, il montra une sérénité d'âme admirable, et ne garda aucune rancune dans son cœur. Sa mort fut celle d'un saint. Son biographe s'attarde, sans qu'on ait le cœur de le lui reprocher, dans les détails, parfois minutieux, de cette longue agonie morale qui précéda son dernier soupir. Il nous est impossible de nous défendre d'une douloureuse et sympathique émotion. Toutefois, le sentiment que nous inspire la fin du règne du premier promoteur armé de l'indépendance italienne est plus voisin de la pitié que de l'admiration.

II. — III

Les *Souvenirs du baron de Barante*, qui a vécu de 1782 à 1866 (Calmann Lévy), nous reportent, après tant d'autres publications analogues, à la Révolution et aux régimes qui ont suivi; mais ils ont un caractère spécial qui leur assigne un rang à part. Le plus grand nombre des auteurs de mémoires ont pris parti, avec des nuances diverses, pour ou contre la Révolution; de là un jugement porté sur les hommes et sur les choses, qui se ressent des préventions favorables ou défavorables : tantôt une approbation sans réserve, allant jusqu'à l'enthousiasme; tantôt des rancunes et du dénigrement. Le personnage que nous entendons aujourd'hui se tient à égale distance des uns et des autres. Par son origine et son éducation, il appartenait à ce monde qui s'était laissé imprégner des idées philosophiques du temps, sans tomber toutefois dans l'irréligion dont certaines tendances jansénistes que nous voyons, avec regret, percer dans une page de ces Souvenirs, contribuaient à le préserver. Son père, homme très sérieux et très grave, bien que dévoué de cœur aux réformes politiques, ne se laissa jamais griser par les déclamations de la Constituante, et les premiers excès révolutionnaires lui inspirèrent une juste horreur. Ces sentiments le rendirent naturellement suspect aux hommes qui détinrent successivement le pouvoir, il fut incarcéré et sa vie courut les plus grands dangers. Le 18 Brumaire fut pour lui le point de départ d'une ère de délivrance pour la France, mais il déplorait la perte de la liberté, ce qui ne l'empêcha pas d'accepter du Premier consul une préfecture. On peut dire de l'auteur des *Souvenirs* qu'il partagea les idées et suivit les traces de son père. Tout en aspirant à un régime libéral, il entra au conseil d'État où il eut l'avantage, très apprécié de lui, d'entendre souvent Napoléon III dont il admirait l'éloquence primesautière et la profonde sagesse, quand un immense orgueil ne l'aveuglait pas. Son poste lui permettait de voir les choses de très près, sans que l'exercice de fonctions plus importantes lui faussât le jugement en lui donnant la tentation de s'attribuer un rôle. C'était un observateur sagace et un témoin bien informé, appartenant à l'opinion libérale. Ces mots suffisent pour le classer et pour signaler tout l'intérêt qui s'attache à ses révélations.

Une note sur le parti jacobin nous paraît bonne à reproduire.

Jamais, croyons-nous, cette faction, aussi odieuse que méprisable, n'a été plus fidèlement dépeinte, plus sévèrement appréciée. Il s'agit de son attitude en face du consulat. « Le parti jacobin proprement dit, tel qu'il existait au 18 brumaire, ne se divisa point, et ne fut, dans aucune de ses fractions, adopté par le Premier consul, qui ne faisait point de cas de sa soi-disant énergie. Il mit au conseil d'État, il employa dans de hautes fonctions des hommes chargés des souvenirs révolutionnaires les plus prononcés, mais ce fut pour leurs capacités spéciales, certain qu'il ne lui serait pas nécessaire de ménager leurs anciennes opinions. Leur irritabilité n'était vive que sur tout ce qui touchait aux intérêts créés par la Révolution et sur la jouissance pleine et assurée de la situation qu'ils avaient acquise, sur tout ce qui pourrait ramener quelque chose de l'état social et de l'aristocratie de l'ancien régime. Sur ces points, il fallait être en garde avec eux..... Quant aux jacobins d'un étage inférieur, il aimait peu à les employer dans l'administration; ils furent, en général, de mauvais préfets. Leur manière d'être les rendait impropres à ce genre de fonctions; peu à peu il fallut les déplacer. Ce fut dans les tribunaux qu'on absorba les jacobins de province. Cambacérès en enrôla un grand nombre, soit parce qu'il leur était facile d'arriver jusqu'à lui et de se ranger sous son patronage, soit parce que le Premier consul pensa qu'ils n'auraient pas les mêmes inconvénients dans l'autorité judiciaire et qu'on trouvait ainsi un moyen d'attacher au gouvernement des gens qui seraient restés mécontents. *Il n'ignorait pas que la plupart des révolutionnaires veulent avant tout des places et des appointements.* On disait alors qu'on avait fait, des places de juges, les canonicats du jacobinisme. »

A lire également les lignes suivantes qui retracent la vive opposition que rencontra Napoléon pour faire adopter le Concordat.

« Napoléon donnait, par la conclusion du Concordat, la plus grande preuve, peut-être, de sa haute raison et de son étonnante sagacité. Assurément la paix religieuse, le libre exercice du culte catholique, le respect du gouvernement pour la croyance de la majorité des consciences, étaient des conditions essentielles de bon ordre, un pas indispensable à faire pour sortir de l'état révolutionnaire. Mais reconnaître cette nécessité n'était pas alors une pensée répandue ni facile à concevoir. La convertir en acte, lui donner force de loi, exigeaient un sens ferme et beaucoup de courage d'exé-

cution. Rien dans les circonstances où avait vécu le Premier consul, personne parmi ceux qui l'entouraient maintenant, ne pouvait le mettre sur la voie. Le conseil d'État, le Sénat, l'Institut, se composaient, en presque totalité, d'hommes au moins étrangers à la religion. La philosophie des sensations régnait en souveraine et sans nulle contradiction. Les sciences et les lettres étaient pénétrées de l'esprit irréligieux. Dix années de persécution et d'oppression avaient interrompu les habitudes de piété; pour suivre les pratiques religieuses, il fallait du zèle et souvent du courage. Les plus vulgaires esprits forts s'enorgueillissaient du triomphe de leur cause et le succès venait s'ajouter à leurs arguments; les indifférents vivaient sans que rien les rappelât à leurs devoirs.

« Malgré de telles apparences, le Premier consul savait voir que, au fond et dans la réalité, la religion chrétienne n'avait pas cessé d'être le lien des familles, la consécration réelle et nécessaire de la morale, la seule règle de la vie. »

Amélie de Vitrolles (Perrin) était une de ces âmes d'élite que le Ciel montre à la terre pour lui enseigner le culte parfait de l'idéal et l'amour désintéressé du bien. Ce qui fait l'originalité de cette admirable figure, c'est qu'on ne peut la classer, ni parmi les héroïnes du cloître, ni parmi les prédestinées du monde. Amélie a vécu dans sa famille et y a pratiqué les plus hautes vertus : elle s'est définie elle-même, lorsque ayant obtenu de ses parents qu'ils ne l'inquiéteraient plus sur son avenir humain, à ceux qui lui demandaient ce qu'elle voulait être, elle répondit : *Religieuse* dans la maison de mon père. Quelle fille dévouée! Quelle sœur aimante! Avec cela dévorée de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Dépensant son activité en faveur des malades, des pauvres, des enfants, et en même temps vouée à la contemplation, au point de demeurer cinq heures de suite prosternée dans une sorte d'extase devant le Saint Sacrement. Nous connaissons surtout ses sentiments intimes par sa correspondance qui fut considérable. Une main pieuse a recueilli ses lettres et les a enchâssées dans une biographie sans phrases. Détail piquant et douloureux en même temps : c'est le malheureux Félicité de la Mennais, lié avec la famille de Vitrolles, qui devait écrire la vie de cette humble chrétienne qu'il admirait profondément. Après son apostasie, qui suivit de près la mort d'Amélie, cette œuvre lui devint impossible. Nous y

avons perdu un narrateur brillant, mais nous y avons gagné une sorte d'autobiographie inimitable. Il y a, d'ailleurs, peu d'événements, on aurait tort d'y chercher à cause du nom, des révélations politiques : c'est une vie intérieure qui se déroule dans sa simplicité. Il ne faut pas d'ailleurs se faire illusion : toujours souffrante, portée, ce nous semble, à une certaine mélancolie, travaillée, d'ailleurs, par une grâce divine que nous oserons dire implacable, jusqu'à lui reprocher les plus légères souillures, Amélie de Vitrolles ne peut séduire que les caractères qui visent en haut et disent : *Excelsior*. Les natures lâches et molles ne s'attarderont pas à la lecture d'un livre qui offre pour nourriture un pain, amer souvent, mais toujours substantiel.

IV

Le troisième et dernier tome de *Saint Grégoire VII et la Réforme de l'Eglise au onzième siècle* (Retaux-Bray) répond de tous points aux deux premiers. L'auteur, fidèle à sa méthode, réunit le plus qu'il peut de documents et les publie, pour la plupart, *in extenso :* c'est assurément de l'histoire documentaire au plus haut degré. Nous eussions préféré des analyses bien faites à ces citations démesurées. Le lecteur, en général, s'attache à la substance et s'inquiète peu ou, pour mieux dire, il se rebute de cette phraséologie et de ce vague d'expression où se complaisait le moyen âge. Nous faisons, bien entendu, exception pour certaines pièces décisives où le texte doit être serré de près Un autre inconvénient naît de cette prolixité, c'est que l'espace et le loisir manquent pour l'examen détaillé de certains points, jugés apparemment secondaires mais pourtant intéressants. Ainsi, dès le premier chapitre, nous nous trouvons arrêtés devant une lettre où Grégoire VII affirme que l'Espagne appartient à saint Pierre et en réclame la suzeraineté. M. l'abbé Delarc se demande sur quels documents se fondait le Pontife et il nous renvoie lestement à deux érudits Gfrörer et Héfélé dont il se contente d'indiquer le sentiment, sans exposer les motifs sur lesquels ils s'appuient. Il nous semble que leurs thèses eussent valu la peine d'être discutées au moins dans des notes ou dans un appendice. Ce débat eût pu jeter du jour sur une question qui se rattache, à notre sens, à l'ensemble des idées que le Pape s'était faites sur la situation politique du Saint-Siège par rapport à une grande partie de l'Europe.

Cette part faite à la critique, nous devons reconnaître que l'auteur tire un excellent parti des nombreux éléments qu'il a mis en œuvre pour le récit continu, clair et impartial d'événements si variés. Ce n'est pas une petite affaire que de suivre le chef de l'Église sur tous les points du monde chrétien où le porte sa vigilante activité. Il y a aussi un mérite incontestable à rapprocher des assertions souvent contradictoires des chroniqueurs, à peser les témoignages, à les discuter, à les concilier s'il est possible. L'historien se meut à l'aise au milieu de cet imbroglio, et sa critique est généralement judicieuse. Il met dans tout son jour la véritable physionomie de saint Grégoire VII, qui était d'une fermeté et d'une vigueur incomparables lorsqu'il s'agissait de défendre la justice et les droits de l'Église, mais qui ne frappait qu'après avoir menacé, et ne menaçait qu'après avoir épuisé tous les moyens de douceur. Cet esprit de sagesse et de modération éclate surtout dans une lettre écrite par le Pape au roi musulman de la Mauritanie, En-Nacer, qui l'avait prié de consacrer un évêque pour une petite communauté chrétienne subsistant encore dans ses Etats. Après s'être empressé de souscrire à cette juste requête, Grégoire VII remercie En-Nacer d'avoir racheté des chrétiens et il ajoute : « Cet acte de bonté t'a été certainement suggéré par Dieu, créateur de toutes choses. Celui qui illumine tout homme venant en ce monde a fait naître dans ton esprit cette lumineuse pensée. Le Dieu tout-puissant qui veut que tous les hommes soient sauvés, n'approuve rien davantage chez nous que l'amour de nos semblables, après l'amour que nous lui devons. » Les paroles qui suivent sont des plus remarquables : « Nous devons plus spécialement que les autres peuples pratiquer cette vertu de la charité, vous et nous qui, sous des formes diverses, adorons le même Dieu unique, qui, tous les jours, louons et vénérons en lui le créateur des siècles et le maître de ce monde. » Et il termine ainsi : « Nous le prions du fond du cœur de te recevoir, après une longue vie, dans le sein de la béatitude du très saint patriarche Abraham. » On admirera l'art exquis et touchant avec lequel le charitable Pontife, sans sacrifier le dogme, insiste sur ce qu'il y a de commun entre le sectateur du Christ et le disciple de Mahomet. « Jamais peut-être, dit avec raison M. de Mas-Latrie, cité par M. Delarc, pontife romain n'a plus affectueusement marqué sa sympathie à un prince musulman. » Le lecteur ne s'attendait peut-être pas à trouver l'expression d'une si noble

tolérance, dans le bon sens du mot, chez un Pape considéré par l'opinion vulgaire comme intraitable.

V

L'histoire d'un *Divorce royal* (Perrin) est une histoire assez malpropre. La nature du sujet le voulait ainsi; mais il semble que l'auteur se soit plu à le rendre encore plus déplaisant pour les oreilles pudibondes. Non pas qu'il y ait aucun détail précisément obscène; mais les sous-entendus abondent et surabondent. Pourquoi, d'ailleurs, attacher tant d'importance à la loi de l'hérédité et à ce que l'auteur appelle l'atavisme, bien qu'il ne s'agisse le plus souvent que de l'influence paternelle ou maternelle? Certes, nous sommes loin de nier tout ce que peut recéler de germes morbides, avec répercussion sur le moral, un sang impur imprudemment transmis; mais même dans les circonstances les plus défavorables la liberté persiste et peut dominer les penchants les plus impétueux. Il est trop question de tempéraments dans ce livre, et pas assez de l'énergie morale. Mlle Blaze de Burg n'ignore pas cependant les autres causes perturbatrices, elle insiste, par exemple, avec sagacité, sur le milieu assez malsain où Anne de Boleyn développa son caractère, sur son séjour à la cour des Valois et ses accointances avec la fameuse reine de Navarre. C'est là, en effet, que l'odieuse rivale de Catherine d'Aragon puisa, en même temps que le poison de la Réforme, cette coquetterie fascinatrice qui exerça un si fatal empire sur ce butor couronné que l'histoire connaît sous le nom de Henri VIII. L'auteur stigmatise avec une indignation méritée ces manèges aussi honteux que cruels, en même temps qu'il met en relief l'admirable sérénité de Catherine. Cependant, tout en rendant hommage à cette princesse, il incline à chercher plutôt les mobiles de sa noble attitude dans un attachement purement charnel que dans le sentiment du devoir. C'est toujours la même tendance. Il nous sera encore permis de regretter que les actes de la Papauté dans cette grave affaire soient pesés plutôt dans la balance de la politique que dans celle de la morale. Quant au point délicat de la nature de l'union de Catherine avec Arthur, pourquoi ne pas s'en rapporter simplement à la déclaration de cette femme si loyale? Pourquoi laisser percer un doute injurieux à sa mémoire?

VI. — XIII

Ce ne sont pas seulement des représentants des hautes classes, ou des classes lettrées et savantes, qui attaquent l'ordre de choses établi en Russie; il existe dans les masses profondes de sourds mécontentements, qui éclatent parfois en revendications hautaines et en menaces, de sorte qu'à côté du nihilisme se dresse, comme un allié plus ou moins inconscient, le socialisme. Un simple *moujik*, du nom de Boundareff, cherchant dans la Bible un remède aux maux dont les paysans souffrent et dont ils souffraient surtout avant l'abolition du servage, fut frappé du verset de la Genèse qui condamne l'homme, après sa chute, à manger son pain à la sueur de son front. Ce fut pour ce vieillard de soixante-cinq ans la révélation de la loi primordiale de l'humanité déchue. Il apprit à écrire et composa un opuscule où il essayait de démontrer que le travail de la terre est le travail par excellence, et que quiconque ne s'y livre pas, fût-il occupé à toute autre chose, au négoce, à l'industrie, à la milice, à la judicature, est un paresseux et un voleur qui se nourrit injustement du pain qu'un autre a produit. Nous n'avons pas besoin de signaler l'étroitesse de cette conception qui méconnaît la variété nécessaire des rouages du mécanisme social. Il est bon de savoir que ce Boundareff, bien qu'imbu d'idées ultra-mystiques à sa façon, se vante de n'avoir pas été baptisé, et que faisant allusion au mystère de l'Eucharistie, il déclare que, si Dieu est surtout présent dans le pain et dans le laboureur, il semble qu'on aurait raison de révérer le pain *comme le vrai Dieu* (*sic*), et d'honorer le laboureur comme la plus précieuse des créatures du ciel et de la terre. Cette étrange assertion dénote autant d'orgueil que de bizarrerie. Boundareff fit le voyage de Saint-Pétersbourg pour convertir le souverain à ses idées. Naturellement le czar refusa de le recevoir et défendit de publier son œuvre. Plus tard le moujik réformateur fut présenté au comte Tolstoï, autre esprit assez mal équilibré, qui adopta son système en le modifiant un peu. De là sortit le livre du *Travail* (Marpon), composé d'une première partie où Tolstoï expose ses critiques de l'état social en style académique, et d'une seconde uniquement remplie d'élucubrations aussi grossières de forme que fastidieuses, de Boundareff. Ce n'est pas qu'on ne surprenne, çà et là, des accents d'une éloquente indignation. Après avoir affirmé que

parmi les pauvres gens, parmi les laboureurs, non seulement les forts souffrent pour récolter le pain, mais que les femmes prêtes à accoucher soient, elles aussi, condamnées à travailler, Bondareff s'écrie : « C'est ainsi que l'enfant qui est encore dans le ventre de sa mère souffre déjà pour le pain qu'il n'a pas encore goûté. »

Cette publication ne manque pas d'intérêt, parce qu'elle fait connaître un état d'âme assez commun en Russie; mais l'opuscule du paysan est farcie de répétitions, et les cent soixante-dix pages dont il se compose eussent été avantageusement réduites à une dizaine, à une vingtaine tout au plus. A notre avis, les traducteurs, MM. Tseytline et Pagès, dont nous ne voulons pas diminuer le mérite, eussent bien fait de se contenter d'une analyse éclaircie par quelques citations. Une remarque en terminant : le cultivateur russe s'apitoie uniquement sur les souffrances des compagnons de ses travaux dont il connaît la misère; les ouvriers socialistes de l'Occident n'émettent de plaintes que sur le sort de ceux qui peuplent nos manufactures. Chacun songe à soi et aux siens. L'idée fondamentale de Tolstoï et de Boundareff, sur l'excellence des travaux agricoles, bien qu'exagérés, a une grande part de vérité. Nos ordres religieux, surtout à leur début, les Bénédictins entre autres, ont montré par d'illustres exemples le haut prix qu'ils attachaient avec raison au travail des mains. La parole biblique ne doit pas être rigoureusement interprétée à la lettre, mais il faut reconnaître qu'elle est malheureusement méconnue par la civilisation de nos jours.

Tout le monde se sert ou s'est servi quelquefois dans sa vie de la composition métallique appelée ruolz. Combien de personnes savent que l'inventeur qui lui a donné son nom, non seulement possédait de grandes connaissances en chimie et avait le don de les appliquer, mais était encore un homme du meilleur monde, orné des plus rares qualités morales et des talents les plus divers, qu'il était, entre autres, excellent musicien. Un de ses amis a voulu dissiper l'ignorance qui s'attache à cette célébrité méconnue, et il a entrepris pieusement de présenter une image complète de cet homme qui eut tant de succès en son temps. Aujourd'hui nous avons sous les yeux *M. le comte Ruolz-Montchal, musicien* (Savine). M. A. Prost analyse finement les opéras qui valurent à leur auteur une grande réputation, M. de Ruolz demeura fidèle à l'école française, tout en conservant une originalité bien marquée. Il y a dans cet opuscule, qui est toute

une révélation, un chapitre bien curieux sur l'invasion de la musique allemande.

On sait qu'au Canada, il existe une lutte très ouverte entre les Français catholiques et les Anglais protestants. Nous en trouvons un écho dans la très intéressante brochure publiée à Québec, ou l'honoré M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, répond au pamphlet de l'Association des *Equal Righter*. L'éminent homme d'Etat n'a pas de peine à réfuter les injurieuses objections d'un ministre protestant qui a le tort d'imputer à l'Eglise catholique une doctrine qu'elle ne professe pas concernant l'autorité civile. M. Mercier se retranche avec beaucoup d'à-propos derrière les paroles prononcées, il y a cent ans, par un évêque protestant distingué, le docteur Horsley, membre de la Chambre des lords. Le voici : « Les catholiques sont portés par les véritables principes de leur religion à une conduite inoffensive, à une soumission respectueuse, à une cordiale loyauté. Les catholiques comprennent mieux que ne semblent le comprendre ceux qui s'appellent nos frères protestants que le commandement de la soumission sans réserve au gouvernement sous lequel un individu vit, est écrit en caractères ineffaçables dans la divine loi de l'Évangile. » Substituez au mot protestants l'appellation de libres penseurs, et vous aurez une affirmation applicable à la France, et dont ses gouvernants feraient bien de se pénétrer.

Un An d'exil, par J. Lamouroux, ancien secrétaire du comte Dillon (Savine), peut faire suite aux *Coulisses du boulangisme* et leur servir de correctif, au besoin. Il ne faut pas s'attendre à une impartialité absolue de la part de l'auteur, mais il nous conte une foule de détails qui ont leur prix pour ceux que cette aventure intéresse encore.

L'Europe à la veille de la guerre, par N. Nitovitch, brochure parue chez le même éditeur, est un résumé de l'histoire des différents pays d'Europe depuis une dizaine d'années : on remarque surtout les données concernant la péninsule des Balkans. L'auteur est, à juste titre, partisan de l'alliance franco-russe; nous regrettons que ses préjugés d'*orthodoxe russe* lui aient dicté un langage aussi injurieux qu'injuste touchant la Papauté.

Où est né Christophe Colomb? En Corse ou à Gênes? C'est là

question sur laquelle M. l'abbé Casabianca, dans l'opuscule intitulé : *le Berceau de Christophe Colomb devant l'éruditoin et devant l'Institut* (Welter), apporte des témoignages nombreux dont la réunion doit faire autorité. L'auteur avait précédemment traité le problème à fond dans des pages irréfutables que les lecteurs de la *Revue du Monde catholique* n'ont pas oubliées. Il combattait par des arguments indiscutables l'opinion de M. l'abbé Casanova qui faisait naître le révélateur dn Nouveau-Monde à Calvi, en Corse. Il est regrettable que le gouvernement de M. Grévy ait donné dans le panneau.

Parmi les nombreux *Saints de Rome au dix-neuvième siècle* (Téqui), nul ne fut plus populaire que Vincent Pallotti. Remercions Mme Belloc de nous avoir retracé, d'une manière si touchante, la vie de ce grand serviteur de Dieu et des hommes, qui participa à tant d'œuvres et dont le zèle s'exerça surtout à l'égard des soldats, des prisonniers, des condamnés à mort et des malades dans les hôpitaux. On se plait à espérer quand on a sous les yeux de tels exemples.

Était-il bien nécessaire de rappeler le souvenir et de tracer le portrait de M. *Edmond Schérer* (Hachette), ancien ministre protestant, rationaliste et sceptique? M. Gréard, de l'Académie française, l'a pensé, et il a utilisé, avec le talent d'exposition que l'on connaît, les papiers que la famille lui a confiés.

Léonce de la Rallaye.

Le Cardinal Frédéric Borromée, ouvrage posthume de Charles Quesnel, publié par les soins de M. Alexandre Piedagnel. — Un volume grand in-8° de 200 pages, orné du portrait du cardinal; le texte est imprimé sur beau papier vélin teinté, avec encadrements rouges à chaque page. — Lille. Desclée, de Brouwer et Cie. (*Société Saint-Augustin*), 1890. — Prix : 2 fr.

I

En tête du *Cardinal Frédéric Borromée*, j'ai écrit les lignes suivantes, d'une absolue sincérité :

« Charles Quesnel, un vrai lettré, composa ce livre, afin de rendre respectueusement hommage à l'une des gloires religieuses de l'Italie.

« La mort l'a empêché de publier son œuvre. Mais, connaissant

le vif désir de mon savant ami, je n'ai rien négligé pour le réaliser dans les conditions les plus favorables à la réputation posthume du fervent biographe, qui entoura son travail de tant de soins, multipliant, avec une louable ténacité, ses minutieuses recherches à Paris et à Milan.

« Une telle étude, sur un illustre et vénéré prélat, encore presque inconnu en France, était digne du plus sérieux intérêt. Cette vie du grand archevêque, parent de saint Charles Borromée et fondateur de la célèbre bibliothèque Ambrosienne, est bien à sa place dans la collection historique, déjà si riche, de la Société de Saint-Augustin; quoique formant un ouvrage très complet, elle fait suite, en quelque sorte, à la *Vie de saint Charles*, due à M. l'abbé Sylvain.

« Me voilà certain, désormais, que ce livre si attachant et si consciencieux sur le cardinal Frédéric sera lu par des esprits excellents, par des juges éclairés; et je me plais à espérer qu'il obtiendra un succès prompt et durable auprès des érudits de bon aloi. »

Ma vive espérance, basée sur les solides et fort attrayantes qualités de l'œuvre, est vite devenue une heureuse certitude. L'utile volume de M. Charles Quesnel a reçu, dès son apparition, le plus chaleureux accueil.

Ainsi que ce judicieux écrivain l'a remarqué, « la vie du cardinal Frédéric n'est pas bien connue de ce côté-ci des Alpes, et il y a à cela plusieurs causes : d'abord il fallait aller la chercher dans les in-folio des bibliothèques, sous l'enveloppe de deux langues qui ne sont familières qu'à un certain nombre de lettrés, personne en France n'ayant pris soin de la traduire; en second lieu, la renommée de saint Charles qui eût dû, ce semble, par le rapprochement du nom et de la dignité, servir celle du cardinal Frédéric, lui a plutôt nui; son éclat a été si grand qu'il a fait disparaître tout ce qui se trouvait dans son rayonnement. »

II

Archevêque de Milan, de 1595 à 1631, le cardinal Frédéric se montra toujours admirable au triple point de vue des vertus apostoliques, de l'habileté administrative et de l'érudition vaste et féconde. Il aimait le beau et le bien avec passion; on remarqua très souvent son énergie que rien ne put abattre, sa charité infati-

gable, son ardente foi, ses austérités, son abnégation constante et son enviable don de persuader, de ramener les âmes. Ses productions nombreuses abondent en précieux enseignements. Son amour des Lettres et des Arts eût suffi pour le rendre célèbre : il les protégea en toute occasion.

La famine de 1629 et la peste de 1630, aussi terrible que celle de 1576, virent ce prélat vénéré à la hauteur de sa mission si complexe, si difficile et si dangereuse pour son existence, — car il ne se ménageait pas, consolant, au contraire, et secourant sans relâche, avec un zèle infini, les victimes innombrables du fléau !

Laissons parler l'auteur du beau livre que nous signalons aujourd'hui :

« Le cardinal Frédéric eût sans doute brillé pour la postérité d'une plus vive lumière, s'il avait été placé dans un milieu moins radieux. On avait peu travaillé, dans sa patrie même, à le populariser. Il n'y a pas très longtemps qu'on lui a élevé une statue, et si cet hommage tardif lui a été rendu, il le doit à un poète.

« Manzoni, dans son ouvrage *I Promessi Sposi*, introduisit cette figure effacée par le temps et la fit revivre aux yeux de tous. Bien des gens voulurent n'y voir qu'un personnage de fantaisie amené à jouer un rôle dans des événements romanesques. Il n'en était rien. Le portrait, exécuté d'une main sûre, était une reproduction scrupuleuse de celui que l'histoire elle-même avait transmis; l'éloge complet de Frédéric est compris dans ces lignes écrites au début d'un chapitre qui en est le développement. (Ces paroles ont été gravées sur le piédestal de la statue érigée à Milan, en 1865) : « Frédéric Borromée fut un de ces hommes rares en tout temps, « qui ont employé un beau génie, toutes les ressources d'une grande « fortune, tous les avantages d'une condition privilégiée, une appli- « cation continuelle, à la recherche et à la pratique du bien. »

« Il fut, en effet, après saint Charles dont il suivit les traces (*vestigia impressa vestigiis*), un pasteur admirable de charité et de dévouement à son troupeau. Il lui prodigua ses biens et sa vie avec la même largesse. Cette poursuite incessante du bien s'unissait chez lui à une aspiration constante vers le beau. Il s'abandonna dans cette recherche à la générosité de sa nature patricienne, et éleva ainsi à sa mémoire un monument plus durable que le marbre et l'airain. L'Ambrosienne est restée l'impérissable témoin de ses pensées fécondes et de ses goûts élevés. *Construxit memoriam.*

« Cette double existence d'archevêque et de Mécène, de prélat et d'érudit, offre un intérêt particulier. Il y a eu en Italie plus d'un exemple de ce genre. On a vu plus d'un prince de l'Église, surtout au seizième siècle, estimer que l'amour des lettres et des arts faisait comme partie intégrante de son rang. On était alors entraîné dans ce sens par le courant irrésistible des esprits. Mais le cardinal Frédéric, au lieu d'avoir à se mêler à cette effervescence générale qui caractérise l'époque de la Renaissance, survint à l'heure triste où toute lueur s'éteignait. Il voulut rallumer la flamme à tous les foyers. Il y consuma sa vie. »

Je n'ajouterai rien de plus.

L'œuvre, forte et sincère, que M. Charles Quesnel laisse après lui, fera durer son nom.

Alexandre PIEDAGNEL.

Livre sur la Vie et la Mort de saint Dominique, par le Frère Thierry d'Apolda. Traduit et annoté par M. l'abbé Curé, ancien aumônier de Mgr. le comte de Chambord.

On connaît la pittoresque épithète appliquée, par les Italiens, à la majorité des travaux des traducteurs. Selon eux, il est bien rare que l'entreprise de faire passer dans une autre langue une œuvre originale n'aboutisse à une trahison envers l'auteur!

Si exagérée que soit la condamnation, il faut bien, parfois, reconnaître qu'elle est trop fondée. Et cela se comprend sans peine. Chaque idiome a sa saveur particulière, ses tournures propres, ses allures inimitables. Comment rendre ces impressions complexes dans un langage qui, souvent, les exprimerait fort mal si, même, il ne nécessitait des périphrases, ou ennuyeuses ou languissantes.

Il faut donc trouver, dans le traducteur, le double mérite de posséder non seulement la plénitude de l'idiome qu'il veut rendre, mais toutes les ressources de son propre langage, afin que nul obstacle ne lui soit insurmontable.

Et, une fois cette plénitude acquise, encore faut-il que le goût et le naturel, aidés par la simplicité des moyens, cachent les difficultés de tout genre rencontrées au cours du travail.

Ce n'est donc pas chose à entreprendre à la légère qu'une traduction, si le but légitime de l'écrivain tend à obtenir, pour son œuvre, une place distinguée dans l'estime de ses pairs.

Toutes ces réflexions et beaucoup d'autres encore, s'appliquent, en général, à une traduction romanesque ou poétique, mais combien plus sévères deviennent-elles quand on veut juger de l'utilité d'un travail destiné à faire passer sous les yeux des familles chrétiennes quelques unes des œuvres glorifiant les Saints placés par l'Eglise sur ses autels.

La vigilance, ici, doit être infatigable et, si elle n'est soutenue par une science profonde, par une piété éclairée, rien n'y fera : la traduction rebutera le lecteur et, loin de l'édifier, pourra, dans nombre de cas, produire un bien triste, un bien fâcheux effet.

Nous avons voulu faire d'autant mieux ressortir la grandeur et les complications de la tâche d'un traducteur chrétien, que nous venons d'éprouver le vif plaisir de voir menée et accomplie, par une plume magistrale, cette tâche périlleuse.

Séduit par la grâce naïve et le charme du sentiment filial répandus dans chacune des pages de *la Vie de saint Dominique*, par le F. Thierry d'Apolda, M. l'abbé Curé a voulu que, désormais, ce livre fut accessible à tous et devint l'édification de tous.

Certes, l'entreprise était, au plus haut point difficile, car les qualités maîtresses du style du F. Thierry sont justement de celles que des à peu près ne sauraient remplacer.

Cependant, M. l'abbé Curé poursuivit l'exécution de sa pensée et, réellement, elle lui a porté bonheur.

Toute l'onction si douce, débordant des pages écrites par le F. Thierry, toute la grâce aimable, qui en rend la lecture éminemment attachante, M. l'abbé Curé en conserve l'impression inoubliable, la leçon salutaire.

Nul effort n'est visible. Le F. Thierry aurait écrit ainsi, en admettant qu'il eut su manier le français comme le fait son très érudit et très respectueux traducteur.

Mais il ne s'agissait pas seulement d'avoir traduit avec ce rare bonheur d'expressions. Au cours de l'ouvrage, le simple lecteur resterait souvent embarrassé par un nom, un fait que le F. Thierry, écrivant pour son Ordre, ne songe, naturellement, pas à expliquer.

Ces éclaircissements indispensables, M. l'abbé Curé les donne dans des notes, dont plusieurs deviennent d'excellents modèles de résumés historiques, tant par la netteté, que par la concision sans sécheresse.

Cependant, notre éloge ne serait pas complet si nous ne déta-

chions de la préface de M. l'abbé Curé, quelques lignes destinées à montrer, à côté du but cherché, la manière si pieusement simple dont il a été atteint.

« A mesure qu'on avance dans la lecture de cette Vie du bienheureux patriarche Dominique, on se demande comment l'ignorance, les préjugés, la mauvaise foi, ont pu travestir à ce point un caractère si noble, si pur, si élevé ; une âme si droite, si humble, si douce et, en même temps, si intrépide et si ardente pour le salut des âmes et pour la gloire de Dieu. Et l'on sent le besoin, comme le P. Lacordaire et le P. Danzas, de rendre justice à cette mémoire calomniée et de la faire enfin connaître, telle que nous la dépeignent ceux qui l'ont *le mieux connue*.

« Pour cela, il importe de s'effacer, de laisser parler ceux qui ont vécu du temps du grand héros chrétien, de leur laisser raconter ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu, comme ils l'ont vu et entendu, avec cet accent inimitable de sincérité et de franchise qui commande la foi et l'inspire.

. . . . . .

« Nous dédions ce modeste travail à la gloire de saint Dominique et de sa Céleste Mère, la Vierge du Rosaire, Notre-Dame de Prouille.

« Puisse-t-il inspirer à tous une plus tendre dévotion envers ce grand saint et envers la Protectrice de son Ordre! Puisse-t-il aussi nous faire recourir plus assidûment au grand moyen de salut que la Très Sainte Vierge a placé entre les mains de son bien-aimé fils Saint Dominique, et que nous recommande encore aujourd'hui le Pontife du Rosaire, comme l'avait déjà fait le Pontife de l'Immaculée-Conception. »

On le voit, avant tout, M. l'abbé Curé a voulu « s'effacer » pour obtenir une œuvre plus parfaite. Cette modestie a porté bonheur à son travail, qui restera, désormais, au premier rang des livres classés, dans une bibliothèque chrétienne, pour le double but de se nourrir d'une lecture aussi édifiante que pleine d'un grand, d'un vif intérêt.

A. DE PLÉLAN.

Le quatrième volume du *Journal de Fidus* vient de paraître ; il a pour titre spécial : *le Prince Impérial*. Nous y reviendrons.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La session parlementaire s'est rouverte sans grand bruit, sans incident notable. Ni déclaration ministérielle, ni programme de cabinet, ni discours, ni débat extraordinaire, ni interpellation suivie de crise : rien de ce qu'on peut toujours attendre à une rentrée des Chambres. Un peu de tumulte parlementaire, et c'est tout. En une séance, on a vidé toutes les grosses interpellations qui, de loin, pendant les vacances, paraissaient devoir être quelque chose. Le Dahomey; le mode d'élection du Sénat; les coulisses du boulangisme : tout y a passé rapidement.

N'est-ce pas de bon augure pour le repos du pays qui n'aimerait pas à être troublé, en cette fin d'année, par des orages parlementaires toujours préjudiciables au mouvement des affaires? N'est-ce pas surtout d'un heureux présage pour l'existence du ministère dont les jours, disait-on naguère encore, étaient comptés? Les esprits semblent être à l'apaisement, du moins pour l'instant.

Que n'avait-on pas dit, dans certains journaux radicaux, à propos de cette expédition du Dahomey, plus vite terminée qu'on ne s'y attendait par une paix opportune. M. Pierre Alype a voulu en faire un crime au ministre de la marine ou, du moins, à son sous-secrétaire d'Etat, M. Etienne, qui préside à l'administration des colonies. Bravement, il l'a accusé d'avoir violé la Constitution. Mais la Chambre n'était pas d'humeur à mettre en accusation un ministre, ni même un sous-secrétaire d'Etat, et l'interpellation du malencontreux député de la Martinique n'a pas eu d'autre résultat que le vote de l'ordre du jour pur et simple.

Il se peut que la conduite de l'affaire n'ait pas été absolument correcte; il est plus certain encore que l'expédition a été mal conçue et menée dans de mauvaises conditions. En apprenant la conclusion de la paix avec le Dahomey, les docteurs en parlementarisme ont pu se dire : « mais si la paix est conclue, c'est donc que nous étions en guerre, c'est donc qu'il ne s'agissait pas là-bas de simples mesures de police, c'est donc que le gouvernement a usurpé un droit qui, aux

termes de la Constitution, n'appartient qu'aux Chambres ». Toutes ces critiques ne manquent pas de raison. Oui, le gouvernement a méprisé la Constitution et les prérogatives du Parlement. Il a fait comme en Tunisie, comme au Tonkin; il n'a prévenu les Chambres et le pays de la guerre, que lorsqu'elle était engagée. Quand les choses en ont été là, il les a encore aggravées par son manque de résolution et de franchise; il n'a su ni frapper au moment favorable un coup décisif, ni limiter résolument son champ d'action, de façon à réduire au strict nécessaire les dépenses en hommes et en argent.

Mais à quoi bon toutes ces récriminations lorsque la paix est conclue? Il s'agit de savoir si le gouvernement pouvait faire autrement. C'est dans de pareilles circonstances que l'on voit bien que le parlementarisme n'est qu'une fiction, et une fiction souvent gênante. Une guerre annoncée avant les opérations militaires, une guerre discutée et votée par une Assemblée, une guerre réglée d'avance, après délibération et sur un programme invariablement arrêté : c'est une chimère. On n'en a jamais vu de ce genre.

Ce que l'on est en droit de demander au gouvernement, qui a pris l'initiative de l'entreprise sans consulter les Chambres, c'est si l'expédition du Dahomey était juste et nécessaire. Or, qui en a mieux défini l'objet que l'amiral de Cuverville, chargé de défendre les intérêts de la France au Dahomey? En prenant possession de son commandement, il disait aux troupes de mer et de terre placées sous ses ordres : « Le Dahomey a été pendant plus d'un siècle l'ami de la France; pour supprimer le trafic des esclaves, nous y avons introduit cette exploitation des produits du sol qui font aujourd'hui sa richesse. Bien des vies de missionnaires ont été volontairement sacrifiées pour procurer à ce pays les bienfaits de la civilisation chrétienne et pour l'amener à renoncer à ses sanglantes coutumes. Nous sommes en droit de compter sur sa reconnaissance et non sur l'ingratitude qui ressort de la violation de l'engagement librement consenti. Vos succès rappelleront ce peuple à la réalité des faits. »

Des traités violés et l'intérêt de la civilisation : tel était le double motif de la guerre; il justifie l'expédition. Le tort du gouvernement a été de ne pas agir résolument, d'engager la guerre sans vouloir paraître la faire, de tergiverser entre les hostilités et les négociations, de lancer et de retenir le commandant en chef de l'expédition. Cependant, plus on tardait à agir, plus les difficultés augmentaient. A la fin, l'amiral de Cuverville a pris le seul parti qui lui restait à prendre avec un gouvernement indécis et désireux d'en finir, avant la rentrée des Chambres, de la manière la moins désavantageuse. Ce qu'on ne permettait pas au vaillant amiral de conquérir par les

armes, il a cherché à l'obtenir par négociations. Un seul homme pouvait aller porter au terrible roi du Dahomey, non les propositions de paix de la France, mais les conditions d'un arrangement à l'amiable : c'était un missionnaire, l'héroïque P. Dorgère, qui connaissait le roi pour avoir été longtemps son prisonnier, et qui avait assez de dévouement pour retourner auprès du tyran, au péril de ses jours. Grâce à lui, la paix a été conclue. Comme conditions, la France a obtenu la remise en liberté immédiate du commandant Fournier et de vingt-sept agents indigènes des factoreries, retenus prisonniers depuis le 15 février, et, avec cela, la réoccupation de Wydah, le maintien de notre domaine colonial. A moins de marcher sur Abomey, pour s'emparer de la capitale et du roi, il n'y avait pas d'autre moyen de terminer l'affaire. Le gouvernement, en poussant à fond la guerre, eût craint l'opposition des Chambres : il fallait donc se contenter d'un arrangement satisfaisant pour l'honneur et l'intérêt national.

Devant ce résultat, qui termine tout, l'interprétation de M. Pierre Alype tombait d'elle-même. Il était impossible, en effet, d'accuser sérieusement MM. de Freycinet, Ribot et Constans d'avoir une politique coloniale, et de faire de la petite expédition du Dahomey une nouvelle guerre de Tunisie ou du Tonkin.

Avec sa demande d'urgence pour un projet de réforme électorale du Sénat, M. Hubbard n'a pas été plus heureux. Il était vraiment bien opportun de proposer en ce moment, à la veille du renouvellement triennal du Sénat, une modification radicale dans le mode de nomination d'une Assemblée qui, telle qu'elle est, a rendu à la république et aux divers ministres, plus de services peut-être que ne lui en eût rendu une Assemblée élue par le suffrage universel et qui, au lieu d'une majorité compacte et quasi-homogène de gauche, n'offrirait qu'un assemblage de fractions dissidentes et de groupes rivaux, à l'instar de la Chambre des députés!

Tout le bruit fait, pendant les vacances parlementaires, autour des « coulisses du boulangisme », n'aura servi à rien non plus. Au milieu du tapage des révélations, on ne parlait de rien moins que de recommencer le procès de la Haute-Cour de justice, en impliquant, cette fois, dans les poursuites, non seulement les plus ardents amis du général Boulanger, mais les chefs de la droite eux-mêmes. Quel beau scandale c'eût été! mais à quelles autres révélations inattendues ne s'exposait-on pas aussi? Les Freycinet, les Floquet, les Clémenceau, les Lockroy, les Granet et bien d'autres intègres républicains seraient-ils sortis indemnes d'un procès où tant de choses, peu connues ou ignorées encore, pouvaient se manifester? La prudence voulait qu'on s'en tînt à ce qui avait été fait.

Personne ne s'est trouvé, à gauche, pour appuyer la demande de M. Goussot, qui venait, dès la première séance, réclamer ironiquement des poursuites, pour cause de conplot, contre lui-même et ses amis, les boulangistes. L'ironie était dure pour tous ces austères et ces intraitables de la gauche. M Constans a déclaré qu'il ne lui convenait pas, pour le moment, de donner à M. Goussot la satisfaction qu'il désirait, et la Chambre, après avoir assisté à une vive altercation entre M. Déroulède et le député juif, Reinach, a approuvé le ministre. En vérité, le parti républicain aurait-il peur encore à ce point du boulangisme, qu'il n'ose même plus le traduire devant un tribunal d'exception aussi sûr que le Sénat? Se sent-il si peu tranquille qu'il craigne d'affronter de nouvelles révélations? Pour des vainqueurs, les républicains manquent quelque peu de courage et de fierté. Il restera vrai que le gouvernement et la gauche n'ont pas osé répondre aux provocations d'un boulangiste en reprenant plus à fond le procès du parti. Est-ce amour de la paix, désir de conciliation? Non, c'est crainte des suites d'un nouveau débat.

Et pourtant, le pauvre général Boulanger, abandonné, accusé même par la plupart de ses anciens amis, et les plus importants, n'est plus bien redoutable; il ne réussirait pas, s'il comparaissait en personne devant les juges, s'il venait lui-même plaider sa cause, à reconquérir une popularité qu'il a compromise par l'indécision de sa conduite et la vulgarité de ses sentiments. Et les chefs de la droite que l'on traduirait avec lui, pour complicité dans l'action électorale, on leur donnerait difficilement l'air de conspirateurs dangereux pour la république! Ce que craignent vraiment les hommes les plus en vue du gouvernement et de la gauche, c'est que le procès, recommencé contradictoirement devant la Haute-Cour de justice, ne retombe sur eux.

Le parti républicain en a bien assez, pour le moment, avec le budget; il faut avant tout qu'il se tire de là. Ce n'est pas une petite besogne. Pauvre budget de 1891, il a déjà subi bien des vicissitudes! M. Rouvier l'avait présenté avec confiance aux Chambres, tout fier de son œuvre. Le projet du ministre des finances n'a pas tenu devant les critiques de la commission du budget. Remanié à fond par la commission, il s'est trouvé démoli par le vote de la Chambre sur la réforme de l'impôt foncier, qui y a creusé un trou de 18 millions bien comptés. Puis il a fallu boucher le trou, et M. Rouvier, d'accord avec la commission, est revenu devant la Chambre avec un projet de taxe sur les produits pharmaceutiques.

C'est dans ces conditions que s'est ouverte la discussion générale. Du projet primitif de M. Rouvier, il ne reste qu'un élément intact : l'incorporation des dépenses extraordinaires du ministère de la

guerre dans le budget ordinaire. C'était là la grande invention, la grande réforme de M. Rouvier : il reste au Parlement à l'approuver. Le principe de l'incorporation entraîne comme conséquence l'emprunt de consolidation afférent aux dépenses militaires déjà faites ou engagées. L'emprunt est toujours en suspens, et les mauvaises langues ont même accusé M. Rouvier d'avoir spéculé à la Bourse, sur la hausse du cours de la rente, à laquelle il n'a cessé de pousser à cet effet. Cet emprunt de 700 millions apparaît comme la ressource nécessaire pour liquider une situation très obérée. Le votera-t-on?

Mais le budget de la guerre n'est pas le seul gouffre où s'engloutissent les deniers publics. On calcule que la rentrée des dépenses extraordinaires de la guerre dans le budget ordinaire exigera des dépenses nouvelles s'élevant à 83 millions. D'un autre côté, la laïcisation scolaire, l'application de la nouvelle loi militaire sur le service de trois ans, l'achèvement du plan des grands travaux publics, imposent au budget de très lourdes augmentations de charges. De ces différents chefs, le projet de budget du gouvernement portait l'excédent des dépenses de 1891 sur 1890 à 70 millions de francs environ, qui se sont élevées à 74 par suite de la récente loi sur la protection des enfants moralement abandonnés. A cela s'ajoute le déficit de 18 millions, causé par le dégrèvement de l'impôt sur la propriété non bâtie, voté pour remplir les promesses de décharges faites aux électeurs ruraux, lors des dernières élections.

Au total, c'était un excédent de dépenses de 175 millions auquel il fallait pourvoir. Par diverses économies, plus ou moins réelles, inscrites au budget, puis à l'aide de divers expédients, notamment par la supression du petit crédit consacré à l'amortissement de la rente, qui n'était plus qu'un hommage au principe, on est arrivé à réduire l'excédent à 100 millions environ.

C'est donc 100 millions de recettes à trouver. La commission du budget les attend en partie des mesures de protection douanières votées pour le maïs, le pétrole, les raisins secs, les mélasses et les riz, puis une surtaxe sur l'alcool et, en dernier lieu, de la taxe nouvelle sur les produits pharmaceutiques, inventée par M. Rouvier.

Ainsi donc, emprunts et impôts nouveaux : c'est le dernier mot du budget de 1891 qui, en cela, ressemble, malgré les promesses de chaque année, aux budgets des exercices précédents depuis douze ans.

Il y aurait un autre budget, celui des économies; c'est le budget que les conservateurs préconisent à l'encontre du budget républicain, pour lequel ils indiquent 300 millions certains de réduction de dépenses et dont Mgr Freppel, avec une universelle compétence que ses adversaires eux-mêmes reconnaissent, a développé magistra-

lement le plan. Il n'apporte aucun trouble dans notre système financier, il ne lèse aucun intérêt, comme le budget des radicaux qui voudraient une transformation de la société par des lois fiscales révolutionnaires. Toutefois l'un ne plaît pas plus que l'autre aux doctrinaires du centre, aux économistes à systèmes, et l'on a entendu M. Léon Say faire la critique des divers modes de budgets qui ne sont pas les siens : le budget à l'américaine, qui repose sur des droits et douanes; le budget des conservateurs, qui ne veut ni impôts nouveaux, ni emprunts, et qui n'admet que des économies; le budget des radicaux, qui réclame comme base l'impôt sur le revenu et l'impôt proportionnel. L'ancien ministre des finances repousse la formule célèbre qui fut un moment celle du parti républicain lui-même : ni impôts ni emprunts; il estime qu'elle ne répond pas aux nécessités de la situation, Les économies lui semblent excellentes à condition qu'on en puisse faire. Aujourd'hui, il ne les croit pas possibles. Selon lui donc, il ne faut pas hésiter à recourir aux impôts, en choisissant les moins onéreux. Sa conclusion est que le relèvement de la taxe sur l'alcool suffirait à équilibrer le budget.

Et en voilà pour deux mois de discussion devant les Chambres sur ces différents thèmes, jusqu'à ce qu'on arrive à la formule de l'éliquilibre.

La question sociale remue de plus en plus l'Europe. On remarque partout les symptômes d'une grande agitation ouvrière. Il semble que la guerre est sur le point d'éclater en France et ailleurs entre les ouvriers et les patrons. Les grèves deviennent plus fréquentes et augmentent de gravité. Celles qui viennent de sévir à Calais dans l'industrie du tulle et de la dentelle, qui occupait dix mille personnes; à Carvin, près Arras, à Forminy, près Saint-Étienne, dans l'industrie houillère, témoignent d'une entente toujours plus grande entre ouvriers et de réclamations de plus en plus vives. Les congrès socialistes se multiplient. Il vient de s'en tenir à Paris, à Châtellerault, à Calais, à Lille. Si ces réunions, toujours bruyantes, toujours désordonnées, laissent voir les divisions du parti socialiste, elles montrent aussi, à travers les compétitions personnelles, un même fonds de doctrines violentes et subversives, un même désir de révolution. Et là aussi s'élaborent des projets d'organisation pour de grandes manifestations ouvrières internationales, qui seront une répétition, en plus grand, de la fameuse journée du 1er mai 1890. C'est la grande lutte sociale qui se prépare.

De tous ces congrès ouvriers, le plus important a été celui de Halle, en Allemagne. C'est le premier qui se tenait sur le sol allemand depuis celui de Gotha, en 1875, qui avait été comme l'Assem-

blée constituante du parti socialiste, dont les deux grandes fractions, l'association universelle des travailleurs allemands, fondée par Lassalle, et le parti social ouvrier, créé par MM. Leibknecht et Bebel, comme branche de l'Internationale et sous l'inspiration directe des doctrines de Karl Marx, s'étaient fondues en un seul et même parti. Il était intéressant de voir quelle attitude adopterait le congrès. Le régime d'exception organisé, en Allemagne, contre les socialistes par la loi de 1878 a pris fin, en effet, le 1er octobre. La loi de répression votée à la suite des attentats de Hœdel et de Nobiling et prorogée trois fois de suite, sur les instances de M. de Bismarck, expirait à cette date. C'est en voulant obtenir la permanence de cette loi que l'impérieux chancelier s'était brisé à une résistance ouverte du Parlement et aussi à l'intention du nouvel empereur allemand d'essayer contre le socialisme d'un autre système que celui de la force. La politique de M. de Bismarck avait peu réussi; celle de Guillaume II devait-elle être plus efficace?

Il n'y avait plus à se dissimuler, depuis les dernières élections, les progrès du socialisme, dont trente-cinq candidats entraient au Reichstag. L'initiative des réformes sociales prise alors par le jeune empereur ouvrait la voie à des solutions pacifiques, mais aussi à des éventualités que M. de Bismarck jugeait redoutables. Les lois successivement promulguées sur l'assurance des ouvriers contre la maladie, contre les accidents, contre l'invalidité et la vieillesse, lois qui, dans le programmes de M. de Bismarck, devaient suffire, avec la force, pour contenir le socialisme, n'avaient pas obtenu les effets qu'on en attendait : l'intervention de l'État pour la réglementation de la journée de travail et le taux du salaire, doit-elle avoir de meilleurs résultats? C'est une expérience nouvelle qui se tente et qui intéresse, non seulement l'Allemagne, mais les autres pays où l'on s'est presque engagé, par la conférence de Berlin, à la suivre. En attendant le résultat, ce n'est pas sans inquiétude que l'on a vu, en Allemagne, les socialistes fêter leur délivrance par des banquets et des discours où s'est affirmée la victoire du parti.

L'attitude prise au congrès de Halle, à l'égard du gouvernement, atteste, en effet, que le parti socialiste se sent maintenant assez fort pour se placer sur le terrain politique et attendre des moyens légaux ce qu'on ne pensait autrefois à demander qu'à la violence. C'est, en effet, la doctrine opportuniste des Bébel et des Liebknecht qui l'a emporté au congrès de Halle. Pour le moment, on a écarté les intransigeants et les anarchistes, dont le rôle ne semble pas en situation. Ce n'est pas que les socialistes, même de la nuance modérée, aient cessé d'être révolutionnaires; mais la révolution est

peur eux une question d'opportunité. Au congrès de Halle, M. Liebknecht a déclaré, en effet, que le socialisme veut la révolution, mais, selon lui, cette révolution ne doit pas être violente. Ce socialisme mitigé n'en est pas moins dangereux. La modération des doctrinaires, comme tout le monde le reconnaît, n'est qu'une affaire de tactique. Le socialisme allemand n'a pas désarmé devant l'initiative de l'empereur; ses prétentions ne s'arrêtent pas aux projets de réforme indiqués dans les décrets. L'évolution accomplie à Halle lui permet de se transformer en parti politique. Ses membres présents au Reichstag continueront à affirmer théoriquement le programme socialiste dans son intégrité: mais, en même temps, ils tâcheront, aux termes de résolutions adoptées au congrès, « d'obtenir, sur le terrain actuel, des réformes répondant aux intérêts ouvriers, sans cependant se faire illusion sur la portée politique et économique de pareilles demi-mesures ».

Le socialisme se fait opportuniste en Allemagne, pour pouvoir mieux manœuvrer contre le gouvernement et entrer dans les combinaisons parlementaires qui lui permettront d'exercer plus d'influence au Reichstag. Sous cette forme, il n'en sera que plus dangereux. C'est toujours la révolution sociale qui marchera avec lui, mais contenue, disciplinée, organisée pour la lutte politique et la propagande électorale. Il sera d'autant plus remuant et plus exigeant que le gouvernement est maintenant désarmé contre lui et que les premières concessions que MM. Bebel et Liebknecht, ses chefs, se vantent d'avoir arrachées à la bourgeoisie lui seront un argument pour en obtenir d'autres. C'est bien là le grand danger de la situation en Allemagne et partout. Le socialisme, qui n'a pas cessé de représenter la forme la plus radicale de la révolution, est passé à l'état de parti politique. Jadis, on le combattait; maintenant, on compte avec lui. L'empereur d'Allemagne, le premier, est allé au-devant de sa revendication. A son exemple, les États sont entrés dans une voie de législation qui peut les entraîner bien loin.

Il ne faudrait pas que les besoins, les souffrances même de la classe ouvrière, qui constitue l'armée du socialisme, fissent illusion sur les dangers des remèdes qu'on prétend appliquer aux maux du prolétariat. Le sujet est délicat. C'est un grand bien que le clergé et les catholiques se mettent, partout, à l'œuvre pour l'étudier. Tout le monde reconnaît qu'il y a, aujourd'hui, dans le monde, une question sociale; tout le monde convient qu'un état de société où une grande partie de la population n'a plus de moyens convenables et assurés d'existence est un état mauvais; qu'un pays où règne l'antagonisme des classes est un pays profondément malade. Mais quelle doit-être la part de l'État dans la réforme sociale?

Certes, les congrès de Coblentz et de Liège ont été un grand témoignage de la sollicitude catholique pour la classe ouvrière. Ça été, pour les politiciens et les libres penseurs, qui affectent de ne plus compter pour rien l'influence de l'Eglise, une grande leçon que de voir des hommes politiques, des orateurs distingués du parti catholique, des évêques surtout aborder avec une ardeur qu'ils ne connaissaient pas, une hardiesse et une hauteur de vues qui les a surpris, ces questions sociales pour lesquelles ils ne voulaient reconnaître à l'Église aucune compétence. Dans ces réunions, on a admis le principe de l'intervention de l'État, que le Souverain Pontife lui-même reconnaît, dans la mesure de ses devoirs sociaux de justice et de protection. Le difficile était de ne pas excéder en définissant la fonction de l'Etat. Les mêmes questions dont s'est occupé, sous le rapport pratique, le congrès de l'Union des œuvres ouvrières, tenu à Sainte-Anne d'Auray, ont été traitées également, au point de vue juridique, au congrès des jurisconsultes catholiques d'Angers. Là, ce qui avait paru, dans les résolutions du congrès de Liège, outrepasser les justes attributions de l'Etat, a été ramené à une plus exacte mesure. N'était-ce pas déjà trop que de concéder aux gouvernements le droit de réglementer, surtout par voie internationale, la durée du travail? Comme l'a dit, dans un discours magistral, l'éloquent évêque d'Angers : « Avec la réglementation législative ou administrative du travail des adultes, viendra nécessairement, et par une conséquence toute logique, la fixation, par l'État, du minimum des salaires, de la proportion entre les salaires et les bénéfices commerciaux et industriels, du taux des produits, du cours des valeurs, du prix des loyers, etc.; car tout cela intéresse également le bien commun. Ce sera la main mise de l'État sur toutes les conditions de l'activité humaine. » Il y aurait incontestablement un grand péril pour la liberté et pour la propriété dans l'application des doctrines révolutionnaires du césarisme. Plus que personne, les catholiques qui ont à lutter, à peu près dans tous les pays, contre les envahissements des pouvoirs publics, sur le terrain des libertés civiles et religieuses, doivent se garder de favoriser par des concessions l'erreur moderne de l'omnipotence de l'État. Au point de vue juridique comme au point de vue politique, d'ailleurs, on ne saurait reconnaître à l'État, ainsi que l'a justement démontré M. l'avocat Théry, de Lille, le droit d'intervenir dans les questions de travail, de salaire et d'assurance, pour réglementer ce qui doit rester du domaine de la liberté individuelle, sauf les cas d'abus et de violence, où l'action de l'autorité publique s'impose. A Angers, on a proclamé avec raison que la solution de la question sociale est dans le retour à Dieu et aux enseignements de l'Église, à la pratique

des devoirs chrétiens. Rien ne serait plus dangereux que de substituer, dans la question du travail, l'État à l'Église, et rien ne favoriserait davantage cette substitution que les théories trop césariennes qui attribuent à l'État l'œuvre de la religion et de la justice. La France catholique, en particulier, ne saurait marcher à la remorque des pays protestants, où la contrainte légale, par voie de pénalités, a pu paraître indispensable pour suppléer à l'insuffisance du dévouement et de la charité. « C'est d'outre-Rhin, comme l'écrivait à Mgr l'Évêque d'Angers l'éminent président du congrès des jurisconsultes catholiques, M. Lucien Brun, que nous viennent toutes les invasions, invasions d'armées et invasions de doctrines. Le succès définitif de celle qui nous menace aujourd'hui et qui, par la plus dangereuse confusion, fait de toute fonction sociale une fonction d'État, mettrait fin à l'action sociale de l'Église. » Pour permettre à l'Église de remplir sa mission, il faut d'abord ramener l'État dans ses justes limites. Liberté de l'Église, liberté individuelle, liberté d'association avec toutes ses conséquences légitimes ; intervention de l'État limitée à la protection des droits et à la répression des abus : telle est la formule de la solution de la question ouvrière adoptée au congrès d'Angers.

S'il existe entre catholiques quelques dissentiments de doctrines, tous du moins s'accordent à attendre de l'Église le remède à une situation qui met la société en péril. Au grand congrès de Saragosse, que le nombre des évêques présents faisait ressembler à une sorte de concile de l'Espagne, la question religieuse n'a pas été séparée de la question sociale. La condition du chef de l'Église y a été considérée à juste titre comme la clef de voute de l'édifice social, comme le lien nécessaire de l'ordre et de la paix parmi les peuples. On y a affirmé la nécessité du rétablissement du pouvoir temporel de la Papauté pour la restauration de la société, l'affermissement de l'ordre et l'accomplissement des réformes désirables.

C'est la réponse au congrès socialiste de Halle. A travers les résolutions de l'opportunisme, la vraie pensée des chefs du parti socialiste a percé, en effet, dans les déclarations du plus célèbre d'entre eux, M. Bebel. Tout en acceptant les nécessités de la tactique parlementaire, il a eu soin de déclarer que ce n'est pas au sein du Parlement que les socialistes livreront la dernière et décisive bataille. Ils la livreront sur la place publique, dans un assaut formidable. « Bourgeoisie et aristocratie, avec la Papauté à leur tête, s'est écrié le chef du socialisme allemand, ne forment qu'une seule masse réactionnaire; c'est cette masse-là qu'il faut renverser! » Là est le mot d'ordre de la lutte. Le socialisme vise à la Papauté pour atteindre la bourgeoisie et l'aristocratie, c'est-à-dire

la propriété et l'autorité. Et il ne se trompe pas. Dans la vieille Europe chrétienne et dans le monde entier, la Papauté est le fondement de l'ordre social. Quand elle est forte et respectée, tout tient en place; si on l'attaque, la société aussi est ébranlée, et tout s'écroulerait bientôt si le Pape venait à tomber.

A cette déclaration du socialisme, les gouvernements devraient reconnaître que, puisque la Papauté est le plus sûr rempart de la société, il n'y a point d'œuvre politique plus urgente que de lui restituer son indépendance et son autorité temporelle, pour la remettre dans les conditions de force et de liberté nécessaires à l'exercice de son action spirituelle. Le premier complice, le véritable allié du socialisme, c'est ce gouvernement révolutionnaire installé à Rome, qui détient le Pape captif. Il faudra que tôt ou tard l'Europe le reconnaisse.

En attendant, l'Italie, par la voix de son premier ministre, M. Crispi, continue à se glorifier de sa puissance et à braver le sentiment catholique. On a eu de lui encore un discours retentissant prononcé à Florence, dans un banquet auquel assistaient un grand nombre d'hommes politiques de la Péninsule. Le sujet d'orgueil de l'Italie officielle, c'est toujours la triple alliance qui l'unit aux deux empires d'Allemagne et d'Autriche. Une fois de plus, M. Crispi a fait bruyamment l'éloge du traité conclu entre les trois puissances, où il voit un gage de paix pour l'Europe, de force pour son Italie et, surtout, un obstacle à l'entente de l'Autriche avec le Saint-Siège. Pour se rendre favorable le gouvernement de François-Joseph, M. Crispi n'a pas hésité, lui, le fougeux *irrédentiste* d'autrefois, à répudier de nouveau le programme du patriotisme révolutionnaire italien, à désavouer les aspirations nationales, à renoncer au Tyrol, au Trentin, à Trieste (mais peut-être pas à Nice et à la Savoie), et cela, pendant que le peuple de Rome manifeste ses sentiments à l'égard de la triple alliance, en affichant partout le symbole de l'irrédentisme : l'aigle impériale à double tête percée du glaive italien.

Mais, grâce à ces concessions de circonstance, à la susceptibilité autrichienne, qui ont été jusqu'à accuser le Vatican d'être l'allié des révolutionnaires-patriotes, grâce aux flatteries que M. Crispi n'a pas craint de prodiguer à la France, dans ce même discours, où l'Italien gallophobe n'a pas été plus sincère que l'irrédentiste, l'habile homme compte mériter l'amitié du gouvernement austro-hongrois, faire oublier à la France les injures et les menées traîtresses dont il s'est rendu coupable envers elle, séparer à jamais la Papauté des pays catholiques et assurer la fortune et l'avenir de l'Italie.

Rien n'est moins sûr que le succès de ces calculs astucieux. Au

discours de Florence, une réponse est venue de Florence même. Là, les irrédentistes, dans un autre banquet, ont dénoncé en M. Crispi un traître; à son tableau menteur de la propriété italienne, ils ont opposé la misérable réalité, les souffrances du pays, les embarras financiers, l'augmentation des impôts, le déficit croissant du budget qui, en trois ans, a atteint un milliard, la gêne commerciale et industrielle, qui a fait monter les faillites de sept cents à deux mille quatre cents, par an, la folie, enfin, de la politique de la triple alliance, qui coûte annuellement, à l'Italie, 600 millions pour la guerre.

Du reste, les crispinades de Florence avaient à peine cessé que des désordres graves éclataient dans la province au sujet de la perception des taxes. Les populations protestent partout contre les nouvelles charges qui leur sont imposées. A Capuavetere, il a fallu employer la force pour calmer l'insurrection. L'opinion publique commence à être de l'avis de M. Glastone: elle trouve aussi que l'entrée de l'Italie dans la triple alliance est l'effet d'une politique de fous. L'Italie n'était pas assez riche pour se payer la gloire de jouer aux grandes puissances. « Consultez le pays, s'est écrié M. Cavallotti, le principal orateur du banquet de Florence, en s'adressant au ministre Crispi, consultez le pays sur la triple alliance que vous n'auriez pas dû faire sans consulter le Parlement. Nous voulons une Italie libre avec des amitiés libres et fécondes. La triple alliance nous isole des grands courants industriels modernes. » Par là même, elle est une source d'appauvrissement, une cause de stagnation dans les affaires. C'est en vain que M. Crispi a voulu représenter les finances publiques comme prospères et la condition du pays comme heureuse. Le pays ne s'y trompe pas. Le peuple, aigri par la misère, impuissant à solder les taxes toujours croissantes, se révolte contre une politique qui lui coûte si cher pour lui rapporter si peu. Bientôt il regrettera l'ancienne Italie qui lui coûtait moins; il finira par comprendre qu'un Etat fondé sur l'iniquité ne peut ni prospérer, ni même subsister.

Car, le chef de l'Église, que le peuple italien était habitué jadis à écouter, ne cesse de lui rappeler que ses maux lui viennent de la révolution dont il est la première victime. Dans une lettre encyclique aux évêques, au clergé et au peuple d'Italie sur la situation actuelle, lettre qui est comme une réponse au discours de M. Crispi, à Florence, Léon XIII dénonce tout un ensemble de faits qui, depuis le renversement de la royauté temporelle des Papes, jusqu'aux déclarations des hommes du gouvernement italien sur la souveraineté absolue de la raison, à l'exclusion de la foi, depuis l'invasion de Rome, jusqu'à la glorification de l'apostat Giordano Bruno, révèle le plan de la secte devenue maîtresse du pouvoir. Le

Pape y montre que la politique actuelle, inspirée du programme de la franc-maçonnerie, a pour but la déchristianisation du peuple italien, et il énumère la série d'actes commis contre la Papauté et la religion : abolition de toute instruction religieuse dans les écoles; application rigoureuse de toutes les lois en vigueur qui ont pour but d'assurer l'indépendance absolue de la société civile vis-à-vis des influences cléricales; exécutions violentes des lois qui suppriment les corporations religieuses, remaniement de tout le patrimoine ecclésiastique, en partant du principe que la propriété appartient d'elle-même à l'État et l'administration des biens aux pouvoirs civils; exclusion de tout élément catholique dans toutes les administrations publiques, les œuvres pies, les hôpitaux, les écoles, les conseils publics, les académies, les cercles, les associations, les comités, les familles; exclusion en tout, partout, toujours. Par contre, le Pape signale l'action croissante de la franc-maçonnerie dont on proclame partout les principes, dont on réalise le programme, en sorte que son influence destructive est en train de se faire sentir dans toutes les circonstances de la vie sociale et de devenir maîtresse et arbitre de tout. C'est ainsi qu'on aplanira la voie à l'abolition de la Papauté; et Rome, qui fut dans le passé le centre de la théocratie universelle, sera à l'avenir le centre de la sécularisation universelle, où doit être proclamée à la face du monde entier la grande charte de la liberté humaine!

Mais, dit Léon XIII, cette politique inspirée par la haine de l'Église, et qui vise à la destruction de la Papauté, n'est pas moins préjudiciable à l'Italie qu'elle ruine religieusement, moralement et politiquement. Et le Pape n'a eu qu'à en montrer les conséquences pour faire voir qu'elle aboutit à l'affaiblissement et à la déconsidération de l'Italie. A l'intérieur, l'hostilité du gouvernement contre la Papauté et la religion, la sépare du clergé et des catholiques, dont le concours lui manque partout et, à l'extérieur, elle lui aliène les catholiques de tous les pays et devient ainsi pour lui une cause de difficulté et d'inquiétude perpétuelles. Combien Léon XIII a raison de rappeler que la voie où l'Italie se trouve engagée est funeste, tandis qu'une réconciliation avec le Saint-Siège, à laquelle le Souverain Pontife l'a tant de fois conviée, deviendrait pour elle la condition d'une sécurité et d'une prospérité qu'elle ne trouvera jamais en dehors de la Papauté!

Aux justes doléances du Pape, qui dénonce à l'Italie et au monde catholique les tristes conséquences de la politique du gouvernement de Rome, s'ajoutent pour M. Crispi les déboires de sa diplomatie. L'hypocrite ministre, aux paroles doucereuses, ne rêvait rien moins, en ces derniers temps, qu'une descente de la flotte italienne à

Tripoli. Il considérait comme un coup de maître de répondre à l'occupation française de la Tunisie en s'emparant subrepticement, à la faveur de la triple alliance, de la vaste étendue de côtes qui sépare la Tunisie de l'Égypte. L'Italie a de si beaux bateaux! Rien ne semblait plus aisé que cet audacieux coup de main. C'était une belle préface aux élections générales qui approchent. Comment, après un pareil avantage le peuple italien n'eût pas approuvé la grande politique coloniale de M. Crispi et celle de la triple alliance?

Il y a longtemps que l'Italie convoite la Tripolitaine : on le savait trop pour le succès des projets de son grand ministre. L'éveil a pu être donné à temps. Tripoli fait partie intégrante de l'empire ottoman : c'est une province soumise à l'autorité immédiate et directe du sultan qui y entretient une garnison permanente. Sans cela, la France aurait pu, avant l'Italie, annexer la régence de Tripoli à son protectorat tunisien. Aujourd'hui, prendre Tripoli, comme prendre Constantinople, ce serait soulever la question d'Orient tout entière. M. Crispi avait trop présumé de la triple alliance en comptant qu'elle lui permettrait d'enlever la Tripolitaine au mépris des droits de suzeraineté de la Turquie. Ses démarches à Paris et ailleurs ont fait ébruiter ses projets par la presse. Adieu donc Tripolitaine et politique coloniale!

Après avoir échoué dans l'audacieuse tentative qu'il préparait contre Tripoli, grâce à l'attitude résolue de la Sublime Porte, soutenue par le cabinet français, M. Crispi n'a pas été plus heureux dans ses négociations avec l'Angleterre pour l'Abyssinie. Il n'a pu obtenir à la conférence de Naples d'occuper Kassala, ville située au nord de l'Abyssinie et qui en facilite l'accès. Et pourtant ici la Turquie se désintéressait de la question. Depuis l'arrivée des Italiens en Afrique, elle n'a cessé de protester, mais il lui en coûterait plus de faire valoir ses droits qu'il ne lui en coûte de les abandonner. Déjà le cabinet de Londres lui avait demandé, il y a quelques années, de maintenir sa suzeraineté en occupant Kassala et d'autres villes du Soudan qui dépendaient de l'Égypte. La Porte a répondu à cette époque que tout avait été accompli sans son consentement et contre ses intérêts; que, d'ailleurs, pour réoccuper ces places, il fallait envoyer des gouverneurs, des fonctionnaires et des soldats, ce qui eût beaucoup trop coûté, car cette partie du Soudan ne rapporte absolument rien. La Porte persiste dans son attitude et déclare que c'est à l'Égypte qu'il incombe de reprendre tous ses territoires soudanais, y compris Massaouah que l'Italie détient illégalement. Jamais le sultan ne reconnaîtra l'occupation italienne, mais il estime plus habile de laisser ici l'Italie aux prises avec l'Angleterre et il attend plus de l'antagonisme de ces

deux puissances que de l'intervention de ses armes pour la sauvegarde de ce qui lui reste d'autorité nominale dans cette partie de l'Afrique. Et, en effet, l'Angleterre, sans vouloir occuper elle-même Kassala, ne permet pas à l'Italie de la soustraire à la haute Égypte de qui elle relève.

Cette politique de conquêtes coloniales, dans laquelle se sont jetées avec une nouvelle ardeur presque toutes les nations européennes, soulève partout des difficultés. Le conflit anglo-portugais pour l'Afrique subsiste toujours. L'ancien cabinet portugais y a succombé; un nouveau ministère s'est enfin constitué sous la présidence du vieux général Abreu de Souza. La crise avait été longue. L'opinion publique, très surexcitée par les actes de violence de l'Angleterre dans l'Afrique portugaise, ne saurait être apaisée que par des concessions importantes de la puissance offensante. Ces concessions, le précédent ministère avait essayé vainement de les obtenir et il avait dû s'en tenir à un arrangement peu satisfaisant. Pour répondre au sentiment public, le nouveau cabinet s'est présenté avec une déclaration qui contente l'amour-propre national, mais qui ouvre une série nouvelle de difficultés. Le ministère Abreu de Souza a signifié patriotiquement qu'il ne pouvait recommander à la sanction des Cortès la convention signée avec l'Angleterre, le 20 août dernier, et il a exprimé l'espoir que l'on pourrait obtenir du cabinet de Londres quelques modifications à cet acte. Ce n'est qu'un espoir à la faveur duquel la session du Parlement a été déclarée close. Qu'en résultera-t-il?

L'Angleterre n'ignore pas qu'elle est en lutte avec le sentiment national, que tout ministère qui n'obtiendra pas d'elle, sinon des réparations, du moins des concessions, sera fatalement victime de la colère populaire. Elle travaillerait pour la république en persistant dans son attitude. Il se peut donc qu'à la vue du danger auquel son intransigeance expose le trône portugais, et par contre coup le principe monarchique au Portugal et chez l'Espagne, sa voisine, elle se ravise et vienne au secours du roi Don Carlos et de ses ministres, soit en acceptant de soumettre le règlement de la question africaine à un tribunal arbitral, soit en consentant à modifier le traité négocié par le cabinet Serpa-Pimental dans un sens plus satisfaisant pour la dignité et l'amour-propre du peuple portugais.

A la différence des nations européennes, les États-Unis d'Amérique se trouvent assez grands pour ne point faire de politique coloniale. Loin de là, conformément à leur célèbre doctrine de Monroë, ils se renferment de plus en plus chez eux. L'Europe devait s'attendre à ce que, tôt ou tard, l'Amérique voulût se passer de son concours. Après avoir reçu presque tout d'elle depuis un siècle,

le peuple américain en est arrivé à se suffire à lui-même et il peut maintenant fermer à volonté les portes de son territoire aux produits de l'ancien monde. Les Américains du Nord récoltent le blé en abondance et ils commencent à cultiver la vigne; ils élèvent du bétail à fournir l'Europe avec l'Amérique; ils fabriquent plus de métaux que l'Angleterre; ils sont sur le point d'égaler toutes les fabriques européennes dans les industries de la filature et du tissage. Ils n'ont plus besoin des autres et ils viennent de le signifier assez orgueilleusement au monde en adoptant le bill Mac-Kinley, qui investit le président de la république américaine du droit d'interdire, par un simple décret, l'entrée de tout article européen qu'il lui plaira de frapper, s'il provient d'un pays où les marchandises américaines rencontrent les moindres difficultés à pénétrer. L'Amérique a pris des précautions contre tous les traités de commerce et tous les tarifs de douane du vieux monde. Tous les États, tous les marchés européens sont atteints par le bill Mac-Kinley, qui supprime à peu près toute exportation. Et les représailles ne sont pas possibles. L'Amérique peut aujourd'hui se passer de l'Europe, mais la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie ont besoin de ses cotons, de son pétrole et de ses viandes salées. Ce serait une aggravation des mesures prohibitives prises en Amérique contre les produits européens que de fermer aux siens les portes du nouveau monde. Pour l'Europe, il ne lui reste qu'à apprendre à se passer à son tour de l'Amérique, en cherchant de nouvelles issues à sa production : le reste du monde est encore assez grand pour cela.

Un moyen terme a été pris au Tessin à la suite du vote de la révision de la Constitution, rendu à 74 voix de majorité. Les radicaux tessinois, enflés par ce petit succès, prétendaient que le résultat du vote populaire ne permettait plus la restauration de l'ancien gouvernement conservateur renversé par un coup de main. D'avance, le conseil fédéral suisse, tout favorable qu'il parût aux radicaux, avait du repousser cette conséquence. Ne pas rétablir l'ancien gouvernement, c'eût été approuver l'insurrection en sanctionnant son œuvre et donner ainsi un gage à toutes les révolutions futures.

Le gouvernement conservateur a donc été réinstallé dans le canton du Tessin, mais dans des conditions qui ne donnaient entière satisfaction ni aux membres de ce gouvernement, ni aux catholiques. Aux termes des instructions du conseil fédéral, le commissaire envoyé par lui n'a remis, en effet, au gouvernement que la direction des affaires cantonales, se réservant d'appliquer toutes les décisions que le conseil fédéral jugerait nécessaires au maintien de l'ordre et de présider aux élections fédérales fixées au 26 octobre.

Dans ces élections, le sentiment catholique du canton s'est fait jour. Les conservateurs ont eu la majorité; la montagne l'a emporté sur les villes. Il va falloir maintenant procéder à la révision constitutionnelle. Des sentiments de conciliation semblent devoir rapprocher les deux partis. Déjà, le président du gouvernement conservateur, dépossédé par la récente révolution, s'est démis de ses fonctions pour donner aux adversaires un gage de paix. Des pourparlers ont précédé la révision de la Constitution, qui s'annonce comme devant être le résultat d'une commune entente.

Arthur Loth.

LE R. P. COUTURIER

Nous lisons dans *l'Univers* du 31 octobre les lignes émues suivantes auxquelles nous nous associons de cœur. *La Revue* consacrera une étude spéciale à la mémoire de cet éminent Bénédictin, qui a vu son ordre se développer et prospérer en pleine persécution. Il ne lui a pas été donné de rentrer dans son cher monastère.

« Une douloureuse nouvelle, à laquelle nous étions préparés depuis quelque temps, nous arrive aujourd'hui.

« Le Rme P. Abbé général de Solesmes, dom Couturier, a cessé de vivre. Atteint de plusieurs maladies mortelles arrivées à leur dernière période, il avait reçu, au commencement du mois, en pleine connaissance, les derniers sacrements, et il avait répondu lui-même aux prières de la recommandation de l'âme.

« Depuis lors, étendu sur sa couche, entre la vie et la mort, il n'a pas cessé de gouverner sa communauté avec une étonnante force d'esprit et une parfaite sérénité de conscience, continuant à réciter l'office, s'occupant des affaires de l'abbaye, recevant ses frères, lisant ses lettres et donnant ses ordres. Il était admirable dans cette sécurité du saint qui continue à remplir son devoir jusqu'au dernier instant de sa vie et qui voit venir doucement la mort comme la fin d'une journée de labeur.

« Il y avait quinze ans, depuis la mort de l'illustre dom Guéranger, que le Rme P. Abbé dom Couturier gouvernait l'abbaye de Solesmes. Il était le type parfait du moine. Par son extérieur grave, par son visage recueilli et pur et tout illuminé des reflets de la vie intérieure, il faisait penser à ces belles images de religieux des peintures de fra Angelico. Par ses vertus austères et aimables à la fois, il rappelait les grands moines du moyen âge. »

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EN IRLANDE

Dublin, octobre 1890.

L'ouvrage important que vient de publier Mgr l'Archevêque de Dublin sur les griefs des catholiques irlandais en matière d'éducation (1) ne sera peut-être pas sans intérêt pour ceux qui suivent avec anxiété la lutte entre l'Église et l'État, dont l'école est aujourd'hui le théâtre chez presque tous les peuples. L'Irlande n'a pas échappé à cette lutte : pays catholique aux griffes d'un Empire protestant, elle a passé des jours terribles et on la suit, sur le chemin des siècles, aux traces de son sang. Sa foi est sortie victorieuse de toutes les persécutions, mais là où le fer et le feu ont échoué, le persécuteur d'hier emploie maintenant des *armes civilisées* qu'il ne faut certes pas moins craindre.

Les tracasseries et les sourdes persécutions dont les écoles catholiques ont été et sont encore victimes de la part du gouvernement; les efforts, d'autant plus à redouter qu'ils sont déguisés, de l'Etat pour soumettre un peuple profondément religieux, l'école sans Dieu; l'injustice criante, sciemment et malicieusement faite à tout ce qui est catholique et même simplement religieux, à tous les degrés de l'enseignement depuis l'école primaire jusqu'à l'Université, ne sont peut-être pas connus à l'étranger, comme il serait à propos qu'ils le fussent. L'Irlande, dans sa lutte suprême, a sans doute la sympathie de tous les cœurs droits qui connaissent sa position; mais combien y en a-t-il qui croient que, depuis l'acte d'émancipation, toute la question irlandaise n'est que purement

(1) *Statement of the chief Grievances of irish catholics in the matter of education, — primary, intermediate and university, — by the archbishop of Dublin.* (*Dublin, Gill and sen.*)

politique et agraire? C'est là une erreur, car la liberté religieuse et l'égalité pratique des sectateurs des diverses religions qui se partagent la population de notre sol est aussi en jeu. Je dis *égalité pratique* et à dessein. Théoriquement, aux yeux de la loi, nous sommes égaux, mais il ne faut jamais oublier qu'en Angleterre, si l'on veut connaître la pratique, on doit bien se garder d'aller demander sa science à la théorie. Cette question de l'enseignement nous en fournit un nouvel exemple. Par son moyen, l'on peut voir comme au microscope notre vraie position; on peut voir que, nous catholiques, qui formons les quatre cinquièmes de la population de l'Irlande, non seulement nous ne sommes pas placés sur le pied de l'égalité avec l'autre cinquième, mais qu'on a eu l'audace, tout en prétendant nous déclarer égaux, de nous maintenir dans une infériorité marquée et d'autant plus injurieuse, qu'on ne veut pas la reconnaître pour une infériorité. On formera, par exemple, le conseil chargé de diriger l'enseignement secondaire, de sept membres, dont quatre protestants et trois catholiques, et le gouvernement considérera cela comme tout à fait juste et raisonnable. J'aimerais à connaître quel Don Quichotte oserait former un conseil où les catholiques seraient aux protestants dans la proportion de quatre à trois, pour présider à l'enseignement de la protestante Angleterre! Cependant, nos voisins, — toujours adorateurs aveugles de la logique! — se font un devoir de regarder ici comme l'idéal de la sagesse politique ce qu'ils considéreraient chez eux comme le comble de la folie.

Je n'ai pas dessein de faire ici une étude de la partie religieuse, si je puis m'exprimer ainsi, du *home rule*, je me contenterai de demander au lecteur de ne pas perdre de vue, en parcourant ces pages, les inégalités qui oppriment la population catholique, parce qu'elle ne veut pas ou ne peut pas, en conscience, adopter les manières de voir de la minorité qui nous gouverne; inégalités que l'on ne peut mieux découvrir qu'en regardant à travers la fenêtre de l'école; inégalités qui ne pourront réellement disparaître que lorsque le joug de l'étranger ne pèsera plus sur nous.

L'enseignement, en Irlande, comme presque partout ailleurs, est divisé en trois grandes classes : primaire, secondaire, universitaire. La pauvreté du pays et les déboursements énormes nécessités de nos jours pour la construction, l'ameublement et l'entretien des divers établissements indispensables à l'instruction et à l'éducation

de la jeunesse; le salaire des professeurs convenables; la nécessité de se maintenir autant que possible au niveau des écoles protestantes richement dotées; l'impossibilité absolue d'obtenir de sources privées les sommes immenses requises pour le maintien d'un système efficace d'enseignement, bien d'autres causes encore qu'il serait trop long d'énumérer, ont forcé les écoles catholiques à accepter les subventions du gouvernement; subventions couvertes d'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, par les impôts que paye une population dont les quatre cinquièmes sont catholiques. Il n'y a pas de ministre de l'Instruction publique; deux conseils, — *boards*, — absolument indépendants l'un de l'autre et dont les membres sont nommés par le vice-roi d'Irlande, gouvernent les deux premières classes. En théorie, ces messieurs sont responsables au gouvernement; mais en pratique, ils jouissent de la plus complète liberté, comme on aura occasion de le voir, par la manière dont ils se permettent quelquefois d'agir. L'enseignement universitaire est à la merci du parlement, qui fait et défait les universités et se garde bien de laisser prendre racine à celles qui veulent croître contre sa volonté, comme on l'a vu dans le cas de l'Université catholique, qui aujourd'hui n'est plus qu'un nom, car le Parlement n'a pas voulu la reconnaître : *nous n'avons pas d'université catholique en Irlande.*

Avant d'entrer en matière, je dois mettre le lecteur en garde contre l'inclination, bien naturelle d'ailleurs, de confondre le système irlandais avec le système anglais. Leur ressemblance n'est qu'extérieure; ils diffèrent, non seulement par l'esprit qui les anime, mais aussi sur plusieurs points fondamentaux, et l'athéisme officiel qui trône dans les écoles d'Irlande est tout à fait inconnu de l'autre côté du canal.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le système d'enseignement aujourd'hui en force vit le jour en 1831, et fut le premier qui permettait aux catholiques, dans l'esprit de ses promoteurs, de s'instruire sans danger pour leur foi. La population catholique d'Irlande, à peine échappée du joug des *lois pénales*, à peine émancipée depuis deux ans, ne pouvait s'attendre à recevoir justice entière; ce fut avec joie et reconnaissance qu'elle accepta le projet du secrétaire en chef, M. Stanley (plus tard Earl of Derby), projet qui avait pour but : « 1° de

répandre l'instruction parmi les classes pauvres; 2° d'empêcher les efforts du prosélytisme religieux dans les écoles subventionnées par l'État; 3° d'établir un système d'éducation mixte qui permettrait aux enfants de toutes les religions de s'asseoir sur les mêmes bancs et de recevoir la même éducation. » Ce n'était pas la liberté sans doute, mais c'était du moins un effort vers l'établissement d'une égalité inconnue jusqu'alors.

L'Episcopat irlandais, cependant, à part trois ou quatre exceptions, s'éleva contre la troisième clause, et fit voir le danger qu'elle cachait. Mais le gouvernement avait résolu de n'accorder aucune subvention à un système séparé, et le besoin était pressant; on accepta le projet de M. Stanley à titre d'essai. Le résultat fut donc d'exclure la religion de l'école; car, là où les enfants de diverses sectes reçoivent ensemble la même éducation littéraire et scientifique, il est impossible de maintenir, à travers le travail de la journée, ce courant salutaire d'influence religieuse si nécessaire à la jeunesse et qui produit de si bons résultats dans les écoles qui n'ont pas encore chassé Dieu de leur sein. Cependant le but des promoteurs de ce système ne manquait pas de noblesse; et lorsque l'on considère l'état de l'Irlande à cette époque, on n'éprouve aucune surprise de voir des évêques et des archevêques catholiques favoriser un projet qui, malgré ses défauts, paraissait tendre à l'extinction des animosités causées par l'esprit de parti, et à la formation de sentiments généreux, et d'une tolérance bien nécessaire — et alors bien inconnue en Irlande — en établissant des rapports intimes entre ces enfants qui formeraient la génération future, en leur permettant de se connaître et de s'apprécier. Hélas! ce n'était qu'un rêve que les ans n'ont pas tardé à reléguer dans le pays où vont les rêves. Mais il ne faut pas juger trop sévèrement ceux qui s'y laissèrent prendre; ils poursuivaient un but noble et généreux, et s'ils furent trompés, ils n'avaient pas l'expérience que les cinquante dernières années nous ont donnée (1). Il serait injuste de rejeter sur

(1) L'histoire des endroits où le système mixte est pratiquement en vigueur, réduit à sa juste valeur, pour l'Irlande au moins, la théorie favorite : que ce système a pour effet de diminuer les animosités religieuses, et de promouvoir l'harmonie sociale. Belfast et les comtés du Nord sont la forteresse de l'éducation mixte; cependant, y a-t-il dans tout l'Empire britannique un seul endroit où les haines mortelles, causées par l'esprit de parti et les différences religieuses, éclatent aussi souvent en sanglantes émeutes? Par tout l'univers, le nom de Belfast est synonyme du bigotisme le plus détestable et le plus dangereux.

eux les fautes de leurs successeurs, et de les rendre responsables de l'usage que l'on fit plus tard d'un système qu'ils avaient élevé pour ce qu'ils croyaient être le plus grand bien du peuple.

Le projet de M. Stanley, adopté par le Parlement en 1831, se développa bientôt, et divisa l'enseignement primaire en trois branches bien distinctes : l'école primaire qui vit le jour immédiatement; l'école modèle en 1833, et le collège pour la formation des instituteurs (*Training College*), en 1838. Le système reçut le nom de « Système d'Éducation nationale », et fut dirigé par un « Conseil d'Education nationale pour l'Irlande », composé d'abord de sept membres, dont — suivant les principes de la justice anglaise et protestante, — cinq étaient protestants et deux catholiques (1). En 1853 leur nombre fut fixé à dix-sept dont onze protestants et six catholiques, et finalement, en 1860, on consentit à établir l'égalité numérique, en composant le Conseil de vingt membres : dix protestants et dix catholiques.

Suivant cette division, les catholiques d'Irlande ont trois griefs principaux, — il ne faut pas croire que ce soient les seuls, — contre le système d'enseignement primaire qui leur est imposé : 1° les restrictions de la liberté religieuse et les effets funestes du système mixte qui se font sentir sur toute la ligne, mais particulièrement dans l'école primaire où ces restrictions se sont développées en indignes taquineries et en persécutions couvertes contre tout ce qui est catholique et même simplement religieux. 2° Les défauts qui rendent inefficaces les écoles modèles et le maintien à grands frais de ces écoles dans le même état après leur condamnation par une commission royale : la commission Powiss de 1868-70. 3° Les inégalités qui affectent les collèges pour la formation des instituteurs, et qui rendent très difficile, pour ne pas dire presque impossible toute action vraiment efficace de la part des collèges non mixtes au profit du collège sans religion soutenu par l'Etat.

I

Comme nous l'avons vu plus haut, le but des promoteurs du système actuel d'enseignement était d'obtenir, dans les écoles

(1) Le Conseil d'éducation secondaire est encore aujourd'hui composé d'après le principe d'une majorité protestante dirigeant l'éducation d'une majorité catholique.

secourues par l'État, un auditoire mixte. A cet effet, il fallait absolument exclure toute instruction religieuse quelconque et faire disparaître la croix des murs de l'école : ce fut la règle première et fondamentale posée par les commissaires d'éducation nationale, la condition *sine qua non* à tout octroi parlementaire. Mais, comme la religion est profondément enracinée dans le cœur du peuple irlandais, il fallait bien faire quelques concessions au sentiment populaire; on accorda donc une demi-heure par jour pour l'instruction religieuse, demi-heure pendant laquelle les élèves catholiques et protestants devaient être séparés. En dehors de cela, le nom même de la religion était proscrit.

L'expérience prouva bientôt, suivant les prévisions d'un libéral anglais, que ce système « avait toutes les vertus, excepté celle d'être praticable ». Il ne contenta ni les catholiques, ni les protestants; là où on en avait le moyen, on établissait des écoles indépendantes, dans lesquelles l'enseignement de la religion occupait la place qui lui est due, et où il n'était pas nécessaire de mettre la Bible sous clef ou d'enfermer dans une armoire ou dans une boîte la croix du Sauveur et les images de la sainte Vierge et des saints. Les Frères des écoles chrétiennes qui, malgré leurs pressants besoins, ont toujours refusé l'aide du gouvernement aux conditions où cette aide était offerte, furent généralement chargés de ces écoles chez les catholiques; la société dite *Church Education Society* fit, pour les protestants, ce que les Frères des écoles chrétiennes faisaient pour les catholiques. Mais le mouvement ne s'arrêta pas là; dans les écoles nationales elles-mêmes, la division se fit rapide et complète. En 1867, trente-six ans après l'inauguration du système, 2,562 écoles nationales, soit 40.2 pour cent, étaient fréquentées exclusivement par des élèves d'une même religion. En 1888, leur nombre était de 4,198, soit 51.6 pour cent et le total des élèves avait augmenté de 380,879, en 1867, à 570,783, en 1888 (1); 901 écoles nationales étaient exclusivement protestantes avec un auditoire de 95,904 enfants; 3,297 étaient exclusivement catholiques et le total de leurs élèves était de 475,779. La Commission royale

(1) Lorsque ces lignes ont été écrites, le rapport pour 1888 était le dernier publié; celui pour 1889, qui vient de paraître, permet d'établir une comparaison intéressante entre ces deux années. Dans l'espace de douze mois, les écoles nationales non mixtes ont augmenté de 4,198 à 4,303 et le nombre des enfants les fréquentant de 570,783 à 574,660.

de 1868-70 apprit aussi au public que, parmi les écoles nationales mixtes, il y en avait à cette époque 1,284, où l'assiduité moyenne des enfants, dont la religion différait de celle de la majorité, ne dépassait pas 1 ; et 2,224 où elle n'atteignait pas 3 ; mais il fallait une Commission royale pour faire cette découverte, car le Conseil se garde bien de faire connaître ces chiffres dans son rapport annuel. A Dublin, l'auditoire mixte est depuis longtemps une chose inconnue ; des 25,000 enfants qui fréquentent les écoles nationales pour cette raison dites catholiques de cette ville, pas un seul n'est protestant. Ces chiffres, ce mouvement incessant de séparation qui se fait sentir de plus en plus avec les années, prouvent la condamnation explicite du système par le verdict populaire.

Les efforts des partisans de l'éducation mixte ont été rendus vains, par le sens commun et par le sentiment religieux. D'ailleurs, il n'y a pas à se quereller sur ce qui est et sur ce qui devrait être ; il faut prendre les faits tels qu'ils sont et les événements tels qu'ils arrivent. Tout homme sensé reconnaîtra que, dans les 4,198 écoles nationales non mixtes dont j'ai parlé plus haut, il n'existe aucune raison pour le maintien des restrictions imposées à l'instruction religieuse et à la pratique de la religion. Si la clause restrictive de l'acte de 1831 avait pour but, comme on le disait, non d'empêcher l'enseignement du catholicisme, mais de sauvegarder les droits des enfants des autres sectes, il s'ensuit que, là où ces droits n'existent pas, il n'y a pas lieu d'appliquer cette clause. Cependant c'est tout le contraire qui arrive, et ce qui avait d'abord été formé pour servir de protection, ne tarda pas à devenir un instrument de vexation, un levier officiel pour introduire l'indifférentisme au sein de la jeunesse. L'État s'en alla frapper à la porte de l'école où l'enfant en haillons apprend à déchiffrer l'alphabet ; il dit au maître : « Voici de l'or : décroche ce crucifix, cette image de la Vierge ; mets sous clef ce catéchisme et ce livre de prières ; ne parle plus de Dieu à cet enfant déshérité de la fortune, qui ne connaîtra peut-être de la vie que la misère et le dégoût. J'augmenterai ton salaire, je te donnerai une maison plus confortable que cette grange, des moyens qui rendront plus efficace l'enseignement que tu donnes. » Il fallait, à tout prix, maintenir les écoles primaires pour les enfants pauvres, et le manque de ressources allait en obliger plusieurs à fermer leurs portes ; les Frères des écoles chrétiennes ne pouvaient suffire, naturellement, et leurs moyens limitaient sérieusement leur sphère

d'action. On résolut d'accepter l'aide offerte et de s'adresser ailleurs pour l'instruction religieuse, et, de près de 4,200 écoles non mixtes, l'Etat a aujourd'hui chassé Dieu autant que cela lui a été possible; et son but, après avoir échoué dans son effort pour implanter ici l'éducation mixte, semble être de vouloir obliger la catholique Irlande à accepter l'école sans Dieu. On ne veut pas le reconnaître, sans doute, oh! non. La sainte assemblée qui siège à Westminster et qui commence toutes ses séances par la prière d'un chapelain, vouloir déraciner la religion! Vouloir chasser Dieu de l'école! Considérons un peu comment les choses se passent.

En 1865, M. Isaac Butt M. P., un presbytérien, le chef du parti irlandais d'alors, écrivait dans un ouvrage sur la liberté d'enseignement : « En descendant King's Inn Street, le passant peut voir, séparées par une ruelle étroite, deux bâtisses portant chacune l'inscription : « École nationale »; d'un côté c'est l'École catholique conduite par les dames d'un couvent; de l'autre c'est l'École de l'église presbytérienne. Pas un protestant ne fréquente la première, pas un catholique la seconde; cependant, sous le rapport de l'instruction religieuse, pas une n'est libre; elles sont toutes deux enchaînées et dirigées. Si l'instituteur presbytérien se conforme au règlement, il ne dira pas un mot de la religion, il ne permettra pas à l'élève d'ouvrir la Bible, pendant le temps consacré à l'instruction séculière. Si le son de la cloche du couvent engage une malheureuse élève des religieuses à faire le signe de la croix ou à répéter ces invocations que ses parents lui ont appris à regarder comme sacrées, aussitôt, tout le mécanisme d'inspecteurs, de sous-inspecteurs et d'enquêtes officielles sera mis en mouvement pour découvrir et punir la terrible infraction aux règles de l'éducation mixte (1). »

En 1866, l'épiscopat irlandais adressa une lettre au secrétaire de l'Intérieur, demandant justice. Le ministre envoya cette lettre au Conseil d'Éducation nationale, en le priant de la considérer et de faire un rapport au vice-roi d'Irlande. Après plus de deux mois, le Conseil retourna la lettre au ministre, donnant pour réponse que sa « fonction était d'agir, non de raisonner » et refusant de prendre en considération la requête des évêques. Le ministère au lieu de prendre

(1) Il serait peut-être à propos de faire remarquer que tout homme d'apparence respectable a le droit d'entrer à l'école, pendant les classes et d'écrire ses remarques dans le *livre des visiteurs* s'il trouve quelque chose à reprendre : une croix ou une image qui l'offusque, par exemple.

la question en mains, laissa traîner les choses aussi longtemps qu'il put; mais, forcé enfin d'agir, il eut, en 1868, recours à un expédient dont les hommes d'État anglais se servent souvent pour se tirer d'affaire, lorsqu'il leur est impossible de feindre davantage l'ignorance des griefs irlandais : ils nommèrent une Commission d'enquête la Commission Powiss, que j'ai déjà mentionnée. Cette Commission était composée de quatorze membres, sept protestants, parmi lesquels un évêque et un ministre anglicans, et sept catholiques. Le rapport parut en 1870, après une enquête de deux ans, et était signé par onze des quatorze membres. « Nous trouvons, disaient-ils, le système national plus théorique que pratique; la majorité des écoles est déjà non mixte, et là les restrictions imposées par le Conseil sont absolument inutiles et simplement vexatoires. » Le rapport se terminait par une recommandation de modifier la constitution du Conseil, et « d'accorder l'aide de l'État aux écoles, sans exiger d'autre règlement que le suivant : Tout élève inscrit sur les registres comme protestant devra s'absenter, lorsque l'instruction religieuse sera donnée par un catholique et *vice versa* (1). » Cela donnait satisfaction aux catholiques, en rendant la liberté à leurs écoles. Il y a vingt ans que ce rapport a paru. Qu'a-t-on fait? Rien. Nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui que nous ne l'étions alors et, quant à leurs effets tangibles, les travaux de la Commission sont autant de peine perdue.

Pendant ces vingt ans, on a fait la sourde oreille aux réclamations incessantes de l'épiscopat; on a affecté de ne pas voir le décroissement rapide du nombre des écoles mixtes et l'augmentation plus que proportionnelle des écoles non mixtes; on a même été plus loin : on a donné un effet rétroactif à l'acte de 1831, et l'on a imposé les restrictions du Conseil à des écoles non mixtes recevant un subside qui leur avait été octroyé par l'État avant cette date. Voici ce cas qui, comme le dit Mgr Walsh, est la *reductio ad absurdum* du système actuel.

A Swords, un village situé au nord du diocèse de Dublin, une fondation publique, de la valeur de 24,000 livres sterling, avait été établie au commencement de ce siècle, pour l'avantage de tous les habitants de l'endroit, sans distinction de religion. La minorité protestante s'empara immédiatement de cet argent et le garda, malgré

(1) *Royal Commission of Inquiry Primary Education* (1868-70). Rapport vol I, p. 359-371.

toutes nos réclamations, jusqu'en 1888. En invoquant l'autorité d'une commission spéciale, nous avons pu enfin obtenir notre part; la commission le divisa entre les deux écoles, catholique et protestante, en proportion de la population catholique et protestante du district. Pour la direction et la surveillance générale de ces écoles, deux conseils — *governing bodies* — furent nommés par cette commission, l'un pour l'école catholique, l'autre pour l'école protestante. Le premier est purement catholique : l'archevêque catholique de Dublin en est, *ex officio* le président, et le curé de la paroisse, *ex officio*, l'un des membres. L'autre est purement protestant : l'archevêque protestant en est, *ex officio* le président, et le pasteur du lieu, *ex officio*, l'un des membres. Ainsi ces deux écoles sont formellement reconnues par la commission comme écoles catholique et protestante respectivement, et en ce qui concerne l'administration, elles sont établies sur une base séparée. Mais il a aussi été résolu que l'instruction y serait soumise aux règles du conseil d'Éducation nationale, et conséquemment toutes les restrictions arbitraires de ce conseil leur sont imposées, tout comme si, au lieu d'être absolument non mixtes, elles étaient fréquentées l'une et l'autre par un assemblage confus d'enfants catholiques et protestants.

En 1887, une autre commission connue sous le nom d'*Educational Endowments (Ireland) Commission*, répéta les recommandations de la commission de 1870 et pressa, dans son rapport, le gouvernement de rendre justice, dans l'intérêt de l'éducation, aux catholiques d'Irlande. Efforts inutiles. En face de cet état de choses, il n'y a qu'une seule conclusion logique à laquelle nous puissions arriver. Le conseil d'Éducation nationale, aidé et soutenu par le gouvernement, veut, autant que cela est en son pouvoir et avec le moins de bruit possible, obliger les classes pauvres d'Irlande, à suivre l'école sans Dieu. La perfide Albion s'enveloppe de sophismes et fait de mielleuses promesses, mais n'en poursuit pas moins son but. Autrement, que signifie cette opiniâtreté à maintenir un système condamné par le clergé et le peuple de toutes les dénominations religieuses? Que signifient ces restrictions purement vexatoires imposées sans nécessité et avec une joie maligne à l'enseignement de toute religion? Que signifient cette inertie et ce mauvais vouloir parlementaires? Que signifient ces promesses ministérielles rompues aussitôt que faites? Notre demande est donc bien irraisonnable?

Nous demandons simplement d'être mis sur le même pied que les catholiques anglais ; car, au sein de la protestante Angleterre, on n'a pas osé imposer les restrictions et les règlements que l'on ménageait si peu à l'Irlande catholique. Là, il n'est pas nécessaire de décrocher le crucifix ou de mettre la Bible sous clef, pour obtenir les subventions de l'État. Nous demandons que les recommandations de la commission royale de 1868-70 et de la commission d'Éducation de 1887 soient mises en pratique ; que la liberté de l'enseignement religieux soit reconnue dans les écoles nationales non mixtes ; qu'à l'avenir l'indifférentisme ne soit plus la loi de l'école qui prend sa part des impots payés par une population catholique, et que l'aide de l'État soit accordée aux écoles d'une dénomination religieuse quelconque *comme telles*.

Là où les écoles sont mixtes et où il est impossible, vu les circonstances locales — pauvreté du pays, petit nombre de la minorité, etc. — d'entretenir des écoles séparées, personne ne s'oppose à ce que le système actuel continue à exister. Nous respectons les droits des minorités et nous exigeons seulement que les droits des majorités soient reconnus et respectés aussi.

Cependant le Parlement continue à faire la sourde oreille ; les personnages et organes quasi officiels crient à la dégradation de l'enseignement et proclament avec la plus sainte indignation que l'État n'est pas fait pour entreprendre de payer de sa bourse la propagation des doctrines des diverses sectes, et l'argent des *taxpayers* anglais pour acheter des crucifix ou des statuettes de la Vierge. Il y a plus que de la mauvaise foi dans cette réponse, car les catholiques d'Irlande n'ont jamais demandé l'aide de l'État pour cela, et ce qu'ils veulent aujourd'hui, c'est justice et liberté. Comment fait-on d'ailleurs en Angleterre? Et convient-il que le Parlement qui paye chaque année des subventions considérables aux chaires de théologie puritaine dans les universités d'Ecosse, refuse notre demande sur ces misérables prétextes? Mais ceux qui font cet appel deshonnête aux préjugés connaissent très bien à quelle espèce de gens ils s'adressent. Réussiront-ils dans leurs efforts? S'il faut en juger par le passé, il est bien probable que, tant que nos affaires seront contrôlées de Westminster, nous n'obtiendrons rien.

II

Le second grief des catholiques se rattache aux écoles modèles. A ce sujet le gouvernement et le conseil d'Éducation nationale sont accusés ni plus ni moins de malversation dans l'administration des deniers publics qui leur est confiée. Ces écoles ont été fondées comme on le voit en tête de leurs règlements, « afin 1° de promouvoir l'éducation mixte ; 2° de servir de modèles aux écoles voisines en employant les meilleures méthodes d'enseignement littéraire et scientifique ; 3° d'instruire et de préparer les jeunes gens et les jeunes filles qui désireraient se vouer à l'enseignement. » Le but premier et principal était de « promouvoir l'éducation mixte », et les commissaires crurent avoir enfin trouvé un moyen aussi fertile qu'ingénieux pour attirer à leurs écoles des enfants de toutes les religions. Il ne pouvait y en avoir qu'une par district, de telle sorte qu'il fallait absolument que l'auditoire fut mixte. De plus, les offres les plus brillantes étaient faites aux enfants, et les plus grands avantages étaient offerts aux parents pour les engager à envoyer leurs enfants à ces écoles. Il y en a vingt-neuf en Irlande ; elles ont coûté primitivement à l'État 160,000 liv. st. et chaque année depuis leur fondation, une somme de 35,000 liv. st. de l'argent public leur est affectée. On croyait qu'il serait ainsi facile de gagner l'esprit du peuple et de déraciner à prix d'or sa foi. Espérance vaine ; catholiques et protestants condamnèrent ces écoles et s'opposèrent de toutes leurs forces à leur extension. Les presbytériens seuls les regardèrent avec faveur et conséquemment elles furent établies pour la plus grande partie dans la province de l'Ulster. Il y a aujourd'hui quatre de ces vingt-neuf institutions maintenues aux frais de l'État, où il est impossible de trouver un seul catholique, et dix où moins de neuf catholiques ont été inscrits sur les registres pendant l'année entière (1889) (1). La commission Powiss trouva qu'en 1868 les élèves catholiques des écoles modèles formaient une moyenne de trente-et-un par dix mille habitants de cette religion. La même commission remarquait

(1) Il faut bien remarquer que neuf n'est pas le chiffre de l'assiduité moyenne, mais le nombre d'élèves catholiques inscrits pendant toute une année ; peut-être y en a-t-il, comme cela se voit souvent, qui n'ont été présents qu'une seule fois. Les Rapports du Conseil sont faits de telle sorte qu'il est impossible de connaître l'assiduité moyenne des élèves d'une dénomination religieuse particulière.

aussi qu'on se sert de tous les moyens pour exhausser la moyenne d'assiduité ».

« A une certaine école, écrivent les commissaires, nous trouvâmes que la pratique employée pour trouver la moyenne de l'assiduite quotidienne consistait à diviser le total de l'assiduité des six jours par cinq au lieu de six, afin, sans doute, de rendre plus apparente la popularité de l'école. On nous assura que cela était fait par ordre de l'inspecteur. Comme nous exprimions aux instituteurs notre surprise de cet indigne subterfuge, on nous répondit naïvement qu'en divisant par six, cela abaisserait trop la moyenne (1). » Le conseil d'Éducation nationale s'efforçait ainsi de donner à ces institutions une popularité factice; et quoique le peuple les eût condamnées et eût refusé de leur confier ses enfants, les rapports officiels, falsifiés sciemment et à dessein, présentaient au Parlement et au peuple anglais ce qu'on appelait « les résultats brillants des écoles modèles » et leur « popularité croissante », indice du triomphe définitif du système mixte.

D'après la charte royale qui les constitue, ces écoles sont essentiellement consacrées « à répandre et à relever l'éducation chez les classes pauvres ». Quelle ne fut donc pas la surprise des commissaires de 1868-70 de voir qu'elles étaient, « pour la plus grande partie, fréquentées par les enfants des classes riches » ; de voir « des coupés et autres voitures aristocratiques venir attendre des élèves à la porte de l'école et des laquais en livrée en reconduire d'autres par le chemin de fer, dans des compartiments de première ou de seconde classe, jusqu'à une distance de 10 à 30 milles par jour! (2) » Voilà l'usage que fait le conseil d'Éducation nationale de l'argent public; et sa conduite est d'autant plus condamnable qu'il ne peut même se rejeter pour sa défense sur le caractère de l'éducation qu'il soutient. Si, au moins, cette éducation donnait satisfaction, on ne regarderait peut-être pas de si près aux dépenses excessives qu'elle a occasionnées et qu'elle occasionne encore chaque année. La commission de 1870 a fait pénétrer le jour dans les coins noirs, et comme il est peut-être instructif de connaître le caractère de ces écoles que l'on a maintenues jusqu'ici, malgré toutes les protestations, je vais me permettre de citer encore quelques passages de son rapport : « Presque partout il n'y a aucune capacité digne de

(1) Voir le rapport déjà cité, vol. I, p. 745.
(2) *Ibid.*, p. 434-436 et 761.

remarque..., les écoles modèles sont médiocres et extrêmement élémentaires..., l'éducation est très étendue, mais n'a aucune prétention à la profondeur; elle est hâtive et superficielle... Nous sommes très mécontents de la discipline de ces écoles; les instituteurs ne semblent pas avoir assez d'autorité pour empêcher les enfants de parler et de copier aux examens; les enfants paraissent n'avoir jamais été examinés d'une manière convenable; l'incapacité des instituteurs est déplorable. Si nous avions été chargés de donner l'aide de l'État aux écoles d'après la capacité des élèves, nous aurions dû, presque partout, renvoyer les élèves et déclarer l'école indigne d'être supportée par le public (1). » Inutile de dire que le conseil a dédaigné de faire la plus petite tentative d'amélioration.

Un autre objet des écoles modèles est aussi la formation des instituteurs, et en cela elles sont tout à fait condamnables, car elles prennent le caractère de pensions où des élèves de diverses sectes vivent ensemble et sont ainsi exposés à tous les dangers que l'indifférence et le mauvais exemple peuvent susciter à leur foi. Trop souvent, hélas! comme le disait un évêque catholique, « la règle de foi la plus courte devient le dénominateur commun ». L'épiscopat irlandais s'est élevé avec force contre cette tentative de démoralisation et ce patronage non équivoque ostensiblement accordé par l'État à l'indifférentisme religieux; la commission Powiss a déclaré que « ce n'est pas le propre des pouvoirs publics de se charger de la direction de pensions ou d'hôtels; » que « ce système est imprudent, coûteux, sans être efficace, incapable de produire une classe solide d'instituteurs, et mérite la condamnation de toutes les personnes véritablement intéressées au bien de la jeunesse (2). » Rien n'a été changé, rien n'a été amélioré. Il est évident que l'esprit qui dictait les *lois pénales* au siècle dernier n'est pas encore mort, et la politique myope qui fait tout pour obliger les catholiques d'Irlande à adopter un système que l'on n'a jamais osé établir en Angleterre et qui n'y serait pas toléré un seul jour, prend bien soin de nous le rappeler. Il y a vingt ans qu'une commission royale terminait ainsi son rapport sur les écoles modèles : « Nous croyons que les commissaires d'éducation nationale ne peuvent aucunement justifier le maintien pour ces écoles, des fonds votés par le Parlement pour l'enseignement primaire dans les écoles pauvres

(1) Rapport, vol. I, p. 65, 72 et p. 135, 457.
(2) *Ibid.*, p. 457, 458.

d'Irlande; nous sommes d'avis que ces fonds doivent être supprimés (1). » Le dernier rapport officiel nous apprend qu'ils n'ont pas encore été supprimés pour une seule et que ces écoles *uniquement à maintenir leur caractère supérieur!* Et 35,000 livres sterling par année sont encore gaspillées, — c'est le mot, — pour ces vingt-neuf institutions où la bourgeoisie et même l'aristocratie protestante font instruire leurs enfants aux frais du public; 35,000 livres dont nous payons notre part, nous catholiques, et dont nous ne pouvons jouir sans étouffer la voix de notre conscience et sans mettre notre foi en danger; 35,000 livres de l'argent voté pour l'éducation des pauvres! C'est une imposture qui n'en est pas moins coupable, parce que le Parlement affecte de ne pas la voir. Mais, j'oubliais; il faut à tout prix répandre l'école sans Dieu et l'inculation de l'indifférentisme coûte cher dans un pays comme l'Irlande! Le climat n'est pas propice, paraît-il.

Comme les écoles modèles sont, pratiquement, des institutions d'enseignement secondaire, fréquentées par les enfants des classes aisées, sans parler du système des pensions mixtes, — nous demandons qu'elles cessent d'être maintenues sur les fonds affectés à l'enseignement primaire des classes pauvres, et qu'elles soient reconnues comme établissements d'éducation secondaire et placées sous le contrôle du « Conseil d'enseignement secondaire »; ou qu'elles soient changées en collèges non mixtes, exclusivement pour la formation des instituteurs et institutrices.

J.-A. Geo Colclough.

(*A suivre.*)

(1) Rapport, vol. I, p. 778.

UNE VOIE DE COMMUNICATION DIRECTE

ENTRE LE CONTINENT ET L'ANGLETERRE

LE PONT SUR LA MANCHE

La question du pont sur la Manche est déjà très actuelle, car depuis l'Exposition universelle dernière on en parle beaucoup dans la presse; elle va devenir actuelle, maintenant, tous les jours davantage, car on s'en occupera sans tarder dans les Chambres françaises.

Ce n'est pas seulement parce qu'elle est actuelle que je viens de poser cette question, c'est surtout parce qu'elle mérite toute l'attention des hommes pratiques, en même temps qu'elle provoque le plus vif intérêt chez ceux que saisissent vivement les grandes choses.

Ai-je besoin de dire ce qu'il y a là de grand par soi-même? Pour qu'on le comprenne, il me semble que je n'ai rien à faire, le mot seul : pont sur la Manche, suffit à éveiller l'idée du grandiose. Tout le monde doit sentir et tout le monde sent, à coup sûr, que si l'œuvre peut arriver à terme, ce sera le plus magnifique travail sorti jusqu'à ce jour de la main des hommes; un travail laissant bien loin derrière lui, non seulement les sept merveilles du monde ancien, qui, en comparaison, paraîtraient fort petites, mais même tous les travaux autres ou similaires accomplis en cette époque de si grands progrès matériels; bien loin, par exemple, le fameux pont suspendu de Brooklyn, celui du Niagara, enfin ce pont du Forth, inauguré avec tant de solennité le 4 mars dernier, en Angleterre, et jusqu'à nouvel ordre la merveille du genre.

Je n'insisterai donc pas sur cette chose jugée et comprise, la grandeur intrinsèque de l'œuvre en projet. Pour cette grandeur seule, il est permis d'en souhaiter l'exécution. Toutefois, ce gigantesque travail sera évidemment coûteux à proportion, sans parler même des difficultés spéciales qu'il présente; on ne saurait demander

ni attendre qu'il soit exécuté par pur amour de l'art et pour la gloire. Heureusement que s'il doit être grand en soi, il sera aussi très grandement utile, et par là répondra pleinement au prix qu'on y devra mettre.

Ceci n'éclate pas aux yeux comme le reste, ceci a vraiment besoin de démonstration. C'est cette démonstration que j'entreprends.

La construction du pont est désirable, pour qui? Pour l'Angleterre d'abord, pour le commerce anglais en première ligne, je le dis tout de suite et sans ambages. Ce grand intérêt de l'Angleterre dans la question nous toucherait peut-être médiocrement, nous Français, à cette heure surtout où la chère Albion montre à notre détriment, une fois de plus, les instincts accapareurs et le mépris des traités qui la distinguent. Mais, pour bénéficier du pont, il y aura aussi, grâce à Dieu, tous les pays qui commercent avec elle, la France comprise, la France au-dessous d'elle peut-être, mais au-dessus de tous les autres pays.

En déclarant que la construction de ce pont est infiniment souhaitable, je ne songe pas à nier qu'elle est aussi infiniment difficile. J'exposerai, sans en rien omettre, ces difficultés ardues et multiples; mais j'aurai le plaisir de faire voir qu'elles ne sont, les unes et les autres, nullement insurmontables.

Parmi ces difficultés, je mentionnerai ici tout d'abord celle qui consistera à réunir le très gros capital nécessaire pour mener à fin une œuvre aussi colossale; car nul ne peut songer et nul ne songe à demander le capital en question aux budgets des deux États le plus directement intéressés, de la France et de l'Angleterre. L'œuvre superbe se double donc, naturellement et forcément, d'une entreprise industrielle. De cette entreprise industrielle je parlerai peu; j'en dirai tout juste ce qu'il faut pour montrer qu'on peut l'espérer fructueuse, que le capital indispensable, si gros qu'il doive être, a donc toute chance de se trouver, et qu'ainsi cette difficulté dernière pourra être surmontée comme les autres.

I

HISTORIQUE DE LA QUESTION

Voici longtemps que l'on songe à relier l'Angleterre au Continent par une voie de communication directe. Cette voie ne peut s'établir

que par un pont ou par un tunnel. L'idée d'un tunnel creusé sous la Manche et l'idée d'un pont jeté par-dessus sont nées à peu près ensemble et se sont parallèlement développées. Laquelle a germé la première? peut-être l'idée du tunnel, à cause de celui qui, depuis cinquante ans bientôt, passe sous la Tamise, à Londres mais aucun projet formel ne se produisit, à ce premier moment, lui faisant prendre date. Il y a, d'autre part, plus de quarante ans que l'idée du pont fut émise par un Français, Thomé de Gamond, qui, publiant ses plans, lui donna en droit la priorité sur l'autre. Malheureusement pour l'éminent ingénieur, l'art des constructions métalliques n'avait pas réalisé alors les merveilleux progrès qu'il rêvait sans doute, qui se sont accomplis en effet dans le dernier quart de siècle, et qui ont frappé tous les yeux surtout à l'Exposition universelle de 1889. Considérée comme chimérique, avant qu'on eût obtenu du fer ou de l'acier tant de prodiges, la conception de Thomé de Gamond se vit écartée avec des sourires.

Bientôt après, l'idée du tunnel sous-marin prit corps, l'arrivée à terme du tunnel de la Tamise montrant qu'elle pouvait n'être pas irréalisable. Une Société se forma pour en poursuivre la réalisation. Cette Société existe toujours, elle est très puissante, comprenant les plus forts actionnaires de la South Eastern Railway Company, et ceux aussi de notre Compagnie des chemins de fer du Nord, c'est-à-dire les principaux personnages des deux Compagnies de voies ferrées qui seraient appelées, en deçà et au delà de la Manche, à recueillir l'un des bénéfices de la voie de communication établie. Ne craignant pas de semer les millions, parce que la plupart de ses membres ont les moyens d'attendre la récolte, cette Société en a déjà dépensé un joli nombre en études préparatoires, non du reste sans avoir poussé le forage du tunnel, des deux côtés, à une bonne distance sous la mer.

Mais voici des années qu'elle a suspendu ses travaux. Ce n'est pas que, chemin faisant, l'œuvre ait été reconnue impraticable : quoi que le problème relatif à l'aération de ce tunnel, qui devrait avoir plus de 60 kilomètres, ne soit pas résolue, et que, l'ouvrage supposé terminé, les infiltrations possibles demeurent un danger fort redoutable, les promoteurs de l'idée paraissaient très résolus à aller de l'avant, sans que les hommes compétents les aient taxés d'imprudence. L'arrêt des travaux, en tout cas, n'a pour cause aucune des difficultés inhérentes à l'entreprise ; il tient à un obstacle tout exté-

rieur, au *veto* des pouvoirs publics d'Angleterre, *veto* persévérant, qui s'est produit pour la quatrième fois le 5 juin de la présente année.

L'œuvre du tunnel se trouvant ainsi tout au moins enrayée, il était naturel qu'on revînt à l'idée du pont; et l'on y est revenu. Depuis longtemps, des ingénieurs français avaient repris et travaillé à leur tour le projet Thomé de Gamond. En 1870, Vérard de Sainte-Anne publiait des plans, et faisait inscrire à Londres une première Société d'études, essayant en même temps, par des conférences publiques, d'attirer l'attention sur l'idée, sans y réussir suffisamment. Il mourut à la peine, et, lui mort, la Société qu'il avait créée dut se liquider. Mais presque aussitôt, en 1884, une autre se forma, anglo-française aussi, sous cette dénomination anglaise : *The Channel Bridge and Railway Company*, ce qui veut dire Compagnie du pont et du chemin de fer du canal. Recueillant l'idée de Thomé de Gamond, les plans et toutes les études de M. de Sainte-Anne, cette deuxième Société se proposait, avec la construction du pont, d'exécuter le tronçon de voie ferrée destiné à souder ensemble les chemins de fer anglais et les chemins de fer français.

Composée au début d'hommes sans notoriété ni influence, qui nuisirent même quelque peu à l'entreprise, la Société du Channel Bridge s'est reconstituée naguère avec des personnalités marquantes, mettant à la présidence de son conseil d'administration, d'abord l'amiral Cloué, puis M. le comte de Chaudordy, ancien ambassadeur de France, à la vice-présidence; l'honorable Philipp Stanhope, membre de la Chambre des Communes, frère du ministre actuel de la guerre en Angleterre, et parmi les autres membres du Conseil, trois Français encore; M. l'amiral Lagé, remplaçant l'amiral Cloué, M. de Gay du Palland, ancien préfet, remplissant les fonctions de Directeur de la Compagnie; M. Euverte, ingénieur métallurgiste.

C'était le moment à peu près où MM. Henri Schneider, directeur de la grande usine métallurgique du Creusot, et Hersent, ingénieur, connu par ses grands travaux de l'Isthme de Suez, des ports d'Anvers et de Lisbonne, apportaient à la Société, pour le pont, des plans nouveaux, ceux de Vérard de Sainte-Anne ayant dû être abandonnés. Les plans de MM. Hersent et Schneider ont été revus par MM. Baker et Fowler, deux ingénieurs anglais de grand renom, constructeurs de ce pont du Forth, dont j'ai parlé tout à l'heure. Placés ensuite sous les yeux du public à l'Exposition Universelle, et,

grâce aux merveilles métalliques qui s'épanouissaient là, considérés avec une curiosité sympathique qui excluait la vieille incrédulité, ils ont mis définitivement à l'ordre du jour la question du pont sur la Manche, faisant entrer l'entreprise dans le domaine au moins des choses qu'on discute.

II

UTILITÉ D'UN MOYEN DE COMMUNICATION DIRECTE LES GRANDES ROUTES COMMERCIALES

Par la voie de communication directe que l'on cherche à établir entre l'Angleterre et le Continent, il ne s'agit pas seulement d'affranchir du mal de mer, ou des périls parfois réels de la traversée, les très nombreux voyageurs qui vont et viennent dans l'année d'un bord à l'autre de la Manche ou de la mer du Nord; il s'agit encore, et surtout, d'épargner au commerce, non pour la totalité, mais pour une bonne partie de ses marchandises, les frais considérables de double transbordement, les risques de casse ou de détérioration, et aussi les grosses pertes de temps que chaque transit par bateau lui impose. Il peut n'y avoir qu'un transbordement nécessaire, il n'y en a qu'un en effet pour certaines marchandises qui arrivent de Londres déjà par bateau, en descendant la Tamise; mais ces marchandises sont de celles, en général, qui pour traverser le détroit ne prendront jamais le pont; en sorte qu'à tout ou à presque tout ce qui prendra le pont, le double transbordement sera vraiment évité.

Ces doubles frais de transbordement, pour les marchandises dont il s'agit qui transitent ou pourront transiter dans l'année, de l'Angleterre sur le continent ou du continent en Angleterre, et dont une bonne partie va plus loin ou vient de plus loin, ces frais se chiffrent, à n'en pas douter, par des centaines de millions, sans compter les risques de casse ou d'avaries que la double opération fait courir aux objets fragiles et précieux; or la perte de temps qui en résulte ainsi, représente une perte d'argent peut-être plus considérable encore.

Gagner du temps, en matière commerciale, c'est gagner de l'argent, nul ne l'ignore. Gagner du temps, en premier lieu, c'est presque toujours économiser des frais de route; c'est, ensuite, avoir chance d'arriver premier sur un marché pour y débiter une marchandise, chose également très importante : *Tarde venientibus*

ossa, « aux derniers venus les os, » comme dit le proverbe qui prit en latin sa formule concise. Réduire ses frais dans la plus grande mesure possible, puis atteindre vite le marché visé, voilà les deux préoccupations constantes de qui sait commercer: et un négociant habile, souvent, n'hésite pas à payer plus cher le transport, à augmenter ses frais généraux, pour arriver plus vite et ainsi être dans le cas de vendre davantage. En fait de voies, pour aller vite, il y a lieu de préférer désormais, et l'on préfère d'une manière générale, les voies de terre aux voies de mer, parce que les voies de terre sont désormais des voies ferrées, et que le cheval-vapeur a une marche sensiblement plus rapide sur terre que sur mer, où l'eau lui donne à vaincre une résistance propre et distincte du poids; et l'on combine les voies de terre avec les voies de mer, même au prix de transbordements longs et coûteux, si, tout bien considéré, il doit en résulter quelque importante accélération de marche, rachetant au besoin l'excédent de dépense. Gagner du temps! gagner ses rivaux de vitesse! c'est plus que jamais une des conditions de la réussite dans le commerce. Et la lutte, sous ce rapport, n'existe pas seulement entre les individus; entre les peuples également on se livre à cette sorte de steeple-chase.

C'est le besoin de gagner du temps, de raccourcir les trajets, qui fait aujourd'hui, à grands frais, percer de tunnels les plus grosses montagnes, construire des viaducs et des ponts, ouvrir des canaux, là où jadis on n'eût point songé à le faire.

Comme exemple frappant entre tous, à ce point de vue; je mentionnerai tout d'abord le pont de Forth. Il s'agissait uniquement, pour les Compagnies anglaises de chemins de fer dont les lignes aboutissent à Édimbourg, de gagner quelques heures en évitant de contourner, pour atteindre cette ville, un bras de mer qui pénètre fort avant dans les terres et s'y développe en vaste bassin, mais ne mesure, dans sa partie la plus étroite, non loin de l'antique capitale écossaise, qu'environ 2 kilomètres; et les Compagnies en question ont consenti à dépenser 75 millions de francs pour se donner cette traverse, ce pont de 2 kilomètres, coûteux surtout parce qu'il devait laisser le passage libre aux gros navires de commerce.

C'est en raison aussi de ce besoin de gagner du temps que se déplacent de loin en loin les grandes routes commerciales; et c'est d'ailleurs plus particulièrement à créer ou à raccourcir toujours un peu plus ces routes internationales que tendent les grands et dis-

pendieux travaux, canaux, tunnels, viaducs ou ponts, dont je viens de parler.

De nos jours, le creusement du canal de Suez a ouvert au commerce européen, vers l'extrême orient asiatique, vers l'Océanie et l'Australie, vers l'Afrique orientale, une route infiniment plus courte que celle du cap de Bonne-Espérance, suivie depuis l'époque des grandes découvertes maritimes; et le creusement du canal de Panama, s'il est repris et achevé, créera une voie moins longue encore que celle de Suez vers l'Australie peut-être, à coup sûr vers les îles du nord de l'Océanie, vers le Japon et les rives orientales de l'Asie, ainsi qu'une voie plus courte et moins dangereuse que celle du cap Horn vers les rivages sud-américains du Pacifique. Les deux traverses, Panama et Suez, sont destinées sans doute à se compléter l'une l'autre, en permettant aux navigateurs de faire décidément le tour du globe sans avoir à décrire des zigzags énormes, à travers des zones inhumaines, et en rapprochant de l'Europe autant que possible, par les deux bouts à la fois, tous ces pays, toutes ces îles du grand Océan qui recèlent tant de richesses.

Je laisse de côté la traversée de Panama, qui n'a rien à voir avec le Pont sur la Manche, mais je veux m'arrêter un peu à cette traversée de Suez, pour montrer comment, en supplantant l'antique route du cap de Bonne-Espérance, elle a rendu fort nécessaire l'établissement d'un moyen de communication directe entre l'Angleterre et l'Europe continentale.

Les Indes, l'Indo-Chine, la Chine, le Japon, les grandes îles du nord de l'Océanie, terres extraordinairement fertiles et riches, l'Australie encore et l'Afrique orientale, offrent de précieux débouchés pour les produits européens; mais surtout l'Europe y va chercher depuis des siècles, et de plus en plus depuis que ses industries se sont prodigieusement développées, quantité de denrées et objets de grands prix qui lui manquent. Il y a donc, entre elle et ces lointains pays, un double et immense mouvement d'échanges. La plus grosse part de ce double trafic, on le sait, revient à l'Angleterre, depuis le jour où elle a conquis, sur nous et sur les Portugais, ce pays des Indes riche entre tous, c'est-à-dire depuis le milieu du dernier siècle; la prise de possession de l'Australie n'ayant pu qu'augmenter ce trafic; et la protectorat de Zanzibar, qu'elle vient de s'adjuger, dans cet étonnant partage de l'Afrique orientale avec l'Allemagne, ne pouvant que l'accroître encore.

Ici je relèverai en passant et j'expliquerai une singularité. C'était l'Angleterre, comme je viens de le dire, qui devait bénéficier le plus de la voie nouvelle ouverte au commerce européen ; c'est elle qui aurait dû, ce semble, accueillir avec le plus de satisfaction et de chaleur le projet relatif au canal de Suez. Il en fut autrement, on peut se le rappeler. On peut se rappeler qu'elle montra tout d'abord, à ce propos, beaucoup de mauvaise humeur, et ne s'employa qu'à jeter des bâtons dans les roues. C'est que deux craintes, sans doute, étaient venues à notre voisine d'outre-Manche. Elle craignait évidemment, en premier lieu, pour son empire des Indes, pour cette domination effective qui ne lui permet pas seulement d'exploiter presque seule une des plus riches comme des plus vastes contrées du monde, qui constitue en outre la base de sa suprématie commerciale dans toutes les autres contrées de l'extrême orient asiatique : il n'était pas impossible qu'un jour ou l'autre quelqu'une des puissances méditerranéennes, la France, par exemple, trouvant la route de Suez ouverte, et ayant sur elle forcément une grande avance, fût en mesure d'envoyer contre ses possessions indiennes un corps d'invasion considérable, et de l'y faire arriver avant qu'elle eût pu barrer le chemin à l'expédition ou organiser la défense du pays. Elle craignait ensuite, l'Angleterre mercantile, qu'ayant par Suez, au point de vue commercial, la même avance sur elle qu'au point de vue militaire, les nations méditerranéennes, sans rien tenter contre sa domination politique, ne finissent, pour cela seul que leurs négociants pouvaient y devancer les siens, par se substituer à elle, commercialement, dans ces riches pays orientaux. La nécessité, pour les nations dont il s'agit, l'Espagne exceptée, qui ne pouvait lui donner beaucoup d'ombrage, la nécessité de faire un long détour, en allant prendre l'Océan Atlantique, et de passer même sous son canon de Gibraltar, pour gagner par le Cap, comme elle, l'Océan Pacifique et les terres qu'il baigne sous divers noms, maintenait au point de vue du chemin à parcourir, l'égalité entre elle et ses rivales possibles ; sans compter qu'avec son canon de Gibraltar elle était, en somme, militairement, à peu près maîtresse de la route. On comprend donc qu'elle ait vu d'abord de mauvais œil le projet d'ouverture du canal, et qu'elle ait même caressé l'idée d'y faire obstacle.

Assez vite cependant elle se ravisa et changea d'allures. Elle venait par un coup d'audace, un de ces coups dont elle est coutumière, de mettre la main sur le rocher de Périm, au beau milieu du

détroit de Bab-el-Mandeb, lequel constitue l'entrée fort étroite de la mer Rouge : quelqu'un de ses hommes d'Etat avait eu un éclair de prévoyance, égal à celui qui, dans la guerre de la succession d'Espagne, tout au commencement du dix-huitième siècle, la portait à s'installer sur le rocher de Gibraltar. Par Gibraltar elle s'était procuré la clef de ce grand golfe appelé la Méditerranée; avec Périm, elle s'assurait à tout événement la clef de la mer Rouge, et dès lors, à l'avance, la clef du canal projeté, par conséquent le moyen de fermer à l'occasion cette nouvelle route du Pacifique, cette nouvelle route des Indes, de la Chine et de l'Australie, qu'elle ne pouvait pas décemment empêcher d'ouvrir, n'ayant pour le faire aucun motif avouable. Une fois maîtresse de Périm, elle laissa le Canal se creuser, et d'autant plus aisément qu'elle méditait mieux encore, la prise de possession de l'Egypte, qui la ferait maîtresse du Canal lui-même à ses deux embouchures, maîtresse ainsi bien plus absolue de la route en question; et ce rêve, nous avons vu qu'elle l'a réalisé, profitant de l'impuissance où nous a mis la République, incapable de faire la guerre faute d'alliances. Maintenant qu'elle s'y est glissée, soi-disant à titre provisoire, à la faveur, non d'un incident fortuit, comme on le croit, mais d'une comédie longuement préparée, elle reste en Egypte, et elle y restera, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, tolérant le passage à travers le canal même de navires de guerre autres que les siens, mais prête à leur barrer le chemin dès qu'elle le jugerait nécessaire; admettant au transit, à côté de ses navires de commerce, ceux des autres nations, tant que les siens passeront là, comme aujourd'hui, par rapport à ceux des autres pays, dans la proportion de trois ou quatre contre un, tant qu'elle constatera de la sorte que la concurrence commerciale ne lui devient pas redoutable, et décidée à couper la route, même au commerce, s'il arrivait que les nations méditerranéennes s'étant outillées, la proportion du transit commercial se modifiât par trop à son désavantage; ce qui est au surplus, une hypothèse sans grande vraisemblance.

La route de Suez ouverte avec sa permission, l'Angleterre s'ingénia pour en tirer le meilleur parti et pour racheter autant que possible, en raccourcissant le plus possible le trajet qu'elle a à faire jusqu'à l'embouchure du canal, l'avantage que pourraient tirer les pays méditerranéens du fait que leurs côtes sont à proximité beaucoup plus grande de ce commun passage. Ainsi, pour éviter le très long détour de Gibraltar, elle s'est immédiatement

décidée à emprunter, au prix de deux ou trois transbordements, les voies ferrées continentales. Elle trouva d'abord sa voie la plus rapide sur le territoire français, et emprunta nos lignes ferrées, de Calais à Marseille, Marseille devenant alors son port d'embarquement, sa tête de ligne maritime. Mais lorsque l'Allemagne et l'Italie se furent entendues ensemble, puis entendues avec la Suisse, pour construire le tunnel du Saint-Gothard, le trafic anglais trouva par Anvers, l'Allemagne, le Saint-Gothard et le territoire italien jusqu'à Brindisi, une voie qui, abrégeant d'une façon sensible le trajet de mer jusqu'à l'entrée du canal de Suez, allongeant d'autre part le trajet par voie ferrée, était notablement plus rapide et plus avantageuse que la voie française ; il la prit ; Brindisi remplaça Marseille comme tête de ligne maritime de l'Angleterre sur la route des Indes et de l'Australie, et le transit de cette partie importante du trafic anglais fut perdu pour nos lignes de chemins de fer.

Il est question maintenant, pour le même trafic, pour ce qu'on appelle couramment la malle des Indes, quoique l'Australie et l'Afrique orientale aient là leur part, il est question d'un chemin qui abrégera encore d'une façon sensible le trajet de mer jusqu'à Pord-Saïd, tout en allongeant aussi le trajet par voie ferrée : ce chemin, allant passer par Vienne, Pesth, Belgrade et les voies ferrées ottomanes, aboutirait à Salonique, nouveau port d'embarquement destiné à remplacer Brindisi, comme Brindisi a remplacé Marseille.

Il y a enfin des gens qui rêvent, pour la part de ce trafic concernant les régions des mers de l'Inde et de la Chine, et méritant tout à fait le nom de malle des Indes, une voie beaucoup plus rapide encore que la voie Salonique-Suez. Cette voie, inclinant toujours plus à l'est, après avoir gagné Constantinople et franchi le Bosphore d'une façon quelconque, sans doute par un pont aussi, prendrait une ligne ferrée qui, allant chercher la vallée de l'Euphrate, descendrait avec ce fleuve jusqu'au golfe Persique, où se trouverait le port définitif d'embarquement.

Ce serait pour le coup la route la moins longue possible, et infiniment la plus rapide, entre l'Europe centrale et occidentale, l'Angleterre comprise, et l'Extrême Orient asiatique, car elle ferait éviter, au moyen d'une diagonale relativement courte parcourue en wagon, le coude très aigu à décrire en paquebot, fût-ce depuis Salonique, pour arriver aux mêmes bouches de l'Euphrate par Suez et la pointe sud-ouest de l'Arabie. Infailliblement tout le va-et-vient

de voyageurs et de marchandises, existant ou pouvant exister entre l'Europe centrale et occidentale, y compris l'Angleterre, et les Indes, l'Indo-Chine, la Chine, le Japon, les îles hollandaises et espagnoles de l'Océanie, s'établirait par là, Suez ne conservant que le va-et-vient entre les mêmes régions européennes et l'Australie ou l'Afrique orientale. Et qui doit particulièrement souhaiter l'établissement de cette route commerciale nouvelle? C'est l'Angleterre; car elle y gagnerait d'abord, pour le grand trafic que l'on sait, la voie la plus rapide possible; et, en dehors des marchandises transitées avec gain de plusieurs jours, ce serait, pour les très nombreux Anglais, militaires, commerçants, touristes ou autres, qui vont aux Indes, une vive satisfaction de pouvoir quelque jour prendre le train à Londres et n'en descendre qu'en face de l'île d'Ormuz, par exemple; mais l'Angleterre y gagnerait encore de n'avoir plus manifestement rien à redouter, pour son commerce oriental, d'aucune nation méditerranéenne, qui n'aurait plus sur elle, à cet égard, aucune avance. Elle ne lâcherait point pour cela l'Égypte, et continuerait certainement à monter la garde sur le canal de Suez et à Périm; seulement elle ne le ferait plus qu'en vue d'empêcher quelque coup de main militaire contre son empire indien, ce qui mettrait sa conscience un peu à l'aise.

Mais il n'est pas encore fait, ni près de se faire, le chemin de fer qui, des bords du Bosphore, irait à travers la montueuse Asie-Mineure et les vastes massifs de l'Arménie, rejoindre l'Euphrate, pour accompagner ensuite le grand fleuve biblique dans tout son parcours. Ce n'est pas le trafic, si grand qu'il soit, de l'Angleterre et du reste de l'Europe avec les pays d'Extrême Orient, qui en payerait l'énorme coût et l'entretien; or les pays à traverser ne paraissent pas devoir être de si tôt en état de contribuer pour leur part à la double dépense.

Voici d'ailleurs que la Russie, qui ne peut guère bénéficier de la route de Suez, ayant, pour l'aller prendre, un trop grand détour à faire, cherche à ouvrir à son commerce un autre chemin vers ces pays et ces marchés d'Extrême Orient que tous les peuples européens visent et se disputent plus ou moins ouvertement depuis trois siècles; maîtresse désormais de vastes territoires au sud de la Caspienne, dont elle a fait presque un lac russe, elle a commencé et pousse à grandes enjambées une ligne de fer qu'elle voudrait conduire, par étapes diplomatiques ou militaires, jusqu'au même

golfe Persique. Si elle parvenait à son but, la ligne rêvée de Scutari d'Asie aux bouches de l'Euphrate, comme suite aux lignes européennes aboutissant à Constantinople, deviendrait vite sans objet; car le grand trafic européen et anglais même, renonçant au mirage de cette voie tout à fait directe, s'empresserait évidemment de se créer un chemin sensiblement plus court que celui de Suez, en prenant, pour atteindre la grande ligne russe en question, par la Russie méridionale d'Europe, le Transcaucase et la Perse, une traverse quelconque déjà existante ou facile à compléter. On peut douter également que la Russie mène son entreprise à terme; mais par ce motif seul qu'elle y est engagée et que le succès n'est pas impossible, il n'y a pas d'apparence que la ligne de l'Euphrate soit seulement commencée.

Ce ne sont pas d'ailleurs les difficultés matérielles qui arrêteront la Russie; mais, à défaut d'obstacles matériels, la Russie rencontrera des obstacles politiques, peut-être insurmontables : devant elle, pour lui barrer le chemin, poussant à la résistance et soutenant les peuples dont il faut traverser les territoires et dont la bonne volonté est indispensable, elle doit trouver et elle trouvera l'Angleterre; l'Angleterre, en effet, est intéressée à ce que cette voie ne s'achève point, elle y a un intérêt analogue à celui qu'elle avait de prime abord à empêcher le percement de l'isthme de Suez; si cette voie s'achevait, la Russie aurait barre sur l'Angleterre et la menacerait, pour le commerce avec l'Extrême Orient, comme la menaceraient les nations méditerranéennes, ayant barre sur elle, grâce au canal de Suez, si elle n'avait mis le pied sur Périm et sur l'Égypte. L'Angleterre veille avec une perspicacité, avec une clairvoyance qu'il faut bien admirer, à tout ce qui menace comme à tout ce qui peut accroître ses sources de richesse, sa richesse étant d'ailleurs la source de sa puissance; elle veille là comme elle a veillé à propos de Suez, comme elle fait toujours et partout; et certainement elle mettra la dernière énergie à empêcher la Russie d'arriver de ce côté à ses fins.

Donc, c'est par Salonique et par Suez, par Salonique détrônant Brindisi comme Brindisi détrôna Marseille, que passera prochainement, et pour longtemps, peut-être pour toujours, tout le trafic, tout le va-et-vient de l'Angleterre et du reste de l'Europe avec l'Extrême Orient asiatique, comme celui qui regarde l'Australie et l'Afrique orientale.

Me voici, semble-t-il, bien loin du pont de la Manche; j'en suis très près au contraire.

Quelque direction, quelque diagonale que prenne, pour raccourcir le chemin, en sortant d'Europe ou avant d'y entrer, la part anglaise du trafic en question, il lui faudra toujours commencer ou finir par traverser, soit la mer du Nord, soit la Manche. Or incontestablement, le pont construit, la meilleure portion de ce trafic et de ce va-et-vient anglais prendra la voie nouvelle, qui lui fera économiser les frais de transbordement double ou simple, éviter de graves risques de casse ou d'avaries et gagner au moins vingt-quatre ou quarante-huit heures. Le pont sur la Manche achèvera ainsi, au point de vue de l'économie de temps comme de l'économie d'argent, ce qu'auront réalisé ou réaliseront les traverses successivement prises pour gagner le Pacifique; il sera le complément nécessaire de Suez, si Suez demeure, comme c'est probable, la voie suivie; il serait le complément non moins indispensable du chemin de fer de Constantinople au golfe Persique par l'Euphrate, ou du chemin russe commencé, si l'une ou l'autre de ces voies arrivait à supplanter le canal de Suez comme route d'Europe aux mers de l'Inde et de la Chine.

En outre, pour bénéficier, avec le pont construit, de la double économie d'argent et de temps comme de la suppression de risques dont je parle, il n'y aura pas seulement le va-et-vient et le trafic établis ou possibles entre l'Angleterre et les lointains pays ci-dessus indiqués, il y aura également le trafic et le va-et-vient anglais à destination même du continent européen.

Ici, il importe de se bien faire entendre et par conséquent de parler avec précision. Va-et-vient, trafic, cela signifie un mouvement à la fois de voyageurs et de marchandises. En fait de voyageurs allant et venant, il n'en est pas, sauf peut-être quelques excentriques, qui ne doivent préférer, ayant à choisir, la traversée par le pont et sa voie de fer à la traversée par bateau, et l'on peut même affirmer, sans crainte de se voir démenti par le fait, que, le pont construit, le double transit de voyageurs augmentera considérablement, l'ouverture de cette voie directe de communication étant faite, à n'en pas douter, pour donner l'idée et le goût d'un voyage dont les désagréments ou les périls de la traversée par eau détournaient, dans les deux sens, nombre de personnes. En ce qui concerne les marchandises, il n'en est pas certainement de même : tous les objets de grand poids, de gros volume, de peu de valeur intrin-

sèque et peu fragiles, qu'il n'est pas indispensable de faire arriver vite et qui ne craignent pas les avaries, continueront sans doute, malgré les transbordements nécessaires et grâce aux prix de transport extrêmement bas que pourra leur offrir la marine marchande, à prendre la voie d'eau pour franchir la Manche ou la mer du Nord; mais, tout cela écarté, ce qui restera pour prendre le pont, avec les voyageurs, sera encore énorme, en raison de sa valeur surtout.

Tous les pays européens, depuis le Portugal jusqu'à la Russie, en y comprenant la Belgique même et la Hollande, quoique riveraines de la mer du Nord, puis, hors d'Europe, tous les pays d'Extrême Orient mentionnés plus haut, ont donc, dans des mesures diverses, intérêt à voir établir avec le pont le moyen de communication directe souhaité et cherché depuis si longtemps; mais l'Angleterre, c'est manifeste, y a intérêt autant ou plus que tous les autres pays ensemble, sauf peut-être la France.

La France y est aussi tout particulièrement intéressée. Pour elle, il ne s'agit pas seulement de son commerce avec la Grande-Bretagne, il s'agit d'autre chose encore. Le pont, premièrement, s'il est construit, ramènera sur notre territoire, au profit de l'un au moins de nos réseaux de chemins de fer, sinon de deux, le très considérable transit de marchandises anglaises, et même de voyageurs anglais, que la construction du tunnel du Saint-Gothard lui a enlevé; car quelque route définitive que prenne ce qu'on appelle actuellement la malle des Indes; que tout cela continue à prendre la voie de Suez ou se partage comme je l'ai dit plus haut; tout, je le répète, aura inévitablement à passer par le pont, et ainsi par les lignes au moins de notre réseau du Nord. Le pont, en second lieu, amènera sur le territoire français, au profit du même réseau, puis un peu de nos cinq autres, cette notable part du va-et-vient et du trafic de l'Angleterre avec les divers pays du continent qui réclame avec insistance une voie de communication rapide. Or ce double transit, récupéré ou conquis pour la première fois, représente de très grosses sommes, où l'État aura son compte par l'impôt, tandis que beaucoup de nos compatriotes en prendront leur part sous forme, les uns de travail rémunéré, les autres de dividende. Et je ne parle pas ici encore des avantages, des produits, des bénéfices que doit procurer par surcroît à nos nationaux le pont lui-même, en tant que travail à exécuter d'abord, en tant qu'entreprise industrielle ensuite, avec son péage.

III

DIFFICULTÉS D'EXÉCUTION. — RÉSISTANCES. — OBJECTIONS DIVERSES.

Voilà, sans que j'aie besoin d'énoncer ici des chiffres, amplement démontrées, il me semble, l'utilité du pont et sa grande importance commerciale. Venons maintenant aux difficultés que peut présenter ou rencontrer l'exécution de l'œuvre.

Difficultés matérielles d'abord. Sans conclure aussi hardiment qu'on le fit jadis, lorsque Thomé de Gamond émit son idée, aujourd'hui, même après ce qu'on a vu à l'Exposition universelle dernière, même après les merveilleux progrès accomplis, beaucoup de gens, je dis de ceux qui ne sont point sans quelque compétence, doutent toujours que ce travail colossal puisse être exécuté; mais il y en a d'autres, heureusement, d'une compétence tout à fait reconnue, qui le déclarent parfaitement exécutable; et l'on peut, sans avoir des connaissances techniques, à la lumière des simples notions que tout le monde possède, et de certains faits qui les corroborent, décider que les derniers ont raison.

Le pont peut certainement être construit. Qu'il le soit sur les plans de MM. Hersent et Schneider tels qu'on les a vus à l'Exposition de 1889, sur ces plans modifiés, ou sur d'autres, peu importe; et voilà surtout, dans la question, ce qui regarde les hommes compétents. Je vais dire sur quoi peuvent se fonder les incompétents de mon espèce pour croire à la possibilité d'exécution de cette œuvre sans pareille. Et puisque le projet de MM. Schneider et Hersent tient en ce moment la corde, je vais d'abord le faire connaître, dans ses grandes lignes

Ces Messieurs font partir leur pont, sur la côte française, des environs du cap Gris-Nez, près d'Ambleteuse, et le font aboutir, sur la côte anglaise, près de Folkestone. Ils voulaient d'abord utiliser, pour y asseoir deux des piles principales, les rochers du Colbart et du Varne, à peine recouverts d'eau à basse mer, et qui forment dans le détroit deux écueils fort redoutés des marins. Il s'agissait d'ailleurs ainsi de suivre une ligne de fonds très bas, circonstance avantageuse pour l'établissement des autres piles; mais il en résultait un tracé non rectiligne, faisant même un angle assez marqué, et long de 38 kilomètres et demi, lorsque le détroit, dans sa moin-

dre largeur, n'a que 33 kilomètres; de nouveaux sondages, dirigés ces temps derniers pour le compte de la Société du pont par un éminent ingénieur-hydrographe de la marine, M. Renault, autorisé à cet effet par le Ministre des travaux publics, permettent de croire qu'en négligeant le Colbart et en n'utilisant que le Varne, on pourra établir le tracé en ligne absolument droite, ce qui fera gagner 4 ou 5 kilomètres, réduction fort appréciable au point de vue du coût général de la construction.

Le tablier du pont doit être placé à 60 mètres au-dessus des plus hautes eaux, à 67 mètres au-dessus des plus basses. Les piles sur lesquelles il s'appuiera seront en pierre par la base, et, jusqu'à une hauteur de 20 à 27 mètres, hors de l'eau; elles seront en fer pour les 40 mètres de surplus; la partie en pierre formera une masse ayant à sa partie supérieure une surface de 650 mètres carrés; c'est sur cette plate-forme que se trouvera assise la partie métallique de la pile; ces 650 mètres de surface, multipliés par la profondeur, qui variera, selon les fonds, de 45 à 75 mètres, feront en somme, pour ces piliers de base, des volumes de 30,000 à 49,000 mètres cubes, sans compter le volume de la pile en fer s'élevant de 40 mètres au-dessus.

Les piles en question, pierre et fer, devaient être, d'après le projet, espacées de 100, 200, 250, 300, 350 ou 500 mètres, les petites travées se trouvant naturellement vers les bords, les plus grandes au milieu; il devait ainsi y avoir en pleine eau 120 piles; mais c'est là encore une disposition qui paraît devoir être modifiée, à la suite d'études nouvelles et de nouveaux calculs; on parle de ne faire que des travées de 500 mètres et de 300; si l'on cherche encore sur ce point, c'est avant tout parce qu'il y a là une question de plus ou de moins de dépense.

Or, tout cela est-il matériellement possible? Il y a, pour le réaliser, à coup sûr, de grandes difficultés à vaincre : difficultés relatives à l'établissement des piles; difficultés relatives au moyen de soutenir le tablier sur ces larges vides; sans compter qu'il est permis de se demander si le pont, si le tablier spécialement, n'offrira pas aux vents furieux de la Manche une prise susceptible de mettre l'ouvrage achevé en constant péril de destruction ou de très graves avaries.

Pour ce qui concerne les piles, la difficulté n'est évidemment pas insurmontable. C'est, en somme, une question de masse. Les piles

que l'on construit pour les ponts traversant des rivières doivent avoir un volume et un poids proportionnés à la plus grande force connue ou probable des courants auxquels elles auront à résister ; le volume et le poids que MM. Hersent et Schneider donnent aux leurs sont, il faut le croire, et peuvent être dans tous les cas, en proportion de la plus grande puissance que le flot soit susceptible d'atteindre dans le détroit, même aux jours de tempête déchaînée. Ce n'est point parce qu'il en faudra peut-être une centaine que la difficulté augmente; on en édifiera cent aussi bien qu'une. Tout au plus le nombre, dans l'espèce, peut-il constituer une difficulté en raison des profondeurs énormes où il faudra aller asseoir bon nombre de ces immenses piliers, l'eau, sur le parcours à suivre, atteignant des hauteurs de 55 mètres, et, avec les scaphandres ou autres machines en usage, des ouvriers ne pouvant descendre aussi bas sous l'eau pour maçonner; mais on peut, en submergeant au préalable des blocs de rocher, former pour chaque pile, jusqu'à la hauteur voulue, une base informe sur laquelle se maçonnera très solidement le reste. Donc, de ce côté, rien d'impossible. La difficulté est certainement plus grande pour jeter et soutenir solidement sur le vide une longueur de tablier de 500 mètres ; mais cela encore, les hommes compétents le déclarent faisable.

Et sur ce dernier point comme sur l'autre, on n'a plus seulement le témoignage des inductions rationnelles ou des calculs géométriques, on a aussi et surtout, désormais, l'autorité d'un fait, d'un exemple; je veux parler de ce pont du Forth, inauguré, comme je l'ai dit, le 4 mars dernier, et qui est précisément l'œuvre de MM. Fowler et Baker, les deux collaborateurs de MM. Schneider et Hersent dans la confection des plans du pont de la Manche. Or non seulement le tablier du pont du Forth est placé à 360 pieds, à plus de 100 mètres au-dessus du niveau des eaux, c'est-à-dire plus haut que ne le sera, s'il s'exécute, le tablier de notre pont; mais, en outre, ses arches ont un écartement de 1710 pieds, ce qui fait également plus des 500 mètres adoptés par MM. Hersent et Schneider pour le maximum d'écartement de leurs piles. Long seulement de 2 kilomètres et demi, le pont du Forth n'a, il est vrai, que deux arches de cette envergure ; mais qu'importe? Si, au point de vue des piles, on ne peut avancer, avec une entière certitude, que ce qui s'est fait au Forth sera faisable sur la Manche, parce que les profondeurs d'eau, ici et là, sont différentes, on peut conclure,

au moins, parce que cette difficulté spéciale doit se retrouver partout la même, qu'ayant réussi au Forth à jeter un tablier de pont sur des vides de 525 mètres, on réussira, à plus forte raison, à en jeter un sur des vides de 500 mètres au plus, que doivent laisser entre elles les piles du pont de la Manche. En sorte qu'à l'égard du tablier comme à l'égard des piles la difficulté peut être considérée comme résolue.

J'ai dit que beaucoup de gens peuvent se demander, et je crois qu'en effet beaucoup de gens se demandent avec inquiétude si ce pont, une fois construit, résistera à certains vents furieux qui viennent, par moment, à souffler dans la Manche; j'ajoute que d'autres affirment qu'il n'y résistera point, et qu'il sera emporté une fois ou une autre. A ces affirmations osées comme à ces craintes il est facile de répondre.

D'abord le tablier du pont, ses parapets, ses piles et toutes les parties de sa charpente métallique seront à jour, comme la Tour Eiffel, d'où il suit que les vents perdront contre l'obstacle la moitié de leur force. En fait, d'ailleurs, les ponts de notre vallée du Rhône, dont quelques-uns élevés et de construction massive, ont à essuyer, mais supportent depuis longtemps sans broncher, de la part du mistral, ce terrible vent méditerranéen, des assauts certainement aussi violents que ceux qui attendent le pont sur la Manche. Puis enfin, le pont du Forth est là, comme un second argument de fait; car, avec sa charpente moins ajourée et plus massive que celle qu'annoncent les plans de MM. Hersent et Schneider, il paraît ne pas devoir broncher non plus sous des vents de force à peu près égale à celle du vent en question. Tout cela étant, on peut, je crois, déclarer mal fondées les appréhensions et prédictions dont je parle.

Le pont est donc, de soi, parfaitement exécutable; il n'a, ensuite, rien à craindre des vents furieux de la mer. Mais dans cette entreprise les difficultés matérielles, techniques, inhérentes au travail lui-même, ne sont pas évidemment les seules qu'on puisse rencontrer; on rencontrera sans doute aussi des obstacles extérieurs, des oppositions, des résistances, et il ne manque pas de gens pour affirmer que certaines de ces résistances demeureront invincibles.

Premièrement, dit-on, le pont en projet, s'il venait à être construit, serait susceptible de gêner beaucoup la navigation dans le

détroit; or, la mer appartenant à tous, même en ce bras resserré entre la France et l'Angleterre, en dehors de l'Angleterre et de la France, qui peut-être n'empêcheront pas que la voie de communication dont il s'agit soit établie, ayant trop de bénéfices à en tirer, toutes les nations maritimes seront autorisées à réclamer, et frapperont l'entreprise d'un *veto* qu'on ne mépriserait pas sans péril de graves complications internationales. Il y a plus, ajoute-t-on : en supposant qu'aucune autre nation ne réclame, les promoteurs de l'œuvre auront besoin, avant d'y mettre la main, puisque le pont doit déboucher dans les deux pays, d'obtenir l'agrément formel des pouvoirs publics de France et d'Angleterre; or, si du côté des pouvoirs publics français aucune opposition irréductible n'est à prévoir, il faut compter, au contraire, que les pouvoirs publics anglais, malgré les immenses avantages commerciaux qu'il procurerait à la Grande-Bretagne, se montreront intraitables à l'égard du pont, comme ils l'ont été à l'égard du tunnel.

Je vais examiner et détruire, il me semble, ces deux objections nouvelles.

En ce qui concerne la première, MM. Hersent et Schneider l'ont manifestement prévue et ont pris soin de la rendre vaine : il est facile de voir, d'après les plans, que leur pont ne fera obstacle à la navigation ni avec son tablier ni avec ses piles.

Le tablier, d'abord, sera placé, comme je l'ai dit, à 60 mètres au-dessus des eaux les plus hautes. En outre, pour le soutenir sur les larges vides, même de 500 mètres, il n'y aura pas d'arches proprement dites, il n'y aura pas ces arcs inférieurs traditionnels que MM. Fowler et Baker ont encore appliqués au pont du Forth : ce tablier, d'après le plan, va droit d'une pile à l'autre sans aucun support intermédiaire par dessous, et c'est par dessus, s'appuyant en leur centre sur les piles surélevées, que règnent d'immenses arcatures destinées à le soutenir, un peu comme font les câbles dans les ponts suspendus. Ce système est susceptible de procurer la solidité comme l'ancien, il faut le croire, puisqu'il n'a provoqué aucune observation dans les réunions d'ingénieurs auxquelles le projet a été soumis. En tout cas, établi à une pareille hauteur, sans arc, ni bras, ni rien qui obstrue le dessous, ce tablier ne saurait vraiment contrarier la navigation en quoi que ce soit : où sont les cheminées et même les mâts de navire qui aient une semblable hauteur?

Quant aux piles, certaines gens affirment, je le sais, qu'elles formeront dans la mer autant d'écueils; mais cette allégation manque absolument de sérieux. Espacées, en effet, de 300 ou de 500 mètres, aux endroits utiles, sinon dans toute la largeur du détroit, elles laisseront des ouvertures plus grandes que n'est l'entrée de la plupart des ports du monde; elles seront armées en outre, la nuit et aux jours d'épais brouillards, de puissants fanaux électriques qui permettront aux navires de manœuvrer au besoin pour les éviter et pour éviter en même temps les rochers que quelques-unes doivent recouvrir; enfin, brisant ou divisant les eaux, elles donneront naissance à des remous d'autant plus forts que la mer sera plus furieuse; et tout seuls ces remous écarteront d'elles les navires, les poussant au large dans chacune des passes. Il saute donc aux yeux que les piles deviendront pour la navigation, à tous les points de vue, une facilité et un secours au lieu de constituer un péril de surcroît.

Au surplus, sous ce rapport encore, on peut appeler en témoignage le pont du Forth, sous lequel passent désormais, sans accident, tous les navires qui remontent vers le grand port de Sainte-Marguerite Hope, où l'on en voit à l'ancre, à certains jours, plus de mille à la fois, de tous tonnages; et le fait est décisif, comme preuve que les piles du pont en projet ne sauraient entraver la navigation, non plus que son tablier.

Il n'y a donc pas de motif acceptable pour que les nations maritimes et commerçantes, en dehors de la France et de l'Angleterre, cherchent à empêcher l'exécution du grand travail dont il s'agit; si d'aventure, et alors par pure fantaisie jalouse, quelqu'une d'entre elles, le moment venu, s'avisait de réclamer et même de menacer, elle ne trouverait certainement d'écho nulle part. L'Angleterre et la France vont donc pouvoir discuter la question en plein calme, sans s'inquiéter d'autre chose que de l'intérêt général du commerce et de leur propre intérêt : il est bien démontré que ces gouvernements ne risqueront de soulever aucune difficulté internationale, s'il leur plaît d'accorder la double licence dont la Société du Pont ne peut se passer pour se mettre à l'œuvre.

En ce qui concerne notre gouvernement, la question est déjà posée devant lui sous la forme habituelle d'une demande en concession, que la Société a fait remettre à notre ministre des travaux publics. Personnellement très sympathique au projet, il l'a déclaré

et prouvé naguère, le Ministre a transmis cette demande à la Chambre, ce qui est suivre la filière; mais en même temps il a nommé, pour étudier le projet au point de vue technique, une Commission exclusivement composée d'ingénieurs, la plupart inspecteurs généraux des ponts et chaussées, et d'une compétence indiscutable. Comme il était naturel qu'elle le fît, cette Commission a commencé par charger une délégation d'aller visiter le pont du Forth, que l'on inaugurait sur ces entrefaites; après avoir examiné dans tous ses détails le magnifique travail de MM. Fowler et Baker, cette délégation est revenue, charmée, paraît-il, de ce qu'elle a vu, de ce qu'elle a constaté. La Commission à son tour, éclairée encore par les derniers sondages que vient de faire M. Renault, ingénieur hydrographe de la marine, déposera sous peu son rapport, et il n'est guère douteux que ce rapport conclura, selon son objet, à la possibilité matérielle d'exécuter le pont.

Nos Chambres auront ensuite à se prononcer; et si la Commission technique a déclaré dans son rapport que le pont peut être construit, elles n'auront vraiment qu'à accorder la concession sollicitée, c'est-à-dire l'autorisation nécessaire; pour croire qu'elles statueront autrement, il faudrait les supposer insoucieuses de l'honneur et des intérêts de la France.

Intéressée à ce que le pont se construise, d'abord à cause de son commerce particulier avec l'Angleterre, puis pour ramener ou amener sur son territoire une bonne part du gros trafic que font nos voisins d'outre-Manche avec l'Europe et avec beaucoup de contrées hors d'Europe, la France trouvera, comme l'Angleterre, d'ailleurs, dans l'exécution du prodigieux travail, deux autres profits non méprisables : sa part du produit de l'exploitation, puisque la Société est et restera mi-partie française et anglaise, et sa part encore du bénéfice industriel que doit produire la construction elle-même, car il est convenu que, pour les matériaux à employer, ainsi que pour la main-d'œuvre, l'ouvrage se partagera également entre les deux pays; environ 500,000 tonnes d'acier avec 2 millions de mètres cubes de pierre, ciment ou béton, à préparer et à mettre en place, c'est, pendant dix ans, car il faudra ce temps pour mener l'œuvre à terme, de l'activité pour nos carrières, nos mines de fer, nos usines métallurgiques et autres; c'est de l'occupation, pendant la même période, pour des milliers de nos travailleurs de plusieurs catégories. La France, enfin, est intéressée d'honneur à ce que ce

pont, travail d'une grandeur sans pareille, et qui fut une conception française, demeure dans l'exécution, pour moitié au moins, une œuvre française.

On tâchera de persuader à nos sénateurs et à nos députés que notre cabotage et toute notre marine marchande recevraient, par suite de la construction du pont, un coup sensible, peut-être un coup mortel, qui atteindrait aussi indirectement notre marine de guerre. Or il faut, premièrement, considérer en tout quel est pour le pays le plus avantageux, et, quand un intérêt supérieur commande, savoir lui sacrifier au besoin des intérêts particuliers, même considérables; quand il s'est agi, par exemple, d'établir les chemins de fer, on ne s'est arrêté, en France ni nulle part, devant les doléances de mille entreprises de transport, de terre ou d'eau, que l'adoption du nouveau mode de locomotion allait ruiner de fond en comble et faire disparaître, leurs bénéficiaires ayant eu, au surplus, la ressource d'entrer avec leurs capitaux, s'ils l'ont voulu, dans les sociétés formées pour la construction et l'exploitation des voies ferrées; en outre, et au vrai, ni le cabotage, ni même la marine marchande, chez nous pas plus qu'ailleurs, n'auront sérieusement à souffrir de l'établissement du pont sur la Manche, ce pont ne devant prendre, comme on le verra plus loin par des chiffres précis, qu'une partie de ce qui transite ou peut transiter à travers le détroit.

Peut-être dira-t-on encore à nos législateurs et à nos gouvernants que l'acquiescement des pouvoirs publics anglais, aussi indispensable que le leur, reste douteux, incertain tout au moins; que dès lors il est inutile, et pourrait devenir imprudent, de résoudre ici la question d'une façon quelconque, avant d'avoir bien su qu'on la résoudra chez nos voisins de la même manière. Je sais réellement des gens qui là-dessus pensent et parlent de cette façon peu fière. J'ose espérer que, s'ils se font entendre dans nos enceintes législatives, lors de la discussion de la demande en concession, ces conseils d'excessive réserve ne seront pas écoutés. En quoi, pour se prononcer sur un objet qui l'intéresse, l'Angleterre y fût-elle également intéressée, en quoi la France officielle a-t-elle besoin d'aller prendre langue de l'autre côté du détroit? Dans l'espèce, elle aura à consulter, avec le bien général du commerce, ses propres convenances, comme l'Angleterre consultera les convenances britanniques, fort au-dessus même du bien général du commerce. Les premiers saisis, nos pouvoirs publics devront statuer les premiers et à

leur heure, sans s'inquiéter de ce que croira devoir faire après eux le gouvernement d'outre-Manche, quand même leur décision devrait demeurer lettre-morte, par suite d'une décision contraire rendue sur les bords de la Tamise. La dignité, pour un peuple, consiste avant tout à se résoudre en pleine liberté et indépendance. On peut être sûr que les Anglais, pour émettre un avis sur ce point, ne s'inquiéteront pas du nôtre le moins du monde.

Il n'est donc aucunement supposable, je ne veux pas au moins supposer que notre gouvernement et nos Chambres se montreront contraires au projet de pont qui leur est soumis et refuseront la concession sollicitée.

Voyons maintenant ce qu'il est, sur le même point, rationnel d'attendre de la Grande-Bretagne, et si vraiment, comme quelques-uns l'assurent, il y a lieu de craindre qu'on n'y veuille pas plus du pont qu'on n'y a voulu du tunnel.

En ce qui concerne le tunnel, l'aversion et l'opposition jusqu'ici inflexibles des Anglais s'expliquent, en somme, dans une certaine mesure; par cette voie de communication souterraine, à tort ou à raison, les Anglais craindraient de voir déboucher quelque jour une armée d'invasion. Cette terreur, dont nos voisins sont hantés, on l'a bien vu encore le 5 juin dernier à la Chambre des communes; cette terreur, s'il est permis de la déclarer non fondée, je ne pense pas qu'on puisse la traiter de puérile, et pour mon compte je la proclame très respectable. Les autorités militaires anglaises estiment, en tout cas, que, pour parer à tout péril, si le tunnel venait à être percé, il y aurait lieu d'élever autour de son ouverture un vaste système de fortifications, exigeant une garnison de 8,000 à 10,000 hommes, le tout ne dispensant même pas d'augmenter dans une mesure considérable l'effectif de l'armée anglaise de terre, et obligeant du même coup à substituer, comme mode de recrutement de cette armée, la conscription, c'est-à-dire le service obligatoire, aux engagements volontaires, qui jusqu'à ce jour ont suffi à en remplir les cadres. Voilà pourquoi le gouvernement et le parlement britanniques se sont montrés, avec les chefs militaires, persévéramment hostiles au tunnel. Et l'on ne doit pas être surpris que les hommes d'État, tories ou wighs, avant tout patriotes, qui ont présidé successivement aux destinées de l'Angleterre depuis que la question est posée, aient refusé de procurer à leur pays les très grands avantages commerciaux indiqués ci-dessus, au prix de

dépenses qui grèveraient tout de suite et considérablement le budget national, au prix encore d'un changement d'organisation militaire qui, en bouleversant les habitudes anglaises, finirait aussi par imposer à la nation de très lourdes charges.

Mais l'idée d'un pont n'a pas rencontré, de l'autre côté du détroit, autant de répulsions instinctives ni autant d'hostilités réfléchies que l'idée du tunnel : une voie de communication à ciel ouvert ne pouvait éveiller les mêmes craintes qu'une voie de communication souterraine. Le pont, en outre, d'après les plans de MM. Hersent et Schneider, aura des travées de bout tournantes, qui joueront le rôle des ponts-levis d'une forteresse, et permettront d'interrompre sur chaque bord, sans rien détruire, aussi souvent et pour tout le temps qu'on voudra, par un vide large au besoin de 200 ou 300 mètres, la communication établie; en sorte que malgré son rattachement au continent, la Grande-Bretagne se sentira absolument à l'abri d'un coup de main, à l'abri de cette invasion redoutée, quoique peu vraisemblable.

C'est ce que le bon sens anglais a compris à merveille, et tout de suite. Aussi, depuis que MM. Schneider et Hersent ont repris le vieux projet, depuis qu'avec l'autorité qui s'attache à leurs noms ils en ont placé les plans prestigieux sous les yeux du public, à l'Exposition dernière, il s'est fait chez nos voisins d'outre-Manche, encore plus que chez nous, un mouvement d'opinion très décidé en faveur de l'idée d'une communication directe. On a vu lord Wolseley, le général en ce moment le plus écouté de l'Angleterre, et l'adversaire le plus résolu du tunnel, déclarer dans une lettre devenue publique qu' « il y a infiniment moins d'objections à faire à la construction d'un pont sur la Manche qu'à la construction d'un tunnel sous cette mer ». Et après cette déclaration décisive, comme pour en préciser la portée, pour la corroborer en quelque sorte et pour y associer la marine avec l'armée, un amiral et un général anglais sont entrés ensemble dans le conseil d'administration de la Channel Bridge Company : l'amiral sir George Willes, naguère commandant en chef de la flotte britannique dans la Manche, et le général sir Andrew Clarke, inspecteur général des fortifications au Ministère de la guerre. On ne peut nier que l'adhésion et la collaboration de ces deux personnages officiels de l'Angleterre ne soit, pour l'entreprise du pont, d'une signification considérable.

Il y a mieux encore. Dans la séance de la Chambre des communes

du 5 juin, où la demande relative au tunnel a été repoussée pour la quatrième fois, et, peut-on croire, d'une façon définitive, on a voulu savoir si le gouvernement et le Parlement sont opposés à tout moyen de communication directe entre l'Angleterre et le continent, c'est-à-dire, puisqu'il ne peut y avoir que deux moyens, au pont comme au tunnel. Et voici ce que le président du Board of Trade, sir Michaël Hiks Beak, a répondu au nom du Cabinet ainsi invité à s'expliquer :

« On cherche à m'arracher, au nom du gouvernement, la déclaration que nous sommes déterminés à refuser notre autorisation à tous moyens de communication entre la France et l'Angleterre, autres que le service par mer. Tout ce que je puis dire, c'est que j'espère ne jamais me rendre coupable de faire une déclaration aussi absurde et ridicule. »

Ainsi, même ce ministre tory, devant un parlement tory, mot qui, dans l'espèce signifie surtout patriote, ou chauvin renforcé, même ce ministre, devant un semblable parlement, déclare ridicule et absurde la velléité qu'on prête à lui et à son parti de repousser tout moyen de communication autre que le service par mer, la velléité, au vrai, de repousser le pont, unique mode de communication qui reste, le tunnel étant écarté encore une fois. S'il doit y avoir absurdité et ridicule à repousser *a priori* ce second moyen de communication directe, c'est que l'idée du pont est acceptée en principe. Le ministre l'a d'ailleurs laissé entendre plus clairement encore. « Il peut, » a-t-il ajouté, « être présenté pour la traversée du canal des méthodes actuellement inconnues, et qui nous paraissent pour le moment impraticables ; mais la construction du pont du Forth, observe-t-il, aurait, à coup sûr, paru impraticable à nos ancêtres... » Et il dit en terminant : « Lorsque ces propositions se produiront, elles devront être examinées et jugées sur leurs mérites. »

Ce qui doit se traduire de la sorte : « Si vous nous présentez un projet de pont qui supprime visiblement tous les périls que nous trouvons au tunnel, et qui ne nous laisse aucune crainte, nous vous accorderons licence de le construire. »

Oui, la cause est gagnée en principe, même en Angleterre. Le jour où la question sera directement posée devant le Parlement avec une demande en concession pareille à celle qui suit son cours auprès de nos Chambres, le chauvinisme anglais invoquera certainement contre le pont les raisons qui ont fait repousser le tunnel ;

mais tout porte à croire que le chauvinisme verra cette fois ses efforts échouer. Pour combattre l'idée de cette voie de communication directe, on mettra en avant aussi, chez nos voisins comme chez nous, l'intérêt du cabotage et de la marine marchande; mais il est démontrable, et il sera aisément démontré qu'en Angleterre, l'existence de la marine marchande et du cabotage est, moins que chez nous encore, menacée par l'établissement de la communication directe. Il y a donc lieu d'espérer que de l'autre côté aussi bien qu'en deçà du détroit, l'autorisation nécessaire pour la construction du pont sera accordée. Cette autorisation doit paraître d'autant plus certaine, que le parti dit libéral, par la bouche de son grand chef, M. Gladstone, s'est engagé sur ce point, dans la fameuse séance du 5 juin, bien plus énergiquement et bien plus formellement encore que ne l'a fait le parti tory par la bouche d'un de ses ministres. Or, le parti dit libéral peut revenir au pouvoir d'un moment à l'autre, et ne tardera peut-être pas beaucoup à y remonter. A n'en pas douter, l'agrément nécessaire du gouvernement anglais, s'il n'avait pas été obtenu avec le parlement et le ministère actuels, le serait dès le jour où un parlement nouveau ramènerait au pouvoir M. Gladstone et son parti politique.

IV

LA QUESTION ÉCONOMIQUE — L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE

J'arrive à la dernière partie de cette étude, et non à la moins importante; j'aborde, car il le faut bien, le côté économique de la question. J'ai dit que la grande œuvre du pont sur la Manche se double forcément d'une entreprise industrielle, car, quelques avantages qu'en doivent retirer l'Angleterre et la France, sans compter beaucoup d'autres pays, on ne saurait demander, même à ces deux États, intéressés ici entre tous, d'assumer ensemble ou séparément la totalité ni une part quelconque de la dépense de construction, en sorte que le gros capital nécessaire pour mener le travail à terme devra être entièrement fourni par la fortune privée. J'ai avancé aussi que ce capital, si gros qu'il le faille, ne constituerait pas un obstacle plus que le reste; il ne constituera pas un obstacle, je l'affirme de nouveau, parce que le pont, avec son péage, donnera certainement un produit proportionné à son coût, un produit sus-

ceptible de rendre l'entreprise largement productive, et par conséquent susceptible d'attirer les capitaux, grands et petits, en quête de placements fructueux. Mais ceci a besoin de démonstration, et je vais le démontrer, ce qui ne sera ni long ni difficile.

Et d'abord, que peut coûter la construction du pont?

Dans leur projet, qui donne à l'ouvrage, à cause des deux coudes qu'il comporte, une longueur d'environ 38 kilomètres, MM. Hersent et Schneider évaluent la dépense à 850 ou 900 millions, et les hommes les plus compétents estiment que leurs calculs sont très sérieusement établis.

Il s'est fait récemment dans le détroit de nouveaux sondages, tendant à changer, pour le raccourcir, s'il est possible, le tracé choisi d'abord comme ayant des fonds résistants et relativement peu bas, et comme permettant d'utiliser, en les prenant pour solides assises de deux piles, les deux rochers de Colbart et de Varne, que les basses mers laissent presque à fleur d'eau. Il paraît résulter de ces derniers sondages qu'en négligeant le Colbart, et en n'utilisant que le Varne, on aurait, sans aucun coude à faire, sur une ligne absolument droite, tout aussi bien que sur le tracé primitif, des fonds convenables pour recevoir et supporter les piles; quant au trajet, il se trouverait ainsi abrégé de 4 à 5 kilomètres, ce qui diminuerait la dépense de 100 millions au moins.

Quoi qu'il en soit sur ce point, comme il est rare que les prévisions du devis le mieux fait ne soient pas dépassées, il est préférable, même avec le raccourcissement possible du tracé, afin de n'être pas exposé aux mécomptes, il est prudent, dis-je, de tabler sur un coût de 900 millions, et même de le majorer encore de 100 millions, c'est-à-dire jusqu'au milliard, pour y faire entrer les intérêts qui devront être servis au capital pendant la période de construction.

Un milliard, à 5 0/0, donnerait 50 millions d'intérêt. Or, quoique les placements à 5 0/0, entourés de quelque sécurité, se fassent très rares, il est toujours admis que les capitaux placés dans l'industrie, sans autre garantie que les entreprises mêmes dans lesquelles ils s'engagent, doivent rapporter fort au-delà de 5 0/0. Pour que l'entreprise du pont sur la Manche puisse tenter et attirer la petite épargne, comme les gros capitalistes, il faut donc qu'elle soit capable de donner un produit net très supérieur à 50 millions. Eh bien! d'après des calculs basés sur des faits et des chiffres certains, il y a lieu de compter au moins sur le double.

On peut déterminer très approximativement, et je vais dire tout à l'heure, quelles quantités de voyageurs et de marchandises prendront le pont dès qu'il sera construit, pour traverser le détroit dans les deux sens. MM. Hersent et Schneider ont dû se préoccuper, non pas seulement de ce qui serait tout de suite, mais de ce que pourrait exiger l'avenir; c'est pourquoi ils ont cherché à donner à leur pont la plus grande capacité de transit possible; dans ce but, ils avaient d'abord songé à le faire assez large pour recevoir deux doubles voies ferrées; mais ils ont promptement abandonné cette idée, dont la réalisation aurait entraîné un trop gros surcroît de dépense, et ils s'en sont tenus à la largeur qu'exige la double voie ordinaire, avec d'autant plus de raison que, tous calculs faits, cette double voie paraît devoir, dans l'avenir comme aujourd'hui, suffire aux besoins du transit.

Rien n'empêche, par exemple, de faire partir des trains de chaque bout du pont toutes les 15 minutes; cela donne, dans chaque sens, 4 trains par heure, ou 96 trains par jour, et en tout, par jour, dans les deux sens, 192; il sera même aisé, si cela devient nécessaire, de pousser la circulation jusqu'à 100 trains par jour dans chaque sens, jusqu'à 200 trains en tout dans la journée. En comptant là-dessus 30 trains de voyageurs, à 400 personnes par train, on arriverait à transporter par jour 12,000 personnes; il resterait 170 trains par jour pour les marchandises, ce qui, à 500 tonnes par train, ferait journellement 85,000 tonnes. Puis, en ne supposant même que 300 jours de fonctionnement par année (en Angleterre tout chôme les dimanches et jours de fête), on aurait en définitive pour un an les deux chiffres que voici :

Voyageurs, 12,000 × 300 = 3,600,000
Marchandises, 85,000 tonnes × 300 = 25,500,000 tonnes.

Telle sera donc la capacité de transit du pont conçu par MM. Hersent et Schneider, avec la seule double voie qui existe sur les grandes lignes de chemins de fer.

Avec la même double voie le tunnel parallèlement projeté donnerait passage à infiniment moins de marchandises et de voyageurs; en raison des deux pentes opposées et très raides qu'il comporterait, puisqu'il aurait à descendre à 65 ou 70 mètres au moins sous le sol, on ne penserait pouvoir y faire circuler par jour que 40 trains, en tout, portant chacun une charge maxima de 100 tonnes. On voit

l'énorme différence : en supposant 5 trains seulement de voyageurs, qui à la rigueur peuvent être supposés transportant aussi chacun 400 personnes, cela ferait par jour 2,000 voyageurs, et par an 600,000, chiffre égal, ni plus ni moins, au minimum d'aujourd'hui ; quant aux marchandises, 35 trains à 100 tonnes donneraient par jour 3,500, et par an 1,750,000 tonnes. C'est ici surtout que la différence apparaît, qu'éclate au point de vue de la capacité du transit la supériorité du pont, et, disons-le hardiment, la complète insuffisance du tunnel. Les Anglais en général repoussent le tunnel comme dangereux pour leur sécurité nationale ; le commerce, on le voit, doit le repousser comme restant de beaucoup au-dessous de ses besoins même actuels, sans parler de ses besoins à venir.

Pour le pont, on n'a point à souhaiter plus qu'il n'assure, car cela répond, on va le voir, à beaucoup plus que les besoins actuels, et laisse aux progressions de l'avenir une marge sûrement suffisante.

Actuellement, en effet, le mouvement annuel des voyageurs, dans les deux sens, entre le continent et la Grande-Bretagne, n'atteint pas un million. Evidemment il s'accroîtra, et fera sans doute plus que doubler, par le fait de l'établissement de cette voie rapide, évitant les transbordements et le mal de mer ; mais il pourrait, sans que le pont devînt insuffisant, quintupler et sextupler même ; on ne peut guère supposer qu'il s'accroisse dans une proportion plus forte.

En ce qui concerne les marchandises, je rappellerai que le commerce total de l'Angleterre, que son commerce avec le monde entier, se chiffre annuellement par environ 44 millions de tonnes, ayant une valeur estimative de 16 milliards, savoir :

Importation,	12 millions de tonnes,	valant	7 milliards.
Exportation,	31 —	—	9 —

Ces 44 millions de tonnes se divisent encore, chose bonne à dire, en 30 millions de tonnes de marchandises lourdes, volumineuses, encombrantes, mais valant peu, puisqu'elles ne sont comptées sur le tout que pour 850 ou 900 millions de francs, le reste, 14 millions de tonnes, comprenant les marchandises de peu de volume et de peu de poids, mais de grande valeur, et se comptant pour plus de 15 milliards dans la valeur totale.

Au point de vue du pont, il n'y a évidemment à s'occuper, sur les 44 millions de marchandises ci-dessus, que de celles qui viennent d'Angleterre sur le continent européen, pour s'y arrêter ou seule-

ment pour le traverser, et de celles qui, du continent ou à travers le continent, vont en Angleterre. Ce va et vient, d'après les chiffres officiels fournis par le *Board of Trade*, s'élève à 14 millions de tonnes de marchandises diverses, qui, au point de vue de leur valeur intrinsèque, sont divisées et classées de la manière suivante :

1re classe	(1,500 fr. la T, ou au-dessus).	3,700,000	tonnes
2e —	(500 à 1,500 fr. la T, 1,000 fr. en moyenne).	2,400,000	—
3e —	(400 à 500 fr. la T,).	400,000	—
4e —	(au-dessous de 400 fr. la T,).	7,500,000	—

On peut estimer que la presque totalité des marchandises de la première et de la deuxième catégorie, et quelques-unes encore de la troisième, profiteront de la voie économique ainsi qu'accélérée du pont, qui par surcroît fait disparaître à peu près tout péril de bris et de détérioration pour les objets fragiles. Il y aurait ainsi, dans l'état actuel du trafic, pour payer au pont un droit de transit, 6 millions de tonnes au minimum. Le surplus, soit 8 millions de tonnes, resterait pour se partager entre les diverses entreprises de transports maritimes qui existent ou peuvent naître, constituant ce que l'on appelle la marine marchande; par conséquent, rien qu'avec leur part sur cette portion du trafic total de l'Angleterre, sans compter les 30 autres millions de tonnes du commerce anglais qui n'ont point à franchir la Manche ou la mer du Nord, et que le pont ne saurait leur disputer dans aucune mesure, les entreprises en question auraient encore de l'ouvrage; il est donc visible par là que la marine marchande, anglaise ou française, n'est point, tant s'en faut, comme le prétendent certains, menacée par l'établissement du pont d'une ruine complète.

La Société du Channel-Bridge, pour être plus sûre de ne pas se tromper, ne base même point les calculs tendant à évaluer approximativement ses recettes, sur les 6 millions de tonnes qui semblent, avec presque certitude, devoir lui revenir tout de suite, et en attendant mieux; elle ne veut compter que sur 5 millions de tonnes, ainsi décomposées :

1re classe.	3,000,000	tonnes.
2e classe.	1,800,000	—
3e classe.	200,000	—

Le Pont devant déuelppper, à coup sûr, entre le continent et la Grande-Bretagne, le transit des marchandises de ces trois catégo-

ries, presque autant que la circulation des voyageurs, les 5 millions de tonnes sur lesquelles la Société compte, et base le calcul de ses recettes probables, constitue, c'est visible, un minimum qui sera infailliblement et notablement dépassé.

Quant aux tarifs à appliquer, la Société s'arrête, provisoirement au moins, aux chiffres suivants : pour voyageurs, 12 francs par personne, soit qu'il n'y ait qu'une classe, et par conséquent un prix unique, soit que la moyenne du prix, s'il y a plusieurs classes, puisse être évaluée à ce chiffre; pour les marchandises, 25 francs par tonne sur celles de la 1re classe, 20 francs par tonne sur celles de la 2e classe, 12 francs par tonne sur celles de la 3e classe.

Ces tarifs étant appliqués, voici, pour les voyageurs et les marchandises, quelles seraient les recettes annuelles :

Voyageurs. .	1,000,000 à 12 francs par P. . .	12,000,000 fr.
Marchandises.	3,000,000 T à 25 francs la T. . .	75,000,000 »
»	1,800,000 T à 20 francs la T. . .	36,000,000 »
»	200,000 T à 12 francs la T. . .	2,400,000 »
	Total.	125,000,000 »

Sans compter le temps gagné, et la sécurité, comme les autres avantages dont il a été question ci-dessus, que procure ce mode de transit, on peut dire qu'avec ces tarifs il ne se payerait pas plus pour les voyageurs, et que pour les marchandises il se payerait, en moyenne, moitié moins qu'il n'est payé aujourd'hui. C'est une économie se chiffrant, je le répète, par des centaines de millions, dont le commerce bénéficiera d'abord, et dont il fera certainement bénéficier en partie les consommateurs.

La Société aura des frais généraux, des dépenses d'administration, d'exploitation et d'entretien. Mais si l'on considère qu'il s'agit ici d'une simple voie ferrée, longue de 45 à 50 kilomètres au plus, y compris les deux rampes d'accès, sans matériel roulant, puisque le matériel roulant appartiendra aux Compagnies de chemins de fer qui transporteront voyageurs et marchandises, et sans nombreux personnel, car un personnel nombreux serait inutile, on comprendra que ces frais et dépenses ne pourront s'élever à un bien gros chiffre; en les évaluant à 25 millions par an, on les compte certainement assez haut. Ces 25 millions défalqués du produit brut, il restera 100 millions pour rémunérer le capital employé.

Dix pour cent! 10 0/0 dès le début, avec les accroissements

rationnels en perspective! On ne peut guère attendre mieux de l'entreprise industrielle la plus productive. Où sont même, aujourd'hui, les affaires qui rapportent un pareil intérêt?

Conclusion : le capital nécessaire pour mener à terme ce travail gigantesque, mais souverainement utile, sera on ne peut plus aisé à trouver. Parmi les difficultés que présente la magnifique entreprise, aucune, donc, n'est insurmontable. Tous ceux, par conséquent, qui ont encore devant eux dix à douze années de vie, peuvent se promettre de voir le pont sur la Manche achevé et mis en service.

ATTALE DU COURNAU.

UNE UNIVERSITÉ AU MOYEN AGE [1]

Après les ordres mendiants, l'Université rencontra au seizième siècle, d'autres adversaires dans la Compagnie de Jésus, qui, pendant vingt ans, essaya vainement de prendre pied en France malgré la protection de la Cour et du cardinal de Lorraine. Dès l'origine, les Jésuites eurent contre eux le Parlement, la Sorbonne, l'Archevêque de Paris, du Bellay, le clergé séculier et les autres ordres monastiques.

Ce n'est qu'en 1561, après le colloque de Poissy, que cet ordre fameux s'installa réellement en France. L'Université de Paris lui fit une opposition ouverte qui fut réciproque. La Compagnie de Jésus était forte de la protection des Papes; elle recueillait les bénéfices de son habileté qui lui avait fait inscrire dans ses statuts, à côté des trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance qui sont communs à tous les ordres religieux, un quatrième vœu qui lui est spécial : *le vœu de dévouement absolu au Saint-Siège.*

Au surplus, l'ordre des Jésuites se défendait de lui-même, tant par le grand nombre d'hommes éminents qu'il sut attirer dans son sein que par l'excellence de son enseignement. Déjà, au seizième siècle, on reconnaissait la supériorité de la méthode des Jésuites, préconisant le *débat oral*, sur celle de l'Université, où le régent conserve presque toujours la parole et où les compositions sont le plus souvent écrites. En outre, tandis que de grandes divergences de méthodes et de doctrines régnaient dans les dix-sept Universités qui existaient au seizième siècle, les Jésuites bénéficiaient de l'unité parfaite de l'enseignement qu'ils professaient dans les vingt collèges français, dans les deux cent-cinquante collèges disséminés

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1890.

dans le monde entier, qu'ils possédaient cinquante ans environ après la fondation de leur ordre.

Enfin les Jésuites, ne se contentant pas d'instruire donnaient à l'éducation, à la science des belles manières des soins minutieux que dédaignait l'Université et qui plaisaient aux grandes familles du temps. D'un manuel de civilité en usage dans leurs collèges au seizième siècle, nous tirons les préceptes suivants : « En parlant à des dignitaires, fléchir de temps à autre la genou. — Eviter de se gratter la tête. — Ne pas tenir les pieds écartés. — A table, *poculum a dextris, ad lævam panis.* — Baisser les yeux en buvant : *bibere intortis oculis illiberale est.* — Couper la viande en petits morceaux, *carnem minutim in quadra dissere*, etc.

La querelle de l'Université et des jésuites se poursuivit avec des alternatives diverses. Pour montrer à quel degré d'acuité elle était arrivée, nous nous bornerons à mentionner une harangue du recteur à la reine, sous la date du 12 mars 1644, dans laquelle il osait traiter la compagnie de Jésus de « parricide des roys » et de « mère et nourrice de monstres. »

*
* *

Au seizième siècle, l'Université de Paris a rang de prince. — Tous les écoliers sont nobles; ils portent l'épée; on leur dit *monsieur* et à la rigueur *messire*, à leurs femmes *mademoiselle* ou *madame*.

Quand les écoliers voyagent, les fermiers sont tenus de leur louer, aux prix ordinaires, tous les chevaux dont ils ont besoin.

Ils arrivent dans une ville où toutes les hôtelleries sont pleines : les bourgeois sont obligés de leur procurer un logement.

Le propriétaire de la maison ne peut déloger un écolier du logement qu'il y occupe.

Les artisans qui l'incommodent soit par du bruit, soit par de mauvaises odeurs, sont contraints de changer de demeure.

L'écolier qui tue et mange les volailles de son voisin, quand elles s'approchent du lieu de ses études, n'a qu'à s'en confesser et à rembourser la valeur, pour n'avoir plus rien à craindre de la justice civile.

Les écoliers jouissent de tous les privilèges inhérents aux villes dans lesquelles ils étudient. Ils n'y supportent aucune charge, ni octroi, ni aides, ni subsides.

Ils ne sont pas tenus de dettes antérieures à leur solidarité. Pour celles contractées depuis, leurs créanciers doivent les assigner jusqu'à trois fois.

Lorsqu'ils sont eux-mêmes créanciers, leurs créances passent avant toutes les autres.

Dans aucun cas, on ne peut saisir leurs livres.

Le père d'un écolier ne peut être cité en justice durant le temps pendant lequel il va visiter son fils dans sa ville universitaire.

Le juge ne peut faire arrêter un écolier dans l'enceinte de son collège.

« Qui se prend à un écolier, se prend à tous. »

Si un écolier a battu un ecclésiastique, il peut être relevé de l'excommunication par ses supérieurs.

Un écolier distingué qui commet un meurtre, obtient facilement grâce.

Leurs domestiques participaient à ces privilèges, de telle sorte que beaucoup ne demandaient pas d'autres gages.

Pour en finir de cette longue nomenclature, nous dirons que Rebuffe (*De scholasticorum privilegiis*) a consigné jusqu'à 180 privilèges des écoliers!

VII. — Quartier de l'Université; Moeurs et Coutumes.

C'est sur la rive gauche de la Seine, sur l'emplacement du quartier latin d'aujourd'hui, que l'Université est née, a vécu et grandi. D'abord groupée dans les alentours de Notre-Dame et de Sainte-Geneviève, elle ne tarda pas à s'espacer sur le vaste périmètre compris entre la Seine et l'enceinte de Philippe-Auguste. Cette enceinte commençait à l'est au pont de la Tournelle, longeait les rues des Fossés-Saint-Bernard et des Fossés-Saint-Victor, contournait l'abbaye Sainte-Geneviève, le cloître des Jacobins, descendait de la porte Saint-Michel à la porte de Buci, et se terminait à la porte de Nesles.

Ce grand espace était loin d'être complètement bâti; on y remarquait des terrains incultes, des prairies, de nombreux clos de vignes, notamment celui du clos-Bruneau. Au quartier de l'Université, il faut rattacher, bien que situés en dehors de l'enceinte de Philippe-Auguste, les fameux Prés-aux-Clercs, intimement liés à l'histoire de l'Université et qui furent pour l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés

d'un si dangereux voisinage : *Quod pratum miseris monachis sancti Germani pratensis hydra fuit*, dit le bon P. du Breul.

Il y avait le grand Pré-aux-Clercs, et le petit.

Ce dernier, d'une superficie d'environ trois arpents, occupait l'emplacement compris actuellement entre les rues de Seine, Jacob et Bonaparte. Il était limité au nord par la rue des Marais; à l'ouest par le canal de la Noue ou Petite-Seine (aujourd'hui rue Bonaparte); au midi, par un chemin longeant les fossés et la rue du Colombier: à l'est, il présentait un angle rentrant dont les limites sont peu connues. Entouré de fossés d'un entretien onéreux, objet d'usurpations continuelles, réceptacle d'immondices de toutes sortes, il fut aliéné en 1540 par l'Université; cette vente fut cassée en 1552; et à partir de cette époque, le petit Pré-aux-Clercs, morcelé, commença à se couvrir d'édifices et de jardins.

Le grand Pré-aux-Clercs avait une étendue de 30 arpents deux tiers soit 10 hectares 50 ares. Il avait pour base le chemin qui longeait le fossé occidental de l'abbaye, et s'étendait parallèlement à la Seine, sous forme d'une langue de terre allongée et rétrécie à son extrémité. Il était traversé, dans le sens de sa longueur, par un chemin qui n'est autre que la rue de l'Université actuelle, et son angle extrême vers le couchant s'arrêtait à un point qui serait maintenant au-delà de la rue de Courty, à quelques pas du Palais-Bourbon.

L'Université qui se glorifiait d'une origine bien antérieure à celle que nous avons dû lui assigner, prétendait que sa possession des Prés-aux-Clercs remontait au temps de Charlemagne. Quoi qu'il en soit, elle en était authentiquement propriétaire sous Louis-le-Jeune. Et jamais propriétaire ne fut plus jaloux de ses droits.

Il faudrait des volumes pour raconter l'histoire des contestations incessantes dont ces prairies furent l'occasion entre les écoliers d'une part, et les moines de Saint-Germain de l'autre. Quand cette fougueuse jeunesse voulait se délasser de ses arides études, c'est au grand Pré-aux-Clercs qu'elle accourait en bandes, par la porte de Buci. Et quelle façon avait-elle de se distraire! A la date du 11 janvier 1269, l'évêque de Paris jette un curieux jour sur leurs amusements : *Quod de die et nocte multos vulnerant atrociter, interficiunt, mulieres rapiunt, opprimunt virgines, hospitia frangunt, necnon latrocinia et multa alia enormia, Des odibilia, sœpe et sœpius committunt.*

*
* *

Le 10 mai 1278, eut lieu une véritable bataille rangée. L'abbé de Saint-Germain avait élevé à l'entrée du Pré-aux-Clerc de petites constructions qui en rétrécissaient le chemin. Les écoliers les abattirent. Aussitôt fondirent sur eux les gens de l'abbaye, au cri de : *à la mort, à la mort des Clercs!* tandis que d'autres hommes aux gages de Saint-Germain se postaient aux portes de Buci et de Nesles pour couper la retraite aux écoliers. Mais ceux-ci n'avaient nulle envie de fuir, ils acceptèrent le combat qui fut sanglant. Un bachelier ès arts, Gérard de Dôle, et Jourdan, fils de Pierre le scelleur, tombèrent, mortellement frappés. Un autre, Adam de Pontoise, perdit un œil dans la bagarre.

L'Université poursuivit une réparation éclatante du sang versé. Elle s'adressa au cardinal Simon, légat du Pape, menaçant « de fermer, si, sous quinze jours, les meurtriers n'étaient pas justement punis ». Le roi donna large satisfaction aux plaignants; en outre de la mort des coupables, il obligea l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à faire amende honorable à l'Université, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, et à lui servir une rente assez considérable en guise d'amende.

Les rapports entre les moines et les écoliers étaient encore aigris par cette circonstance que l'abbaye avait droit de justice sur les Prés-aux-Clercs; en 1314, Louis-le-Hutin l'avait même confirmée dans cette prérogative. Mais, à la suite d'une rixe nouvelle, le roi, finissant par où il aurait dû commencer, se saisit de la justice du Pré (22 mai 1318) et la conserva jusqu'en 1345, époque à laquelle intervint entre l'Université et Saint-Germain une transaction réglant leurs rapports et leurs droits respectifs.

Cette dernière rixe avait eu pour cause un plaisir bien innocent : la pêche à la ligne! Les écoliers s'obstinaient à vouloir pêcher, malgré les défenses des moines, dans les fossés très poissonneux qui longeaient le Pré-aux-Clercs. O paisibles taquineurs de goujons du Paris moderne, vous ne vous reconnaissez pas dans vos ancêtres, ces jeunes savants à têtes chaudes, ayant un œil sur le fil de l'eau et l'autre sur la porte de la redoutable abbaye, jetant la ligne d'une main et serrant de l'autre le pommeau de leur colichemarde!

Chaque année, le jour de Pâques, l'Université en grand appareil,

recteur en tête, se rendait processionnellement au Pré-aux-Clercs; cette démonstration avait pour but d'affirmer son droit de propriété sur le Pré. Elle était l'occasion de désordres si répétés que, dans l'assemblée tenue au couvent des Mathurins, le 23 mars 1525, l'Université y renonça. La procession fut désormais remplacée par une simple visite du greffier et de l'un des procureurs, qui avait lieu le surlendemain de Pâques.

En 1548, les religieux ouvrirent dans leur infirmerie des jours donnant sur le Pré-aux-Clercs. Nouveau débat. Pierre Ramus, principal du collège de Nesles, ne craignit pas d'exciter les écoliers contre les moines, de telle sorte que, le 4 juillet 1548, à deux heures de l'après-midi, on les vit se ruer en troupes compactes et armées sur l'abbaye, ouvrir des brèches dans les murailles, brûler les arbres fruitiers et les vignes, orgueil du couvent, bref, se livrer à un pillage épouvantable. Plainte fut portée au Parlement, et un procès interminable s'entama, à la suite duquel le Pré-aux-Clercs fut circonscrit par des bornes posées contradictoirement entre l'Université et une Commission de notables bourgeois.

En 1577, nouveaux excès, nouveaux incendies. Cette fois, nous voyons un écolier, Baptiste Croquoison, payer pour tous : il est, par ordre du roi, étranglé et brûlé, le 20 mai, au milieu du grand Pré-aux-Clercs. A cette époque, cet antique patrimoine de l'Université fut, pendant quelque temps, confisqué. Le roi consentit à le lui rendre, à la prière de Pierre Ramus.

Vers 1558, le Pré-aux-Clercs était devenu le rendez-vous à la mode des Huguenots, qui venaient y chanter, au milieu des écoliers, les psaumes de Marot. Le roi Henri II et les seigneurs de sa cour se mêlaient souvent à ces pieux exercices.

Peu à peu, les vieilles rancunes de Saint-Germain-des-Prés et de l'Université s'éteignirent au milieu d'autres préoccupations. La Ligue fut un exutoire suffisant à l'humeur guerrière des écoliers, à en juger par ce passage d'un mémoire dû à la plume du président de Thou : « Les désordres de la Ligue avaient porté au corps universitaire un coup dont il ne s'était pas relevé. On avait vu les collèges devenir l'asile des brigands, des assassins, des femmes de mauvaise vie, les classes transformées en étables à veaux, à vaches, à chevaux, ou tout au moins en corps de garde; les régents et officiers de l'Université contraints de monter la garde et de faire le guet, ou, s'ils occupaient encore leurs chaires, y donnant sur

des cahiers qui se transmettaient d'âge en âge, et sans jamais remonter aux sources, des leçons dignes de celles qu'avait voulu réformer le cardinal d'Estouteville, sous Charles VII; les écoliers enfin, ayant perdu le goût et l'habitude du travail, redevenus fauteurs de désordres, et avant d'avoir la force de porter une arme condamnés ou disposés à s'en servir. »

Vers 1606, l'Université commença à aliéner le grand Pré-aux-Clercs. Sur ses terrains furent pris les magnifiques jardins que la reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, créa comme dépendances à son superbe hôtel du quai Malaquais. Pour donner une idée de ce qu'était ce bel édifice, la reine Marguerite changeante dans ses goûts, le vendit le 11 mai 1622, pour la somme de 1,315,000 livres tournois.

Les écoliers finirent par délaisser le Pré-aux-Clercs qui, peu à peu, se couvrait de constructions. Mais les traditions batailleuses de ce lieu fameux s'en continuèrent après eux; tant qu'il y resta un pouce de terrain vague, il demeura le rendez-vous favori de tous les friands de la lame, aux beaux jours de la Fronde et de la Régence.

*
* *

Nous avons poussé jusqu'au bout l'historique des Prés-aux-Clercs. Il nous faut maintenant revenir en arrière pour étudier quelques autres aspects du quartier de l'Université aux douzième et treizième siècles.

Après la rue du Fouarre, dont nous avons esquissé plus haut la physionomie, les rues les plus fréquentées des écoliers étaient la « grant rue Saint-Jacques », la rue de la Bûcherie, la rue Galande, la rue Coupe-Gueule, plus tard baptisée Coupe-Gorge, — ce qui était tout aussi peu engageant. D'ailleurs, les noms des rues d'alors peignent bien les mœurs : il y avait les rues Vide-Gousset, Putigneuse, Trousse-Vache, Tire-Boudin, toutes bien nommées!

Un endroit célèbre était le Petit-Pont, qui débouchait juste en face de la rue Saint-Jacques, — célèbre, parce que devant le Petit-Pont se dressait le Petit-Châtelet, la prison affectée aux écoliers. Entre les piliers du Petit-Châtelet se trouvaient quelques cellules où, sous Charles V, le prévôt Hugues-Aubriot enfermait les tapageurs. Plaisamment, il avait baptisé ces cellules « Fouarre, Clos-

Bruneau », du nom de ces centres de réunion mouvementés. C'est ce que rappelle le quatrain suivant :

A Petit-Pont as ordené
Faire un Chastelet fort et rude,
Et aux chartres as donné
Les noms des rues de l'Estude.

Au Petit-Pont se rattache l'origine de l'expression : *payer en monnaie de singe*. Quand un jongleur, un *égyptien*, ainsi qu'on désignait en bloc tous les bateleurs, se présentait à la tête du pont avec un singe, il était exempté du péage, à la condition de faire exécuter quelques tours de passe-passe à son animal, en présence du receveur des droits.

L'église Saint-Julien-le-Pauvre, située dans la rue de ce nom, entre les rues de la Bûcherie et Galande, était en grand renom dans l'Université, dont elle était comme la paroisse attitrée. Là, se tenaient presque toutes les assemblées des écoliers et des maîtres. Le prévôt, comme nous l'avons dit, y venait chaque année prêter le serment de respecter les privilèges universitaires. Tous les trois mois, on y procédait à l'élection des intrants qui élisaient à leur tour le recteur.

Enfin, une fois par an, elle subissait, ainsi que l'église Notre-Dame, la profanation de la *Fête des Fous*. Cette sacrilège mascarade, vestige des antiques Saturnales, avait lieu la veille de la Saint-Nicolas. Travestis en femmes, en animaux, les écoliers élisaient l'évêque des Fous, et, affublé de chape, mître et crosse, le menaient chez le recteur, et de là, à l'église, pour accomplir une parodie de la sainte messe.

Dans certaines villes, à Sens par exemple, on conduisait solennellement à la cathédrale un âne, couvert d'une chape, en l'accompagnant de ce refrain : *Hé ! sire âne, hé, hé, hé!*

Dès le douzième siècle, les évêques et les conciles provinciaux condamnèrent ces cérémonies impies. En 1210, nous trouvons une prohibition formelle du pape Innocent III, et à la date du 9 juin 1435, le canon suivant du concile de Bâle :

« Turpem etiam illum abusum in quibusdam frequentatum ecclesiis, quo certis anni celebritatibus nonnulli cum mitrâ, baculo ac vestibus pontificalibus more episcoporum benedicunt, alii ut reges ac duces induti, quod festum fatuorum vel innocentum seu puero-

rum in quibusdam regionibus nuncupatur, alii larvates ac theatrales iocos, alii choreas et tripudia marium ac mulierum facientes, homines ad spectacula et cachinationes movent, alii comessationes et convivia ibidem prœparant : hœc sancta synodus detestans statuit et jubet... »

Malgré ces condamnations, ces défenses réitérées, la Fête des Fous ne disparut que vers la fin du seizième siècle.

*
* *

Bien qu'un grand esprit de corps animât les écoliers, quand il s'agissait de soutenir l'honneur ou les intérêts de l'Université, de faire tête à l'ennemi commun : le bourgeois, ou à son représentant, le prévôt, leurs différences de races et par conséquent de caractères, d'habitudes, se traduisaient par des antagonismes de nation à nation, de province à province, dégénérant fréquemment en batailles. Tandis que, dans les circonstances officielles, ils se prodiguaient entre eux les termes honorifiques : *Honoranda Gallorum natio*, — *Fidelissima Picardorum*, — *veneranda Normannorum*, — *constantissima Germanorum*, ils se traitaient, dans l'intimité, des sobriquets les plus injurieux : *Anglicos potatores*, *Francigenas superbos*, — *Teutonicos furibundos*, — *Bretons inconstants, meurtriers d'Arthur*, — *Flamands gourmands, mous comme beurre*, — *Pictavos proditores*, *Romanos seditiosos*, — *Flûteurs de Poitiers*, — *brayards d'Angers*, — *danseurs d'Orléans*, — *crottés de Paris*, etc., etc.

Pour se figurer la place que tenaient les écoliers dans Paris au douzième siècle, il faut songer qu'ils y étaient déjà de 15 à 20,000 à cette époque. Sous le règne de Charles VI, leur nombre s'élevait à plus de 30,000.

Ils mènent pour la plupart une existence misérable: il n'est pas rare d'en voir mendier. En général, logeant dans des bouges, déguenillés, ils font maigre chère; la viande de mouton, à cause de son prix minime est leur nourriture ordinaire. Quelques uns d'entre eux ont, comme de nos jours, des correspondants qui portent le nom de *grands messagers;* ce sont de notables bourgeois à qui les familles des écoliers recommandent leurs enfants dans la ville universitaire.

Il y a aussi les *petits messagers* qui ont pour mission de conduire les écoliers de leur ville natale au lieu de leurs études, et

réciproquement de leur apporter les lettres, l'argent, les provisions que leurs parents leur adressent.

Les grands messagers, sortes de Mécènes, sont en grande vénération dans l'Université; ils assistent à ses fêtes, à ses assemblées. Les petits messagers sont organisés en confrérie; ils se réunissent dans la chapelle des Mathurins.

Les moins à plaindre des écoliers sont les boursiers des collèges qui ont du moins le vivre et le couvert assurés. Aux onzième et douzième siècles, les collèges portent le nom d'*hospitium* et sont de simples hôtelleries ou refuges fondés par des gens riches, de grands seigneurs, pour héberger gratuitement les écoliers pauvres. Primitivement, aucun enseignement n'est donné dans ces établissements; ils ne reçoivent aucun externe ni aucun pensionnaire payants. Les boursiers vont suivre au dehors les cours de la rue du Fouarre, du clos Bruneau ou autres. Mais si, dans ces collèges, l'existence matérielle est assurée, elle n'est pas confortable et la discipline y est sévère! Un auteur du temps résume ainsi la vie des boursiers : *peu de sommeil*, *peu de récréations*, *peu de repas*. Chaque écolier a droit à un *sol* de nourriture par jour. Une livre de beurre sert pour trente. « Aussitôt que la centaine d'œufs excède le prix de 6 sols, on ne leur donne plus que des harengs. »

Le caustique Rabelais s'exprime en ces termes sur le compte du *colliège de pouillerye Montagu* : « Trop mieulx sont traictez les forcez entre les Maures et Tartares, les meurtriers en la prison criminelle, voire certes les chiens en votre maison que ne sont ces malauctrus on dit colliège. Et si j'estois roy de Paris, le dyable m'emporte si je ne mettois le feu dedans! »

Que messire Rabelais ait un peu exagéré, cela est fort possible; cependant on appelait les écoliers de cet établissement : *les pauvres capettes de Montagu*, — ce qui semble indiquer que leur sort était peu digne d'envie.

Ce n'est qu'au quatorzième siècle que les collèges, — et celui de Navarre le premier, — commencèrent à s'ouvrir à des pensionnaires et à des externes, moyennant des rétributions minimes. Les externes portaient le surnom de *martinets*, parce que « n'appartenant nécessairement à aucun collège, ils volent comme les hirondelles de l'un à l'autre. »

Les plus anciens collèges connus sont : celui de Saint-Thomas de Canterbury, qui prit plus tard le nom de Saint-Thomas-du-Louvre,

fondé au douzième siècle par Robert de Dreux ; — celui des Anglais et celui des Daces (Danois), qui existaient déjà en l'an 1200 ; — le collège de Constantinople, près de la place Maubert (1205); — le collège des Bons-Enfants situé dans le quartier Saint-Honoré et fondé pour treize écoliers par Etienne Belot, bourgeois de Paris, et sa femme Ada; — le collège d'Harcourt, fondé en 1280 par Raoul d'Harcourt; — celui du Cardinal-Lemoine, rue Saint-Victor; — celui de Clugny, fondé par l'abbé Yves de Vergy; — celui de Bayeux (1309); — le collège des Lombards, au numéro 23 de la rue des Lombards, fondé en 1333, et qui eut pour principal, sous Louis XII, le célèbre helléniste Jérôme Alexandre; — rue Saint-Jean-de-Beauvais (clos Bruneau), il y avait les collèges de Dormans-Beauvais et de Presles, qui furent réunis en un seul, sous le nom de Presles, en 1597, et où enseignèrent Omer Talon, saint François-Xavier, le cardinal d'Ossat et enfin Ramus, cet infortuné Ramus, assassiné dans sa cellule le surlendemain de la Saint-Barthélemy, et dont le cadavre fut promené par les rues sur une claie et jeté à la Seine.

Nous n'avons pas la prétention de faire l'énumération ni l'historique des nombreux collèges qui grandirent côte à côte avec l'Université et partagèrent sa renommée. Sous Henri IV, ils avaient atteint le nombre de cinquante-huit. Toutefois, nous dirons quelques mots de celui qui fut le plus fameux d'entre eux, du collège de Navarre, qui s'appela d'abord indifféremment collège de Champagne ou de Navarre, du nom de sa fondatrice, la princesse Jeanne, femme de Philippe-le-Bel, reine de France et de Navarre, comtesse de Champagne. Elle le créa l'année de la victoire de Mons-en-Puelle (18 août 1304), en action de grâces de cet heureux événement.

*
* *

Le collège de Navarre était situé près de la porte Saint-Germain. Il recevait soixante-dix écoliers, dont vingt pour les études de grammaire, trente pour la logique et la philosophie et trente pour la théologie.

Les premiers avaient par semaine 4 sols parisis, les seconds 6 sols, les derniers 8 sols. Mais si les étudiants grammairiens venaient à posséder personnellement un revenu de 30 sols, les philosophes un revenu de 40 sols, les théologiens un revenu de 60 sols,

ils cessaient d'être boursiers, et l'allocation hebdomadaire leur était supprimée.

Par son testament, la reine Jeanne légua au collège la maison où il était établi, plus une rente annuelle de 2000 livres tournois. Ses exécuteurs testamentaires, Simon Festu, évêque de Meaux, et Gilles, abbé de Saint-Denis, aliénèrent la maison de la porte Saint-Germain, et achetèrent le long de la montagne Sainte-Geneviève un terrain où ils construisirent un nouveau local, plus vaste et plus beau que l'ancien. Chaque catégorie d'écoliers y avait son dortoir, son réfectoire, ses maîtres et son principal. C'était le principal de la section de théologie qui avait la haute direction de l'établissement.

La faveur royale ne cessa d'entourer le collège de Navarre. « Les verges, nous dit le jurisconsulte Coquille, étaient achetées sur la bourse du roi... » Touchante sollicitude dont les collégiens de Navarre se seraient bien passés! Parmi ses professeurs illustres, mentionnons : Nicolas Oresme, précepteur du roi Charles V: le chancelier Gerson, Jean de Courtecuisse, évêque de Paris, Jehan Raulin, qui obtint de Charles VIII 2400 livres pour la reconstruction et l'accroissement de la bibliothèque du collège, puis plus tard Richelieu et Bossuet!

Au seizième siècle, étudièrent également sur ses bancs : le duc d'Anjou, qui allait devenir Henri III, roi de France, et le prince de Béarn, qui sera Henri IV. *Nil novi sub sole :* les lycées du Paris moderne qui, tout en recevant le jeune prince qui fut le roi Alphonse XII d'Espagne, et les fils des princes d'Orléans, enseignent à leurs élèves le mépris de la vieille monarchie, se doutent-ils qu'il se trouva, au seizième siècle, des princes du sang pour donner ce bel exemple de simplicité et d'égalité, en s'asseyant sur les bancs de Navarre aux côtés des enfants des bourgeois de la cité?

Aujourd'hui, les ruines de ce collège fameux sont comprises dans la vaste enceinte de l'École polytechnique.

*
* *

Nous terminerons cette étude par un rapide coup d'œil jeté sur les divers corps de métier qui dépendaient de l'Université, et dont les membres portaient, pour cette raison, le nom de *Suppôts de l'Université*.

En tête sont d'abord ceux qui se livrent au commerce des manuscrits, *stationnarii;* ce commerce était très important, très en honneur, à cette époque où les livres étaient rares.

Puis, les marchands de parchemin, *pergamenarii*, établis d'abord rue des Blancs-Manteaux, ensuite rue des Parcheminiers, entre la rue Saint-Jacques et la rue Boûtebrie. Ils ne peuvent vendre leur marchandise qu'après que le recteur a fait choix du meilleur parchemin qui lui est réservé. Le surplus est marqué au sceau du recteur et frappé d'un droit de 16 deniers parisis par paquet. Ce n'est qu'en 1300 qu'on voit apparaître le papier de « chiffe » dans certains actes du procès des Templiers.

Les scribes publics, *scriptores*, sont installés dans la rue des Écrivains, qui va de la rue Boûtebrie à la rue de la Harpe.

Les enlumineurs (*illuminatores*, *babinuatores*), ces véritables artistes qui semaient les manuscrits de leurs caprices fleuris et dentelés, occupaient la rue Boûtebrie; les relieurs, la rue Saint-Jacques et la rue Saint-Benoît.

Il y a une fabrique d'encre unique, tenue par Asseline de Roie, dans la rue Saint-Victor.

Les principaux libraires sont : Agmen, rue Neuve-Notre-Dame; — Pierre-le-Normand, rue de la Lanterne; — Poncet, rue Notre-Dame; — Lefroi, rue Fromentel; — Guérin l'Anglois, ruelle aux Coulons; — Aignen, rue de la Boucherie; — dame Marguerite de Sens, rue Saint-Benoît. Le prix moyen d'un in-folio est de 4 à 500 francs de notre monnaie. Voici, un peu plus tard, quelques aperçus du prix des livres à l'usage des écoliers : Rudiment de Despautère, 6 deniers; — dictionnaire, petit in-folio, 25 sols; — *Cicero de amicitiâ*, 1 sol; — *Oratio pro milone*, 6 deniers; Virgile, 3 sols; — les Catégories d'Aristote, 6 deniers; les *Analytiqnes*, 1 sol.

Enfin, les « frepiers » viennent crier « la cote et la chape » de vêpres à la chute du jour, sur la petite place qui avoisine l'église Saint-Séverin.

VII. — Conclusions.

Telle était, dans son ensemble, la physionomie de l'Université de Paris, et, dans un cadre plus restreint, celle de toutes les Universités au moyen âge. Par cet exposé succinct, on a pu se faire une idée de l'autonomie puissante et féconde que ces institutions possédèrent à leur berceau et conservèrent pendant de longs siècles, ser-

vant de contrepoids tour à tour au pouvoir civil et au pouvoir religieux. Elles portèrent haut le sentiment de leur indépendance et de la supériorité que leur donnait, sur un milieu encore ignorant et superstitieux, le prestige du savoir. Les liens, les relations constantes qui existaient non seulement entre universités d'un même pays, mais entre toutes celles d'Europe, en créant une sorte d'Internationale scientifique, furent une source d'émulation efficace pour les intelligences, et un merveilleux instrument de progrès rapide et continu pour toutes les branches des connaissances humaines.

Il est permis de supposer que les universités provinciales, que M. le Ministre de l'Instruction publique rêve aujourd'hui de ressusciter de leurs cendres, seront bien petites-filles au regard de leurs glorieuses devancières. Ces tronçons de la grande Université seront de simples services détachés du ministère de l'Instruction publique. L'initiative qui leur sera laissée ne portera que sur des points de détail, comme la collation des grades, la faculté de posséder, etc. Mais le choix des professeurs, la direction de l'enseignement, tous ces attributs primordiaux, qui permirent aux anciennes universités d'affirmer leur personnalité, manqueront aux nouvelles.

Une chose importante leur manquera aussi : les étudiants. Chaque jour, le mouvement de centralisation, qui entraîne la province vers la capitale, prend davantage d'extension. Et ce mouvement, qui s'applique à tous les commerces, à toutes les industries, porte à un plus haut degré, s'il est possible, sur les manifestations du labeur purement intellectuel. Littérature et sciences convergent invinciblement vers Paris, véritable cerveau du pays. Est-il possible d'enrayer cet élan? Nous ne le pensons pas. Les Facultés de province, qui existent actuellement, sont pour la plupart peu suivies. Nous ne pouvons prévoir un meilleur sort pour les universités provinciales et nous ne doutons pas que les réformes projetées se réduisent, comme les neuf dixièmes des réformes actuelles, à une pure modification de rouages administratifs, à un simple changement d'étiquette. L'Université, — l'*Alma parens*, — comme la montagne de la fable, accouchera, non plus d'une, mais de plusieurs souris, mort-nées, malgré le savoir-faire des médecins et des sages-femmes.

Albert Mazeron.

LES CRITÈRES THÉOLOGIQUES

OU

LA RAISON CONDUISANT A LA FOI (1)

I

« Les Critères théologiques! » — *I Criteri theologici!* — Titre et sujet essentiellement savants et bien faits pour effrayer notre incompétence, si les flatteuses démarches, auprès de nous, de l'auteur, *il canonico doctore Salvatore di Bartolo*, et les bienveillants encouragements du traducteur, ne nous enhardissaient à parler d'un livre où l'apologétique est traitée presque exclusivement au point de vue de la théologie pure.

Qu'est-ce, d'une manière générale, qu'un criterium (2)? C'est, nous apprend la septième et dernière édition du *Dictionnaire* de l'Académie, « ce qui sert à juger qu'une chose est vraie ou fausse », — « la marque à laquelle on reconnaît la vérité ».

(1) Les Critères théologiques.

La Valeur de la raison dans le catholicisme.

I. *L'Eglise enseignante.* — II. *Les Conciles généraux.* — III. *Le Pontife romain parlant* ex cathedra. — IV. *La Croyance universelle.* — V. *L'Enseignement en forme positive.* — VI. *L'Enseignement en forme négative.* — VII. *Les Préceptes doctrinaux.* — VIII. *La Tradition.* — IX. *La Sainte Ecriture.* — X. *L'Eglise, la Tradition, l'Ecriture.*

L'Eglise législatrice. — *Avenir.* — *Projets.*

Par le chanoine Salvatore di Bartolo, docteur romain en théologie et en droit canonique, membre de l'Académie de religion catholique de Rome, de l'Académie royale des lettres, sciences et arts de Palerme, et de la Société scientifique de Bruxelles. Ouvrage traduit de l'italien par un prêtre de l'Oratoire de Rennes, sur la seconde édition, revue et améliorée par l'auteur. 1889. Paris, Berche et Tralin.

(2) L'Académie n'a pas encore admis la forme française *critère*, du mot lat. *criterium*.

Les criteriums ou critères théologiques qui nous occupent ici sont des propositions établissant, pour les grands enseignements de l'Eglise, les motifs que la raison humaine a d'y accéder en vertu de sa nature même, les motifs de *crédibilité* autrement dit. Chaque proposition est suivie de démonstrations à l'appui, dans lesquelles l'auteur s'attache à faire bien discerner ce qui constitue l'enseignement exprès et précis de l'autorité ecclésiastique, souveraine de ce qui rentre dans le domaine de l'interprétation et de la discussion libres.

Pour pouvoir apprécier la valeur et la portée de ces hautes dissertations, il est nécessaire de connaître la valeur que la doctrine catholique accorde à la raison humaine. Cette valeur est de premier ordre, car l'usage de la raison précède la foi, *rationis usus fidem præcedit*, et c'est par le canal de la raison que l'esprit dégagé de préjugés arrive à la foi. Aussi « la valeur de la raison dans le catholicisme » forme-t-elle le sujet d'une importante et lumineuse introduction où, dans vingt propositions spéciales, le savant chanoine de Palerme établit les droits de la raison; ses attributs par rapport aux objets de la vraie croyance; ses devoirs aussi envers la raison divine qui a sur la nôtre toute la supériorité de l'infini sur le fini; l'harmonie qu'elle établit facilement entre les vérités qui procèdent de cette raison divine, — c'est-à-dire les vérités révélées, — et les vérités naturelles, que celles-ci soient de l'ordre philosophique, scientifique proprement dit, historique, etc.; les développements que la raison humaine, fortifiée et complétée par la foi, acquiert à travers les siècles, et l'expansion progressive qu'elle donne aux vérités révélées, tant dans l'ordre spéculatif que dans l'ordre pratique; enfin la transformation de la raison perfectionnée dans la vie future, où elle sera « rendue capable de connaître la vérité souveraine dans son inépuisable richesse ».

Les « critères » proprement dits sont au nombre de dix; leurs intitulés particuliers se lisent en sous-titre sur le titre général de l'ouvrage (voir ci-dessus *ad notam*). Chacun d'eux est l'objet d'un certain nombre de propositions, les unes positives, les autres négatives, formulées en aphorismes accompagnés chacun de sa démonstration. Autrement dit, ces suites de propositions se partagent ordinairement, pour chaque « critère », en deux groupes, suivant qu'elles établissent le domaine de l'autorité ou en posent les limites.

Par exemple, dans le « critère » sur l'*Église enseignante*, la

première proposition *positive* est celle-ci : « Le magistère infaillible de l'Église a pour unique domaine la révélation. » Suivent sept autres propositions également *positives* ayant pour objet les matières, le mode d'enseignement et le caractère de ce qui est révélé et de l'infaillibilité de l'Église. Onze propositions *négatives* font connaître ensuite sur quoi ne s'étend pas cette infaillibilité.

La compétence, les attributions des *Conciles généraux* sont, au deuxième « critère », traités suivant la même méthode : 1° ce qui rentre dans cette compétence, leurs prérogatives, leur privilège d'infaillibilité; 2° ce à quoi ne s'étendent point ce privilège, ces prérogatives, cette compétence.

De même pour *le Pontife romain parlant* EX CATHEDRA. Dans quelles conditions l'enseignement du Pontife romain est infaillible, et comment il est communiqué aux fidèles, voilà l'objet des propositions *positives*, lesquelles sont au nombre de cinq. Plus nombreuses sont les propositions *négatives*, car elles concernent toutes les conditions, toutes les circonstances dans lesquelles les paroles, les écrits ou les actes du Souverain Pontife ne rentrent pas dans son magistère infaillible; elles mentionnent aussi les faits historiques où l'autorité des Papes s'est exercée sans être accompagnée du privilège de l'infaillibilité.

Ces exemples suffisent pour faire saisir la méthode suivie, le procédé employé par l'auteur. Ajoutons cependant que les dix « critères » sont suivis d'un *appendice* fort important, sinon pour le nombre des pages, du moins par la nature des sujets qui y sont traités. Il a pour titre : *L'Église législatrice. — Avenir. — Projets.* Cinq propositions positives et trois négatives développent le premier de ces sujets, montrant la nature, l'étendue, la sphère d'action, du pouvoir législatif de l'Église. Le paragraphe concernant l'*avenir* est l'objet d'une proposition unique, d'après laquelle « vu la mutabilité et la perfectibilité des lois et des sujets », les lois ecclésiastiques peuvent subir des modifications, les principes restant d'ailleurs toujours en vigueur. Sur cette base est fondé le paragraphe des *projets*, lesquels se rapportent à la revision du droit canonique général, à la restauration du droit canonique particulier, à la diminution ou limitation de la juridiction volontaire des évêques, des cas réservés, des censures, des fêtes et des œuvres de pénitence; enfin à la plus grande fréquence des conciles généraux et particuliers avec participation des laïques.

On ne saurait être surpris qu'un ouvrage aussi savant et traitant de matières aussi délicates ait rencontré, au moins sur certains points de détail, quelques réserves, voire quelques contradictions. Nous en parlerons plus loin. Auparavant signalons les hautes et nombreuses approbations reçues par l'auteur. Mgr van Weddingen, docteur en philosophie et en théologie, professeur de philosophie (désigné par Léon XIII) à l'université catholique de Louvain; les cardinaux Schiaffino, ancien préfet de la congrégation de l'Index; La Valette, doyen du Sacré-Collège et secrétaire de la congrégation du Saint-Office, Aloïsï, et Gibbons, archevêque de Baltimore, ont écrit à l'auteur des lettres dont nous avons le texte sous les yeux et dont plusieurs ont été du reste publiées par *la Sicilia cattolica*, de Palerme. Toutes décernent les plus grands éloges à l'œuvre de M. le chanoine di Bartolo, l'en remercient comme d'une œuvre essentiellement utile à l'affermissement de la foi, en éclairant les esprits sincères sur la vraie doctrine, et contribuant à dissiper les préjugés dus à l'ignorance. Ajoutons les lettres de plusieurs évêques et théologiens qui figurent en tête de la traduction française : Mgr Manning, cardinal archevêque de Westminster; Mgr Héfélé, de Rottenburg; Mgr Graselli, archevêque de Colosses; MM. Schmid, professeur de théologie dogmatique à l'université de Munich; Schwane, professeur à l'Académie royale de Munster; Giuseppe Allievo, professeur à l'université de Turin; Severino Frati, prévôt de la cathédrale de Parme; chanoine Isidore Carini, du Vatican; chanoine Augusto Berta, professeur d'Ecriture sainte; chanoine Agostino Berteu, de Turin, reviseur archiépiscopal; chanoine Antonio Paschetta, professeur au séminaire de Turin; docteur Himpel, de la Faculté de théologie catholique de Tubingue; docteur Bernard Schaeffer, professeur extraordinaire de théologie à l'Académie royale de Munster. Enfin *la Sicilia cattolica*, du 9 mars dernier, a publié une lettre à l'auteur, de Mgr Boccali, auditeur du Saint-Père, dans laquelle ce prélat lui exprime les remerciements empressés de Léon XIII.

D'aussi nombreuses approbatious, toutes venues d'autorités en la matière, sont plus que suffisantes pour dédommager le savant écrivain des appréciations peu bienveillantes d'une certaine revue française, plus portée généralement à exagérer la restriction qu'à élargir le champ de l'interprétation légitime. Ce n'est point à dire qu'il ne soit pas permis de diverger parfois d'opinion avec l'honorable

auteur. Ainsi la *Revue bibliographique universelle*, d'août 1889, lui a consacré, sous la signature « Lamoureux » (1), un article sérieux et rédigé dans un sincère esprit d'impartialité. Dans cet article on combat le dixième « critère », où M. le chanoine Dr di Bartolo adopte le système du *communionisme*, étendrait trop, suivant le critique, la portée du *minimisme*, et ne représenterait pas la *pietas fidei* d'une manière suffisamment exacte. Le même critique reproche aussi à notre auteur, comme une contradiction, d'avoir exclu du domaine du magistère infaillible les *faits* dogmatiques; de ne pas donner, comme de foi, l'infaillibilité du jugement de l'Eglise quant à la canonisation des saints (pp. 61-62); d'admettre un troisième degré d'inspiration qui rendrait illusoire le rôle de l'auteur sacré; enfin de proposer, d'une part, la restriction au minimum des affirmations doctrinales et des lois ecclésiastiques, tout en réclamant, d'autre part, la tenue fréquente de conciles généraux : le critique voit là une « incohérence ». Sauf ce dernier point où l'incohérence signalée ne ressort pas pour nous avec la clarté de l'évidence, nous nous bornons à citer ces divergences sans nous permettre de les apprécier.

Le traducteur, prêtre de l'Oratoire de Rennes, se sépare aussi, sur quelques points, d'une manière plus ou moins complète, de M. le chanoine di Bartolo. Mais il le fait avec une impartialité courtoise qui ne respire en rien l'aigreur et le défaut de bienveillance auquel il était fait allusion plus haut.

Par exemple, sur la question du transformisme (1er critère, 3e proposition *négative*), l'auteur des « Critères » admet la pleine liberté des opinions dans les limites du concept spiritualiste. Le traducteur estime que, sur cette question, la seule attitude jusqu'ici justifiée par les faits est « un scepticisme provisoire ». L'estimable traducteur ne ferait-il pas ici une petite confusion? Ce scepticisme provisoire dont il parle, nous croyons, comme lui, qu'il représente « la seule attitude justifiée jusqu'ici par les faits », mais *au point de vue scientifique*, et en se plaçant sur le terrain scientifique. S'ensuit-il qu'il soit interdit à un savant catholique, comme le R. P. Leroy, par exemple, ou comme M. Saint-George-Mivart, d'admettre la théorie de l'évolution dans la création et le développement des règnes végétal et animal? Autre chose est l'incertitude,

(1) Très probablement M. l'abbé Lamoureux, professeur au grand séminaire de Verdun.

l'improbabilité si l'on veut, d'une théorie scientifique; autre chose, son incompatibilité avec les croyances du chrétien. Ainsi la théorie neptunienne de la formation primitive du globe terrestre, après avoir eu ses jours de vitalité, est depuis longtemps complètement abandonnée : cependant à supposer qu'il se rencontrât quelque géologue arriéré pour l'admettre encore, cesserait-il pour cela d'être orthodoxe en matière de foi?

Un peu plus loin, l'honorable traducteur conteste que la théorie atomique moderne, quelque belle, plausible et probable qu'elle soit, puisse contribuer à rendre le mystère de l'Eucharistie moins inaccessible à l'intelligence humaine, parce que, dit-il, la question n'est pas de l'ordre scientifique, mais appartient à la métaphysique. Peut-être pourrait-on batailler encore sur ce point : car enfin si la science arrive, ce qui n'a rien d'impossible, à rendre un jour certaine la théorie de l'atomisme qui n'est pas encore entièrement sortie actuellement du domaine de l'hypothèse, ne touchera-t-elle pas de bien près à l'*essence* même de la matière, c'est-à-dire au côté absolument philosophique et métaphysique de la question? La théorie atomique moderne est située à ces confins de la science et de la philosophie, si magistralement mis en lumière naguère par le défunt et regretté P. Carbonnelle. Puis donc que le mystère de l'Eucharistie appartient à la métaphysique, pourquoi la science, bien qu'ayant pour objet les phénomènes et leurs lois, ne prêterait-elle pas son concours à la crédibilité due au mystère, lorsque ses progrès l'auront amenée à rencontrer, au terme de ses recherches, ces « questions d'essence, de nature, de substance » qui constituent une part importante du domaine de la métaphysique?

Sur la grave et délicate question de l'*inspiration de l'Ecriture sainte*, le savant chanoine de Palerme admet, sauf quelques modifications théoriques sans importance dans l'application, les idées du cardinal Newman. Car s'il étend l'inspiration jusqu'aux détails d'ordre accessoire que l'illustre prélat anglais croit pouvoir y être soustraits, il ajoute cependant que, dans ce cas, l'inspiration ne garantit plus l'infaillibilité de la coopération humaine. Pratiquement, cela semble être absolument la même chose. Sans prendre parti, le traducteur expose en détail la théorie, à cet égard, du prince de l'Eglise, puis développe les objections qui lui sont opposées par les partisans de l'interprétation ancienne; après quoi il propose, d'après « un éminent exégète enlevé trop tôt à la science »,

mais qu'il ne nomme pas (serait-ce le regretté abbé Motais?) une opinion intermédiaire. (Voir les *Notes du traducteur*, p. 335 à 341.)

Ailleurs le prêtre oratorien élève les « réserves les plus formelles » sur la thèse du chanoine sicilien, relative aux *cas de conflit entre la loi ecclésiastique et la loi civile*, et développe, en deux pages d'une dialectique serrée empruntée à Mgr Sauvé, ses objections aux idées de son contradicteur. D'autre part, ce dernier les expose avec une logique qui semble non moins rigoureuse. On comprend que nous ne prenions point parti dans une question aussi épineuse, et qui divise d'aussi éminents esprits.

Les points de divergence, dont nous avons signalé quelques-uns, sont en somme peu nombreux entre les savants, auteur et traducteur. Les *Notes* de ce dernier sont au nombre de douze, alors que les propositions formulées et développées par l'auteur ne sont pas éloignées de deux cents. Encore s'en faut-il de beaucoup que ces douze notes accusent toutes des divergences; plusieurs se bornent à un simple commentaire, comme celle-ci par exemple :

« IX. P. 290. — Le *Minimisme*. — Le principe est incontestable, mais la difficulté est de l'appliquer correctement. »

Evidemment un tel commentaire n'affirme pas une divergence de vues: tout au plus implique-t-il un *desideratum* sur un côté de la question que, au gré du traducteur, l'auteur aurait dû développer davantage.

II

Après avoir exposé l'objet de l'ouvrage qui nous occupe, la méthode adoptée par l'auteur et quelques-unes des questions sur lesquelles la discussion peut s'élever, il ne sera pas sans intérêt, croyons-nous, d'indiquer à quel besoin de l'heure actuelle répond un livre de ce genre, et dans quelle sphère d'activité il est appelé à exercer une influence heureuse.

A toutes les époques, les attaques contre la vérité religieuse ont eu pour base la prétendue incompatibilité entre la raison, d'une part, et, de l'autre, soit tel objet particulier de la foi, soit d'une manière plus générale, la foi elle-même prise dans son ensemble. Tant que ces attaques ne sont pas sorties du domaine philosophique, il arrivait souvent que leurs auteurs connaissaient, les ayant étudiées à fond, les doctrines qu'ils s'efforçaient de combattre. Mais depuis que, du

terrain de la philosophie nos adversaires ont passé à celui des sciences proprement dites, et plus particulièrement des sciences naturelles, il est arrivé qu'ils ont négligé de s'enquérir de l'enseignement qu'ils prétendent réfuter : en sorte que, sans cesse, ce à qui ils s'attaquent, ce n'est nullement l'objet véritable de nos croyances, mais bien on ne sait trop quelles doctrines issues de leurs préjugés et de leur imagination, et rappelant certains moulins à vent contre les ailes desquels s'escrimait jadis la lance d'un célèbre preux transpyrénéen. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les innombrables journaux, revues et livres non catholiques qui font ou veulent faire de la vulgarisation en matière scientifique.

De nos jours ce mode d'attaque est au moins aussi répandu que le premier. Et ce qui est plus triste, c'est que ce ne sont pas seulement des sectaires dominés par la passion et le parti pris, ou bien des intelligences rétrécies par l'étude exclusive d'une spécialité restreinte de la science sans le contrepoids nécessaire de vues plus générales ou d'une préparation littéraire et philosophique suffisante, qui donnent dans ce travers.

Il est parfois des esprits supérieurs, des intelligences de premier ordre qui ne sont pas indemnes de toute négligence et de toute légèreté à cet égard. Comment expliquer autrement qu'un philosophe de l'envergure de M. Paul Janet, par exemple, un esprit d'une portée et d'une pénétration aussi grandes, ait pu, dans ses *Problèmes du XIXe siècle*, traiter comme il l'a fait la question du péché originel? Que l'on ouvre ce livre aux pages 471 à 481, où l'auteur produit ses objections; on aura bientôt la preuve qu'il part le plus souvent de suppositions fausses et qu'il ne s'en prend qu'à des fantômes qu'il s'est créés lui-même. C'est ainsi qu'il semble croire que d'après la doctrine chrétienne, le péché originel est *absolument nécessaire* pour expliquer le mal, et que Dieu n'aurait pu créer l'homme dans la condition où il se trouve actuellement. Pour autoriser l'hypothèse du péché originel, nous emprunterions, d'après lui, soit à l'ordre physique, soit à l'ordre moral des analogies auxquelles, en réalité, nous ne recourons point, si ce n'est peut-être à titre de lointaine comparaison, mais non pas de raison. Il est bien certain, pour tout catholique instruit, que la transmission du péché originel n'est point du tout du même ordre que la transmission du mal physique ou la transmission de l'infamie. Dieu avait donné gratuitement au premier couple humain, en plus de l'état naturel, un état surna-

turel et de grâce sanctifiante qu'il a perdu du fait de sa première faute et que, par suite, il n'a pu transmettre à ses descendants. Par le baptême, l'état de grâce est rendu à l'enfant nouveau-né, mais non les prérogatives ou immunités préternaturelles qui y étaient attachées à l'origine. Voilà ce que M. Paul Janet ne paraît pas soupçonner. Il confond le péché *personnel* d'Adam avec le péché originel de ses descendants. Il ignore que, à la différence du premier, le second n'est pas une *faute* proprement dite, puisqu'il consiste seulement dans l'*absence* de ces liens surnaturels que Dieu, d'après le plan primitif, avait voulu donner à l'homme. M. Janet croit que d'après la doctrine catholique, l'enfant avant son baptême est *coupable*, et que la privation de la justice originelle est une *punition* personnelle, alors qu'elle n'est en réalité qu'un état particulier; état qui, sans doute, n'est point normal et résulte d'un dépouillement subi par la souche primitive du genre humain, mais qui n'est pas davantage une punition à des êtres irresponsables de la faute de leur commun auteur (1).

Il n'est pas étonnant qu'un homme de bon sens se refuse énergiquement à accepter la doctrine du péché originel telle que la conçoit et la présente M. Paul Janet; mais cette doctrine n'est point la doctrine catholique.

Or, si l'un des plus puissants esprits de notre temps, un homme à qui ses nombreux travaux philosophiques ont assuré une place d'élite dans l'histoire intellectuelle de notre siècle, l'éditeur des Œuvres philosophiques de Leibnitz et l'auteur de cet admirable livre des *Causes finales* qui suffirait seul à le mettre au premier rang parmi les philosophes contemporains, a pu se méprendre à ce point sur une des données fondamentales du christianisme, que penser des autres? Que penser surtout de la foule des esprits médiocres qui, versés plus ou moins dans la connaissance des faits scientifiques de l'ordre matériel, ont oublié — s'ils les ont jamais connus — les prin cipes les plus élémentaires de l'usage de la raison?

Aussi, plus que jamais aujourd'hui, — comme le signalait déjà, il y a plus de vingt ans, le grand et à jamais illustre évêque d'Orléans, — l'ignorance profonde, même dans les classes les plus éclairées, de la religion chrétienne et du véritable esprit de

(1) Cf. le *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, col. 2366 à 2373. — Paris, 1889, Delhomme et Briguet.

l'Église, est-elle l'une des principales causes de l'indifférence des uns, de l'éloignement ou même de l'hostilité des autres.

C'est pourquoi le livre de M. le chanoine di Bartolo, traduit en un français élégant, vient fort à propos pour éclairer nombre d'esprits sincères, au fond plus religieux qu'ils ne le croient eux-mêmes. Ils sont éloignés de l'Église par une foule de préjugés issus d'une connaissance insuffisante de ses enseignements, et surtout entretenus par beaucoup d'écrivains, soit de l'ordre des sciences, soit de l'ordre philosophique. Faute d'une suffisante étude préalable, ces écrivains jugent des choses de la religion non d'après la réalité de ses enseignements, mais d'après des concepts arbitraires et qui ne reposent sur rien ou s'appuient tout au plus sur des opinions particulières qui, à aucun égard, ne font loi dans l'Eglise.

Rétablir, dans son expression vraie, l'affirmation catholique, mal comprise ou mal interprétée (sincèrement chez plusieurs, non toujours avec une entière bonne foi chez certains autres), est donc une œuvre essentiellement utile, opportune et, ajouterons-nous, nécessaire. Elle est nécessaire pour parer au danger que crée cette erreur religieuse, volontaire ou non, ainsi propagée, et à laquelle l'apologiste ne saurait demeurer indifférent.

Le simple exposé de ce qui est le véritable enseignement de la foi catholique serait déjà, à lui seul, une véritable apologie, répondant bien à la situation que nous signalons. Si cet exposé n'est pas, à proprement parler, contenu dans *les Critères théologiques*, du moins ce livre donne-t-il les moyens de l'établir, par cela d'abord qu'il répond à cette question : « De quelles ressources disposons-nous pour vérifier les titres d'une doctrine qui se présente à nous comme la vérité révélée, ou comme appartenant dans une certaine mesure à la révélation? » Par cela encore que, dans son ensemble et ses détails, il s'efforce de mettre en évidence « la logique sévère qui préside au développement de la foi »; par cela enfin qu'il rend évidente cette vérité que la doctrine catholique, bien loin d'annihiler ou d'opprimer la raison, comme certaines écoles affectent tant de le proclamer, est essentiellement au contraire le système rationnel. Elle est en effet le système qui, nonobstant les prétentions des soi-disant libres penseurs, laisse à l'intelligence, à la pensée humaine, la part la plus grande de vraie liberté; et l'ouvrage du docteur Salvatore di Bartolo en fournit la preuve d'un bout à l'autre.

Que si l'on objectait cette proposition si souvent émise par les esprits paresseux ou superficiels qui s'arrêtent aux difficultés extérieures sans chercher à les approfondir : « Pourquoi tant de recherches et tant d'étude? Si la doctrine catholique est vraie, pourquoi toutes ces objections, toutes ces difficultés à surmonter? » La réponse serait facile. Les obscurités, les objections viennent bien moins de la doctrine elle-même, que de la manière dont elle est faussée, dénaturée, travestie par ceux qui, sincèrement ou non, lui font une guerre incessante. Ces travestissements, ces fausses expositions des objets de la foi, varient sans cesse et sans cesse revêtent une forme nouvelle. Il faut donc que la défense varie ses réponses et ses moyens d'action à proportion des variations de l'attaque. D'ailleurs si la foi, enseignement donné par Dieu lui-même, est, par le fait immuable dans ses principes, il ne résulte pas de là que la science spéciale qui a mission de mettre en œuvre ces principes et d'en faire l'application, ne soit pas elle-même sujette, comme toute science humaine — et elle est humaine par ce côté, tout en étant divine par son principe — au perfectionnement et au progrès. Sans pouvoir s'accroître *en elle-même*, la vérité révélée peut trouver des moyens de pénétrer plus profondément et plus complètement dans les intelligences; elle peut rencontrer une expression plus parfaite et plus en harmonie avec le développement intellectuel de l'humanité. Ajoutons enfin que le minimum des vérités strictement nécessaires à connaître pour le salut en l'autre monde, — s'il est suffisant à ces âmes simples, mais de moins en moins nombreuses, qui ont encore ce qu'on appelle *la foi du charbonnier*, — ne satisfait pas les exigences intellectuelles d'un grand nombre. Beaucoup de croyants sincères, très fermes même, veulent se rendre compte des motifs de leur croyance ; ils repoussent la foi aveugle, il leur faut la crédibilité. C'est leur droit : *rationabile sit obsequium vestrum*, a dit saint Paul dans son épître aux Romains (1). On peut même dire que c'est un devoir, au moins pour ceux à qui le don d'une intelligence plus ouverte, plus étendue ou plus déliée, permet de recevoir une plus grande somme de vérité et de lumière.

C'est à ces divers besoins, à ces diverses situations que répond l'ouvrage du savant chanoine palermitain. Il s'adresse à tous les

(1) Cap. XII, v. 1.

esprits de bonne foi soucieux de la vérité, qu'ils partagent ou non nos croyances, qu'ils soient même dissidents de la véritable Église. Maintenant, que ce livre contienne des points sur lesquels il puisse y avoir divergence d'opinion parmi même les théologiens catholiques, il ne faut pas s'en étonner : ajoutons que, en des matières aussi délicates, il est à peu près impossible qu'il en soit autrement. Immuable dans le dogme et les principes de la morale, comme on l'a dit plus haut, la théologie est humaine, dans une certaine mesure, quant au développement scientifique et à l'exposition des vérités dont elle a le dépôt ; elle est donc, à cet égard, sujette au progrès et par conséquent à la discussion qui en est un élément. Or l'Église, quoi qu'en disent ses ennemis, a toujours professé le plus grand respect pour le droit de discussion dans le champ très vaste des matières libres.

Nous ne saurions mieux faire, au surplus, pour nous abriter contre le reproche d'incompétence que d'austères censeurs pourraient nous adresser, que de citer les paroles qu'adressait naguère à l'auteur un théologien français bien connu :

« Je ne puis assez vous féliciter de l'ordre et de la méthode que vous avez apportés dans ces matières délicates. Grâce à vos divisions, et aux propositions tantôt positives, tantôt négatives, la lumière se fait partout, les moindres secousses sont exprimées clairement. C'est là un excellent travail de théologien, très commode en même temps pour la rapidité des recherches. On a dû vous en louer de toutes parts... C'est un excellent arsenal sur cette question toujours si grave, toujours si actuelle, des *loci theologici ;* c'est un pas en avant, très heureux et très opportun sur bien des points ; c'est dans tous les cas, un effort très utile vers la lumière et la vérité. »

Un tel témoignage nous paraît de nature à rassurer pleinement ceux de nos lecteurs qu'auraient pu rendre hésitants les points de divergence avec d'autres théologiens, que, sans nous permettre de les apprécier, nous avons cru devoir néanmoins signaler dans le cours de cette rapide étude.

JEAN D'ESTIENNE.

LE PORT DE CHERBOURG

SON PASSÉ, SON PRÉSENT, SON AVENIR

Quand Napoléon eut pris dans ses mains les rênes du gouvernement, il donna d'abord tous ses soins à assurer la paix intérieure et à panser les plaies les plus douloureuses de la France; mais son attention ne tarda pas à être éveillée du côté du port de Cherbourg que la guerre avec l'Angleterre devait rendre plus précieux que jamais, et il donna des ordres pour que l'on poussât vigoureusement les travaux. Une armée de carriers minait les flancs de grès du Roulze et il semblait qu'on allait précipiter cette montagne dans la mer. Les grands événements qui surgirent bientôt ralentirent un peu cette activité dévorante. Néanmoins, en 1812, le nombre des ouvriers employés était de 1058. Ce chiffre se décomposait ainsi :

1 ingénieur, 1 conducteur principal, conducteurs ordinaires. . . .	20
Equipages de chaloupes pour mener les ouvriers à la digue.	31
Charpentiers, forgerons, poulieurs.	11
Ouvriers militaires.	310
Travailleurs espagnols (prisonniers).	300
Carriers et voituriers pour transporter les matériaux.	97
Divers.	10
Equipages de chaloupes pour transporter les blocs de pierre. . . .	204
Equipages de chaloupes au service des entrepreneurs.	78
Total égal.	1058

On voit par ce tableau comment se distribuait le travail sur un aussi vaste chantier.

Les efforts étaient d'autant plus méritoires que de terribles accidents avaient porté auparavant le découragement dans bien des cœurs. Plusieurs fois les flots semblèrent se jouer des calculs des savants. M. Cochin, le nouvel ingénieur, n'avait rien trouvé de mieux à faire que de plonger dans la mer des blocs de pierre sèche de dimensions colossales, mesurant 20 pieds cubes et pesant de

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1890.

9 à 8000 livres. Il les abandonnait ainsi aux hasards des courants et aux mouvements impétueux des flots. Il croyait, comme il l'a écrit dans un mémoire que nous avons sous les yeux et qui fut approuvé par trois hommes (1), qui font autorité en cette matière, que si l'homme est assez fort pour entasser des rochers au milieu de la mer, l'action des flots peut seule les disposer de la manière la plus propre à en assurer la stabilité. Malheureusement plusieurs tempêtes vinrent démontrer brutalement que la science de l'homme est toujours courte et que ses observations sont souvent incomplètes. L'élévation de la digue avait déjà permis d'y faire des travaux assez importants de fortification. Du rivage on voyait poindre au large, sur un îlot factice, une batterie formée de 4 pièces de 36 et de 2 obusiers. La digue qui supportait cet armement avait atteint 195 mètres de longueur. Le 12 décembre 1803 commença à souffler une tempête qui dura six jours. Sous l'effort des vents et des flots les épaulements du fort furent démolis. C'était un avertissement.

Les dégâts furent bien vite réparés et l'on poursuivit avec ardeur les travaux hydrauliques et militaires. En 1806, la partie centrale de la digue était couronnée par un fort où cent cinquante hommes trouvaient un abri réputé inviolable dans deux pavillons qui avaient la forme d'une tente. La plate-forme contenait, en outre, une maison pour les gardiens, un corps de garde, une poudrière et un magasin de vivres.

Le 12 février 1808, un ouragan, sans exemple pour les plus vieux marins, éclata vers quatre heures du matin, il venait du nord-ouest. Ses effets furent désastreux : la mer en passant par-dessus la plate-forte balaya tout sur son passage. Sa force était telle qu'elle entraîna par-dessus le parapet des blocs arrachés aux profondeurs du large. Caserne, magasin d'artillerie, terre-plein de maçonnerie, tout disparut en même temps que les deux cent quarante-six personnes, militaires, ouvriers, femmes et enfants que l'on croyait en sûreté. Un réduit que l'on appelait « les grottes » et qui avait été construit dans un massif du bassin, au-dessous du sol, renfermant le cachot, une citerne et des latrines, résista seul. Une trentaine d'hommes qui y avaient cherché un refuge, furent retirés sains et saufs après la tourmente.

De nouvelles tempêtes eurent encore lieu : elles détruisaient au

(1) MM. de Prony, Charles Dupin et Giraud.

fur et à mesure les travaux exécutés en dehors de l'eau et dispersaient ces matériaux amassés avec tant de peine et qu'on avait vus ne former qu'un seul corps. On ouvrit enfin les yeux. Nous lisons dans un mémoire que « le bon sens public se prononçait énergiquement contre les erreurs trop manifestes de la science ».

C'est vers cette époque que Napoléon vint visiter les travaux; mais son génie, quelque grand qu'il fût, ne pouvait triompher de la nature. Il devait bientôt en faire une nouvelle et plus cruelle expérience dans les steppes glacés de la Russie.

L'expérience avait amplement démontré que si les gros blocs déposés sous le sol sous-marin finissaient par prendre une assiette à peu près définitive en se tassant les uns auprès des autres, de manière à former une grande masse, il n'en était pas de même de ceux que l'on plaçait au-dessus de ces premières fondations et qui, se trouvant au niveau de la mer, étaient exposés aux agitations des flots. Le lecteur peut se rappeler ici ce qui a été précédemment exposé du calme de la mer à une certaine profondeur et de son mouvement, plus ou moins vif, mais perpétuel, à la surface où l'élément liquide devient le jouet des vents. Ce ne fut toutefois qu'en 1823 que le système Cachin se trouva définitivement condamné. Il convient d'observer que les deux invasions, l'occupation du territoire par les armées étrangères et la situation obérée de nos finances, en contraignant le gouvernement de la Restauration à de strictes économies, avaient fait subir aux travaux de la rade de Cherbourg un grand ralentissement. L'administration réparatrice de M. de Villèle, le véritable créateur de notre crédit et le succès de l'expédition d'Espagne, mirent le gouvernement des Bourbons hors de page et lui donnèrent la pensée en même temps qu'ils lui fournirent les moyens de consacrer des sommes considérables aux travaux de la défense nationale.

En 1828, le ministre de la marine, M. Hyde de Neuville donna une nouvelle impulsion aux efforts faits depuis si longtemps. L'ingénieur M. Fouques-Duparc calcula que la force de la lame poussée par la marée et le vent équivaut à la pression de 3000 kilogrammes par mètre carré. Pour la vaincre, il renonça aux blocs non liés entre eux, et il proposa de construire des blocs en maçonnerie fondés au niveau des plus basses mers; là où l'action des flots commence à se faire sentir. Pour consolider l'équilibre de la masse plongée sous les eaux et qui servît de base aux constructions nouvelles, on eut

soin de multiplier les pierres perdues aux abords de la digue, du côté du large, et de les disposer de façon à lui servir de rempart. Ce plan qui reçut l'approbation du conseil des ponts et chaussées en 1832, réussit parfaitement et produisit les résultats que l'on admire aujourd'hui.

La digue dont les derniers travaux n'ont été terminés qu'en 1858, sous la direction de M. Reibell, est d'une solidité à toute épreuve. L'enrochement comprimé par un poids estimé à 20,000 kilogrammes par mètre carré, n'a subi qu'un tassement local peu sensible : la partie supérieure (en maçonnerie liée, comme il vient d'être dit) est demeurée intacte. Ce résultat ne surprendra pas, quand on saura que le mètre couvrant de ce couronnement pèse plus de 200 tonnes et qu'il a 10 mètres d'épaisseur. Un fait a donné la mesure de ce que la digue peut supporter. L'ouragan du 16 février 1866 qui a jeté à la côte vingt-deux navires ancrés en rade, n'a pu entamer la partie supérieure, tandis que les énormes blocs du large, lancés par-dessus le sommet, retombaient dans l'intérieur de la rade en même temps que les lourdes pièces d'artillerie arrachées de leurs embrasures.

Le terre-plein de la digue s'élève de trois mètres au-dessus du niveau des plus hautes marées.

Les hommes du métier s'accordent pour déclarer que la digue de Cherbourg peut défier les siècles, et que les derniers jours du monde la verront encore subsister, à moins, bien entendu, de quelque cataclysme. C'est comme un immense rocher artificiel que le génie de l'homme a créé pour suppléer au défaut de la nature.

Parallèlement aux travaux de la digue avaient marché ceux qui avaient pour objet l'établissement d'un arsenal maritime. On ne s'était pas, en effet, uniquement proposé pour but d'avoir une rade prête à recevoir une flotte naviguant dans ces parages, mais de creuser un port où les vaisseaux pourraient être construits à l'abri des attaques de l'ennemi et d'où il leur serait loisible de sortir en toute sécurité. Nous avons fait connaître précédemment la situation de l'arsenal, à l'ouest de la ville, en remontant un peu vers le nord. La prévoyance de Vauban avait acquis longtemps à l'avance ce terrain qui prit alors le nom de Pré-du-Roi, et qui se trouve non loin de l'embouchure de la Divette et du petit ruisseau de Trottebec. Le fort du Hommet en défend les approches.

L'arsenal n'est guère moins merveilleux que la digue, creusé qu'il

est dans le roc vif à une profondeur de 19 mètres, sur une superficie de 97 hectares. On calcule que la quantité de matériaux solides qui en a été extraite est représentée par le chiffre de 3,621,222 mètres cubes. C'est l'équivalent de la masse d'une des grandes pyramides d'Égypte; aussi l'on a pu dire que celui qui le regarde a sous les yeux une pyramide en creux. La forme est celle d'une équerre dont l'hypothénuse serait remplacée par un quart d'aval. Il se compose d'un avant-port et de deux bassins avec cales de construction, où flottent de nombreux bâtiments de guerre de toutes dimensions, et sur les quais desquels s'élevent de nombreux magasins qu'il est inutile d'énumérer. Notons seulement l'établissement des subsistances qui a un aspect tout à fait monumental et la salle d'armes qui renferme quarante mille armes à feu et vingt-cinq mille armes blanches. On connaît le goût dont font preuve nos militaires et nos marins pour disposer ces objets étincelants, de façon à charmer les yeux et à changer des trophées en roses, en fleurs de tout genre, en arbustes, comme pour déguiser sous des apparences aimables ce qui pourrait éveiller des idées funèbres. N'oublions pas la bibliothèque bien munie de cartes, de plans et de livres spéciaux, dont le conservateur joint à une érudition consommée les plus parfaites manières de l'homme du monde, et à l'extrême obligeance duquel nous devons l'indication des sources où nous avons puisé pour composer cette étude. Nous nous reprocherions de ne pas mentionner la chapelle, charmant édifice gothique, qui a été consacrée le 30 août 1863 et qui est ouverte au public.

Nul n'ignore que les marins sont très religieux; ils rendent volontiers hommage à ce Dieu, dans les mains puissantes duquel ils sentent que leur vie est suspendue au milieu des tempêtes de l'Océan. On nous citait un officier supérieur qui quittait chaque matin, à cinq heures, le vaisseau qu'il commandait en rade, et se faisait conduire à l'église de la Trinité, où il entendait la messe et communiait assez à temps pour être de retour à son bord à l'heure où le service exigeait sa présence. Aussi la religion a-t-elle présidé à l'inauguration des deux bassins qui portent le nom des souverains sous le règne desquels ils ont été respectivement terminés, Charles X et Napoléon. Le 25 août 1829, et le 7 août 1858, le duc d'Angoulême d'une part, et de l'autre Napoléon III et l'impératrice présidaient à ces cérémonies grandioses qui témoignaient des efforts et des luttes du génie humain aux prises avec la nature qu'il avait réussi à

s'asservir, et dans ces deux circonstances l'évêque de Coutances élevait la voix pour bénir les flots et les hommes.

Bien que Cherbourg ne soit pas principalement et par destination première et spéciale un port d'armement, son arsenal occupe néanmoins, à ce point de vue, un rang honorable. On compte de 1794 à 1866, 138 bâtiments de tous ordres construits sur ses chantiers, plusieurs ont été armés sur les lieux mêmes. Le premier vaisseau de haut bord qui ait été lancé des cales Chantereyne l'a été le 12 octobre 1812. Nous avons admiré récemment *l'Alger*, superbe croiseur d'un type excellent, auquel on travaillait avec activité et qui sera terminé prochainement. Le nombre des ouvriers occupés à l'arsenal s'élève en moyenne à 5000.

Un tableau que nous avons pu consulter à la bibliothèque de l'arsenal établit la part contributive de chaque gouvernement, dans les dépenses causées par l'exécution de ces immenses travaux. Cet état n'embrasse pas seulement les constructions hydrauliques, mais aussi les fortifications et les bâtiments élevés par le génie. Nous croyons que la comparaison de ces chiffres n'est pas sans offrir quelque intérêt.

Ancienne monarchie.	41	millions.
Première république.	*néant*	—
Consulat et empire.	38	—
Restauration.	12	—
Règne de Louis-Philippe.	50	—
Deuxième république.	19	—
Règne de Napoléon III.	72	—
Total. . . .	232	—

Quoique l'ensemble des travaux n'ait pas été sensiblement modifié depuis l'achèvement du second bassin, de nouvelles dépenses ont été faites. Il est permis de dire que l'on travaille constamment à perfectionner l'arsenal et à le mettre à la hauteur des progrès continuels de l'architecture navale. A l'heure actuelle on élargit, à grands frais, l'ouverture de l'avant-port, devenue trop étroite pour le passage des immenses cuirassés qui sortent aujourd'hui de nos chantiers. Aussi le chiffre total donné plus haut ne peut être considéré comme définitif.

Avant de quitter Cherbourg, il sera curieux de comparer brièvement ses établissements maritimes et militaires avec ceux des autres ports appartenant à l'État sur le littoral français et même

avec ceux ceux d'un port anglais qui fait face à la cité normande de l'autre côté de la Manche. On connaît l'admirable disposition de la rade et du port de Brest. La nature a tout fait pour cette paisible et immense rade qu'un étroit goulet d'une défense facile met en communication avec l'Océan, et pour ce port situé en eau profonde et enfoncé dans la terre, le long d'une rivière sinueuse, de façon à être protégé contre toute attaque du dehors. Lorient trouve dans les mille récifs et les îlots nombreux du Morbihan, ainsi que dans les berges très élevées du petit fleuve à l'embouchure duquel s'ouvre le port, une protection presque aussi grande. Rochefort a l'île d'Aix couverte de fortifications et qui tient à distance une flotte ennemie, les 22 kilomètres qu'il faut franchir pour aborder à l'arsenal, et le lit profond de la Charente qui alimente son port. Toulon enfin abrite ses vaisseaux et ses magasins au fond de deux rades, derrière des promontoires nombreux, sous le feu des ouvrages défensifs nombreux qui couronnent les hauteurs environnantes, notamment le mont Faret. Il faut avouer que la situation de Cherbourg en avant, à l'extrémité d'une pointe, est loin d'offrir ces avantages; mais les inconvénients qui résultent de sa topographie périlleuse sont, en partie, compensés par l'appréhension, pour ne pas dire l'effroi, inspirée à l'Angleterre par le front menaçant de ce bastion. Cherbourg est une sentinelle sur les bords de la Manche, pour empêcher cette mer d'être uniquement un canal anglais, comme nos voisins l'appellent avec une rare impertinence (*the British channel*). A moins d'abdiquer honteusement, de fuir et de nous cacher devant nos orgueilleux rivaux, nous ne pouvions nous dispenser d'avoir un port militaire sur la Manche. Or, il se trouve malheureusement que le rivage méridional, celui qui nous appartient, n'offre nulle part ces anses abritées dans les terres alimentées par les cours de rivières profondes, comme il s'en trouve tant sur le littoral britannique.

Considérons, par exemple, Plymouth. Si nous examinons la configuration des lieux, nous verrons que le havre est formé par une forte échancrure du rivage dans le voisinage d'un fleuve au lit profond, le Plym, près duquel la Divette française n'est qu'un ruisseau insignifiant. Le havre, sur les bords duquel s'élèvent les établissements maritimes, communique avec la haute mer, d'abord par un passage étroit, puis par un canal plus large. Au milieu de ce canal s'élève, en face de la passe précitée, l'île Saint-Nicolas,

hérissée de canons. Jugeant insuffisante cette défense naturelle, les Anglais ont établi, à l'entrée du canal, mais à l'intérieur, de façon à être protégé par ses bords, un *break water* ou brise-lames qui rappelle, sur de moindres proportions, la digue de Cherbourg, et qui est destiné au même but. Il résulte d'un mémoire de l'ingénieur Cochin, précédemment nommé, que ce brise-lames n'a qu'une longueur de 1364 mètres, tandis que la digue en mesure 3768. La dépense fut évaluée à 1 million de livres sterling (25 millions de francs), ce qui porte le prix du mètre courant à 8717 francs pour le premier, et seulement à 1641 pour la seconde. La construction du *break water* ne s'opéra pas sans difficultés : plus d'une fois la tempête en écréta le sommet. L'étroitesse relative du bassin qu'il s'agissait de protéger et l'éloignement du port et des chantiers, n'imposaient pas un aussi grand développement de la ligue défensive.

Répétons-le : la nature, si prodigue pour nos voisins, a été ingrate pour nous, quant à la configuration de la côte. Nous ne pouvions la changer, il ne nous restait qu'à en tirer le meilleur parti possible, et c'est ce qui semble avoir été fait.

Nous disons : c'est ce qui *semble* avoir été fait. D'autres projets, en effet, avaient été formés, que nous allons exposer tout à l'heure, on y renonça pour différents motifs qui étaient alors valables. Aujourd'hui, la transformation des modes de navigation, et plus encore peut-être les progrès inouïs accomplis dans l'artillerie font naître chez quelques personnes le regret qu'on n'ait pas suivi le plan en question, avec le désir secret de le voir se réaliser plus tard, mais sur des proportions énormes et véritablement colossales.

Il avait été question d'établir le port militaire à la place qu'occupe aujourd'hui, et qu'a occupée de tout temps, le port de commerce. Notre arsenal eût été ainsi retiré tout au fond de la rade, et, par conséquent, plus éloigné des bouches à feu à l'aide desquelles l'ennemi pourrait tenter un bombardement. Naguère la distance à laquelle s'élève la digue était suffisante pour conjurer ce danger; à l'heure actuelle, grâce à la portée considérable des nouveaux engins, il n'en est plus ainsi. Supposons une ligne de vaisseaux ennemis embossés en haute mer, par un temps calme, même à une grande distance de la digue, par exemple, à une lieue, rien n'empêcherait théoriquement les artilleurs de cette flotte de diriger un feu redoutable sur l'arsenal. Très certainement les boulets pourraient y arriver et faire œuvre de destruction.

Nous disons *théoriquement*, parce que les choses ne se passent jamais dans la pratique comme sur le papier. Quoi qu'on pense et quoi qu'on dise, en dépit de la puissance de la vapeur et des progrès douteux de la tactique, on ne déplace pas des vaisseaux et des bataillons comme des pions sur un échiquier. Une poitrine d'homme est quelquefois un meilleur rempart qu'une muraille de pierres, et surtout un cœur d'homme peut plus peser dans la balance où se décide le sort des combats que les plus savants calculs et les plus ingénieuses combinaisons. On peut croire que si l'ennemi poussait l'audace jusqu'à se ranger en bataille en face de la digue (et il ne pourrait occuper une autre position), les quatre ou cinq batteries et les quatre forts casematés qui couronnent le fort formidable ne seraient pas embarrassés pour lui répondre. Tous les forts qui entourent Cherbourg et que nous avons énumérés précédemment, celui du Roule, surtout qui ne fait qu'un, pour ainsi dire, avec le roc sur lequel il est assis, feraient converger leurs feux sur le même objectif. Dans l'hypothèse même où l'escadre ennemie échappant à l'action de ces salves meurtrières, parviendrait à franchir la passe voisine de l'arsenal, elle se verrait arrêtée par les projectiles lancés par les vingt-quatre pièces de la batterie Sainte-Anne située sur le littoral et qui sont du plus fort calibre, sans parler de celle du fort Hommet à la pointe de l'arsenal même.

Ce n'est pas tout : les abords de la rade sont défendus et rendus presque infranchissables, par un système savamment étudié de torpilles qui sont toutes prêtes à être immergées (quelques-unes le sont peut-être dès maintenant) à des endroits mathématiquement déterminés. Ces torpilles seraient reliées à la côte par des fils communiquant à des abris casematés où des hommes spéciaux exercés à ce service produiraient des explosions à un moment déterminé. Indépendamment de ces torpilles éclatant sous l'eau automatiquement, il y aurait des torpilles agissant spontanément et qui, grâce à l'habileté et au dévouement de nos officiers, au courage de nos matelots, porteraient le désordre et la mort dans les rangs ennemis. Nous sommes donc loin de nous trouver désarmés, et l'on peut, en outre, affirmer une chose, c'est que nous ne serions pas pris à l'improviste.

On sait que l'attention publique a été attirée sur la situation relativement défavorable faite au port de Cherbourg et que des fonds considérables ont été votés par le parlement pour y remédier. Une partie a été consacrée à l'établissement de nouvelles batteries

dont nous avons indiqué quelques-unes, sans qu'il soit utile de nous expliquer plus clairement. On a également dépensé de grosses sommes pour la réfection de l'armement. Ce dernier but est-il complètement atteint? a-t-on substitué partout où il était nécessaire des pièces du plus fort calibre à celles qui suffisaient autrefois, mais qui aujourd'hui n'exposeraient qu'une faible résistance! C'est ce que nous ignorons, ou du moins ce que nous devons et ce que nous voulons ignorer. Il serait bon que les pouvoirs publics eussent l'œil ouvert sur l'exécution de cette partie du plan de défense qui est capitale.

Beaucoup d'autres projets sont à l'étude, et il ne paraît pas qu'aucune décision ferme soit encore intervenue. Ainsi, il serait question de fermer la passe du nord-est par un prolongement de la digue, qui serait reliée par l'île Pelée au continent. Toutes les ressources, tous les efforts pourraient, dans ce cas, être concentrés du côté de la passe occidentale. On a aussi parlé d'établir en pleine mer, au-delà de la digue, par des moyens dont on a reconnu l'efficacité pour la construction de cette dernière, des espèces de rochers artificiels sur lesquels on élèverait des ouvrages fortifiés qui rempliraient le même rôle que les forts détachés au dehors d'une enceinte continue. On hésite naturellement devant la difficulté d'asseoir des fondations solides à une si grande profondeur. Cependant, les sondages opérés permettent de considérer l'opération comme susceptible d'exécution sur un certain nombre de points. On comprend que la création des ces ouvrages avancés aurait pour résultat de reculer d'autant la ligne d'attaque et de bombardement de l'ennemi.

Il y a enfin des ingénieurs et des stratégistes qui soutiennent que la meilleure défense consisterait dans la diversion faite par une escadre de combat, dont la mission serait d'inquiéter l'ennemi et de le gêner dans ses opérations. Sans cette mesure offensive, toutes les précautions de nature purement défensive risqueraient de devenir inutiles. Nous n'avons pas besoin de faire observer que cette tactique convient éminemment à notre tempérament national.

En définitive, le grand objectif que l'on doit se proposer c'est d'éloigner le plus possible l'arsenal de l'ennemi. Cette préoccupation a amené certains faiseurs de projets à reprendre l'idée que nous rappelions plus haut, mais en l'agrandissant considérablement. Ce n'est pas seulement à l'embouchure de la Divette qu'on voudrait

reporter l'arsenal, mais plus loin dans l'intérieur des terres, dans la vallée au fond de laquelle coule cette rivière minuscule. On sait que la vallée de la Divette est une des plus belles de France; et les amateurs de pittoresque pourraient être tentés, par cette seule considération, de la visiter. Elle est assez étroite pour que l'œil en embrasse aisément les contours et les accidents; assez large pour que les lignes courbes qui la dominent aient une ampleur suffisante. Eh bien! c'est là qu'on a depuis longtemps pensé à creuser un bassin auquel on aurait pu donner toutes les dimensions voulues et que l'on eût, à volonté, établi à une distance telle qu'on eût pu braver les bombes et les obus. Comme le terrain est meuble, il eût offert bien moins de résistance à la pioche et au pic que le roc vif qu'il a fallu entamer avec tant d'efforts sur l'emplacement actuel de l'arsenal. Ce projet eût été parfaitement exécutable il y a un siècle. Mais qui pouvait alors prévoir la portée vraiment effrayante de l'artillerie contemporaine? Aujourd'hui que nous possédons un établissement considérable et florissant à la pointe du Hommet, ne serait-ce pas une folie que de le sacrifier pour en établir péniblement un autre, au prix d'un demi-milliard, peut-être davantage?

Il ne nous appartient pas de conclure. Nous avons voulu seulement mettre toutes les pièces du procès sous les yeux de nos lecteurs. Bornons-nous, en terminant, à deux réflexions : la première c'est que, depuis seulement la fin de la Commune, nous avons englouti plus d'argent dans des entreprises, les unes inutiles, les autres funestes et criminelles; en second lieu, soyons bien pénétrés de cette pensée : c'est que si un jour les Prussiens, soit seuls, soit secondés par des alliés qu'il est inutile de nommer, venaient à s'emparer du port et de l'arsenal de Cherbourg, on ne les en délogerait jamais. A ceux qui seraient tentés de nous trouver pessimiste, nous nous contenterions d'opposer la possession plusieurs fois séculaire de Calais par les Anglais. Nous nous abstenons d'aucun aperçu sur les conséquences. Nous nous résumons. La France possède à Cherbourg une position maritime et militaire, dont il ne faut pas déprécier les avantages. Mais, après dire, notre principale force défensive consisterait dans les connaissances et le courage de nos officiers dont plusieurs nous ont révélé des qualités hors ligne comme caractère et comme patriotisme.

Léonce de la Rallaye.

PORTRAITS ALLEMANDS

J'ai donc été à Geroldsau, sous l'ombre des grandes sapinières, le long des précipices, le long des ruisseaux courants. Au moulin, on trouve un jardin où l'on peut se rafraîchir à bon marché; les prix sont affichés sur les murs et les arbres. On s'engage ensuite dans la vallée, qui sent bon parce qu'on a coupé les foins tout récemment; on arrive au village très pittoresque, au milieu de prairies fleuries; on s'engage de nouveau dans la forêt et, un peu plus loin, on est à la cascade : une miniature de cascade, mais très réussie, surtout à cause du cadre, des plantes grimpantes, des lianes pendantes, des jours bien ménagés et des ombres bien placées.

Vous revenez par le chemin des voitures, si vous voulez; alors vous êtes plus vite rendu, mais couvert de poussière par les nombreux équipages qui vous croisent. Les paysans entassent les fourrages sur leurs chariots traînés par des bœufs, les scieries grincent des dents le long de la route; ça sent bon le sapin coupé... Les bonnes gens vous disent tous : *Guten Tag, mein herr!* et quand on passe devant les chalets de Lichtenthal, ô poésie! vous trouvez des enseignes telles que celle-ci : « *Irmengard N..., blumenmacherin.* Irmengarde, fleuriste ». Plus loin, une croix de pierre qui date de 1775 : on voit que les iconoclastes français n'ont pas passé ici; plus loin, un joli tableau : c'est une petite fille très mignonne, les cheveux blonds coiffés d'un chapeau de paille noire, le sac au dos, comme un soldat absolument; elle revient de l'école et s'arrête au bas d'une fenêtre qui encadre une autre tête blonde : un petit garçon. On voudrait voir le petit garçon au pied de la fenêtre et la

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1890.

petite fille en haut. Je dis ce que j'ai vu, malheureusement je ne sais pas assez d'allemand pour avoir pu écouter la conversation qui avait l'air très fournie.

Samedi 6 juin. — Rien qu'un ciel pur, une nature verdoyante et tranquille... le repos, le délicieux repos. Vu une Allemande, une jeune fille ou une jeune femme : à 1 heure, elle arrive dans le jardin de l'hôtel, s'installe à une table, demande à manger; à 3 heures, elle mangeait encore; à 4 heures, elle buvait encore. Après avoir absorbé teutoniquement deux grandes bouteilles de bière de Carlsruhe, elle s'est levée et est partie à ses affaires.

Vers 6 heures, comme j'étais en train de prendre mon *souper*, une de nos longues Anglaises vient délibérément à moi, engage la conversation; elle avait vingt ans. Je suppose qu'elle a voulu tout simplement faire un exercice de français; elle avait connu la fille d'Émile Souvestre, là-bas à Brighton, je crois; c'est à peu près tout ce que j'en ai pu tirer.

Dimanche 7. — Messe entendue à l'abbaye, à 7 heures. Ce sont les religieuses de l'ordre de Cîteaux qui, cachées derrière leurs grilles, chantent l'office sur un ton plaintif et mélancolique. L'église regorgeait encore de fidèles; j'ai dû me tenir debout pendant près d'une heure; pas même de place, devant moi, pour m'agenouiller à l'élévation, tellement on était pressé les uns contre les autres.

Promenade dans les rues qui sont au-dessus de l'allée de Lichtenthal, vers Baden; d'abord à la *Léopoldshoe*, un point de vue, trouvé peut-être bien par le grand-duc Léopold, qui a commencé le Bade moderne, lequel lui a élevé une statue au bas de la *Sophienstrasse*. Les rues que je parcours, et qui appartiennent moitié à la ville, moitié à la campagne, ont nom *Friedrichstrasse*, *Kaiserwilhemstrasse*, *Werderstrasse :* les noms des deux souverains et du célèbre général badois que nous connûmes trop en 1870. Ce ne sont que villas et palais dans les jardins et les fleurs. Certainement, grâce aux montagnes et aux perspectives, c'est plus beau que Passy et Auteuil, à Paris. Ce que je n'aime pas, ce sont les écriteaux multiples portant la mention : *Ferbotener Eingang*, *Ferbotener Durchgang*, « passage ou entrée défendus ». C'est sans doute pour se mettre en garde contre les indiscrétions des étrangers; eh bien! qu'on mette une grille, qu'on la ferme! quelques frais de plus; la belle affaire! Messieurs les favorisés du sort! Près de l'abbaye, une autre inscription est plus réjouissante : *Hauss und*

Garten und Wald zu verkaufen; « châlet, jardin et forêt à vendre. » Ah! comme il ferait bon là six mois de l'année!...

...Pris un bain au second étage du *Friedrichsbad*, les bains de Frédéric, les plus beaux du monde; toutes les baignoires étaient prises jusqu'à midi, force m'a donc été d'aller dans les bains de société, les bains communs; je ne devais pas m'en repentir. J'ai vu là une *restauration* réussie et complète des bains antiques, des thermes romains; architecture et décoration pompéïennes presque partout, salles grandioses, vastes piscines; on a fait grand.

En arrivant, on vous donne une cabine où vous vous déshabillez. Il y a à votre disposition un tiroir fermant à clef où vous pouvez déposer vos bijoux et votre argent : la clef se suspend à un cordon attaché au caleçon. Puis on vous introduit dans les salles à piscines. Il y a des piscines d'eau froide et d'eau chaude : une de celles-ci est à fond de sable. Rien de curieux comme de descendre là-dedans et de s'y coucher tout de son long. Vous avez à vos côtés dix ou quinze compagnons, gros ou maigres, qui ont des figures plaisantes : l'un en face de moi, — nous étions couchés dans l'eau, en rond, — ressemblait à un de ces gros Vitellius que nous connaissons par les médailles romaines.

Après les piscines, bains de vapeur et douches. Tout est installé princièrement : douches en pluie, en spirale, en jets forts, et quand vous en avez pris tout votre saoûl, vous passez dans une autre salle, entre les mains de garçons qui vous tendent d'abord un peignoir chaud, puis vous habillent ensuite avec une robe longue, un casque à mèche, des chaussettes de toile et des sandales. Ainsi déguisé, vous vous dirigez vers la salle de repos, meublée de divans en velours rouge, de lits de camp et de *rocking-chairs* américains; les garçons vous roulent littéralement dans des couvertures de laine et vous abandonnent pour la sieste. Encore une fois, j'ai rêvé de Rome et de Pompéï. Une cloche d'église mise en branle vint me rappeler à la réalité; sans cette cloche l'illusion pouvait durer jusqu'au moment où je repris mon costume ordinaire dans ma cabine.

En revenant je passe par la rue *Marie-Victoire* et j'entre à l'église russe. Vingt personnes au plus devant les saintes images de l'*iconostase* fermé en ce moment : quelques messieurs, des dames et leurs suivantes qui se prosternent et se signent à la russe, dix fois par minute. Bientôt pourtant le prêtre officiant ouvre la

barrière qui le sépare des fidèles et paraît à leurs regards : il est vêtu d'une longue chape violette, bordée de galons d'or; il porte au cou une large étole de même nuance. L'autel est petit et très chargé : d'abord un grand chandelier à sept branches, puis le livre de l'Évangile, puis la Croix. Quand le prêtre se tourne vers les assistants, les bénit avec le ciboire recouvert d'une étoffe violette, et qu'il a derrière lui comme décor, le grand candélabre au mystérieux symbole, l'effet est saisissant. A la fin de la messe, a lieu le baisement de croix; le prêtre donne en même temps à chaque assistant un petit morceau de pain bénit. Le bedeau vint faire la quête un peu avant, il passa devant moi et je remarquai dans son plateau plusieurs pièces d'or... Ce n'étaient pas tout à fait les premiers venus que j'avais à mes côtés...

Il est 8 heures du soir; je me promène solitairement dans l'allée et je vois nos Anglaises, pieuses anglicanes, se rendant, le livre à la main, au temple, pour faire leurs dévotions. On n'oublie pas tout à fait Dieu au milieu des plaisirs de Bade...

III

Adieu à la forêt. — Carlsruhe, ville morte et Heidelberg, ville vivante. — Les étudiants balafrés; pourquoi? — Le grand tonneau et *le Chemin des philosophes*. Darmstadt et toujours des soldats! — Francfort-sur-le-Mein et ses jardins. — Cologne et ses églises.

Lundi 8. — De nouveau promenade le matin à la cascade de Géroldsau; c'est petit, frais, gracieux, mignon; mais ce n'est ni Triberg, ni Allerheiligen, ni le Giessbach, ni le Staubach, ni.... le Niagara. La route est belle pour y aller, voilà le charme de l'excursion, c'est toujours par le Cecilienberg qui est décidément une montagne merveilleuse, on trouvera là, oui! monts et merveilles. Cette fois, arrivé au sentier qui conduit au moulin, quand vous verrez l'écriteau qui vous indique cet endroit, ne descendez pas; continuez tout droit, puis sur la lisière de la forêt, quittez-là, coupez à travers les prairies pour rejoindre le poétique village. Enfoncez-vous de nouveau dans la forêt sur le côteau d'en face, quand vous verrez un autre poteau indicateur : *nach Wasserfall*, et dans vingt minutes vous découvrirez la naïade de ces bois. — Je me répète; mais l'endroit est si joli! — En revenant un verre de *Kirschewasser* au moulin pour redonner des forces jusqu'à Lichtenthal, coûte 15 pfennigen et à la brasserie en face de mon hôtel Ludwigsbad, la chope

de bière coûte 12 pfennigen. Non! la vie n'est pas trop chère en Allemagne et ony a encore quelque agrément.....

Le soir venu, vers 6 heures, je m'arrachai péniblement aux délices de Lichtenthal pour rejoindre la gare de Baden, avec mon petit bagage à la main, jetant en longeant l'allée un regard d'envie sur les fortunés mortels qui pouvaient rester encore des jours et des jours dans ce paradis de délices. Comme je passais devant la villa Menschikoff, une voiture armoriée débouchait d'une allée latérale; c'était derechef l'impératrice d'Allemagne accompagnée de sa fille la grande-duchesse de Bade.

Je vais coucher à Carlsruhe; il faut changer de train à Oos et prendre celui qui vient de Strasbourg. Pour être plus sûr de mon affaire, je m'adresse avec la plus exquise politesse à un vieux chef de train qui avait contrôlé mon billet à Baden. Oh! la laide figure de vieux qu'il avait! c'était même une figure de vieille grand-mère, alsacienne ou allemande, acariâtre et grincheuse. — « C'est bien là mon train, n'est-ce pas? — *la!* Karlsruhe! Karlsruhe! » Impossible de rendre l'expression et l'intonation... C'est la haine de l'étranger, du Français, du touriste qui fait un voyage d'agrément. Peut-être, vieux *schaffner*, as-tu perdu un fils dans la guerre sur le sol français et que tu te le rappelles trop en voyant l'ennemi?... Et nous!...

Carlsruhe est une ville qui suinte l'ennui par tous les pores. Quelques jolis hôtels aux approches de la gare; une assez belle rue qui conduit au château en passant par deux places assez vastes. Le château est ce qu'il y a de mieux : il a l'air grandiose et est grandiosement situé; il est entouré d'une série de maisons à arcades régulières et de frais jardins. On doit tout de même s'ennuyer beaucoup là-dedans!

... Quelques heures après, j'étais à Heidelberg! Parlez-moi de çà! voilà un endroit qui a du cachet; c'est encore un peu Baden-Baden. Dans la ville même, rien à voir : les laids bâtiments de l'Université, des figures d'étudiants plus laides encore. J'en ai vu un qui passait à côté de moi avec le visage littéralement boursouflé par des cicatrices qui s'enchevêtraient les unes dans les autres. Mais, quelle sottise! quelle stupidité! mais, pourquoi ces ornements d'un goût plus que douteux? Comment sortir avec une trogne pareille? Et dire que cela durera toute la vie! Et dire que la rage des duels ne s'éteint pas et que l'Allemagne aura dans dix ans une légion de médecins et d'avocats qui seront des monstres repoussants; ils ne comprennent

pourtant pas cela! Ma parole! les officiers de l'armée sont mieux; ce qui prouve qu'à l'école quand ils étaient cadets ou étudiants, ils avaient plus de raison et se battaient moins fréquemment et moins bêtement.

On n'ose point passer à côté de ces messieurs à petite casquette et à écharpe de couleur; ils tiennent tout le trottoir, ont des épaules excessivement larges, et peuvent vous heurter et vous jeter par terre. Si maintenant c'est vous qui les heurtez, attention! ils vous provoquent et vous taillادent la figure... ou peut-être, non, ma foi! ils voudront tout simplement se faire taillader par vous pour montrer une nouvelle cicatrice. Quels drôles de corps!

Le cachet à Heidelberg est dans le vieux *Schloss*, dans ces ruines ensevelies dans le feuillage, dans un fouillis inextricable de verdure et de fleurs qui sentent délicieusement bon, dans ce vieux tonneau si renommé où l'on a construit sur le dessus une salle de bal et où l'on peut danser, dans cette vieille tour fendue dont un pan énorme est tombé tout d'un bloc dans le fossé herbeux, sans que les pierres fussent désunies, tellement elles étaient cimentées solidement, et le mur à deux mètres d'épaisseur! Le cachet est dans le point de vue dont on jouit à la *Molkencur*, dans les bancs rustiques si commodes qu'on trouve dans des coins ravissants et où l'on peut s'étendre si bien à l'aise, dans l'air, dans la lumière, dans les parfums.

Aussi, j'admirai tout ceci gratuitement et je déjeunai au restaurant du Château au lieu de déjeuner à la Molkencur; j'y allai pourtant! Un larbin indiscret vint me décrire le point de vue et après me proposer de prendre quelque chose; il eût dix *pfennigen* et j'en fus débarrassé!

En descendant du *Schloss*, je m'arrête devant l'étalage d'un photographe : une photographie représente un duel d'étudiants au sabre de cavalerie. Ils sont en train de s'éborgner mutuellement devant de nombreux collègues et les juges ordinaires du camp; décidément c'est pour la pose, allons!

Une autre vue les montre dans une brasserie : il fait tout noir, ils y boivent des chopes, ils s'y montrent en grand débraillé et ils ont écrit sur les murs : *Vivat, nox!... Vivat nox!* Ah! que je la voudrais donc, mes bons amis! descendez donc dans la nuit pendant que nous monterons peut-être dans la lumière. Gœthe cependant disait, lui et pour vous : *Mehr Licht, mehr licht*«. « Plus de lumière, plus de lumière! »

Je conseille, pour achever de connaître, Heidelberg de passer sur

les deux ponts du Necker, le soir venu, et d'aller sur le versant opposé se promener dans le chemin des philosophes, *Philosophen Weg*, au milieu des vignes. Il y a un beau point de vue sur le château et sur la vieille cité et puis une brasserie célèbre, *Zum Philosophen hole*; on y boit de la bière passable et on y étudie sur place la moralité de la jeunesse studieuse d'Allemagne... Avant de m'y rendre, visité une église catholique, du côté du *Burgweg*, qui m'a paru intéressante, comme architecture et disposition.

Mercredi 10. — Je quitte Heidelberg sans avoir dormi. Quels ronfleurs que ces Allemands, et quel malheur quand on les a pour voisins la nuit!... Impossible de fermer l'œil.... Je suis en troisième, pour voir les naturels du pays; mais j'éprouve encore un autre désagrément : mes compagnons de route sont des dragons, des musiciens qui sont venus donner à Heidelberg un concert et s'en retournent dans leur casernement. Il faut s'en accommoder bon gré, mal gré: ils sont assez propres; mais ça ne fait rien, mauvaise compagnie! Ils fument, passe encore, puis ils prisent, et se passent la tabatière où ils puisent avec délices. Des soldats! des cavaliers! des dragons! a-t-on jamais vu cela? ils prisent de plus belle et l'un d'eux qui a décroché son hautbois, fait chanter les autres : mais, par extraordinaire, ces Allemands chantent mal, disent des bêtises, se font des tours de corps de garde; ces soudards sont en goguette, on le voit.... J'attends Darmstadt avec impatience...

Darmstadt suinte l'ennui comme Carlsruhe, — le repos de Chardon! — C'est trop tranquille, trop reposant ces villes là! A côté de la gare une immense esplanade pour les exercices militaires... Où qu'on aille on ne voit que des soldats, des casques à pointes, des régiments qui passent, des exercices; oh! l'Allemagne est bien une grande caserne toujours; sachons-le! attention!

Rien à voir à Darmstadt. J'y rencontre une église catholique qu'on a construite sur le modèle du Panthéon d'Agrippa à Rome. Comme au Panthéon, elle est éclairée par le haut; mais quand il pleut, comme à Rome, on n'y entend pas la messe sous son parapluie car l'orifice du haut est bouché par un vitrage. Sur le frontispice, la dédicace laconique « Deo! Dieu! » Dans l'intérieur, le tombeau d'une grande duchesse d'origine bavaroise... A côté de l'église, le palais d'une autre grande duchesse; puis, je vais voir le palais du grand duc régnant : il n'est point beau; les jardins du château me paraissent mieux. La Hesse ne m'a point séduit jusqu'ici : nous verrons plus tard!

Eh bien! j'ai vu! j'ai vu Francfort-sur-le-Mein; c'est une belle ville sans contredit, une ville moderne. On est émerveillé en arrivant, par la gare d'abord; à droite et à gauche les *Anlage*, les Promenades superbes, très développées, très fraîches, très bien arrangées; puis les rues neuves de l'empereur Guillaume, *Frieden*, etc.

Voici le *Francfurter Hof*, l'hôtel de Francfort, de magnifique brasseries, des trottoirs larges, des voies bien propres, bien blanches, et bien larges. Un très grand air de ville riche, de ville d'affaires et de cité à l'aise; mais aussi des souvenirs de ville historique, de ville qui a joué dans tous les temps un rôle considérable, jusqu'au traité fameux qui porte son nom et que les Français se rappellent, je pense! Mais je n'y crois pas top; on oublie si vite chez nous les misères comme les bonheurs, les hontes comme les gloires, et de celles-ci, certes! nous en avons eu!

J'allai donc me promener le nez au vent, l'œil en arrêt, avec un plaisir indicible sans trop m'occuper de mes pauvres jambes qui ont déjà tant fait pour mériter le repos. J'errais çà et là, passant tour à tour dans le *Hirschgraben*, devant la maison de Gœthe que je regardai, Dieu me pardonne! avec respect et vénération, — le génie fait courber la tête, — passant devant le *Dom* sur la place du *Rœmer*, sur la *Zeil*, devant la *Judengasse* où les vieilles boutiques juives ont disparu, — ce qui est grand dommage, ma foi! — mais m'extasiant en revanche, dans le quartier des bouchers devant les vieilles échoppes, et les boutiques, et les billots tout sanglants... Où ai-je vu quelque chose de semblable? Certainement en Italie, et puis en Chine, et peut-être en Espagne... Allez à Francfort dans ce dédale de ruelles qui est autour de la cathédrale, vous trouverez encore des coins intéressants et des scènes pittoresques pour l'artiste.

Comme les tramways sont commode à Francfort!... Au sortir de la gare vous en prenez un qui vous amène place Schiller à l'extrémité de la Zeil, — un peu trop vantée peut-être cette Zeil, et qui ne vaut pas les grands boulevards, ceux de Paris, ni ceux du *Ring* à Vienne. — Là, *Schillerplatz*, vous avez deux promenades à entreprendre : ou vous vous dirigez, — toujours avec le tramway, — vers le jardin zoologique (*Zoologischer Garten*), ou vous allez du côté du *Palmen-Garten*, un autre jardin fort beau. Si vous allez au *Zoologischer Garten*, en suivant la Zeil vous êtes sûr de rencontrer une installation modèle. J'y ai admiré les plus beaux tigres de la création; j'y ai eu presque peur : une tigresse s'étant approchée un moment de son

royal époux et lui ayant donné un vrai baiser, l'autre lui rendit cette formidable caresse en l'accompagnant d'un rugissement qui fit trembler tous les échos d'alentour.

Si maintenant vous allez du côté du *Palmen*, vous traversez le quartier de *Bockenheim*, vous passez devant la Bourse et l'Opéra nouveau et très élégant et vous êtes dans le quartier aristocratique. C'est Passy, Auteuil, Chaillot, l'avenue du Bois de Boulogne, l'avenue de Villiers ; les mêmes hôtels entourés de jardins, de parcs, encadrés dans la verdure et les fleurs. Toute la juiverie est là, je suppose, avec ses millions : ils sont à Francfort trois ou quatre cents millionnaires enrichis à la Bourse et dans les affaires.

Le panorama de la bataille de Wissemburg, qui se trouve de ce côté, est curieux à voir ; mais, l'artiste allemand y a trop prodigué les turcos, et tellement qu'on croirait que nous avons été les vainqueurs. L'entrée qui coûte 2 marcs est trop chère.

Jeudi 11. — Je veux être à Cologne aujourd'hui avant midi : je ne m'arrêterai donc pas à Mayence, si ce n'est au retour et je prendrai le chemin de fer qui traverse cette ville d'abord, puis longe le Rhin et passe à Coblentz et à Bonn.

J'arrivai à Cologne, charmé par le spectacle qu'on a depuis la portière du wagon ; j'y reviendrai. L'aspect de la cathédrale me transporta. Il faut la voir le soir au clair de la lune, ou du pont du bateau, ou encore de la campagne, en dehors de la ville ! Cette masse architecturale et les deux tours s'élèvent si haut, si haut, qu'on est confondu. Les maisons qui les entourent font l'effet de jouets d'enfants ; elles paraissent comme rien du tout et on ne voit que l'édifice, l'immense édifice qui semble avoir la hauteur de vingt ou trente maisons à dix étages entassées les unes sur les autres. C'est Babel, mais une Babel idéale, mystique, religieuse. Le sentiment qui a porté les hommes à bâtir celle-ci ne ressemble peut-être pas, ne doit pas ressembler au sentiment d'orgueil qui amena les hommes primitifs à construire leur tour insensée. Ce n'est pas sans mélancolie que j'agitais ces réflexions.

Voilà bien, en effet, une église catholique, un temple vraiment digne enfin de l'hôte divin qui l'habite ; on sent que Dieu peut poser son pied là sur notre pauvre terre. Mais, ce roi, cet empereur Guillaume a-t-il eu en finissant cette église toute la pureté d'intention qu'on lui supposerait ? Ce conquérant et ce victorieux, quoique piétiste, dans un élan de faux patriotisme, de patriotisme mal placé en

construisant ce temple, n'aurait-il point conçu l'idée humaine et orgueilleuse de perpétuer sa propre mémoire? Ah! les hommes! ah! les rois! les rois grisés par la gloire! les rois qui se substituent au lieu et à la place de Dieu! Cela est si peu rare!...

Encore une réflexion relative à la cathédrale : cela coûte trop cher pour visiter le trésor, le tombeau des Mages et le reste.

J'eus presque autant de plaisir à visiter les autres églises de la ville. Cologne la Sainte est riche en monuments religieux; il faut voir Saint-Martin, avec ses riches peintures polychromes; Sainte-Marie du Capitole, avec sa forme basilicale et son ornementation à l'avenant, les tentures anciennes des autels et ses vieilles fresques; Saint-Colomba et son ostensoir antique, etc.

Beaucoup de dévotion et de piété dans les églises de Cologne : ce jour là était l'octave de la Fête-Dieu; à quatre heures les églises étaient remplies. Je n'ai jamais entendu chanter des hommes avec plus d'âme et de piété qu'à Saint-Colomba, et c'était la foule obscure, au bas de l'église, sans livre, par cœur et de mémoire.

Cette ville est encore la cité aux cent tours : on se heurte à chaque pas contre un édifice à tourelles ou un pont commandé par un haut donjon à machicoulis ou le clocher élancé d'un temple. Ce genre de construction donne à Cologne un aspect tout martial et militaire. Militaire, Cologne l'est comme toutes les villes allemandes. C'est à Deutz, de l'autre côté du pont de bateaux que j'ai découvert la caserne des superbes cuirassiers blancs. Et elle est allemande, elle est patriote, oh! oui; ici, c'est une adoration pour Bismarck, pour Moltke, pour Frédéric-Charles; on voit leurs statues sur les places publiques, on vend leur bustes en petit au *Amhof* et dans tous les bazars. Comment une ville si religieuse peut-elle aimer des hommes qui ont persécuté avec une telle rage son vénérable archevêque condamné à l'exil amer? On n'y comprend rien. En Italie on voit des Italiens qui sont pourtant bons catholiques et qui tout ensemble sont fiers de voir le gouvernement piémontais installé à Rome... C'est peut-être le même sentiment qui se rencontrerait dans le cœur de ces Allemands et dans celui de ces Italiens. *Chi lo sa?*

Copié au *Amhof* sur la porte d'une brasserie : « *Action bier. Pour les auctions entrée ici* ». En voilà un français! Je pense qu'ils ne connaissent pas le mot *abonnement*...

IV

A bord de *Kaiser und Kœnig Wilhelm*. — Une page de M. V. Cherbuliez. — Voir et entendre le Rhin. — Les passagers du bateau. — Comme quoi M. V. Tissot en veut aux Allemands et aux Allemandes. — A Bingen on ne boit plus de bière. — Je découvre une tombe de soldats français et je fais l'ascension du Niederwald avec un compagnon dont je me serais bien passé.

Vendredi 12. — Je suis sur le bateau à vapeur; il a nom *Kaiser und Kœnig Wilhelm*; il est beau et grand, peut-être le plus beau et le plus grand de tous les bateaux du Rhin. Il m'emporte, en remontant le fleuve, jusqu'à Bingen, un peu avant Mayence, c'est-à-dire, la plus jolie partie du parcours. Remonter le Rhin vaut mieux que le descendre; on est, il est vrai, plus longtemps en chemin, mais on jouit davantage.

De Cologne à Bonn, un pays plat. Un peu après Bonn, où je regrette de ne point m'être arrêté, les montagnes commencent à encadrer le Rhin. Il est bien difficile de parler du Rhin; on l'a tant et si bien fait. Qui n'a lu le volume de Victor Hugo et mille autres? Là où j'ai conçu le désir de voir ce beau fleuve et où je l'ai connu comme il est, le croira-t-on? C'est dans un roman, un roman de M. Cherbuliez. A la vérité, je choisis bien mes auteurs.

Gilbert Savile, de Nancy, — mon compatriote, s'il vous plaît, — avait sous les yeux un paysage ravissant et il habitait un vieux *schloss*, sur le Rhin, — l'heureux homme! — dans une tourelle d'angle ayant vue sur le nord, où l'on accédait par un escalier tournant et une porte cintrée, où la fenêtre donnait sur un rocher à pic, formant un précipice de 300 pieds. Il voyait la muraille de rochers coupée par des broussailles et des buissons et il entendait le murmure solennel, la grande voix du Rhin, auxquels se mariaient les croassements pleins d'harmonie des corbeaux et les cris stridents des martinets qui rasaient de leurs ailes les machicoulis de la tourelle.

Et vous croyez, lecteurs, que cela n'est point tentant? des tourelles, des machicoulis, des escaliers tournants, des portes cintrées! — on n'en fait plus qu'au béguinage de Bruges et encore! — des corbeaux!... Il avait des corbeaux pour compagnons habituels; peut-être aussi des chauves-souris? Oh! certainement, il se trouvait là-haut quelque chauve-souris.....

Et le précipice lui appartenait, c'était son précipice à lui! un grand creux, comme il dit; un creux qui était comme le caméléon, qui prenait toutes les couleurs de l'arc-en-ciel : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge. Il l'a vu un jour couleur de capucine! Cela ne m'étonne nullement. Bien plus! le précipice a une odeur, une bonne odeur de foin grillé.

On conçoit ce qu'un pareil précipice peut avoir d'attrayant. Le paysage ambiant n'a pas moins d'attraits. C'est une chaîne de monticules bizarrement découpés qui longe le fleuve; ce sont des gorges étroites qui laissent arriver jusqu'au château les derniers feux du soleil, avec des lueurs de fournaises; en haut, des sentiers escarpés, de grands bois sombres, des ruisseaux et des cascades; en bas, le chemin de halage, le Rhin; une plaine immense de l'autre côté; au fond, une chaîne de montagnes dentelées.

Et sur les bords du grand fleuve : un village aux maisons blanches, à l'extrémité d'une petite baie; une église, — sa flèche pointue qui scintille au soleil, — des moulins dont les roues tournent constamment...

Un gros remorqueur à vapeur traîne une flottille de barquettes, un train de bois de la Forêt Noire vient après, monté par cinquante bateliers qui jouent de l'aviron...

Notre rêveur, armé d'une excellente lorgnette assurément, voit tout; les moindres détails sur la terre et sur l'eau. En effet, voici encore, non loin du village, un ruisselet qui cherche aventure dans une prairie entre deux rideaux de saules et de peupliers; voici les ombres des arbres allongées par le soir et qui dorment paisiblement au sein des guérets; voici un pré, où broutent trois moutons gardés par une pastourelle, et une vache qui se dresse contre un talus, pour mordiller les branches d'une haie; un meunier perché sur un grand cheval qui chemine dans un chemin creux; une chaumière dont le toit laisse échapper un filet de fumée; un vautour qui plane dans les airs...

Notez que la lorgnette est bonne, excellente même, car Gilbert a pu parcourir la gamme des couleurs; c'est comme pour son « grand creux » : le pré est vert, les moutons sont roux, la vache est noire mouchetée de blanc, le cheval gris, la fumée bleue...

Et dans ce radieux paysage le fleuve gronde, le remorqueur halète, une cloche frémit, une villageoise qui lave son linge à la fontaine chante, les moutons bêlent, les moulins font *tic tac*, les sonnettes

des mulets qui tirent les barques tintent joyeusement, les bateliers crient en arrimant leurs futailles de vin du Rhin, tout cela s'harmonise, forme un vague concert qui semble descendre du ciel...

Quel divin conteur! quel charmeur que ce M. Cherbuliez et comme il a bien vu et *entendu* le Rhin! Il ne faisait pas la sieste pendant la journée, il ne dormait pas pendant la nuit, puisque aussi il prêtait l'oreille au holement de la chouette qui n'est pas un cri, nous dit-il, mais une plainte douce et étouffée, un chagrin monotome et résigné qui se raconte à la lune et aux étoiles. L'oiseau de nuit fait un duo avec le vent, le fleuve fait la basse et l'accompagnement; parfois le Rhin chante un solo en venant se heurter contre les flancs d'une barquette ou le long d'une rame plongeant dans le courant. Mais si vous aimez la grande musique, alors c'est par les nuits de tempête qu'il faut venir ici, quand les ondes sont déchaînées comme les flots d'un océan, et quand, dans l'intérieur des vieux châteaux les girouettes grincent, quand les tuiles se frottent les unes contre les autres, quand les boiseries craquent, quand les poutres tremblent et que les murs tressaillent...

C'est le Rhin de l'habile romancier que j'aimais et que je cherchais, que j'eusse voulu goûter des heures, des jours et des mois et c'est pour cela que je contemplais avec admiration les ruines de Kœnigswinter, de Petersberg, de Niederberg, de Wolkemburg, du Drachenfels et du rocher de Roland, avec des envies d'aller m'installer là-dedans et des regrets de n'avoir pas vécu au temps des braves chevaliers et des nobles damoiselles.

Niederbreisiz, le Hammerstein, Andernach immortalisé par Victor Hugo... Neuwied la Charmante, avec les souvenirs de l'armée de Sambre-et-Meuse et du fameux Hoche, puis Coblentz à droite, et à gauche la citadelle d'Ehrenbreitstein.

Mais, je n'ai point parlé du bateau ni de ses hôtes : quelle mission!

Les hôtes n'avaient point échappé à mon œil clairvoyant, pas plus que l'ameublement des salons, les tapis, les glaces et les dorures. Du capitaine, rien à dire; le second, espèce de contrôleur et de receveur en même temps, avait la plus belle figure allemande qu'on puisse rêver : allons donc! mettez-moi ce gros homme-là maître de brasserie, le tablier au ventre et la serviette sous le bras, mais pas maître d'équipage, et ne le fourrez pas dans un uniforme de marine! Aussi, soyez tranquilles! l'uniforme, il ne le boutonnait pas; oh! le boutonner, quel supplice! S'il eût fallu le faire, il eût

abandonné la marine à tout jamais. Rendons justice à tout le monde : le gros bonhomme était fort poli et très accommodant.

Une armée de *Kellner*, *ober Kellner* et *unter Kellner*, premiers et seconds garçons, a envahi le pont, se promenant à travers les groupes de passagers. Les pauvres! comme ils sont laids avec leur habit de pacotille et leur casquette de soie, et comme ils ont l'air ennuyé! C'est que personne, personne absolument, ne requiert leurs services : l'Allemand est économe, et ce sont bien des Allemands et des Allemandes qui sont ici en majorité.

Mon regard s'abaissa un instant, — *ein augenblick*, par un clignement d'œil, comme dit cette délicieuse langue tudesque, — sur deux Anglais qui ne cessèrent de boire et de fumer tout le temps jusqu'à Bingen, et sur un autre fils d'Albion, qui étendait sans vergogne ses jambes sur les genoux de sa femme, pour être plus à l'aise; et je ne m'occupais plus guère de mes compagnons que pour répondre un oui ou un non à un vieux *clergyman* qui manifestait son enthousiasme toutes les cinq minutes. J'en pouffe encore de rire. Il allait, il venait, il frappait le plancher de son bâton, il ne pouvait pas se contenir. Le clergyman était un Allemand, prêtre catholique ou pasteur potestant, je ne sais trop; mais quelle ardeur! quel délirant patriotisme! Rien au monde comme son *Rhein*, son *Faterland;* sur tous les châteaux de la rive, sur toutes les ruines, sur chaque rocher et sur chaque coin de paysage, il braquait sa lorgnette et déclamait de la prose ou des vers, à la grande joie de ses voisins. Quand tout le monde descendit au salon pour déjeuner à 1 heure, lui et moi nous restâmes à peu près seuls sur le pont; lui tira d'un vieux havresac un saucisson et une bouteille de bière, et il mangea et but; moi j'avais déjà déjeuné, heureusement.

Heureusement, oui certes! J'avais lu dans Victor Tissot les pages qu'il consacre au repas pris entre Andernach et Neuwied, dans les mêmes circonstances, à bord de la *Germania;* cela m'avaité normément amusé, puis un peu dégoûté, — pas de M. Tissot, mais des Allemands. — Pensez donc! je ne pouvais pas tenir à avoir pour voisin de droite « un gros Teuton réjoui et pansu comme un tonneau de bière de Munich, qui aiguise lentement ses mâchoires et met sous sa serviette son ventre à l'aise »; ni pour voisin de gauche « un docte Germain, sec et maigre comme un point d'exclamation, figure de casse-noisettes, cheveux coupés en brosse, nez de fourmilier, menton à piler du sucre, yeux ronds parés de lunettes bleues, odeur

de bouquins poudreux dénonçant à quinze pas le *doctor illustrissimus* »; ni pour voisin de face « une *gretchen*, dans son quarantième printemps, en robe vert pomme, avec une taille en dentelles blanches, et un médaillon renfermant la photographie du divin Klopstock, souriant d'un air mélancolique et tendre, sous la blonde filasse qui lui sert de chevelure et retombe, sur ses épaules anguleuses, comme les branches éplorées d'un saule! »

Fi! monsieur Tissot, vous êtes peu galant! mais enfin, si c'est vrai ce que vous nous contez là, merci de nous avoir prévenus. Merci derechef pour ce que vous nous dites de la manière de manger de la dame, « qui suçait les carcasses d'écrevisses un peu moins délicatement qu'une abeille suce une fleur »; merci encore de nous avoir mis à l'abri de certaine conversation de l'herbivore qui, au milieu de ses théories, « restait grave comme un serpent à lunettes dans un bocal d'esprit de vin »; merci enfin pour nous avoir narré la mirifique histoire de la petite cuiller à café, que je ne répéterai pas. Il y a là de quoi dérider un menhir ou une porte de prison, ou l'austère M. Brisson, ou le farouche Jules Roche pendant une discussion sur le budget des cultes.

Quelques ruines encore : le Stolzenfels, le Lœhneckburg, Maxburg, le Rheinfels, Sternberg, Liebenstein, Saint-Goar, Oberwesel et son écho moqueur qui vous dit : « Vous êtes un âne! » Caub, le Pfalz Bacharach, la Tour des Souris, une jolie restauration de château fort avec une corbeille de fer suspendue à ses créneaux, et Bingen; le Niederwald, surmonté de la *Germania*, à gauche; la petite ville, à droite. Je vais m'arrêter ici; le paysage me plaît, moins la statue du Niederwald, bien entendu!

Je suis à l'hôtel *Distel*, qui est recommandé en ces termes par le Bedecker : « Bon vin, pas cher. » Il faut dire à mon ami le lecteur que Bingen est en plein pays vignoble : des deux côtés du Rhin, rien que des vignes et souvent des vins célèbres. Ainsi, au pied du Niederwald, nous avons d'un côté *Assmannshauser*, et de l'autre, *Rüdesheim*. A Bingen, on ne boit que du vin et on vient chez Distel pour en boire : le verre, qui contient un demi-litre, coûte 50 ou 70 pfennig, et tout le monde a un de ces verres devant soi. Un bellâtre, coq de village des environs, qui faisait beaucoup d'embarras et n'était que ridicule, vint s'installer non loin de l'endroit où j'étais; il avait avec lui un compagnon, et ils buvaient tour à tour au même verre, en fumant un infect cigare. Pouah! Ah!

Monsieur Tissot, j'ai pensé à vous!... Les gens comme il faut poussaient jusqu'à une demi-bouteille d'*Assmannshauser* (vin rouge) ou de *Rüdesheimer* (vin blanc); ce qui donne une idée vraie des vins du Rhin.

Samedi 13. — Mon petit hôtel est très bien situé. Devant la porte et sur toute la largeur de la façade, on a dressé à demeure une tente, où l'on peut s'installer commodément pour prendre ses repas et regarder la vue. Tout à côté de la tente et séparé seulement par un petit sentier, passe la ligne de chemin de fer, la grande ligne de Mayence à Cologne, rive gauche; au delà, c'est le quai, très large, planté d'arbres, et le grand fleuve, sillonné de bateaux à vapeur. Sur l'autre rive, le Niederwald, qui monte vers la colossale statue de la *Germania*.

Je vais à la poste en suivant la ligne ferrée. Ces Allemands sont pratiques vraiment : je veux faire diriger mes lettres ailleurs poste restante; l'employé très poliment me remet une feuille de papier avec les indications imprimées. Au bureau de tabac *Eich Salzstrasse*, on enveloppe ce que j'achète dans un petit paquet sur lequel se trouve l'indicateur des trains : *Uebersicht der in Bingen abgehenden bahnzüge*, pour Mayence, Alzey, Coblentz, Kreuznacht.

Il y a aussi les départs du bateau à vapeur pour Rüdesheim et *vice versâ*. C'est on ne plus commode et je m'en servirai tout à l'heure.

A midi j'étais au cimetière, assis sur un banc en face de la *Germania*, le dos appuyé contre une pyramide en pierre, surmontée d'un glaive et d'un casque : c'est le tombeau de plusieurs soldats français morts ici ou non loin d'ici dans les premières années du siècle, des soldats de Napoléon Ier. Leurs noms sont inscrits sur la façade en commençant par celui de Delingen grenadier au 1er régiment de la garde à cheval, chevalier de la Légion d'honneur, né le 22 octobre 1778, mort le 15 mai 1808. Suivent une vingtaine d'autres noms; c'est un voltigeur du 4e régiment de la garde qui clôt la série.

Dans l'après-midi, vers quatre heures, je traverse le Rhin sur le bateau de Rüdesheim pour monter au Niederwald afin de voir le monument le *Denkmal*. On comprendra bien que j'allais là pour me rendre compte; il faut tout voir en voyage, le cœur dût-il en saigner un peu; mais cela aiguise le patriotisme, allez! J'en avais tant vu du reste des monuments de victoire, à Baden, à Heidelberg,

à Carlsruhe, à Darmstadt, à Cologne..... un de plus, allons! mon pauvre cœur, courage!

Mais ce soir là, je n'eus pas de chance. L'excursion demande trois quarts d'heure environ; à mi-côte, je rencontrai un gros garçon joufflu, pansu, imberbe, en lunettes, avec des cheveux couleur de chanvre et très gras. Il m'accapara, bonté divine! je fis tout pour me débarrasser de lui, vains efforts! il me tenait le monstre! il me tenait dans l'étroit sentier, courant au milieu des vignes et je ne pouvais lui échapper; il me conta qu'il était Bavarois, de Munich; il me conta qu'il était étudiant, qu'il mangeait une fois par jour seulement, vers le soir, il me conta ses amours, il déclama des vers patriotiques, avec de grands gestes circulaires en montrant le vaste panorama qui s'étendait à nos pieds et se tournant vers moi, il s'écria : « Ça, c'est du Schiller! » — Ah! dis-je. — alors il chanta :

« *Gaudeamus igitur*
Dum juvenes sumus! »

Puis, il me montra son billet circulaire de Munich à Munich par le Rhin. J'étais exaspéré. Et comme nous arrivions en haut près du monument national qui se détachait vigoureusement sur le fond rouge du soleil couchant : « Vous avez une blessure dans le cœur hein? » me dit-il, en désignant la statue. — « Tout juste », répondis-je, en grinçant des dents. Je venais d'apercevoir le grand bas-relief qui surmonte le socle de la *Germania* et qui représente tous les soudards de l'Allemagne, grands et petits; l'empereur, à cheval au milieu d'eux; tous le casque en tête, — ce qui est peu artistique, accouplé avec la tunique et le pantalon modernes. — J'avais vu aussi de chaque côté du socle l'inscription :

« 1870-1871. *Paris. Metz. Sedan.* »

Vingt ans! il y a vingt ans! Ils ont déjà des soldats qui étaient à peine nés en ce temps là et qui considèrent cette funèbre époque comme appartenant à l'histoire ancienne..... Et nous, il nous semble que c'est d'hier..... Oh! nous n'avons pas oublié! nous n'oublierons jamais!...

« *Herr! herr!...* » Je me retourne; c'était mon Bavarois. « Nous allons prendre une chope ensemble », me crie-t-il. J'ai cru que j'allais le tuer avec mes yeux; je m'enfuis.

Dimanche 14. — Comme je déjeune, un monsieur et une dame

viennent à moi pour me demander un renseignement; ils parlent français et m'interrogent pour savoir s'ils doivent monter au Niederwald. — « Non! n'y allez pas! à moins que vous ne soyiez allemands; en ce cas je n'ai rien à vous conseiller. — Nous sommes Hollandais; vous voyez notre pavillon et nos couleurs sur les bateaux du Rhin. M. de Bismarck voudrait les voir disparaître, lui! Nous ne l'aimons guère, pour cela et pour autre chose encore; parce que..... nous sommes catholiques. »

A midi, j'étais à Mayence dans la cathédrale, où l'évêque donnait la confirmation; le soir à Francfort où Blondin, le héros du Niagara donnait une séance au *Zoologischer garten*. Il passa en courant sur la corde raide, puis il s'y assit devant une table et mangea des cerises arrosées d'une bouteille de bière, puis il monta sur sa chaise, et enfin traversa son périlleux chemin en..... vélocipède. De plus fort en plus fort, comme chez Nicolet. Ce fut une distraction; j'en avais besoin, après mon aventure au Niederwald.

Lucien VIGNERON.

NOS AIEULES

ROLE HISTORIQUE DES FEMMES AU MOYEN AGE DEPUIS L'ÉPOQUE FÉODALE (1)

La fête de l'Ascension fut célébrée le jour qui suivit la prise de Saint-Loup. Jeanne reçut dans la sainte communion le Dieu dont elle était la messagère. Un combat se préparant pour le lendemain, la Pucelle ordonna que nul ne pourrait y prendre part sans s'être confessé. Déjà, pendant le trajet de Blois à Orléans, une foule de soldats, livrés à la licence des camps, avaient été vaincus par la sainteté de la jeune guerrière : ils s'étaient mis en état de grâce. C'est ainsi que nos pères savaient se rendre dignes de devenir les soldats de Dieu.

Le lendemain, 6 mai, Jeanne, sauvant de nouveau les Français repoussés, les conduisit à l'assaut du fort des Augustins, qui tomba en leur pouvoir.

Jeanne, chef de guerre, a résolu que, le jour suivant, le fort des Tournelles serait attaqué; mais cette fois encore elle doit lutter contre les capitaines, qui ne peuvent se résoudre à lui laisser l'honneur de la victoire. Ils refusent de marcher, et lui notifient la décision qu'ils ont prise en conseil. « Vous avez été en votre conseil, et j'ai été au mien, » répond l'envoyée de Dieu; le conseil de *Messire* s'accomplira et triomphera de cet autre conseil. Nous combattrons demain. » Se tournant vers son aumônier, elle l'avertit que, le lendemain, il devra se tenir toujours auprès d'elle : « Demain le sang coulera de mon corps au-dessus du sein (2). »

Le lendemain donc, aux premières lueurs du jour, Jeanne monte

(1) Voir *la Revue* du 1er septembre 1890.

(2) Déposition de Jean Pasquerel. *Procès*. T. III.

à cheval et déclare à ses hôtes que, le soir, elle reviendra victorieuse à Orléans par les Tournelles et le pont de la Loire. Mais les portes de la ville sont fermées; et Gaucourt, le bailli d'Orléans, garde lui-même la porte de Bourgogne. Jeanne ordonne que cette porte soit ouverte; le fidèle et vaillant peuple orléanais répond à cet appel. Bourgeois et soldats traînant des canons et des couleuvrines, se précipitent hors de la ville et suivent l'étendard de Jeanne. Les chefs opposés à la Pucelle la rejoignent eux-mêmes.

Ne suivons pas les combattants; ne redisons pas ces scènes si souvent décrites, mais restons dans la ville; partageons — nous en avons l'expérience — les angoisses, les espérances, les prières de ceux qui sont restés : les prêtres, les vieillards, les femmes, les enfants, les infirmes...

Voici le soir. Sans doute on connaît déjà dans la ville les premières péripéties du combat? sans doute on sait que l'armée française a été en danger, que Jeanne a été grièvement blessée, mais que, fortifiée par ses *voix*, elle est remontée à cheval et s'est précipitée au combat? Sait-on aussi qu'à cette apparition de la grande blessée, l'enthousiasme des Français n'a eu d'égal que l'effroi des Anglais? sait-on que ceux-ci ont vu dans les airs de fantastiques apparitions? sait-on que les Français ont vu combattre dans leurs rangs les deux patrons de la ville, saint Euverte et saint Aignan? sait-on que l'archange saint Michel est apparu sur le pont d'Orléans, et que l'Esprit-Saint lui-même, sous la forme d'une colombe, a semblé planer sur l'étendard de Jeanne, comme pour donner aux lis de France cette bénédiction que leur annonçait la sainte bannière?

Tandis que les ombres de la nuit envahissent le parvis de Sainte-Croix, pénétrons dans cette cathédrale qui, le 3 mai, jour de sa fête patronale, a vu la Pucelle et les capitaines se mêler à la procession solennelle, et montrer ainsi à tous que la Croix est la plus ferme espérance du soldat. Mais, au moment où nous nous transportons dans la cathédrale, ce n'est plus là que se trouve l'appareil guerrier. L'évêque et ses prêtres prient dans la vaste église. Invoquant dans la sainte Vierge la Libératrice des suprêmes périls, l'*Étoile de la mer*, ils envoient vers la Mère du Sauveur ces accents de supplication et d'espoir que, quelques siècles plus tard, d'autres assiégés feront aussi vibrer : *Ave, maris stella.* « Je vous salue, étoile de la mer... Établissez-nous dans la paix... Brisez les fers des coupa-

bles... ; chassez loin de nous tous les maux, demandez pour nous tous les biens. Montrez que vous êtes notre mère, et qu'il reçoive par vous nos prières Celui qui a voulu être votre fils... Préparez-nous un chemin sûr... »

Pendant que ces strophes montent vers le ciel, un grand bruit se fait entendre au dehors. La lueur des torches éclaire le parvis; les fanfares triomphales, les cris d'une joie délirante se rapprochent de plus en plus : c'est Jeanne, c'est son armée, qui viennent rendre grâces de leur victoire au Dieu des batailles; les Anglais sont chassés du fort des Tournelles. L'évêque quitte l'église : il va saluer la bannière de Jeanne; et, après avoir reçu le glorieux étendard, il le porte en triomphe dans la cathédrale, tandis que retentit l'*Alleluia* d'une résurrection qui est aussi celle de la France : *Resurrexi.* Dans l'église et sur le parvis dix mille voix entonnent ce soir-là le *Te Deum* de la délivrance (1).

Jhesus Maria, disait la bannière de Jeanne. Dieu avait commencé à bénir la mission de son envoyée; et l'Étoile de la mer avait lui pour les naufragés qui venaient de l'invoquer... *Ave, maris stella...*

Après cette nuit mémorable, quand le jour se leva, les Anglais quittèrent ce qui leur restait de leurs bastides et parurent présenter la bataille aux Français. Ceux-ci se mirent à leur tour sous les armes, mais Jeanne leur défendit d'attaquer les premiers. C'était un dimanche. En présence des deux armées, Jeanne fit élever un autel, où deux messes consécutives furent dites. La seconde messe était achevée, et Jeanne demeurait toujours prosternée. La Pucelle demanda si les Anglais avaient le visage ou le dos tourné vers les Français. — « Ils ont le dos tourné : ils s'en vont. » — « En nom Dieu, laissez-les partir et allons rendre grâces à Dieu (2). »

Orléans était délivré. Reportant vers le Seigneur l'hommage de leur ardente gratitude, les habitants, guidés par Jeanne d'Arc, parcoururent processionnellement la ville et les remparts, visitant les églises et faisant éclater dans leurs pieux cantiques leur joie et leur gratitude.

Aujourd'hui encore, 461 années après, le souvenir de ces deux grandes journées s'est conservé à Orléans dans les fêtes commémoratives du 7 et du 8 mai. Il nous fut donné d'y assister en 1875. Rien ne saurait rendre l'imposante majesté de la fête nocturne du

(1) Wallon, *Jeanne d'Arc*; Marius Sepet, *Id.*
(2) Déposition de Jean de Champeaux. *Procès.* T. III.

7 mai. Vers huit heures du soir, une foule immense se presse sur la place Sainte-Croix. L'évêque d'Orléans, l'*évêque de Jeanne d'Arc*, est sur le parvis de la cathédrale, entouré de ses prêtres. De même que dans la soirée du 7 mai 1429, des chœurs chantent l'*Ave, maris Stella*. Il est huit heures. Soudain le beffroi de l'hôtel de ville, ce même beffroi qui a sonné les victoires de Jeanne, jette ses notes graves et solennelles, auxquelles se mêle le bourdon de la cathédrale; les cloches de toutes les paroisses d'Orléans s'ébranlent à la fois, le canon tonne, les tambours battent aux champs, les fanfares guerrières les accompagnent, et cavaliers et fantassins débouchent par la rue Jeanne-d'Arc, sur la place obscure; tous portent des torches, comme autrefois les soldats de Jeanne. Le serpent de feu se dirige vers la cathédrale. Une lueur verte, émergeant de l'Hôtel de ville, illumine l'horizon : le maire, suivi de son conseil municipal, traverse la place pour aller remettre à l'évêque la bannière de Jeanne d'Arc. Soudain la cathédrale, embrasée de feux rouges, dessine sur ce fond éblouissant les détails de son architecture mauresque. Le maire dépose la bannière entre les mains de l'évêque; et tous deux s'embrassent, pour symboliser l'alliance de la religion et de la cité devant l'étendard de cette vierge héroïque et sainte qui fut la sublime incarnation de la foi et de la patrie. L'évêque bénit la ville : c'est grand, c'est beau! Dans cette commémoration, c'est la vieille France, avec ses impérissables souvenirs et ses immortelles espérances, qui vient consoler et relever la France de 1871, la France meurtrie et chancelante.

Le lendemain, 8 mai, jour anniversaire de la levée du siège, une grand'messe est célébrée dans la cathédrale. Près de l'autel, voici l'étendard de Jeanne, entouré des bannières de Dunois, de la Hire, de Xaintrailles, de Rieux. En face de la chaire, des places sont réservées aux autorités civiles et militaires. Après la grand'messe, le panégyrique de Jeanne d'Arc est prononcé; et l'on sait quelles voix éloquentes ont, dans notre siècle, rendu hommage à la Pucelle d'Orléans; l'on sait en particulier quels accents immortels Jeanne a inspirés à l'évêque que sa foi généreuse, agissante, apostolique enfin, son courageux patriotisme et tous les dons du génie désignaient providentiellement pour appeler l'heure où il conviendrait à l'Église de placer Jeanne d'Arc sur nos autels.

Après le panégyrique, la procession se forme dans l'église. C'est un souvenir de la grande procession patriotique que firent spon-

tanément, en 1429, les Orléanais délivrés. Nous voyons défiler les *vieux de la vieille* avec leur drapeau, les compagnons du travail, les sauveteurs, toutes les corporations civiles, enfin, avec leurs bannières; puis les prêtres des douze paroisses d'Orléans, suivant leurs bannières et les châsses d'or de leurs saints; les enfants de chœur en robes rouges et en calottes rouges. L'étendard de la Pucelle précède l'évêque, qui marche sous un dais. Le préfet, les généraux, les magistrats, toutes les autorités du département, suivent Sa Grandeur. Les brillants uniformes de notre armée, le costume élégant et sévère des fonctionnaires civils, les robes rouges de la cour et l'hermine du président, les robes noires du tribunal, tout cela forme un bel et noble ensemble. Le cortège sort de la cathédrale, et, marchant entre deux haies de soldats, se dirige vers l'emplacement du fort des Tournelles, tandis que les tambours battent aux champs, que les trompettes sonnent aussi aux champs et que le canon mêle son tonnerre aux voix de toutes les cloches.

L'artillerie à pied et l'artillerie à cheval ferment le défilé.

Quel magnifique cortège Orléans donne ce jour-là à l'humble bergère! l'État, le clergé, l'armée, la magistrature, le peuple, escortent la Libératrice de la France. Les saints du diocèse eux-mêmes, représentés par leurs châsses, ornent le triomphe de la vierge héroïque qui, espérons-le, les rejoindra bientôt sur les autels.

IV

REIMS. — PARIS

Mais au moment où Jeanne a délivré Orléans, sa mission n'est pas terminée. Après avoir, en une campagne de quatre jours, pris Jargeau, Beaugency, Meung, gagné la bataille de Patay, Jeanne va conduire le roi à Reims, voyage triomphal pendant lequel Troyes, Châlons-sur-Marne se rendent à Charles VII.

La ville du sacre suit cet exemple. Et le 17 juillet 1429, dans l'antique basilique de Reims, tandis que Charles reçoit, avec l'onction sainte, la couronne royale, et que sous les voûtes, qui semblent s'écrouler au fracas des trompettes, on entend retentir l'immense acclamation qui est le cri de la délivrance d'un peuple, Jeanne est debout auprès du roi qui lui doit sa couronne, et tenant à la main le glorieux étendard avec lequel elle a conduit les Français à la victoire.

Le roi est sacré. Jeanne tombe à ses pieds, lui embrasse les genoux, et, au milieu des pleurs qu'elle répand et qu'elle fait répandre aux seigneurs qui l'entourent, elle dit à Charles VII : « Gentil roi, ores est exécuté le plaisir de Dieu, qui vouloit que vous vinssiez à Reims, recevoir votre digne sacre, en montrant que vous êtes vrai roi et celui auquel le royaume doit appartenir. »

Laon, Soissons, Château-Thierry, Coulommiers, Crécy, Provins, se rendent au roi, que ne cesse de bénir la présence de l'envoyée de Dieu. Sur le parcours du cortège royal, accourait un peuple ivre de joie et versant des pleurs d'enthousiasme.

« Voilà un bon peuple », disait Jeanne, reportant avec modestie tous ces hommages à Charles VII, « et je n'ai vu nulle part un peuple se réjouissant si fort de l'arrivée d'un si noble roi. Plût à Dieu que je fusse assez heureuse, quand je devrai finir mes jours, pour être inhumée dans cette terre! »

Jeanne avait ainsi parlé à l'archevêque de Reims et à Dunois, tous deux chevauchant à ses côtés.

« Jeanne », lui demanda l'archevêque, « en quel lieu pensez-vous finir vos jours?

« — Où il plaira à Dieu, car je ne suis sûre ni du temps ni du lieu. Je ne sais pas cela plus que vous; et plût à Dieu, mon Créateur, que je pusse maintenant retourner, abandonnant les armées, et aller retrouver mon père et ma mère, pour garder leurs brebis, avec mes sœurs et mes frères, qui seraient bien joyeux de me voir! »

Et celle qui parlait ainsi, marchait à l'égal des rois! Admirée comme une héroïne, vénérée comme une sainte, soulevant sur son passage les explosions de l'amour d'un peuple en délire, elle aspirait au retour dans le pays natal, dans son humble chaumière, dans ces prairies où elle redeviendrait la bergère d'autrefois!

Mais déjà les perspectives d'un prochain avenir semblaient s'éclairer à ses yeux d'une lueur étrange et terrible : était-ce le rougeâtre reflet du bûcher de Rouen?

Désormais la mission de Jeanne devient plus difficile. Les contradictions, qui n'avaient jamais manqué à cette mission, la paralysent. C'est en vain que la jeune guerrière a voulu marcher sur Paris, sachant bien que les négociations par lesquelles le roi espérait gagner sa capitale n'aboutiraient pas, et que la cité rebelle ne serait conquise « qu'au bout de la lance ». Lorsque Jeanne est enfin

parvenue à entraîner le prince jusqu'à Saint-Denis, il est trop tard : la ville a eu le temps de préparer sa défense.

Jeanne est allée à l'assaut de Paris. Devant la porte Saint-Honoré, l'étendard à la main, elle a franchi le premier fossé, et, sur le rebord du second, elle ne cesse d'exciter le courage des assaillants. Blessée, elle reste à son poste, appelant à grands cris le roi : « Le roi! le roi! que le roi se montre! »

Mais le roi ne se montrait pas, et la vierge héroïque luttait depuis dix ou onze heures, quand elle fut, malgré elle, portée sur son cheval. Pour la première fois elle connaissait l'humiliation de la retraite, et c'était aux siens qu'elle le devait... Elle alla suspendre son armure sous les voûtes de Saint-Denis : « C'est la coutume parmi les gens d'armes quand ils sont blessés », disait-elle un jour à ses juges. « J'avois été blessée devant Paris; j'offris mes armes à saint Denys, parce que c'est le cri de France (1) » *Montjoie-Saint-Denis!*

Le cri de France... la France! toujours la France!

V

ROUEN. — LE PROCÈS

La trahison a accompli son œuvre. Après avoir remporté une dernière victoire dans cette petite ville de Lagny où la sainte ressuscita un enfant, l'héroïne est faite prisonnière au siège de Compiègne. Prise par les Bourguignons, livrée par ceux-ci à l'Angleterre contre une rançon royale, transportée à Rouen, elle y est jetée dans une cage de fer : on savait que, par deux fois, elle avait tenté de s'échapper pour voler au secours des Français. A cette cage devait succéder une prison plus vaste, mais plus horrible : ce cachot où, liée à un poteau, elle était gardée nuit et jour par une grossière soldatesque; supplice qui la torturait dans ce qu'elle avait de plus cher au monde, sa pudeur.

Jeanne va être jugée par ce tribunal qui n'a d'ecclésiastique que le nom, et qui n'est, en réalité, qu'une commission stipendiée par l'Angleterre. Et il ne suffit pas aux Anglais que Jeanne meure : il faut qu'elle meure déshonorée, convaincue de sorcellerie, d'hérésie.

Il s'était rencontré un évêque français pour présider ce tribunal

(1) Interrogatoire du 17 mars. *In carcere.*

d'iniquité : l'infâme Cauchon, que l'Église a flétri. Déjà c'était par son intermédiaire que Jeanne avait été livrée à l'Anglais.

Pendant cinq mois, l'Enfer semble épuiser toutes ses machinations pour arracher à Jeanne le désaveu de sa mission divine. Mais le Seigneur la soutient dans cette lutte. Comme l'archange qui lui a fait connaître naguère la volonté du Ciel, Jeanne se tient debout, dans la lumière divine, rejetant dans les ténèbres l'esprit du mal, non pas avec des armes, mais avec le glaive de la parole inspirée que le Saint-Esprit met sur ses lèvres.

« — Je viens de la part de Dieu, et je n'ai rien à faire ici. Renvoyez-moi à Dieu, d'où je suis venue...

« — Ceux de votre parti croient-ils fermement que vous soyez envoyée de Dieu?

« — Je ne sais s'ils le croient, je m'en rapporte à leur cœur..... S'ils le croient, ils ne sont point abusés.

« — Depuis quand avez-vous entendu vos voix?

« — Je les ai entendues hier et aujourd'hui.

« — Que vous ont-elles dit?

« — Elles m'ont dit de répondre hardiment, et que Dieu m'aiderait... Vous dites que vous êtes mon juge. Prenez garde à ce que vous faites! car, en vérité, je suis envoyée de Dieu, et vous vous mettez en grand danger. »

On l'interroge sur les lettres qu'elle a écrites aux Anglais en commençant sa mission. Les juges lui en reprochent l'orgueil et la témérité : « Je ne les ai point faites par orgueil ou présomption, répond-elle, mais par le commandement de Notre-Seigneur... Si les Anglais eussent cru mes lettres, ils n'eussent fait que sages... Avant qu'il soit sept ans, les Anglais perdront un plus grand gage qu'ils n'ont fait devant Orléans, et perdront tout en France, et ce sera par une plus grande victoire que Dieu enverra aux Français.

« — Par qui savez-vous ces choses à venir?

« — Je les sais par sainte Catherine et sainte Marguerite.

« — Qui aidait le plus, de vous à l'étendard, ou de l'étendard à vous?

« — De la victoire de l'étendard ou de Jehanne, c'était tout à Notre-Seigneur.

« — L'espérance de la victoire était-elle fondée en cet étendard ou en vous?

« — Elle était fondée en Notre-Seigneur, et non ailleurs.

« — Pourquoi cet étendard fut-il plutôt porté que les étendards des autres capitaines en l'église de Reims, au sacre de votre roi?

« — Il avait été à la peine : c'était bien raison qu'il fût à onneur. »

En vain cherche-t-on à la convaincre d'orgueil : « J'ai demandé à mes voix trois choses : l'une, mon expédition; l'autre, que Dieu aide les Français et garde toutes les villes de leur obéissance; et l'autre, le salut de mon âme.

« — Êtes-vous en état de grâce?

« — Si je n'y suis, Dieu m'y mette! et si j'y suis, Dieu m'y maintienne! Je serais la plus dolente du monde si je ne me savais pas en la grâce de Dieu... Si j'étais en péché, je crois que les voix ne viendraient pas à moi.

« — Depuis que vos voix vous ont prédit que vous irez à la fin en Paradis, vous tenez-vous pour assurée d'être sauvée, et de n'être point damnée en enfer?

« — Je crois fermement, comme mes voix me l'ont dit, que je serai sauvée, si je tiens le serment que j'ai fait à Notre-Seigneur, c'est assavoir que je garde ma virginité de corps et d'âme; je le crois aussi fermement que si je l'étais déjà.

« — Quel besoin avez-vous de vous confesser, puisque vous croyez à la relation de vos voix que vous serez sauvée?

« — On ne sait trop nettoyer la conscience.

« — Vous rapportez-vous de vos dits et faits à la détermination de l'Eglise?

« — Je m'en rapporte à Notre-Seigneur qui m'a envoyée, à Notre-Dame et à tous les benoits saints et saintes du Paradis. Et m'est avis que c'est tout un, de Notre-Seigneur et de l'Église. Pourquoi faites-vous difficulté que ce soit tout un?

« — Vous semble-t-il que vous soyez tenue de répondre pleinement la vérité au Pape, vicaire de Dieu, sur tout ce qu'il vous demanderait touchant la foi et le fait de votre conscience?

« — Je requiers que je sois menée devant lui : et je répondrai devant lui, tout ce que je devrai répondre (1). »

L'appel au Pape! ce n'était pas là ce que voulait l'évêque prévaricateur : il savait bien que, près du Vicaire de Jésus-Christ, Jeanne triompherait. Ce qu'il voulait, c'est qu'elle acceptât, comme juri-

(1) *Procès*. Interrogatoire.

diction ecclésiastique, le tribunal qui la jugeait : en acceptait-elle l'arrêt, — cette condamnation décidée à l'avance? — elle reniait sa mission; le récusait-elle? elle se déclarait hérétique.

Mais, dans ce tribunal, il y avait quelques juges à qui la vérité s'imposait. L'un d'eux, Jean de Saint-Avit, évêque d'Avranches, demanda l'appel au Pape. Des outrages, et plus tard la prison, lui firent expier sa noble attitude. Depuis le 9 mai, l'official et le promoteur du diocèse de Rouen étaient emprisonnés pour s'être opposés au procès de Jeanne.

Le procès est clos. Jeanne a déclaré qu'elle affirmerait jusqu'à la mort la vérité de sa mission. La sentence va être prononcée.

VI

LA SENTENCE

C'est le 24 mai 1431. Rien n'a été épargné pour que l'horreur du spectacle fît défaillir le courage de la jeune fille. Dans un cimetière, voici deux échafauds : sur l'un siège le tribunal; sur l'autre se trouve Jeanne, avec le prédicateur qui va tenter un suprême effort pour la faire abjurer.

Le bourreau de Rouen, assis sur sa charrette, est au pied de ce dernier échafaud.

Le prédicateur a commencé son sermon. Jeanne se tait devant les insultes qu'il lui prodigue. Mais lorsque l'outrage atteint son roi, ce roi qui l'a abandonnée: lorsque l'orateur, se tournant vers elle, l'apostrophe ainsi : « C'est à toi, Jeanne, que je parle, je te dis que ton roi est hérétique et schismatique »; alors le sang de la Française se révolte et lui arrache cette simple et fière protestation : « Ne parle point de mon roi, il est bon chrétien (1)! »

Le sermon est terminé. « Je vous répondrai, » dit Jeanne : « Pour ce qui est de la soumission à l'Église, je leur ai dit en ce point que de toutes les œuvres que j'ai faites, et les dits, soient envoyés à Rome devers Notre Saint-Père le Pape, auquel et à Dieu premier je me rapporte. Et quant aux dits et faits que j'ai faits, je les ai faits de par Dieu. De mes faits et dits, je ne charge quelque personne, ni mon roi, ni autre; et s'il y a quelque faute, c'est à moi et non à autre. »

(1) *Réhabilitation.* Déposition de Martin l'Advenu.

« — Vos actions, vos paroles sont réprouvées par les clercs : voulez-vous les révoquer?

« — Je m'en rapporte à Dieu et à Notre Saint-Père le Pape.

« — On ne peut pas aller chercher Notre Saint-Père si loin, dit l'astucieux Cauchon. Les évêques sont juges, chacun en son diocèse (1)..... »

Jeanne se tait. Par trois fois on l'exhorte à la soumission : elle se tait toujours.

La sentence de condamnation est lue, lue lentement; et pendant ce temps Jeanne n'entend autour d'elle que de pressants appels à la soumission. L'abjuration, c'est la liberté; la révolte, c'est le bûcher :

« — Jeanne, signez! Jeanne, ayez pitié de vous! Jeanne, ne vous faites point mourir!

« — Vous vous donnez bien du mal pour me séduire... »

Mais déjà la force manque à la pauvre fille. Ces cris, ces clameurs, ces tombes qui l'entourent, ce supplice qui est proche, ce bourreau qui attend, ah! comment ce lugubre et tragique appareil ne glacerait-il pas le plus ferme courage? Ce mot d'abjuration, elle ne sait ce qu'il veut dire. On le lui explique, et, sans comprendre encore, troublée, éperdue, elle signe d'une croix...

« — Elle a abjuré! » dit l'évêque de Beauvais au cardinal de Winchester. » Que faut-il faire?

« — L'admettre à la pénitence. »

Alors est lue une autre sentence. Ce n'est pas la délivrance promise, hélas! c'est la condamnation à la prison perpétuelle, « au pain de douleur et à l'eau d'angoisse ». Mais, à défaut de la liberté, c'est, pour Jeanne, la prison d'Église, c'est l'asile qui l'arrachera au pouvoir de l'étranger :

« — Or çà, gens d'Eglise, menez-moi en vos prisons, et que je ne sois plus en la main de ces Anglais. »

« — Menez-la où vous l'avez prise », dit l'évêque de Beauvais (2).

Et les Anglais l'entendaient bien ainsi. Ils avaient déjà bien assez peur de la voir soustraire au bûcher.

« — Cela va mal pour le roi : cette fille nous échappe, dit le comte de Warwick à un assesseur.

(1) *Procès.* 24 mai. *Prædicatio publica.*

(2) *Réhabilitation.* Déposition de G. Manchon. Voir aussi déposition de J. Massieu.

« — Sire, n'ayez cure : nous la reprendrons bien (1). »

Et en effet, ils vont la reprendre. Comme signe de son abjuration, elle a consenti à quitter ces habits d'homme que l'accusation lui avait imputés à crime, et qu'elle avait gardés dans son cachot, pour se préserver des infâmes outrages que tentaient de lui faire subir ceux qui croyaient que de sa pureté virginale dépendait la victoire de la France. Mais, le dimanche qui suivit la scène du cimetière, au moment où elle allait se lever, un Anglais enleva ses vêtements de femme, et, lui jetant son habit d'homme : « Lève-toi »! dit-il. Il lui fallait choisir entre sa pudeur et la défense du tribunal. Elle reprit son vêtement d'homme : elle était relapse. Un second procès commençait, un procès pendant lequel Jeanne, se relevant de sa défaillance, s'en accusait comme d'une trahison, et de nouveau affirmait hautement sa mission divine.

« Dieu m'a mandé par sainte Catherine et sainte Marguerite la grand'pitié de la trahison que j'ai consentie en faisant l'abjuration et révocation pour sauver ma vie, et que je me damnois pour sauver ma vie. Mes *voix* m'avoient dit, en l'échafaud, que je répondisse hardiment à ce faux prêcheur!... Si je disois que Dieu ne m'a pas envoyée, je me damnerois. Vrai est que Dieu m'a envoyée!... De peur du feu, j'ai dit ce que j'ai dit... Je ne fis oncques chose contre Dieu ou la foi, quelque chose qu'on m'ait fait révoquer; ce qui était en la cédule de l'abjuration, je ne l'entendois point... Je n'entendais point révoquer quelque chose, si ce n'était pourvu qu'il plût à notre Sire (2). »

L'abjuration qui figurait au procès-verbal, n'était pas celle qu'avait signée Jeanne. Il faut dire, à l'honneur de la majorité du tribunal, qu'elle aurait voulu qu'on relût à Jeanne cette formule : l'évêque de Beauvais s'y opposa.

VII

LE BUCHER

Nous sommes au 30 mai. Jeanne apprend qu'elle va être conduite à la mort, et, devant l'approche du supplice, la pauvre enfant éclate en déchirants sanglots : « Hélas! me traite-t-on aussi hor-

(1) *Id.* Déposition de J. Fave.

(2) *Secundum judicium. Causa relapsus. Réhabilitation.* Déposition de J. Massieu.

riblement et cruellement, qu'il faille que mon corps net en entier, qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et réduit en cendres? Ha! ha! j'aimerois mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée... Oh! j'en appelle devant Dieu, le grand juge, des grands torts et ingranvances qu'on me fait. »

Et pendant qu'elle parlait ainsi au doux confesseur qui la consolait, le frère Martin l'Advenu, elle vit apparaître dans sa prison son bourreau :

« Évêque, je meurs par vous! »

« — Ha! Jehanne, prenez en patience. Vous mourez pour ce que vous n'avez tenu ce que vous nous avez promis.

« — Hélas! si vous m'eussiez mise aux prisons de cour d'Église, et rendue entre les mains des concierges ecclésiastiques compétents et convenables, ceci ne fût pas advenu : c'est pourquoi j'en appelle de vous devant Dieu (1)! »

Eut-elle alors, sinon une seconde défaillance, du moins un doute sur l'origine des *voix* qui l'abandonnaient à l'heure où elle allait mourir? Or l'histoire n'ose se prononcer, passons.

« Maître Pierre, où serai-je ce soir? » demande-t-elle à un docteur.

« — N'avez-vous pas foi en Dieu, ma fille?

« — Oh! oui, j'ai confiance : je serai ce soir en paradis. »

Jeanne a reçu dans l'Eucharistie le Sauveur qui l'a envoyée. Revêtue d'une chemise longue, la tête ceinte d'une mitre portant ces mots : *hérétique*, *relapse*, *apostate*, *idolâtre*, la martyre est dans la charrette où le bourreau la mène au supplice. Les hommes d'armes l'escortent. Un homme se jette sur la charrette : c'est Loiseleur, l'inique instrument de Cauchon; saisi de remords, il veut implorer le pardon de sa victime. Les soldats le repoussent, le maltraitent, sont près de le tuer.

La charrette continue son chemin. Jeanne priait et pleurait.

« Rouen, Rouen, mourrai-je ici? »

Plus de dix mille spectateurs encombrent le lieu du supplice, la place du Vieux-Marché. Le tribunal qui a jugé la martyre, les représentants de la puissance séculière, sont sur deux estrades. Une troisième estrade est destinée à Jeanne, et, en face, le bûcher se dresse avec cette inscription : « Jeanne, qui s'est fait nommer la Pucelle, menteresse, pernicieuse, abuseresse du peuple, devineresse

(1) *Réhabilitation*. Déposition de Jean Toutmouillé.

superstitieuse, blasphémeresse de Dieu, présomptueuse, mécréante en la foi, vanteresse, idolâtre, cruelle, dissolue, invocatrice de diables, apostate, schismatique et hérétique. »

L'évêque de Beauvais lit la sentence. Jeanne est livrée au bras séculier.

La martyre se jette à genoux. « Sainte Trinité, ayez pitié de moi : je crois en vous. Jésus, ayez pitié de moi : je crois en vous. Jésus, ayez pitié de moi. Priez pour moi, ô Marie! Saint Michel, saint Gabriel, sainte Catherine, sainte Marguerite, soyez-moi en aide. Vous tous qui êtes ici, pardonnez-moi, comme je vous pardonne. Vous, prêtres, dites chacun une messe pour le repos de mon âme! Qu'on n'accuse point mon roi : il n'a point trempé dans ce que j'ai fait; et si j'ai fait mal, il est innocent. O Jésus! Marie! bienheureux saints du paradis! protégez-moi, secourez-moi! Rouen, Rouen, seras-tu mon tombeau? Est-ce ici que je dois mourir (1)? »

A ces accents déchirants, les cœurs les plus endurcis s'émeuvent. Des gémissements, des sanglots s'élèvent de toutes parts. L'émotion a envahi jusqu'au tribunal d'iniquité. Winchester, Cauchon lui-même, ont pleuré. Beaucoup de spectateurs s'enfuient.

Seuls, quelques Anglais riaient.

Pour se soutenir dans sa dernière épreuve, Jeanne a demandé une croix. Un Anglais lui en fait une avec un bâton. Elle la prend, la baise, la met dans son sein. Mais c'est la croix de l'église qu'elle désire; le crucifix des processions lui est apporté de l'église Saint-Sauveur. Elle prie l'un des deux religieux qui l'assistent de tenir la croix « élevée tout droit devant ses yeux jusques au pas de la mort ». Et elle l'embrassait « moult étroitement et dévotement ».

Les soldats anglais perdent patience, s'exaltent jusqu'à la fureur. « Fais ton devoir », dit au bourreau le juge séculier, qui, devant l'exaspération des Anglais, n'ose même prendre le temps de prononcer la sentence.

Entraînée par les hommes d'armes, la douce victime monte sur le bûcher. Frère Martin l'Advenu est auprès d'elle, l'exhortant avec une paternelle bonté.

Liée au poteau, elle regarde la foule.

« Ah! Rouen! Rouen! j'ai bien peur que tu n'aies à souffrir de ma mort. »

(1) Marius Sepet. *Jeanne d'Arc.*

Elle jette un cri : « Maître Martin, prenez garde ! descendez !... le feu ! »

De sa torche le bourreau venait d'allumer le bûcher. Le dominicain descend ; mais, au pied de ce bûcher embrasé, il continue, ainsi que frère Isambard, de tenir haut la croix devant Jeanne, qui, à travers les flammes, peut ainsi, comme elle l'avait demandé, contempler « jusqu'au pas de la mort » le divin étendard des martyrs.

La flamme monte, monte toujours. Le bûcher est très haut : il faut que le supplice dure plus longtemps.

« Père, Père, pourquoi m'avez-vous abandonné? » Ce cri suprême de l'Homme-Dieu allait-il être le dernier cri de Jeanne? Les *voix* qui lui avaient promis la délivrance, l'avaient-elles déçue? Non, elle comprend tout maintenant : sa délivrance, c'était son martyre même, ce martyre qui lui ouvrait le ciel! Le groupe angélique qui la suivait depuis la vallée de Domremy, se découvre à elle à travers les flammes du bûcher. « Saint Michel! saint Michel! Non, mes *voix* ne m'ont pas trompée, ma mission était de Dieu. Jésus! Jésus! »

Encore un cri de la nature humaine : « De l'eau, de l'eau bénite! »... Et puis, plus rien que ce cri plein d'énergie et d'espérance : « Jésus! Jésus! Jésus! »

Jeanne était morte. Et à ce moment un Anglais qui s'était approché du bûcher pour y jeter un fagot, tombait évanoui. Revenu à lui longtemps après, il disait : « Comme elle expirait, j'ai vu une blanche colombe qui s'envolait du côté de la France. »

C'est du côté de la terre française délivré par elle, que l'âme de Jeanne d'Arc avait voulu prendre son vol vers l'éternité.

Des Anglais s'enfuyaient. Le bourreau, éperdu, venait se jeter aux pieds des religieux qui avaient assisté la martyre. Il n'avait pu réussir à brûler le cœur de Jeanne, et, par ce miracle, la sainteté de sa victime s'était révélée à lui.

« Nous sommes tous perdus! une sainte a été brûlée! Ceux qui ont adhéré à sa condamnation sont damnés! » disait un secrétaire du roi d'Angleterre.

« Une sainte! » c'était le cri de tous. Oui, une sainte dans laquelle le peuple de Rouen saluait la martyre de la patrie en maudissant ses bourreaux. Mais Dieu devait se charger de frapper les juges préva-

(1) *Réhabilitation*. Dépositions d'Isambard de la Pierre, de Martin l'Advenu ; — Wallon, *Jeanne d'Arc*; Marius Sepet, *Id.*

ricateurs : l'évêque de Beauvais meurt foudroyé ; tel autre expire dans la fange d'un bourbier ; tous sont maudits.

Le jour est proche où l'étranger est chassé de France. Les desseins de Dieu sur notre pays avaient continué de s'accomplir pendant la captivité de Jeanne, et c'est en vain que les Anglais avaient cru, en la faisant périr, anéantir en même temps la fortune de la France.

Charles VII, se réveillant de sa torpeur, est devenu Charles le Victorieux. Sept ans après le martyre de Jeanne et suivant la prédiction qu'elle avait faite, les Anglais perdaient un grand gage : Paris.

Charles se souvint de la libératrice qu'il avait naguère abandonnée. Ce fut lui qui fit entreprendre le procès que le pape Calixte III couronna par la réhabilitation de Jeanne.

Et maintenant la France attend le résultat d'un autre procès : celui de la canonisation de Jeanne. La France de 1871, la France amoindrie, humiliée, a plus besoin que jamais de s'incarner dans la vierge héroïque qui personnifia ses angoisses, sa rédemption, son triomphe. Puissions-nous bientôt vénérer sur nos autels la sainte qui, depuis nos malheurs, est devenue pour nous le glorieux et consolant symbole de l'espérancepatriotiue et de la résurrection nationale!

VIII

UN TRAIT DE JEANNE D'ARC ET LA MISSION DES FEMMES DE FRANCE. — CONCLUSION

Un contemporain de Jeanne, habitant de Rome au moment du siège d'Orléans, racontait, dans un manuscrit récemment découvert, que Jeanne d'Arc avait un jour demandé au roi de lui faire un don. Charles y consentait, et Jeanne exposait l'objet de sa demande : le royaume de France? Surpris, le roi demeura quelques instants sans répondre, puis il octroya le don. Jeanne fit prendre acte de cette donation par les quatres notaires du roi. Lecture solennelle fut faite de cette charte. Et Jeanne disait, montrant le roi aux assistants : « Voilà le plus pauvre chevalier de son royaume (1). »

Mais l'humble fille des champs n'avait sollicité et accepté ce don

(1) *Nouveau Témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc.* Communication faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 23 octobre 1885 par M. L. Delisle.

que pour le transmettre au Roi des rois : ce fut au Dieu Tout-Puissant qu'elle donna le royaume de France, et ce fut au nom du Seigneur qu'elle investit de ce royaume le roi Charles. Ce don de la France à Dieu fit l'objet d'un acte solennel.

Ce jour-là, une femme consacrait à Dieu notre cher pays de France. Il devait en être ainsi. Depuis sainte Clotilde jusqu'à sainte Bathilde, depuis Blanche de Castille jusqu'à Jeanne d'Arc, la France avait été donnée à Dieu par la femme. Et ce n'était pas seulement dans les grands événements de l'histoire, c'était dans la vie intime. Les épouses, les mères du moyen âge avaient, dans toutes les sphères, et depuis la cabane jusqu'au donjon féodal, fait régner le Christ sur la terre de France.

Ne l'oublions pas, surtout dans les temps où nous vivons, et plus que jamais, femmes françaises, donnons notre pays à Dieu en le faisant régner dans la famille par la foi et par les devoirs qu'elle nous enseigne envers lui, envers les hommes, envers nous-mêmes, envers ce coin de terre qui se nomme la patrie, et qui, pour nous, est la France, la France de Jeanne d'Arc.

Ce qui rend une nation forte et prospère, c'est la constitution patriarcale de la famille; mais cette constitution ne peut exister là où le premier précepte du Décalogue est oublié. Pour que la famille subsiste, il faut que l'autorité de son chef soit réellement une délégation de l'autorité divine. Comme Jeanne d'Arc, donnons à Dieu un royaume; mais que, par nous, ce royaume soit le foyer. Et Dieu, à son tour, lui assurera ce qui seul peut le faire vivre : l'autorité paternelle, cette autorité où, dans un mutuel sentiment d'amour et de respect, le conseil de l'épouse aide à la direction imprimée par l'époux. C'était la constitution de la famille dans l'humanité naissante. Faisons-la revivre parmi nous. Que l'enfant respire au foyer cet esprit de discipline sans lequel les plus généreux sentiments deviennent un écueil, un péril; et la France, formée à l'école du respect, reprendra sa place à la tête des nations.

Clarisse Bader.

LES LUTTES INTIMES

LE RENÉGAT[1]

II

LA MESSE

Les Bonchamps habitaient, à Rochefort-sur-Loire, une vieille maison à tourelles et à grand toit pointu. Dans le grenier, haut de 4 mètres, éclairé par une large baie, Gustave installa son bureau, ses livres, un canapé, étendit sur le plancher des tapis persans et suspendit aux poutres saillantes des tentures arabes.

Il se sentait à l'aise pour penser et écrire dans cette vaste pièce où ne parvenaient pas les bruits de la maison et dont le recueillement n'était traversé que par l'écho affaibli des fanfares aiguës des coqs se répondant de basses-cours en basses-cours, et le bruissement des feuilles des peupliers bercés par le vent.

Il subissait depuis de longues années l'influence de Geneviève. Avec cet art exquis que possèdent les femmes, elle ramenait insensiblement les pensées de son mari vers Dieu. Bien des fois, au moment où elle l'avait cru tout près de mettre en pratique les sentiments chrétiens dont témoignaient ses paroles, elle avait été tout étonnée de lui voir accomplir un brusque recul dont la cause lui demeurait forcément incompréhensible.

Depuis leur arrivée à la campagne, elle constatait en l'esprit de Gustave un apaisement. Il laissait échapper moins de mots sceptiques; il montrait moins de cette amertume qui, auparavant, perçait

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1890.

à chaque instant dans ses conversations. Ses aveux au P. Dominique avaient amené en lui une détente. Il se sentait soulagé de savoir son secret porté par quelqu'un qui était plus qu'un homme, qui ne le révélerait pas, et qui, par devoir, ne pouvait lui en parler que pour lui en alléger le fardeau.

Parfois Gustave s'enfermait dans son cabinet de travail, et, loin des yeux de tout le monde, sous le ciel qui lui semblait le regarder par la large fenêtre en pente, il ouvrait un coffret dont il portait toujours la clef sur lui, et où il enfermait ses notes et ses manuscrits. Il en tirait les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, son bréviaire jauni et tout usé, les brouillons de ses lettres de missionnaire à sa mère, à ses amis, à ses supérieurs. Il les parcourait lentement, se rappelant détail par détail les circonstances dans lesquelles il les avait écrites.

Des regrets lui montaient en bouffées au cœur, au cerveau, l'attendrissaient jusqu'à lui faire verser des larmes. Ah! s'il avait été un prêtre plus fervent, il ne serait pas le défroqué qu'il était maintenant, il aurait fini de souffrir depuis longtemps, il serait un martyr, et la gloire humaine même, pour laquelle il travaillait à l'heure actuelle, lui serait acquise.

Parfois la vivacité de son imagination le reportait en plein à trente ans de distance, lui faisait croire que rien n'était changé dans son existence, qu'il était toujours missionnaire. Il se promenait alors en lisant son bréviaire et une grande paix lui emplissait le cœur.

Un bruit de pas dans l'escalier, un coup frappé à la porte le tirait de son rêve. Précipitamment il renfermait le livre et les lettres dans le coffret et revenait à la vie réelle. Alors il se sentait gêné, croyant qu'on allait reconnaître en lui l'esprit et les gestes du prêtre.

Parfois son orgueil se révoltait en constatant que depuis son enfance il avait toujours obéi, et que, dès qu'il avait voulu marcher seul et agir de sa propre initiative, il avait commis des sottises. Maintenant encore il obéissait à l'influence de Geneviève, de Célestine, de Simon Deventer, il était tout prêt à subir l'autorité du P. Dominique. Jusqu'à Isaac Gorcum, dont le pédantisme et l'insuffisance artistique répugnaient à son savoir et à son bon sens, qui prenait de l'ascendant sur lui, lui imposait ses préférences! Il était donc un pauvre être sans énergie, le jouet de la volonté du premier venu!

Cette faiblesse lui apparaissait évidente dans les longues réflexions que lui inspiraient le calme et la solitude. Cela devait finir. Il aurait de l'énergie lui aussi, il prouverait sa volonté, il l'exercerait, il la rendrait prédominante sur les volontés d'autrui. Mais comment? Par où commencer? Et incessamment il recommençait de nouveaux plans, échafaudait de belles théories.

Il s'attachait opiniâtrément à des détails insignifiants, à ce qu'une fenêtre fût ouverte ou fermée, à ce qu'un rideau fût drapé de telle ou telle façon. Il s'entêtait avec passion à ces futilités et ne trouvait d'énergie que pour travailler. Il avait toujours été un *bûcheur* et s'en était trouvé récompensé en rencontrant dans le travail la meilleure consolation à ses ennuis. C'est le travail qui le distrayait de l'examen sévère de ses actions, dont il avait pris l'habitude dans la vie sacerdotale.

Pour s'échapper à lui-même, il en vint jour par jour à reprendre les habitudes de sa vie laborieuse de Paris. Bien qu'il eût promis à Geneviève de se reposer à la campagne, il s'acharnait à la besogne jusqu'à des deux heures du matin. Quand enfin la fatigue le contraignait à se coucher, il se retrouvait avec sa pensée fixe, dormait mal, avait des cauchemars. Célestine le décida à prendre quelque exercice. Il promit d'obéir.

Un matin qu'il était allé se promener jusqu'au château de Dieuzie, dont les débris de tours, juchés comme des nids au sommet d'un rocher surplombant, regardent plus bas que leurs pieds le sommet des grands arbres, il aperçut un vieillard infirme qui, appuyé sur deux béquilles, se traînait péniblement jusqu'au bord de l'eau. Ce malheureux avait une jambe coupée au-dessus du pied. Il s'assit sur la rive, détacha ses bandages et lava l'extrémité arrondie et rosâtre de sa jambe. Bonchamps éprouvait une répulsion physique pour les plaies, les infirmités. Son premier mouvement fut de se lever et de retourner à Rochefort. Mais il réfléchit que c'était là une excellente occasion qui lui était offerte d'exercer sa volonté, et il se força à regarder cette jambe déformée. Quand il l'eut bien vue, il se leva et donna une pièce blanche à l'infirme.

En se retournant, il réfléchit que depuis longtemps il vivait en égoïste, affichant pour les pauvres une charité trop platonique. Il s'enquit des malheureux du pays, et, pendant quinze jours, courut les routes, soulageant les infortunes, répandant partout d'abondantes aumônes. Il était pris d'une belle ardeur de charité dont s'étonnait

Geneviève, qui, très positive, toujours semblable à elle-même, ne comprenait pas ces brusques changements.

Il semblait à Gustave que plus il visitait les pauvres, plus distinctement il entendait la voix de Dieu le rappelant à lui.

Un après-midi qu'il passait au bord de la Loire, il aperçut dans l'eau un enfant qui appelait au secours, bien que ne paraissant pas en danger. Gustave lui demanda pourquoi il criait puisqu'il avait pied et que ses épaules étaient tout entières hors de l'eau. Le petit baigneur répondit d'une voix claquante de terreur qu'il était sur un banc de sable, qu'il s'y enfonçait de plus en plus, qu'il y entrait déjà jusqu'aux mollets, et que ses efforts pour se dégager et se mettre à la nage avaient été inutiles.

Bonchamps pensa que c'était une occasion que le Ciel lui offrait, de se dévouer pour autrui, et peut-être de périr pardonné. Il jeta bas ses habits et s'élança dans le fleuve. Tantôt obligé de faire la planche aux endroits où il y avait trop peu d'eau, tantôt luttant contre un courant violent, il arriva près de l'enfant. Ses genoux raclèrent soudain le fond, il se mit sur ses pieds et dominait l'eau de toute la poitrine, quand, le sable s'effondrant tout à coup, il glissa en arrière dans un trou creusé par un tourbillon.

Il tomba jusqu'au fond et pensa qu'il était perdu. La violence du tourbillon le ramena à la surface, au moment où l'enfant, entraîné à son tour, se renversait dans l'eau. Gustave le saisit dans ses bras, le maintint d'une main, et, après mille difficultés, parvint à le déposer sur la rive. Il fit revenir l'enfant à lui, et le rapporta au village. Le sauveteur y fut l'objet d'une ovation, mais se mit au lit avec une fièvre violente. Trois jours après, s'étant remis au travail malgré une petite fièvre qui ne s'était pas encore calmée, il fut obligé de se coucher de bonne heure.

Au coup de minuit, Geneviève, qui avait veillé son mari jusqu'à onze heures, et que l'inquiétude empêchait de dormir, entendit s'ouvrir et se refermer la porte de la chambre de Gustave. Elle se leva et vit Bonchamps en état somnambulique, comme déjà une fois elle l'avait aperçu, seulement il ne frottait pas ses mains. Ses paupières étaient à demi fermées, son visage était, par contre, de la même pâleur livide. Il monta l'escalier d'un pas régulier de mécanique, jusqu'à la porte de son cabinet de travail qu'il ouvrit et referma doucement. Geneviève entra sans bruit derrière lui.

Debout devant une table, il faisait le geste de nouer autour de

son cou comme un châle dont il croisait les extrémités sur sa poitrine, puis il enfila un long vêtement qu'il serra d'une ceinture imaginaire, dont il rangea les plis autour de ses jambes et tira les manches autour de ses bras. Ensuite il glissa ses mains le long de son cou, se courba comme pour enfiler un autre vêtement et, entourant son corps de ses mains, il fit le geste d'attacher un cordon.

Enfin il salua devant la table, et, prenant de la main droite un objet imaginaire sur lequel il posa à plat la main gauche, il s'avança d'un pas grave, les yeux baissés, vers son bureau qu'il salua, et sur lequel il déposa l'objet qu'il semblait porter. Il chercha dans un livre, le feuilleta et l'étendit tout ouvert à l'angle droit du bureau. Tous ces mouvements s'accomplissaient lentement, avec solennité. Il se tourna vers Geneviève. La lumière de la lune tombait en une large plaque de la fenêtre en pente sur Gustave, éclairait son visage sans barbe, ses longs cheveux, ses traits livides, ses yeux baissés, ses mains jointes, sa posture humble dans son vêtement de nuit, tout ce spectre blanc qui resplendissait sur le fond sombre de la pièce, au milieu des tentures arabes aux larges raies rouges et bleues, sur le tapis persan aux couleurs effacées.

Geneviève sentait qu'elle commençait à comprendre, et elle n'osait pas se fier à son pressentiment. Elle rapprochait cette scène de celle à laquelle elle avait assisté précédemment. Elle avait envie de s'enfuir et elle restait clouée là, la poitrine oppressée, les yeux agrandis par l'épouvante. Le somnambule s'était placé devant le bureau, à quelque distance. Il s'inclina, levant le bras droit, fit le signe de la croix et commença :

— *Introïbo ad altare Dei...*

— Mon Dieu! Mon Dieu! cria Geneviève. Il dit la messe. Il est prêtre!

Et poussant un grand cri, elle tomba à la renverse.

Ce cri, le bruit de la chute, réveillèrent Bonchamps. Il se sentit très malade, ne comprit pas où il se trouvait. Rêvait-il et n'était-il pas dans son lit? Et s'il se trouvait réellement dans son cabinet de travail, comment et pourquoi y était-il venu?

Il se tâta, toucha les objets, puis se rappela le grand cri qu'il avait entendu et qui l'avait réveillé. Faisait-il partie de son rêve aussi?

Il marcha vers la porte et butta contre un corps. Il se baissa et reconnut Geneviève. Comment était-elle là, évanouie?

Telle était sa stupeur, que ce ne fut qu'au bout d'un instant

qu'il comprit qu'elle avait besoin de secours. Lui-même se sentit tout détraqué. Il ouvrit la porte, appela dans l'escalier. La voix blanche qui sortit tout d'abord de sa gorge, l'étonna. Sa voix se raffermit. Ses appels furent entendus. La femme de chambre arriva et donna des soins à sa maîtresse.

La grande préoccupation de Bonchamps, les jours suivants, fut de deviner les circonstances qui les avaient amenés, lui et sa femme, dans son cabinet de travail, et quels incidents s'y étaient passés.

Une fièvre cérébrale se déclara chez Geneviève. Elle délira. Son mari, qui ne quitta pas son chevet, comprit seulement qu'il lui était arrivé un grand malheur, mais lequel? Il ne put l'apprendre.

Dès qu'elle put réfléchir, Geneviève pensa à la révélation terrible qui lui avait été faite. Ce fut la chrétienne qui souffrit tout d'abord en elle. Ce ne fut qu'ensuite qu'elle envisagea l'horreur de sa position et de celle de sa fille.

Des raisonnements sérieux détruisaient pourtant les conjectures fondées sur les deux scènes de somnambulisme. Comment Bonchamps aurait-il pu contracter mariage, s'il avait été prêtre? La loi française ne le lui permettait pas.

Sa méthode de travail, qui consistait à ajuster l'une à l'autre les différentes pièces d'un type, et à s'halluciner volontairement pour le voir et le décrire d'après vision, méthode qu'il employait, non seulement pour peindre des personnages, mais aussi pour reproduire des paysages, des monuments, jusqu'aux plus petits objets; cette méthode, grâce à laquelle il obtenait des effets de rendu, qui faisaient dire de son style que tout tableau lui serait inférieur en coloris, cet abus de l'imagination avait bien pu amener seul le somnambulisme.

Gustave avait été très pieux dans son enfance, il n'en faisait pas mystère. Des désirs, des souvenirs anciens se réveillaient peut-être dans la vie secondaire du somnambulisme, et, y prenant corps, occasionnaient ces scènes effrayantes.

Elle lui demanda à quel ouvrage il travaillait en ce moment. Il préparait l'Académie pour un rapport comparé sur l'influence des castes sacerdotales et des ordres religieux sur les civilisations européennes et asiatiques. Ce sujet aussi le portait à penser au sacerdoce.

D'un autre côté, la pensée de la prêtrise de son mari était entrée comme un coup de foudre dans l'esprit de Geneviève et y laissait des traces profondes. Elle l'observait et lui trouvait des gestes de

mains, une démarche, une façon de porter la tête et de parler, qui sentaient l'ecclésiastique.

Il s'aperçut qu'il était observé, et, sachant qu'il avait eu une attaque de somnambulisme, il compara le ton embarrassé des réponses de Geneviève sur ce sujet, avec sa franchise ordinaire, il réfléchit à l'émotion qu'elle avait ressentie, il examina les pensées qui l'avaient agité lui-même les jours précédents, et conclut que, suivant neuf probabilités sur dix, il avait révélé quelque chose d'important sur son passé de missionnaire.

Mais quoi? jusqu'où était allée cette confidence? Il ne savait. Il aurait voulu s'observer; mais comment faire, puisque la nuit il n'était plus conscient de lui-même? Il s'efforça de se distraire pendant le jour, mais ses efforts pour s'écarter de ses pensées ordinaires l'y ramenaient au contraire avec plus de force.

Geneviève eût désiré consulter un médecin sur l'état de son mari, mais comment le faire sans lui raconter les détails? Pouvait-elle admettre un tiers dans cette confidence? Il n'y avait qu'à son frère qu'elle pouvait en parler.

Ainsi une existence horrible se préparait dans ce ménage où chacun gardait un secret contre l'autre, et tout le poids de ces douleurs devait retomber sur le cœur de l'apôtre!

III

ESQUISSE

Geneviève n'eut pas de longues journées à passer dans l'incertitude de son malheur. Elle s'était guérie lentement et non pas complètement.

Un mois après la terrible nuit où elle était tombée évanouie, elle entendit dans l'escalier le frôlement bien connu produit par le pas de son mari. Elle se leva, le suivit, et vit se dérouler la même scène.

Bonchamps fit les gestes de revêtir les ornements sacerdotaux et s'avança vers son bureau que, dans son somnambulisme, il prenait pour un autel. Il commença humblement prosterné :

— *Introïbo ad altare Dei...*

Sa voix s'étrangla. Il recommença :

— *Introïbo ad altare Dei...*

Et ne put encore continuer.

Il répéta cet effort infructueux jusqu'à sept fois.

Alors, il tomba à genoux, et, les bras tendus vers le ciel, pleurant et sanglotant, il s'écria :

— Pardon! Pardon! Il me semble que, si je pouvais dire cette messe, je serais pardonné.

Mon Dieu, ayez pitié de moi, le défroqué! ayez pitié de ma femme! ayez pitié de ma fille! Frappez-moi, punissez-moi, mais épargnez-les, elles qui sont innocentes de mon crime!

Et c'était épouvantable et navrant, que ce visage de somnambule livide et marbré de taches verdâtres, que la révélation de la lutte horrible qui, sous le masque paisible du savant admiré et respecté de tous, torturait le cœur de ce prêtre apostat!

Geneviève le comprit bien et, si elle frémit en entendant la confirmation de ses doutes, elle fut remplie d'une immense pitié pour ce criminel qui pleurait sa faute avec de telles larmes.

Peu à peu le bon air de l'Anjou et les soins dont l'entouraient son mari et sa fille, redonnèrent quelques forces à Geneviève. On put la conduire au bord de la Loire durant les heures les plus chaudes de l'après-midi. On l'asseyait dans un fauteuil de jonc, et elle se distrayait à voir nager de petits canards familiers qui venaient manger à ses pieds, à suivre les courbes des hirondelles de rivage égratignant du bout de l'aile la face de l'eau, ou à voir disparaître à l'horizon les vols lourds des mouettes blanches.

Un jour, qu'elle était abritée derrière un buisson, elle entendit, dans le champ à côté, des paysans parler des aumônes du Monsieur le savant de Paris, et aussi de ses promenades, la nuit, à travers sa maison. Comment les connaissaient-ils? Si Célestine, à qui elle avait réussi à tout cacher, apprenait l'affreux secret! Il fallait quitter le pays. Geneviève prétexta une envie de malade, et, le jour même, fit décider le départ. Bonchamps crut à un caprice et hâta les préparatifs du voyage.

Comme ils traversaient la petite île de Béhuart, pour venir prendre le train à la Possonnière, ils durent s'arrêter pour laisser passer une procession qui formait le plus pittoresque tableau.

Béhuart est un minuscule village de cent trente habitants, possédant une toute petite église qui est bien l'une des plus curieuses qui existent. Bâtie, dit-on, par Louis XI, à l'endroit même où il faillit périr dans un accident de chasse, elle est creusée dans le

sommet d'un rocher et tout enveloppée de lierre, d'arbres et de plantes grimpantes. On ne saurait dire où finit le rocher, où commence le mur construit de main d'homme.

Un seul chemin, d'une cinquantaine de mètres de longueur, existe dans l'île. Tout le trajet des processions, qui y sont fréquentes, consiste à aller jusqu'au bout de l'allée et à en revenir, en retournant sur ses pas. Ce jour-là, on avait sorti de vieilles chapes bleues et rouges, toutes parsemées de grandes fleurs d'un or éteint, et rien n'était plus joli, sous les noyers bas et épais, que les taches de lumière vibrante, dardée à travers les feuilles, se posant aux bras de la croix, aux ornements des chandeliers, sur les peintures à demi effacées des antiques bannières, sur les broderies des chapes, jouant dans les rubans bleus et blancs des petites filles, dans les surplis des chantres. Tout au bout, derrière les arbres, s'étendaient très loin des champs de chanvre d'un vert pâle, très vague, où la lumière du grand soleil se nuançait de teintes délicates.

— Quel joli tableau pour un impressionniste! dit Gustave.

La procession rentra dans l'église : les voyageurs continuèrent leur chemin, accompagnés par le son joyeux de la cloche au timbre argentin, qui babillait, babillait!...

C'était pour eux comme l'adieu de la Loire, un adieu rempli de joyeux espoirs.

A peine les Bonchamps furent-ils rentrés à Paris, qu'ils furent assaillis de visites par Simon Deventer. Il avait appris, par un journal d'Angers, le sauvetage opéré par l'écrivain et il battait la grosse caisse. Il fit insérer une première note dans cinq journaux. Le lendemain, quinze donnaient les détails complets de l'affaire et, le surlendemain, soixante ajoutaient de nouveaux détails. On dit Gustave souffrant. Des reporters vinrent prendre des nouvelles de l'illustre savant et démentirent la première information.

On profita de l'occasion pour parler des travaux littéraires de Bonchamps, pour annoncer son prochain rapport à l'Académie, pour s'étonner qu'il ne fît pas déjà partie de ce corps savant, et l'on en prit prétexte pour attaquer la réputation de quelques académiciens.

Gustave s'était d'abord amusé à parcourir ces articles de journaux, que Simon lui envoyait régulièrement par Isaac, puis il avait trouvé que cela tournait à la réclame et devenait une façon grossière de vanter son talent. Il avait trop de science et de tact pour

aimer autre chose qu'une louange discrète, et celle-ci ressemblait aux coups de tam-tam des batteleurs de foire.

Il commençait à se fâcher, quand Simon vint lui annoncer sa nomination comme chevalier de la Légion d'honneur.

Ce jour-là même, le P. Dominique refusait les honneurs de l'épiscopat, que le Pape voulait lui conférer, pour le récompenser de ses longs travaux apostoliques.

Bonchamps sut bientôt, de façon à n'en pouvoir douter, qu'il était somnambule : car, dès leur arrivée à Paris, Geneviève, malgré l'état de faiblesse dans laquelle l'avait laissée sa fièvre cérébrale, n'eut rien de plus pressé que de faire condamner la porte de la chambre de sa fille qui donnait sur le couloir desservant toutes les pièces. Elle ne laissa de libre que la porte communiquant de chez Célestine chez elle. Gustave comprit bien que ces précautions étaient prises contre ses promenades nocturnes.

Il ne savait pas jusqu'à quel point s'étaient étendues ses révélations, si toutefois il avait fait des révélations, ce dont il ne pouvait obtenir une preuve matérielle, sa femme se renfermant toujours dans un grand silence au sujet de la scène de Rochefort. Il craignait aussi de voir ses accès de somnambulisme se répéter si souvent, qu'on serait obligé de le soigner dans un hôpital; peut-être tomberait-il sous la domination d'un magnétiseur, ou lui arriverait-il quelque hallucination semblable à celle que Plutarque rapporte de Bessus :

« Au milieu d'un festin, le satrape, entouré de convives, cesse de prêter l'oreille aux propos flatteurs. Il écoute attentivement un discours que personne n'entend, puis, transporté de fureur, il s'élance de son lit, saisit son épée, court à un nid d'hirondelles, frappe ces oiseaux et les tue.

« — Concevez-vous, » s'écrie-t-il, « l'insolence de ces oiseaux qui osent me reprocher le meurtre de mon père? »

« Quelque temps après, on apprend que Bessus est réellement coupable et que son action n'est que le résultat du trouble de sa conscience. »

A tout prix, il fallait éviter un accident semblable, et, pour supprimer les attaques de somnambulisme, engourdir la pensée. Il se piqua à la morphine. Il n'en prit d'abord qu'un centigramme par jour et en éprouva un grand bien-être. Ses facultés excitées lui permettaient d'accomplir en quelques heures le travail d'une

journée. Son intelligence s'avivait, son goût artistique s'aiguisait, les mots venaient d'eux-mêmes et couraient se placer.

Au bout de quelques heures, un engourdissement profond s'emparait de tout son être et le plongeait dans un long sommeil. Durant les premiers temps, ce sommeil lui parut agréable; mais bientôt il se prolongea tellement, qu'il fut obligé de s'exciter par une dose plus forte de morphine.

Il se cachait soigneusement de tout le monde pour se piquer. Sa femme eût consulté un médecin et déclaré à la morphine une guerre implacable.

Bonchamps savait bien qu'il s'empoisonnait lentement, mais il éprouvait un tel bien-être à se séparer violemment de sa pensée, qu'il admettait l'issue fatale du remède, pour le bien-être passager qu'il lui procurait.

IV

LA VICTIME

Après mille hésitations, Geneviève se décida à aller voir le P. Dominique et à lui faire part de ses découvertes. Elle lui raconta en détail les scènes de somnambulisme auxquelles elle avait assisté. Elle conclut en demandant :

— Quelle doit être ma conduite?

Le missionnaire réfléchissait à cela depuis les aveux de Bonchamps.

— Tu as examiné les papiers de ton mari, dit-il à sa sœur. Sont-ils en règle?

— Ils sont parfaitement en règle. Rien de certain ne m'autorise à penser qu'il est prêtre ; je n'ai pour me l'affirmer que ses paroles prononcées pendant son somnambulisme et ses attitudes ecclésiastiques.

— L'étude peut en produire de semblables. Mets ta confiance en Dieu. Fais prendre à Gustave l'habitude des œuvres de charité accomplies en silence, encourage-le par ton exemple et celui de Célestine. C'est par la charité que ton mari réapprendra la religion.

— Venez le voir souvent.

— J'irai, promit le prêtre

Bonchamps, depuis sa rentrée à Paris, se défiait du missionnaire. Il prétextait un travail excessif pour pouvoir s'enfermer chez lui

et refuser sa porte à tout le monde. Il ne voyait le P. Dominique que devant témoins, afin de l'empêcher d'aborder le sujet qui les préoccupait. Un jour pourtant ils se trouvèrent un moment seuls.

— Vous m'avez quitté trop brusquement, après vos aveux, dit le prêtre. Il faut nous en entretenir de nouveau.

— Pourquoi? Pour renouveler mon supplice?

— Non, mais pour vous repentir. Il faut revenir à la religion et expier votre crime. Il faut aller à Rome, vous jeter aux pieds du Pape, lui demander la conduite à tenir, et, quoi qu'il ordonne, l'exécuter sans regarder en arrière.

— M'assurez-vous du pardon de Dieu?

— Oui, si vous êtes sincère.

L'écrivain se croisa les bras.

— Croyez-vous donc que je puisse être sincère avec moi-même?

A cette parole, qui révélait l'état épouvantable de son esprit, le missionnaire frémit.

— La sincérité ne vous manquerait pas, si le courage ne vous faisait défaut.

— C'est donc le courage qui me manque?

Et Bonchamps tourna les talons et se dirigea vers la porte.

Le missionnaire pensa qu'une occasion semblable ne se présenterait peut-être plus de longtemps. Il se décida à frapper un grand coup.

— Votre femme se doute de ce que vous êtes!

Gustave bondit sur le P. Dominique, et, le saisissant par les épaules :

— Vous le lui avez dit?

— Moi! Le pouvais-je? C'est au prêtre que vous avez raconté votre vie, non à l'homme. C'est vous-même qui, en état de somnambulisme, lui avez révélé que vous étiez prêtre.

— Je m'en doutais! Je suis perdu!

— Non, si vous vous repentez! Demandez pardon à Dieu, faites ce que je vous ai dit, vos accès de somnambulisme cesseront.

— Aller à Rome! Demander pardon!... Moi, à genoux! Jamais!

— Vous serez cause que votre femme mourra de chagrin. Votre situation n'a pas d'autre issue que le repentir.

— Je possède un remède.

— Lequel?

— La morphine

— Vous allez vous tuer?

L'écrivain sourit

— Me tuer! Lentement!... répondit-il, et il sortit.

— Mon Dieu, pensa le P. Dominique, vous seul pouvez nous tirer de là.

Bonchamps s'arrangea de façon à ne plus jamais se trouver en tête à tête avec le missionnaire et il s'enferma à clef pour la nuit de sorte que, si quelque accès le reprenait, tout se passât dans sa chambre bien close et que personne ne s'en aperçût.

Les souvenirs qui hantaient l'imagination de Geneviève, ne lui permettaient de goûter aucun repos. Elle ne prenait plus de plaisir à entendre sa fille jouer du piano, sa grande distraction autrefois. Elle était agitée d'une fièvre permanente, perdait l'appétit, ne dormait plus, maigrissait, se trouvait fatiguée du moindre effort, de la plus petite course.

Au milieu d'octobre, elle s'alita, pour ne plus se relever que de loin en loin. Célestine effrayée chercha maintes fois à connaître le motif du dépérissement de sa mère, sans y parvenir. Le médecin ordonnait des fortifiants, mais les aliments qu'elle ne pouvait digérer qu'en très petite quantité, ne lui profitaient pas. Elle s'abandonnait, perdait la volonté de vivre. Son corps, comme un vêtement rejeté, glissait à la mort.

Elle passait de longues heures dans un état de torpeur, d'où les embrassements de Célestine ne parvenaient pas à la tirer. L'œil fixe, elle suivait une même image, celle de Gustave prenant trois aspects différents : ou se frottant les mains et répétant : « Toujours! Toujours! » ou faisant le geste de se revêtir des vêtements sacerdotaux, ou commençant, incliné, le premier verset de la messe, sans pouvoir l'achever.

Au commencement de novembre, Geneviève s'affaiblit considérablement en l'espace de quelques jours. Un soir, se sentant plus mal, elle appela son mari :

— Mon ami, je vais mourir. Les liens qui nous attachaient l'un à l'autre, vont se rompre dans quelques heures. Tu peux donc être franc. Oui ou non, es-tu prêtre?

Gustave baissa la tête sans répondre.

— Je ne me trompais donc pas! continua Geneviève. C'est de cette pensée-là que je meurs. Tu m'as soignée avec un dévouement de toutes les minutes. Voici la neuvième nuit que tu me veilles. Je te remercie des soins que tu as prodigués à mon corps. Tu n'as

oublié qu'un remède, celui que tu pouvais apporter à mon esprit, en te repentant. S'il faut à Dieu une victime pour expier ton crime, je m'offre à lui pour être cette victime. Qu'en échange de ma vie il te donne le repentir. Pour moi, je te pardonne de m'avoir trompée et de me...

Elle hésita, s'arrêta, ne voulant pas prononcer le mot : tuer.

— Prends tes précautions pour que jamais Célestine ne puisse soupçonner ce que tu es, et confie-toi au P. Dominique. Il t'aplanira le chemin du repentir. Envoie-moi Célestine!

— Ma chère petite, lui dit-elle, quand elles furent seules, j'attendais mon dernier moment pour te révéler un grand chagrin de ma vie, ou plutôt de notre vie. Ton père se fatigue tellement à travailler, qu'il lui arrive parfois, la nuit, de tomber en état de somnambulisme. Je te le cachais pour ne pas t'en inquiéter inutilement. Maintenant que tu vas me remplacer auprès de Gustave, tu dois connaître cette maladie que lui occasionne une trop grande fatigue cérébrale. En ces moments-là, son imagination devient folle et lui fait croire qu'il n'est plus lui, qu'il change de personnalité. Il n'y faut pas faire attention. Garde-toi de rien perdre du respect que tu lui dois. S'il ne travaillait pas autant pour te rendre heureuse, il ne souffrirait pas de ces accès. Aime l'en davantage et efforce-toi de le distraire, quand tu le verras triste et préoccupé. Ne te marie pas sans l'assentiment du P. Dominique. Mon frère t'aime beaucoup, et c'est un homme de bon conseil. Embrasse-moi, mon enfant bien-aimée. Je te bénis. J'aurais désiré te voir mariée et heureuse! Dieu ne le veut pas. Qu'il reporte sur toi le bonheur que je pouvais encore attendre de la vie. Allons, mon enfant, ne pleure pas, et laisse-moi avec le P. Dominique, dont j'entends les pas dans l'antichambre.

Geneviève s'entretint un quart d'heure avec le missionnaire, puis, elle appela son mari :

— Mon ami, lui dit-elle d'une voix affaiblie, un pressentiment me traverse l'esprit : défie-toi de Simon Deventer et d'Isaac Gorcum :

Elle se tut, et elle restait les yeux fixés sur le visage de Gustave. Celui-ci lui prit la main et la serra doucement.

— Tu pourrais rendre ma fin bien douce, murmura-t-elle d'une voix qui n'était plus qu'un souffle.

— Promets-moi...

Et elle tourna son regard vers le crucifix suspendu au-dessus de son lit.

Bonchamps comprit et, tombant à genoux, répondit :

— Je te le promets !

— Merci ! fit Geneviève.

Un sourire illumina ses traits, et elle expira.

— Vous lui avez donné la meilleure consolation en vous repentant, dit le P. Dominique.

Bonchamps répondit :

— Je l'ai trompée, pour qu'elle mourût heureuse !

A l'enterrement, le P. Dominique prononça une oraison funèbre très courte, qu'il termina par ces mots :

« Demandez à la morte couchée dans ce cercueil ce qu'elle pense de nos ambitions, de notre amour du bien-être, de notre vanité, de notre peur du *qu'en dira-t-on?* Maintenant qu'elle a tout quitté, tout, même son corps, combien pensez-vous qu'elle estime l'argent, les honneurs, pour lesquels nous sacrifions notre devoir? »

Il regarda Bonchamps.

« Vous prendrez tous un jour le chemin que va suivre ce cadavre. Comment alors voudrez-vous avoir vécu? Préférerez-vous avoir menti ou avoir dit la vérité, avoir tenu vos promesses ou les avoir négligées, avoir vécu en chrétien ou en indifférent?

« Posez ces questions à la morte. Elle vous répondra ! »

Au cimetière, Isaac afficha ouvertement de grandes prévenances pour Célestine, détachant son voile accroché à l'angle d'une tombe, lui offrant son bras pour l'aider à marcher, mais la jeune fille, contrariée de ces démonstrations intempestives, le remercia sèchement.

Deventer, en serrant la main de Bonchamps, ne trouva que ces mots de consolation :

— C'était une bien honnête femme !

Et, pratique, pensant à l'avenir, il ajouta :

— Heureusement que, avant de s'en aller, elle a vu l'affection de mon neveu pour Mlle Célestine. Elle est partie avec l'assurance que sa fille serait heureuse.

L'écrivain, étonné de cet à-propos, ne trouva rien à répondre. Le banquier et son neveu quittèrent en hâte le cimetière.

Paul VERDUN

(*A suivre.*)

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. *Au Canada et chez les Peaux-Rouges*, par M. Georges Demanche (Hachette). — II. *La Mission de Birmanie*, par Mgr Bigandet (Téqui). — III. *La Légion étrangère*, par M. le capitaine Blanc. — IV. *Souvenirs d'un chasseur à pied*, 1870-1871, par M. Léon Maigret (Vanier). — V. *Origines du canal de Suez*, par M. Ferdinand de Lesseps (Marpon). — VI. *Le Tombeau des milliards, Panama*, par P. Ponsolle (Savine). — VII. *Drame de la Passion à Oberammergau*, par Mme de Belloc (Carré). — VIII. *Tout autour de Paris*, par Alexis Martin (Hennuyer). — IX. *Boileau*, par Mgr Ricard (Vitte). — X. *Poèmes et Poètes*, par M. Emile Hinzelin (Perrin). — XI. *Une page d'Histoire de France*, par le P. Delaporte (Retaux-Bray). — XII. *Un Écho de la dernière bataille*, par A. Chevalier (Téqui). — XIII. *Tué par les Juifs*, par M. Henri Desportes (Savine). — XIV. *Le Prince impérial*, par M. le comte d'Hérisson (Ollendorff). — XV. *Le Prince impérial* (*Journal de Fidus*) (Savine). — XVI. *Notice sur M. Julien*, par M. de Villemereuil. — XVII. *Atlas de géographie moderne*, par Schrader (Hachette). — XVIII. *Les Grands écrivains de France*, par Théophile Gautier (Hachette).

I

« Quelle est la situation politique, économique et sociale faite par l'Angleterre aux descendants des soixante-cinq mille colons français laissés sur les bords du Saint-Laurent en 1763, lors de la cession du Canada? — Quelle est leur force de résistance à l'absorption anglo-saxonne? Quel rôle jouent-ils, et de quelle influence disposent-ils dans la confédération canadienne? — Quel avenir est réservé à la race française dans l'Amérique du Nord? » Telles sont toutes les questions auxquelles M. Georges Demanche répond avec clarté et compétence, dans son nouvel et très curieux ouvrage : *Au Canada et chez les Peaux-Rouges* (Hachette). Le côté historique du sujet est très savamment traité, sans abus d'éru-

dition, mais avec une certaine habileté dans l'exposition des faits : il faut lire, en particulier, l'intéressant chapitre sur Louis Riel et l'insurrection des métis; il approfondit quelques points spéciaux plus attachants pour les lecteurs francais; il étudie avec soin la colonisation française au Canada, et pousse à l'émigration. S'il a parcouru les villes, s'il a visité en tous sens les trois capitales : Québec, Montréal, Ottawa, il ne connaît pas moins l'intérieur des terres; il continue ses excursions jusqu'aux montagnes Rocheuses, dont les beaux sites l'enchantèrent; il vécut, même au milieu des Peaux-Rouges, et redit les mœurs et la vie de ces tribus : on retrouve encore dans son récit de nombreux détails sur les établissements d'élevages, sur les *ranchos*, si bien dépeints déjà par le baron de Mandat-Grancey. Dans son livre écrit avec sobriété, M. Georges Demanche brosse à grands traits un tableau du Canada, autrefois et aujourd'hui; il s'arrête parfois à esquisser la physionomie de quelques personnalités marquantes. Tous ceux qui approchèrent Mgr Labelle, lors de son passage à Paris, reconnaîtront vite dans ces lignes le pasteur de la paroisse de Saint-Jérôme. « D'une haute stature et d'une carrure tout en proportion, d'une physionomie franche et sympathique, renfermant en lui tout ce qu'il faut pour faire un tribun, il possède encore, bien que déjà chargé d'une cinquantaine d'années, l'entrain et l'ardeur d'un jeune homme, auxquels il sait joindre la sûreté de conception et la sagesse d'exécution d'un homme d'expérience. Ses traits, vus de profil, lui donnent une grande ressemblance avec Napoléon Ier, et particulièrement avec le prince Jérôme. Il est du nombre de ceux qui pensent qu'une honnête gaieté n'est pas bannie des choses de ce monde, et souvent, sur sa bonne et large face, s'épanouit un de ces gros rires malicieux qui, joint à un de ces traits d'esprit qui lui sont familiers, charme, s'il ne désarme pas toujours ses contradicteurs. En un mot, c'est un homme tout rond, au moral comme au physique. Le curé Labelle s'est fait l'apôtre de la colonisation française au nord du Saint-Laurent. Grâce à son influence et à ses efforts, des routes ont été percées, des chemins de fer créés, des villages fondés dans mainte région couverte de forêts... Rien ne lui résiste et tout lui réussit; aussi, dans le pays, l'a-t-on surnommé *le Roi du Nord...* »

II

De nos jours, les intérêts de la France en extrême Orient prennent une importance chaque année plus grande. Aussi, les lecteurs catholiques liront-ils, avec un véritable intérêt, l'histoire de *la Mission de Birmanie* (Téqui), écrite en anglais, par Mgr Bigandet, et couramment traduite par M. A. Launay. L'auteur s'efforce, avant tout, de « déterminer exactement l'origine des premiers chrétiens découverts en Haute-Birmanie. Il donne ensuite quelques détails sur l'établissement et la marche de la mission pendant l'apostolat des PP. barnabites, sur les travaux de leurs continuateurs, les missionnaires de la propagande, et sur la courte administration des oblats de Marie. Enfin, après avoir raconté la transaction qui a fait passer la Birmanie aux mains de la Société des Missions étrangères, il esquisse l'état des chrétientés jusqu'en 1870. Ce travail n'est que le résumé des événements religieux les plus importants de cette contrée. »

« En Birmanie, le meilleur moyen d'évangéliser nous paraît être la fondation de nombreuses écoles. Le Birman aime la vie libre; sous les formes extérieures du respect, il cache l'amour de l'indépendance, et dès qu'il ne sent plus peser sur lui la main de fer d'un gouvernement absolu, il compte la loi pour rien. » D'intéressants détails sur la Birmanie, le pays, les habitants, le souverain, les villes, animent ces pages, égayées par de nombreuses gravures.

III — IV

Le capitaine Blanc, qui avait dépeint déjà dans plusieurs ouvrages très appréciés les corps spéciaux d'Afrique, complète ses travaux en racontant aujourd'hui ce que fut *la Légion étrangère* (Téqui). Il montre en résumé « un corps de troupes, brave, bien dans la main de ses chefs, dur à la fatigue, aux privations, très utile à la France, quoique étranger à notre pays et d'éléments disparates, hétérogènes, inassimilables, réfractaires même les uns aux autres ». La première partie du livre comprend un historique sommaire des deux légions que le capitaine Blanc a particulièrement connues, ainsi que les portraits de quelques célébrités sorties de leurs rangs. La deuxième partie expose les silhouettes de quelques légionnaires pris dans la masse si riche en excentricités.

La légion étrangère fit merveille en Algérie, pendant la campagne d'occupation, en 1835; elle quitta le service de la France et soutint la reine d'Espagne, Marie-Christine, pendant la guerre carliste; le gouvernement français forma une nouvelle légion, qui recommença en Algérie les exploits d'antan. Il ne faut pas oublier non plus que la légion étrangère commandée à tour de rôle par des hommes tels que le colonel Stoffel, le colonel Combe, Canrobert, Saint-Arnauld, se distingua en Crimée, au Mexique, et qu'aujourd'hui encore, en extrême Orient, elle montre la même constance dans les épreuves et la même bravoure dans les combats.

La légion étrangère n'est pas sans avoir de graves défauts, mais comment lutter contre le mauvais choix du recrutement, les désertions, l'ivrognerie de cette troupe disparate? Malgré tout, elle répond parfaitement aux vues dans lesquelles elle fut formée en 1832 : « Décharger le sol de la France du poids de plusieurs milliers d'épaves cosmopolites en les faisant servir à nos guerres d'outre-mer. » Au cours de son récit, le capitaine Blanc étudie certaines questions militaires, il met en évidence quelques personnalités; il a des sévérités bien justes pour Armand Carrel, le transfuge, un héros pour les hommes du jour, trop digne d'eux, en vérité, pour qu'il faille songer à le leur contester. Il écrit avec un souffle et un entrain tout militaires.

Nous préférons le ton et l'allure de son style au ton adopté par M. Léon Maigret dans ses *Souvenirs d'un chasseur à pied*, 1870-71 (Vanier). Il vise beaucoup à l'esprit, et à quel esprit! celui de la chambrée. Il a fait la guerre en simple soldat : il relate des impressions personnelles et se borne au récit anecdotique des faits dont il a été témoin; il assista à l'affaire de Châtillon, aux combats de la Malmaison et de la Ville-Évrard. Mais il est sobre de détails sur ces grands événements; il s'étend davantage sur le rôle du soldat, sur ses aventures et ses misères. Il met beaucoup de gaieté, de jovialité même dans un récit qui, en réalité, n'en comporte guère; ces souvenirs-là sont si tristes!

V — VI

M. de Lesseps livre au public les *Origines du canal de Suez* (Marpon). Il a cru le temps venu pour mettre au jour tout ce qui constitue le dossier diplomatique et administratif de cette colossale

et magnifique entreprise. Dans les premières pages, qui ne sont vraiment qu'un chapitre de mémoires, il fait allusion à sa carrière d'ambassadeur en Espagne et en Italie; un de ses élèves, Méhémet-Ali, ayant obtenu la vice-royauté d'Égypte, il alla le voir et obtint de lui une concession pour mener à bien le percement de l'isthme de Suez, auquel on songeait depuis le commencement des temps historiques. « Nous étions seul avec le vice-roi; l'ouverture de la tente nous laissait voir le beau coucher de ce soleil dont le lever m'avait si fort ému le matin. Je me sentais fort de mon calme et de ma tranquillité, dans un moment où j'allais aborder une question bien décisive pour mon avenir. Mes études et mes réflexions sur le canal des deux mers se présentaient clairement à mon esprit et l'exécution me semblait si réalisable que je ne doutais pas de faire passer ma conviction dans l'esprit du prince. J'exposai mon projet, sans entrer dans les détails, en m'appuyant sur les principaux faits et arguments développés dans mon mémoire, que j'aurais pu réciter d'un bout à l'autre. Mahommed-Saïd écouta avec intérêt mes explications. Je le priai, s'il avait des doutes, de vouloir bien me les communiquer. Il me fit avec beaucoup d'intelligence quelques objections auxquelles je répondis de manière à le satisfaire, puisqu'il me dit enfin : *Je suis convaincu, j'accepte votre plan; nous nous occuperons dans le reste du voyage des moyens d'exécution : c'est une affaire entendue, vous pouvez compter sur moi.* » M. de Lesseps met les lecteurs au courant de toutes les démarches qu'il y eut à faire; il transcrit les pourparlers avec les différents consuls, les observations des ingénieurs, les rapports confidentiels au vice-roi, les circulaires aux fondateurs, les notes pour l'empereur, la correspondance échangée afin d'obtenir son appui officiel; il joint à ces documents authentiques le souvenir de ses impressions personnelles, et son journal, rempli de mille détails, tout plein de couleur locale, est d'un puissant intérêt. « Je ne puis guère être tenté, » écrivait-il, « de livrer mon affaire aux vautours et aux loups cerviers de la finance. Ce n'est pas pour grossir leur caisse que je travaille. Je veux faire une grande chose, sans arrière-pensée, sans intérêt personnel d'*argent*. C'est ce qui fait que Dieu m'a permis jusqu'à présent de voir clair et d'éviter les écueils; je serai inébranlable dans cette voie. »

Pourquoi n'avoir pas agi de la sorte à Panama? Dans le livre qu'il intitule d'un nom tragique, *le Tombeau des milliards* (Savine),

M. Paul Ponsolle redit les phases de cette catastrophe financière la plus terrible de notre temps. « Comment et pourquoi s'est-elle produite? Pour la résoudre, l'auteur de ce livre n'a pas hésité à se rendre dans l'Isthme; il a parcouru les chantiers, visité les travaux, compulsé des dossiers, acquis des documents; il a reçu les confidences des témoins et des acteurs du sombre drame et pris note, au jour le jour, des incidents et des faits les plus graves. Puissent ces notes éclaircir les mystères de Panama et surtout, démontrer au public de France, que l'avide entreprise à la continuation de laquelle on veut le convier n'est autre chose qu'un gouffre immense, un abîme gigantesque, un tombeau de milliards. »

« Pendant huit ans, convaincus de l'honnêteté de leur mandants, les petits capitalistes dénouent leur bas de laine, à chaque appel du comte Ferdinand de Lesseps. On ne marchande à cet homme ni l'argent, ni la confiance. Le public se contente des promesses du grand Français et des phrases sonores des journaux amis. Cet excès de confiance coûtera cher, car il serait puéril de le cacher, l'affaire de Panama est irrémissiblement perdue. La malhonnêteté des uns, l'incapacité des autres, la complicité naïve du gouvernement ont définitivement ruiné cette entreprise, et porté le coup définitif au prestige du nom français en Amérique. Aujourd'hui la compagnie de Panama doit plus de deux milliards, le quart des travaux est à peine exécuté, et huit cent mille porteurs de titres sont près de la ruine. »

Dans cette entreprise fatale, presque véreuse, on a entassé fautes sur fautes; les mensonges faits au public n'ont pas empêché la vérité d'être connue : on sait maintenant la difficulté de trouver des ouvriers, l'incurie fatale des organisateurs, on sait l'insuccès des émissions, le manque d'argent, les gaspillages, dont le total connu s'élève à 156.800.000 fr. : on a été au courant de ces contrats ruineux conclus avec une imprudence et une légèreté sans borne. L'étude de M. Ponsolle est d'autant plus sérieuse qu'elle n'est point passionnée, elle laisse de côté les on-dit, et ne s'appuie que sur des certitudes, des fautes, des pièces incontestables.

VII — VIII

Mme de Belloc, que des ouvrages remarqués ont déjà fait connaître, publie aujourd'hui, d'après des documents authentiques, le

texte inédit du *Drame de la Passion à Oberammergau* (Carré). La traduction du drame est précédée d'une curieuse étude sur la représentation des mystères au moyen âge, sur la description du théâtre d'Oberammergau, sur le jeu des acteurs, les décors, sur les habitudes même de la petite cité devenue fameuse.

« C'est par suite d'un vœu qui préserva le village de la peste que la Passion doit être représentée tous les dix ans. Les pieux habitants de la vallée de l'Ammer espéraient que Dieu, par ce moyen, augmenterait sa gloire et faciliterait le salut des hommes, qu'il les délivrerait de leur épidémie et les préserverait du plus grand de tous les maux : d'une mort subite. La foi et la confiance de ces chrétiens ne furent point trompées : pas une seule personne, après ce vœu, ne mourut de cette maladie, bien qu'un grand nombre en fût atteint. L'année suivante (1654), on accomplit le vœu et on représenta pour la première fois ce drame de la Passion de Jésus-Christ. Les montagnards d'Oberammergau, fidèles au vœu de leurs ancêtres, firent de même tous les dix ans, sans se laisser arrêter par les difficultés et les obstacles. »

M. Alexis Martin nous dira qu'il est inutile de parcourir les lointaines contrées pour voir un pays plein d'attraits et de curiosités. Le récit de ses promenades et excursions dans le département de la Seine démontre bien que *Tout autour de Paris* (Hennuyer), il y a beaucoup à voir et à apprendre.

« Ce qu'on est convenu d'appeler un peu dédaigneusement parfois la *banlieue de Paris* forme un département peuplé de plus de 600,000 habitants et comprenant, en ses huit cantons, soixante-quatorze communes. Ces communes, le Parisien ne songe point à les visiter, uniquement parce qu'elles sont trop voisines de la capitale. Quant aux touristes, ils les dédaignent en raison du peu de cas que les citadins paraissent en faire.

Et pourtant, petite ou grande, bien connue par son nom ou à peu près ignorée, il n'est pas une de ces cités qui ne mérite d'être vue, pas une dont le parcours n'offre un intérêt, pas une dont on ne puisse conserver un souvenir. »

IX. — X. XI

Mgr Ricard continue la série de ses études sur le *Grand Siècle*, en offrant au public un nouveau volume consacré à *Boileau* (Vitte,

à Lyon). Il cherche pourquoi Boileau est tout à la fois le plus contesté et le plus populaire de nos poètes du dix-septième siècle ; il cherche à remettre sous son vrai jour le portrait du poète du bon sens, défiguré par les uns et obscurci, à plaisir, par les autres. Quand chacun sacrifiait au mauvais goût de l'Espagne et de l'Italie, Boileau parut alors, « réclamant au nom du vrai, du bien et du beau, la première place pour sa chère langue française. Là fut son titre à la reconnaissance du pays, sa gloire devant les lettres nationales, son courage et sa fière indépendance ; là fut aussi son génie... Ce qui n'a pas manqué à Boileau, en aucun endroit de ses écrits, c'est la faculté souveraine en toutes les choses de la vie, comme en tous les ouvrages de l'esprit, sans laquelle l'inspiration n'est qu'une ivresse, la sensibilité qu'un désordre du tempérament : c'est la raison. Aucun poète de son temps n'en avait reçu le don plus pleinement. C'était à d'autres à donner les grands exemples de l'inspiration créatrice et de la sensibilité qui révèle au poète tous les secrets des passions. Boileau avait à fixer des esprits incertains, à réparer la poésie et à relever la condition du poète. »

L'auteur adopte un plan assez habile, qui lui permet d'embrasser la vie entière du satirique et de bien montrer la place littéraire et sociale qu'il tint à son époque : il reprend toutes ces anecdotes déjà connues, mais toujours curieuses à relire, qui mettent bien en relief les rapports de Boileau avec sa famille, avec le roi, avec la cour ou qui expliquent la genèse des œuvres. Il distingue le Boileau des *satires* et celui des *épîtres*. Malgré son admiration toutefois pour l'auteur de *l'Art poétique* et le chantre du *Lutrin*, il n'en reconnaît pas moins les qualités qui manquent à ce grand esprit pour être parfait : l'émotion tendre, le sentiment vrai et naïf de la campagne.

Ceux qui font métier d'écrire en vers de nos jours n'en devraient pas moins lire, relire et méditer certains préceptes que Boileau excellait à formuler. Ainsi les vers anciens et nouveaux que M. Émile Hinzelin livre à la publicité, *Poèmes et Poètes* (Perrin), eussent été meilleurs, si leur auteur s'était mieux souvenu de quelqu'une des banales et indispensables maximes de *l'Art poétique :* Vingt fois sur le métier... Ce n'est pas que M. Hinzelin n'ait quelquefois la rime heureuse, gracieuse même ; à l'occasion, il a du souffle ou de la mélancolie : ainsi *la Vie*, *Mort de Joie*, *En Chemin*, *Une fausse Note*, *Larmes d'athée*, sont des poèmes où le talent se devine. Malheureusement, en plus d'une occasion, l'auteur veut

redire quelqu'une de ces scènes d'amour si banales, qui demandent, pour être bien traitées, une délicatesse de touche vraiment rare : il entre inutilement dans certains détails vulgaires, presque grossiers, et le lecteur se trouve plus d'une fois en demeure de reconnaître la justesse de ce mot : « Où il n'y a pas de délicatesse, il n'y a pas de littérature. »

De la finesse, de l'esprit, et du meilleur encore, nous en rencontrons dans les quelque poèmes que le P. Delaporte vient de publier, en attendant un nouveau volume des *Récits et Légendes*.

Une Page d'histoire de France est un épisode historique émouvant de la conquête d'Algérie. *Choses d'Espagne* est une fine satire, dont l'exergue *Gran Plaza de Toros* fait deviner de suite le but. *Les Nouveaux Saints de Paris* sont une mordante et spirituelle ironie contre les Diderot, Voltaire, Rousseau et autres *Saints du Jour* qui encombrent nos places publiques. Il est devenu banal de répéter que le P. Delaporte écrit en vers comme un poète de race; chacune de ses œuvres fait mieux apprécier la finesse rare de son sens littéraire.

XII — XIII

M. Aristide Chevalier veut nous apporter *Un Écho de la Dernière Bataille*, de M. Ed. Drumont (Téqui). Les choses traitées ne sont pas absolument identiques. « Il n'y a pas ici comme là ces questions financières d'un grand *vol;* ces minutieuses dissections du cadavre social; cet intérêt palpitant que sait donner un maître sûr de lui à des histoires actuelles, historiques et poignantes..., mais il y a la même foi; une foule d'idées communes; la même fièvre, la même horreur de l'injustice, la peinture d'un coin du même paysage et d'incidents se rattachant par un tissu infrangible à la même horrible guerre : la guerre faite à la foi, et à la vie même du chrétien par la franc-maçonnerie juive. »

Le plaidoyer de l'auteur est divisé en trois parties : la lutte pour la foi, la lutte pour la pratique, la lutte pour la défense, la lutte, en un mot, contre la persécution de la liberté, de la famille, de l'enfance et du clergé. Il s'élève contre ce qui fait la faiblesse du monde catholique : « les compromissions fâcheuses, l'absence complète de solidarité, un égoïsme croissant ». M. A. Chevalier a tout à fait adopté la manière de son modèle : il mêle à son récit des souvenirs personnels et des anecdotes. Son style, enthousiaste, ardent, jeune

est beau en lui-même, éloquent, mais ce style devient trop démodé de nos jours : il plaît encore quand il est signé de Lamennais, mais il n'attire guère autrement, il éloigne et fatigue plutôt. De plus M. Chevalier n'a pas su éviter un piège qu'il s'était tendu lui-même et trop souvent il tombe dans la déclamation, dans le sermon.

M. Henri Desportes est aussi l'un des fidèles adeptes de M. Drumont qui, sans y prétendre peut-être, est devenu chef d'école, M. Henri Desportes raconte dans une petite, mais très curieuse brochure : *Tué par les Juifs*, *avril* 1890 (Savine), l'histoire d'un meurtre rituel : ceux qui s'intéressent à toutes ces questions juives voudront connaître ce récit dramatique du meurtre d'un enfant enlevé à sa mère et massacré par fanatisme religieux aux portes de l'Europe, à Damas, en 1890.

XIV — XV

Deux livres d'allure et de but bien divers ont paru récemment sur *le Prince impérial.*

L'un, dû à la plume acerbe de M. le comte d'Hérisson, manque forcément d'autorité. L'auteur n'a jamais connu le prince impérial; de plus, ses précédents ouvrages l'ont prouvé, il paraît avoir voué à l'impératrice une rancune si peu chevaleresque et si peu généreuse, que les lecteurs indifférents même se méfient de cet ancien familier qui dit tant de mal de ceux qu'il a servis jadis. Dans le cas présent, M. d'Hérisson semble à bout de révélations personnelles, car son livre est fait d'emprunts pris un peu partout. Il dit bien que, lors des funérailles inoubliées, il avait appris des détails et des faits, qu'il avait cru devoir taire alors, pour ne pas soulever de polémiques irritantes autour d'un pareil deuil. Mais l'on cherche vainement ces détails et ces faits ignorés : car les anecdotes nombreuses et significatives rappelées ici sur l'enfance, l'éducation et la jeunesse du prince, ne pouvaient donner lieu à des discussions passionnées. M. d'Hérisson, si insinuant contre l'impératrice, n'hésite pas à reconnaître les qualités du fils de Napoléon III : « C'était à la fois, à vingt-deux ans, un adolescent et un homme fait, mélange singulier d'épanouissement et de maturité, de spontanéité et de réflexion, de vif enjouement et de gravité précoce. Esprit chercheur et avide de s'instruire, il abordait hardiment tous les sujets avec ceux dont il

espérait tirer quelque lumière, et il étonnait toujours ses interlocuteurs par la variété de ses connaissances et l'originalité de ses impressions. Il avait certainement beaucoup lu, beaucoup retenu et beaucoup pensé. Il était d'un courage, d'une audace poussés jusqu'à la témérité, et comme hanté du besoin de les affirmer. Ses sentiments religieux étaient solides et profonds. La courtoisie, la grâce, l'aimable humeur, étaient le fond même de son caractère. » Il réserve toutes ses sévérités pour la mère si cruellement éprouvée mais l'autre ouvrage, suite du *Journal de Fidus*, arrive à propos pour relever les erreurs de M. d'Hérisson et faire connaître la vérité.

Fidus proteste contre ceux qui présentent l'impératrice comme assez ambitieuse pour avoir dans toutes les occasions et de tous temps cherché à être régente : il se demande comment, sur quelles bases on peut s'appuyer, pour la soupçonner d'avoir fait disparaître un testament de l'empereur, afin de demeurer maîtresse de toute sa fortune. Comment vraiment accorder une foi complète aux récits, conversations et accusations du prince Napoléon, dont l'hostilité ouverte contre la souveraine était connue de chacun.

Fidus, mieux placé que n'importe qui pour parler du jeune prince dont il fut le conseiller et l'ami, s'élève contre ceux qui soutiennent que, lors de son voyage à Rome, le prince s'arrangea pour complaire à la fois au Quirinal et au Vatican ; il n'eût pas de pareilles convenances à observer, car il attendit, pour aller à Rome, que Victor-Emmanuel en fût absent. Fidus fut appelé à élaborer, en compagnie du prince et du cardinal de Bonnechose, un projet de constitution.

« Le sentiment qui y domine est un sentiment énergique de l'*autorité* et de la *hiérarchie*, conditions indispensables de la stabilité des États. Le prince pose *quatre principes généraux :* négation du *droit du nombre* (destruction du suffrage universel); — négation de l'*égalité*; — négation du *droit du mal;* — nécessité de reconstituer les catégories et les groupes sociaux (une aristocratie). Les moyens indiqués sont : 1° L'importance attribuée aux colonnes vertébrales de la société : le clergé, la magistrature, l'armée, la propriété; — 2° les conditions imposées pour l'élection; — 3° la presse muselée; — 4° la liberté de tester. »

« Quant aux dispositions constitutionnelles, les principales sont : 1° division de la France en provinces administrées par des gouverneurs généraux; — 2° chambres provinciales; — 3° droit de vote

soumis à des conditions d'âge et de domicile; — 4° budget voté pour toute la session; — 5° participation de la Chambre des pairs aux lois; — 6° augmentation des pairs de droit; — 7° membres de droit des chambres provinciales; — 8° Session hors de Paris.

Le prince a l'intention de demeurer au Louvre, et le reste de l'année, le plus souvent possible, à Trianon. »

Ceux qui suivent le *Journal de Fidus* depuis son apparition, retrouveront dans ce nouveau volume les mêmes qualités d'entrain, d'ardeur, de vie, d'observation, qui animaient déjà les volumes précédents.

XVI

Les lecteurs de la *Revue du Monde catholique* se rappellent sans doute les pages intéressantes et curieuses, publiées sur *l'amiral Courbet d'après ses lettres* (1). Cet ouvrage, on le sait, était dû à la plume savante de M. Félix Julien, ancien officier de marine, mort récemment à Toulon. M. Julien qui mettait tant de tact et de science à raconter la vie des grands marins qu'il aimait et admirait, méritait lui aussi de trouver l'ami, l'admirateur qui racontât son existence. M. le comte de Villemereuil, ancien capitaine de vaisseau, fut cet ami d'outre-tombe; son souvenir fidèle et sa louange délicate trouvèrent une occasion de s'exprimer dans un récent article : il ressort de cette étude que M. Félix Julien joignait à ses qualités de marin très capable et très instruit une âme ardente et chrétienne.

Aspirant de première classe, en 1845, il fait ses premières armes dans l'escadre de la Méditerranée : il part ensuite pour la mer des Indes, sur *la Belle-Poule*. Enseigne de vaisseau en 1847, Julien sillonne de nouveau la Méditerranée : en 1850, à bord de l'*Egérie*, il participe au transport d'un corps de troupe destiné à protéger Montevideo, qu'assiégeait alors Oribe, le lieutenant de Rosas. A son retour en France, en 1852, après le coup d'État, Julien fit partie de la magnifique escadre d'évolutions commandée par le Suse pour se rendre en Orient. « C'est alors, » écrit M. de Villemereuil, « qu'après un hiver rigoureux passé dans le Bosphore, après avoir visité, la rage au cœur, les ruines fumantes de Sinope, les escadres combinées se rendirent, en mars 1854, à Varna et à Baltchik, où leur

(1) Ces articles ont été réunis depuis en un volume in-18. (V. Palmé.)

parvint enfin la nouvelle de la déclaration de guerre si longtemgs attendue. Alors eut lieu le bombardement d'Odessa, puis la croisière devant Sébastopol, où pendant plusieurs jours, et souvent en pleine brume, vingt-deux vaisseaux manœuvraient sans accident, au grand honneur des amiraux Dundas et Hamelin. L'expédition de Kertch, une navigation active et laborieuse dans la mer Noire remplirent l'année 1855, non sans que Julien vînt parfois visiter ses amis dans les tranchées de Sébastopol sous les bombes et les boulets. Il n'y avait là aucune vaine bravade : ce sentiment était tout à fait étranger à son caractère dont la simplicité se fût mal accommodée de toute mise en scène. En février 1856, Julien désarma *la Pomone* à Brest et revint à Toulon, son pays natal, après trois années d'absence. Depuis 1858, Julien était à bord de *l'Impétueuse*; il prit part avec cette frégate au blocus de Venise, sous les ordres de l'amiral Jurien de la Gravière, dont le pavillon flottait sur *l'Algésiras*. » Chevalier de la Légion d'honneur, en 1860, Julien, que des travaux scientifiques avaient mis en vue, fut choisi pour commander *le Castor* et installa les sémaphores sur la côte du golfe de Gascogne et du golfe de Lion, d'octobre 1861 à 1863; l'amiral Bouet, préfet maritime de Toulon, l'appelait ensuite comme aide de camp. A la suite d'une brochure, *Tunis et Carthage*, qui signalait les erreurs commises par notre diplomatie en Tunisie, Julien fut rayé du tableau d'avancement; il se fit de lui-même placer en non activité, pour raisons de santé, et prit sa retraite en 1868.

C'est alors qu'il se consacra plus que jamais aux études scientifiques et littéraires qui furent la consolation de sa fin d'existence. Jeune officier déjà, écrit M. de Villemereuil, il avait voulu « profiter de son séjour prolongé dans les mers du Levant pour compléter son instruction classique. En Grèce, relisant Pausanias, il avait visité, dans leurs merveilleux détails, Athènes et ses environs : Éleusis, Mégare, Corinthe, Égine, le cap Sunium. En Asie Mineure, il étudia, *l'Iliade* à la main, les vestiges de l'ancienne Troie, Ilum, Alexandrie, Troa. Il avait pour guide son ami de Lagrée, qui, passé maître en archéologie, l'initiait aux beautés de l'art antique. Le goût d'écrire vint alors à Julien et il s'essaya en fixant ses impressions dans *Athènes et Corinthe*. Puis il amassa des matériaux sur le côté épisodique des événements qui vont suivre, et, au retour, il écrivit : *Pendant la Guerre, Souvenirs d'Orient.* » La liste des ouvrages dus à M. Julien est longue; de ses livres, tous curieux, tous

intéressants à des titres divers, quelques-uns ont spécialement attiré l'attention du public lettré et savant : nous citerons en particulier *Papes et Sultans;* il met en relief les immenses services rendus par la Papauté à l'Europe politique tout entière, dans sa lutte victorieuse contre les conquêtes musulmanes; mais Julien abordait avec autant d'aisance les sujets de science que les sujets d'histoire. Son livre sur *les Harmonies de la mer*, *les Courants*, *les Révolutions* fit sensation en 1861.

Si Julien fut un marin distingué et un heureux écrivain, il était avant tout l'homme de devoir, de caractère, de foi, que la mort ne devait pas surprendre. Il mourut, en effet, avec le calme d'un chrétien et le courage d'un soldat, plein de foi dans les décrets de la Providence et plein d'espoir dans les promesses de Dieu.

Georges Maze.

Atlas de géographie moderne, par MM. Schrader, Prudent, chef de bataillon du génie au service géographique de l'armée, et Anthoine, ingénieur-chef du service de la carte de France au ministère de l'Intérieur. (Hachette.)

Ce grand ouvrage est d'abord, un atlas aussi complet que l'exigent les nouvelles découvertes qui, depuis un tiers de siècle, ont fait connaître une grande partie du globe, en Asie, en Afrique, en Amérique, en Australie; tous les pays qui, il y a peu de temps encore, étaient indiqués par des lignes indécises, sont, en grande partie aujourd'hui, connus, décrits, déterminés dans des cartes excellentes. Outre ces grandes cartes, une quantité de petites sont consacrées à des parties de détail, capitales, grandes villes, canaux, détroits, montagnes, etc. L'atlas ne laisse rien à désirer sous ce rapport. Mais ce n'est pas seulement une réunion de cartes. Elles sont accompagnées de textes et de notes étendues sur la population, les productions, le commerce des différents pays, les climats, la conformation géologique, etc., de telle sorte que c'est un traité de géographie à côté d'un atlas. C'est plus encore, et l'on en peut juger par l'introduction savante et élevée de M. Schrader, on trouve dans ces notices substantielles les explications du mouvement des nations, des émigrations des races, un résumé de la marche des

peuples, des raisons physiques, de leur grandeur et de leur décadence, etc. On peut dire que cet atlas donne tous les renseignements que l'on y va chercher et même plus qu'on en attendait.

La collection des vies des *Grands écrivains de France*, que publie la maison Hachette, vient de s'augmenter d'un nouveau volume, *Théophile Gautier*, par M. Maxime du Camp. La part est peut-être faite un peu large à Théophile Gautier, qui fut, après tout, un poète de second ordre, mais M. Maxime du Camp a très bien analysé le caractère de son talent, ce qu'il a d'original, et a insisté très justement sur son plus grand mérite, le respect qu'il avait de la langue, le soin avec lequel il s'appliquait à l'écrire avec pureté, le don surtout qu'il possédait d'employer le mot propre et de peindre avec la plume les paysages et les tableaux qu'il décrivait, de telle sorte qu'on croyait les voir, talent qui faisait dire à Balzac : « Théophile Gautier a une palette dans son écritoire. »

E. L.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La tuberculose est la maladie la plus meurtrière; ses causes, moyens légaux d'en combattre quelques-unes, preuves par la variole et la rage. — La découverte du docteur Koch sur la guérison de la tuberculose. — Renseignements connus. Composition du produit, son action sur l'homme sain et sur l'homme atteint de tuberculose — Moyen de diagnostic; effets du remède sur le lapin et sur les tuberculoses externes; action moins efficace sur la tuberculose pulmonaire, réserves, utilité des divers traitements en usage. — Mode d'action du traitement de Koch. — Nécessité d'adjoindre des laboratoires aux services hospitaliers. — M. Huchard et la réforme de l'enseignement médical; principales réformes proposées. — Critique de l'enseignement médical officiel, proposition de M. Paul Strauss sur la liberté d'enseignement; l'État ne doit pas enseigner; les consultations externes des hôpitaux; réformes à introduire. — Les *misères nerveuses*, par le docteur Monin. — *L'anatomie artistique*, par M. Paul Richer. — Douze leçons d'hygiène, par M. Proust.

Nos lecteurs savent que la tuberculose, sous des formes variées, mais surtout sous la forme de phtisie pulmonaire est la plus terrible des maladies, on assure que c'est elle qui fait le plus grand nombre de victimes. La statistique démontre irréfragablement ce fait. L'*Annuaire statistique de la ville de Paris pour l'année* 1887, le dernier publié est très démonstratif à cet égard. Sur les 54,847 décès de cette année, on en compte :

10,488	par tuberculose	des poumons,
670	—	des méninges,
138	—	du péritoine,
116	—	d'autres organes,
406	—	généralisée.
Total : 11,818	—	décès par tuberculose.

Ce qui représente plus d'un cinquième des décès. Nous dirons plus exactement que sur neuf il y en a deux qui reconnaissent pour cause la tuberculose. Paris n'est pas une exception, il en est à

peu près de même partout ailleurs, un peu moins ou un peu plus, car il est malheureusement trop vrai que la phtisie pulmonaire est dans tous les pays la cause de mort la plus active.

Parmi les causes de cette maladie, nous signalerons principalement l'hérédité, la faiblesse congénitale ou acquise et les excès de toute sorte qui la produisent, la mauvaise hygiène de l'habitation et de l'alimentation, enfin la contagion. Dans une communication au Congrès de la tuberculose j'ai indiqué les effets désastreux de ce que j'ai appelé le *troglodytisme*. Si c'était le lieu, j'insisterais au moins autant aujourd'hui sur l'influence de la mauvaise alimentation dans laquelle je comprends l'usage copieux et immodéré des boissons alcooliques qui amène peu à peu l'alcoolisme chronique, lequel conduit rapidement à la tuberculose pulmonaire. Plus j'observe les habitudes antérieures des malades qui viennent, en si grand nombre, réclamer mes soins à l'hôpital Saint-Joseph, plus je reconnais la présence de cette cause de la tuberculose. On voit entre trente et quarante ans des hommes solidement bâtis, bien constitués, et n'ayant aucune tare héréditaire devenir rapidement phtisiques parce qu'ils ont cru comme tant d'autres, que le vin et l'eau de vie donnent des forces au travailleur. Comment dissiper cette erreur si accréditée, comment surtout faire comprendre que l'alcool est un poison dont on doit user avec la même parcimonie que des autres poisons?

Je dis rapidement ceci pour indiquer qu'on pourrait diminuer de beaucoup le nombre des tuberculeux, d'abord en s'opposant administrativement à la construction d'habitations qui ne présenteraient pas sous le rapport du cube d'air et de l'éclairage direct par le soleil, les conditions reconnues indispensables par l'hygiène, ensuite en s'opposant au progrès de l'alcoolisme chronique, celui qui se produit insensiblement, en surveillant davantage la composition des boissons alcooliques et en réprimant la fraude non seulement chez le débitant, mais surtout chez le négociant qui fabrique en grand ces boissons artificielles qu'il fait consommer ensuite comme si elles étaient naturelles.

Je crois donc que par une hygiène bien entendue et par la promulgation d'un petit nombre de lois ayant pour but la construction d'habitations saines et la surveillance de l'alimentation, l'on s'opposerait préventivement au développement de la tuberculose chez un grand nombre d'individus. J'insiste davantage sur ces moyens, car

la guérison de la tuberculose est un fait excessivement rare et que pour cette maladie comme pour beaucoup d'autres, tous les efforts de la médecine doivent être dirigés contre son éclosion. C'est dans ce sens qu'il faut instituer la lutte contre la tuberculose ainsi que je l'ai plusieurs fois répété dans ces *Chroniques scientifiques*.

Ce n'est pas à dire qu'on ne puisse tenter des recherches dans une autre direction, comme l'a fait le docteur Koch en Allemagne. Avant de parler de sa découverte qui fait un bruit immense en ce moment, il n'était pas inutile de réclamer les lois nécessaires à empêcher le développement de la maladie, comme on ne saurait trop faire remarquer qu'une bonne loi sur la police sanitaire des chiens, diminuerait le nombre des cas de rage dans une proportion considérable, et sauverait un grand nombre d'existences qui succombent chez nous aux morsures des animaux enragés. Car malgré le traitement Pasteur dont nous ne voulons nullement nier l'efficacité, la rage fait chez nous à peu près autant de victimes qu'autrefois, tandis qu'en Allemagne, grâce à d'excellentes mesures de police, cette cause de mort est presque inconnue.

Dans le même ordre d'idées, citons encore la variole, qui devient une maladie légendaire dans les pays où la loi exige non seulement la vaccination, mais encore la revaccination de tous les enfants; tandis que chez nous où cette loi n'existe pas, la variole a fait rien qu'à Paris 430 victimes pendant l'année 1887. Après avoir vu ce que peuvent de bonnes lois pour empêcher le développement de certaines maladies, disons quelques mots de ce qu'on sait sur le nouveau traitement imaginé par le docteur Koch pour guérir la tuberculose.

C'est qu'en effet on sait fort peu de choses à ce sujet, le remède est tenu secret, et les effets produits donnent lieu à des interprétations variées.

« Je ne puis pas encore », dit le docteur Koch, « donner d'indications sur l'origine de la préparation du remède, puisque mes recherches ne sont pas terminées; je donnerai ces indications dans une communication ultérieure. C'est une liqueur claire, brune, qu'on peut conserver sans précautions spéciales. »

Cette liqueur est sans doute un produit de culture bacillaire, une toxine ou une leucomaïne; dans ce cas, la découverte de Koch serait une conséquence des travaux de Pasteur et d'Armand Gautier, à moins que ce ne soit un vaccin chimique.

On l'emploie à des doses très minimes; on commence par une

dose *minima* d'un millième de centimètre cube; la dose *maxima* étant d'un centième. Introduit dans l'estomac ce remède n'a aucune action; il faut l'injecter, à l'aide d'une seringue, sous la peau située entre les deux épaules ou entre les reins. Son action varie suivant que l'injection est faite à un homme sain ou à un homme malade, elle agit également d'une façon différente sur l'homme ou sur l'animal.

Pour se rendre compte des effets sur l'homme sain, Koch n'a pas hésité à s'injecter la dose énorme de 25 centièmes de centimètre cube dans la partie supérieure du bras. Trois à quatre heures après, il éprouvait les symptômes suivants : tiraillements dans les membres, faiblesse, disposition à tousser, difficulté de respirer; rapidement ces symptômes s'aggravaient, et, à la cinquième heure, survinrent des frissons d'une intensité extraordinaire, et qui durèrent presque une heure avec accompagnement de vomissements et élévation de la température, qui atteignit 39°,6. Après douze heures environ, tous ces troubles se sont atténués, la température a baissé, et le jour suivant elle était redevenue normale. La lourdeur dans les jambes et la faiblesse ont duré encore quelques jours, et pendant ce temps le point où l'injection avait été faite est resté un peu douloureux et rouge.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces injections, c'est l'effet spécifique produit sur les lésions tuberculeuses de quelque nature qu'elles soient. Ainsi, quand l'injection est faite chez un tuberculeux, il se produit une forte réaction générale et une forte réaction locale.

Comme réaction générale, on note, quatre à cinq heures après, l'accès de la fièvre qui commence par un frisson et par une élévation de température qui monte à 39 degrés, à 40 degrés et même 41 degrés. En même temps, on ressent des douleurs dans les membres, on tousse, et l'on éprouve des nausées et des vomissements.

Il arrive même quelquefois que la peau prend une légère teinte subictérique, ou qu'elle se recouvre au cou et sur la poitrine d'une éruption rouge analogue à celle de la rougeole. Cet état peut durer de douze à quinze heures.

La réaction locale est des plus nettes, c'est même ce qu'il y a de plus remarquable et de plus intéressant dans les recherches du savant Allemand. Mais elle ne s'observe bien que chez les malades dont la lésion tuberculeuse est externe, c'est-à-dire visible, comme c'est le cas dans le *lupus*. On donne ce nom à une affection de la

peau de nature tuberculeuse qui siège fréquemment au visage et qui consiste généralement en une portion rouge, enflammée, terminée à la périphérie par des parties saillantes analogues à des boutons ulcérés ou couverts de croûtes. Cette éruption a parfois des poussées inflammatoires qui lui ont fait donner le nom de dartre vive. Cette maladie ne met pas ordinairement l'existence en danger, mais elle est tenace, elle résiste à beaucoup de traitements, et sa situation ordinaire sur la figure la rend très incommode.

Or, quand on fait à un malade atteint de lupus de la face, une injection du liquide de Koch, dans la région interscapulaire, quelques heures après, les parties malades commencent à gonfler et à rougir, même avant le début du frisson. Quand celui-ci survient, le gonflement et la rougeur s'accroissent au point que le tissu lupeux devient par endroits d'un rouge brun et même se nécrose. « Quand le foyer du lupus est bien délimité, » dit Koch, « on observe souvent que le point rouge, brun et gonflé, est entouré d'un liseré blanchâtre, large de presque un centimètre, qui lui-même est entouré d'un halo large et rouge vif. Après la chute de la fièvre, le gonflement diminue graduellement, de sorte qu'il disparaît en deux à trois jours. Les foyers lupeux se couvrent de croûtes qui se dessèchent, puis tombent au bout de deux ou trois semaines, et laissent parfois, après une seule injection, une cicatrice unie et rouge. Il faut habituellement plusieurs injections pour faire disparaître entièrement le lupus. Il est très important de faire remarquer que ces modifications se limitent aux parties de la peau atteintes de lupus. Les granulations les plus petites et les moins visibles, celles qui sont cachées dans le tissu inodulaire, sont elles-mêmes soumises au processus, et deviennent visibles par le gonflement et la douleur, tandis que le véritable tissu inodulaire, dans lequel le tissu lupeux a complètement disparu, n'est pas altéré. »

C'est cette réaction si nette, si caractéristique qui est le fait le plus étonnant de la nouvelle médication de Koch et d'autant plus étonnant qu'elle se produit dans tous les cas de tuberculose externe, dont les parties malades deviennent le siège, quelques heures après l'injection, de rougeur et de gonflement, qu'il s'agisse de tuberculose de la peau, comme dans le lupus, de ganglions tuberculeux ou d'affections osseuses de nature tuberculeuse, comme dans les ostéoarthrites de la tumeur blanche, de la coxalgie, etc.

De sorte que ce médicament devient ainsi un précieux élément

de diagnostic. Hésite-t-on sur la nature d'une lésion externe? On a qu'à faire une injection de la fameuse liqueur. Si les parties malades rougissent et gonflent, c'est qu'on a affaire à une lésion tuberculeuse. Dans le cas contraire, il faut chercher d'un autre côté. Cette précision du diagnostic est supérieure aux moyens actuels dont les deux principaux, outre ceux fournis par la symptomatologie générale et locale, sont la recherche du bacille de Koch et l'étude histologique.

Au commencement de cet article nous avons donné la liste des décès touchant le siège et la nature de la tuberculose. On y voit dans quelle proportion effrayante la tuberculose pulmonaire l'emporte sur les autres tuberculoses et surtout sur les tuberculoses externes : 10488 contre 116. Il était donc important de savoir l'effet des inoculations de Koch sur l'affection tuberculeuse des poumons puisque c'est elle dont la guérison intéresse toute l'humanité. Cette affection est tellement grave, conduisant presque toujours à la mort, elle désorganise tellement l'individu, elle est si fréquente, que c'est sur elle que doit se concentrer tout l'effort des chercheurs. Il est bien évident aujourd'hui, que les traitements les plus rationnels, les plus préconisés, les plus en vogue ne donnent que des résultats décourageants. Elle a épuisé la patience et la bonne volonté de tant de médecins dévoués, instruits, chercheurs, qu'on comprend très bien l'étonnement général qu'ont suscité les découvertes de Koch. Il était donc important, dis-je, de connaître les résultats des inoculations sur la tuberculose pulmonaire, car le scepticisme thérapeutique, en ces matières, est tellement profond qu'il faudra des effets positifs certains, pour vaincre celui des praticiens. C'est là qu'est la pierre de touche de traitement, c'est là que peut se trouver aussi la pierre d'achoppement.

Or, on a déjà injecté beaucoup de phtisiques, et on a immédiatement remarqué que ces malades étaient très sensibles à l'action du médicament. Pour eux, il a fallu abaisser la dose à un millième de centimètre cube, mais la répéter assez souvent en l'augmentant tant qu'il ne se produit plus de réaction.

Voici ce qui arrive, d'après Koch.

« Les quintes de toux et l'expectoration, après avoir d'habitude augmenté quelque peu à la suite des premières injections, allaient ensuite en diminuant à l'ordinaire; puis ces symptômes décroissaient de plus en plus, pour disparaître enfin complètement, au

moins dans le cas où la marche fut la plus heureuse; en même temps les crachats jusqu'ici purulents devenaient muqueux. Le nombre des bacilles ne commençait généralement à baisser que quand l'expectoration avait pris cet aspect muqueux. Je noterai que l'on n'a choisi pour ces expériences que des malades présentant des bacilles dans leurs crachats. Les bacilles disparaissent d'abord pour un temps, mais se retrouvent de temps à autre jusqu'à ce que l'expectoration cesse entièrement. En même temps, les sueurs nocturnes se supprimaient, l'aspect général s'améliorait, et le poids des malades augmentait. Les malades traités dans le stade initial de la phtisie, furent délivrés, en moyenne, en quatre à six semaines de la totalité des symptômes, de sorte qu'on peut les considérer comme guéris. Même des malades porteurs de cavernes dont les dimensions n'étaient pas trop grandes, ont été aussi considérablement améliorés et à peu près guéris. C'est seulement chez les phtisiques dont les poumons contenaient des cavernes nombreuses et vastes, qui, en dépit d'une diminution encore manifeste des crachats, accompagnée d'un amendement des phénomènes fonctionnels, qu'aucune amélioration locale ne fut constatée. A la suite de ces expériences, je suis disposé à admettre qu'une phtisie commençante peut être guérie d'une manière certaine à l'aide de ce remède. »

Les malades dont la phtisie est plus avancée ne retirent qu'un bénéfice incertain de ce traitement. C'est ce que comprendront très bien tous ceux qui ont vu les lésions que le bacille de Koch creuse dans les poumons.

Aussi le médecin de Berlin est-il loin de vouloir faire de ce remède un procédé contre tous les accidents de la tuberculose. Pour le moment, il ne veut pas qu'on l'emploie indifféremment dans tous les cas. Il voudrait le réserver pour la phtisie commençante et pour les affections chirurgicales légères, parce qu'il y a là une indication très simple. Il recommande même aux médecins de ne pas négliger toutes les autres indications que fournit l'état des malades, ainsi que les moyens thérapeutiques appropriés. Toutefois, s'il devient possible de guérir la phtisie au début, il n'y aura plus que les négligents pour augmenter le contingent de ceux qui succomberont à cette maladie, après en avoir traversé toutes les phases, comme aujourd'hui, ceux-là seuls succombent à la variole, qui ont omis de se faire vacciner et revacciner.

Telle est dans leur plus grande généralité, l'exposition des faits

connus sur le nouveau remède contre la phtisie. Il est évident que j'ai négligé à dessein d'entrer dans les détails et de raconter les accidents même mortels survenus, paraît-il, à des phtisiques dont les lésions étaient trop avancées pour en espérer un résultat favorable.

Maintenant, il ne serait pas inutile d'examiner la théorie imaginée par Koch pour les expliquer. Nous dirons d'abord qu'il est très difficile, actuellement, de vérifier cette théorie, parce que nous n'avons aucune notion sur la nature et la composition du remède. Celui-ci agit à la façon d'un poison très violent, et, jusqu'à présent, on ne connaît rien d'analogue dans la science, sinon les recherches que M. Roussy a faites sur les produits pyritogènes fabriqués par levure de bière, dont nous avons déjà parlé dans la *Revue du monde catholique*.

Le remède de Koch n'a aucune action sur les bacilles, il ne les tue pas. Il n'agit que sur le tissu qui les contient. Dans la tuberculose externe, ce tissu peut se nécroser, c'est-à-dire se mortifier, et être éliminé à l'état d'eschare. Le chirurgien pourra encore l'enlever à la façon d'un séquestre. Mais, dans les poumons, il ne peut en être de même. Les bacilles, restant vivants dans ces tissus nécrosés, pourront pénétrer dans les tissus sains voisins et infecter de nouveau l'organisme. Par conséquent, la récidive est à craindre.

Tel est, dans ses grandes lignes, le nouveau procédé de Koch pour guérir la tuberculose. Quelle en est la valeur, la portée? C'est ce qu'il est encore impossible de dire, après des expériences encore trop peu nombreuses et qui remontent à une époque trop rapprochée. Il y a là des faits nouveaux qui mettront sur la voie d'autres faits plus intéressants peut-être. Koch n'a pas seulement trouvé un remède, mais il a dû inventer un procédé, une méthode pour le préparer ; il est parti de certaines idées théoriques. C'est la critique raisonnée de tous ces faits qu'il faudrait pouvoir faire. Mais ils ouvrent encore de nouveaux horizons dans ce vaste champ de la microbiologie, que nous devons en grande partie au génie de M. Pasteur. Ils permettent d'espérer qu'on trouvera quelque jour le moyen de combattre d'autres maladies également redoutables, telles que la diphtérie, le cancer, etc.

Cette façon de comprendre la médecine et de la pratiquer montre, d'une manière excellente, qu'il est impossible d'y travailler sérieusement, et surtout d'y réussir, sans être muni de tout l'outillage indis-

pensable pour faire tous les essais que réclament la recherche des microbes, leur culture, l'inoculation de leurs produits aux animaux et même à l'homme, dans certaines circonstances. Ce qui ne dispense pas de posséder dans le laboratoire destiné à ces recherches tout ce qu'il faut pour l'analyse chimique des excrétions physiologiques et pour l'étude histologique des tissus et de leurs altérations. C'est à ces conditions qu'on peut dire, avec le professeur Bouchard, que « nous vivons dans un temps où il est bon de vivre quand on s'intéresse aux choses de la médecine ». Ce qui veut dire que, pour suivre les progrès en tous sens et travailler sérieusement à la guérison de ses semblables, il faut posséder un laboratoire avec un outillage suffisant et les aides nécessaires. Hors de là, la pratique, l'étude, et surtout l'enseignement de la médecine, ne peuvent que suivre la routine.

M. Charcot, dans ses conférences sur l'hystérie, a montré comment on doit organiser un laboratoire, lui qui possède à la Salpêtrière un personnel dévoué et instruit, dans lequel il recrute des hommes spéciaux, pour les recherches anatomopathologiques, pour la photographie, pour la mise en scène avec les appareils des projections. pour le dessin, etc. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'immense réputation qu'elles ont values à son auteur.

Au reste il n'y a qu'une voix dans le corps médical pour réclamer l'institution et la multiplication de ces laboratoires dont le rôle dans le mouvement scientifique actuel est immense. Sans partager le fanatisme de ceux qui veulent leur subordonner tout le reste de la médecine, on peut proclamer bien haut avec M. le professeur Le Dentu que « la clinique sans le laboratoire est une science boiteuse, incapable d'avancer, incapable de progresser, condamnée à se mouvoir dans le cercle étroit de la routine ». Penser autrement c'est non seulement ne rien connaître aux choses de la médecine, mais encore faire preuve d'insuffisance intellectuelle.

Si la précision scientifique présidait toujours à l'établissement du diagnostic, les erreurs seraient moins fréquentes, ce qui aurait de grands avantages, surtout en chirurgie. On ne verrait plus aussi souvent des opérations graves faites uniquement dans un but d'exploration, et on éviterait, du moins les gens prudents qui ne font pas consister tout leur talent dans leur audace, on éviterait, dis-je, ces erreurs trop fréquentes, qui conduisent à des malheurs irréparables.

Ces réflexions nous amènent à parler de la brochure de M. le docteur Huchard sur « *la réforme de l'enseignement médical et des concours de médecine* » (in-8°, O. Berthier, éditeur.) L'auteur part de cette donnée que l'enseignement médical français est en décadence, non à cause du personnel, mais à cause de sa mauvaise organisation.

Dans les hôpitaux, M. Huchard propose : 1° Supprimer le concours de l'externat qui, en réalité, n'a pas une grande utilité puisque généralement le nombre des places à donner dépasse celui des candidats. 2° Réserver aux chefs de service le choix des chefs ou aides de clinique. 3° Création de chefs de laboratoire chargés de démontrer et d'enseigner dans les hôpitaux l'anatomie pathologique, la bactériologie, la popédeutique de la clinique, la thérapeutique expérimentale et clinique. 4° Recrutement des médecins, chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux par des concours différents de ceux qui existent et grâce auxquels un candidat excellent se voit préférer aujourd'hui des concurrents moins capables qui ont « leur jury ». 5° Les chefs de service n'ayant pas seulement des devoirs à remplir envers les malades, mais encore envers les élèves, devraient se consacrer à l'enseignement et utiliser les énormes ressources cliniques mises à leur disposition, d'où la nécessité d'une école pratique des hôpitaux.

Dans les facultés de médecine, M. Huchard propose de modifier le traitement des professeurs. Celui-ci comprendrait une indemnité fixe et une éventuelle qui serait payée par les élèves. De la sorte, les professeurs ne seraient plus de simples fonctionnaires et conquerraient une indépendance d'autant plus grande que la concurrence et la qualité de leur enseignement leur attireraient un plus grand nombre d'élèves. Ces derniers auraient, de la sorte, la liberté de choisir leurs maîtres et d'aller auprès de ceux qui leur feraient le meilleur enseignement. M. Huchard voudrait, en outre, une séparation absolue entre le corps enseignant et le corps examinant. Car, en ce moment, il est permis « à un examinateur de faire sentir aux candidats qu'il serait heureux pour eux d'avoir suivi son cours, ou encore à ce professeur d'une grande Faculté, de les engager à chercher, en devenant souscripteur au journal qu'il « rédige », la réponse aux questions qu'il formule. »

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans tous les développements qu'il donne comme considérants à toutes les réformes qu'il réclame,

mais sa brochure est fort intéressante, elle contient beaucoup de faits curieux et d'excellentes raisons. Les anecdotes y pleuvent et l'esprit en est mordant. C'est pour toutes ces raisons que le succès qu'il espère sera lent à venir et que sa brochure ira vainement frapper à la porte de l'administration aussi puissante pour tolérer les abus qu'impuissante pour suivre le progrès. Jamais une administration ne se réforme, parce qu'elle est composée de gens qui tiennent à leurs places et qui demandent, en grâce, qu'on ne leur fasse pas d'affaires.

Cependant, nous applaudissons de tout cœur aux efforts de M. Huchard pour faire de chaque hôpital un centre d'enseignement muni de laboratoires bien outillés et d'un personnel suffisant. Il supprime le concours de l'externat qui est dérisoire, il n'entend pas qu'on supprime la fonction. Chaque maître aurait ses élèves auxquels il donnerait des notes ayant une valeur réelle pour les examens et les concours. On ne laisserait plus la porte des facultés et des académies obstinément fermée à des chercheurs qui arrivent à de grands résultats sans avoir suivi les chemins officiels. N'est-elle pas émouvante cette histoire de Duchenne de Boulogne, « ce savant laborieux qui étudiait avec une si discrète modestie, dans le fond d'une salle d'hôpital, des malades abandonnés et des maladies inconnues. Pendant que passait superbement près de lui le cortège de la science officielle, ce grand homme faisait, en silence, ses innombrables découvertes. N'étant rien à l'hôpital, rien à l'Académie, rien à la Faculté, cet infatigable travailleur sut prouver une fois de plus, que ni les positions officielles, ni les titres honorifiques ne font les grands médecins et créer au milieu du chaos des affections médullaires, décrites par Ollivier (d'Angers) des maladies nouvelles et des types morbides, comme l'ataxie locomotrice progressive, l'atrophie musculaire, la paralysie atrophique de l'enfance, les paralysies générales spinales, la paralysie pseudo-hypertrophique ou myo-sclérosique, la paralysie labio-glosso-pharyngée. Hé bien! on ne peut songer sans tristesse aux autres travaux qu'il eût encore accumulés, si ce grand chercheur, qui n'avait ni « la bosse des concours », ni l'étoffe d'un concurrent, eût été chargé d'un service d'hôpital spécialement affecté à l'étude des maladies nerveuses. »

De pareils reproches ne pourraient exister si, à côté des professeurs ordinaires, il y avait place pour des professeurs extraordinaires, si, en un mot, l'enseignement supérieur était réellement libre.

Ce qui est plus curieux que la brochure de M. Huchard, c'est l'appréciation que fait M. Lereboullet, dans la *Gazette hebdomadaire*, des réformes que conseille M. Huchard et de celles que M. Paul Strauss va proposer au conseil municipal. Ce dernier voudrait faire de chaque hôpital une faculté municipale avec un enseignement médical complet, ce qui est peut-être bien aussi l'idée de M. Huchard. A la pensée d'élever ainsi école contre école, M. Lereboullet voit une grande difficulté, celle de retenir des élèves qui devraient ensuite passer leurs examens devant une faculté de l'Etat. « Prétend-on au contraire, » ajoute-t-il, « accorder à cette école libre le droit de conférer des diplômes, et s'exposer à voir la valeur de ceux-ci diminuer en raison directe du nombre des établissements où l'on pourra les obtenir? Et si l'on accorde la collation des grades à la Faculté municipale, pourra-t-on la refuser à une faculté catholique qui se fondera certainement aussi le jour où le conseil municipal aura la sienne? »

Ainsi vous voilà prévenu, Monsieur Paul Strauss, si vous réclamez une faculté municipale avec liberté de la collation des grades, prenez garde, les catholiques en réclameront autant. Dans ces conditions, vous préférerez mettre votre réclamation sous le boisseau, à moins que vous ne trouviez plus radical et plus amusant de réclamer la liberté pour vous seul et de la refuser aux autres. J'aime mieux M. Huchard demandant qu'à l'Etat, qui conserve le monopole de la science officielle, on impose la *liberté réelle* de l'enseignement supérieur. « N'est-il pas monstrueux, « dit-il en effet, » de créer une science officielle en réunissant dans la même main le corps enseignant et le corps examinant? Par là, cette liberté de l'enseignement est violée dans son principe même. Elle n'existe plus, puisque après l'avoir inscrite dans vos lois, vous en entravez l'application et le développement; elle n'existe pas puisque vous la prenez pour vous seuls et que vous la refusez aux autres. Nous sommes libres, dites-vous, de fonder un enseignement quelconque, mais il est juste que vous nous en donniez les moyens, et que vous soyez libéraux dans l'usage que vous faites de cette liberté. »

Ce qui veut dire que l'Etat a tort de s'occuper d'enseignement. Il devrait supprimer le budget de l'instruction publique et laisser les municipalités ou les associations l'organiser suivant leurs besoins et leurs ressources. Il se contenterait alors de jurys d'examen chargés de voir si les candidats aux fonctions officielles possèdent le savoir

requis. Quant à ceux qui, ne réclamant rien de l'Etat, voudraient simplement se consacrer au service de leurs concitoyens, ils n'auraient qu'à se munir d'un diplôme délivré par l'école où ils auraient fait leurs études. Le public ne tarderait pas à s'adresser à ceux qui sortiraient des établissements où l'enseignement serait sérieusement donné.

M. Huchard et M. Paul Strauss ont encore abordé un autre point : celui des consultations externes dans les hôpitaux. On peut dire que ce service considérable est souvent négligé et laissé aux soins des internes et des autres étudiants qui suivent le service, de sorte qu'un malade qui se rend à la consultation d'un médecin renommé pour avoir son avis sur un cas sérieux, ne remporte trop souvent que l'opinion d'un trop jeune étudiant. Seuls, les chefs de services qui font ces consultations eux-mêmes savent le temps énorme qu'il faut leur consacrer. Je regrette que ces messieurs n'aient pas proposé des mesures sérieuses pour s'opposer à l'envahissement de ces consultations gratuites par une foule de personnes qui ne sont rien moins qu'indigentes. C'est le cas de rappeler que ces consultations charitables ont été instituées par Théophaste Renaudot et c'est un abus que d'y admettre indifféremment tous ceux qui se présentent. Si les pauvres seuls avaient le droit d'en profiter, les médecins auraient plus de temps à leur consacrer.

Un curieux livre est assurément celui du docteur Monin, *Misères nerveuses* (un volume grand in-18, Paul Ollendorff, éditeur), dans lequel l'auteur expose, sous une forme attrayante, littéraire et anecdotique, les principaux symptômes et le traitement des maladies nerveuses et mentales. La lecture en est fort instructive et fort intéressante, mais nous devons prévenir que ce n'est pas un ouvrage à mettre entre les mains de tout le monde. C'est, au fond, un livre de médecine écrit par un médecin instruit mais qui, tout en s'adressant au public, parle en médecin et non en moraliste. On ne lira pas sans fruit les excellents conseils qui forment, la plupart du temps, la base du traitement dans les maladies de l'esprit et les défaillances du système nerveux. Les matières abordées dans ce volume sont des plus nombreuses, elles forment une mosaïque variée que le moraliste et le sociologue contempleront avec fruit. Tout en reconnaissant les qualités de ce travail nous ne voulons pas nous porter garants de toutes les appréciations qui y sont contenues et dont

quelques-unes pourraient paraître hasardées aux yeux des moralistes et des historiens.

L'*Anatomie artistique* est un magnifique ouvrage in-folio que la librairie Plon vient d'éditer avec beaucoup de luxe. Nous le devons au docteur Paul Richer qui après son étude capitale sur l'hystérie et sa collaboration à diverses publications de M. Charcot : *les Démoniaques dans l'art* et *les Difformes dans l'art*, nous donne aujourd'hui une excellente *description des formes extérieures du corps humain au repos et dans ses principaux mouvements.* Nous ne discuterons pas à ce propos la question de savoir si les meilleurs artistes, ceux qui ont le mieux représenté la forme humaine sont aussi ceux qui ont le mieux connu l'anatomie. L'antiquité nous offrirait une réponse peu favorable, car, dans ces temps, les artistes pas plus que les médecins ne connaissaient l'anatomie humaine. Il n'en est pas moins vrai qu'un artiste ne peut aujourd'hui se rendre compte des lignes, des saillies et des creux qui se voient à la surface du corps s'il n'a pas une somme suffisante de connaissances anatomiques en ce qui concerne le squelette, les articulations et les muscles. C'est précisément cette partie de la question que M. Paul Richer a traitée, n'oubliant pas, qu'étant artiste lui-même et lauréat du salon de sculpture, il travaillait essentiellement pour des artistes qui n'ont pas précisément besoin de connaître le cadavre tel qu'il est étendu sur la dalle de l'amphithéâtre avec tous les signes qui annoncent sa prochaine décomposition mais l'homme vivant avec son activité et la mobilité constante de ses allures.

Son ouvrage comprend deux parties : l'anatomie et la morphologie. Dans la première, il s'attache à décrire, dans les organes, non les détails minutieux que le médecin a besoin de connaître, mais les particularités que l'artiste a plus particulièrement besoin de savoir pour saisir la raison des formes qu'il est appelé à reproduire. C'est ainsi qu'il nous fait parcourir successivement les os avec leurs articulations et les muscles avec leurs rapports. Dans la seconde, il nous initie à toutes les particularités de la forme extérieure, non seulement au repos mais dans les diverses attitudes, car, ce dont l'artiste a le plus besoin c'est de l'homme vivant, de l'homme agissant. Ce qui rend facile la lecture de ce livre c'est le bel atlas de planches qui l'accompagne, planches où les renseignements sont placés en regard des organes, de sorte que la lecture en devien

aussi facile que celle d'un texte ordinaire. M. Paul Richer a consacré un chapitre fort intéressant à l'étude du canon artistique, c'est-à-dire à l'examen des communes mesures qui ont été proposées pour fixer les proportions des différentes parties du corps humain. Il a même essayé de mettre le canon artistique en rapport avec le canon scientifique, tel que M. Topinard en a établi les bases dans son traité d'anthropologie.

Ce livre, qui a été édité avec beaucoup de soin, convient non seulement aux artistes, mais encore aux médecins qui négligent un peu l'étude du nu vivant et s'adonnent exclusivement à l'étude de l'organisation intérieure. C'est un préjugé contre lequel M. Charcot s'élève en faisant voir l'importance que présente l'étude des formes extérieures dans la neuropathologie.

En terminant, nous recommanderons à nos lecteurs et surtout à nos lectrices les *douze conférences d'hygiène* que M. Proust, professeur à la faculté de médecine vient de publier à la librairie G. Masson. Ce charmant petit volume qui a pour but de répondre au plan d'études du 12 août 1890, contient l'étude des divers problèmes qui concernent la préservation et la conservation de la santé tant pour les particuliers que pour la société. Ces notions sont donc utiles dans toutes les situations et dans toutes les conditions sociales. C'est que le nombre des maladies évitables s'accroît avec les progrès de la science et de la civilisation et les moyens de préservation ne cessent d'augmenter en nombre et en puissance. L'éducation sanitaire n'est pas moins nécessaire que l'éducation morale. On trouvera dans ce livre tout ce qui concerne l'eau, l'air, les aliments, les boissons, les maladies contagieuses ainsi que les conditions de salubrité de la maison. C'est un livre à faire connaître dans l'intérêt de la santé publique.

Docteur Tison,
Médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph.

Ma cure d'eau, par un prêtre bavarois. 1 vol. in-12. Librairie Retaux-Bray, rue Bonaparte, 82, Paris, au prix de 3 fr. 50.

Après s'être occupé pendant quarante ans d'hydrothérapie et avoir guéri des milliers de malades par l'eau, un vénérable prêtre condense en un volume plein d'intérêt ses principales observations,

les moyens aussi faciles que peu coûteux qu'il a employés pour faire disparaître certaines maladies déclarées incurables jusque-là; il indique des exercices à la portée de tous pour fortifier le corps, l'aguerrir, le prémunir contre la maladie et une foule d'infirmités qui, sans obliger à garder le lit, n'en sont pas moins désagréables. Tous ses remèdes sont d'une parfaite innocuité, et, s'ils ne font pas de bien, on est sûr qu'ils ne feront pas de mal, pas plus à la bourse qu'au corps. Il s'agit, en effet, d'applications d'eau fraîche, qui ont le don d'agacer les nerfs quand on n'en a pas goûté, et qui deviennent un plaisir une fois qu'on les connaît. Il s'agit d'infusions de plantes, non pas les plantes vénéneuses que l'on prône tant de nos jours, mais de plantes inoffensives, qui croissent partout et que chacun peut se procurer soi-même. C'est de la médecine du père Adam, si vous voulez; mais qu'importe, si elle vous rend fort et alerte, vous préserve de la maladie ou vous ramène à la santé.

En lisant ce qui a trait aux douleurs hépathiques ou néphrétiques, aux rhumatismes de toutes sortes, choses si fréquentes chez les prêtres, à cause de la vie sédentaire, et qui peuvent être guéris facilement à la maison sans aucune dépense, affirme l'auteur, nous songions involontairement à ces malheureux qui vont chaque année aux prix d'innombrables sacrifices, demander, aux stations de bains, un soulagement qu'ils ne trouvent pas toujours.

(*Ami du Clergé*).

Erratum. — Dans notre précédente livraison, nous avons indiqué à 3 francs le *Nouveau Cours d'Histoire et de Géographie*, classe de sixième, de M. l'abbé Prioux, publié chez MM. Belin frères. — C'est 3 fr. 50 qu'il faut lire.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

29 novembre.

Si le régime parlementaire n'était pas une vaine fiction, nous serions au moment le plus intéressant de l'année, puisqu'il s'agit de la question pratique la plus importante pour le pays : le vote de l'impôt.

Depuis le commencement du mois, la Chambre des députés s'est remise à la discussion du budget. On essaye de compenser le retard par l'activité. On se presse pour rattraper le temps perdu ; les jours de congé ont été supprimés et il était question de doubler les séances. La besogne marche vite, sinon bien. L'essentiel est de finir à temps.

Il faudra admirer une fois de plus avec quelle patience ou quelle indifférence le peuple français qui a déjà fait tant de révolutions pour fonder ce gouvernement du pays par le pays, dont le vote de l'impôt est l'expression sensible, assiste à ces débats annuels où l'on traite si légèrement de ses intérêts. Depuis combien d'années, en effet, le budget n'est-il plus l'objet d'un examen sérieux! On vote tout à la hâte, on n'a pas le temps de s'arrêter aux économies, on ajourne les réformes. Les budgets des différents ministères sont enlevés l'un après l'autre avec une étonnante rapidité. A l'occasion du budget du commerce, qui a eu l'honneur, comme étant le plus petit, d'ouvrir le défilé, un honorable membre de la droite, M. Thellier de Poncheville, a voulu reprendre la thèse des économies, si pertinemment exposée par Mgr Freppel dans la discussion générale du budget. S'il en est une facile et nécessaire à faire, c'est bien sur le chapitre des traitements des fonctionnaires, qui n'a cessé de grossir depuis la république, avec la multiplication des places et l'augmentation des appointements. Que d'emplois inutiles de chefs et de sous-chefs de bureau dans toutes les administrations! Mais la Chambre n'a pas voulu accorder à M. de Pon-

cheville, pour le ministère du commerce, les modestes réductions qu'il réclamait, de peur d'être obligée de continuer pour les autres. Et ce n'est pas un sentiment de justice et d'humanité envers des droits acquis et des intérêts respectables qui l'a arrêté, c'est la crainte de toucher à ses créatures, de restreindre ses moyens de faveur, de décourager le zèle des serviteurs du parti. Le favoritisme qui a produit cette énorme recrudescence de fonctionnaires de tout rang, la maintient aussi. Dès que la Chambre indiquait qu'elle n'entendait point faire d'économies sur ce chapitre, il n'y en avait guère d'autres à proposer.

Décidément, un budget d'économies n'est point le fait d'un gouvernement républicain. Cependant la Chambre sentait bien la nécessité de ne pas augmenter les dépenses, surtout à la veille de l'emprunt qui doit suivre les nouveaux impôts. La commission du budget avait commencé par rejeter le projet du gouvernement relatif à un emprunt de 60 millions pour l'Annam et le Tonkin. La Chambre craint l'impopularité des expéditions lointaines, elle craint les entraînements du ministère. Il est certain que la situation au Tonkin exige une nouvelle action de la France. La pacification, dont parlent de temps à autre les dépêches officieuses est loin d'être faite. De nouvelles ressources mises à la disposition du gouvernement lui fourniraient le moyen de compléter l'établissement du protectorat français. Mais à quel prix? Avec de l'argent, ne s'engagerait-on pas dans de nouvelles opérations, ne rouvrirait-on pas subrepticement la guerre, ne recommencerait-on pas ce qui s'est fait sous le ministère Ferry?

M. Étienne, sous-secrétaire d'État aux colonies, a failli être victime de ces craintes, qui servent surtout de thèmes aux récriminations des radicaux d'opposition. Il a pu néanmoins sauver à peu près son emprunt tonkinois, sauver son budget des colonies, se sauver lui-même et même prendre sa revanche des attaques de M. Clémenceau contre la mauvaise administration, les gaspillages du Tonkin, et cela, moyennant des promesses assez vagues de soumettre désormais au Parlement le budget de l'Indo-Chine, de ne plus entreprendre de chemins de fer sans son assentiment, et de réaliser des économies.

Moins heureux a été le budget général du ministre des finances, avec son projet d'emprunt. L'emprunt, c'est la base du budget de 1891. L'équilibre, plus ou moins fictif de l'œuvre financière de

M. Rouvier en dépend. Avec l'emprunt et quelques impôts nouveaux, on allait enfin réaliser l'unification du budget par la suppression du budget extraordinaire, consacré spécialement aux dépenses de la guerre. C'était la réforme promise depuis longtemps. Mais quelle étrange réforme que celle-là qui ne peut se faire qu'en grevant le budget des charges nouvelles de l'emprunt et le pays de nouveaux impôts! Le ministre déclarait bien qu'on empruntait, cette fois encore, pour ne plus emprunter jamais; il avait même réussi à persuader à la majorité qu'il fallait emprunter pour liquider, quand la Chambre, ramenée inopinément aux idées d'économie par MM. Pelletan et Douville-Maillefeu, au lieu de discuter l'emprunt, a voté l'ajournement pour un supplément d'examen de la question.

C'était un grave échec pour M. Rouvier. Mais il connaît sa Chambre; il ne s'est pas empressé de donner sa démission. Si le ministre des finances reste, il faudra bien que la Chambre cède. Et nous aurons l'emprunt avec les impôts, juste le contraire de ce que le gouvernement républicain avait promis.

Les cabinets en prennent vraiment trop à leur aise avec le Parlement. Mais, en matière de politique extérieure comme en matière de budget, le parlementarisme n'est qu'une belle fiction constitutionnelle. N'avaient-ils pas raison, au cours de la discussion du budget du ministère des affaires étrangères, les deux députés de la droite, MM. de la Ferronnays et de Lamarzelle, qui ont pris à partie le chef de ce département, de se plaindre que la convention conclue l'an dernier entre la France et l'Angleterre, pour la délimitation de nos possessions occidentales en Afrique, n'ait pas été soumise aux Chambres? Peut être les concessions faites aux Anglais dans le bassin de la Gambie et l'abandon de la Scarie, laquelle nous est nécessaire pour maintenir la pacification du Sénégal, n'auraient-elles pas été consenties après les éclaircissements donnés aux Chambres sur la situation. N'avaient-ils pas encore raison, les orateurs de la droite, de blâmer le gouvernement d'avoir abandonné de sa pleine autorité nos droits sur Zanzibar, de n'avoir pas plus consulté le parlement sur le compromis passé avec l'Angleterre qu'il n'avait été lui-même informé par ses ambassadeurs des négociations engagées entre Londres et Berlin pour le partage de l'Afrique orientale? Et qu'a répondu le ministre des affaires étrangères à ces justes doléances? Il a prétendu, au sujet de la convention de 1889, que cet acte n'impliquant pas, dans le sens strict du mot, un échange de terri-

toires, ne devait pas être nécessairement soumis aux Chambres. Et quant au Zanzibar, dont nous avons été si lestement évincés pour laisser libre champ à l'Angleterre et à l'Allemagne dans les plus riches régions de l'est de l'Afrique, M. Ribot a fait valoir l'avantage que nous avions obtenu en dédommagement du traité violé, en faisant reconnaître par l'Angleterre, qui n'avait jamais été fondée à le contester, notre protectorat sur Madagascar. Et voilà le régime parlementaire!

Par contre, il confère de singuliers droits à Messieurs les députés. Si le gouvernement tient peu de compte de leurs prérogatives, il leur laisse prendre parfois d'excessives libertés. A propos de ce même budget du département des affaires étrangères, qui n'a pas manqué de fournir aux radicaux leur prétexte annuel pour réclamer la suppression de l'ambassade de France au Vatican, un d'eux a pu venir insulter le Souverain Pontife à la tribune. Cet énergumène, qui fut un moment célèbre pour avoir inventé un procédé ingénieux de faire voyager sa famille gratuitement, à l'aide de permis de circulation spécialement préparés pour cet effet, a cru donner une autre preuve d'esprit en appelant le Chef de l'Église « Monsieur le Pape », et en se moquant des « ragots et des potins » du Vatican; il s'est même permis de reprocher au Pape d'avoir béatifié des gens qui ne se lavaient pas assez souvent, sans doute pour rappeler qu'en sa qualité de droguiste, il vend des eaux de toilette. Le plus déplorable, c'est que le président de la Chambre et la Chambre elle-même l'aient laissé parler. Mais on appelle cela la liberté de la tribune.

Au fond, ce langage injurieux convenait à la gauche. Il est bien l'expression de ses sentiments à l'égard de tout ce qui se rapporte à la religion. L'opportunisme lui a fait voter encore une fois le budget des cultes, réduit d'ailleurs d'un cinquième, mais non sans souscrire aux attaques dont il a été de nouveau l'objet de la part des orateurs radicaux.

Comme elle s'est bien montrée elle-même, cette majorité qui n'est jamais aussi unie, aussi résolue, que lorsqu'il s'agit de faire acte d'hostilité contre le catholicisme! Comme elle a applaudi l'ancien ministre des cultes, M. Thévenet, lorsqu'il a reparu à la tribune, à propos du budget des cultes, pour se glorifier d'avoir été le premier à supprimer les traitements du clergé! Comme elle a encouragé le nouveau ministre, M. Fallières, à venir déclarer à son tour que le gouvernement entendait toujours user de ce procédé arbi-

traire! Et avec quelle mesquine malveillance elle s'est donné le plaisir d'obliger le gouvernement à intervenir auprès des Compagnies de chemins de fer pour exiger l'abolition des billets à tarif réduit, accordés jusqu'ici aux membres des communautés religieuses de femmes!

C'est le même esprit de secte et d'exclusion qui reparaît à chaque instant, parce qu'il est le fond même de la politique du parti républicain. C'est le fanatisme antireligieux présidant aux affaires et inspirant les actes du gouvernement.

Avec cela, la situation reste toujours la même; rien ne change, rien n'avance, rien ne tourne au mieux. L'antagonisme des classes s'accentue; le gouvernement républicain ne cesse pas d'être un régime de combat contre une moitié de la population; les partis restent en lutte; les consciences, les familles, continuent d'être divisées; les relations de l'Église et de l'État sont toujours aussi tendues. C'est, pour la France, une déplorable condition. Les vrais rapports sociaux se faussent de plus en plus; les sentiments d'union et de patriotisme s'affaiblissent chaque jour davantage; les forces du pays s'usent par la lutte; les ardeurs, les énergies des meilleurs citoyens se consument dans l'opposition; l'œuvre des méchants s'aggrave par l'impuissance des bons. La patrie souffre des luttes civiles et religieuses qui épuisent en elle la vie, qui paralysent son essor, qui empêchent tout développement heureux.

Est-ce sous l'impression du malaise que fait éprouver à tous les bons citoyens le prolongement de cette sitation, qu'un homme éminent par l'esprit et par les œuvres, un des chefs du clergé, un prince de l'Église, Son Em. le cardinal Lavigerie, a voulu indiquer un moyen radical, héroïque d'en sortir? Jusqu'ici, la plupart des honnêtes gens cherchaient une issue dans la monarchie. Tout l'effort du parti conservateur depuis douze ans a été de repousser la république, de former contre elle une opposition capable, non seulement de la contenir, mais de la renverser et de chercher à substituer au régime actuel un gouvernement monarchique stable, régulier, libéral. Royaliste ou impérialiste, ou simplement conservatrice, l'opposition, formée du concours de tous les hommes d'ordre, de tous les amis de la paix, n'a cessé de voir dans la domination du parti républicain l'obstacle au bien public, à la concorde, à la prospérité, et de considérer la république elle-même comme incompatible avec les conditions nécessaires d'autorité et de liberté.

Et voilà que tout à coup, dans une circonstance officielle, en recevant à Alger le corps des officiers de l'escadre de la Méditerranée, dans un toast qui avait le caractère d'un véritable manifeste, le cardinal Lavigerie fait acte formel d'adhésion à la République et engage tous les Français à s'y rallier définitivement !

L'éminent prélat a voulu qu'on le comprit bien. Ce n'est pas en politique, c'est en patriote, c'est en catholique qu'il a voulu parler : « L'union, a-t-il dit, en faisant allusion aux malheurs passés et aux craintes extérieures et intérieures de l'avenir, l'union est, en ce moment, notre besoin suprême. L'union est aussi le premier vœu de l'Église...

« Sans doute, elle ne nous demande de renoncer ni au souvenir des gloires du passé, ni aux sentiments de fidélité et de reconnaissance qui honorent tous les hommes. Mais, quand la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée, que la forme d'un gouvernement n'a rien en soi de contraire, comme le proclamait dernièrement Léon XIII, aux principes qui, seuls, peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées; lorsqu'il faut, pour arracher son pays aux abîmes qui le menacent, l'adhésion sans arrière-pensée à cette forme de gouvernement; le moment vient de déclarer enfin l'épreuve faite, et pour mettre un terme à nos divisions, de sacrifier tout ce que la conscience et l'honneur permettent, ordonnent à chacun de nous de sacrifier pour le salut de la patrie. »

Toute la pensée de l'éminent prélat apparaît dans cette conclusion de son discours : « En dehors de cette résignation, de cette acceptation patriotique, rien n'est possible, en effet, ni pour conserver l'ordre et la paix, ni pour sauver le monde du péril social, ni pour sauver le culte même dont nous sommes les ministres. »

C'est la question de la république ou de la monarchie qui est posée par l'Archevêque d'Alger. Il y a longtemps qu'elle s'agite dans les esprits. Il y a longtemps qu'on se demande, devant l'inutilité des tentatives de restauration monarchique, devant le courant d'esprit qui entraîne, de plus en plus, la nation à la République si la raison, l'intérêt ne seraient pas de renoncer à une opposition stérile, d'adhérer à la forme de gouvernement établie, d'entrer dans la maison pour s'y faire une place et y représenter les intérêts inutilement défendus au dehors. Quelques initiatives auxquelles des personnages plus ou moins notables avaient, à différentes reprises, attaché leur nom, des essais de formation d'une sorte de tiers parti,

comme celui que M. Raoul Duval avait voulu constituer au Parlement, des adhésions même à la forme républicaine, émanées de membres élevés du clergé, comme l'ancien évêque de Gap, Mgr Guilbert, n'avaient paru jusqu'ici que des excentricités individuelles. On a tout de suite attaché une grande importance aux déclarations de Mgr Lavigerie. Est-ce en considération de sa haute personnalité ou, parce que le moment a paru plus opportun?

Il ne pouvait pas être ici question de principes. S'il ne s'était agi dans le toast du cardinal Lavigerie que d'une déclaration théorique, elle n'eût pas été l'occasion d'un aussi vif émoi. Si l'Église, en maintes circonstances, par la voix de ses papes et de ses docteurs, a proclamé l'excellence de la monarchie entre toutes les formes de gouvernement, elle a toujours déclaré aussi reconnaître les autres, et en pratique, elle s'est toujours accommodée aux différents régimes.

La république ne lui répugne pas absolument. A l'heure actuelle, le seul gouvernement existant aujourd'hui dans le monde qui ait, comme le constate Mgr Lavigerie, un caractère vraiment et complètement catholique, est en effet, une république : la république de l'Équateur; le seul où la liberté de l'Église ne reçoive aucune atteinte est encore une république : la république des États-Unis. Mais le cardinal Lavigerie ne s'est pas borné à constater la doctrine de l'Église, ni même à donner son acquiescement à la forme républicaine, il a fait une adhésion absolue et sans réserve à la République française, invitant le clergé et les catholiques à suivre son exemple et consacrant ses déclarations par l'exécution de l'hyme révolutionnaire dont la république a fait son chant national.

La forme insolite, éclatante de cette manifestation voulue et réfléchie, n'était pas pour en diminuer l'importance. Tous les journaux en ont retenti, l'opinion publique s'est vivement émue. Les protestations n'ont pas plus manqué que les adhésions. C'est aujourd'hui le grand sujet de débat que de savoir quelle attitude le clergé et les catholiques doivent décidément prendre en face de la République. Est-ce vraiment pour eux un devoir de patriotisme et de religion de suivre les conseils qui leur sont donnés? Les intérêts de la religion et du pays leur permettent-ils de répondre à cet appel?

Quelques voix ont fait écho, dans les rangs de l'épiscopat même, à l'éminent Archevêque d'Alger. En dehors des compétitions de partis sur la forme du gouvernement, au-dessus des querelles

sur la légitimité et les avantages de l'une ou de l'autre, il y a des esprits pratiques qui veulent que l'on prenne conseil avant tout de la situation. Les royalistes disent que la monarchie est de beaucoup le meilleur des gouvernements, et qu'il faut, avant toutes choses, s'efforcer de la rétablir en France. Les républicains prétendent que la république est le seul mode de gouvernement qui puisse donner la liberté au citoyen, la prospérité au pays, et que rien n'est plus nécessaire que de la maintenir. Entre les uns et les autres se placent les prudents, qu'on pourrait appeler les opportunistes catholiques, qui disent : Avant ou après toute cette comparaison, il y a une question à se poser et à résoudre : la monarchie est-elle encore possible?

C'est à ce point de vue que se place Mgr l'Évêque d'Annecy : « Si l'esprit monarchique, » dit le grave prélat, « subsiste parmi nous, la monarchie est possible, et l'on peut travailler à son rétablissement. Si l'esprit monarchique a disparu, et complètement, la monarchie est impossible, et c'est se condamner à une entreprise sans issue que de s'efforcer de la faire revivre.

« Qu'est-ce donc que l'esprit monarchique?

« C'est le sentiment qu'il y a et qu'il doit y avoir dans le pays une souveraineté; — je ne dis pas un gouvernement, mais une souveraineté; — c'est le sentiment que cette souveraineté appartient à une famille comme une maison appartient à une famille, et que les conditions de propriété et de transmission de cette souveraineté sont exactement les mêmes que pour la propriété et la transmission de tous les autres biens.

« Tel est l'esprit monarchique. Il a existé en France autant et plus peut-être qu'en toute autre contrée de l'Europe. Subsiste-t-il encore? » Mgr l'Évêque d'Annecy n'hésite pas à répondre : Non, et peut-être les faits ne lui donnent-ils que trop raison.

Où étaient-ils au sein de l'Assemblée nationale de 1871, en apparence toute monarchique, les vrais royalistes fidèles au roi, fidèles au principe de la légitimité? Combien s'en trouvait-il parmi eux d'assez respectueux du droit héréditaire pour avoir su lui sacrifier leurs préjugés doctrinaux, leurs intérêts personnels? Combien y avait-il de royalistes avec le roi? Jamais depuis la Révolution, occasion ne fut plus favorable à la restauration de la monarchie, et tel était cependant le peu d'esprit monarchique véritable de cette assemblée, qu'elle n'a réussi qu'à constituer la république. Au sein

de la nation cet esprit était plus faible encore que dans cette élite de ses représentants. On peut douter, tant la révolution depuis un siècle a changé les idées, qu'il en soit resté quelque chose en dehors du sentiment instinctif qui porte le pays à vouloir un gouvernement d'ordre et d'autorité. Mais alors, conclut Mgr l'Évêque d'Annecy : « S'il n'y a plus en France ni esprit monarchique ni même trace de cet esprit, comment une monarchie pourrait-elle être rétablie? Si les titres de roi et de royauté se trouvaient un jour rétablis au sommet d'une constitution, comment une durée quelconque serait-elle assurée à ce régime? Or, ce qui fait la monarchie, c'est précisément qu'elle est incontestée dans sa durée, que sa perpétuité paraît la chose du monde la plus naturelle.

« Que si la monarchie est impossible en France, à quoi bon disserter sur les avantages intrinsèques, absolus de cette forme de gouvernement? Et pourquoi proposer à ses efforts un but qui s'éloigne, s'efface et ne saurait être atteint? »

Il semblerait donc qu'il n'y a plus qu'à entrer dans la voie nouvelle ouverte par le discours d'Alger; que le moment est venu, après les manifestations réitérées du suffrage universel, devant les raisons de nécessité et d'intérêt public, d'accepter le gouvernement établi par la volonté du plus grand nombre, au lieu de poursuivre l'œuvre inutile, impossible, d'un changement de régime. Pour les catholiques en particulier, dit le cardinal Lavigerie, dans une lettre circulaire à son clergé, par laquelle il lui communique son discours, il est de leur devoir et de leur honneur de ne pas laisser se prolonger la situation actuelle de l'Église en France, et pour cela, ils n'ont qu'un moyen pratique : prendre part résolument aux affaires publiques, non comme adversaires de la forme du gouvernement établi, mais en réclamant, au contraire, leur droit de cité dans la république qui nous gouverne.

A ces déclarations publiques d'évêques, des réponses, que l'on peut croire inspirées d'autres évêques aussi, ont paru dans des journaux et revues diocésaines. « L'épreuve est faite, disait le cardinal Lavigerie, et le moment est venu de le déclarer. » — « Oui, l'épreuve est faite, » réplique le journal *l'Anjou*, en qui l'on entend sans doute la voix de l'éloquent évêque d'Angers, « l'épreuve est faite, cela est vrai; mais quelle épreuve, grand Dieu! La religion chrétienne bannie de toutes les écoles primaires; les manifestations extérieures du culte interdites dans la plupart des grandes villes; les religieux

expulsés de leurs couvents et leurs chapelles fermées; les sœurs de charité chassées des hôpitaux de Paris; le clergé mis à la porte des bureaux de bienfaisance et de toutes les commissions hospitalières; nos prêtres menacés de perdre leur modique traitement sur la délation du premier venu et au moindre caprice ministériel; les catholiques pratiquants exclus de toutes les fonctions civiles, judiciaires et administratives; l'athéisme social devenu, en droit comme en fait, le mot d'ordre du régime, à tel point que, depuis le premier jusqu'au dernier magistrat de la république, aucun n'ose même plus prononcer en public le nom de Dieu; et tout cela, sans qu'il apparaisse le moindre signe d'un changement quelconque dans les dispositions du parti dominant! »

Certes, si l'on ne consulte que les actes passés du gouvernement, les intentions hostiles de ceux qui ont le pouvoir et l'influence, les projets avoués qui constituent le programme du parti, le moment doit sembler peu opportun de se déclarer ouvertement pour la république; car il est difficile d'adhérer au régime actuel sans paraître approuver les hommes qui le dirigent et même ratifier les actes par lesquels ils ont marqué leur domination.

N'y a-t-il pas quelque équivoque dans le conseil donné en particulier aux catholiques d'accepter franchement la république, comme étant la forme de gouvernement voulue par la majorité, et la seule, désormais, possible? *L'Anjou* n'hésite pas à répondre que c'est une illusion « de croire que la république, en France, est une simple forme de gouvernement, comme ailleurs, en Suisse et aux États-Unis, par exemple, et non pas une doctrine, une doctrine foncièrement et radicalement contraire à la doctrine chrétienne. Sans doute, alors même qu'elle ne serait qu'une simple forme de gouvernement, il serait encore permis de se demander si elle a pour elle le droit; si elle est le droit historique et national; si une possession de fait de quinze ou vingt années peut prescrire légitimement contre une tradition de quatorze siècles; s'il est raisonnable de voir « la « volonté du peuple nettement affirmée » dans une série de trois ou quatre élections équivoques, portant sur des personnes déterminées plutôt que sur le régime lui-même, élections d'ailleurs trop souvent frelatées, et dont le résultat est dû, pour une bonne part, à l'inqualifiable pression de manœuvriers sans scrupule, absolument dépourvus de sens moral, et sachant mettre à profit les moyens d'action que leur fournit l'excessive centralisation de l'État français. »

« Sans contredit, il serait exagéré de prétendre que cette manipulation du suffrage universel et cet escamotage de votes, trois ou quatre fois renouvelés avec l'appui de toute une armée de fonctionnaires, équivalent à « une volonté du peuple nettement affirmée ».

Et cependant, si le suffrage universel, en qui réside aujourd'hui le principe du gouvernement, avait réellement voulu la monarchie, n'a-t-il pas eu l'occasion de le manifester assez librement? Jusqu'en 1875, il n'y avait point de constitution républicaine; sous le régime de l'Assemblée nationale, il ne tenait vraiment qu'aux électeurs que les élections fussent monarchiques. Jusqu'en 1878 même, à la faveur du gouvernement du maréchal Mac-Mahon, il y avait encore assez de liberté pour que le sentiment de la nation pût se manifester sans entraves. On doit le reconnaître, si les élections des trois dernières législatures ne préjugent rien en faveur du régime républicain, il n'y a non plus aucun signe public certain, duquel on puisse inférer que la masse du pays désire aujourd'hui la monarchie, ou même serait capable de la vouloir.

Toute question de principe mise à part, le grand, le légitime, l'irrésistible grief contre la république, et ce qui doit continuer à en écarter les catholiques, c'est qu'en France, elle n'est pas une simple forme de gouvernement, acceptable en soi, mais une doctrine et une doctrine antichrétienne, dont l'idée mère, dit justement *l'Anjou*, est la laïcisation et la sécularisation de toutes les lois et de toutes les institutions, sous la forme de l'athéisme social. La république, en France, ne vaut et n'existe que par cette doctrine. Son esprit, sa politique, son œuvre, c'est de consommer la Révolution en achevant d'émanciper la société civile du christianisme. Elle est donc essentiellement antichrétienne, comme elle le montre, non seulement par ses théories, mais par ses actes et par ses hommes. Si elle n'était pas ainsi, elle ne serait plus ce gouvernement que toutes les forces du mal soutiennent, qui a la complicité de toutes les mauvaises passions; elle ne serait plus le régime de la franc-maçonnerie, de la libre pensée, de l'indépendance, de la haine sociale; elle n'aurait plus l'appui du suffrage universel, qui la veut et l'approuve ainsi. On ne pourrait plus arguer en sa faveur de cette possession d'état, déjà ancienne de douze à quinze ans, parce qu'elle n'aurait pas vécu, si elle n'avait été l'expression de tout ce qu'il y a aujourd'hui d'erreurs dans les esprits et de mauvaises passions dans les

cœurs. Voilà ce qui empêche réellement les catholiques d'aller aujourd'hui à la république.

Dira-t-on qu'en adhérant sincèrement au régime établi, qu'en cessant d'en être les adversaires, pour en devenir les coopérateurs, les catholiques arriveront plus vite à modifier en bien la république et même à y dominer, qu'ils ne parviendront, en l'attaquant, à rétablir la monarchie? Mais les républicains entendent bien que la république soit à eux et ils ne permettent pas d'y entrer. Pour quelques journaux modérés qui ont accueilli favorablement les déclarations du cardinal Lavigerie, la plupart des organes de la gauche ont repoussé brutalement ses avances. On lui a signifié que le parti dominant n'était nullement disposé à admettre dans son sein les vaincus, que les catholiques n'avaient pas à réclamer droit de cité dans la constitution républicaine et que toujours le cléricalisme serait l'ennemi. Non, les républicains au pouvoir ne veulent pas plus d'une réconciliation des catholiques avec la république, qu'ils ne veulent d'une restauration monarchique. Cet antagonisme des partis dans le pays, ces divisions intestines, cette oppression des uns par les autres, cette guerre religieuse, c'est leur politique, leur raison d'être, leur fortune. On ne nous laisserait pas de plein gré entrer dans la république. Cette place que des autorités considérables nous invitent à prendre dans la constitution, dans les affaires publiques, dans l'État, il nous faudrait la conquérir de vive force, et si nous étions capables de prendre d'assaut la république, nous serions aussi bien en mesure de rétablir la monarchie.

Mais pourquoi la monarchie plùtôt que la république? Pourquoi, la royauté ou l'empire de préférence au régime républicain? La république, comme le dit très bien Mgr l'Évêqne d'Angers, est une doctrine qui représente l'ensemble des idées et des institutions révolutionnaires. La république en France, c'est la Révolution et elle ne sera jamais autre chose dans l'esprit de ses partisans. La monarchie, au contraire, représente les idées d'ordre et d'autorité; elle est essentiellement un gouvernement conservateur. Les fautes ou les erreurs des rois ont pu vicier l'esprit de l'institution, mais elles n'en ont pas changé le caractère. De la république il ne peut sortir qu'une recrudescence du socialisme; de la monarchie, on peut attendre les réformes dont la société a besoin.

M. le comte de Paris lui-même, qui n'est pas, au même degré que M. le comte de Chambord, le représentant du principe et de l'idée

monarchique, personnifie en lui des idées d'ordre, de sage liberté et de vraie réforme sociale, que non seulement on ne trouverait chez aucun des chefs du parti républicain, mais qui sont même incompatibles avec la doctrine républicaine. Dernièrement encore, voyageant à l'étranger, le prince retrouvait au Canada une autre France, mais bien différente aujourd'hui de la nôtre. Là, en effet, les fondateurs du Canada français ont su reconstituer, non seulement par la langue, mais par les mœurs et par la religion, une seconde patrie française, qui est restée pour nous à la fois comme un souvenir de l'ancienne monarchie et un exemple d'un état social heureux. M. le comte de Paris a bien compris les différences qui existent aujourd'hui entre les lois et les mœurs du Canada et celles de la France. Il les a nettement signalées dans un discours prononcé, par lui, au banquet qui était donné en son honneur à Montréal. « Vous le savez comme moi, a dit le prince aux assistants, les impérieuses nécessités de la défense nationale ne retiennent pas chez vous sous les drapeaux la partie la plus jeune de la nation. Votre législation testamentaire laisse au père de famille une juste liberté. Vos enfants reçoivent une éducation religieuse qui, avant de leur parler de leurs droits, leur enseigne leurs devoirs envers Dieu, envers l'État, envers la famille. »

Dans ce peu de mots, et à travers les réticences commandées à l'étranger par le patriotisme, que de vues sages sur la situation en France, quel programme de vraies et utiles réformes! Le militarisme, le Code civil, la Déclaration des droits de l'homme, les lois scolaires et la laïcisation, ce sont bien là les grands maux de la France. Le remède s'en trouvera-t-il jamais dans la république? Non, puisque ces maux résultent des principes mêmes qu'elle professe et qu'elle applique. C'est elle qui veut la nation armée, qui exige le service militaire universel; c'est elle qui veut l'égalité dans la famille comme dans la société, l'indépendance pécuniaire des enfants vis-à-vis des parents, l'abaissement de l'autorité paternelle, le partage forcé des héritages, la liquidation perpétuelle de la propriété, d'où résulte une des principales causes de la dépopulation en France; c'est elle qui met les droits au-dessus des devoirs, l'homme au-dessus de Dieu; c'est elle qui proscrit l'enseignement religieux, les maîtres chrétiens, le clergé; c'est elle qui veut l'instruction laïque et obligatoire; c'est elle qui a érigé la laïcisation en doctrine d'État. On voit à la différence du langage de M. le comte de Paris et des actes

du régime républicain, la différence qu'il y a entre la monarchie et la république.

Vraiment, les catholiques n'auraient pas à hésiter entre l'une et l'autre, et s'ils arrivaient jamais à prendre dans l'État cette place qu'on leur assigne comme objet de leurs efforts, et en vue de laquelle on réclame leur adhésion et leur concours à la république, ce n'est pas la république qu'ils auraient à maintenir, c'est la monarchie qu'ils devraient rétablir, à moins qu'ils ne changent la république au point de la faire ressembler à la monarchie.

Il y a, il est vrai, des monarchies qui ne valent pas mieux que notre république. L'Italie est de celles-là. Mais qu'est-ce que l'Italie, sinon un État révolutionnaire sous la forme monarchique? L'Italie n'est pas une monarchie, c'est une révolution avec un roi. Son origine pèse sur elle, et elle est condamnée à voir chez elle tous les maux des pires républiques. L'Italie se perd de plus en plus. La politique qu'elle suit la ruine. Ce n'est pas seulement parce qu'elle exige du pays des sacrifices supérieurs à ses ressources, c'est surtout parce qu'elle entretient une violente division dans la nation et s'épuise dans le funeste conflit engagé entre l'État et l'Église. Si l'Italie s'est jetée dans les bras de l'Allemagne, si elle est entrée dans la triple alliance, c'est avant tout pour se garantir contre les revendications du monde catholique. A cette politique, elle sacrifie chaque année la plus grande partie de ses ressources matérielles, elle a sacrifié ses relations commerciales avec la France, qui étaient pour elle une source de richesse. La crise financière et économique dont souffre aujourd'hui l'Italie, les divisions profondes qui existent dans son sein, le régime d'oppression qui pèse sur elle, tout cela provient de son origine révolutionnaire.

Le mal ne fera que s'aggraver par le succès que vient de remporter M. Crispi aux élections générales. Ce succès c'est la consécration, dans le Parlement, de la politique de la triple alliance. Mais la victoire que le ministre italien vient de remporter, il ne la doit qu'au suffrage restreint des 750,000 électeurs qui constituent à eux seuls l'Italie légale; il ne la doit et surtout qu'à l'abstention en masse des catholiques qui, cette fois encore, ont suivi les instructions du Vatican. C'était là une victoire trop facile. Dans les conditions où était engagée la lutte, ou plutôt le semblant de lutte électorale, M. Crispi a pu triompher aisément du parti d'opposition, peu nombreux, qui lui reprochait d'avoir aggravé, sinon créé, le malaise de

l'Italie par des armements exagérés, et, par sa politique économique, d'avoir brouillé la France et l'Italie; d'avoir engagé son pays dans une entreprise coloniale coûteuse, dont le résultat est aussi douteux que lointain; d'avoir humilié l'Italie devant l'Autriche, d'avoir rompu avec son passé, avec ses idées; enfin, d'exercer une véritable dictature ministérielle. Et encore, pour triompher contre cette petite opposition parlementaire, auprès d'un corps restreint d'électeurs, a-t il dû tromper le pays, dans son fameux discours de Florence, sur la véritable situation, sur sa politique, et se faire aussi humble qu'hypocrite, et annonçant, à la veille même des élections qu'il renonçait à augmenter les dépenses pour la guerre. En réalité, son succès électoral n'est que le triomphe de la triple alliance, et un triomphe qui hâte le jour de la réaction démagogique qui remplacera la monarchie de Humbert et de Crispi par la république, ou de la réaction politique et religieuse qui rétablira l'ordre dans l'Italie, en commençant par la restauration temporelle de la papauté.

Grâce aux mesures constitutionnelles prises dès 1884, en prévision de la mort du roi de Hollande, cet événement, auquel on s'attendait depuis longtemps, n'apportera aucun trouble dans le pays. La couronne passe régulièrement à la jeune princesse Wilhelmine, née du second mariage du roi Guillaume III, tandis que la succession du grand-duché du Luxembourg, qui devient indépendant, passe au duc de Nassau, en vertu de la loi salique. Pendant la minorité de la petite princesse, qui n'est âgée que de dix ans, la reine-mère gouvernera, avec le cabinet, sous le titre de régente C'est le présent sauvegardé, mais qu'en sera-t-il de l'avenir? Le Luxembourg ne deviendra-t-il pas, plus encore qu'autrefois, une proie facile offerte à l'ambition d'un puissant voisin?

Une grande catastrophe financière vient, de nouveau, d'avertir le monde de la fragilité de cette base de fortune qu'on appelle le crédit et que l'on considère comme un des instruments de la civilisation moderne. L'Angleterre, elle-même, dont l'édifice financier et économique semblait à l'abri de tout accident a éprouvé une violente secousse. Le marché de Londres s'est trouvé ébranlé par une crise imprévue. La déconfiture de l'antique maison des Baring a failli amener un désastre général. La Banque d'Angleterre a dû faire appel à la Banque de France qui lui a avancé 75 millions en or. Pour cette fois, grâce aux mesures de solidarité prises à Londres,

et à la puissante intervention de notre grand établissement financier, la ruine a pu être évitée.

Le contre-coup en eut gravement atteint le marché français. C'était défendre notre situation que de venir en aide au marché anglais. Mais pour peu que des catastrophes de ce genre se renouvellent encore, que deviendra la fortune publique et privée en Europe, avec la solidarité actuelle des marchés financiers? C'est la quatrième en dix ans et chaque fois la situation s'aggrave.

Tour à tour, Vienne, Paris et Londres, c'est-à-dire les trois métropoles de la richesses, ont été frappées. Paris est encore sous le coup de la catastrophe du Comptoir d'escompte et de la Société des métaux, qui a suivi, en moins de sept ans, celle de l'Union générale. En 1882, la puissante intervention de la Banque de France eût pu être utilisée aussi efficacement au sujet des capitaux français qu'elle vient de l'être en faveur des intérêts anglais; mais à cette époque, le gouvernement, et surtout son ministre des finances, M. Léon Say, solidaire de la banque juive, qui avait préparé la ruine, ne sut ou ne voulut rien faire pour l'empêcher. Quoi qu'il en soit, la leçon de l'Angleterre doit être mise à profit. Elle est un avertissement sérieux à notre société moderne, livrée à la spéculation, d'avoir à retourner à la vraie source de la richesse, la terre.

Plus humiliantes encore que de pareilles déconfitures sont, pour l'Angleterre, les révélations qui viennent d'être faites sur le compte de Stanley et de ses compagnons. C'est une tache ineffaçable pour l'honneur britannique que dans cette expédition chargée d'ouvrir les voies à la civilisation en Afrique, il se soit trouvé des Jameson et des Barttelot pour surpasser en sauvagerie et en cruauté les peuplades les plus barbares du continent noir. La croisade humanitaire contre l'esclavage, entreprise sous les auspices des puissances colonisatrices de l'Afrique se retournerait contre l'Europe, si elle était accompagnée de pareils procédés. La conduite abominable des explorateurs anglais prouve, du moins, que l'œuvre réelle de civilisation est une œuvre essentiellement chrétienne et que les gouvernements qui s'y intéressent n'ont rien de mieux à faire que d'encourager et de soutenir l'action des missionnaires catholiques.

Un autre incident agite l'Angleterre. A la veille des élections, un des hommes les plus engagés dans les luttes politiques, M. Parnell qui, quoique protestant, était le chef du parti national irlandais, s'est trouvé gravement compromis dans un procès scandaleux.

Son rôle en est d'autant diminué. Beaucoup de ses amis l'ont engagé à se retirer; M. Gladstone, le chef du parti libéral, ne veut plus faire compagnie avec lui! Cependant M. Parnell résiste, il entend garder sa position à la tête du parti qu'il a dirigé vaillamment depuis tant d'années déjà, mais que sa déconsidération atteint. Il s'est adressé au peuple irlandais, le prenant pour juge dans sa cause. On attend la réponse du clergé et des catholiques d'Irlande, qui comptera plus sur les décisions du malheureux mais sympatique déchu que la réponse de M. Gladstone à son manifeste.

Arthur Loth.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Aïeules (nos), rôle historique des femmes au moyen âge, depuis l'époque féodale (*fin*), par Clarisse **Bader**, 475.
Anciennes (les) Paroisses domestiques, par dom **Benoît**, 189.

B

Bader (Clarisse). Nos Aïeules, rôle historique des femmes au moyen âge, depuis l'époque féodale, 475.
Benoît (dom). Les Anciennes Paroisses monastiques, 189.

C

Cardinal (*le*) *Frédéric Borromée*, par Alexandre **Piedagnel**, 350.
Chronique générale, par Arthur **Loth**, 173, 356 et 538.
Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 157 et 522.
Courbet (Pierre). Les Débuts de la vie politique coloniale. — La France et les Protestants français à Taïti (*fin*), 70.
Cournau (Attale du). Le Pont sur la Manche, 388.
Couturier (le R. P.), 372.
Critères (les) théologiques, ou la raison conduisant à la foi, par Jean **d'Estienne**, 434.

D

Débuts (les) de la politique coloniale. — La France et les Protestants français a Taïti (*fin*), par Pierre **Courbet**, 70.

E

Estienne (Jean d'). Les Critères théologiques, ou la raison conduisant à la foi, 434.
Enseignement (l') catholique en Irlande, par J.-A. Geo-Colchoug, 373.
Evolution (l') sociale, par Urbain **Guérin**, 5.
Extases (les), la Médecine et l'Église. — Les Visions, par B. **Gassiat**, 269.

F

France (la) et le Protectorat français à Taïti (*fin*), par Pierre **Courbet**, 70.

G

Gassiat (B.). Les Extases, la Médecine et l'Église. — Les Visions, 269.
Geo-Colchoug (J.-M.). L'Enseignement catholique en Irlande, 373.
Guérin (Urbain). L'Evolution sociale, 5.

I

Inspiration (de l') de Jeanne d'Arc, par R. **Ravailhe**, 206.

J

Jésus-Christ, d'après le P. Didon, par Eugène **Loudun**, 317.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en égyptiennes ; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères *italiques*; les chiffres indiquent les pages.

372037

L

Laurière (Paul de). La Question sociale et l'Emigration coloniale, 254.
Livre sur la vie et la mort de saint Dominique, article d'A. **de Plélan**, 353.
Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 336.
Loth (Arthur). Chronique générale, 173, 365 et 538.
Loudun (Eugène). *Jésus-Christ*, d'après le P. Didon, 317.

M

Marlet (Léon). Les Questions historiques controversées, 97.
Maze (Georges). Revue littéraire. — Voyages et Variétés, 143 et 507.
Mazeron (Albert). Une Université au moyen âge, 224 et 420.

O

Origines (les) et les Vicissitudes du calendrier du Bréviaire romain (*fin*), par dom **François Plaine**, 26.

P

Paroisses monastiques (les anciennes), par dom **Benoît**, 189.
Plaine (dom François). Les Origines et les Vicissitudes du calendrier du Bréviaire romain (*fin*), 26.
Pont (le) sur la Manche, par Attale du **Cournau**, 388
Port (le) de Cherbourg, son passé, son présent, son avenir, par Léonce de la **Rallaye**, 84 et 446.
Portraits allemands (*suite*), par Lucien **Vigneron**, 110, 283 et 457.

Q

Question (la) sociale et l'Émigration coloniale, par Paul de **Laurière**, 253.
Questions (les) historiques controversées, par Léon **Marlet**, 97.

R

Rallaye (Léonce de la). Les Livres récents d'histoire, 336. — Le Port de Cherbourg, son passé, son présent, son avenir, 84 et 446.
Ravailhe (R.). De l'Inspiration de Jeanne d'Arc, 206.
Renégat (le), par Paul **Verdun**, 125, 302 et 492.
Revue littéraire. — Voyages et Variétés, par Georges **Maze**, 143 et 507.
Rochay (J. de). Les Romans nouveaux, 242 et 321. — Shakespeare et Shakespere, 56.
Roman (le) intérieur, par Antonin **Rondelet**, 321.
Romans (les) nouveaux, par J. de **Rochay**, 242 et 321.
Rondelet (Antonin). Le Roman intérieur, 321.

S

Shakespeare et Shakespere, par J. de **Rochay**, 56.

T

Tison (Dr). Chronique scientifique, 157 et 522.

U

Université (une) au moyen âge, par Albert **Mazeron**, 224 et 420.

V

Verdun (Paul). Les luttes intimes. — Le Renégat (*suite*), 125, 302 et 492.
Vigneron (Lucien). Portraits allemands (*suite*), 110, 283 et 457.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

REVUE du Monde Catholique. 1890
Oct.-Dec. v.104.